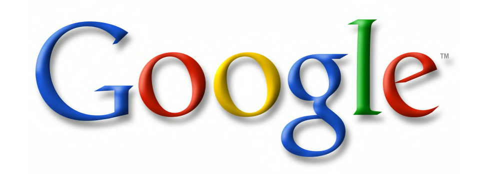
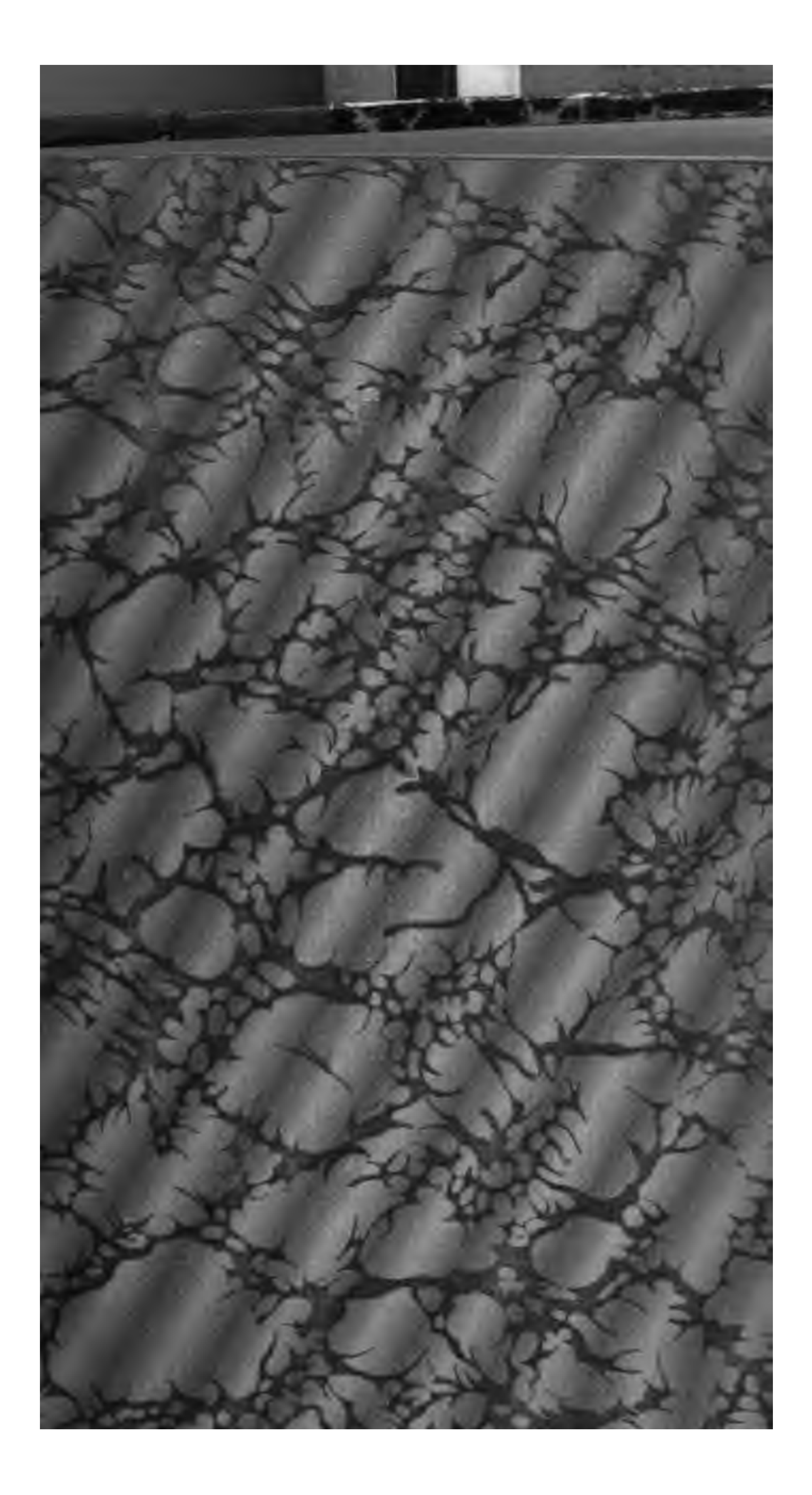




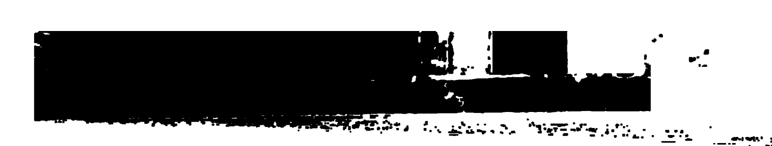

STANFORD·VNIVERSITY·LIBRARY













[redacted]



ADOLPHE DE CIRCOURT

SOUVENIRS

D'UNE

MISSION A BERLIN

EN 1848



[redacted]

[redacted]

ADOLPHE DE CIRCOURT

SOUVENIRS

D'UNE

MISSION A BERLIN

EN 1848

PUBLIÉS

POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

PAR

M. Georges BOURGIN

ARCHIVISTE AUX ARCHIVES NATIONALES



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Rue Bonaparte, 82

1908



BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.

[redacted]

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

ART. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes auxquelles il en confiera le soin.

Il nomme pour chaque ouvrage un commissaire responsable, chargé de surveiller la publication.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru digne d'être publié par la Société.

Le commissaire responsable soussigné déclare que l'ouvrage SOUVENIRS D'UNE MISSION A BERLIN EN 1848 *lui a paru digne d'être publié par la* SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Fait à Paris, le 25 avril 1908.

Signé : B. DE LACOMBE.

Certifié :

Le secrétaire de la Société d'histoire contemporaine,

B. DE LACOMBE.

[redacted]

INTRODUCTION

I.

VIE D'ADOLPHE DE CIRCOURT

Adolphe-Marie-Pierre de Circourt est né le 22 septembre 1801, dans le village lorrain de Bouxières-aux-Chèvres [1]. Son père, Jean-Baptiste-Marie de Circourt, sous-lieutenant au régiment de Piémont, officier dans l'armée de Condé [2], avait épousé, en l'an IX, Mlle Mareschal

1. Meurthe-et-Moselle, arr. et cant. de Nancy.

2. Dans une lettre à un de ses anciens camarades, qui n'était autre que Bonaparte, de qui il réclamait la protection, et qui fut transmise à Fouché, ministre de la police, en prairial an IX, Jean de Circourt racontait le roman de son émigration de la façon suivante :

« Général,

« Puis-je espérer trouver dans le cœur de mon ancien camarade de l'École militaire de Paris la protection que deux années passées ensemble doivent me promettre ? Puis-je me flatter que ce souvenir ne sera point effacé et qu'il m'accordera l'intérêt qui m'est devenu si nécessaire dans mes malheurs ? Porté sur la liste des émigrés par un département que je n'habitais point, la loi de fructidor m'éloigna de celle qui maintenant est ma femme. Sans parents et sans fortune, je n'ai retrouvé en rentrant en France pour unique ressource que son attachement ; et depuis six mois, me croyant autorisé par une surveillance, je lui ai donné mon nom et l'assurance d'être mère. Elle a eu l'honneur de vous parler en floréal dernier de son frère, qui vous a suivi en Égypte, et de moi : vous eûtes la bonté de lui demander mes noms et prénoms pour les faire passer à la police, et cette preuve de souvenir, jointe aux titres que j'ai présentés pour ma radiation, me donnèrent une sécurité qui peut rendre ma

de Sauvagney, avant même d'avoir obtenu son certificat d'amnistie d'émigration. Il ne fut rien sous l'Empire. Les ressources de la famille, diminuées par l'éducation de cinq fils, l'obligèrent à quitter la gentilhommière de Bouxières, et, à partir de 1810, à vivre à Besançon, où moururent bientôt les parents d'Adolphe de Circourt, le comte, le 30 mars 1812, la comtesse, le 30 août 1813. Les orphelins eurent pour tuteur leur oncle, M. Mareschal de Sauvagney, ancien conseiller au Parlement, qui put s'inspirer des belles instructions écrites par le père en 1808, et où il leur était recommandé, en un noble langage, de servir leur religion, leur prince, leur patrie, et de s'entr'aider fraternellement [1]. Adolphe devait s'en souvenir toute sa

position plus affreuse. J'ignore quel rapport les Commissions ont fait de mes papiers. Ma confiance ne peut détruire la crainte d'abandonner peut-être une femme à qui je dois tant, sans lui laisser un état reconnu, et à mon enfant par la même raison une naissance légitime, puisque mon mariage serait déclaré nul par ma confirmation sur la liste des émigrés. Veuillez, général, me laisser compter sur votre intérêt dans la circonstance la plus décisive de ma vie, et me permettre de vous assurer de la reconnaissance que je vous devrai.

« J'ai l'honneur, etc. CIRCOURT. »

(Arch. nat., F7 5334.) — A noter que ce dossier n'a pas été utilisé par A. Chuquet pour sa notice sur Circourt, dans la *Jeunesse de Napoléon*, t. I, Paris, 1897, in-8, p. 430.

Circourt reçut bientôt, et malgré les embarras d'un dossier mal constitué (F7 5334), son certificat d'amnistie, daté du 4 thermidor an X (Arch. nat., F7 5871).

1. Huber-Saladin, *Le comte de Circourt, son temps, ses écrits. Madame de Circourt, son salon, ses correspondants*, Paris, 1881, in-8, p. 10-11.

Ces instructions portaient entre autres : « ....Restez fidèles à la religion et à votre prince, et croyez que, quel que soit l'événement, vous aurez servi vos véritables intérêts. Dans les positions où il place quelquefois les hommes, il ne défend pas la prudence. Il l'ordonne même ; mais elle ne doit s'exercer par aucun acte bas ou criminel, tel que serait une profession de foi erronée à laquelle on souscrirait.... Entre vous, mes chers enfants, aimez-vous, soutenez-vous.... Aimez et servez toujours cette patrie, quel que soit le sort qui vous y attende. Il n'existe vis-à-vis d'elle qu'un titre vraiment désirable, c'est celui d'un bon citoyen.... Je n'ai rien à vous prescrire sur l'état que vous devez prendre. Vous suivrez peut-être la loi des circonstances. Sondez bien vos cœurs et voyez vos inclinations. Quel que soit celui que vous recevrez ou prendrez, remplissez-en bien

vie. Après la mort de deux de ses jeunes frères, de complexion délicate, et le départ de son puîné, Arthur, pour Saint-Cyr, Adolphe fut recueilli par la sœur de sa grand'-mère, Mme de Perrinot, et soumis à la direction du général Durand, un autre de ses oncles, qui commandait à Besançon. Il entra ainsi très tôt en contact avec la société légitimiste, mais libérale, de la Franche-Comté, et put continuer au lycée une éducation commencée très sérieusement à Bouxières : c'est à Bouxières qu'il avait appris à lire, à l'âge de quatre ans, qu'il avait même gagné, à force de lire, une ophtalmie, et qu'il s'était mis à traduire en latin une grammaire allemande. Au lycée de Besançon, il augmenta largement son bagage intellectuel, comme en fait foi le certificat qui lui fut délivré au moment de son départ pour Paris [1].

Tandis que ses frères avaient opté, Arthur pour l'armée, Albert pour la marine, Adolphe se destinait à la carrière

tous les devoirs. » — Le colonel Huber-Saladin, de nationalité suisse, a été fort lié avec Circourt, et a employé pour la biographie qu'il a écrite de son ami les documents à lui communiqués par Arthur et Albert de Circourt. Mme de Lapommeraye, nièce de Circourt, m'a assuré ne posséder sur son oncle aucun autre renseignement. J'ai toutefois utilisé pour cette *Introduction* des textes que le colonel Huber-Saladin n'a pas employés et qui sont inédits.

1. « Besançon, le 27 août 1817.

« Je soussigné, docteur-professeur de la Faculté des lettres dans l'Académie de Besançon, certifie que M. Adolphe de Circourt, né à Besançon, a fréquenté le cours de rhétorique au collège royal, pendant les deux années scolaires 1814 à 1815 et 1815 à 1816 ; que par la sagesse de sa conduite, par son ardeur pour l'étude et son exactitude dans tous ses devoirs, il a été constamment le modèle de ses condisciples ; qu'il n'a pas cessé de tenir parmi eux le premier rang ; et que ses travaux, soutenus sans aucune interruption, ont été couronnés des plus brillants succès, soit dans les concours publics, soit dans la distribution solennelle des prix qui a terminé chaque année.

« En foi de quoi je lui ai délivré la présente attestation, à Besançon, les an, mois et jour susdits.

« F.-J. GENISSET, *prof. de rhét.*

« Vu par le recteur de l'Académie :

« ORDINAIRE. »

administrative; il prit en conséquence ses inscriptions à l'École de droit. Bien accueilli par le maréchal de Vioménil, sous qui son père avait servi, et à qui il avait déjà recommandé son frère Arthur [1], bien accueilli également par la fille du maréchal, la marquise de la Tour-du-Pin-Montauban, qui tenait alors un des salons les plus suivis de Paris, Adolphe de Circourt compléta son éducation mondaine, et il lui fut facile d'entrer, en 1822, au ministère de l'intérieur, avec le titre d'expéditionnaire au secrétariat et un traitement de 1,500 fr. [2]; le 1er juillet 1823, il devenait, avec 2,000 fr., rédacteur au service de la police et de la librairie, le 1er septembre 1825, avec 3,000 fr., sous-chef au même service; il montait à 4,000 fr., puis à 4,500 en 1827, et, le 1er septembre 1829, était nommé chef de bureau de la police, avec 6,000 fr., pour passer, quelques jours après, chef du cabinet de M. de La Bourdonnaye. Il écrivait, en effet, à son frère Arthur, le 9 septembre 1829 [3] :

Je t'écris à la hâte, cher Arthur, et je n'ai guère de loisir que pour t'aimer, bien peu pour te le dire. Le ministre de l'intérieur m'a pris pour chef de son cabinet particulier.... Cette place me donne un travail excessif et ne me laisse presque aucun instant de tranquillité d'esprit. Les bontés personnelles

1. Une lettre du maréchal de Vioménil à Adolphe de Circourt, du 30 décembre 1816, en fait foi. On trouve également, dans les papiers de Circourt, des lettres du maréchal à Arthur, des 9 septembre 1824, 7 janvier 1825 et 12 janvier 1825, qui ont peu d'intérêt, mais qui soulignent les relations des deux familles.

2. Les renseignements administratifs qui suivent sont empruntés à une note communiquée le 5 janvier 1879 par V. Margaine, député de la Marne, d'après des renseignements que lui fournit le ministère de l'intérieur et des cultes, à Arthur de Circourt.

3. Arthur de Circourt était alors officier au 6e régiment de dragons, en garnison à Pontivy ; la lettre de son frère concerne surtout sa carrière et celle d'Albert, alors embarqué pour une croisière dans la Méditerranée, et des affaires de famille.

du ministre ne peuvent m'empêcher de sentir la pesanteur d'un tel esclavage, et surtout de craindre infiniment pour mes amis après la retraite de M. de La Bourdonnaye....

Les bontés du ministre se manifestaient de fait de toute façon, comme en fait foi le message reçu par Adolphe de Circourt au début du mois d'octobre 1829 [1]. Mais la démission prévue de La Bourdonnaye allait bouleverser la carrière du jeune chef de bureau, qui démissionna lui-même aussitôt.

Dear Arthur, écrivait-il à son frère le 16 novembre 1829, M. de La Bourdonnaye a donné sa démission. Je quitte ma place. Écris-moi rue de Bourgogne, hôtel du Nord.... Je suis accablé d'affaires ; j'ignore encore quel sera mon avenir. Adieu Si je retourne à Besançon, je t'aurai écrit auparavant. Mille et mille tendresses.

Le successeur de La Bourdonnaye, M. de Montbel, jugeait bien de la dignité loyale de Circourt, quand il lui en adressait, le 19 novembre 1829, le témoignage suivant :

Monsieur,
L'estime et l'affection dont vous honore M. le comte

1. Lettre autographe :

« Paris, le 11 octobre 1829.

« Monsieur, les appointements de votre prédécesseur s'élevaient à huit mille francs et je ne veux pas que vous soyez moins bien traité que lui.

« Si des motifs que vous apprécierez m'ont forcé à réduire le traitement que vous recevrez sur les fonds du Trésor, des motifs de justice et surtout l'intérêt qu'inspire le bon usage que vous faites de votre aisance veulent que vous retrouviez sur mes ressources du budget secret la juste compensation de la réduction que vous avez éprouvée.

« Je viens en conséquence de vous faire inscrire à partir du 1er janvier prochain pour un suplément (*sic*) de traitement de deux mille francs que vous toucherez par douzième comme vos appointements. Et pour vous en tenir lieu pendant les trois mois qui expireront à cette époque, je joins ici un billet de banque de cinq cent (*sic*) francs pris sur les mêmes fonds.

« Vous voudrez bien m'en donner un reçu pour ma comptabilité et croire au plaisir que j'éprouve à vous donner cette légère preuve de ma satisfaction et de mon vif intérêt. LA BOURDONNAYE. »

de La Bourdonnaye, me font regretter et m'expliquent à la fois le parti que vous prenez de vous retirer. J'aurais été heureux de trouver dans votre coopération et dans vos talents des ressources qui m'auraient été précieuses. Recevez l'assurance de mes sentiments distingués.

MONTBEL.

Le même sentiment lui avait fait refuser une pension du ministère de l'intérieur, ce qui lui valut la lettre suivante :

Paris, le 4 mai 1830.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez adressée pour me faire connaître l'intention de ne plus recevoir la pension que, sur la proposition de M. le comte de La Bourdonnaye, le Roi avait daigné vous assigner sur les fonds du ministère de l'Intérieur. Cette détermination fait honneur à la loyauté de votre caractère et à la noblesse de vos sentiments.

Je regrette que le parti que vous avez pris me prive du plaisir de vous prouver tout l'intérêt que vous m'aviez inspiré, et fasse perdre à l'administration tous les avantages qu'elle aurait retiré [*sic*] de vos talents et de votre instruction.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
MONTBEL.

A cette date, il est vrai, il semblait être sûr de l'avenir. Il était en effet entré, à la fin du mois de mars 1830, au ministère des affaires étrangères, où sa connaissance des langues étrangères et des précédents diplomatiques devait être singulièrement apprécié [1]. Quatre mois plus

1. « Paris, 30 mars 1830.

« Monsieur, la bonne conduite que vous avez tenue et les talents distingués que vous avez montrés pendant que vous étiez employé au ministère de l'intérieur m'ont engagé à vous admettre à travailler dans le département des affaires étrangères; et j'ai l'honneur de vous annoncer que vous êtes inscrit sur les registres de la sous-direction politique de la première direction avec les appointements de 4,000 fr. J'aurais désiré, Monsieur, que l'état des fonds disponibles m'eût permis de vous assurer,

tard éclatait la révolution de juillet : Adolphe de Circourt, fils obéissant et légitimiste convaincu, rentra aussitôt, et pour dix-huit années, dans la vie privée [1].

Alors s'ouvre pour Adolphe de Circourt une nouvelle existence. Marié au mois de septembre 1830 à une jeune Russe du meilleur monde et fort intellectuelle, M[lle] Anastasie de Klustine [2], qu'il avait connue dans le salon de M[me] de la Tour-du-Pin-Montauban, il prit d'elle le goût des voyages et des réceptions éclectiques. M[lle] de Klustine était particulièrement liée avec Bonstetten et Sismondi [3] : ce fut le point de départ de relations cosmopolites qui se multiplièrent et s'affermirent dans des séjours en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Russie, de 1831 à 1837, puis, à partir de 1837, dans le salon hospitalier du 11 de la rue des Saussaies. Ce qu'a été la société des salons parisiens sous la Monarchie de juillet, Beaumont-Vassy l'a montré [4]; ce que fut, parmi ces salons, celui de M[me] de Circourt, le colonel Huber-Saladin l'a indiqué [5] : salon politique, où le légitimisme se teinta, à partir de 1840, de

dès cet instant, un traitement plus élevé, mais je compte assez sur les témoignages que M. de Boislecomte, sous qui vous serez placé, me rendra de vous, pour vous assurer dès aujourd'hui que je saisirai la première occasion de vous assurer une position et un sort plus avantageux.

« Recevez, Monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

Le prince DE POLIGNAC » (*autographe*).

M. de Sirecourt.

1. Son frère Albert quitta aussi immédiatement la marine. Ce n'est qu'en 1842 qu'Arthur quitta l'armée. L'un et l'autre s'occupèrent dès lors d'histoire et de littérature.

2. Le mariage catholique eut lieu à Genève (Circourt avait obtenu une dispense de l'officialité de Besançon, à la suite d'une note très énergique qu'il avait adressée à ce tribunal le 9 septembre 1830), le mariage orthodoxe à l'ambassade russe de Berne. Sur M[me] de Circourt, voy. Prosper Mérimée, *Lettres aux Lagrené*, Paris, 1904, in-16, p. XVII, en note.

3. Une partie de la correspondance de Sismondi avec M[lle] de Klustine puis M[me] de Circourt a été publiée par Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 41-62.

4. *Salons de Paris et société parisienne sous Louis-Philippe I*[er], Paris, 1866, in-16.

5. *Op. cit.*, passim.

libéralisme prévoyant [1], où le catholicisme du maître de maison évolua peu à peu vers une certaine indifférence, et même une certaine hostilité contre le clergé [2], tandis que la maîtresse de maison abandonnait la religion orthodoxe pour entrer dans l'Église, à l'exemple de Mme Swetchine [3]; — salon littéraire, où se fortifièrent, entre autres, des relations entre Adolphe de Circourt et Alphonse de Lamartine.

Par les Lamartine, Adolphe de Circourt vit et connut Montalembert, les Girardin, E. Deschamps, J. Janin, Vigny, Soumet, Féletz, Brifaut, Ponsard, Henri de Lacretelle, le comte de Champeaux, chefs de la nombreuse cohorte qui fréquenta le 82 de la rue de l'Université, qui s'élargit ensuite à l'Hôtel des affaires étrangères, boulevard des Capucines, pour se resserrer et disparaître presque à la maison de Madrid et rue de la Ville-l'Évêque, quand survinrent les disgrâces de l'âge, de la fortune et de la popularité [4]. Mais il eut aussi des relations avec les critiques de Lamartine, comme Sainte-Beuve [5]. De même, il fréquenta des légitimistes et des membres d'autres partis : le marquis Édouard de La-

1. On peut l'inférer d'un passage d'une lettre de Sismondi à Mme de Circourt, du 6 février 1842, où il est dit : «.... Je suis charmé de voir que vous vous rapprochez d'un gouvernement d'honnêtes gens auquel vos amis ont montré une bien fâcheuse hostilité » (Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 57).

2. On peut l'inférer de divers passages des *Souvenirs*. A noter également dans ce sens la collaboration aux périodiques suisses. C'est par l'intermédiaire d'Auguste de la Rive qu'il collabora à la *Bibliothèque universelle*.

3. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 62. La conversion de Mme de Circourt eut lieu en 1843.

4. H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, Paris, s. d., in-18, p. 38 et seq. Voy. Mme E. Ollivier, *Valentine de Lamartine*, Paris, 1908, in-18.

5. Sur ces relations, voy. L. Séché, *Sainte-Beuve*, t. I, Paris, 1904, in-18, p. 243, n. 1. Sur les sentiments de Sainte-Beuve à l'égard de Lamartine, poète, voy. le même ouvrage, p. 300-301, et les *Causeries du lundi*, t. I et IV; à l'égard de Lamartine, homme politique, voy. p. LXXXVI et n. 2.

grange, le comte de Saint-Aignan, Alexis de Tocqueville, M. de Lacour, Mme d'Aguesseau, M. d'Aragon, le comte de Carné-Marcein, le banquier Eynard, la comtesse de Goyon, M. de Salvandy, le chancelier Pasquier, le général d'Arbouville, M. Pavée de Vandœuvre, qu'il nomme dans le prologue de ses *Souvenirs* [1], les historiens Augustin Thierry et Mignet, plus tard encore le bonapartiste Prosper Mérimée [2].

Mais le cercle des relations d'Adolphe de Circourt s'étendait bien loin hors Paris. Par sa femme, on a vu qu'il s'était lié [3] avec des Genevois marquants, MM. de Candolle et de Châteauvieux et le colonel Huber-Saladin, avec Bonstetten et Sismondi, et les survivants du cercle fameux de Coppet, avec des Russes des hautes classes, comme MM. de Medem, de Meyendorff, d'Arnim-Heinrichsdorf, diplomates accrédités près les grandes cours d'Europe, plus tard avec le prince Gortschakoff, et il ne faudra pas oublier ce dernier point pour apprécier la façon dont il juge les affaires polonaises. Mais des Polonais même, il en a connu dans ses voyages et à Paris, où une société de « blancs » se groupait, à l'hôtel Lambert, autour du prince Czartoryski [4]. Dans ses séjours en Italie, il s'est lié avec Cicognara, le général Filangieri, Blanco, Gino Capponi, Manzoni, Rosini, le frère de Cavour [5]; en Allemagne, avec l'amie de Gœthe, Bettina d'Arnim, dont une fille séjournera un moment chez lui [6], et une pléiade d'hommes illustres, A. de Humboldt, Schelling, Cornelius,

1. T. I, p. 1-56.
2. Voy. les lettres de Mérimée à la famille Childe, dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1908, nos VII, XI et XIV, p. 233-234, 235 et 244.
3. Voy. plus haut, p. XIII. Cf. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 27, 30, 132.
4. L. Mickiewicz, *Préface* à A. Mickiewicz, *La politique de l'Europe au XIXe siècle*, Paris, 1870, in-18, p. XXII. Cf. les *Souvenirs*, t. I, p. 295 et seq.
5. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 28.
6. Voy. p. XXVII, n. 3, lettre III de Lamartine à Mme de Circourt.

Neander, Savigny, Ranke, Grimm, Raumer, Rückert, Rauch, les comtes de Pourtalès, le général de Radowitz, le baron d'Arnim [1], et tant d'autres personnages qui devaient jouer un rôle dans les événements du xixe siècle. Au contact de quelques Anglais, comme lord Normanby, M. Reeve [2], sir Stratford Canning, A. Stanley, doyen de Westminster, Senior [3], il affermit ses principes de tory français, tout en se préparant, par des relations avec Mme Childe et sa famille [4], avec M. Robert Winthrop et l'historien Bancroft, des amitiés avec les républicains du Nouveau Monde.

Tant de relations auraient pu faire d'Adolphe de Circourt un causeur brillant, mais vain. Sa vie toutefois n'avait que l'apparence de l'agitation mondaine. De fait, pour parler avec tant et de si grands personnages, il avait dû étendre sa connaissance des langues étrangères et fréquenter, à l'égal des salons, les musées et les bibliothèques. Et ainsi sa science des hommes dut se doubler d'une érudition, sans doute plus étendue que profonde, qui, selon Henri de Lacretelle, lui permettait de répondre « avec profusion à n'importe quelle question » [5], et en n'importe quelle langue romane ou germanique : tant de citations dont il émaille ses *Souvenirs* montrent un des côtés de la manie livresque de ce liseur incomparable. Mais livres et hommes ont cependant été choisis par lui dans une sphère relativement étroite; il a surtout fré-

1. *Souvenirs*, t. I, p. 131-137. Sur la société berlinoise d'avant 1848, voy. les *Souvenirs* de la duchesse de Dino, publiés par la comtesse J. de Castellane, Paris, 1908, in-8.

2. Ami de Guizot, comme Arthur Stanley (voy. une lettre de Guizot a Léonce de Lavergne, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1er juillet 1908, p. 71).

3. Voy. les portions du journal de Senior publiées dans la *Fortnightly Review* de janvier 1880.

4. Voy. les notes complémentaires, p. 443.

5. *Op. cit.*, p. 44-45.

quenté la caste des diplomates et la catégorie des conservateurs ; ses goûts d'aristocrate l'ont porté à des sévérités préconçues envers le peuple et les formes nouvelles de vie sociale ; démissionnaire très jeune, avant d'avoir manié lui-même la réalité, il n'avait pas d'expérience, sinon celle des hommes, et de certains hommes, ignorait l'action, qu'il réduisait à des précédents ou à des raisonnements aprioriques, ne pouvait se décider que lentement, avec des hésitations et des contradictions. C'est là ce qui causa son échec, quand la logique des amitiés et le hasard des révolutions firent de lui, légitimiste oscillant, un chargé d'affaires de la République française à Berlin, en 1848, et ouvrirent une troisième période de sa vie, encore plus courte que la première.

On verra tout à l'heure en détail ce que fut la mission d'Adolphe de Circourt à Berlin. Il crut y mériter le titre de plénipotentiaire définitif de la France, et ses amis le crurent aussi [1] : son remplacement en mai par Emmanuel Arago l'ulcéra profondément, et s'il n'en garda pas longtemps rancune à Lamartine, il en retira de nouvelles défiances pour le régime nouveau. Ces défiances allèrent jusqu'au dégoût, après que le poste diplomatique de Washington, sur lequel il comptait [2], eut été donné par le ministre J. Bastide à M. Guillaume Tell Poussin [3]. La vision des journées de juin, dont il a écrit un récit qui figurera au tome second des *Souvenirs*, marqua la rupture définitive de Circourt avec les idées républicaines, plus ou moins

1. Lettre de M. de Lacour à Circourt, 3 mai 1848 (Pièces justificatives des *Souvenirs*, 6e liasse, pièce 3).

2. Une lettre de Lamartine à Circourt, du 19 juin 1848 (2e liasse, pièce 22), montre qu'il était déjà nommé. C'est à ce titre que M. Georges Sumner lui demanda une *interview* qui figure dans *The Providence Journal*. Tout ce qui concerne ces faits figurera au tome II des *Souvenirs*.

3. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 98.

acceptées par lui [1], et le poussa vers un légitimisme plus actif et plus cohérent, à partir de la fin de 1849, où il se réinstalla rue des Saussaies [2].

Au cours de l'année 1852, il accompagna en effet un de ses amis auprès du comte de Chambord, à Frohsdorf, fut frappé par la « séduction...., la cordialité engageante » du prince, en qui il ne voyait « aucune superstition, aucune servitude envers les hommes d'église [3] », et conclut que la restauration était possible.

> Les chances du prince, écrivait-il à son ami Huber-Saladin, n'ont en réalité subi aucune diminution sérieuse ; je ne vois pas qu'une autre politique eût fait mieux. Il est dans l'essence de pareils principes de grandir presque sans limites, si la nécessité ramène un jour la combinaison légitime pour rendre le calme à la France et pacifier l'Europe ; et nulle autre chose que la nécessité ne peut ouvrir à Henri V les barrières d'un pays où son nom, son caractère et ses antécédents l'obligent à ne reparaître que comme le Roi [4].

Circourt devint dès lors un des informateurs du prétendant, pour qui il rédigea des notes sur la situation politique de l'Europe [5].

M. et Mme de Circourt continuaient cependant à voir un monde où les événements politiques avaient mis des divisions et des rancunes ; ils venaient moins que jadis à Paris et commençaient à préférer aux voyages d'été les calmes villégiatures. C'est la double raison qui leur fit acheter, à J. Sandeau, en 1853, la maison des *Bruyères*, à la Celle-Saint-Cloud, sur la lisière des bois de la Malmaison : Circourt devait y rédiger ses notes pour le préten-

1. *Souvenirs*, t. I, p. 66-70.
2. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 98.
3. Lettre non datée à Huber-Saladin (*op. cit.*, p. 101-103).
4. *Ibid.*, p. 104.
5. *Ibid.*, p. 110.

dant et des travaux de longue haleine, dont la plupart n'ont pas vu le jour. Au reste, cette demi-retraite comme les tendances nouvelles de son esprit ne faisaient pas de Circourt un contempteur aveugle de son temps : en 1856, il reçut, rue des Saussaies, le ministre du roi Victor-Emmanuel, Cavour, qui édifiait l'unité italienne sur la ruine de tant de légitimités [1] ; en 1857, il se liait avec son voisin de campagne de la Jonchère, l'orléaniste Thiers, qui jugeait de façon impertinente d'ailleurs, le salon de ses hôtes, « salon d'acclimatation qui donne un bon exemple [2]. »

Le salon de la rue des Saussaies allait bientôt se fermer. Dans l'été de 1855, Mme de Circourt avait été brûlée accidentellement à l'épaule. Ce fut la cause de longues souffrances qui lui imposèrent d'abord la chaise longue permanente, puis amenèrent sa mort, au début de 1863. Sainte-Beuve, dans le *Constitutionnel*, montra ce qu'avait été le salon de Mme de Circourt.

De quelque bord politique que l'on vînt, de quelque dogme philosophique qu'on relevât, on se rencontrait avec amitié et sympathie autour de ce fauteuil, où l'enchaînaient depuis des années de cruelles douleurs dissimulées dans une bonne grâce charmante et avec un art de sociabilité inaltérable [3].

Des témoignages de sympathie vinrent à Circourt en grande quantité : nuls sans doute ne lui furent plus doux que ceux de Lamartine [4] et de Champeaux [5].

1. Mme de Circourt a entretenu avec Cavour une correspondance qui n'a pas été retrouvée.
2. Mot rapporté par Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 124.
3. Reproduit par Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 127-128.
4. « Mon cher Circourt,

« Je suis atterré du coup imprévu qui vous frappe. Je l'ai appris hier matin seulement. Dites-vous bien qu'aucun cœur ne sent plus profondément ce qui vide à jamais le vôtre !

« Quand pourra-t-on vous voir? A. DE LAMARTINE. »

(Papiers de Circourt.) 11 mars 1863.

5. « Monsieur, je ne puis vous dire combien je suis touché du précieux

Après la mort de sa femme, Adolphe de Circourt cessa d'habiter Paris. Il partagea sa vie entre des voyages et des séjours à la Celle-Saint-Cloud, travaillant partout avec une ardeur infatigable, promouvant la publication du *Codex diplomaticus Cavensis* [1], écrivant pour la *Revue britannique* des articles remarqués. Vers 1870, il se lia, à Fribourg, avec la duchesse de Castiglione-Colonna, jeune veuve de grand talent qui signait des œuvres d'art sous le nom de Marcello, qu'il accompagna dès lors dans ses séjours en Italie et en Suisse, et qu'il devait voir mourir à Castellamare. La fin chrétienne de son amie le tourna de plus en plus vers les idées religieuses, auxquelles le ramenait depuis plusieurs années sa correspondance avec un de ses compagnons du jeune âge, devenu le cardinal de Bonnechose : il se préparait à mourir, et la mort vint brusque, trois mois après son retour d'Italie, le foudroyant d'une congestion cérébrale, le 15 novembre 1879, sur la route des Bruyères. La mère de la duchesse, la comtesse d'Affry, lui ferma les yeux. Le 18 novembre, il était enterré dans le cimetière de la Celle-Saint-Cloud, quelques jours avant sa belle-mère, Mme de

souvenir que vous m'envoyez et des sentiments de bienveillante amitié dont il est pour moi la preuve. Je suis profondément touché en pensant qu'au milieu de tant d'amitiés et de tant de souffrances, cette âme si compatissante et si élevée a pensé à moi que la douleur retenait dans la solitude. Ce livre, auquel sont joints tant de témoignages d'amitié venus de côtés divers, dont les pages sont soulignées et annotées par la main de celle que nous pleurons, aura pour moi un prix inestimable. Que ne puis-je me rencontrer souvent dans la pensée du ciel avec celle pour qui elle était si familière et si douce! Permettez-moi, Monsieur, de vous remercier encore d'avoir été l'intermédiaire de cette amitié d'au delà du tombeau. Que n'a-t-elle pas été pour nous, celle qui a su témoigner une bonté si délicate à chacun de ses amis, et quelle ne doit pas être votre douleur, puisque la nôtre est si grande? Croyez à un bien fidèle, amical et reconnaissant souvenir. Comte DE CHAMPEAUX. »

Le 19 avril 1863. (Papiers de Circourt.)

1. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 138-139.

Klustine, au grand âge de qui on avait épargné la nouvelle de sa mort [1].

Adolphe de Circourt avait toujours été un isolé et un inquiet [2] : ses goûts seuls l'avaient conduit à concentrer ses relations dans la société conservatrice; pendant ses dernières années, il avait même volontairement délaissé cette société. D'autre part, il ne faisait partie d'aucun corps influent [3], d'aucune coterie remuante; il n'avait pas laissé de travaux importants dans les lettres, où il avait toujours été au second plan. C'est ce qui fait que sa mort passa inaperçue pour la presse parisienne, à l'exception du *Temps*, où, dans un éloge sérieusement composé, Scherer lui reprocha de n'avoir pas eu « d'esprit de parti », et se demanda s'il fallait y voir « une supériorité de nature ou une infériorité de patriotisme [4] ». C'est ce qui fait aussi que peu de biographes s'attachèrent à retracer sa vie : en dehors de la diffuse biographie d'Huber-Saladin, on ne peut guère citer que des éloges prononcés à la Société historique de Massachussets par son ami Robert Winthrop [5], à la Société de Poligny par le marquis de Terrier-Loray [6], et un article anonyme de la *Revue suisse* de Lausanne [7].

1. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 140-144.

2. Mot de P. Mérimée, dans une lettre à M. Childe, du 24 novembre 1857 (dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1908, p. 246).

3. Il était membre de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, de la Société de l'histoire de France, membre étranger honoraire de l'Archæological Institut of Great Britain and Ireland, et de la Société historique du Massachussets.

4. Numéro du 11 novembre 1879, reproduit, en partie, dans Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 145.

5. Cf. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 144.

6. D'après Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 144, car on ne trouve rien à ce sujet dans le *Bull. de la Soc. d'agricult. de Poligny*, répertorié par R. de Lasteyrie, *Bibliogr. gén. des travaux hist. et archéol.*, t. II (Paris, 1893, in-4).

7. 1880, 3e pér., t. V, p. 361-372. C'est l'ancienne *Bibliothèque universelle* de

II.

ŒUVRES D'ADOLPHE DE CIRCOURT

On vient de caractériser d'un mot les travaux d'Adolphe de Circourt : ils sont sans importance, avant tout parce que la curiosité discursive de ce grand liseur, et sa façon à la fois mondaine et errante de vivre le condamnaient à ne jamais s'atteler à une œuvre durable ou définitive. Avec tant de moyens de connaître, — la philologie, l'histoire, les relations, — Circourt est peut-être parvenu à connaître, il ne l'est point à faire connaître.

De ses travaux, les uns sont encore inédits : donnés par sa nièce, Mme de Lapommeraye, à la Bibliothèque nationale, ils y figurent sous les cotes des *Nouvelles acquisitions françaises* 20491-20503 [1] : ce sont de vastes généralités ou généralisations historiques (Charlemagne; les églises d'Orient; les nations slaves; Dante et son temps; Guicciardini et son temps; l'Église gallicane; le pouvoir temporel des papes dans ses rapports avec la monarchie française; l'Angleterre; la Prusse; Genève, de 1815 à 1840; la chute du second empire), des portraits historiques (Lamartine; Montalembert; Guizot; Napoléon III; Thiers); des récits légendaires, des études littéraires (Camoëns, Dante; les poésies primitives de l'Italie; Robert Burns; Pouschkine) et juridiques (sur les régences; sur la propriété littéraire; sur la traite des noirs).

Ces œuvres inédites sont relativement des œuvres de longue haleine. Pour les œuvres imprimées, dont Huber-

Genève, où Circourt avait inséré plusieurs articles. Cf. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 148.

1. Voy. la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1905, t. LXVI, p. 57-58.

Saladin a essayé de dresser le catalogue [1], à l'exception d'un *Essai sur l'histoire de l'ancienne Égypte* [2] et de la traduction commentée du livre de l'Américain Bancroft sur les rapports de la France et des États-Unis [3], ce sont au contraire de courts essais et des notices bibliographiques insérés dans des recueils périodiques, comme la *Revue universelle*, la *Revue des Deux-Bourgognes*, la *Revue contemporaine*, la *Revue moderne*, la *Revue française et étrangère*, la *Revue britannique*, la *Revue germanique*, la *Revue de Paris*, les *Annales des voyages*, les *Annales franc-comtoises*, la *Revue des questions historiques*, le *Correspondant*, le *Polybiblion*, la *Revue chrétienne*, le *Semeur*, l'*Athenæum*, la *Correspondance littéraire*. Mais cette production incessante de quarante-sept années, — il commença à écrire en 1832, — assura à Adolphe de Circourt, autant que les réceptions de sa femme, des relations innombrables dans le monde intellectuel et politique du milieu du XIXe siècle : avec un style facilement diffus, mais soutenu par de grandes lectures et une mémoire prodigieuse [4], il savait être sincère et courtois, et mériter l'estime par ses critiques [5]. Ce qu'il a écrit, les comptes rendus mis à part, pourrait se grouper sous les diverses rubriques suivantes : des impressions de voyage

1. *Op. cit.*, p. 155-166.
2. Paris, 1854, in-18 (tiré à 15 exemplaires).
3. *Histoire de l'action commune de la France et de l'Amérique pour l'indépendance des États-Unis*, Paris, 1876, 3 vol. Le tome III contient les *Conclusions historiques* de l'auteur, qui ont été traduites et publiées par la Société historique de Massachussets sous le titre de *France and the United States. Historical Review*, Boston, 1877, in-8 (Bibl. nat., Lb^{39} 11208).
4. On rapporte qu'il savait par cœur la *Divine Comédie* (Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 134). Henri de Lacretelle voyait en lui « le fonctionnement merveilleux de la mémoire poussé à l'impossible » (*Lamartine et ses amis*, p. 45) : « la date du fait, la forme du discours, l'ordre typographique de la page se gravent dans la cire inépuisable de son cerveau. »
5. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 146.

sur l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, des notes d'art ou de littérature sur l'Italie, l'Espagne, des études plus fouillées sur quelques écrivains ou historiens, comme Prescott, Manzoni, Ticknor et Mérimée, enfin quelques travaux plus fouillés et plus réfléchis de diplomatie et de politique contemporaine sur la Prusse, la Russie et la Suisse avant la révolution de 1848 [1]. Ce sont ces derniers travaux qui forcèrent, en quelque sorte, l'attention de Lamartine de son côté, quand, s'étant débarrassé du personnel diplomatique de la Monarchie de juillet, la République de 1848 essaya d'en recruter un nouveau qui fût, moralement et intellectuellement, à la hauteur de la tâche offerte.

A la part qu'il y prit, Adolphe de Circourt avait consacré tout un travail, jusqu'alors inédit [2], et que Mme de Lapommeraye avait excepté de son don à la Bibliothèque nationale. C'est ce travail dont la Société d'histoire contemporaine a assumé la publication, et dont il convient d'exposer maintenant le caractère et la nature.

III.

CIRCOURT ET LAMARTINE

En 1848, Adolphe de Circourt fut choisi par Lamartine comme chargé d'affaires de la France à Berlin. Sa con-

1. *Lettres sur un voyage en Prusse et en Russie*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, 1844 ; *La monarchie prussienne au moment de la convocation des États généraux*, même recueil, 1847 ; *La Suisse en 1847*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1847. — En 1861, Adolphe de Circourt devait donner à la *Bibliothèque universelle* de Genève une étude sur Frédéric-Guillaume IV de Prusse. Voy. p. LXXXVIII.

2. Quatre courts fragments ont été publiés dans la *Revue de Paris* des 15 octobre 1896 (*Mission à Berlin, mars 1848*), 15 novembre 1896 (*Berlin avant les barricades, mars 1848*), 15 juin 1897 (*Berlin pendant les barricades*), 1er mai 1906 (*Souvenirs du Parlement de Francfort*).

[redacted]

naissance du personnel et des précédents diplomatiques, sa culture historique et philologique, ses récentes publications sur l'Allemagne, mais surtout son intimité avec le ministre des affaires étrangères de la République expliquent ce choix, que les antécédents politiques de Circourt semblaient cependant devoir faire exclure.

Huber-Saladin a bien vu dans quelles conditions se lièrent les deux hommes. Ils s'étaient connus au ministère des affaires étrangères [1]; on parla même un moment de Lamartine comme ministre à Athènes avec Circourt comme secrétaire. Mme de Circourt et Mme de Lamartine étaient toutes deux des étrangères, voyaient le même monde, et leurs maris « étaient de pareille race militaire, fils de deux soldats qui épousèrent, dans la même époque troublée, deux femmes supérieures de même noblesse parlementaire [2] », Mlle des Roys pouvait rappeler Mlle de Sauvagney, Milly évoquer Bouxières. Avec cela, le poète devenu homme politique avait besoin, pour préparer ses discours, même les plus olympiens, de documents terrestres : c'est à l'érudition obligeante de Circourt qu'il avait recours pour nourrir de faits et de textes ses éloquents impromptus. « Circourt, disait-il, est une bibliothèque d'Alexandrie. Je passe ma vie à consulter ses rayons et à deviner ses papyrus [3] ». Il l'appelait aussi une « urne pleine [4] ». Et de fait, on trouve dans les papiers de Circourt des billets de Lamartine demandant

1. Sur la carrière diplomatique de Lamartine, voy. le comte E. Frémy, *Lamartine diplomate*, Paris, 1893, in-18, et Doumic, *Lamartine intime*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1907.

2. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 63. Dernière ressemblance, elles moururent toutes deux au début de 1863. Sur Mme de Lamartine, voy. le livre d'Alexandre (Paris, 1881, in-8).

3. H. de Lacretelle, *op. cit.*, p. 44-45. Il est fait dans ce mot allusion à l'écriture très difficile à déchiffrer de Circourt.

4. Billet non daté. (Papiers de Circourt.)



à la volée des renseignements de toute espèce « pour l'affaire grecque [1] », sur « le droit des neutres...., les règles du blocus réel », en ce qui touche les rapports de la France et de l'Angleterre [2], sur les raisons de l'abolition de l'impôt sur le sel en Angleterre [3], « sur l'inintelligible Germanie », au moment où il « craint la guerre pour l'Europe [4] » ; et, après la chute du pouvoir de Lamartine, ce sont encore d'autres consultations « sur tous les mouvements révolutionnaires notables qui ont eu lieu en Europe après le manifeste pacifique [5] », sur les lieux de déportation [6], plus tard encore sur Michel-Ange [7].

Mais ces courts billets, où Circourt apparaît comme un secrétaire bénévole, ne rendent pas compte de l'intimité des liens qui l'unirent à Lamartine. Il faut pour cela lire les lettres écrites par celui-ci à Circourt. Ces lettres ont un autre intérêt : elles sont peut-être plus utiles pour comprendre l'évolution politique du poète homme d'état que les proclamations et les grandes harangues [8]. Elles rentrent

1. Dans un billet non daté.
2. Non daté.
3. 1846, d'après le timbre de la poste.
4. Non daté. Sans doute de 1848.
5. Daté du 25 avril. Sans doute de 1849.
6. Cette note suggestive, du 16 février 1850, d'après une note au crayon de Circourt, porte :

« Exportation.

« 1° Les déportations anglaises. Sidney.
« 2° La distance des îles Marquises au continent français.
« 3° Aperçu sur Cayenne, la Guyane, Barbé-Marbois, Sannamarie. Statistique de nos déportés alors. Distance de Cayenne.
« 4° Diverses déportations révolutionnaires.
« 5° Observations diverses. Algérie. »

Après 1850, nous ne trouvons plus rien, qu'une demande de prêt de la correspondance échangée entre Bettina d'Arnim et Gœthe, du 24 mars 1859. — Dans les papiers de Circourt, figurent également des billets d'invitation à diner chez les Lamartine, demeurant alors au 31 puis au 43 de la rue de la Ville-l'Évêque.
7. Lettre du secrétaire de Lamartine, Corette, 12 décembre 1868, au sujet d'une citation à mettre dans le *Cours familier de littérature*.
8. Ces lettres sont empruntées aux papiers de Circourt, qui m'ont été

en tous cas, au premier chef, dans le cadre de cette *Introduction* [1], où nous croyons bon de les mettre au jour.

remis par Mme de Lapommeraye, toutes en original. Elles avaient été toutes communiquées à Mlle Valentine de Lamartine, au moment où celle-ci préparait l'édition de la *Correspondance* de son oncle, comme il ressort d'une lettre d'elle à Adolphe de Circourt, du 26 mai 1874, où elle disait : « Il me semblerait que mon recueil ne serait pas complet, s'il ne contenait pas avec votre nom une marque de l'amitié si particulière que mon oncle avait pour vous ». Et cependant le recueil n'est pas complet ; plusieurs des lettres à Circourt n'ont pas été imprimées dans la *Correspondance*, dont six volumes in-8 ont paru de 1873 à 1875, le dernier atteignant seulement l'année 1852. L'épistolier de Lamartine est d'ailleurs loin d'être constitué : on a publié dans le *Journal des Débats* une lettre intéressante de Lamartine à M. Charles Nodier, du 23 octobre 1861 ; on trouve des lettres curieuses dans le livre de M. de Chamborant de Périssat, *Lamartine inconnu*, Paris, 1891, in-8. Ce dernier personnage a été en relation avec Adolphe de Circourt. Sur Valentine de Lamartine, voy., sous ce titre, le livre de Mme É. Ollivier, Paris, 1908, in-18. — Les lettres de Lamartine sont écrites en général de Saint-Point : combien de conversations non enregistrées ont dû avoir lieu entre ces deux hommes à Paris et hors Paris !

1. Moins directement intéressantes sont les lettres de Lamartine à Mme de Circourt, dont une seule, du 29 octobre 1845, avait été publiée dans la *Correspondance*, t. VI, p. 177-178, mais qui cependant méritent d'accompagner à cette place les lettres au mari. Les voici donc dans leur ordre chronologique :

I. [1846 [a]]. — « Madame la Comtesse,

« Vous avez accoutumé les habitants de Saint-Point à tant de reconnaissance qu'ils veulent vous en devoir une de plus et qu'ils me prient à l'unanimité de la solliciter de vous. C'est un congé le plus long possible qu'il nous faut pour M. de Circourt.

« Il menace de nous quitter à peine arrivé. Nous avons besoin de lui pour penser, pour écrire, pour parler, pour charmer les longues heures des soirées qui s'allongent, pour retrouver sa conversation, la verve et le feu qui se pensent ou qui s'éteignent dans la solitude de l'esprit. Voyons, dites oui, et puisque vous nous privez cette année de cette société si facile, si vivante, si cordiale qui nous ravissait l'année dernière, donnez-nous deux fois celui qui est chargé de vous suppléer cette année. Mais rien ne vous supplée ici, si ce n'est votre souvenir toujours soutenu et ravivé par les regrets de toute la maison.

« Nous menons la vie sauvage que vous savez. Des bois, des chevaux, des chiens, des sabots, des soirées de lecture finissant par le sommeil de dix heures, la vie de paysan avec des pensées de salon. Vous avez bien voulu vous plier l'année dernière à cette rusticité avec une grâce qui excluait le sentiment de l'effort. Voilà pourquoi on vous aime tant ici et on espère tant vous y revoir.

« Circourt vous aura envoyé *nos* articles. Les a-t-on lus à Paris ? Et que

a. Il est question dans cette lettre des mariages espagnols.



Le 14 décembre 1830, quelque temps après son mariage, Circourt recevait la lettre suivante de Lamar-

dit-on du dernier sur l'affaire espagnole ? Nous disons, nous, que le roi fait épouser la guerre civile à son fils et que la France paiera la dot.

« Mille respectueux attachements. »

II. [1857 [a]]. — « Madame,

« Après avoir bien réfléchi au sentiment que m'inspire M. de Circourt, je n'en trouve qu'un, et il est exprimé par ce seul mot que je vous demande d'inscrire sous mon nom sur le buste :

« Altitudo !

« Ce mot veut dire hauteur ou profondeur au gré de celui qui lit. Les deux sens s'appliquent également à cette prodigieuse *Tête*, ou plutôt à ce *Cosmos* que Dieu a placé sur les épaules de cet Atlas de la science.

« J'aurais voulu aller l'inscrire de mes propres mains sous vos yeux, mais vous refusez les pèlerinages. Vous n'en êtes pas moins une des saintes que j'admire et que je vénère le plus parmi les profanes.

« Mes respects et à l'instant [?] nous partons. »

III. 21 août 1859. — « Madame la Comtesse,

« Le mot arrive trop tard, nous sommes tristement à Saint-Point, occupés comme Jephté à pleurer sur les collines ; je regrette doublement les Bruyères pour vous et pour la charmante hôtesse que Berlin vous prête et que nous avons assez entrevue pour ne jamais l'oublier.

« Dites-le-lui, et renouvelez-lui l'expression de mon admiration accrue à chaque nouvelle lettre pour une famille dont sont sorties les dernières lettres de Bettina d'Arnim. Je sais que la fille est encore le chef-d'œuvre de la mère.

« On dit que le temps nous guérit pendant qu'il nous tue ; nous sommes moins tristes si nous vous savons plus heureuse.

« Mille vœux pour votre complète restauration, mille amitiés à M. de Circourt, mille respectueux souvenirs *à celle qui a vécu avec la rose*, comme dit Hafiz, et qui en conserve et augmente le parfum en Allemagne, bien qu'il n'y ait plus de Gœthe pour le respirer. »

Le poète dédia à la comtesse de Circourt les vers suivants, datés du 16 octobre 1846, et qui ont une valeur politique évidente :

Ainsi quand le navire aux épaisses murailles,
Qui porte un peuple entier bercé dans ses entrailles,
Sillonne au point du jour l'océan sans chemin,
L'astronome chargé d'orienter la voile
Monte au sommet des mâts où palpite la toile,
Et promenant ses yeux de la vague à l'étoile,
Se dit : « Nous serons là demain ! »

Puis quand il a tracé sa route sur la hune.
Et de ses compagnons présagé la fortune,
Voyant dans sa pensée un rivage surgir,

a. Timbre de l'enveloppe.

tine, retiré dans ses terres à la suite de sa démission [1] :

Vous m'aurez cru négligent, Monsieur, je n'étais que malade. Depuis trois semaines, je suis dans mon lit, retenu par une forte indisposition et ne pouvant jusqu'à ce moment tenir une plume.

Je savais votre bonheur et j'y prenais part, je suis plus heureux encore de l'apprendre par vous. M. de Tourguenief ne m'avait rien laissé ignorer des admirables qualités de la personne dont vous n'osez [?] faire l'éloge. Le peu de moments que j'ai passés près de vous a suffi pour me rendre vraisemblables toutes les prévisions de l'amitié et toutes les vôtres.

Nous sommes à la campagne pour toujours, si nous avons un toujours. Nous y sommes tranquilles et heureux, si la guerre ne vient tout compromettre. Nous sommes décidés à la repousser énergiquement, car nous pensons bien que l'Europe ne viendra pas de si loin pour nous faire une visite de politesse avec une restauration nouvelle dans la main. L'intérieur va mieux qu'on ne le pense dehors. Les peuples ont réellement fait un pas depuis quarante ans.

Je vous remercie de vos offres obligeantes. J'aurai peut-être à en profiter dans quelque temps. Je vous en demanderai la permission quelques jours d'avance.

Souvenez-vous de moi et parlez-en à M[me] de Circourt. Je sais la faveur qu'elle accorde aux ouvrages, et j'espère un jour lui demander un peu d'amitié pour l'auteur.

LAMARTINE.

Au château de Saint-Point, par Mâcon, 10 décembre.

J'ai donné ma démission.

Mais les relations entre les deux hommes ne se préci-

Il descend sur le pont où l'équipage roule,
Met la main au cordage et lutte avec la houle.
Il faut se séparer pour penser de la foule,
Et s'y confondre pour agir !

1. Sur cette démission, voy. P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, Paris, 1903, in-8, p. 13. La lettre de démission est dans la *Correspond.*, t. IV, p. 439.

sèrent que lorsque Lamartine fut entré à la Chambre [1], et qu'Adolphe de Circourt, fixé davantage à Paris, fut devenu un de ses conseillers, surtout à partir de 1840. Aussi les lettres de cette époque ont-elles une grande valeur politique et psychologique.

Saint-Point, 3 septembre 1840.

Monsieur et cher ami,

Je ne veux pas qu'une si *belle* [2] lettre reste sans réponse, et cependant après l'avoir lue et relue déjà trois fois, je ne puis vous dire que *merci* et *admiration*. Il est impossible selon moi qu'un homme *pensant si haut* et *écrivant si fort* reste en dehors des affaires de son pays, c'est-à-dire du monde. Que n'y êtes-vous bientôt ? Mais il faut y venir. Nous serons *deux*.

J'ai perdu mon père il y a six jours. Je l'aimais comme un père et comme mon enfant. Il en avait le charme et le respect à la fois. Je me sens plus *seul* que jamais ici-bas. Qu'y faire? Jouer sa tête contre une idée. Une tête n'est bonne qu'à cela. Je vous écris encore en larmes que chaque circonstance renouvellent [*sic*].

Je me sens tout à coup comme guéri ou du moins très soulagé de cette horrible névralgie d'un an, et cela sans eaux ni remèdes. Si cela continue si bien, je redeviendrai capable d'action. Hélas ! elle ne manque pas. Je vous enverrai dans quelques jours un deuxième article plus vulgaire contre le ministère sur l'Orient.

Mille respectueux hommages à Mme de Circourt et tout à vous.

LAMARTINE.

Le 6 septembre 1842, il remerciait Circourt d'avoir collaboré à la préparation du discours sur la loi de ré-

1. Il fut élu député du Nord le 7 janvier 1833. La meilleure étude d'ensemble sur la politique de Lamartine est celle de [Ronchaud], comme Introduction au *Choix de discours et écrits politiques de Lamartine*, publiés en 1878 par la Société propriétaire des œuvres (Paris, 1878, 2 in-18). Y joindre É. Deschanel, *Lamartine*, Paris, 1893, 2 in-18, particulièrement le t. II.

2. Le texte souligné l'a été par Lamartine.

gence [1], qui, pour lui, marquait le début de sa « vraie carrière politique », le commencement d'une « opposition.... affirmative et gouvernementale », et il demandait à son ami d'entrer à ses côtés à la Chambre [2]. Le 18 décembre de la même année, il sollicitait « vingt ou trente pages nourries de citations et de preuves » sur la traite, de façon à parler sérieusement du droit de visite [3]; il devait utiliser sans profit le travail préparé par Circourt, puisque, au début de l'année 1843, il écrivait :

Monsieur,

J'avais la même pensée que vous, lorsqu'on m'annonce une occasion bien plus naturelle. C'est la loi sur l'émancipation des noirs qu'on va nous apporter [4]. Cela est moins *cherché* et meilleur.

J'ai été heureux et malheureux. Malheureux de n'avoir pu confesser ma foi et faire honte à mon pays de sa turpitude, heureux de cette impossibilité physique et de force majeure qui m'a chassé de la tribune sans pouvoir être entendu, parce que l'opinion publique me reste attachée quelques jours de plus. Mais en conscience, mon sacrifice était fait, et je n'estimais cette puérile popularité que pour la sacrifier tout de suite. J'étais allé à la Chambre fermement résolu à faire mon discours. Voilà trois fois que la Providence me prend à la gorge et m'empêche de m'immoler sur cette affaire.

Je vous renvoie avec un million de remerciements l'admirable travail que vous m'avez prêté. Voilà vos armes ! ne les brisez pas. Écrivez quelque chose. Dans peu de jours, je les

1. Sur cette affaire, voy. les *Souvenirs* de Circourt, t. I, p. 58, n. 2. Le discours de Lamartine est du 18 août 1842 (*Choix de discours*, t. II, p. 30 et seq.).

2. *Correspondance*, t. VI, p. 20-21.

3. *Ibid.*, p. 45-47.

4. C'est la seconde République seulement qui abolit l'esclavage. Mais l'action de Lamartine dans ce sens est à noter, non seulement dans la Chambre censitaire, mais en dehors, car il prononça, les 10 février 1840 et 10 mars 1842, des discours importants sur la question dans des réunions philanthropiques (*Choix de discours*, t. I, p. 258 et seq.; t. II, p. 20 et seq.).



reprendrai moi-même pour une cause supérieure à notre vile politique.

Mille amitiés. LAMARTINE.

3 février 1843.

Mais les soucis de la vie privée ramenaient trop souvent sur terre l'adversaire olympien du ministère Guizot [1], le créateur du parti social, et il l'avouait tristement, avec une pointe d'espérance cependant, à la fin de la même année :

Monsieur,

Votre lettre est admirable de sens et d'amitié. J'approuve l'un et je sens vivement l'autre. Oui, je devrais être à mon poste les premières semaines, mais il n'y a pas de raisonnement contre l'impossible. Je ne puis pas. Des charges de famille énormes anciennement et légèrement encourues, des faillites successives et des remboursements inattendus et pressants exigent présence, travail et sollicitude sur les lieux. Je ne peux partir en laissant des affaires menaçantes. J'attends d'avoir trouvé quelques sommes à la recherche desquelles je suis depuis deux mois. J'approche du but, mais je ne le touche pas encore tout à fait. Je vends Saint-Point et d'autres terres. Je fais les efforts extrêmes pour tenir bon à la Chambre. Auriez-vous par hasard, parmi vos connaissances russes à Paris, quelqu'un qui voulût prendre mon logement ? Je cherche un petit logement de 2,000 fr. au plus à la place de mon hôtel. Si vous savez un amateur, indiquez-le-moi. Je ne m'occupe plus de polémique et peu d'histoire. Tout mon temps est aux nécessités de situation.

Je vois exactement comme vous où nous allons. Je mettrais volontiers ma tête sous la roue, mais personne ne m'aide. Le pays légal est usé, l'autre est perverti. Les idées sont seules. Mais je me trompe ; Dieu est avec elles, et c'est encore avec elles que les hommes de cœur doivent rester. Je suis heu-

1. Sur les finances de Lamartine, voy. en particulier le livre cité d'H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, passim. Voy. plus loin, p. XLVIII, n. 3, LXXVII, n. 3.

reux de vous sentir là. Nous sommes frères d'esprit comme d'âme.

Adieu et attachement. LAMARTINE.

25 décembre 1843.

C'est sans doute de la même période qu'est la lettre suivante, non datée, et qui marque éloquemment la communauté de vues des deux hommes.

Monsieur et ami, dans les pas difficiles vous me tendez toujours la main ! je la serre et je la bénis.

Celui-ci est un des plus pénibles. Mais je le voyais de loin et j'y étais complètement préparé ! Hélas ! cela n'empêche pas de trébucher et d'accuser les sévérités d'une destinée que le devoir et la raison commandent de louer et d'accepter toujours. Votre voix néanmoins est une consolation qu'elle me ménageait, et je l'en remercie. J'étais allé en Suisse pour affaires nécessaires et pour quelques jours. Je croyais le jour suprême plus éloigné. Il était sur nous.

Ma santé, à laquelle vous vous intéressez si cordialement, ne se ressent pas pour le moment de cette nouvelle atteinte au cœur. Dieu mesure l'insensibilité aux angoisses qu'il multiplie. Je ne me sens de malade que les nerfs. L'esprit et le cœur sont trop jeunes peut-être. Ils auraient la puissance de vivre plusieurs vies pareilles. Je ne songe à me retirer de la Chambre que dans le cas où ma fortune débordée par les charges au-dessus de mes forces m'en ferait non pas un conseil, mais une loi absolue. Le possible est le signe du devoir. Au delà commence la résignation. J'y suis fait de bonne heure.

Je n'ai pas d'école ? Vous dites cela et vous vivez ! ! Nous sommes, vous et moi, et bon nombre d'hommes dévoués aux idées, instruments de Dieu, de l'école impérissable du mieux moral et social. Que Dieu nous retire de la scène et du monde, son flambeau n'en brillera pas moins en d'autres mains ! Remercions-le seulement de l'avoir mis quelques jours dans les nôtres. Qu'il éclaire ou non notre mémoire, il ne s'éteindra pas pour l'humanité.

J'espère que votre santé se repose et se fortifie aussi pour



venir à votre heure lutter et vaincre sur ce triste champ de bataille de la politique. Dieu ne vous a pas donné en vain cette belle et noble intelligence que vous avez ornée de tout ce qu'une pensée d'homme peut contenir! Le jour viendra de la répandre, et je ne fais que vous préparer le vase, hélas! souvent fuyant où vous aurez à verser vos trésors.

Je retourne en Suisse pour mes affaires interrompues quelques jours, et je reviens ici pour le conseil général. Je voudrais bien vous y dire à l'ombre ce que mon cœur vous dit et ce que ma plume fatiguée vous dit si imparfaitement. Mme de Lamartine et M. de Joanne [?], M. de Champeaux s'unissent à moi pour vous adresser amitiés, souvenirs et respects à Mme de Circourt.

Tout à vous de cœur. LAMARTINE.

Le conseiller fidèle nourrissait cependant Lamartine d'idées de paix européenne, et Lamartine, sincèrement, affirmait qu'il ne songeait pas à la popularité de la foule [1]. La similitude des vues cimentait l'amitié des hommes : « Cela me ravit de sentir battre mon cœur dans une autre poitrine », disait Lamartine, qui s'oriente de plus en plus vers la révolution, mais doute de la France :

Ce pays est mort. Rien ne peut le galvaniser qu'une crise. Comme honnête homme, je la redoute; comme philosophe, je la désire.... Pays sans courage et sans vertu, admirable parterre pour les apostats politiques [2].

La crise prévue approche, et ce sont, en 1847, deux belles lettres, l'une écrite en dix jours, toutes deux pleines de choses, pleines en particulier de la foi pacifique qui animera le prochain ministre des affaires étrangères :

Saint-Point, 2 août 1847.

Mon cher Circourt, je trouve en passant ici votre dernière bonne et grande lettre sur toutes choses. Je profite d'un mo-

1. Lettre du 29 octobre 1844, *Correspondance*, t. VI, p. 144-145.
2. Lettre du 7 juillet 1845, *ibid.*, p. 167-168.

[redacted]

ment où l'on selle mes chevaux pour vous remercier d'esprit et de cœur. Je vois avec vos yeux l'Allemagne et tous les pays que vous voyez tour à tour [1]. Quant à la France, je la vois de très près et, je crois, très juste. J'ai pour juger ses dispositions intimes des symptômes qui ne trompent pas. Ce sont les vingt lettres d'*inconnus* ou d'*anonymes* qui m'arrivent par vingt-quatre heures. Il m'est aisé ainsi de tâter le pouls du pays et de dire sa maladie ou sa santé. On est las de cette réaction stupide qui dure depuis le 18 brumaire contre les idées, la philosophie, la politique du XVIII[e] siècle. Il y a une aspiration sourde et honteuse encore vers la vérité et la liberté des intelligences. Mais avant un an ou deux, cette aspiration fortement et franchement articulée par nous deviendra une passion qui redressera la marche de l'esprit français ou qui abandonnera les chefs du gouvernement pour en choisir d'autres. Voilà ce que je *pressens* avec l'évidence d'un fait accompli. Le succès des livres qui reprennent en sous-ordre l'œuvre répudiée de 1789 [2], et la passion qui soufflait dans six mille âmes réunies sans s'être entendues au banquet de Mâcon [3] en sont pour moi une preuve de plus. Dieu, depuis trente ans, semblait combattre contre lui-même, il daignera enfin aider ceux qui veulent travailler pour lui. J'espère que vous aurez jugé que j'ai déployé juste autant du drapeau des idées modernes que le vent naissant le permettait. Cependant, l'orage m'a empêché d'entrer à fond dans le discours que j'avais médité. Vous n'en avez eu que la sauce détrempée par la pluie.

Tout ce que vous dites de l'Allemagne et de ses dispositions envers nous doit être la vérité même, car c'est ce que

1. Allusion au travail de Circourt publié dans la *Bibliothèque universelle* de Genève sur un voyage en Russie et en Allemagne, en 1847.

2. Allusion à la publication des *Girondins*. Voy. les *Souvenirs* de Circourt, t. I, p. 72, n. 1. On sait que Lamartine, revenu plus tard au légitimisme, devait éloquemment désavouer son œuvre dans sa *Critique* (*Cours familier de littérature*, t. XII et XIII).

3. Banquet donné en l'honneur justement de la publication des *Girondins*, et où il parla au milieu d'un orage dont Doudan disait : « Le tonnerre a dû se retirer tout mouillé et bien attrapé d'avoir trouvé son maître » (*Mél. et lettres*, t. II, p. 42, cité par P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, p. 127, n. 1).

nous avons mérité. Mais si la France, répondant à nos idées, répudie à haute voix, comme nous le faisons, l'esprit stupide des conquêtes territoriales pour arborer énergiquement le drapeau de la révolution morale, politique, religieuse, etc., pensez-vous que les sympathies qu'elle soulevait il y a cinquante-cinq ans au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées ne lui reviendront pas ? Est-ce que l'esprit divin, latent dans tout l'univers, n'a pas besoin d'un foyer commun ou d'un *cratère* de vérités? Pour moi, cela est évident. Le feu couve : si vous fermez une bouche à Paris, elle s'ouvre à Rome ; il y a une immense vérité en souffrance dans l'âme du monde comme à la fin du paganisme. Cette vérité, c'est la raison humaine. C'est aux hommes politiques sérieux de le comprendre et de passer de son côté contre les serviteurs de cœur, de corps et d'esprit, qui ont assez vécu. Les peuples, plus désintéressés que les aristocraties, viendront à eux à ce signe, et s'enrôleront d'abord de vœux, puis de fait sous les drapeaux de cette rénovation rationnelle, spiritualiste, religieuse, sociale et politique qui souffle de partout! Voilà l'œuvre! Nous sommes de pauvres précurseurs, de courageux soldats, Dieu en est le chef et le promoteur. Il nous demande d'abord le martyre du respect humain. Il faut le lui donner généreusement, et peut-être en récompense nous donnera-t-il un jour le martyre de notre sang. Adieu, l'heure vole avec vous. Cachez ces lignes à M[me] de Circourt, si elles doivent la scandaliser, et aimez-nous. Nous partons demain pour Marseille, Naples, Palerme, et qui sait? A. DE LAMARTINE.

12 août 1847. Saint-Point.

Et plus tard, au sein d'une oasis littéraire :

Monceau, 30 novembre 1847.

Monsieur et excellent oracle, vos lettres retombent de plus en plus dans le courant de mes propres idées. Soyez sûr que nous nous entendons sur la suite. La Providence est du côté des majorités, comme vous voyez. C'était une Vendée. Les Vendées sont épiques, mais non politiques. Ce sont les flambeaux funéraires des idées qui s'ensevelissent dans le sang, comme elles y sont malheureusement nées. On parle maintenant d'un congrès. Vous savez que c'est ce que nous deman-

dons nous-mêmes pour la Suisse [1]. Si le gouvernement l'obtient, il aura selon moi un succès réel, et quand l'heure viendra, je ne lui ferai pas opposition sur ce fait. Il faut être sincère et conséquent avant tout.

Mais en ce moment, malgré mes invitations à la présidence de trente-neuf banquets [2], je ne suis que d'une oreille à la politique. J'écris mon Werther : une œuvre toute de passion, intitulée *Raphaël, pages de la vingtième année*. C'est l'amour éthéré et pur de cet âge, conservé dans un vase fermé. Je l'ouvre pour moi et pour les jeunes cœurs qui y reconnaîtront leurs propres martyres et leurs propres délices. C'est un petit volume. Il sera fini dans huit jours. Je crois que de tout ce que j'ai écrit en vers ou en prose, c'est ce qui brûle le plus de feu sans fumée. J'en ai lu beaucoup à mes amis. Ils sont unanimes. Cela paraîtra au printemps. C'est de saison.

Nous sommes ici dans les dîners, les bals, les fêtes d'une année qui finit dans le plaisir. Mais avant le soir, il y a le matin, et je veille quand tout dort autour de moi.

Parlez de notre respectueux attachement à Mme la duchesse et aussi le duc de Ranzau. Dites-leur que *Raphaël* [3] me fera pardonner par eux les *Girondins*.

Adieu et amitiés. A. DE LAMARTINE.

M. Ronchaud [4] est ici faisant un drame superbe [5].

1. Voy. p. 1, n. 1.
2. Il s'agit des banquets réformistes qui préparèrent la révolution de février.
3. C'est la dernière œuvre originale de Lamartine en littérature, vivement critiquée par Saint-Beuve dans les *Causeries du lundi* (t. I, p. 63-78).
4. Sur Ronchaud, voy. p. xxx, n. 1.
5. Quatre lettres non datées de Lamartine, et ne contenant pas d'éléments de datation, — les trois premières antérieures, en tout cas, à 1848, — sont assez peu importantes pour n'être reproduites qu'en note :

I. — « Non, les lettres comme celles-là ne sont pas communes sous ma main. Vous êtes la voix de l'intelligence s'exprimant par celle de l'amitié et disant ces choses qui rafraîchissent et encouragent le lutteur souvent renversé. Je vois, au reste, la situation comme vous. Je suis heureux d'avoir un écho dans votre cœur. — A revoir. »

II. — « Votre mot me console ; nul ne comprend mieux, selon moi, l'exacte situation des personnes et des choses que votre billet ne les exprime. Venez-en causer et surtout venez dans cette Chambre élever ce



Conseiller écouté de Lamartine, en communauté de pensées avec lui, Adolphe de Circourt avait, son légitimisme à part, tous les titres pour être choisi par le nouveau ministre des affaires étrangères comme chargé d'une mission en Allemagne, toute en faveur de la paix. On a dit ce que cette mission apporta à Circourt d'ennuis et de dégoûts, et comment elle faillit modifier entièrement ses relations avec Lamartine [1]. Il ne fit rien sans doute contre l'homme d'état déchu, qui avait fait appel à sa confiance et à sa loyauté, — ni démarche, ni écrit; même dans l'entourage de Lamartine, on sut ne pas attribuer à Circourt les calomnies lancées par le journal *la Mode* [2], et que d'aucuns, tant les circonstances y cadraient, lui attribuèrent, comme il ressort de la lettre suivante du comte de Champeaux à Circourt :

niveau moral, politique, intellectuel, que je puis bien indiquer mais que je ne puis atteindre. — Tout à vous de cœur. »

III. — « Je viens de lire. C'est une admirable étude [a]. Publiez-la au nom du bien public ; ce pays-ci ne sait rien, c'est là son plus grand tort. Faites-lui de la lumière. Il ne demande pas mieux que d'avoir de la raison. Je me recommande à vous si vous imprimez cela. Je ne crois pas comme vous l'Angleterre à son déclin. Elle a la condition de grandir toujours ou de mourir, et elle a la vertu d'associer sa grandeur à celle du monde moral. Hosanna !

IV. — « J'ai reçu ; j'ai lu ; j'ai été ému : En vente, ce beau livre compléterait les miens en les commentant [b]. Quant à l'auteur, vous le traitez en ami et non en critique. Votre main si ferme pour l'histoire devient douce pour l'historien.

« Je veux vous dire seulement ces deux mots de reconnaissance, car je pars demain pour Paris. J'espère y voir Mme de Circourt et vous aux Bruyères. J'y vais pour affaires et pour six jours. Et seul....

« A vous de cœur et d'esprit.

« 22 août, Saint-Point. »

1. Voy. p. XVII.

2. Ce journal, ardemment légitimiste, est connu pour avoir fait contre Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe, une ardente campagne entre 1840 et 1848. Voy. à ce sujet R. Arnauld, *Adélaïde d'Orléans*, Paris, 1908, in-8.

a. Allusion à l'étude manuscrite de Circourt sur la politique de l'Angleterre au point de vue de ses alliances.

b. Je ne sais à quoi Lamartine fait allusion. Peut-être à l'étude sur Lamartine (voy. p. XXII).

Paris, 30 novembre 1848.

Je veux d'abord vous remercier de votre lettre, mon cher ami ; elle m'a fait d'autant plus de plaisir que je commençais à craindre l'oubli de votre part et que je m'en affligeais sincèrement.

On vous a dit vrai sur l'article de *la Mode* [1], et je soupçonne

1. Cet article de la *Mode* est du 14 septembre 1848. Le titre de la collection est *Profils républicains*, et la collection s'ouvre par un portrait de Marrast. L'article sur Lamartine (p. 565-572) contient le passage suivant, qui s'applique évidemment à Circourt :

« Quelques années avant la révolution de février, M. de Lamartine, alors chef du parti conservateur de la Chambre des députés, avait rencontré dans le monde et bientôt reçu chez lui un homme d'un caractère honorable, qui joignait à un esprit des plus distingués un prodigieux savoir acquis et l'intelligence naturelle des affaires. Le poète, à cette époque, songeait déjà à se faire historien, et il n'eut pas causé deux fois dans l'embrasure d'une fenêtre avec M. de C...., qu'il avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer de cette nouvelle relation. Insensiblement, M. de C.... devint l'habitué de M. de Lamartine à Paris, puis son hôte à la campagne. Il l'aidait dans ses recherches, le guidait dans le choix des sources où il lui fallait puiser, rassemblait les matériaux dont il avait besoin, enfin il s'était transformé en bibliothèque portative toujours ouverte pour le grand homme. Traités de paix et de guerre, mystères de la diplomatie, histoire des peuples et des races royales, chronique de cours, géographie, théologie, philosophie, tout ce que M. de Lamartine avait dédaigné d'apprendre, M. de C.... le savait; au besoin, le second eût dit au premier combien il y avait de fautes de français dans *Jocelyn* et de mauvais vers dans la *Chute d'un ange*. Tout cela se logeait, tant bien que mal, dans la tête de l'illustre élève; mais enfin la bonne volonté du maître était complète et sa patience infatigable. *L'Histoire des Girondins* se fit avec cette marquetterie. Quand il s'agit de corriger les épreuves, M. de Lamartine, qui fait moins de cas de Noël et Chapsal que de Robespierre, appela encore à son aide M. de C...., dont la tête encyclopédique contenait aussi plus d'une grammaire, et l'ouvrage fut mis au net. Ce sont de ces services qu'on n'oublie pas quand une fois on se décide à les pardonner. La révolution de février arriva, et M. de Lamartine reconnaissant se hâta d'envoyer en mission à Berlin M. de C...., lequel se conduisit fort honorablement, comme on devait s'y attendre. Ce poste n'était que provisoire. M. Emmanuel Arago, d'ailleurs, le convoitait. Il fallut pourvoir autrement M. de C...., et un beau matin *le Moniteur* annonça qu'il était nommé ministre plénipotentiaire de la République française près du gouvernement des États-Unis. M. de Lamartine, en faisant cette nomination, n'avait point songé que M. Bastide, qu'il ne regardait que comme son commis aux Affaires étrangères, pourrait bien ne pas la ratifier. Ce fut cependant ce qui arriva. *Le Moniteur* se démentit lui-même; il en avait bien le droit, en sa qualité d'organe officiel du pouvoir. M. de C.... était révoqué. Son

fort son auteur pseudonyme de vous l'avoir attribué; mais au premier mot, et avant d'avoir lu cet article, j'ai très positivement affirmé qu'il ne venait de vous ni directement ni indirectement, ce recueil de calomnies étant indigne de votre talent et de votre caractère. Après lecture, il ne pouvait rester aucun doute *à personne*. Figurez-vous un ignoble pamphlet dans une série de pamphlets tous plus sales les uns que les autres, intitulés *Profils révolutionnaires* et signés *Ashverus*.

Ceux qui vous accusaient n'en avaient pas lu un mot, comme vous pouvez le croire. Deux lignes ont suffi pour désabuser les plus prévenus. Vous pouvez être parfaitement tranquille de ce côté; ni M. ni M[me] de L[amartine] ne vous en croient l'auteur. Ils n'ont pas lu l'article.

Il est difficile de discuter par lettres les points délicats de la politique; mais d'après ce que vous me dites du 16 août, il semble que vous oubliez le 23, jour des élections. A six jours de distance, il était impossible de faire un coup d'État. S'il y a eu faute, c'est plutôt le 7 mai [1]; mais Dieu seul le sait, selon moi. Toujours est-il que l'avenir est bien sombre et ce ne sera ni Cav[aignac] ni Louis-Napoléon qui nous tireront du gâchis où nous sommes, et je vous félicite sincèrement de n'être pas dans cette *boutique*. Quant à moi, je me réjouis plus que jamais de n'avoir pas accepté le poste de ministre que M. de L. m'avait offert avec insistance. De ce côté, je trouve que tout est pour le mieux.

....J'en conviens, toutes les apparences sont en faveur de la période militaire révolutionnaire, et cependant j'espère encore que nous y échapperons. Dans tous les cas, je suis de votre avis : j'aime mieux le sabre que le poignard. Dieu aidant,

protecteur, son ami, jeta feu et flammes, jura que si on ne révoquait pas la révocation, il abandonnerait la République à son malheureux sort. M. Bastide tint bon, et M. de Lamartine n'abandonna que M. de C...., dont l'unique tort avait été [de] ne pas se montrer assez Polonais pour un Français pendant son séjour à Berlin. Cette petite.... faiblesse a passé inaperçue au milieu des grandes; mais comme deux ou trois cents personnes la connaissent, nous ne nous faisons pas scrupule de la révéler » (p. 569-570).

1. Le jour où Lamartine rendit compte à l'Assemblée constituante de l'œuvre du Gouvernement provisoire.

nous n'aurons peut-être ni l'un ni l'autre, et Louis Bonaparte, dont nous sommes fortement menacés en ce moment, semble préférer l'idée, si ce n'est par lui, du moins par autrui. Ses démarches pressantes et continuelles sont là pour le prouver.

Dans la question du moment, celle de la présidence, le parti légitimiste est divisé comme toujours. Les gros bonnets, ceux qui sont *torys* avant tout, voteront pour le général Cav[aignac]. Les *habiles* voteront pour L. B., pour le détruire ensuite. Les disciplinés attendent encore le mot d'ordre, et l'attendront, je crois, longtemps. Quant à la portion honnête et consciencieuse, elle s'abstiendra et je ferais comme elle, si M. de L. n'était pas là. Je ne puis blâmer le parti que vous avez pris : peut-être est-il le plus sage; mais je le déplore, puisqu'il nous prive de vous et de Mme de Circourt pour un temps indéfini, et vous êtes l'un et l'autre du très petit nombre de ceux qui laissent après eux un vide qui ne saurait être comblé.

Adieu, adieu. Mes meilleures et mes plus respectueuses amitiés à Mme de Circourt. A vous de cœur.

F. DE CHAMPEAUX.

Les Lamartine se portent assez bien. Ils sont ici depuis samedi.

Quant à Lamartine, il n'avait pas cessé, toute l'année 1848, de couvrir le représentant de la France à Berlin, le défendant à l'Assemblée [1], au Comité des affaires étrangères [2], faisant enfin de lui le plus vif éloge dans son *Histoire de la révolution de 1848* [3]. D'autre part, il eut à

1. Voy. p. LXXXII-LXXXIII.
2. Voy. p. LXXXIII-LXXXIV.
3. « Cet homme, peu connu jusque-là hors du monde aristocratique, littéraire et savant, se nommait M. de Circourt ; il avait servi sous la Restauration dans la diplomatie ; la révolution de juillet l'avait rejeté dans l'isolement et dans l'opposition, plus près du légitimisme que de la démocratie ; il avait profité de ces années pour se livrer à des études qui auraient absorbé plusieurs vies d'hommes et qui n'étaient que des distractions de la sienne : langues, races, géographie, philosophie, voyages, constitutions, religions des peuples, depuis l'enfance du monde jusqu'à nos jours, depuis le Thibet jusqu'aux Alpes, il avait tout incorporé en



se justifier du mieux qu'il put contre les réquisitoires très vifs dressés par Circourt, non pas dans les journaux, comme on l'avait cru, mais dans des lettres particulières que nous n'avons malheureusement plus. Celles de Lamartine sont pressantes. Dans l'une, il proteste contre « les reproches injustes et les accusations aveugles ou habiles » portées contre lui, il consent à ne plus compter beaucoup parmi ceux qui gouvernent la France, il consent à aimer Cavaignac, « licteur nécessaire de la République », tout en escomptant un retour d'opinion dont il bénéficiera [1]; dans l'autre, il répond, contre Circourt, de l'avenir de la République, même compromise par « la coalition perverse et stupide des Thiers et des Cavaignac », seule défense de l'ordre social, seul rempart contre la dictature [2]. Encore en 1850, il croit possible le maintien de la République « honnête et modérée », alors qu'il a « abdiqué tout avenir », qu'il s'est « fait laboureur et philosophe sur le soir de sa vie » [3]; même en 1851, il

lui, tout réfléchi, tout retenu; on pouvait l'interroger sur l'universalité des faits ou des idées dont se compose le monde, sans qu'il eût besoin pour répondre d'interroger d'autres livres que sa mémoire ; étendue, surface et profondeur immense des notions, dont jamais on ne rencontrait le fond ni les limites ; mappemonde vivante des connaissances humaines ; homme où tout était tête et dont la tête était à la hauteur de toutes les vérités ; impartial du reste, indifférent entre les systèmes comme un être qui ne serait qu'intelligence et qui ne tiendrait à la nature humaine que par le regard et par la curiosité » (t. II, p. 114). Et, après avoir montré l'influence que, par ses relations et sa femme, il pouvait avoir à Berlin, Lamartine conclut : « M. de Circourt, sans être républicain de cœur, était assez frappé des grands horizons qu'une république française, éclose du génie progressif et pacifique de la France nouvelle, pouvait ouvrir à l'esprit humain, pour la saluer et la servir. Il comprenait comme Lamartine que la liberté avait besoin de paix et que la paix était à Berlin et à Londres ». — Il est à noter que Lamartine n'a fait que reprendre ces éloges dans ses *Mémoires politiques* (l. XVI, t. XXXIX des *Œuvres complètes*, p. 158-159).

1. *Correspondance*, t. VI, p. 323-325. Non datée.
2. *Ibid.*, p. 326-327. Non datée.
3. *Ibid.*, p. 411-413. Lettre du 25 août 1850.

ne fait que noter, sans désespérer, les difficultés grandissantes :

13 avril 1851.

Mon cher Circourt,

....J'ai reçu votre lettre critique. Je ne nie rien des difficultés. Mais il faut se sauver par la démocratie difficile ou périr par la monarchie impossible.

LAMARTINE.

Après le coup d'État, les lettres de Lamartine à Circourt ne sont plus que de courts billets, d'où, comme de la France, la politique est presque absente [1]. Lamartine, pris par les durs travaux d'une littérature alimentaire, Circourt, voyageant par tous les chemins d'Europe, ne se tiennent plus que par les frêles liens d'une correspondance qui s'étiole, par ceux aussi de souvenirs communs, également tristes, et où de nouvelles tristesses viendront encore tomber. Voici ces lettres :

Saint-Point, 16 septembre 1852.

Une halte de vous dans notre désert sera toujours une bienvenue. Un peu de vie dans la mort.

Mme de Lamartine est très souffrante, moi énervé de travail et de veilles.

Nous serons, je crois, à Saint-Point jusqu'au 30, et ensuite à Monceau.

A revoir donc. La langue écrit plus vite que la main.

LAMARTINE.

(Répondez-moi sur votre route.)

Puis, le 14 novembre suivant :

Merci des éloges et surtout des corrections. Elles seront faites à la première occasion. De toutes parts, il me revient du bien du livre [2].

1. Aucune de ces lettres n'a été publiée.

2. Il s'agit sans doute de l'*Histoire de la Restauration*, critiquée par Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi* (t. IV, p. 389 et seq.).



Faites-moi donc les éléments des derniers chapitres du dernier volume.

C'est la nomenclature de tout ce qui honore cette époque de notre jeunesse.

Choses.
Hommes.
Guerre.
Institutions.
Orateurs.
Poètes.
Dramatistes.
Historiens.
Philosophes.

En arrivant à Paris, j'écrirai les chapitres.

Je suis triste comme vous et plus que vous à ce que j'entends. Mes calamités personnelles se mêlent aux calamités de l'esprit humain. Nous ressemblons au siècle de *Julien*. Nous retournons aux idoles, hélas ! parce que nous n'avons pas de vrai Dieu !

Adieu à vous et respects à Mme de Circourt. Bonheur aux champs. Ici tout est triste. Mais Dieu est là-haut et la patience, ce seul vrai prophète de Dieu, dans nos âmes.

LAMARTINE.

14 novembre 1852.

Je vous recommande de propager ceci à Saint-Germain et autres lieux.

Le 19 décembre 1852, Lamartine écrit de Monceau :

Merci, mon cher Circourt; voici ma réponse à Rosini [1] : chargez-vous de ce qu'il y a à en faire, publique ou non, peu m'importe.

Je me fais un plaisir de vous revoir bientôt. Ne prenez pas les chagrins politiques à cœur. Nous sommes assez philoso-

1. Né le 24 juin 1776, mort le 16 mai 1855, professeur à Pise, Giovanni Rosini s'est fait connaître par des études de critique littéraire, des poésies, des romans historiques et une *Histoire de la peinture italienne*. — Je ne sais de quoi il s'agit ici.

phes tous les deux pour contempler sans désespoir un monde qui a désespéré également de tout temps les hommes un peu supérieurs à la foule. Croyons en Dieu, mais non pas à l'humanité ; il n'y a que cela qui calme. Il fait sa trame sublime d'ensemble, mais pitoyable fil à fil. Attendons avec résignation et confiance le jour où il nous déroulera cette immense tapisserie à personnages qui commence et finit tous les jours. Pour nous, jamais pour lui ; ces pensées me laissent dormir sur un oreiller d'épines ; faites comme moi. La nature a beaucoup fait pour vous, la société pas mal, faites quelque chose vous-même et donnez-vous la résignation, seule vertu vraie. Le reste est effort, elle est repos.

Adieu et remerciements, et respects affectueux à Mme de Circourt. Je serai à Paris le 23. LAMARTINE.

Puis, pendant cinq années, il n'y a plus de lettres de Lamartine. En décembre 1857, la correspondance reprend.

Monceau, 16 décembre 1859.

Mon cher Circourt,

Je vous envoie une petite épître badine à mon jardinier [1]. Ces badinages nous rappellent notre jeunesse. Je n'ai cependant pas plus envie de rire que vous ; mais bien que la vase soit au fond du courant de la vie, le vent et le soleil rient à la surface.

Vos lettres nous charment et nous attristent tour à tour. Soyez courageux. Le plus beau combat, c'est le combat contre le sort. Je le remercie s'il nous laisse des amis.

LAMARTINE.

Mais ce ne sont plus ensuite que quelques rares billets séparés par de longs intervalles de silence [2], où les visites de l'un à l'autre rue des Saussaies ou rue de la Ville-

1. « Lettre à Alphonse Karr, jardinier », poésie inédite tirée à vingt exemplaires chez Émile Protat, Mâcon, et dont un exemplaire se trouve dans les papiers de Circourt. Elle est publiée au t. V du *Cours familier de littérature* (*Œuvres complètes*).

2 A noter, en 1863, la lettre de Lamartine sur la mort de Mme de Circourt, signalée p. XIX, n. 4.



l'Évêque, aux Bruyères ou à Monceau ont seules rappelé sans doute l'intimité d'antan.

2 décembre 1860, au château de Monceau, par Mâcon [1].

Mon cher Circourt,

Vous excuserez un homme qui vient d'avoir sa femme vingt-huit jours sans espoir et revivant contre tout espoir.

Sa nièce ou plutôt l'ange de sa maison, actuellement encore en danger extrême après vingt-trois jours de fièvre typhoïde, gagnée au chevet de sa tante.

Son ami et son médecin mort en la soignant chez lui. Une femme qui le soignait lui-même morte de ses fatigues.

Une autre devenue folle de chagrin.

Vingt huissiers impatients assiégeant les portes ici et à Paris.

Et lui-même souffrant d'esprit et de corps.

Ainsi est faite la vie de ceux qui ont eu la bêtise de se dévouer à une idée et à une patrie perdue en France!

Félicitez Mme de Circourt de son retour heureux sur son canapé de Paris.

Lisez mon *Entretien* [2], où je dis un mot de vous comme du miracle de l'intelligence contemporaine.

Je ne pense pas comme vous sur l'Italie. Je suis ferme pour le *système fédéral* contre le trône aventureux d'un duc de Savoie. Mais cela n'empêche pas que je comprenne votre pensée.

Adieu et amitiés. LAMARTINE.

19 octobre 1862. Monceau.

Une douleur en éveille mille autres; je le vois par les inquiétudes que vous me faites partager. — Espérons qu'elles seront trompées. Quant à la mort [3], elle est accomplie, la fa-

1. Très semblable de forme est une lettre du 3 décembre 1860 à M. de Chamborant (*Lamartine inconnu*, p. 208-209).

2. Les *Entretiens* constituent les parties du *Cours familier de littérature*, publié à partir de 1856. Mais quelques-uns des *Entretiens* ont été publiés à part. Je n'ai pas retrouvé le passage auquel Lamartine fait ici allusion. La table générale des noms propres qui figure au t. XXVIII du *Cours* est muette pour Circourt.

3. Il s'agit de la mort de Charles de Montherot, cousin de Lamartine, décédé le 2 janvier 1862, à Carlsruhe, où il représentait la France.

mille est déracinée dans son propre sol et dans sa racine la plus aimée. M[lle] Valentine, trop atteinte par la mort de sa mère, est gravement malade aussi [1]. Jugez des soucis de M[me] de Lamartine et des miens. Combien de fois meurt-on avant de mourir ?

Nous sommes ici vingt-huit personnes, frères, sœurs ou enfants, forcés, faute de centre, de se réfugier sous le dernier toit de famille et recueillis dans le même deuil; c'est ce qui m'a empêché de vous répondre plus tôt.

Nous serons à Paris le 21 novembre, si le ciel nous préserve de nouvelles catastrophes.

Mille vœux et amitiés. A. DE LAMARTINE.

Paris, 14 décembre 1863.

Mon cher Circourt,

J'ai été bien touché de ce que vous me dites de mes efforts pour le pauvre Vigny [2]. J'apprends avec peine que nous ne nous verrons pas cet hiver; la conversation avec certains hommes tels que vous (s'il en est) est la consolation la plus grande que je puisse espérer dans mes malheurs actuels. Hâtez donc tant que vous le pourrez une course à Paris qui vous permette de venir accepter sans façon avec moi un dîner aussi modeste et aussi pauvre qu'aux Bruyères.

J'irai vous voir moi-même dès que je serai affranchi de mes horribles embarras pécuniaires de cette fin d'année.

Recevez, en attendant, une amitié qui ne s'est jamais refroidie pour vous et à laquelle je viens de rendre un éclatant hommage dans mon entretien sur le *Cosmos* [3].

Agréez, mon cher Circourt, les sentiments passés, présents et futurs.

A. DE LAMARTINE.

1. Valentine de Lamartine, nièce du poète.

2. Je ne sais à quoi Lamartine fait ici allusion, en dehors de l'étude insérée au t. XVI du *Cours familier de littérature.* Sur les relations de Vigny et de Lamartine, voy. A. Séché, *Alfred de Vigny et son temps,* Paris, s. d., in-8, p. 261-264.

3. Au t. XIX du *Cours familier de littérature.* Il s'agit de la grande œuvre d'Alexandre de Humboldt, le naturaliste allemand, avec qui Circourt a été lié. Lamartine est fort aimable pour Circourt, de qui il déclare la mission « très habile et très heureuse » (p. 285).



Monceau, 28 novembre 1864.

Mon cher Circourt,

Je vous aime et je souffrais de votre long silence. Votre charmante lettre me console. J'ai besoin de vous le dire en courant, puisque je pars tout à l'heure, après d'incroyables efforts, mais, hélas ! sans beaucoup de succès et bien près de la catastrophe finale [1].

Je suis bien fier de votre satisfaction sur mon Balzac [2]. Les rengaines ne sont plus de notre époque, nous devons dire vrai, le vrai est triste. J'aurai bien du bonheur à vous revoir bientôt à Paris. Ne m'oubliez pas, le malheur a des titres, et le mien, malgré mon courage, s'aggrave tous les jours.

ALP. DE LAMARTINE.

Dans les dernières années qui marquent l'horrible décadence du poète, forcé de recourir aux plus lamentables expédients pour faire face aux échéances [3], Circourt n'est plus qu'un abonné, qu'un membre du syndicat d'assistance qui permet à Lamartine de vivre [4]. L'amitié des deux hommes se ternit de toutes ces misères, et n'est plus, semble-t-il, capable que d'inutiles regrets. Lamartine au moins tient à les exprimer :

1. Il s'agit sans doute toujours d'embarras pécuniaires, et non pas de catastrophe de santé : Mme de Lamartine était morte en effet le 21 mai 1863, quelque temps donc après Mme de Circourt.

2. Au t. XVIII du *Cours familier de littérature*.

3. Les dernières années de Lamartine sont caractérisées par lui de la façon suivante : « Je ne pensai plus qu'à sauver de ma ruine mes créanciers, qui comptaient sur mon honneur » (*Mém. polit.*, l. XXXV, t. IV). Ses dettes s'élevaient à 5 millions 200,000 fr. (P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme polit.*, p. 407). Une dotation nationale d'un capital de 500,000 fr., votée le 15 avril 1867, assura ses derniers jours. Cf. de Chamborant de Périssat, *op. cit.*, p. 162-195.

4. On trouve dans les papiers de Circourt toutes les lettres d'avis autographiées annonçant des mises en vente ou des souscriptions, les billets de souscription pour le *Cours familier de littérature*, pour l'impression anticipée des *Œuvres complètes*, qui disent assez la misère du poète et couronnent lamentablement sa carrière.

Paris, 9 février 1867.

Mon cher Circourt,

Je recevrai très bien M. Stigant, comme tout ce qui viendra en votre nom. Mais pourquoi ne venez-vous plus me consoler dans ma disgrâce, moi qui vous aimais tant, et qui vous aime encore davantage depuis votre isolement. Vous seul pourriez m'adoucir les peines affreuses auxquelles je suis livré.

Ces années de silence de votre part m'ont été cruelles; j'irais vous chercher si j'étais sûr de ne pas vous être importun.

Adieu et tendresses. AL. DE LAMARTINE.

9, rue Cambacérès.

Ainsi semble finir dans le silence morne de l'isolement une amitié si riche, où Lamartine et Circourt ont mis longtemps en commun leurs idées et leurs sentiments, et où, en une année qui comptera singulièrement pour tous deux, ils auront agi, malgré ce qu'ils croient des divergences, conformément au même idéal politique et moral. Ce que furent ces actes, c'est ce qu'il importe maintenant de montrer [1].

IV.

LA POLITIQUE DE LAMARTINE

On comprendrait difficilement la mission d'Adolphe de Circourt à Berlin, si on n'essayait de la replacer dans l'ensemble de la politique étrangère suivie par Lamartine. Mais il est ardu de construire ce cadre, pour lequel manquent, en grand nombre, les matériaux. Les historiens français de la révolution de 1848 se sont surtout préoccupés de suivre les transformations politiques in-

1. Scherer, dans sa notice du *Temps*, 22 novembre 1879, nous apprend qu'un dessin représentant Milly, et désigné par un quatrain de Lamartine, ornait la salle à manger des Bruyères.

ternes du pays [1]; d'autre part, il y a peu de documents publiés, et ceux qui sembleraient devoir l'être, comme les procès-verbaux du Gouvernement provisoire et de la Commission du pouvoir exécutif, ne contiennent que des données trop sèches ou sans intérêt [2]. C'est ce qui fait que des travaux synthétiques, comme celui tout récent de M. P. Quentin-Bauchart, restent superficiels [3]; c'est ce qui impose à cette *Introduction* son caractère de contribution limitée et provisoire.

Pour apprécier l'œuvre diplomatique de Lamartine, il faut se rappeler que la révolution de février rompit les relations de la France avec les gouvernements de l'Europe et amena dans les états limitrophes des soulèvements révolutionnaires, au nom des principes à la fois libéraux et patriotiques. C'est à rétablir ces rapports, à servir ces mouvements, sans précipiter la France et l'Eu-

1. On en trouvera la bibliographie, non systématique, mais à peu près complète, dans G. Renard, *La république de 1848, notes et références* (à son *Histoire de la Rép. de 1848*, Paris, s. d., in-4), Paris, 1906, in-4. Il n'y a rien sur l'histoire diplomatique de la seconde république dans le *Catal. de l'hist. de France* (Bibl. nationale), t. VII (1861, in-4), p. 576, non plus que dans P. Caron, *Bibliographie des travaux publ. de 1866 à 1897 sur l'hist. de la France depuis 1789*, t. I, fasc. 2, Paris, 1907, in-8.

2. Cf. Ch. Seignobos, *Les procès-verbaux du Gouvernement provisoire et de la Commission du pouvoir exécutif de 1848*, dans la *Revue d'hist. mod. et contemp.*, t. VII, 1906, p. 581-597. Il semble qu'on ne se soit occupé, au sein du gouvernement, que des affaires d'Italie (*Ibid.*, p. 596).

3. *Lamartine et la politique étrangère de la révolution de février* (*24 février-24 juin 1848*), Paris, s. d. [1908], in-8. — Dans un précédent livre, le même auteur avait esquissé le même sujet (chap. VIII, p. 290-307), mais s'était surtout occupé de la formation des idées politiques de Lamartine (*Lamartine homme politique*, Paris, 1903, in-8) ; on consultera également sur ce sujet Chr. Maréchal, *Lamennais et Lamartine*, Paris, 1907, in-8 (l'auteur ne dépasse pas l'année 1838). Joindre J. Knight, *Lamartine ministre des affaires étrangères*, dans la *Rev. d'hist. diplom.*, 1906, t. XX. — J'ai utilisé essentiellement les documents contemporains et, parmi les œuvres de Lamartine, principalement l'*Histoire de la révolution de 1848*, les livres VI à XX des *Mémoires politiques* (publiés aux t. XXXVIII-XXXIX des *Œuvres complètes*) pouvant n'être considérés que comme une deuxième manière de l'*Histoire*.

rope dans les horreurs sanglantes d'une guerre générale, à en profiter, pour empêcher la reconstitution contre la France d'une coalition antirévolutionnaire, que Lamartine travailla. Le 2 mars 1848, il notifiait aux agents des puissances qu'il avait reçu le portefeuille des affaires étrangères, et que la France gardait « ses dispositions loyales et sincères à maintenir ses rapports de bonne harmonie avec les puissances qui voudraient, comme elle, l'indépendance des nations et la paix du monde [1] ». Le 4, il publiait aux agents de la France à l'étranger sa fameuse circulaire, datée du 2, où la paix était promise à l'Europe, mais où était niée la perpétuité traditionnelle des traités de Vienne [2]. De fait, il y enregistrait, de façon éloquente, la faillite définitive de la Sainte-Alliance, puisque ni la Prusse, ni l'Autriche, gênées par leurs embarras intérieurs, ni la Russie, isolée dès lors, ne songèrent à s'opposer à l'avènement de la République nouvelle [3], et Lamartine considérait que cet avènement se suffisait à lui-même, puisqu'il ne sollicita pas des puissances la reconnaissance effective du nouveau gouvernement de la France [4]. Et cependant, comme on le fit observer quelque temps après, le manifeste était équivoque : « Les amateurs du droit des gens se montraient curieux de savoir en quoi un fait à modifier d'un commun accord diffère, dans ses conséquences pratiques, d'un traité valable en droit. Les gens de bonne foi, qui avaient pris au pied de la lettre tout

1. Dans P. de la Gorce, *Hist. de la seconde république française*, t. I, 4e éd., Paris, 1904, in-8, p. 124.

2. Publiée comme *Appendice* au t. Ier des *Souvenirs*. Cf. l'*Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 24-25.

3. Note de Metternich, du 7 mars, dans ses *Mémoires*, t. VII (Paris, 1883, in-8), p. 598; note du ministère prussien au ministère anglais, du 4 mars (*Times*, 6 mars).

4. Il n'y eut que des reconnaissances officieuses. Voy. les *Souvenirs*, p. 65 et n. 2.

ce que l'opposition avait dit pendant dix-huit ans, demeuraient un peu surpris que tant d'orages eussent été soulevés pour une simple différence de terminologie. A un point de vue plus sérieux, on pouvait dire avec raison : ou votre déclaration ne signifie rien, ou elle sape par la base tout le fondement du droit public de l'Europe, sans être en mesure de lui en substituer un nouveau. Elle réduit, par conséquent, tout l'état des relations diplomatiques à un simple fait, sans aucun droit précis pour l'appuyer, et vous expose à être pris au dépourvu par le premier incident qui viendra le troubler, et à n'avoir que la force à lui opposer [1] ». En France, à l'étranger, on admettait bien que le manifeste était une déclaration de paix [2] : dans plusieurs sphères gouvernementales, on s'étonnait toutefois de la condamnation des traités de 1815 [3]. Lamartine lui-même reconnaissait les menaces de l'heure présente, écrivant, le 5 mars 1848, à son ami Rocher : « Les affaires étrangères n'étaient pas plus assurées après Austerlitz [4] », et avouant à Émile de Girardin, le 11 du même mois :

Ne tirez pas trop par l'habit un gouvernement qui est encore en face de grandes difficultés et de grands périls. Il n'a qu'une force prêtée et toute morale, et il ne l'emploie en majorité qu'à remettre dans quelques semaines le pays à lui-même,

1. Albert de Broglie, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1848, p. 297-298. Cf. P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 53.

2. Voy. dans ce sens l'appréciation de Palmerston, concluant, en une boutade humoristique, que « c'est la paix et la bonne intelligence avec les autres gouvernements » (cité par É. Bourgeois, *Manuel histor. de polit. étrangère*, t. III, Paris, 1906, in-8, p. 300). Cf. F. Passy, *Lamartine et la paix*, dans la *Revue bleue*, 1900, 4e série, t. XIV, p. 102-108.

3. Par exemple à Munich et à Francfort (siège de la Diète fédérale). Voy. le *Moniteur universel* du 16 mars 1848, p. 621. A Vienne, l'impression ne fut pas absolument mauvaise, car on s'y réjouit du maintien de la paix (P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 62).

4. *Correspondance*, t. VI, p. 303.

dans des conditions d'ordre, de paix, et surtout d'indépendance assurée ou matérielle à l'Assemblée nationale [1].

Mais jusqu'au moment où l'Assemblée devait s'ouvrir, c'est-à-dire jusqu'au 4 mai, et même jusqu'au jour où fut nommée la Commission du pouvoir exécutif, c'est-à-dire le 10 mai, Lamartine fut le maître absolu de la diplomatie française [2]. Réorganisant le ministère des affaires étrangères [3], bouleversant, à l'égard des individus et des traditions, tout le personnel diplomatique et consulaire [4], Lamartine essaya loyalement de réaliser les idées de son manifeste, et l'on trouve dans son *Histoire de la révolution de 1848* le tableau sincère [5] de ses efforts [6] : même en Italie, vers laquelle les sympathies françaises se portaient activement, il servit délibé-

1. *Correspondance*, t. VI, p. 304-305.

2. Cf. ce qu'il dit lui-même dans ses *Mémoires politiques*, l. XVIII (*Œuvres complètes*, t. XXXIX, p. 243) : « Toute discussion sur les affaires étrangères avait cessé dans le sein même du gouvernement. »

3. *Moniteur universel*, 14 avril, p. 830 ; 24 avril, p. 885. Il prononça, en entrant au ministère, une allocution où il faisait appel à la loyauté des fonctionnaires du département (*Mém. polit.*, l. XIV, dans *Œuvres compl.*, t. XXXIX, p. 26).

4. *Ibid.*, 9 mars, p. 572 ; 14 avril, p. 830 ; 15 avril, p. 836 ; 22 avril, p. 874 ; 25 avril, p. 888 ; 3 mai, p. 932 ; 7 mai, p. 962 ; cf. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 9-10, 21-22, 104-105, 112, 152 ; P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 83-85, 87-88. — Cet auteur cite, p. 86-87, un décret du 15 mars réorganisant le personnel, qui ne figure pas dans le *Bulletin des lois*. Il s'agit d'un rapport de Lamartine au Gouvernement provisoire, effectivement de cette date, publié par Lamartine dans ses *Trois mois au pouvoir*, p. 101-103, et qui tendait à démocratiser la « carrière », particulièrement par la suppression du titre d'ambassadeur. — Il faut par contre noter le décret du 15 avril, affectant 150,000 fr. de fonds secrets diplomatiques au ministère des affaires étrangères (*Bull. des lois*, 1848, n° 258, p. 283).

5. Tel n'est pas le jugement de Forcade dans un article violent, insultant même, de la *Revue des Deux Mondes*, 1849, t. III, p. 208-235.

6. Paris, 1848, 2 in-18, particulièrement le t. II. — Joindre le texte de ses discours et allocutions aux députations étrangères dans son livre *Trois mois au pouvoir*, Paris, 1848, in-18.

nord [1]. Et pourtant, tout le monde autour de lui poussait à la guerre. Il disait, en mars : « Dieu m'aide aux affaires étrangères, mais les hommes voudraient bien me les gâter [2] », et, le 1er avril, il écrivait à Henri de Lacretelle :

Vous voyez comment vont nos affaires étrangères, et vous ne voyez pas tout. Je reste pour empêcher qu'on ne nous les altère par une politique insensée au dehors [3].

Il avouait ainsi les entraves mises à son action par les jacobins du *National* et par les émissaires révolutionnaires étrangers; ces deux groupes, s'alliant parfois en des besognes fâcheuses, — témoin l'affaire de Risquons-Tout [4] ou la mission en Pologne de Charles Didier [5], — condamnaient Lamartine à l'apparente duplicité de paroles pacifiques, démenties par des actes où trempaient ses amis du moment, amis nécessaires du dedans et du

gouvernement de la République relativement à la mission qui vous est confiée. Cette mission demande du tact, de la mesure, de la dignité. C'est dire que vous la remplirez à son entière satisfaction.

« Agréez, Monsieur l'amiral, l'assurance de ma haute considération.

« LAMARTINE. »

(*Ibid.*, f. 31-33.)

Voy. également une lettre de Bastide à Bixio, qui représentait la France à Venise, écrite au mois d'avril, et où il est dit : « Non, nous n'interviendrons pas. Dis-le à qui voudra l'entendre » (L.-G. Pélissier, *Sympathies françaises pour Venise*, dans le *Nuovo Archivio veneto*, 1906, t. XI, p. 168). — Cf. P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, chap. X-XII, où il essaie de suivre chronologiquement la politique italienne de Lamartine, croit y trouver des velléités d'intervention armée, enfin une tentative de médiation d'accord avec l'Angleterre, basée sur l'abandon de Venise et la cession à la France de la Savoie.

1. Voy. Circourt, *Souvenirs*, t. I, p. 82. — Ces instructions furent produites par lui à la séance de l'Assemblée du 23 mai (voy. p. 82, n. 1). Elles parlaient instamment, plus instamment que les autres textes émanés de Lamartine, de la reconstitution, d'ailleurs pacifique, de la Pologne. Mais Circourt n'en parle pas, et l'on peut se demander si elles lui ont été communiquées.

2. Lettre à Rolland, maire de Mâcon, *Correspondance*, t. VI, p. 309.

3. *Ibid.*, p. 311.

4. Voy. Circourt, *Souvenirs*, t. I, chap. LX.

5. Circourt, *Souvenirs*, t. I, p. 365.

dehors, et l'on comprend son attente anxieuse de l'Assemblée nationale, qui, pour lui, à la volonté équivoque d'une poignée de gouvernants provisoires et parisiens, devait substituer le vœu profond et réfléchi de tout le peuple français. Qu'on lise les articles du *National* [1] et les proclamations de la Société démocratique belge, du Club de l'émigration polonaise, de la Société démocratique allemande, du Club des émigrés italiens, de tous les groupements de révolutionnaires étrangers auxquels le Gouvernement provisoire dut, forcé par les sympathies de Paris, faire tant de promesses trois mois durant, et l'on aperçoit une liaison nécessaire entre leurs idées, comme on en trouve une entre ces idées, les promesses vagues du Gouvernement provisoire et la formation des corps francs qui franchirent les diverses frontières de la France, Voraces en Savoie, légion d'Herwegh sur le Rhin, amis de Caussidière et de Delescluze en Belgique, — sans compter les mouvements espagnol, irlandais, chartiste, et le bouleversement polonais, préparé de Paris, et éclatant en Posnanie et en Galicie [2]. C'est presque à se demander s'il faut voir dans l'habileté de Lamartine, refusant de pactiser avec les émissaires étrangers, protes-

1. Voy. par exemple le numéro du 1er avril : « Nos désirs et nos espérances, loin de borner à nos frontières les bienfaits de cette grande œuvre, les étendaient partout où le rayonnement sympathique de nos idées avait déjà fécondé les germes d'une régénération politique ». Voy. également les numéros du 5 mars et du 24 mars : « La France serait heureuse de lutter encore une fois pour le salut du monde, et de laisser enfin le glaive de la guerre dans la poitrine du dernier roi ». C'est la doctrine de Louis Blanc, de Buchez, de Ledru-Rollin, de Marrast, d'Étienne Arago (P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 31-37, 94, 280). Le 14 mai, les radicaux de l'Assemblée déclarèrent être favorables à une guerre immédiate en faveur de l'Italie et de la Pologne (Rabaud-Laribière, *Hist. de l'Ass. nat. constit.*, t. I, p. 23, cité par Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 288).

2. Tout le texte de Circourt et mon annotation peuvent servir à développer ce qui est avancé ici.

tant contre la complicité de Ledru-Rollin avec les Belges républicains, ou celle d'Étienne Arago avec les patriotes sardes, tout en donnant à tous de belles paroles, la raison unique de la paix, et s'il ne faut pas plutôt la chercher dans l'absence d'une force militaire puissante [1]. Le 6 mars, les généraux Lamoricière et Bedeau n'avouèrent-ils pas qu'on ne pouvait guère compter que sur 60,000 hommes? Et ne fallut-il pas créer une commission pour l'organisation de la défense nationale [2], qui travailla sans relâche à la réfection de l'armée nationale [3]? Le 13 mars, François Arago, ministre de la guerre, annonçait une disponibilité de 101,000 hommes, plus les 8,000 hommes d'Algérie [4], et, le 8 mai suivant, il proclamait à l'Assemblée nationale :

> L'armée aura bientôt à opposer aux ennemis de la République, s'il s'en présente, une force de 500,000 hommes d'infanterie et de 85,000 chevaux, appuyés sur 200 bataillons de gardes nationales mobilisables, et sur la totalité de la population armée. Je ne crains pas de me faire illusion en disant que cet état de situation sera un argument de quelque poids, d'un poids pacifique, dans les négociations du citoyen Lamartine avec les puissances étrangères [5].

Deux jours avant, le ministre des affaires étrangères, véritable dictateur de la France, avait commencé de faire son rapport sur l'œuvre générale du Gouvernement provisoire [6]. Sa besogne propre à l'extérieur, il l'exposa le

1. Sur les sentiments réellement pacifiques de Lamartine, voy. ses *Mémoires politiques*, l. XIV, dans *Œuvres compl.*, t. XXXIX, p. 13-14, 23-26.
2. Avec les généraux Subervie, Pelet, Oudinot, Vaillant, Lamoricière, Bedeau, et Charras pour secrétaire.
3. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 34-36.
4. Id., *ibid.*, p. 37.
5. *Compte rendu des séances de l'Assemblée nationale* (Paris, t. I, 1848, in-4), p. 59.
6. *Ibid.*, p. 35 et seq.

jour même où François Arago avait parlé, le 8 mai, et, magistralement, sut relier son discours du jour à son manifeste pacifique [1]. Il était, assurait-il, toujours inspiré par un « dévouement désintéressé au principe démocratique en Europe, combiné avec ce respect pour l'inviolabilité matérielle des territoires, des nationalités et des gouvernements » ; il expliquait ainsi toute son action de « paix républicaine » pendant soixante-douze jours de difficultés, repoussait l'idée même de l'intervention armée, et concluait :

La seule conquête que nous voulions au-delà du Rhin et des Alpes, c'est l'amitié des populations affranchies [2].

C'était un second manifeste que Lamartine avait élaboré à l'usage de l'Assemblée, et il s'en fallut de peu qu'on n'en fît une circulaire pour les départements et les puissances étrangères [3]. Quant au sens même des paroles du ministre, où l'ambassadeur anglais Normanby retrouvait les équivoques du premier manifeste [4], il fut souligné par Barbès, protestant « contre l'abandon de nos frères, allemands, polonais, italiens, belges...., et de la mission de la France vis-à-vis de l'Europe [5]. »

Contre la politique publiquement proclamée de Lamartine, Barbès et l'extrême gauche de l'Assemblée, les clubs parisiens et étrangers, les membres même les plus radicaux du Gouvernement provisoire allaient désormais concentrer leurs efforts. Et cependant, ce n'était plus

1. *Compte rendu*, t. I, p. 62-66.
2. Voy. l'analyse de P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 289-297.
3. Proposition du député Freslon, voulant que fussent ainsi manifestées les « idées pacifiques et progressives de l'Assemblée ». Lamartine lui-même parla contre la proposition, se contentant de la publication de ses paroles au *Moniteur universel*.
4. *Une année de révolution*, t. I, p. 374.
5. *Compte rendu*, t. I, p. 69-70.

déjà presque la politique de Lamartine, c'était celle de la Commission du pouvoir exécutif. Jules Favre, parlant « des cœurs qui souffrent encore de voir l'Autriche diriger ses bataillons vers les Alpes, et de voir nos armées tranquilles dans leurs cantonnements », et évoquant l'avenir possible de la guerre, ne faisait que produire des arguments émouvants en faveur de la constitution d'un pouvoir exécutif supérieur au ministère [1]. Dans la Commission du pouvoir exécutif élue le 10 mai, figurait Lamartine [2], qui venait de se rallier aux idées de J. Favre [3]; dans le ministère, le secrétaire général de Lamartine, Jules Bastide, prenait le portefeuille des affaires étrangères, avec J. Favre comme sous-secrétaire d'État [4]. Mais cette combinaison montrait toutefois que Lamartine cessait d'être le directeur unique de la politique étrangère de la France [5]; à côté de lui, un ministre, Bastide, un comité, le Comité des affaires étrangères [6], allaient prendre leur part de l'action. C'est ainsi qu'on peut considérer que le 10 mai marque la fin de l'œuvre proprement personnelle de Lamartine en ce qui touche les relations extérieures de la France. Après le 10 mai, pourront se développer certaines des conséquences de cette œuvre; mais ce développement se fera dans des conditions de politique interne et externe toutes différentes. La journée du 15 mai, qui sortit en partie de la mission

1. *Compte rendu*, t. I, p. 85.
2. Avec Arago, Garnier-Pagès, Marie et Ledru-Rollin.
3. *Compte rendu*, t. I, p. 90-92.
4. Arrêté du 11 mai (*Bull. des lois*, 1848, n° 380, p. 420).
5. Son autorité personnelle était déjà atteinte. L'Assemblée, mécontente qu'il se fût, lui modéré, allié avec le radical Ledru-Rollin, l'élut au 4e rang, Ledru-Rollin au 5e, alors qu'il méritait si évidemment le 1er. Cf. P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme polit.*, p. 319 et seq.; Id., *Lamartine et la polit. étrang.*, p. 281, se contredisant malencontreusement, p. 285-286.
6. L'élection de ce Comité fut proposée à l'Assemblée le 13 mai.

d'Adolphe de Circourt à Berlin, comme on le verra dans un instant, n'explique pas le changement opéré dans ces conditions, dont la plus apparente est, en dépit du pronostic de Jules Favre et de l'espoir de Lamartine, un affaiblissement de l'autorité centrale et responsable.

V.

MISSION DE CIRCOURT A BERLIN

On trouvera dans les deux volumes des *Souvenirs* de Circourt le détail de sa mission. Il est bon toutefois d'indiquer les grandes lignes de cette mission, de montrer quel en a été le sens, et de la rattacher aux événements diplomatiques et politiques généraux.

Ce n'est pas « un caprice d'amitié ou d'aristocrate [1] » qui décida Lamartine à choisir Adolphe de Circourt pour aller à Berlin. Circourt connaissait bien la Prusse, ses ressources matérielles et morales [2], il avait de la sympathie pour ce pays [3], pour son souverain [4]; il s'y maintenait d'intéressantes relations [5]. Appelé par Lamartine au début de mars, il reçut de sa main le manifeste pacifique, une

1. H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, p. 45.

2. Voy. son article sur *La monarchie prussienne au moment de la convocation des États généraux*, dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, 1847, 4e série, t. V, p. 179-229.

3. Dans l'article cité à la note précédente, il conclut : « Les vœux qui, de toutes les parties du monde civilisé et chrétien, doivent s'élever pour le progrès légal et l'affermissement pacifique de la monarchie prussienne, ne sauraient être complètement exaucés, si le roi ne sort des circonstances difficiles où il s'est engagé, avec un zèle honorable, plus grand dans l'estime de l'Europe et plus fort dans la reconnaissance de ses sujets. »

4. Voy. son article, non signé, sur Frédéric-Guillaume IV dans la *Biblioth. univ.* de Genève, 1861, nouv. pér., t. X, p. 257-289 et 321-336, particulièrement le portrait des p. 331-336.

5. Voy. p. XV-XVI.

lettre officielle de service, datée du 4 mars, des lettres de créance, datées du 6, et des instructions confidentielles, datées du 5 [1]. L'ensemble de ces documents accréditaient Circourt comme chargé d'affaires de la France auprès du gouvernement de Berlin, avec la mission de rassurer la Prusse sur les intentions de la République, de prévenir tout ce qui aurait pu amener une guerre européenne, de préparer enfin une alliance entre la Prusse, l'Angleterre et la France, de façon à neutraliser l'effort possible de l'Autriche et de la Russie [2]. Arrivé à Berlin le 9 mars [3], Circourt

1. *Souvenirs*, chap. Ier.

2. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 113. Cf. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 70, et P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 76-77.

3. Une lettre à son frère Arthur nous renseigne sur les débuts de sa mission. (Cette lettre, ainsi que celle publiée plus bas, p. LXVI, n. 5, ne fait pas partie des *Pièces justificatives* des *Souvenirs*.)

« Berlin, 12 mars 1848. — Stadt Rom, Unter den Linden.

« Tu seras bien aise, mon cher Arthur, d'apprendre que notre voyage, malgré la manière très rapide dont nous l'avons fait, n'a pas sensiblement fatigué Anastasie. Il nous a fallu prendre une voiture pour passer, entre Hirson et Valenciennes, un espace où le railway a été endommagé. Nous avons ensuite couché à Cologne, et le jour suivant à Hanovre, les convois de nuit se trouvant supprimés au delà du Rhin. Toute l'Allemagne est dans une fermentation violente. J'espère que l'ordre, au moins matériel, se maintiendra en Prusse ; le roi déploie un magnifique caractère.

« Ainsi que nous l'avions présumé, j'ai trouvé ici l'occasion et l'autorisation de parler des affaires publiques, dans le sens et l'intérêt du maintien de la paix générale. J'ai quelque espérance de ne pas être absolument inutile ; mais je n'ai et n'aurai aucun caractère officiel. C'est là ce que tu peux dire, dans l'occasion, avec assurance, si l'on t'interroge ; du reste, je saurai le meilleur gré aux personnes qui n'en parleront pas du tout.

« Je te prie de vouloir bien communiquer tout ceci à Albert, que j'embrasse de tout mon cœur ; c'est à lui que j'écrirai ensuite. Je vous prie tous les deux de vous charger de donner de mes nouvelles à ma tante ; j'aime mieux ne pas lui écrire directement quand je suis si loin ; et j'aimerais bien aussi qu'à Besançon l'on n'attirât l'attention sur moi.

« De grâce, écris-moi ; dis-moi quel aspect prennent les affaires, ce que devient la pauvre Esther, ce que tu décideras pour Henry ; tout ce qui viendra de toi aura un prix infini pour nous.

« Anastasie embrasse tendrement Camille et se recommande à son bon souvenir. Mille tendresses de nous deux à Henriette.

n'eut sa première entrevue avec Frédéric-Guillaume IV que le 9 avril, par la faute des circonstances [1]. Bastide, devenu ministre des affaires étrangères, remplaça par Emmanuel Arago Circourt, qui avait dû être déjà remplacé par le général Changarnier [2] (12 mai), mais la lettre de rappel arriva seulement à Berlin le 18 mai. Arago quitta Paris le 17 mai et n'arriva à Berlin que le 5 juin. Le lendemain, Circourt et sa femme prenaient congé du roi à Sans-Souci, dans un dîner non politique : en quittant Circourt, le roi l'embrassa, les larmes aux yeux [3]. Circourt ne reçut, en partant, aucune distinction diplomatique; trois ans plus tard, toutefois, Frédéric-Guillaume IV lui envoyait son portrait sur porcelaine, avec une dédicace humoristique [4].

A Berlin, Circourt a assisté au développement de la ré-

« Nous n'avons encore pu rien apprendre de Berlin ; nous suivrons cette affaire bien serré.

« Voudrais-tu bien nous faire passer le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes?* Il est chez nous ; en le mettant sous bande, et l'envoyant à la poste, il nous arriverait et nous serait d'un grand soulagement ; la chronique nous donnerait des renseignements utiles. Je veux parler du numéro qui paraîtra le 15, et que Buloz aura fait partir, *al solito*, rue des Saussaies. Si pourtant cela donne de l'ennui, n'en parlons plus.

« Nul titre sur les adresses. Cependant, rien ne peut déshabituer ces Berlinois de donner de la *gnädige Frau*. Mais il n'y a plus ici de réunions, de *societies ;* Tieck, Schelling, Ranke et Rauch seront mes grandes ressources intellectuelles ; on me prête des livres, et le temps passe comme ailleurs.

« Je t'embrasse de tout mon cœur. Mille tendresses à ta femme et à ma tante. Anastasie est de moitié avec moi. Marc fait des progrès sensibles dans la grammaire *plattdeutsche*. — A. »

1. Ses autres entrevues sont des 8 et 21 mai, la dernière alors qu'il avait déjà reçu ses lettres de rappel.

2. Voy. ses *Souvenirs*, t. I, p. 331 et seq. On ignore, en somme, les motifs du remplacement, non opéré, de Circourt par Changarnier.

3. Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 85-86.

4. Frédéric-Guillaume IV y disait : « Le portrait sort de ma fabrique, mais le cadre n'en est pas, et vous me devez trois thalers. Je ne veux pas que vous m'accusiez de chercher à vous corrompre » (Huber-Saladin, *op. cit.*, p. 86).

volution prussienne et a été en contact avec les hommes qui ont joué un rôle éminent dans la révolution allemande, dans l'affaire des duchés et dans le soulèvement de la Posnanie. Aussi bien, ces quatre séries de faits se tiennent les unes aux autres. Le libéralisme des révolutionnaires germaniques de 1848 n'était qu'une façon d'être de leurs sentiments essentiellement unitaires, hostiles à la fois aux prétentions danoises et aux revendications polonaises. Dans ces redoutables événements qui démentaient immédiatement et plus encore pour l'avenir les volontés pacifiques de Lamartine, Circourt, isolé, ne put agir d'aucune façon : il fut avant tout un spectateur affligé et passif, renseignant son gouvernement du mieux qu'il pouvait, mais dans un esprit qu'il convient de définir, parce qu'il eut des conséquences graves pour lui et pour le ministre qu'il servait.

En ce qui concerne la révolution prussienne du 18 mars, il comprit que, incapable d'organiser un gouvernement constitutionnel normal, elle ruinait l'autorité morale du roi et la force principale de la monarchie, l'armée, gage d'une alliance sérieuse avec la France : et c'est sans doute pourquoi, refusant loyalement de prêter aux révolutionnaires berlinois l'appui de sympathies officielles, il essaya par là d'atténuer les effets de la révolution [1]. Mais il comprit aussi que le 18 mars marquait le début d'une « révolution pour toute l'Allemagne », consistant essentiellement dans « l'adoption du régime français [2] ». Les efforts faits à Francfort pour organiser définitivement la nation germanique répondirent à ce vœu, à ce besoin [3]. Toutefois, ces

1. *Souvenirs*, t. I, p. 184 et seq.
2. Lettre confidentielle de Circourt à Lamartine, n° 12, du 21 mars 1848 (9e liasse).
3. Sur l'œuvre du Parlement de Francfort, voy., en français, Saint-René Taillandier, *Hist. du Parlement de Francfort*, insérée en 1849 dans la *Revue*

efforts devaient rester incohérents [1], se heurter aux difficultés créées par l'organisation d'un pouvoir fédéral, au refus de Frédéric-Guillaume d'accepter la couronne impériale, à laquelle il avait cependant songé le lendemain du 18 mars [2]. Mais Circourt, sévère pour les errements de la révolution de Berlin, pour le verbalisme des professeurs de Francfort, connaissait trop bien l'Allemagne, il était pénétré de trop d'idées allemandes, de trop de préjugés allemands pour ne pas admettre, en une large mesure, les conclusions allemandes en ce qui touche les duchés et la Pologne prussienne. Avec les Allemands unitaires, et contre le sentiment français [3], il considéra que le Danemark avait tort de vouloir empêcher le rattachement du Schleswig et du Holstein à la Confédération germanique; il protesta contre la diplomatie de l'Angleterre, marchant d'accord avec la Suède, la Russie et finalement la France, et appuyant les prétentions danoises. Avec les Allemands

des Deux Mondes, et reprise dans les *Études sur la Révolution en Allemagne*, t. II. La bibliographie allemande est donnée dans un article de P. Matter, cité p. XCIV, n. 3.

1. Tout ce qui concerne le Parlement de Francfort se trouvera traité dans le tome II des *Souvenirs* de Circourt.

2. Voy. *Souvenirs*, t. I, p. 201-205. — Circourt appréciait de la façon suivante le caractère de Frédéric-Guillaume IV (lettre à Lamartine, n° 11, du 20 mars 1848): « Ses plus grands défauts étaient de prendre toujours son parti trop tard et de s'en rapporter, en toutes choses, au jugement des *savants* plutôt qu'à celui *des hommes d'état*. »

3. La question est bien résumée à ce point de vue par H. Desprez, *Le Danemark et la Confédération germanique*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1848, à quoi il faut joindre l'analyse critique d'un ouvrage anonyme allemand, *Ein Wort des Rechts und der Verständigung in der Schleswigschen Frage* (Mayence, 1849, in-8), même revue, mai 1849, nouv. pér., t. II, p. 687-697. — C'est le 9 juin 1848 que fut apportée pour la première fois au Parlement de Francfort la question des duchés. Le 2 juillet, la Prusse consentait à signer l'armistice de Malmö, puis une convention survenait le 26 août. Le Parlement renversa le ministère fédéral, montrant sa volonté de ne pas approuver l'armistice, et dans les émeutes qui commencèrent le 17 septembre, deux partisans de la politique prussienne, le prince Lichnowski et le général von Auerswald, furent tués.



unitaires [1], et contre le sentiment français [2], il pensa que la reconstitution d'une Pologne libre ne se justifiait à aucun titre : sans doute, il n'admettait pas, sur ce point, les exagérations brutales des germanisateurs à outrance de Francfort [3], mais il haïssait l'anarchie morale des Polonais de toute classe [4], et voyait dans les procédés employés par eux la négation de toute légalité, de toute politique, de toute raison [5]. De fait, l'affaire polonaise, qui

1. Il ne faut pas oublier non plus qu'il avait épousé une Russe de la haute société.

2. H. Desprez résume ici encore assez clairement la question (*Les Polonais dans la révolution européenne*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1849, nouv. pér., t. III, p. 537-558 et 962-987). Joindre A. Thomas, *La propagande démocratique en Pologne*, même recueil, 1er avril 1848.

3. Discours de Jordan, député de Berlin, au Parlement de Francfort, du 22 juillet 1848 (cité par Saint-René Taillandier, *Hist. du Parl. de Francfort*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1849, nouv. pér., t. III, p. 154) : « Les peuples ne ressuscitent pas : vouloir les ressusciter, c'est la chimère d'un esprit qui rêve, et, si une fois vous mettez la main à l'œuvre, autant vaudrait rouler éternellement le rocher de Sisyphe, qui éternellement retombera sur vous. La prudence, dit-on, la justice, l'humanité, nous conseillent de rétablir la Pologne. Quelle prudence, vraiment, de reconstituer un peuple animé contre nous d'inflexibles rancunes, et qui lui-même sera absorbé tôt ou tard par le plus redoutable et le plus détesté de nos ennemis, par la puissance russe ! Que parle-t-on de justice ? Le seul droit en ces matières, c'est le droit du plus fort. Nous avons conquis la Pologne, nous garderons notre conquête. Aussi bien, ce n'est pas tant une conquête de l'épée qu'une victoire de la civilisation. Qu'on cesse donc d'invoquer l'humanité ! En nous emparant de la Pologne, nous affranchissons une terre barbare. »

4. Sur les divisions de l'émigration polonaise à Paris, on trouvera des indications dans L. Mickiewicz, *Préface* à A. Mickiewiez, *La politique de l'Europe au XIX*e *siècle*, Paris, 1870, in-18, p. XXII-XXV.

5. Il l'avait compris dès la fin d'avril, où il écrivait à son frère Arthur la lettre suivante :

« Berlin, 21 avril.

« Mon cher Arthur,

« Je ne sais comment te remercier de ta bonne lettre du 15. Je n'y réponds pourtant qu'à la hâte : c'est que le temps me manque presque entièrement. Ma mission touche à sa fin ; mais elle se surcharge de détails, et je n'ai personne pour m'y prêter la moindre assistance. Je ne connais pas encore l'époque précise de l'arrivée du général Changarnier. Sa nomination peut apporter un changement total dans notre politique. Celle-ci, jusqu'à présent, est pacifique ; et celle de la Prusse se résume dans une neutralité

troubla si violemment la République française, fut la pierre d'achoppement de la mission de Circourt [1]; Circourt s'y brisa.

absolue entre le système russe et le système français. Pour la Pologne, des concessions purement administratives. Relativement à l'Italie, observation, et ferme propos de laisser l'Autriche s'y débattre seule, tant que ce sera contre les Italiens seulement. Vis-à-vis du Danemark, rôle similaire et même agressif ; la Prusse se charge d'effectuer l'incorporation du Schleswig à l'Allemagne. Au dedans, l'ordre se rétablit et se maintient sans grandes [*mot illisible*] ; mais le passage s'opère non seulement du régime monarchique au constitutionnel, mais encore du régime aristocratique à une démocratie décidée ; la couronne, cependant, se maintiendra. Voilà le résumé fidèle de la situation. Pour ce qui me concerne, je n'ai encore aucun aperçu sur la nouvelle collaboration que M. de L[amartine] compte me proposer. Je veux même attendre, pour accepter quelque chose, que, chez nous, la crise imminente soit décidée, et que le parti vainqueur puisse donner une direction prononcée aux affaires. Si M. de L. succombait, je deviendrais nécessairement étranger à toute affaire publique. Je sais que, pour subsister, j'ai besoin de rester en communication avec la Russie. Il me faut même actuellement encore une quinzaine de jours pour achever une petite négociation commencée ; ce ne sera, d'aucune manière, avant le terme de ce délai que nous pourrons revenir à Paris. Voilà tout ce qui nous concerne, sauf encore que la santé d'Anastasie se maintient assez bonne, quoique les inquiétudes violentes au milieu desquelles nous vivons aient fini par l'affecter sensiblement aussi ; pour moi, j'ai bien de la peine à me soutenir.... Je te conseille, après les plus mûres réflexions, de te décider pour Fontainebleau ; et si tu ne fais point partie de l'Assemblée, quitter Paris dès que tu en auras la possibilité. Je ne connais dans toute la France aucun *lieu de refuge* mieux choisi que Fontainebleau, pour y attendre l'issue d'une crise trop violente pour durer beaucoup.

« Deux des nouvelles que tu me donnes m'affligent beaucoup : les souffrances de Camille, et la maladie de ma tante D[urand]. Je vais lui écrire, en me conformant exactement à tes conseils. Pour Camille, j'espère que ce printemps si précoce, et si formidable dans l'ordre social, aura, du moins, le mérite de rétablir sa santé. Le grand air, et l'éloignement des affaires qui se jouent à Paris contribueront au même résultat. Je ferai tout mon possible pour avoir, cet été, quelques semaines libres à causer avec toi ; mais Dieu seul sait de quel côté la tempête pourra nous jeter. Je regretterai peu Berlin : ma position y est contrainte ; et l'obligation de passer ma vie avec des Polonais qu'aucune concession ne peut satisfaire, qu'aucun raisonnement ne peut persuader, qu'aucune promesse ne peut lier, est à la longue un supplice. Écris-moi encore une fois au moins ; je te serai reconnaissant de tous les détails. Je t'embrasse de tout mon cœur. »

1. Les sentiments de Circourt pour les Polonais ressortent des *Souvenirs*, passim, particulièrement des p. 316-317 du tome I. Joindre ce qu'il dit dans la *Bibliothèque universelle* de Genève, 1861, nouv. pér., t. X,

Il ne pouvait éviter de s'y briser : tout autre diplomate eût eu le même sort, car les circonstances dépassèrent en quelque sorte les hommes politiques du temps. Circourt sentait bien sa faiblesse d'ailleurs, au moment même où Lamartine exprimait à ses intimes la sienne [1]. Et c'est à Lamartine cependant, si faible, si tenu par les soucis quotidiens de la France à gouverner, qu'inlassablement il demandait des avis, des instructions, des décisions. Tant que le Gouvernement provisoire dura, Circourt, à l'exception d'une seule dépêche [2], ne reçut rien : je néglige une lettre concernant le personnel de la légation de Berlin [3], des billets du secrétaire de Lamartine, M. de Champeaux, le mettant vivement au courant des velléités, plutôt que des volontés du ministre [4], et un billet de re-

p. 270 : « La constitution des sujets polonais de la couronne de Prusse peut être définie avec une exactitude presque absolue par une seule parole : elle est identique avec celle des Irlandais sujets de la couronne britannique. Nous laissons aux juges impartiaux à décider si cette position, qui peut justifier des regrets assez légers, constitue aucun grief réel et solide, et s'il est vraisemblable que l'intérêt général des contrées qu'elle concerne permette jamais d'y apporter aucun changement essentiel ». Ces sentiments, où il faut peut-être faire une place à l'influence de sa femme, une dame de la haute société, rappellent ceux de Lamartine, — ceux qu'il a du moins exprimés devant l'Assemblée (voy. p. LXXX-LXXXI), et dans son *Histoire de la révolution de 1848*, t. II, p. 162-168.

1. Voy. plus haut, p. LII-LIII, LVI.

2. Dépêche de Lamartine à Circourt, du 7 mai, pour demander des explications à la Prusse sur les affaires de Pologne (Cf. *Compte rendu*, t. I, p. 393).

3. Lettre du 10 mars (2e liasse, pièce 1).

4. On trouvera un portrait amusant du comte F. de Champeaux dans H. de Lacretelle, *Lamartine et ses amis*, p. 37. Champeaux fut un des commissaires chargés d'accompagner la famille royale jusqu'à son départ de France (Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. I, p. 263). — Les lettres de Champeaux à Circourt sont toutes publiees dans les notes des *Souvenirs*, Outre les lettres à Circourt, Champeaux en écrivit à Mme de Ci rcourt, qu ne sont pas sans intérêt, et qui valent, semble-t-il, d'être reproduites ici :

I. — « Avant tout, chère Madame, je tiens a vous remercier de votre petit mot de bon souvenir. J'en ai été fort touché, je vous assure.

« J'espère que vous aurez reçu, à l'heure qu'il est, mon premier courrier. J'ai mis vos lettres sous une seule enveloppe, il y a huit jours, et je les

ai portées moi-même au bureau du départ. J'ai fait avant-hier un second envoi ; celui-ci est le troisième.

« Vous savez déjà pourquoi vous ne recevez pas le *National*. On ne donne pas pour l'étranger un abonnement de moins de trois mois, et on refuse d'adresser ce journal en Prusse, où il n'entre pas. Quant au *Moniteur* que vous demandez et que M. de Circourt demande aussi dans sa dernière dépêche, le ministère ne l'a pas à sa disposition. M. de L[amartine], qui s'en est informé lui-même, me charge de vous le faire savoir.

« Tout va aussi bien que possible ici, malgré les nombreux obstacles qui se présentent presque à chaque pas. La santé de M. de L. se soutient miraculeusement, et plus que jamais il en a besoin. Sa femme est fort souffrante et maigrit à vue d'œil, de manière à inquiéter ses amis....

« L'approche des élections donne ici la fièvre à tout le monde, et ce *tout le monde* se met sur les rangs pour la députation. Vous lirez dans les journaux une circulaire fort irritante de M. Ledru-Rollin ; mais il ne faut pas s'en effrayer ; l'effet est déjà paralysé partout.

« Adieu, chère Madame, je vous quitte pour aller au jardin d'hiver à un concert de tous les artistes *italiens* qui chantent pour les œuvres de Mme de L.

« Mille hommages respectueux et dévoués. F. DE CHAMPEAUX.

« Ce mercredi 15 mars.

« Mes amitiés à M. de Circourt. »

II. — « Je voudrais, chère Madame, pouvoir répondre un peu longuement à vos aimables petits billets, et chaque jour m'annonce plus de travail que la veille ; cependant les jours n'ont que vingt-quatre heures, et je n'ai pas encore trouvé le moyen d'obtempérer aux injonctions de M. Louis Blanc : ne travailler que dix heures par jour. — Je voudrais vous donner de bonnes nouvelles d'ici, et je le puis en conscience jusqu'à un certain point : le fond est plus calme et se consolide de jour en jour ; mais la surface est toujours fort agitée et retarde le retour de la confiance dont nous avons tant besoin cependant.

« Les fièvres populaires durent longtemps et laissent de longues traces après elles.

« M. de L. est admirable de force, de courage, de persévérance, d'habileté : plus la lutte grandit et plus l'homme grandit avec elle. Il domine toujours la situation et la dompte peu à peu.

« Cependant les craintes ne sont pas calmées entièrement. Nos amis et surtout nos amies ont les nerfs agacés. La moindre chose les trouble et inquiète. Mme de R[anzau] [a] ne peut pas se remettre. Je la vois aussi souvent que possible et je lui porte toujours un peu de calme que d'autres visites font disparaître trop promptement. Les alarmistes font plus de mal à eux seuls que tous les clubs et les républicains rouges ensemble.

« Heureusement, dans deux ou trois jours, nous serons plus à l'abri des agitations incessantes des rues ; mais depuis quatre jours, ce ne sont que groupes de trente à quarante personnes allant çà et là par toute la ville planter des arbres de la liberté et faire illuminer le soir.

« L'État, dans quelques jours, va prendre les chemins de fer à son

a. Fille de la duchesse de Duras, qu'on nommait irrespectueusement Bourika (L. Séché, *La jeunesse de Delphine Gay*, dans la *Rev. de Paris*, 1er juin 1908, p. 547, n. 3).



commandation pour un agent particulier de Lamartine,

compte. On y emploiera une grande partie des ouvriers sans ouvrage. Dans quelques jours aussi la garde nationale mobile sera habillée et fera la police de la ville, et cette garde nationale mobile est animée d'un esprit d'ordre miraculeux quand on pense à son origine.

« En résumé, tout va de mieux en mieux, quoiqu'en apparence Paris soit plus agité depuis quatre jours.

« Adieu, chère Madame, merci de votre bon souvenir et de votre obligeance à faire ma petite commission. Mes amitiés à M. de Circourt. Mille et mille respectueuses tendresses déposées à vos pieds.

« Ce 30 mars 1848. F. DE CHAMPEAUX. »

III. — « Paris, 5 avril 1848.

« Merci, chère Madame ; vous faites les commissions, comme toutes choses, à merveille. Les bottes sont charmantes et parfaitement ce que je désirais.

« Je vous suis bien reconnaissant de ce que vous n'avez pas oublié ma demande. J'ai porté les pantoufles à Mme de Lamartine, qui me charge de vous en remercier en attendant qu'elle puisse le faire elle-même.

« Aujourd'hui ou demain M. Monzeler doit m'apporter ce que vous lui avez commandé. Je donnerai ce petit paquet au général Changarnier, qui vous le remettra, je présume, dans une quinzaine de jours. Si je trouve une occasion plus prochaine, j'en profiterai ; mais je ne l'espère pas.

« Je compte écrire par le courrier d'aujourd'hui à M. de Circourt. Je dois répondre à quelques passages de ses lettres et le prier de rester douze ou quinze jours à Berlin avec le général Changarnier, pour le présenter partout où besoin sera et pour le mettre un peu au courant des affaires....

« Mme de Lamartine n'est guère mieux portante, et M. de L. lui-même commence à se ressentir de ses excessives fatigues. Il est grand temps que l'Assemblée nationale lui vienne en aide, et à nous aussi. — Paris est assez calme en ce moment, et chaque jour nous apporte une force nouvelle. Mais nous sommes menacés ces jours-ci d'une attaque à main armée de Blanqui et de ses adhérents, au nombre de 6,000 hommes, dit-il ; de 300, croyons-nous.

« Cela n'a rien d'effrayant. L'Hôtel de ville peut résister à 20,000 hommes, et la garde nationale est bonne et la garde mobile excellente. D'ailleurs, les attaques annoncées aussi d'avance ne se réalisent jamais. Blanqui voudrait faire peur et se rendre redoutable. Mais il n'est plus que ridicule et perdu à tout jamais dans l'opinion publique. La fameuse revue de la garde nationale qui devait avoir lieu demain est remise à jeudi, à cause de l'habillement et de l'armement. Il y aura sous les armes 150,000 hommes au moins

« Les départements sont loin d'être aussi tranquilles que nous, mais le fond est bon, la surface seule est agitée. Ces élections seront bonnes sans aucun doute, même à Paris. Tout va donc aussi bien que possible, et je vous laisse sur cette bonne parole.

« Mille respectueux et affectueux hommages. F. DE CHAMPEAUX. »

« *P.-S.* La dépêche n° 17 arrive à l'instant. J'envoie votre lettre rue d'An-

M. Charles Didier, lancé à l'aveuglette dans l'imbroglio

jou et je porte celle de la rue Neuve des Capucines. Je vais lire votre message. »

IV. — « Castel-Madrid, 9 juin 1848.

« Hier soir ma dernière ligne a été pour M. de Circourt et ma dernière pensée pour vous, chère Madame ; ce matin je vous adresse et ma première pensée et ma première ligne : on ne saurait mieux commencer sa journée, vous en conviendrez ; c'est-à-dire non, vous n'en conviendrez pas, votre modestie s'y oppose ; mais je m'en console en pensant que beaucoup d'autres, à défaut de vous, seront de cet avis. Je n'ai qu'une crainte, celle de n'avoir pas beaucoup de temps à vous donner : je dois aujourd'hui travailler avec Mme de Lamartine, qui est surchargée de lettres de toutes sortes et qui a fini par en perdre la tête. Elle a deux secrétaires qui ne peuvent suffire à sa besogne, et je lui ai promis de l'aider ce matin, si M. de Lam. m'en laisse le temps, ce qui n'est pas certain. *Depuis que j'ai quitté Paris* (où je vais tous les jours), le temps m'a manqué pour voir mes amis du monde ; je n'ai pas même pu aller chez Mme de Ranzau, que je place en première ligne dans cette catégorie. Je sais seulement qu'elle est un peu moins souffrante depuis quelques jours, et je m'empresse de vous le dire. Quant aux Béthune et aux Bellisen, qui sont encore à Paris, il y a des siècles que je les ai perdus de vue. Mme du Cayla, idem. Mme Le Tissier, idem. Je vois les d'Esgrigny, parce qu'ils viennent ici le soir de temps en temps. Vous voyez que je suis un pauvre correspondant en fait de nouvelles du monde ; mais je sais que beaucoup d'autres nouvelles vous intéressent davantage que celles-là, ce qui me rassure un peu sur le sort de ma lettre. On fait courir depuis quelque temps les bruits les plus absurdes sur M. de Lamartine ; je donne le mot de l'énigme à M. de C. On explique sa liaison intime avec M. Ledru-Rollin (qui n'existe pas) par une liaison plus intime avec Mme Ledru-Rollin, qu'il n'a vue qu'une fois dans sa vie, il y a dix ans. On dit qu'il ruine le Trésor par ses folles dépenses et ses dilapidations. Il ne touche pas un sou d'appointements et se ruine dignement au service de la République. Que vous dirai-je enfin ? On ne lui épargne aucune calomnie. Il les connaît toutes et ne s'en offense pas le moins du monde. Moi-même je m'en effarouche peu. Mme de Lamartine les supporte très courageusement. L'air de la campagne leur a fait du bien à l'un et à l'autre. Ils peuvent au moins dormir tranquilles ici. A Paris ils étaient continuellement réveillés.

« Je ne sais si vous avez quitté Berlin avec peine ; mais je sais par de bons renseignements que vous y avez laissé beaucoup de regrets, et je vous avertis que vous trouverez ici beaucoup d'amitiés quand vous y reviendrez. Revenez-y donc le plus tôt possible. Ces amitiés et les bonnes relations valent mieux que tout le reste. Je vous crois très facile à convaincre de ce côté.

« Adieu, chère Madame, croyez à mes meilleurs et mes plus dévoués sentiments. F. de Champeaux. »

« Mme de Lamartine, qui vient de frapper à ma porte pour m'appeler *au travail*, me charge pour vous de toutes ses amitiés et des assurances de



polonais [1]. On peut s'étonner sans doute que Lamartine n'ait pas fait écrire officiellement à Circourt pour lui indiquer la voie à suivre au milieu de tant d'écueils, pour donner à la Prusse des gages sérieux de paix et d'amitié [2]. Mais il ne faut pas oublier que la mission de Circourt était essentiellement une mission d'observation et de préparation. Circourt observa ; on reçut ses rapports : que pouvait la France, que pouvait Lamartine au milieu du chaos européen dont ces rapports, autant que ceux de Vienne [3], donnaient l'image, et le silence de Lamartine n'est-il pas une des formes de l'expectative pacifique qui était le fond même de sa diplomatie ? Puis au Gouvernement provisoire succéda la Commission du pouvoir exécutif (10 mai) : Circourt n'était plus *persona grata;* l'affaire polonaise, éludée par Lamartine, allait éclater à l'Assemblée constituante, et les rapports de Circourt devaient servir d'amorce à la bombe lancée par les clubistes de Paris.

toute la part qu'elle a prise aux contrariétés que vous avez éprouvées. Vous savez combien elle vous est attachée à tous les deux. »

1. *Souvenirs*, t. I, p. 383 et seq.

2. Circourt posait assez bien la question dans sa lettre confidentielle n° 14 à Lamartine, du 23 mars 1848 : « Deux volcans enserrent la Prusse : l'un est la Pologne, l'autre est la France ; les regards de toute la Prusse sont fixés avec une anxiété inexprimable sur Paris. Si le gouvernement y triomphe des difficultés terribles dont il est pressé, la Prusse sera sauvée, et nous ferons ensemble de grandes choses ; si l'anarchie s'établit à Paris, la monarchie prussienne se dissoudra, et l'Allemagne tombera dans le chaos ; le sort du monde se personnifie dans quelques têtes humaines, la vôtre surtout ». — Aucun des passages des lettres confidentielles de Circourt donnés dans les notes de cette *Introduction* ne figure dans le texte des *Souvenirs*.

3. Les événements de Vienne ont été connus par Circourt grâce aux lettres très précises que lui adressa notre chargé d'affaires, M. de Lacour. Ces lettres sont publiées *in extenso* à leur place chronologique dans les *Souvenirs*.

VI.

LAMARTINE ET LA QUESTION POLONAISE

La révolution berlinoise du 18 mars avait ouvert aux agitateurs polonais les portes de leur prison de Moabit [1]. Frédéric-Guillaume IV avait promis, le 24 mars, que la réorganisation de la Posnanie serait étudiée par son gouvernement. Les Polonais clamèrent : « Vive l'Allemagne libre ! Vive la Pologne libre ! Vive l'humanité libre, fraternelle, amie ! » ils eurent la majorité dans la commission de réorganisation, et trouvèrent un appui dans le général von Willisen. Mais ils ne se contentèrent pas d'employer les moyens légaux qu'on mettait à leur disposition ; ils constituèrent un peu partout des camps, les plus importants à Wreschen et à Schroda ; des Allemands quittèrent la province, Bromberg chassa les Polonais, Filehne demanda son annexion à la Prusse occidentale, Fraustadt, Lissa, Bornst, Birnbaum déclarèrent vouloir rester allemandes, et Meseritz se mit à la tête de cette espèce de fédération antipolonaise. Néanmoins, le 6 avril, le Landtag prussien décidait, par 26 voix contre 17, que la Posnanie, conformément au vœu des Polonais, ne ferait pas partie de la Confédération germanique ; la minorité alla protester immédiatement à

1. Je résume les faits essentiellement d'après le travail de E. Bernus, *Polonais et Prussiens. De la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne*, Paris, 1907, in-18, chap. III. L'étude du général Bourrelly, *La question polonaise en Prusse*, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1907, n'est qu'un démarquage, semble-t-il, du travail d'E. Bernus, et l'article de P. Quentin-Bauchart, *La Prusse, les Polonais et la France en 1848*, dans les *Annales des sciences politiques*, 15 sept. 1907, a passé dans son livre. Joindre : J. Huret, *La question polonaise*, dans *En Allemagne. De Hambourg aux Marches de Pologne*, Paris, 1908, in-18, et J. Kolsciesky, dans la *Contemporary Review*, juillet 1908.

Francfort. et le gouvernement prussien. oubliant ses promesses. engloba dans la partie allemande les cercles de Birnbaum. Meseritz. Bomst et Fraustadt. Le comité allemand de Posen réclamait même l'incorporation de Posen. tolérant Gnesen comme chef-lieu du pays laissé aux Polonais. Aussitôt le comité polonais protesta (12 avril). l'agitateur Kraushofer envoya le 26 avril un mémoire au ministre prussien. l'archevêque Przyluski publia un mandement où il opposait les catholiques polonais aux protestants allemands. Déjà le contact avait eu lieu entre les camps polonais et les troupes prussiennes : la guerre devint générale. Elle commença par des succès pour les Polonais : mais les paysans polonais ne devaient pas tenir longtemps devant des troupes organisées. et le général von Pful. revêtu de pouvoirs dictatoriaux pour réprimer la révolte. fit capituler le 9 mai la dernière troupe polonaise. Par suite de la défaite définitive des Polonais. le Parlement de Francfort se crut autorisé à incorporer à la Confédération germanique la plus grande partie de la Posnanie [1]. laissant à la Prusse le soin d'organiser l'autonomie du reste. qu'on consentait à considérer comme polonais. De fait. cette autonomie ne devait pas se réaliser. et la constitution prussienne du 5 décembre 1849 s'appliqua à la Posnanie comme à l'ensemble du royaume.

Circourt assista de très près à la ruine des espérances polonaises et renseigna régulièrement le gouvernement

1. Le 22 avril, le Parlement de Francfort admit dans la Confédération germanique la plus grande partie du district de la Netze. les cercles de Birnbaum, Meseritz. Bornst. Fraustadt. les villes de Kröben. Rarvitsch et Jarotschin ; le 2 mai, il y ajoutait la ville et la citadelle de Posen avec la [illegible]tie de territoire nécessaire pour les relier avec le reste du pays alle-[illegible]-à-dire les cercles de Samter et de Buk. une partie des cercles [illegible] et Krotoschin, et la ville de Kempen. Ces différentes [illegible] définitives a la suite du vote du 27 juillet.

français, dans l'esprit que j'ai dit, sur les progrès réguliers de la germanisation. Mais le public de Paris, les membres de l'Assemblée constituante employaient d'autres sources, profondément différentes. Dès le 10 mai, Wolowski, présentant à l'Assemblée une pétition datée du 3 et signée par Wysocki, Tyskiewicz et Berwinski, au nom des Polonais de Galicie, de Cracovie et de Posen, posait résolument la question : la France devait faire appel, « par voie de proclamation, à la nation allemande, à la Diète de Francfort, pour sauver la cause de la Pologne [1] »; puis Ducoux, prétendant qu' « une république ne peut se perpétuer que par la diffusion des idées qui ont préparé son avènement », élargissait le problème [2], où d'Aragon faisait rentrer les affaires italiennes. Il fallait bien que Lamartine parlât, et il parla, en effet, avec embarras, abandonnant en quelque sorte à l'Assemblée la responsabilité des décisions à prendre [3], ne répondant rien de précis à l'interpellation de Wolowski. Malgré les efforts de ce dernier, l'Assemblée remit au lundi 15 mai la discussion des affaires de Pologne et d'Italie. C'était donner aux clubistes parisiens et à leurs amis de l'étranger, que les

1. *Compte rendu*, t. I, p. 105-106.

2. A son discours confus, il donnait comme conclusion la nécessité d'une adresse du peuple français aux peuples européens, affirmant « qu'il ne laissera périr nulle part, tant qu'il sera debout et en armes, le principe que nous avons fait triompher chez nous-mêmes, et que nous ne permettrons pas nous-mêmes que la royauté vienne nulle part introniser à la place de la liberté un gouvernement que nous avons rendu impossible chez nous et dont nous jurons de ne pas occasionner le retour » (*Compte rendu*, t. I, p. 106).

3. Il disait : « Le texte de nos paroles sera aussi le texte de nos actes ; le drapeau français ne s'avancera qu'à son heure, s'avancera dans les limites que votre sagesse et votre patriotisme universel auront écrites de votre propre main. Mais, sachez-le bien, ce qui s'est passé en 1831 ne se renouvellera pas en 1848 ; et quand le drapeau français se sera avancé jusqu'où notre politique lui aura dit de se porter, sachez qu'il ne reculera jamais » (*Ibid.*, p. 107).



paroles ambiguës de Lamartine ne pouvaient désarmer, le temps d'organiser l'émeute : ils n'y manquèrent pas [1]. Le vendredi 12 mai, le samedi 13, des pétitions en faveur de la Pologne furent apportées à l'Assemblée [2]; le 12 également, le prince Napoléon Bonaparte demanda que le ministre des affaires étrangères voulût bien déposer sur le bureau les pièces diplomatiques nécessaires à l'intelligence des événements, ce que fit Bastide à la fin de la séance [3] : les dépêches de Circourt entraient en quelque sorte dans le domaine public.

Au début de la séance du 15 mai, ce fut une avalanche de pétitions pour la Pologne qui croula sur le bureau de l'Assemblée [4]. Puis le gouvernement entreprit de répondre aux interpellations. Ce fut Bastide qui ouvrit le feu, ripostant aux critiques d'Aragon. Il se déclarait solidaire de Lamartine; il avait suivi, disait-il, la même politique de paix et d'exemple démocratique, repoussé la « propagande armée », limité l'ambition de la France « à faire le bonheur des nations, non pas malgré elles, mais pour elles-mêmes [5] ». Après d'Aragon, qui critiqua une fois de plus l'abstention de la France dans les affaires italiennes, Wolowski aborda la question polonaise, sûr que tout le monde dans l'Assemblée était « fortement dévoué à la

1. Voy. entre autres livres, innombrables d'ailleurs, P. Quentin-Bauchart, *Lamartine homme politique*, p. 324-343.

2. *Compte rendu*, t. I, p. 133 et 153 : pétitions du club de la Fraternité universelle de Paris, du club des ouvriers de la Fraternité, déposées par Ferdinand de Lasteyrie et Montalembert.

3. *Compte rendu*, t. I, p. 146. Ce que sont ces pièces est indiqué dans le *Regeste* dressé à la suite de l'*Introduction*, p. XCVI.

4. A noter, parmi ces pétitions, celles du club de l'Unité démocratique, des clubs de Chaillot, des Batignolles et du 11e arrondissement, de la Société démocratique polonaise, du club vosgien, des citoyens de Moulins, de Strasbourg et d'Auxerre, du club de Puteaux, du club de Lanjeac, de l'Union polytechnique, de l'Union républicaine (*Compte rendu*, t. I, p. 184).

5. *Compte rendu*, t. I, p. 185-186.

cause de la Pologne ». Malgré le brouhaha de la manifestation populaire commençante, il attaqua, sans le nommer, Circourt :

Il faut que je commence par protester avec énergie contre des imputations contenues dans les pièces qui ont été déposées aux archives par le ministre des affaires étrangères. Ces fragments de correspondances tendraient à enlever à la Pologne son bien le plus précieux, son trésor le plus cher, les sympathies méritées qu'elle a rencontrées jusqu'ici dans le monde entier. Ils tendraient à lui enlever ces sympathies, car ils présenteraient ce pays comme livré nécessairement à la discorde, comme étranger aux idées de véritable liberté [1].

Mais la parole n'était déjà plus aux députés. Bientôt le flot populaire porte à la tribune Raspail, pour y lire la fameuse pétition, où, condamnant la « politique égoïste et effrayée » du gouvernement, il demande :

1° Que la cause de la Pologne sera confondue avec celle de la France ;
2° Que la restitution de la nationalité polonaise doit être obtenue à l'amiable ou les armes à la main ;
3° Qu'une division de notre vaillante armée sera tenue prête à partir immédiatement après le refus qui serait fait d'obtempérer à l'ultimatum de la France [2].

Puis Blanqui promet la levée en masse, la ruée aux frontières de toute une nation, et accroche à son discours en faveur de la Pologne un développement sur la misère du peuple. Et la crise internationale se dénoue en une tentative révolutionnaire [3], vite arrêtée par la garde mobile

1. *Compte rendu*, t. I, p. 188.
2. *Ibid.*, p. 189-190.
3. Sur le 15 mai, voy. le *Compte rendu* officiel de la séance, le *Moniteur universel*, 16 et 17 mai, et les documents publiés dans le *Rapport de la commission d'enquête.... sur les évén. du 15 mai*, Paris, 1848, 2 in-4. — On trouvera le détail au tome II des *Souvenirs* de Circourt. Cf. également, mais subsidiairement, la séance de l'Assemblée du 12 juin 1848. Voy. les diverses

et par Lamartine [1]. Les clubistes parisiens sont vaincus; mais plus vaincus encore, s'il se peut, sont les Polonais de Posnanie, et l'on voit Wolowski lui-même renoncer à la parole [2]. Les conservateurs et les pacifistes de l'Assemblée, avertis par l'essai démagogique du 15 mai, sont prêts désormais à comprendre la politique de Lamartine, et surtout à la suivre sans l'avouer.

Le 20 mai, Ducoux, à l'occasion de bruits « d'alliance offensive et défensive entre les quatre puissances territoriales de l'Europe », demandait qu'on revînt aux questions diplomatiques, abandonnées depuis le 15, et Lamartine, que son rôle ce jour-là avait remis en vedette et qui semblait redevenir le véritable chef du gouvernement, répondait qu'il serait prêt à répondre le mardi 23 [3].

Le 23 mai, mieux qu'au début du mois [4], et sans doute parce qu'il ne parlait plus en quelque sorte en dictateur irresponsable, mais de façon à convaincre ses interpellateurs hostiles, il devait exposer à l'Assemblée son œuvre diplomatique, au sein de la Commission du pouvoir exécutif. D'Aragon ayant abandonné son interpellation dans le but de ne pas gêner le gouvernement, Wolowski dessina l'attaque, reprenant la question au point précis où il l'avait

histoires de la seconde république, et, en particulier, P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 302-332. Au point de vue intérieur et révolutionnaire, rappelons seulement qu'à la suite des discours de Blanqui, Barbès et Huber, deux listes révolutionnaires de gouvernement furent lues; un grand nombre de manifestants marchèrent à l'Hôtel de ville, où ils se heurtèrent à la garde mobile, qui fit évacuer également le local de l'Assemblée. La séance fut reprise à la fin de la journée, et Lamartine put exposer les mesures prises (nomination de Clément Thomas à la garde nationale; poursuites contre Albert).

1. Voy. son *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 262 et seq.

2. Les pétitions diminuent en nombre à la suite du 15 mai : cf. les séances des 16, 18 et 22 mai (*Compte rendu*, t. I, p. 242, 294, 295, 359).

3. *Compte rendu*, t. I, p. 358.

4. Voy. p. LIX-LX.

laissée le 15 mai [1]. C'est aux dépêches de Circourt qu'à nouveau il s'en prenait, et aux renseignements qu'elles contenaient :

Ces renseignements sont puisés dans des communications officieuses, je veux bien le croire, car j'espère, pour l'honneur de la France, qu'il ne s'agit pas de dépêches officielles, et qu'il n'y a pas d'agent de la République qui ait pu tenir un pareil langage.

Il niait les discordes entre Polonais, l'opposition des paysans contre les nobles libéraux, l'hostilité de l'Allemagne, trouvant d'ailleurs dans la réorganisation prussienne de la Posnanie « une amère dérision...., un nouveau partage de la Pologne » : il affirmait la complicité des fonctionnaires prussiens et des agents russes, et demandait que la France agît en faveur de la Pologne, d'accord avec l'Allemagne. Vavin, le vieil ami des Polonais de Paris, résumait l'argumentation de Wolowski en une proposition de manifeste au Parlement de Francfort [2] ; Sarrans dépassait même le point de vue pacifique de Vavin, en évoquant le souvenir des guerres de la Révolution et de l'Empire, tout en avouant, en ce qui touchait la Pologne, « les désordres, les tendances peut-être un peu anarchiques d'un

1. *Compte rendu*, t. I, p. 381 et seq.

2. Le texte proposé par Vavin portait : « L'Assemblée nationale, considérant que la justice, aussi bien que l'intérêt et la sécurité de l'Europe, exigent le rétablissement d'une Pologne indépendante; que les puissances allemandes ont elles-mêmes compris la nécessité de réparer la grande iniquité du démembrement de la Pologne, qui, en souillant le droit public européen, a été une cause permanente d'agitations, de désordres et de crimes...., déclare que la France, dans la limite de sa juste influence, exigera, comme base de tout arrangement européen, le rétablissement de la Pologne indépendante...., invite solennellement le Parlement de Francfort à reconnaître et proclamer aussi, comme l'un des grands principes du droit européen, le rétablissement d'une Pologne indépendante » (*Compte rendu*, t. I, p. 384, 397-398).

peuple irrité, démoralisé par un long esclavage [1] ». C'était une transition à des discours plus sages. Guichard en effet exigea la prudence dans les tractations, des égards pour l'Allemagne, attira l'attention de l'Assemblée sur la nécessité primordiale de développer les forces intérieures de la France, et critiqua la proposition de Vavin, qui, après une intervention à demi belliqueuse du prince Napoléon Bonaparte [2], montra que sa proposition n'avait qu'une valeur purement morale, et finalement s'en tint à solliciter la protection individuelle et le libre retour en Prusse des Polonais pourchassés [3].

C'est alors que Lamartine monta à la tribune [4]. Il fit l'historique de sa politique, rappela son manifeste pacifique et les vaines tentatives des étrangers, « abusant du territoire de l'hospitalité pour en faire un point d'invasion contre leur propre pays », exposa les raisons de l'abstention de la France en Italie, où l'on avait toujours décliné les offres françaises, et aborda enfin la question de Pologne. Il montra, d'après les dépêches de Circourt, particulièrement celle du 17 mai [5], ce qui s'était passé en Posnanie, traita même, nécessairement avec moins de clarté, des événements de Galicie ; il exposa toute l'affaire, si complexe, avec une impartialité et une habileté admirables, rejetant logiquement la responsabilité des faits sur « le développement instantané de ces dissentiments

1. *Compte rendu*, t. I, p. 384-386.
2. « Il y aura au bout de cette question, disait-il, en réclamant l'indépendance de Cracovie, de la Galicie et de la Posnanie, comme au bout de toutes les questions étrangères, une question de guerre » (*Ibid.*, p. 387).
3. *Ibid.*, p. 388.
4. *Ibid.*, p. 389-396. — Sur la séance, voy. P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 326-341.
5. Cette dépêche contenait la réponse du baron d'Arnim à la communication de Lamartine du 7 mai. Voy. plus haut, p. LXVIII et n. 2, et le *Compte rendu*, t. I, p. 393-394.

anarchiques, de ces haines de famille à famille, de race à race, de langue à langue, de nationalité à nationalité, qui ont toujours été la fatalité de l'héroïsme de ce grand et généreux peuple [1] ». Puis, appliquant les principes d'une diplomatie de pure vérité [2], il justifia le Gouvernement provisoire et la Commission [3] :

Fallait-il, comme on nous le conseillait si follement, il y a peu de jours, oublier toutes les autres relations de la France pour cette seule relation, la plus sainte, je le reconnais, parce qu'elle est la plus malheureuse, mais aussi la plus éloignée, et, sous quelques points, la plus impossible ?.... Fallait-il oublier nos propres frontières ?.... Fallait-il oublier tout cela, et fallait-il oublier nos divisions intérieures ?

Une intervention armée en Allemagne était impossible :

Au moment où nous avions besoin de couvrir 400 lieues de nos propres frontières, nous avions 88,000 hommes à mettre en ligne dans ce moment-là.

Aujourd'hui la France est forte, mais elle ne pourrait rien contre la coalition de la Prusse et de la Russie; le gouvernement ne veut pas d'une sanglante boucherie, il veut la paix, nécessaire au développement de la démocratie :

Sachez-le bien, elle est devenue l'instinct, la nécessité, la vie, le pain de ces masses auxquelles nous avons dévoué notre révolution [4].

1. *Compte rendu*, t. I, p. 393.
2. « Je dédaigne, et je suis convaincu que le gouvernement républicain doit dédaigner ces réticences dont on enveloppait autrefois la diplomatie du monde. Je suis convaincu que, s'il y a de la force dans ces prudences, il y en a davantage dans une vérité, quand cette vérité est légitime, quand cette vérité est dite avec fermeté, mais en même temps avec amitié et avec prudence » (*Ibid.*, p. 392).
3. *Ibid.*, p. 395.
4. *Ibid.*, p. 396.

Après le splendide discours de Lamartine, si vrai et si vivant, si cohérent avec ses actes et ses premières paroles au gouvernement, les interpellateurs et leurs amis pouvaient considérer leur cause comme perdue. Sarrans, sans doute, critiqua une fois de plus la correspondance de Circourt, « acte d'accusation, pétri d'amertume et de fiel, contre les Polonais qui allaient, je le confesse, un peu à l'aventure, chercher dans le duché de Posen un noyau pour leur patrie absente ». Mais les propositions dangereuses et irréalisables de manifeste à l'Allemagne étaient abandonnées, et, sur la demande de Léon Faucher, on renvoya au Comité des affaires étrangères tous les projets d'ordre du jour motivés. Ce Comité était « invité à faire son rapport demain, ou du moins à rendre compte à l'Assemblée de la situation où en sera la délibération [1]. »

En fait, l'Assemblée, à partir de la séance du 23 mai, n'eut plus à s'occuper des affaires diplomatiques de la France [2]; tout au moins elle ne revint pas sur la question polonaise. L'organisation constitutionnelle et les problèmes économiques absorbèrent tous ses instants. Elle oublia même les difficultés où s'était débattu Lamartine pendant toute la durée du Gouvernement provisoire, elle oublia son rôle au 15 mai, sa justification du 23 mai. Et c'est pourquoi Lamartine, sentant s'évanouir la popularité qui l'avait soutenu, crut bon de défendre encore une fois, le 12 juin, la politique du Gouvernement provisoire, qui était devenue celle de l'Assemblée, la politique de la paix. Cette politique n'avait-elle pas créé la sympathie

1. *Compte rendu*, t. I, p. 399. — On se reportera au *Compte rendu* pour suivre tout le détail des propositions faites par Marrast, Faucher, des Essarts, Degeorge, Wolowski, Napoléon Bonaparte, Julien (p. 398-399).
2. On ne s'occupe plus que des affaires de Naples, le 27 mai (*Ibid.*, p. 500 et 555).

allemande [1] et ajourné la liquidation difficile de l'affaire polonaise [2], c'est-à-dire assuré la tranquillité internationale de l'Europe?

L'Europe est plus juste que vous, permettez-moi de le dire, elle est plus juste que ceux qui nous font le reproche d'avoir manqué de pensée politique. Tous les jours j'entends les tribunes de l'Europe, je lis dans les journaux, je reçois des adresses au gouvernement actuel de la République, et là, certes, on ne nous reproche pas d'avoir manqué d'une grande pensée directrice, à la fois ferme, démocratique et modérée, telle que celle qui sortait de l'esprit même de la révolution, telle que celle que, je le reconnais à votre langage, vous avez adoptée pour votre pensée et reconnue pour la pensée, la vraie pensée de la France républicaine.... Je vous montrerais cette paix, à laquelle personne n'a cru un seul moment...., si menacée la veille, s'assurant de jour en jour davantage, décomposant, par la puissance des principes d'amitié démocratique, les gouvernements dont vous pouviez craindre la réunion contre vous, et plaçant la France, sans lutte, sans victoire, sans avoir dépensé ni une goutte de son sang, ni une goutte du sang de l'Europe, plus haut, je ne crains pas de l'affirmer, plus haut dans les influences légitimes, dans les sympathies du monde et dans la grandeur de sa diplomatie, que les victoires.... n'avaient pu la placer, après les triomphes du Consulat et de l'Empire [3].

Pour cette œuvre de paix internationale, il était orgueilleusement heureux d'avoir tout sacrifié [4] :

1. P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 338-340, signale un certain nombre de faits intéressants à ce sujet, dont le plus suggestif est une manifestation amicale très chaude au Parlement de Francfort, le 24 juin, où le député Ravaux conclut : « L'Allemagne doit accepter avec joie et bonheur le pacte fraternel qui lui est offert. »

2. De fait, le mouvement propolonais inauguré par Adam Mickiewicz, dans la *Tribune des peuples* (qui parut du 15 mai 1848 au 13 juin 1849), resta sans effet, surtout quand ce journal tourna à la propagande bonapartiste. Les articles de Mickiewicz ont été réunis par son fils dans *La politique de l'Europe au XIXe siècle* (Paris, 1870, in-18).

3. *Compte rendu*, t. I, p. 800-801.

4. *Ibid.*, p. 803-804.



C'est la récompense historique de tous les hommes qui, dans des circonstances plus grandes qu'eux-mêmes, ont eu le bonheur, et quelquefois le malheur de rendre les plus immenses services à la société et à leur pays ! Il manque quelque chose à la satisfaction de leur conscience, il manque quelque chose à leur mémoire, tant que le sceau de la calomnie, de l'ingratitude et de l'injustice n'est pas posé sur les humbles services qu'ils ont rendus.... Nous avons volontairement, glorieusement, pour longtemps, peut-être pour toujours, sacrifié, jeté, immolé nos misérables renommées et nos popularités passagères.

Paroles prophétiques, dans lesquelles Lamartine semblait prévoir l'impopularité prochaine où il allait s'abîmer [1]. Les troubles du 12 juin montraient les incertitudes de la situation politique [2]. Onze jours après, l'insurrection sociale qui devait ensanglanter Paris éclatait, et le général Cavaignac installait sa dictature militaire. Lamartine n'était plus rien ; il ne pouvait plus être que l'inutile défenseur d'une politique périmée : sa conscience et son honneur le lui intimaient de concert. Et c'est ainsi qu'au mois de juillet, au sein du Comité des affaires étrangères, à Mauguin critiquant la politique équivoque du manifeste pacifique, il rappelait qu'il n'y avait aucune contradiction dans les actes diplomatiques du Gouvernement provisoire, que toujours il avait servi la cause de la paix, que la Prusse, en particulier, grâce à l'habileté de Circourt, « souverainement habile et injustement calomnié », ne pouvait plus « servir d'avant-garde à la Russie et de corps expéditionnaire à l'Allemagne [3] » ; de même, le 25 août,

1. Voy. l'analyse psychologique, un peu verbeuse, de la décadence de Lamartine par A. Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la révolution de 1848*, t. I, Paris, 1907, in-8, p. 210-212.

2. Ces troubles furent assez violents dans le faubourg Saint-Denis (*Moniteur universel*, 12-13 juin 1848, p. 1344).

3. Dans *Trois mois au pouvoir*, p. 305-320. Pour les affaires prussiennes, voy. les p. 309-311.

dans sa *Lettre aux dix départements*, aux départements qui l'avaient élu à l'Assemblée, il se lavait de toutes les accusations portées contre lui, et assurait que sa politique à l'étranger n'avait pas cessé d'être pacifique, et qu'elle ne pouvait être accusée de duplicité [1].

Pourtant Circourt, qui n'a jamais été désavoué par Lamartine, qui a même été couvert par Lamartine, soit à l'Assemblée, soit au Comité des affaires étrangères, en exposant dans ses *Souvenirs* tout le détail de sa mission, a fait contre la politique extérieure du Gouvernement provisoire un certain nombre de reproches, voire même d'accusations, dont il faudra bien que les historiens diplomatiques fassent la critique pour juger définitivement cette politique. Et ainsi Circourt, de la collaboration duquel Lamartine s'est toujours loué, se trouve rangé parmi les détracteurs convaincus de la politique de Lamartine. Or, parmi ceux-ci, il n'y a pas que des conservateurs, traitant dédaigneusement l'œuvre diplomatique de la seconde République, à la façon d'Albert de Broglie [2], ou des dé-

1. *Trois mois au pouvoir*, p. 15 et seq., particulièrement p. 17.

2. *De la politique étrangère de la France depuis la révolution de février*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1848 (t. XXIII, p. 293-321). C'est le réquisitoire le plus systématique et le plus hautain qu'on puisse lire contre la politique de Lamartine. L'auteur considère que, « chose singulière, l'œuvre de 1815 se défait à peu près comme elle s'est faite : sans nous et contre nous » (p. 311) ; il regrette que nous n'ayons rien fait pour nous-mêmes en Italie et en Belgique, et conclut (p. 321) :

« Les traités de 1815 anéantis pour tout le monde, mais continuant à peser sur la France seule du poids de toutes leurs clauses onéreuses ou humiliantes ; la France privée du mérite de sa fidélité à la foi jurée, sans avoir retrouvé la liberté de ses mouvements, stationnaire et isolée pendant que tout autour d'elle s'unit et se développe, abandonnant l'Orient à un tête-à-tête tranquille entre l'Angleterre et la Russie, disparaissant de la Méditerranée, où ses flottes errent encore sans porter nulle part ni appui ni terreur ; placée, par ses engagements avec l'Italie, sous le coup d'une guerre à chaque instant imminente, qu'elle ne peut ni prévenir ni repousser ; aujourd'hui, par conséquent, la paix sans influence diplomatique, demain peut-être la guerre sans espoir de conquête, considérée par



nigreurs envisageant le petit côté des questions, comme Cuvillier-Fleury [1], Sainte-Beuve [2] ou le docteur Prosper Ménière [3]; il y a des révolutionnaires, comme les Polonais de la *Tribune des Peuples* [4], comme les vaincus du 15 mai et du 23 juin [5]. On peut d'ailleurs admettre la déconvenue

ses plus proches voisins avec l'effroi qu'inspire un malade dont on redoute la contagion, ne pouvant compter ni sur l'élan révolutionnaire, ni sur la force des institutions établies, dans une situation, en un mot, qui rappelle l'année 1799 moins la campagne d'Égypte, et le Directoire moins Bonaparte! »

1. Lettre de Cuvillier-Fleury à sa femme, du 18 juillet 1848, dans *Journal et correspondances intimes*, publiés par E. Bertin, Paris, 1903, in-8, p. 457, critiquant vertement la « vanité puérile de ce parvenu de la politique. »

2. Lettre de Sainte-Beuve à Juste Olivier, du 17 avril 1848, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1904, p. 617-618.

3. *Journal*, Paris, 1903, in-8, p. 65-71, 71-88, 102, contenant des anecdotes et un jugement sévère sur Lamartine, « nature expansive, sans passion, le cœur logé dans la tête, langue dorée au service d'un esprit taillé à mille facettes, miroir rayonnant où viennent se prendre les femmes, les alouettes, le peuple et les papillons ». — Il faut se rappeler que le docteur Ménière était l'ami et l'admirateur de Jules Janin, qui écrivait, le 29 juin 1849, à Henri de Lacretelle (Communication de Mme Amaury de Lacretelle) : «.... Soyez aussi assez bon, je vous prie, pour dire à M. de Lamartine, la première fois que vous le verrez, combien je suis resté fidèle au culte que je lui ai voué.... ». Dès le milieu de 1848, ce culte n'avait plus que quelques rares fidèles, et on aurait déjà pu dire, comme V. de Laprade (*La poésie de Lamartine*, Paris, 1872, in-18) : « On peut dès aujourd'hui parler de Lamartine comme d'un ancien. »

4. Voy. p. LXXXIII et n. 2. Dans cet esprit, on trouvera sous la plume du fils de Mickiewicz des appréciations dures sur Lamartine : « faux Girondin, avec une âme d'émigré du temps de la Restauration », « le mauvais génie de la révolution de 1848 » (dans A. Mickiewicz, *op. cit.*, Introd., p. VII-VIII, et p. 196, n. 1).

C'est de la plume de Ladislas Mickiewicz qu'est écrite la phrase suivante, révélatrice de toute la mentalité des émigrés polonais : « Que la Pologne soit l'α et l'ω de la politique du XIXe siècle, des esprits superficiels seuls pourraient s'en étonner....; il n'est pas plus possible de faire de la bonne politique sans Pologne que de rêver une pure morale sans Dieu... La Pologne ne fait pas de théories : elle est elle-même une morale internationale en action » (*Ibid*., p. LXXV-LXXVI).

5. Voy. particulièrement Louis Ménard, *Le prologue d'une révolution*, nouv. éd., Paris, 1904, in-18, p. 88-89 : « ... A l'extérieur, la situation n'était pas plus belle. Après février, tous les peuples s'étaient ébranlés : l'Allemagne aspirait à l'unité et à la liberté, la Pologne, l'Italie, l'Irlande, s'étaient levées pour l'indépendance; les nationalités hongroise, slave,

de Circourt, remplacé, sans raison, par le général Changarnier, et, contre la raison, par Emmanuel Arago [1], on peut s'expliquer que, malgré son désintéressement, il ait été mécontent de ne pas obtenir le poste de Washington [2]. Mais il y a une réelle injustice à considérer, comme il le fait, Lamartine de la même façon avant le 4 mai, avant et après le 10 mai : d'abord, véritable dictateur de la France, puis homme d'état neutralisé par l'Assemblée, enfin membre solidaire d'une commission exécutive neutralisée par un ministère, Lamartine a pu de moins en moins agir; mais toutes ses forces disponibles, il les a, à tout moment, consacrées ardemment à sa politique de paix [3]. D'autre part, il ne faut pas juger uniquement Lamartine, en 1848, sur son œuvre à l'extérieur, il faut se rappeler ce qu'il a fait à l'intérieur, et de quelle façon les problèmes de la politique interne se sont mêlés aux questions diplomatiques ; de sorte que si Lamartine, après tout,

roumaine avaient cherché à se reconstituer au milieu de la décomposition de l'Autriche.

« Maintenant, ce magnifique mouvement s'arrêtait ; les bandes républicaines parties pour la Belgique, le Rhin et les Alpes avaient été décimées, dispersées ou emprisonnées ; la Lombardie se jetait de désespoir dans les bras d'un roi deux fois parjure ; l'Autriche, galvanisée, reprenait une vie factice ; le roi de Prusse, obligé, un jour de révolution, de saluer le drapeau polonais et les cadavres des martyrs de la liberté, s'appuyait maintenant sur une armée révolutionnaire, et la Russie menaçait d'étouffer la Roumanie et d'absorber la Slavie tout entière.

« Tels étaient les fruits de la propagande pacifique de M. de Lamartine. Les espérances des peuples et les terreurs des pouvoirs oppressifs s'étaient dissipées en voyant les progrès de la réaction en France ; on avait cru à une révolution sérieuse, tout se bornait à un changement de cabinet. »

1. Voy. p. LXIII.
2. Voy. p. XVII.
3. Sa fortune même, il l'a mise au service de la France. Sa ruine fut en effet précipitée par son passage aux affaires. Lacretelle dit même (*op. cit.*, p. 178-179) : « Les trois mois de gouvernement lui coûtèrent 160,000 fr. Il désarma ainsi soudainement les émeutes qui auraient affolé Paris et perdu la République. J'ai bien compris qu'il s'appelât lui-même un paratonnerre. »

[redacted]

rappelle son prédécesseur Guizot, en ce sens que tous les deux ont évité à la France les conflits périlleux et les querelles sanglantes [1], ce sont les principes de la démocratie moderne qui animaient Lamartine, tandis que Guizot s'en tenait aux traditions de la vieille diplomatie égoïste de l'Europe réactionnaire [2].

Aussi bien, le jugement formulé par Circourt dans ses *Souvenirs*, qu'il écrivait au cours de l'année 1858, n'a pas été définitif, et dans un article anonyme qu'il donna en 1861 à la *Bibliothèque universelle* de Genève sur Frédéric-Guillaume IV, récemment décédé [3], il avança une appréciation qui est à la fois plus limitée dans son objet, plus justifiée et, semble-t-il, plus exacte [4] :

On doit au Gouvernement provisoire de la France la justice de rappeler que vis-à-vis de la monarchie prussienne, tombée tout d'un coup dans cette confusion, livrée à des chances formidables, son attitude, son langage, les instructions nettes et précises imposées à son agent confidentiel furent d'une sincère loyauté. L'ami le plus déclaré de l'Allemagne, pourvu

1. P. Quentin-Bauchart exagère ce point de vue dans sa conclusion, *op. cit.*, p. 375, où il fait de Lamartine le continuateur de Guizot en toutes choses.

2. L'histoire de la diplomatie de Guizot n'est pas faite encore. En ce qui touche la question polonaise, il faut rappeler ce qu'il disait, le 19 mars 1846, à la Chambre des pairs : « .... Ce n'est pas le gouvernement de juillet qui a reconnu les divers partages de la Pologne : il les a trouvés inscrits définitivement dans le droit public européen. Il est de la sagesse et du devoir des gouvernements de reconnaître les faits qui peuvent être regardés comme accomplis. Ils ne doivent pas, pour les chances d'un lointain avenir, engager dans des luttes redoutables les populations dont le sort leur est confié. Je ne crois pas qu'il soit permis à personne d'aller porter et sacrifier son propre pays, son propre temps, sur l'autel des mystères de la Providence » (cité par L. Mickiewicz, *loc. cit.*, p. 163, en note). Quant au principe d'immobilité de cette politique, il est avoué par Guizot dans une lettre à Léonce de Lavergne, du 11 juillet 1848, où il dit : « Je suis chaque jour plus convaincu que la plus complète immobilité est la seule attitude utile aussi bien que convenable » (*Rev. des Deux Mondes*, 1er juillet 1908, p. 49).

3. Frédéric-Guillaume IV est mort le 2 janvier 1861.

4. Nouvelle période, t. X, 1861, p. 279.

qu'il fût éclairé, n'aurait pu demander (j'entends pour les premiers temps, mais ces premiers moments se trouvèrent décisifs) plus de respect pour les droits acquis et de sympathie pour les intérêts légitimes, plus de modération dans les demandes et de sobriété dans le langage, que le gouvernement prussien n'en trouva dans les organes d'un pouvoir qui, sorti d'un abîme de désorganisation politique, s'efforçait de maintenir et de replacer l'État sur des bases saines et larges. Ce pouvoir a subi la destinée que lui imposait son origine et la peine que lui valurent ses erreurs ; ses instruments ont accepté sans murmure l'obscurité dans la disgrâce ; mais il est quelquefois nécessaire de rappeler quelle fut leur conduite, afin de rencontrer l'explication juste de quelques-uns des événements de l'histoire contemporaine [1].

VII.

L'ÉDITION DES « SOUVENIRS » DE CIRCOURT

Ces derniers mots caractérisent exactement le genre d'intérêt des *Souvenirs* de Circourt. Ces *Souvenirs* méritaient d'être publiés, parce qu'ils fournissent une importante contribution à l'histoire diplomatique de la France et celle des événements européens au milieu du XIX[e] siècle. On pourra leur reprocher une langue parfois diffuse, ornée d'inutiles et pauvres fleurs de rhétorique, coupée de citations en toutes langues [2], et de réminiscences historiques ou classiques, visant au style noble, mais de fait peu brillante, peu vivante, et comme attristée des désillusions

1. Dans ce sens, voy. l'ouvrage apologétique, mais sans exagération, de L. Lurine, *Hist. poétique et polit. de M. de Lamartine*, Paris-Londres, s. d. [1848], p. 205 et seq., et, bien plus vague, toujours dans le sens apologétique, A. Rastoul de Montgeot, *Lamartine poète...., homme d'état*, Bruxelles, 1848, in-18, p. 267 et seq.

2. J'ai négligé de traduire et d'identifier, faute de compétence, ces innombrables citations latines, allemandes, anglaises, espagnoles et italiennes.

que causèrent au diplomate les faits mêmes qu'il narrait. Le fond vaut mieux que la forme. C'est que nous n'avons pas affaire à des « Mémoires » écrits bien après les événements, et composés sans l'aide des documents utiles et des vérifications nécessaires. Adolphe de Circourt a, en effet, mis sur pied son œuvre dans sa calme campagne de la Celle-Saint-Cloud, au cours de l'année 1858, dans les mois de novembre et de décembre particulièrement, c'est-à-dire dix ans seulement après les événements auxquels il avait pris part [1]. Il pouvait avoir confiance dans sa mémoire, dont j'ai noté plus haut la renommée [2]; mais mieux que sa mémoire, les documents qu'il avait gardés dans ses dossiers lui interdisaient de laisser fausser par les fantaisies, peu vraisemblables, de son imagination le récit qu'il voulait construire. Ces documents sont des originaux, des copies et des analyses :

1° Les originaux des instructions officielles qui lui ont été données, et des lettres qu'il a reçues du cabinet de Lamartine (M. de Champeaux), du chargé d'affaires de la France à Vienne (M. de Lacour), et de divers personnages qui ont joué un rôle dans les affaires de Prusse et de Pologne (Canitz, d'Arnim, Willisen, Didier, Skorzewski) ;

2° Les copies de quarante et une lettres confidentielles à Lamartine, et d'un rapport général sur les affaires allemandes ;

3° L'analyse minutieuse de la correspondance qu'il a écrite pendant toute sa mission, contenant également la mention précise des démarches qu'il a dû faire pour l'accomplir exactement.

Avec ces trois espèces de documents, et l'aide des jour-

1. C'est ce qui ressort de plusieurs notes de Circourt à son texte des *Souvenirs*, et d'indications écrites au-dessous des titres des chapitres dans le manuscrit.

2. Voy. p. XXIII, n. 4.

naux ou des ouvrages publiés depuis 1848 sur la politique de la France à cette époque, Adolphe de Circourt a pu écrire un livre dont les données sont de première source, suppléent au silence des archives officielles [1], et ont, par suite, une valeur absolue.

Le manuscrit de ce livre est contenu dans deux registres qui m'ont été transmis par la nièce de l'auteur, Mme de Lapommeraye, leur propriétaire. Ces deux registres in-folio, reliés, de 362 millimètres sur 232, contiennent, le premier, les chapitres I à IX, sur 360 pages cotées, le deuxième les chapitres X et suivants, et la conclusion sur les pages 361 à 598, plus l'appendice, consacré au retour de Circourt, par l'Allemagne et la Suisse, et aux journées de juin, sur 127 pages. Le manuscrit, écrit de la difficile écriture de Circourt [2], presque sans rature, avec quelques renvois et quelques citations en marge, est certainement une mise au net.

Le texte autographe des *Souvenirs* m'a été remis avec un carton de *Pièces justificatives* bien classées par Circourt, qui, ne transcrivant pas, en général, dans son manuscrit, le texte des documents originaux, a pris la précaution de renvoyer avec précision aux pièces qu'il avait gardées. Voici l'état de ces pièces justificatives :

Liasse I, pièces 1 à 7 (instructions; lettres de créance ; dépêche de Lamartine du 7 mai 1848 ; lettre de rappel) ;

Liasse II, pièces 1 à 22 (lettres de Lamartine des 10 mars et 19 juin 1848 ; lettres de M. de Champeaux) ;

1. On sait que les Archives des affaires étrangères ne font pas de communications de documents postérieurs à l'année 1830. Ce n'est que très exceptionnellement que la règle fléchit. En ce qui touche l'histoire diplomatique de la seconde république, on sait qu'elle a fléchi pour MM. É. Bourgeois et Clermont, qui ont ainsi pu écrire un livre original sur *Rome et Napoléon III*, Paris, 1907, in-8.

2. Voy. p. XXV et n. 3.

Liasse III, pièces 1 à 11 (affaires de Posen; lettres de Charles Didier et du général von Willisen);

Liasse IV, pièces 1 à 7 (lettres de von Canitz et du baron d'Arnim);

Liasse V, pièces 1 à 13 (placards et journaux allemands);

Liasse VI, pièces 1 à 7 (lettres de M. de Lacour);

Liasse VII, pièces 1 à 7 (lettres de M. Faustin Hélie et du comte Skorzewski);

Liasse VIII, registre de correspondance se subdivisant comme suit :

A, n° 1, feuilles 1 à 12. Du 7 au 23 mars;
B, n° 2, — 1 à 12. Du 24 mars au 13 avril;
C, n° 3, — 1 à 17 *bis*. Du 14 au 30 avril;
D, n° 4, — 1 à 12 *bis*. Du 1er au 16 mai;
E, n° 5, — 1 à 16. Du 16 mai au 1er juin;
F, n° 6, — 1 à 3. Du 1er au 23 juin.

Liasse IX, contenant :

a) La copie de lettres confidentielles à Lamartine, du n° 10 au n° 51 [1], du 18 mars au 9 mai 1848;

b) La copie du rapport sur l'état politique de l'Allemagne, de juillet 1848;

c) Le brouillon d'une lettre à Lamartine, du 15 juin; des extraits du *Journal des Débats* sur l'affaire du 15 mai; une lettre de Georges Sumner, imprimée dans un journal américain.

Ma tâche d'éditeur était dès lors singulièrement facile. Elle consistait essentiellement à vérifier les affirmations des *Souvenirs* par les renseignements des correspondances officielles et confidentielles, et à insérer ces correspondances dans le texte des *Souvenirs*, où elles figurent en caractères plus petits ; la vérification a été très simple, et nulle part je n'ai trouvé de discordance grave entre les *Souvenirs* et les lettres, si ce n'est, — et les motifs en sont clairs, — que les protestations d'admiration à l'égard de

[1] Voy. le Regeste à la suite de l'*Introduction*, p. XCVI.

Lamartine, si nombreuses dans la correspondance, font place aux critiques et aux regrets dans les *Souvenirs*.

Cette tâche, cependant, j'ai cru devoir l'élargir, car j'ai pensé qu'il serait bon de reproduire les passages des dépêches et lettres qui n'avaient pas été indiqués par Circourt pour être publiés, et qui valent parfois cependant de l'être, indépendamment du texte des *Souvenirs*, lequel repose toujours d'ailleurs sur eux [1] : j'ai mis entre crochets ces passages, de façon à les distinguer du reste ; j'ai également reproduit en note les lettres se rattachant à la mission de Circourt, et dont la reproduction complète est plus utile, à mes yeux, que l'analyse même fidèle de Circourt. Les *Souvenirs* de Circourt se présentent dès lors avec toutes les garanties, tous les moyens de contrôle désirables.

Enfin, il m'a fallu identifier les personnages, les localités, les événements innombrables dont il est question dans les *Souvenirs*. Je l'ai fait en utilisant les ouvrages spéciaux et généraux qui sont indiqués en note, en recourant aux grandes biographies nationales, dont il me faut surtout louer les étrangères, belge [2], allemande [3], autrichienne [4], anglaise [5], en dépouillant minutieusement le *Moniteur universel* et le *Compte rendu* des séances de l'Assemblée constituante. Malgré mes efforts, trop de lacunes seraient demeurées dans l'annotation du texte offert par moi au public, si je n'avais trouvé des concours dévoués dans diverses personnes qui voudront bien rece-

1. Tout a été reproduit fidèlement, sauf quelques injures à divers membres de la famille Arago (t. I, p. 92-93).

2. *Biographie nationale*, en cours, 19 in-8 parus.

3. *Allgemeine deutsche Biographie*, en cours depuis 1875 ; Meyer's *Konversations Lexikon*, Leipzig, 19 in-8 avec les suppléments.

4. Von Würzbach, *Biographisches Lexikon*, Vienne, 1838-1860, 61 in-8.

5. *Dictionary of national Biography*, Londres, in-8, en cours depuis 1885.

[redacted]

voir ici l'expression de ma reconnaissance : Mlle Chun et M. Delobel pour l'Allemagne, M. Ladislas Mickiewicz et M. Edmond Bernus pour la Pologne, M. Barbey pour la Suisse, M. S. Canal, à qui je dois des renseignements tirés des archives administratives du ministère de la guerre, MM. H. Bourgin, Lucien Herr et Antoine Vacher, qui avaient commencé, il y a plusieurs années, de préparer cette édition, M. Bernard de Lacombe, enfin, qui, au titre de commissaire responsable, a suivi, avec attention et sympathie, l'élaboration de mon travail, et Mme de Lapommeraye, qui, la première, l'a rendu possible.

Ainsi encadrés, j'espère que les *Souvenirs* d'Adolphe de Circourt pourront compter parmi les textes narratifs les plus curieux qui concernent la révolution de 1848 [1]. Par leur *Prologue* et leur *Appendice*, ils fournissent des renseignements vivants sur les journées parisiennes de février et de juin; ils constituent, par leur masse principale, une source de première importance pour l'histoire des événements de Berlin, de mars à juin [2], pour celle de la Prusse, des duchés, de l'Allemagne, du grand-duché de Posen surtout, en 1848 [3]; enfin, les faits qui y sont narrés se lient à la fois à l'histoire politique intérieure de la France, puisque la journée du 15 mai s'explique diffici-

1. L'état de ces textes a été dressé par M. G. Renard, *Mémoires relatifs à l'histoire de la seconde République française (1848-1852)*, dans le *Bull. des bibliothèques populaires*, février 1907, p. 17-22.

2. Le souvenir de ces événements est encore vivant, et cette année même, les démocrates berlinois ont célébré avec ardeur le soixantième anniversaire du 18 mars 1848.

3. La bibliographie des sources et des travaux allemands a été en dernier lieu donnée en France par E. Denis, Introduction à son livre sur *La fondation de l'empire allemand. 1852-1871*, Paris, 1906, in-8, p. 1-26, et par P. Matter, *L'Allemagne de 1815 à 1890*, dans la *Revue de synthèse historique*, février 1908, p. 57-81. Il faut y joindre Moysset, *Note sur deux collections de documents relatifs à l'histoire de 1848 en Allemagne*, dans le *Bull. de l'hist. de la révol. de 1848*, n° 1, p. 124-131.

lement sans ces faits, et à l'histoire générale de la diplomatie européenne en 1848, puisque, par ses relations avec les représentants attitrés des divers pays, MM. de Lacour ou Nothomb, lord Westmorland ou le baron de Meyendorff, Adolphe de Circourt s'est trouvé dans les meilleures conditions possibles pour connaître et interpréter exactement les faits contemporains.

Juin-Août 1908.

REGESTE DES DÉPÊCHES CONFIDENTIELLE

DE CIRCOURT A LAMARTINE

[Du n° 1 au n° 9, ces dépêches sont analysées dans le Registre-cop n° 10 au n° 51, elles figurent en copie dans la liasse 9; du n° 52 au elles sont de nouveau analysées dans le Registre-copie. La numéro qui est due à Circourt, est à diverses reprises inexacte. Des extra nos 12, 12 *bis*, 14, 15, 19, 21 *bis*, 23, 24, 26, 30, 31, 33, 34, 35, 40, 42, 43, 44, 48, 49, 50 ont été lus à l'Assemblée constituante à la séance du 1 Toutes ces dépêches sont datées de Berlin, sauf les nos 1, écrit à Co 73, à Dresde; 74, à Bonn. — On n'a pas fait figurer dans ce reges lettre particulière à Lamartine, du 12 mars, et deux lettres osten des 16 et 17 mai.]

1	7 mars	25	7 avril	50	8 ma
2	10	26	8	51	9
3	11	27	9	52	10
4	13	28	11	53	11
5	13	29	12	54	13
6	14	30	14	55	13
7	15	31	15	56	14
8	16	32	17	57	15
9	17	33	19	58	16
10	18	34	21	59	17
11	19	35	22	60	19
12	20	36	23	61	20
12 *bis*	21	37	25	62	22
13	22	38	26	63	22
14	23	[39]		64	23
15	24	40	27	65	24
16	26	41	28	66	25
17	27	42	29	67	26
18	28	43	30	68	27
19	29	44	1er mai	69	29
20	30	45	2	70	31
21	31	45 *bis*	2	71	2 juir
21 *bis*	1er avril	46	3	72	5
22	2	47	4	73	8
23	3	48	6	74	12
24	4	49	7		

TABLE DES CHAPITRES

DES « SOUVENIRS » D'UNE MISSION A BERLIN EN 1848



SOUVENIRS

D'UNE

MISSION A BERLIN

PROLOGUE [1]

Les symptômes précurseurs de la révolution de février devinrent, à l'époque de la guerre du Sonderbund [2], visibles aux yeux les plus inattentifs. Le gouvernement de Louis-Philippe s'en émut; jusqu'alors, les dangers qu'il pouvait courir de la part des royalistes légitimistes avaient occupé davantage son attention. Il put reconnaître, en 1847, que le parti légitimiste avait désormais causé à « l'établissement de juillet » tout le mal qu'il était en son pouvoir de lui faire; qu'il l'avait empêché de pousser, au dedans, de profondes racines; d'acquérir, au dehors, la sympathie des cours; de gagner, vis-à-vis des gouvernements et des peuples, cette autorité qui dérive d'une origine honorable et du consentement général des

1. Écrit du 15 au 21 décembre 1858 *(N. de l'A.)*.
2. Le Sonderbund fut le groupement des sept cantons catholiques d'Uri, Schwytz, Unterwalden, Zug, Lucerne, Fribourg et Valais, opposés à la politique radicale et laïque de la diète. La diète ayant dissous le Sonderbund, le général Dufour, malgré l'appui promis au Sonderbund par l'Autriche, la Russie, la Prusse et la France, s'empara sans difficulté de Fribourg, le 14 novembre 1847; en trois semaines, la campagne fut finie, le Sonderbund capitula, et le parti radical fit voter la constitution centraliste de 1848.

hommes aux premiers rangs par leur existence, leurs lumières, et surtout par leur moralité. Mais le parti légitimiste, assez fort pour nuire beaucoup à son antagoniste, n'en était pas moins impuissant à conduire les masses de la population française, et n'avait pu, en dix-sept ans d'efforts continus, se replacer à portée du pouvoir, soit par une insurrection, soit par l'action parlementaire, soit par l'adhésion des collèges électoraux. Il en était tout différemment du parti révolutionnaire, lequel arrivait, par une marche rapide, aux doctrines franchement républicaines, et qui, après avoir vingt fois succombé dans des tentatives prématurées autant que violentes, après avoir, en 1846, perdu, par la confiscation de l'État de Cracovie [1], le seul point d'appui qu'il eût possédé jusqu'alors hors des frontières, se voyait, par l'issue de la guerre du Sonderbund, stimulé par l'exemple encourageant d'une victoire, et certain de trouver, dans un pays comparativement puissant, à peu de distance de notre territoire, des asiles respectés, un champ de recrutement, de dépôts et de manœuvres.

Le cabinet [2] qui, bravant l'hostilité déclarée d'une portion si considérable du corps électoral, de la Chambre élective et de la presse, ne songeait ni à quitter les affaires, ni à diviser ses adversaires en offrant aux plus modérés des concessions raisonnables, le cabinet s'émut,

1. La république de Cracovie, organisée par les traités de 1815, fut anéantie par l'Autriche, la Russie et la Prusse en novembre 1846. Le 11 novembre, elle fut déclarée partie intégrante de l'Autriche, dont le gouvernement accorda quelques indemnités aux deux États qui l'avaient aidée.

2. Le cabinet français comprenait, en 1848 : Hébert à la justice et aux cultes, Guizot aux affaires étrangères, le lieutenant général Trézel à la guerre, le duc de Montebello à la marine et aux colonies, Duchâtel à l'intérieur, Jayr aux travaux publics, Cunin-Gridaine à l'agriculture et au commerce, de Salvandy à l'instruction publique, Dumon aux finances. — Sur les poursuites ordonnées par le gouvernement provisoire contre ces ministres, le 25 février, voy. A. Crémieux, *Le procès des ministres en 1848 et l'enquête judiciaire sur les journées de février*, dans la *Rev. d'hist. mod. et cont.*, 1907, t. IX, p. 5-23.

disions-nous, du danger qui montrait subitement, de l'autre côté du Jura, sa tête trop menaçante pour que l'on pût en parler plus longtemps avec dérision et nonchalance. Ce cabinet résolut d'agir au dehors et de se raidir au dedans. Précisément, à cette époque, les relations du gouvernement de Louis-Philippe venaient de subir une transformation, ou plutôt une transposition absolue. Les mariages espagnols l'avaient placé, vis-à-vis de l'Angleterre, dans une position, sinon d'hostilité déclarée, au moins de méfiance, de froideur extrême et d'amères récriminations d'une et d'autre part [1]. En même temps, il se mettait au mieux avec les cours du continent. L'Espagne semblait devenir un appendice politique de la France. On était pleinement réconcilié avec la cour romaine ; Rossi, ambassadeur auprès de Pie IX, croyait gouverner le Vatican, et le conduisait en réalité, tout en trouvant qu'il marchait un peu vite dans la voie fallacieuse des innovations [2]. On s'était réconcilié avec l'Autriche, et, depuis plusieurs années, on s'entendait avec la Prusse. La Belgique était un satellite, et la Hollande, oubliant ses griefs si récents [3], ne demandait qu'à jouir en

1. Dès 1844, Louis-Philippe avait songé à marier un de ses fils avec une princesse espagnole, tandis que l'ambassadeur anglais, Bulwer, négociait le mariage de la fille de la reine Christine avec Léopold de Cobourg, neveu de la reine Victoria. Le 5 juillet 1845, l'ambassadeur de France, Bresson, régla avec la reine Christine le mariage de ses filles avec les ducs de Cadix et de Montpensier. Ce fut la fin de l'entente cordiale franco-anglaise.

2. Le comte Pellegrino Rossi, né en 1787, assassiné à Rome le 15 novembre 1848, avocat à Bologne, fut forcé de s'expatrier en 1815, à cause de son attachement au parti libéral. Professeur de droit à l'Université de Genève, il quitta la Suisse à la suite de l'échec de son projet de pacte fédéral, se fit naturaliser Français, enseigna l'économie politique au Collège de France, le droit constitutionnel à l'École de droit, fut nommé pair de France en 1844, ambassadeur à Rome en 1845 : à ce poste, il gagna la confiance de Pie IX, qui le mit à la tête de son ministère, mais non celle du peuple romain, qui, lassé de ses lenteurs réformatrices, le tua dans une émeute.

3. Circourt fait allusion à l'appui prêté par la France aux révolution-

repos d'une paix chèrement payée par elle. Oscar Bernadotte protestait, à Stockholm, d'un cœur tout français [1]. Enfin, les violentes préventions de l'empereur de Russie [2] semblaient céder à l'action du temps et à celle des caresses qu'on lui adressait à petit bruit, quand l'occasion s'en présentait. Déjà le cabinet, et bien plus encore le monde de Saint-Pétersbourg désiraient hautement un renouvellement de relations amicales avec la France. Enfin, on protégeait, avec une espèce d'impartialité et sans trop déguiser la supériorité de son rôle, tout à la fois la Turquie, l'Égypte et la Grèce. A cette série de succès, qui en laissaient espérer d'autres supérieurs peut-être encore, la Suisse opposait une exception provocante et d'un exemple très réellement dangereux. On résolut de donner une leçon sévère à cette République indocile, et l'on s'entendit assez facilement, pour cet objet, avec les cours de Vienne et de Berlin. Le comte de Colloredo-Waldsee [3] et le général de Radowitz [4] vinrent à Paris,

naires belges, en 1830, contre la Hollande, et aux rapports de parenté entre Léopold Ier, roi de Belgique, et Louis-Philippe, son beau-père.

1. Bernadotte, roi de Suède et de Norvège sous le nom de Charles-Jean XIV, né à Pau le 26 janvier 1764, mort le 8 mai 1844, a fondé la dynastie qui règne actuellement en Suède. Son fils Oscar Ier gouverna de 1844 à 1859.

2. Nicolas Ier, empereur de Russie, né le 6 juillet 1796, mort le 2 mars 1855, succéda à son frère Alexandre en 1825, par suite de la renonciation de son second frère Constantin. Il avait accueilli sans sympathie l'avènement au trône de Louis-Philippe.

3. Le comte François von Colloredo-Waldsee, né en 1799, mort en 1859, fut ambassadeur d'Autriche à Saint-Pétersbourg, à Londres et à Rome.

4. Joseph-Maria von Radowitz, né le 6 février 1797, mort le 25 décembre 1853. Il prit part à la campagne de 1815, se distingua dans ses études militaires, devint en 1830 chef de l'état-major de l'artillerie prussienne, fonda en 1831 le *Berliner politische Wochenblatt* pour combattre à la fois l'absolutisme et la révolution. Dès l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, il fut appelé à Berlin pour donner son avis sur la réforme fédérale et sur les questions religieuses, et dès lors il agit sans cesse dans un sens libéral-chrétien. Il fut nommé en 1836 plénipotentiaire militaire près la diète, en 1842 ministre près les cours de Bade et de Hesse, et ses *Gespräche aus der*

agréé sans contestation pour le siège de la négociation, afin de concerter une action commune, laquelle commencerait par une sommation, se continuerait par une exécution militaire, et finirait par une restauration des Jésuites [1], sans doute ; on se serait difficilement entendu sur le reste des institutions à relever, mais on aurait abattu beaucoup de choses. Tandis qu'à Berne, M. de Bois-le-Comte [2] disposait toutes choses pour une rupture, on s'attendait bien à voir l'Angleterre (dont le ministre en Suisse avait ouvertement poussé à la destruction du Sonderbund [3]) protester ouvertement contre ce qui serait fait en Suisse par les puissances alliées, mais on se répétait avec pleine confiance : « Il en sera de ces protestations comme de celles que l'Angleterre a lancées à l'occasion de la campagne d'Espagne, en 1823 [4] ; aucun homme raisonnable, dans la Grande-Bretagne, ne veut la guerre ; on ne

Gegenwart über Staat und Kirche inspirèrent la patente réformatrice du 3 février 1847. Envoyé en décembre 1847 à la conférence de Paris chargée de régler les affaires suisses, il dut revenir à Berlin au moment de la révolution de février, fut alors chargé d'une mission à Vienne pour la réforme du pacte fédéral, mission que la révolution devait encore une fois arrêter, et élu au Parlement de Francfort, où il fut le chef de l'extrême-droite. Ministre des affaires étrangères le 27 septembre 1850, il démissionna le 2 novembre suivant, devant le refus du roi de résister par les armes à l'Autriche, et reçut la direction de l'enseignement militaire.

1. Les Jésuites, très puissants dans le canton de Fribourg, avaient été les principaux artisans du Sonderbund, et, comme tels, la diète fédérale les avait expulsés de Suisse.

2. Le baron de Bois-le-Comte, pair de France, qui était à la tête de l'ambassade française en Suisse, fut révoqué par Lamartine au mois de mars 1848. Il ne doit pas être confondu, comme l'a fait le *Dictionnaire des parlementaires*, avec le collaborateur de ce dernier au ministère des affaires étrangères (voy. p. 94).

3. Le ministre d'Angleterre en Suisse était, en 1847, David-Richard Morier (*Almanach de Gotha*, 1847, p. 604).

4. Entreprise par la France, d'après les vues exprimées au congrès de Vérone, pour réprimer l'insurrection libérale espagnole, cette guerre fut vigoureusement critiquée en Angleterre au nom du principe de la *non-intervention*.

l'a pas déclarée pour l'Espagne, moins encore on la déclarerait pour les Cantons. »

Sur ces entrefaites, vers la fin de 1847, la Sicile prit soudainement feu. Les excitations imprudentes qui émanaient à toute heure du Quirinal [1] avaient enflammé les matières incandescentes qui, là plus qu'ailleurs, fermentaient de longue date sous une dure compression. Pie IX [2] était bien loin alors d'avoir pour le roi de Naples [3] et pour l'empereur d'Autriche [4] les sentiments qu'il leur a voués depuis. Il se laissait enivrer par la fumée grossière de l'encens populaire, et traîner dans un carrosse ouvert au milieu des rues de Rome, bouillonnantes d'un peuple que remuaient vaguement, mais violemment, des souvenirs mal compris et des espérances gigantesquement chimériques. Pie IX, à Naples et à Palerme, comme à Florence et à Milan, était l'idole des novateurs, l'instrument des révolutionnaires. Mais aux Tuileries, on s'indigna des dangers que l'insurrection sicilienne faisait courir à

1. Siége du gouvernement pontifical.

2. Pie IX, pape de 1846 à 1878. D'abord comte de Mastaï-Ferretti, il quitta la carrière des armes pour celle des ordres : prêtre en 1823, archevêque de Spolète en 1827, cardinal en 1840, il inaugura son pontificat par des mesures libérales et parut un moment adhérer à la politique antiautrichienne de Charles-Albert. Mais l'assassinat de son ministre de l'intérieur Rossi détermina un mouvement révolutionnaire qui aboutit à la proclamation de la république romaine. Il séjourna à Gaëte de novembre 1848 à septembre 1849 et rentra à Rome après la chute de la république, anéantie par les troupes du général Oudinot. Pie IX suivit alors une politique toute contraire, et tandis que les troupes françaises protégeaient ses États contre les tentatives de Garibaldi, il s'aliéna une grande partie des sympathies libérales par le *Syllabus* et vit Rome tomber aux mains des Italiens le 20 septembre 1870. Il devint dès lors « le prisonnier volontaire » du Vatican, et mourut la même année que Victor-Emmanuel.

3. Le roi de Naples, alors Ferdinand II, qui avait succédé le 8 novembre 1830 à François Ier, son père. Il mourut en 1859.

4. L'empereur d'Autriche était alors Ferdinand Ier, qui avait succédé, le 2 mars 1835, à François II, son père ; il abdiqua le 1er décembre 1848 en faveur de son neveu François-Ferdinand Ier et mourut le 29 juin 1875, à Raguse.

l'allié le plus obséquieusement soumis de la maison d'Orléans[1] ; l'exemple d'une révolution républicaine était, d'ailleurs, trop évidemment périlleux. On ne prit, cependant, de ce côté, aucune mesure. On aurait peine à croire à quel point le public s'intéressait à la cause des indépendants de Sicile ; la contagion de cet intérêt s'étendait aux hommes qui, pour les affaires de France, demeuraient franchement conservateurs et auraient été volontiers quelque peu rétrogrades.

La France a la prétention, fort encouragée par les étrangers, de marcher en tout genre à l'avant-garde et de donner partout le signal ; mais quand l'Europe est, pour la dernière fois jusqu'à ce jour, rentrée dans la carrière des révolutions, on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'impulsion est partie non de la France, mais de la Suisse en 1846, et de l'Italie en 1847. La France ne fit, cette fois, que suivre l'exemple donné par ses voisins ; mais dès qu'elle se mit en marche, elle fit des pas de géant ; et ce qui n'avait été qu'un épisode, tant que la France avait sommeillé sous le sceptre de Louis-Philippe, devint une épopée formidable quand la trompette fut embouchée par le peuple de Paris.

*
* *

Le gouvernement qu'on appelait encore de juillet se trouvait, comme nous venons de l'indiquer, à l'apogée de ses succès diplomatiques et de son influence au dehors, précisément au moment où, le dedans étant entièrement

1. La reine de France était une princesse napolitaine : le 25 novembre 1809, Louis-Philippe avait épousé à Palerme Marie-Amélie, fille de Ferdinand Ier ou IV. C'est à Palerme que Louis-Philippe vécut jusqu'à la chute de Napoléon. Sur son retour, voy. les Arch. de la marine moderne (Arch. nat., BB4 380).

miné, le pouvoir étant totalement déconsidéré, l'irritation devenant agressive, la fidélité se troublant, la routine se lassant, la frivolité s'ennuyant, en un mot, le volcan s'étant déchargé, une catastrophe devenait imminente. Il ne fallait à cette catastrophe qu'un prétexte, une occasion et un instrument. Ces trois choses se trouvèrent réunies à Paris, vers la fin de février 1848. Le *prétexte* fut le « droit de réunion » ; l'*occasion* fut le « banquet du douzième arrondissement » ; l'*instrument* fut la garde nationale.

Louis-Philippe avait été mis sur le trône par la garde nationale et les barricades de Paris ; il en fut renvoyé par les barricades et la garde nationale. Il y eut, dans cette *rétaliation*, quelque chose de si formidablement simple et clair, qu'on crut y voir une de ces sentences d'en haut, qui s'exécutent par la dérision : *Dominus irridebit eos et subsannabit eos.*

Les avertissements officiels ne manquèrent pas plus que les autres à M. Guizot [1] et à ses collègues, mais ils ne savaient comment réprimer ; ils semblaient croire qu'ils auraient suffisamment préservé l'État, s'ils réussissaient à se maintenir eux-mêmes [2]. Je n'allais pas chez M. Guizot,

1. François-Pierre-Guillaume Guizot, né en 1787, mort en 1874, professeur d'histoire à la Sorbonne en 1813, devint en 1815 secrétaire général du ministère de l'intérieur et fut, sous la Restauration, et surtout après la chute de Decazes, un des chefs de l'école doctrinaire. Député en 1830, il combattit le ministère Polignac et servit la politique du duc d'Orléans, qui fit de lui un ministre de l'intérieur dans le premier ministère de la monarchie de juillet. Partisan de la politique de *la résistance*, il eut le portefeuille de l'instruction publique dans les ministères Soult et Molé. Représentant de la France à Londres en 1840, il ne put empêcher la conclusion du traité de Londres du 14 juillet, et, le 29 octobre 1840, devint ministre des affaires étrangères dans le dernier et le plus long ministère de Louis-Philippe. Sa politique d'abaissement national à l'extérieur, de corruption et de compression à l'intérieur fut la cause principale de la révolution de 1848. Jusqu'à sa mort, il ne s'occupa plus dès lors que de travaux historiques, qui font sa juste renommée, ainsi que des affaires de la communion protestante, à laquelle il appartenait, et des trois Académies dont il faisait partie.

2. La politique conservatrice de Guizot a été définie par lui-même dans

mais je tiens ce que je vais rapporter d'une personne très véridique, très spirituelle et très sensée, qui était depuis longtemps dans son intimité. M. Guizot, la personnification du ministre, n'avait d'heure, pour ses amis intimes, que celle du déjeuner. Le dernier jeudi de la monarchie de juillet, M. Génie [1], secrétaire particulier du ministre, entra pendant qu'on causait gaiement à ce repas. Il paraissait fort soucieux. C'était un homme clairvoyant, dont toutes les vertus se rassemblaient en une seule qualité : le dévouement le plus fidèle à son patron. M. Génie donna des avis inquiétants sur les dispositions des sociétés secrètes et de la garde nationale. Il appuyait ces avis sur des rapports confidentiels du préfet de police, M. Gabriel Delessert [2], qui connaissait une partie de la vérité et ne dissimulait rien de ce qu'il en savait. M. Guizot reçut ces renseignements avec une indifférence provocante.

« Mais, dit Génie, qui commençait à s'échauffer, ces avis viennent de bonne source, et la situation est réellement d'une gravité menaçante.

— « Vous êtes-vous donc aussi laissé abuser par les alarmistes et les rêveurs ? demanda majestueusement M. Lenormant [3]; quelques conspirateurs de bas étage dont une commission et une chambre de police correctionnelle feront raison !

— « Je le vois, cria Génie, en proie à une sorte d'exal-

deux lettres à Rossi, des 10 septembre 1846 et 7 mai 1847 (*Mémoires*, t. VIII, p. 352-353).

1. M. Génie était maître des requêtes et chef du secrétariat particulier du ministre des affaires étrangères.

2. Gabriel Delessert, né le 17 mars 1786, mort le 29 janvier 1858, frère du financier Benjamin Delessert, fut préfet de l'Aude et d'Eure-et-Loir, puis préfet de police de 1841 à 1848.

3. Charles Lenormant, né le 1er juin 1802, mort le 24 novembre 1859, membre de l'Institut, ancien suppléant de M. Guizot à la Sorbonne et son ami intime. Ce fut chez lui que se réfugia Guizot après la catastrophe de 1848.

tation prophétique, le sort l'a décidé : cette folle confiance va nous entraîner dans le précipice ! Vous ne voulez rien entendre, soit ! Mais vous, Madame, continua-t-il en se tournant vers la mère du ministre, alors parvenue à l'extrémité d'une vie longue et courageuse, vous, Madame, soyez plus sage que votre fils et que ces complaisants funestes qui l'aveuglent. Prenez à temps, — mais hâtez-vous, pour être à temps encore, — prenez des précautions pour votre sûreté personnelle, pour celle de vos petites-filles [1] ; ne les laissez pas longtemps désormais dans cet hôtel. »

En achevant, il sortit en rejetant violemment la porte derrière lui. M. Guizot le vit partir avec un regard de compassion placide. « Il faut pardonner toute chose à l'emportement du zèle et à la franchise du dévouement, » dit-il. Mais sa mère avait été frappée bien diversement par ces paroles, et les conserva dans son cœur [2].

A cette époque, la plus grande recommandation dans le monde politique, dans celui des affaires, dans celui des salons, était de ne rien prévoir, ou plutôt d'affirmer imperturbablement que rien de nouveau n'était possible, que rien de nouveau n'arriverait. La perfection du bon goût était un optimisme fade, blasé, indifférent aux actions coupables, faisant profession de ne rien voir au delà du lendemain. La conviction profonde et douloureuse, bien qu'assez désintéressée, qu'une révolution sociale et politique était imminente, m'avait rendu désa-

1. La seconde femme de Guizot, née Élisa Dillon, était morte en 1833. Elle lui avait laissé un fils, Guillaume Guizot, mort en 1886, et deux filles, qui sont devenues Mme Cornélis de Witt, morte jeune, et Mme Conrad de Witt, écrivain distingué, qui acheva plusieurs ouvrages de son père.

2. Sur les sentiments de quiétude de Guizot, voyez également une page des *Derniers souvenirs* du comte J. d'Estourmel (Paris, 1860), citée par A. Lebey, *Louis-Napoléon Bonaparte et la Révolution de 1848*, Paris, 1907-8, p. 36, note 1.

gréable à la plupart des personnes qui me l'entendaient énoncer. Le monde suspecte les prophètes de complicité avec les malheurs qu'ils prédisent. Je songeai plus d'une fois au sort de Jérémie, soupçonné d'être Chaldéen, et jeté à la fin au fond du puits dont il avait eu l'imprudence de faire sortir la vérité.

J'avais, pour bien connaître la réalité des choses, deux grands inconvénients : je n'allais pas au club et je ne voyais que la meilleure compagnie. Celle-ci, pourtant, n'était pas toujours la seule que la maison de Mme de Lamartine [1] me fît rencontrer. De tout temps fort bariolée, la société de M. de Lamartine avait, depuis l'ouverture de la session, pris, en bonne partie sans la volonté du maître de la maison, une apparence de club politique. On y voyait des figures étranges, fort inusitées dans ce lieu. La conversation y était alternativement violente et mystérieuse. Quelque chose d'âcre et de précipité s'y mêlait aux discussions sur les questions agitées dans la Chambre. Un acteur appelé Bocage, qui s'est vanté d'avoir été un des proxénètes de la République [2], un pair qui cherchait la distinction par la véhémence de son langage et l'impudence de ses aveux, M. d'Alton-Shée [3], et quelques autres fauteurs avérés d'une révolution qu'ils sentaient

1. A la suite de ses premiers succès poétiques, Lamartine, entré dans la carrière diplomatique, épousa à Chambéry, le 5 juin 1820, la fille d'un major anglais, Mary-Ann-Elisa Birch, qu'il avait rencontrée en Italie (R. Doumic, *Le mariage de Lamartine*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 août-1er septembre 1905).

2. Bocage, né en 1797, mort le 30 avril 1863, commença à jouer en 1821 et s'illustra dans les drames romantiques à la Porte Saint-Martin et à l'Odéon.

3. Le comte Edmond d'Alton-Shée, né le 1er juin 1810, mort le 22 mai 1874, pair de France en 1836, adepte du parti conservateur jusqu'à 1847, adopta à cette date les idées de la *Réforme*, prit parti, dans les rangs des révolutionnaires, aux agitations de la seconde République, et garda jusqu'à sa mort une attitude intransigeante de républicain-socialiste.

désormais prochaine, y tenaient les premiers rangs [1]. Au milieu de ce rassemblement, qui ne brillait ni par les manières ni par le langage, M. de Lamartine demeurait élégant et serein. Mais il me semblait, quand je me trouvais dans une compagnie semblable, marcher sur une solfatare ; je sentais l'explosion prête à déchirer le sol. Je revenais préoccupé et vaguement alarmé de ces réunions, où rien de distinct n'avait frappé mon oreille. Je ne savais pas encore quel parti M. de Lamartine voudrait prendre au sujet de l'arme de guerre dont on faisait alors usage contre le pouvoir : les *banquets*.

Lui-même, au début de cette manœuvre, avait présidé à l'un des banquets qui firent le plus de fracas, celui de Mâcon [2]. Mais bientôt ce fut M. Odilon Barrot [3] qui sembla prendre la direction de ce singulier orchestre. M. de Lamartine n'aime point à suivre ; il allégua qu'on outrepassait la mesure constitutionnelle, et refusa d'assister à de nouveaux banquets. Puis en février, le gouvernement ayant pris la résolution extrêmement inopportune d'interdire le banquet du douzième arrondissement de Paris [4], M. de Lamartine voulut établir sur ce terrain la discussion des principes constitutionnels, comme Hamp-

1. Sur les relations *révolutionnaires* de Lamartine, voyez Caussidière, *Mémoires*, t. I, p. 36.

2. Lamartine y prononça le fameux discours où il annonçait la « révolution du mépris ». Voy. son *Hist. de la Révol. de 1848*, t. I, p. 23-29.

3. Odilon Barrot, né le 19 juillet 1791, mort le 6 août 1873, batailla, pendant la Restauration, en faveur des idées libérales, assura en partie le succès de Louis-Philippe en 1830, puis devint le chef de la gauche dynastique, entreprit la campagne des banquets réformistes; mais, dépassé par les événements, il fut nommé député à la Constituante, devint ministre du Prince-Président, assuma la responsabilité de l'expédition de Rome, et, après avoir essayé une médiation entre Louis-Napoléon et l'Assemblée, se retira pour protester, en 1851, contre le coup d'État.

4. Ce banquet était fixé au 22 février 1848. Sur la politique du gouvernement à cet égard, on trouvera des renseignements dans Arch. nat., BB[30] 296, pièces 376-408.

den avait fait du refus d'acquitter le *Ship Money* [1]. Il offrit de se rendre au banquet et d'y prendre la parole, afin d'amener, par la voie d'une solution légale, la question si controversée du *droit* plus ou moins étendu *de réunion*. Cette question pouvait être portée devant le parlement ou devant les tribunaux. L'opposition offrit, avec une sorte de loyauté, de se soumettre sur ce point à l'arbitrage que le gouvernement voudrait choisir. On discuta les conditions de l'interdiction du banquet, de la contravention et de la poursuite, comme on réglait jadis les conditions d'un duel en champ clos. « Nous entrerons dans le lieu du banquet, dirent les commissaires au délégué du ministre de l'intérieur; un commissaire de police nous sommera de nous retirer, alléguant le défaut d'autorisation; nous refuserons de nous séparer; le commissaire dressera procès-verbal de la contravention prétendue; sur l'assignation qui nous sera donnée, nous comparaîtrons devant le tribunal compétent : le jugement de celui-ci établira la légalité ou constatera l'illégalité de réunions tenues sans l'autorisation du gouvernement, pour discuter des thèmes politiques. » Un moment, on crut qu'un accord serait signé sur les bases que je viens d'indiquer. Presque aussitôt, le ministère se ravisa, et déclara qu'il emploierait la force pour empêcher les conviés de se rendre au banquet. L'opposition en corps soutint alors qu'elle ferait cortège aux conviés. Il fallait un emplacement spacieux pour contenir les acteurs, en nombre illimité, de ce drame si hasardeux. On trouva cet emplacement dans un terrain vide, sur les hauteurs

1. John Hampden, né à Londres en 1594, mort en 1643, donna le signal de la révolution d'Angleterre, en refusant, en 1636, de payer la taxe des vaisseaux établie arbitrairement par le roi d'Angleterre Charles Ier. Il était le cousin germain de Cromwell.

de Chaillot. Il y avait tout lieu de présumer qu'une bonne partie des IVe, Ve, VIe, VIIe, VIIIe, XIe et XIIe légions de la garde nationale se joindrait, en uniforme, au cortège du banquet. Défense fut, en conséquence, fulminée par le commandant général de ce corps indiscipliné de prendre, avec l'habit de garde national, une part quelconque aux procédés de cette nature. Le jour du conflit, si nettement indiqué d'avance, fut fixé au mardi 22 février.

* * *

Le dimanche précédent, j'allai voir le marquis Édouard de Lagrange [1], retenu chez lui par la goutte. Je trouvai chez lui le comte de Saint-Aignan [2], le plus aimable des vieillards et le pair le plus exactement informé des nouvelles du cabinet, de la cour et des Chambres. « Le Roi, nous dit-il, a pris ce matin son parti. L'opposition veut pousser les choses à l'extrême et risquer un combat. On accepte la lutte. Paris est plus que suffisamment garni de troupes. Mais vous savez que ni le général Sébastiani [3],

1. Le marquis Édouard de Lagrange, né le 16 décembre 1796, mort le 17 janvier 1876, attaché à l'ambassade de Madrid et à la légation de Karlsruhe, fut secrétaire d'ambassade à Vienne en 1824 et chargé d'affaires à la Haye en 1828. Rendu à la vie privée en 1830, il s'occupa de littérature et d'agriculture; député de la Gironde de 1837 à 1848, il représenta le département à la Législative, soutint la politique du Prince-Président et fut nommé sénateur en 1852.

2. Le comte Nicolas-Auguste-Marie de Saint-Aignan, né le 8 mars 1770, mort le 21 mai 1858, destitué de son grade d'officier d'artillerie en 1792, prit part aux campagnes de Napoléon. Député depuis 1820, il figura dans l'opposition. Général de la garde nationale en 1830, il conserva son siège; à la fin de 1831, il fut envoyé comme ministre plénipotentiaire en Suisse, et, le 11 septembre 1835, il entra à la Chambre des pairs, où il se fit remarquer par son indépendance.

3. François-Horace-Bastien Sébastiani, né le 10 novembre 1772, mort le 20 juillet 1851, collabora au coup d'État de brumaire, fut nommé général de brigade en 1803 et de division en 1805 et combattit surtout en Espagne. Député de 1819 à 1848, sauf de 1824 à 1826, il fut ministre de la marine, des affaires étrangères, ministre sans portefeuille, ambassadeur à Naples et à

ni le général Jacqueminot [1] ne peuvent, dans une crise pareille, rien diriger avec fermeté, rien conclure avec autorité. Le commandement supérieur des troupes et de la garde nationale est confié au duc d'Isly [2]. Ce vieux maréchal Bugeaud a de la tête et du prestige. Le Roi craignait d'abord qu'il ne fût, dans un poste si élevé, trop difficile à manier. Vous savez pourquoi on ne lui donne pas le portefeuille de la guerre : c'est qu'avec lui les princes n'auraient pas le mot à dire dans l'armée. Mais ici la commission n'est que temporaire. Et puis, il le fallait ; aux grands maux les grands remèdes ! »

Le lundi, vers quatre heures, j'entrais chez la marquise d'Aguesseau, la dernière personne qui ait porté naturellement ce grand nom, dont elle s'était si peu souciée [3]. Je

Londres, puis fut créé maréchal le 21 octobre 1840. Ses derniers jours furent assombris par l'assassinat de sa fille par son gendre, le duc de Praslin (août 1847).

1. Le général Jacqueminot, commandant supérieur de la garde nationale, né le 23 mai 1787, mort le 3 mars 1865, servit sous l'Empire et fut mis en disponibilité par la Restauration ; élu député en 1828, il dirigea, en juillet 1830, l'expédition contre Rambouillet, devint chef d'état-major de la garde nationale ; il fut nommé commandant supérieur des gardes nationales de la Seine en 1842, à la suite de la retraite du maréchal Gérard, et créé pair de France en 1846. Son hôtel fut pillé et ses valeurs dispersées pendant les journées de février 1848. Il fut mis à la retraite en avril.

2. Bugeaud, né le 15 octobre 1784, mort le 10 juin 1849, engagé volontaire, gagna le grade de caporal à la bataille d'Austerlitz, fit la guerre d'Espagne sous le maréchal Suchet, fut nommé colonel par la Restauration. Entraîné par ses soldats, au moment des Cent-Jours, il se rallia à Napoléon et battit les Autrichiens sur les frontières de la Savoie. Pendant la deuxième Restauration, il vécut dans la retraite, tout occupé de travaux agricoles. Il reparut en 1830, fut nommé député d'Excideuil dans la Dordogne, réprima l'insurrection parisienne d'avril 1834. Envoyé en Afrique, il y gagna la bataille de la Macta, succès qui révéla la vraie tactique à employer contre les Arabes. Il revint plus tard comme gouverneur en Algérie pour y appliquer sa méthode qui assura définitivement la conquête et la pacification de la colonie. Il fut créé maréchal de France. En 1844, sa campagne contre le Maroc se termina par la victoire d'Isly, qui lui valut le titre de duc.

3. La marquise d'Aguesseau, née en 1759, morte le 23 février 1849, était née Marie-Catherine de Lamoignon, et avait épousé, en 1775, M. d'Agues-

ne sais pas exactement l'âge qu'elle avait alors ; mais un arrêt du parlement de Paris avait, en 1787, prononcé la séparation de M. de Piennes et de sa femme, sœur du président de Lamoignon [1]. Mme d'Aguesseau était ce que le duc de Saint-Simon appelait une fée redoutable. Elle avait le privilège de maltraiter tout le monde, et de recevoir les hommages de tout ce qu'elle maltraitait. Sa maison avait une autorité considérable et prépondérante depuis qu'il n'y avait plus d'Abbaye aux Bois [2], prépondérante à l'Académie française et à celle des Inscriptions. Sans aimer la personne de Louis-Philippe, sans estimer son gouvernement, elle ne souffrait pas qu'on en parlât trop injurieusement en sa présence. La haine ardente qu'elle portait à M. Molé, son neveu, la tenait d'ailleurs éloignée de l'opposition, où cet illustre personnage avait planté sa tente depuis 1839 [3]. Je trouvai chez Mme d'Aguesseau, avec sa séduisante et spirituelle fille, si voisine, hélas ! d'une mort aussi prématurée qu'inattendue [4], M. d'Aragon, député du centre gauche [5], et M. Alexis de Tocque-

seau. Très intelligente, et d'un esprit souvent mordant, elle eut jusqu'à sa mort un salon politique et littéraire.

1. Cet acte n'a pu être retrouvé dans la série X des Archives nationales.

2. L'Abbaye aux Bois, couvent d'Annonciades, puis de Cisterciennes, supprimé en 1790, rétabli en 1827 avec des Augustines. Mme Récamier se retira dans une des dépendances de l'abbaye en 1814 et y demeura jusqu'à sa mort en 1849, attirant autour d'elle et de son ami Chateaubriand un grand nombre de relations littéraires et politiques. Voy. E. Herriot, *Madame Récamier et ses amis*, Paris, 1905, in-8.

3. Louis-Mathieu, comte Molé, né le 24 janvier 1781, mort le 23 novembre 1855, fit sa carrière administrative sous l'Empire, devint pair de France en 1815, et, sous le ministère Villèle, entra dans l'opposition. Plusieurs fois ministre sous la monarchie de juillet, il devint le chef du fameux cabinet du 15 avril 1837, contre lequel, après deux dissolutions de la Chambre, finit par l'emporter, le 31 mars 1839, la « coalition ». Son rôle dans la politique active fut alors fini, mais il garda une grande influence à la Cour des pairs, avant 1848, et après, à la Constituante et à la Législative.

4. Je ne sais à quel fait Circourt fait allusion.

5. Charles-François-Armand Bancalis de Maurel, comte d'Aragon, député

ville [1]. Je racontai ma nouvelle, bien vieille déjà puisqu'elle était à son second jour. On se récria sur son extravagance. « Vraiment, me dit Mme d'Aguesseau, vous feriez bien de vous défaire de cette manière de prendre à cœur des choses qui ne vous importent guère. Il n'y aura rien ; il ne peut rien y avoir, il ne *doit* rien y avoir ! La nomination de Bugeaud serait absurde. Votre banquet est une chétive parade dont un piquet de maréchaussée aura raison. » Ces sentences : *il n'y aura rien, il n'arrivera rien*, ont failli perdre la moitié de l'Europe. Ai-je raconté déjà que Louis-Philippe, en donnant au général de Radowitz, à la fin de janvier 1848, son audience de congé, lui adressa ces paroles finales : « Dites bien à votre souverain [2] que deux choses sont désormais impossibles en France : la révolution [3] et la guerre. »

Mais la sécurité imposée d'office par Mme d'Aguesseau ne tint pas contre la figure enflammée, le ton saccadé, le geste résolu et presque extatique avec lesquels M. de Carné [4] entra dans la chambre et s'approcha du feu.

de 1846 à 1848, était le fils de Jean d'Aragon, pair de France de 1819 à 1848. Secrétaire de Thiers pendant quelque temps, il n'a pas cessé de suivre la politique de ce dernier. Il représenta le Tarn à la Constituante et mourut en août 1848.

1. Alexis de Tocqueville, né le 29 juillet 1805, mort le 16 avril 1859, juge au tribunal de Versailles, fut chargé d'une mission en Amérique pour y étudier le régime pénitentiaire, en rapporta les éléments d'un rapport important et d'un beau livre sur la *Démocratie en Amérique*. Député à la Constituante et à la Législative, il devint ministre des affaires étrangères dans le cabinet Odilon Barrot (2 juin-31 octobre 1849). Il fut quelque temps emprisonné après le coup d'État. Il publia en 1856 son beau livre sur *l'Ancien régime et la Révolution*.

2. Suivant une version peut-être plus exacte : « à votre maître. » (*N. de l'A.*)

3. Suivant la même version : « la République. » (*N. de l'A.*)

4. Louis, comte de Carné-Marcein, né le 17 février 1804, mort le 12 février 1876, entra dans la diplomatie sous la Restauration, et, sous la monarchie de juillet, suivit la politique de Lamartine, mais accepta, au début de 1847, le poste de chef de la direction commerciale au ministère des affaires

M. Louis de Carné avait dès lors, comme écrivain et comme publiciste, une réputation bien établie. A la Chambre des députés, où il avait été porté par une fraction de l'opposition nullement irréconciliable avec le ministère, on l'écoutait sans plaisir, mais avec attention. Il fut, je crois, le premier parmi les gentilshommes bretons qui s'aperçut de la distinction qu'il fallait faire entre les principes religieux et les principes légitimistes, et qui porta son allégeance politique à Louis-Philippe en demeurant un partisan déclaré, un zélateur quelquefois outré des doctrines ultramontaines. Il était parvenu, par une manœuvre sans exemple dans l'histoire parlementaire, à un emploi assez considérable dans le département des affaires étrangères ; il s'était attaché à M. Guizot de toute la haine que sa défection inspirait au parti qu'il venait d'abandonner ; il mettait à servir le ministre autant de chaleur et de bile qu'il en avait mis si longtemps à l'attaquer. La perspective d'une révolution survenant au lendemain d'un si grand changement dans ses relations et sa fortune ne pouvait que déplaire étrangement à Louis de Carné ; mais, homme de résolution et de sagacité, il n'entendait pas se défendre à la manière de l'autruche, en cachant sa tête dans un buisson. « Eh bien ! nous dit-il, demain, à la pointe du jour, Paris sera militairement occupé. Le gouvernement est sur ses gardes, décidé à faire respecter le pouvoir, et très amplement pourvu des moyens d'assurer force à la loi. S'il faut combattre, nous les écraserons [1] ! » Chacun dit quelques monosyllabes et

étrangères. Le 23 avril 1863, il fut élu contre Littré membre de l'Académie française. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages de politique et d'histoire, où il affirme ses sympathies catholiques.

1. Vertere pallor
Tum parochi faciem. (*Citation de l'A.*)

se retira. M. de Tocqueville et moi nous étions regardés en silence. Nous sortîmes ensemble et nous communiquâmes nos tristes appréhensions. Ni lui ni moi n'avions d'attachement pour l'ordre de choses que la révolution de juillet avait établi en France ; mais nous aimions sincèrement notre pays, et nous ne pouvions méconnaître la gravité des symptômes du mal qui le travaillait.

***

Ce mardi 22 février, attendu avec des sentiments si opposés, des espérances si confuses et des craintes si légitimes, fut une journée brillante et tiède, qui ressemblait à une matinée de printemps. Les ateliers ne s'ouvrirent nulle part. Les abords de Chaillot, les Champs-Élysées et le faubourg Saint-Honoré tout entier étaient envahis par une foule bigarrée, compacte, extrêmement agitée, mais encore inoffensive, dans laquelle on distinguait, sans armes, quelques milliers de gardes nationaux. Divers détachements de troupes se montraient, échelonnés dans l'avenue des Champs-Élysées ; d'autres occupaient militairement le local destiné au banquet. Ce terrain, qui fut pendant un jour l'objet d'une curiosité ardente, j'avais été, la veille, le reconnaître avec M. Eynard, l'illustre philhellène, qui comptait passer l'hiver à Paris [1]. M. Eynard était banquier à la façon de Laurent le Magnifique [2] : il avait des peuples pour clients. C'est l'homme le plus généreux du monde, et la tête la plus froide avec un cœur ardent pour toute sorte de bien. Il était fort attaché au gouvernement et même à la personne de Louis-Philippe.

1. J.-G. Eynard, banquier, philhellène, né à Lyon en 1775, mort à Genève en 1863.

2. Laurent de Médicis, le Magnifique, né en 1448, mort en 1492, gouverna la république florentine à partir de 1469.

La crise commerciale dès lors engagée le contrariait d'autant plus qu'il avait donné caution pour la Grèce aux brutales et sottes exigences de lord Palmerston [1], et que l'argent, même dans sa caisse, commençait à devenir rare [2]. J'avais déjeuné chez lui ; et rien n'étant encore officiellement connu des dispositions arrêtées par le ministère au sujet du banquet, M. Eynard voulut voir la scène où paraissait devoir se jouer, le jour suivant, cette périlleuse comédie. En approchant, par la rue du Chemin de Versailles, de l'enclos où l'on dressait en hâte les tréteaux et les abris nécessaires pour ce repas imaginaire, pour ces agapes de la sédition, nous trouvâmes la foule si compacte que le coupé où nous étions n'avançait plus. Il fallut en descendre. Dans la foule des curieux, je reconnus le duc de Dino [3], qui me fit part de ses observations,

1. Henry-John Temple, troisième vicomte de Palmerston, né le 20 octobre 1784, mort le 18 octobre 1865, député en 1808, fit partie depuis cette date jusqu'à sa mort de tous les ministères anglais, sauf des ministères Peel et Derby. Il évolua peu à peu vers le parti wigh, dont il adopta définitivement la politique en 1834. Ministre des affaires étrangères en 1835, il isola habilement la France, en 1840, à propos des affaires d'Orient. Exclu du pouvoir de 1840 à 1846, il revint au ministère pour diriger l'affaire des mariages espagnols, pour favoriser les desseins du Prince-Président, pour pousser enfin à la guerre de Crimée, à l'expédition de Chine, à l'unité italienne.

2. Palmerston voulait imposer au roi de Grèce Othon de « gouverner à l'anglaise », et de prendre comme ministre Mavrocordato. Des partisans de Mavrocordato, appuyés par le ministre anglais Lyons, firent des coups de main à Patras, en 1847, puis en Acarnanie, en Élide et jusqu'en Thessalie. Palmerston devait revenir à la charge en 1850.

3. Le roi de Naples Ferdinand Ier ayant conféré au prince de Talleyrand le titre de duc de Dino, pour ses efforts en faveur de la monarchie des Deux-Siciles au congrès de Vienne, celui-ci transmit, en 1817, son nouveau titre à son neveu, Alexandre-Edmond de Périgord, dont il est ici question. Né le 17 août 1787, le comte Edmond de Perigord avait pris du service dans l'armée impériale. Aide de camp du maréchal Berthier, il se signala par sa bravoure à la bataille d'Essling ; il obtint le grade de colonel en 1812 et fut blessé pendant la campagne de France. Louis XVIII le nomma maréchal de camp pendant la première Restauration, et, après les Cent-Jours, lui donna le commandement d'une brigade de la garde. Il devint lieutenant général en 1823. Placé dans le cadre de réserve en 1830, il fut

et avec lequel nous échangeâmes nos conjectures. Comme la porte unique de l'enclos ne pouvait donner passage à la foule des conviés et à la cohue des spectateurs qui devaient les suivre, on avait résolu d'ouvrir une brèche dans le mur. Un manœuvre, monté sur la crête de cette construction grossière, y pratiquait, du plus grand sang-froid, une large trouée. « Que fait donc cet homme? me demanda M. Eynard. — Ne le voyez-vous pas? Il ouvre la brèche par où la Révolution fera son entrée demain. »

Je passai cette soirée du lundi 21 février chez la comtesse de Goyon [1], dont la maison était commune au duc de Fézensac, son père, l'un des hommes les plus considérables et les plus dignes du parti conservateur, fort lié personnellement avec le château, mais fort éclectique dans ses relations [2]. M. de Salvandy [3] et le comte d'Arbouville, général de division [4], s'entretenaient gaiement des nouvelles du jour. « Comment, demandai-je, le *Moniteur* n'annonce-t-il pas encore la nomination du maréchal

mis à la retraite en 1852. Il mourut duc de Talleyrand en 1873. Il avait épousé la princesse Dorothée de Courlande.

1. La comtesse de Goyon est sans doute la femme de Charles de Goyon, duc de Feltre, né le 13 septembre 1803, mort le 17 mai 1870, qui, colonel du 2e dragons en 1845, prit part à la répression de l'insurrection de juin 1848. Partisan du coup d'État, général en 1853, commandant le corps d'occupation de Rome en 1856, sénateur en 1862, il obtint, en 1864, le droit de relever le titre de duc de Feltre.

2. Raimond-Émery-Philippe-Joseph de Montesquiou, duc de Fézensac, né le 26 février 1784, mort le 18 novembre 1867, général, pair de France en 1832, ambassadeur à Madrid en 1838, a écrit un *Journal de la campagne de Russie* et des *Mémoires*.

3. Narcisse-Achille, comte de Salvandy, né le 11 juin 1795, mort le 15 décembre 1856, conseiller d'État sous la Restauration, fut par deux fois ministre de l'instruction publique pendant la monarchie de juillet, en 1837-1839 et en 1845.

4. Layré d'Arbouville, né le 26 pluviôse an VI, gagna tous ses grades sous la Restauration et la monarchie de juillet ; de 1830 à 1847, il fit la plupart des campagnes d'Afrique. Il épousa, en 1832, Mlle de Bazancourt, qui devint l'une des plus sympathiques amies de Sainte-Beuve (L. Séché, *Sainte-Beuve*, II, *Ses mœurs*, Paris, 1904, in-16, p. 138 sqq.).

Bugeaud au commandement supérieur de Paris ? — Ah ! vous aviez connaissance de ce projet, répondit un des interlocuteurs ; mais rien ne presse ; tout peut rester dans l'état actuel. Le maréchal est une pièce de résistance, qu'il faut réserver pour les occasions.

— « Et vous ne jugez pas l'occasion venue ?

— « Mon Dieu, répliqua M. d'Arbouville, il n'y a de danger que dans les imaginations malades. La garde nationale suffirait à maintenir l'ordre ; et derrière la garde nationale, nous avons dans Paris tout un corps d'armée.

— « Vous comptez la garde nationale pour auxiliaire ? Comptez-la pour ennemie, et calculez vos chances là-dessus.

— « Mais qu'en savez-vous ? (C'était l'argument favori du général d'Arbouville, chez qui la considération, fort juste, pour lui-même n'est pas accompagnée d'une grande estime pour les lumières d'autrui.) — Je le sais, répondis-je, parce que je fais exactement mon service dans ce bienheureux corps, que j'ai des yeux et des oreilles. Or, je vous affirme que j'appartiens à la meilleure compagnie du meilleur bataillon de la meilleure légion de Paris, et que l'esprit de la compagnie, du bataillon et de la légion est ce que vous appelez détestable.

— « Je n'appellerai pas de votre arrêt, me dit le général avec un sourire d'indulgence. » Et reprenant son colloque avec M. de Salvandy : « Vous me disiez que lord Normanby [1] avait au château, ce matin, l'air d'un renard qu'une poule aurait pris ?

1. Constantin-Henry Phipps, marquis de Normanby, né le 15 mai 1797, mort le 28 juillet 1863, député libéral dans sa jeunesse, entra dans le cabinet Melbourne en 1835, où il occupa diverses fonctions jusqu'à sa chute (1841), fut nommé en 1846 ambassadeur à Paris, où il resta jusqu'en 1852, en 1854 ministre à Florence, d'où il fut rappelé en 1858 à cause de ses sympathies pour l'Autriche. Sur son séjour de France, qui faillit être marqué par une

— « Exactement : le bon ambassadeur avait vécu deux jours dans la douce confiance que Guizot et nous tous allions recevoir notre congé. Il en avertissait confidentiellement sa cour ; celle-ci croyait tenir sa revanche des mariages espagnols. Le désappointement de lord Normanby, quand il a vu le Roi tenir plus que jamais à son ministère, était quelque chose d'irrésistiblement comique. On ne parlait pas d'autre chose au château.

— « Et le banquet ?

— « Il n'y aura pas de banquet. L'ordre est donné de disperser le cortège, s'il se forme, et de mettre sous la main de la justice quiconque essaiera de résister. Mais il n'y aura pas de résistance. Jamais mesures ne furent mieux prises que les nôtres pour demain.

— « Bonsoir, messieurs, leur dis-je en les quittant ; mais croyez-moi, ne faites pas battre le rappel de la garde nationale. »

On sait ce qui se fit le mardi ; et j'ai ébauché, un peu plus haut, quelques-uns des traits les plus saillants de l'aspect qu'offrait, ce jour-là, le quartier des Champs-Élysées. Le gouvernement, en prévenant une manifestation, fit éclater une émeute. Celle-ci, commencée, comme elles le sont en général, avant le moment indiqué par les chefs du mouvement, demeura fort peu redoutable aussi longtemps qu'on ne lui opposa que la garde de Paris et quelques détachements de troupes de ligne. Mais quand on imagina d'employer la garde nationale à la répression, on vit l'application formidable de la question biblique : *Quis custodiet ipsos custodes*. Les compagnies em-

rupture diplomatique, à cause des attaques de Guizot contre son amitié avec Thiers, il a écrit *A year of revolution*, journal politique intime traduit en français (Paris, 1858, 2 vol. in-8). Il a d'ailleurs écrit un certain nombre d'autres ouvrages littéraires et diplomatiques.

ployées à la répression *sympathisèrent* (c'était l'expression consacrée, d'origine américaine, comme bien d'autres barbarismes en vogue alors), sympathisèrent d'abord indirectement, et bientôt ouvertement, avec les rebelles. En recourant à la garde nationale pour étouffer une émeute dans Paris, le gouvernement de Louis-Philippe demeurait dans l'ornière, ou plutôt obéissait à une nécessité morale de sa politique. Louis-Philippe, de bonne foi, croyait régner de par la garde nationale; c'était là son « droit divin ». Créateur de ce corps, il s'était, avec succès, appuyé sur son action en 1832 [1] et pendant les orages des années suivantes, jusqu'à l'émeute, *alors* finale, de 1839, qui avait si misérablement échoué [2]. Le roi n'entendait plus la vérité; il avait renoncé à la pratique essentielle de lire les journaux; il ne savait rien du changement, pour lui formidable, qui s'était opéré dans les esprits. Il fit le lendemain ce qu'il avait fait la veille, ne s'apercevant pas que, dans l'intervalle de la veille au lendemain, le changement de l'opinion publique avait creusé un abîme là où s'élevait naguère un boulevard.

J'allai, vers quatre heures, à l'hôtel Tronchet, chez une Américaine de beaucoup de grâce et d'esprit, qui faisait un établissement à Paris, où, par une rare combinaison de bonheur et d'adresse, elle parvint plus tard à réunir autour d'elle l'élite des esprits les plus rares et des talents les plus distingués. Mme Childe, en 1848, était à ses débuts, et une mort cruellement prématurée l'a préservée

1. Le 5 juin 1832, à l'occasion des funérailles du général Lamarque, il y eut une grave émeute dont le point central se trouva dans la rue Saint-Merry.

2. Le 12 mai 1839, Barbès et Blanqui essayèrent, avec les membres de la Société des Saisons, de s'emparer de la préfecture de police et du Palais de justice. Ils furent pris et condamnés à mort; le roi commua leur peine en celle de la détention.

d'éprouver le déclin en aucune chose [1]. Pour les étrangers toute nouveauté est spectacle, et tout spectacle est plaisir. La conversation, chez M[me] Childe, changeait comme un papillon dans un rayon de soleil. Un de nos amis s'égayait sur la déconvenue des commissaires du banquet, arrêtés par un commissaire de police sur le chemin du Capitole, et forcés de sacrifier les brillantes improvisations qu'ils avaient préparées à loisir pour cette cérémonie patriotique, si méchamment coupée dans sa fleur. J'écoutais sans rien dire, et je m'approchai d'une fenêtre pour regarder la foule affairée, le ciel gris, et le crépuscule prêt à baisser. Dans ce moment, le rappel se fit entendre sur la place de la Madeleine. Machinalement, j'exécutai sur les vitres la batterie des tambours. « Que faites-vous donc là ? me dit en riant M[me] Childe.

— « Je bats la marche de la Révolution, qui fait son entrée dans Paris.

— « Mon Dieu ! ne parlez pas ainsi ! s'écria M[me] Childe. Vous imaginez-vous que nous ayons quitté Boston pour venir trouver une révolution en France ?

— « Consolez-vous, madame ; celle-ci passera comme les autres ; et voyez, vous êtes déjà plus qu'à demi Française : vous ne pouvez souffrir la vérité. Adieu : je vais mettre mon uniforme. » Je ne le quittai plus une heure jusqu'à la veille de mon départ pour Berlin.

On avait vu, durant la Révolution, de 1791 à 1793, quelques bataillons de la garde nationale de Paris faire preuve de sens, d'honneur, de fermeté, de suite et de courage. En 1832, et même aux mois d'avril et de juin

1. Je ne crois pas qu'il faille identifier ce personnage avec Maria-Lydia Child, née le 11 février 1802, morte le 20 octobre 1880, qui a écrit à partir de 1824 et qui s'est activement consacrée à la cause de l'antiesclavagisme (Appleton, *Cyclopædia of american biography*, t. I, p. 603-604).

1848, d'autres portions de cette armée civique combattirent avec intelligence et valeur pour comprimer l'émeute et préserver ou rétablir l'ordre matériel. Mais, en général, le rôle de la garde nationale a ressemblé, de la manière la plus honteuse, à celui du suffrage universel. Pris chacun à part, beaucoup de bourgeois de Paris ont de l'esprit et du cœur; réunis et mis en contact l'un avec l'autre, dans les rangs de la milice citoyenne, ils deviennent d'une incurable et lamentable absurdité. Pyrrhoniens et crédules, incapables d'apprendre et d'oublier, entraînés par tous les courants de l'erreur et de la passion populaires, jaloux, brutaux, vulgaires, ils éprouvent pour eux-mêmes un dédain qu'ils expriment de la manière la plus grossière, et auquel nul n'est tenté de contredire. Ils sont esclaves d'un tyran imaginaire qui s'appelle *On*, et dont la formule de commandement est : *Tout le monde pense* (ou *veut*) *ainsi*. L'organisation de la garde nationale, en 1848, achevait de faire de ces mauvais matériaux l'édifice le plus ruineux, l'instrument le plus détestable; uniforme, manœuvres, nature et conditions du service, composition des cadres, commandements général et particuliers, tout était irrationnel, maladroit, gênant, inefficace, récent encore, et déjà suranné. J'ai vu de bien près cette arme durant vingt ans; j'ai pris part à toutes ses opérations dans la crise décisive de février; et ce qui m'étonne, en rassemblant mes souvenirs sur son compte, c'est qu'elle n'ait pas causé encore et surtout éprouvé des calamités plus nombreuses et plus graves.

Notre bataillon employa la soirée du 22 février à parcourir les Champs-Élysées dans tous les sens, chassant devant lui des rebelles qui mettaient le feu aux chaises de la promenade et aux corps de garde abandonnés par la gendarmerie, troupe héroïque et patiente, à qui le

gouvernement de juillet, par respect pour son origine, laissait le nom de « garde municipale », lequel rappelait son licenciement violent en 1830, et sa réorganisation bientôt après [1]. Les mutins étaient de fort jeunes gens, échappés aux ateliers des faubourgs et de la banlieue, la plupart en blouses, et nullement déterminés. A force de courir autour d'incendies que nous n'avions nuls moyens pour éteindre, nous saisîmes quelques-uns des plus maladroits parmi les perturbateurs. Quelques capitalistes, déjà sérieusement alarmés pour leurs fonds, montraient contre ces ignobles prisonniers une furie aussi ignoble qu'eux-mêmes. On les remit à la garde municipale, qui les dirigea vers le dépôt de la Préfecture de police. La pluie vint à onze heures du soir, et fit ce que nous n'avions pas su faire : elle éteignit l'incendie, et dispersa l'émeute. Nous nous groupâmes autour d'un feu de bivouac qui fumait plus qu'il ne flambait, à l'entrée de l'avenue Gabriel, vis-à-vis le jardin de l'Élysée-Bourbon. Nous étions grelottants, harassés et honteux. Un vieux sergent de ville vint se chauffer à notre bûcher. Cet homme venait des quartiers populeux par delà le pont des Invalides. Il paraissait fort ému. Nous le pressâmes de questions. « Cette affaire-ci, répondit-il, sera grave ; j'ai vu plus d'une *révolution*.

— « Allons, parlez d'*émeute*, cria le capitaine de ma compagnie ; qu'a de commun avec une révolution une misérable échauffourée comme celle-ci ?

— « J'ai dit *révolution*, reprit gravement le vétéran. Les gens que nous venons d'arrêter au Gros-Caillou, et ceux que j'ai vu amener d'autres quartiers à la Préfecture

1. La garde municipale fut licenciée par un arrêté du 25 février 1848 (*Bull. des lois*, 1848, n° 1, p. 11).

de police, étaient de ceux qui font, non pas les simples émeutes, mais les véritables révolutions. On peut m'en croire, moi ; j'ai de l'expérience. Ces gens-là, je vous le dis, ce sont bien les plus mauvaises figures que j'aie vues, les plus mauvais propos que j'aie entendus, depuis la journée du cloître de Saint-Merry [1]. »

Dans ce moment, le général Fourton, qui commandait notre brigade [2], vint au trot de son cheval. Il descendit auprès de notre feu, et nous congédia d'un air paterne. « Gardes nationaux, dit-il en prenant l'intonation des jours de revue, vous avez fait dignement votre devoir. Tout rentre dans l'ordre. Demain, sans doute, il ne restera plus trace de cette ridicule émotion. Cependant si, contre toute attente, les incorrigibles ennemis de l'ordre et des institutions osaient relever la tête, vous accourrez tous au son du rappel. Mais pas de paroles de mauvais augure. Camarades, vive le Roi ! » Il partit, satisfait de sa harangue et de notre zèle, et nous regagnâmes nos foyers, semblables, au moins d'un côté, au pauvre Arioste sortant de l'audience de Léon X [3].

Le général Fourton avait vingt-quatre heures encore pour exercer son éloquence martiale.

*
* *

La journée du mercredi 23, à peu près décisive dans les quartiers de l'orient et du centre, fut comparativement insignifiante dans ceux de l'ouest. Mais les propos du corps de garde et du poste principal de la première

1. Voy. p. 24, n. 1.
2. Je n'ai pas retrouvé ce nom dans l'état-major de la garde nationale dont l'*Almanach royal* donne la liste, p. 27.
3. Il s'agit plutôt, je crois, du pape Jules II, auprès duquel, en 1512, Arioste intervint en faveur de son protecteur Alphonse, duc de Ferrare.

légion à la mairie du Ier arrondissement, rue d'Anjou, avaient un tout autre accent que la veille. On n'entendait que les mots « réforme, progrès, concessions, renvoi des ministres. » On se déclarait bien encore résolu à combattre vivement la « révolte »; mais il fallait que le roi « ouvrît les yeux ». M. Guizot était un « ennemi public ». « Qu'a-t-il fait depuis hier ? demandais-je aux plus échauffés.

— « Il a duré trop longtemps », répondaient les moins imbéciles.

Sur ces entrefaites, nous allâmes faire aplanir quelques ébauches de barricades que les habitants de la Petite Pologne [1] avaient commencé à dresser dans le faubourg du Roule, et combler quelques tranchées qu'ils avaient ouvertes près de la place Beauvau. Dans la rue de Suresnes, à cinquante pas de notre détachement, le magasin d'un armurier fut forcé et pillé en quelques secondes; les insurgés (car ils commençaient à mériter ce nom) se dispersèrent avec une célérité merveilleuse. Une bande de jeunes garçons, qui formaient l'arrière-garde, brisa dans un clin d'œil toutes les lanternes du quartier, et sembla s'enfoncer sous terre; gardes nationaux et gendarmes, les suivant au cliquetis du verre, ne ramassèrent que des débris.

Excédé de cette chasse infructueuse, j'allai voir Mme de Lamartine, et m'enquérir, en passant, de l'aspect du faubourg Saint-Germain. « Mon mari est à l'Assemblée, me dit Mme de Lamartine; ce qui se passe lui déchire le cœur. De pauvres ouvriers, de pauvres jeunes gens séduits se battent encore dans les quartiers Saint-Denis et

1. C'était le quartier excentrique qu'occupent aujourd'hui les maisons élevées derrière l'église Saint-Augustin, et habité alors par des réfugiés polonais.

du Temple. Le gouvernement n'a pas l'humanité de leur envoyer un homme qui pourrait les ramener par la persuasion et leur faire déposer les armes : rôle que M. de Lamartine aurait pris si volontiers, et avec un succès indubitable. Maintenant ces pauvres gens vont périr, et le ministère, fier de son triomphe, s'en donnera du despotisme à cœur joie ; il pourra, du moins pendant quelque temps, agir impunément ainsi. »

Louis-Philippe avait des renseignements plus fidèles. Il tirait, surtout des renseignements transmis par la police, les conséquences les plus opposées à ce que conjecturait alors celui qui devait, le lendemain, hériter de son pouvoir. Louis-Philippe envoyait querir M. Molé au Luxembourg, et lui offrait la présidence du conseil.

« Il est trop tard », répondit l'homme d'État, au bout de quelques heures de réflexions et de démarches infructueuses (je tiens ces détails de sa bouche), « les événements, depuis deux jours, ont été si vite, que je suis complètement dépassé à cette heure. Jamais, avec mes amis politiques, je ne parviendrais à composer un ministère, et l'on ne voudrait pas d'eux plus que de moi. Je conseille au roi de faire, sans délai, appeler MM. Barrot et Thiers [1]. Vous savez de quelle manière la septième

1. Louis-Adolphe Thiers, né le 16 avril 1797, mort le 3 septembre 1877, commença sa fortune politique en écrivant dans le *Constitutionnel* (1821) et sa fortune littéraire en publiant son *Histoire de la Révolution française* (1823-1827). Contre le ministère Polignac, il fonda, avec Mignet et Carrel, le *National*, qui prépara la révolution de juillet et l'avènement de Louis-Philippe. Ministre fort actif de la monarchie de juillet, il sévit à la fois contre les légitimistes et contre les républicains. Il devint en 1836 et en 1840 chef d'un cabinet centre gauche, et se retira devant les dangers causés par sa politique internationale. Pendant le ministère Guizot, il travailla à son *Histoire du Consulat et de l'Empire* ; il prit part à l'agitation libérale en inspirant les articles du *Constitutionnel* et par ses discours pendant la session de 1848. Le mouvement de février le dépassa. Il siégea sur les bancs de la droite en 1848-1851 et fut un des chefs du parti conservateur. Premier président de la République en 1871.

légion de garde nationale, la onzième, et peut-être d'autres encore ont pactisé avec les insurgés. Il n'y a plus un instant à perdre ; le moment des concessions est venu avec une violence irrésistible. »

Louis-Philippe ne résistait plus. Il avait reconnu le génie fatal de son règne. Le tocsin des insurgés sonnait son agonie dans son esprit éperdu. D'une part, il chargea M. Odilon Barrot de former, d'accord avec M. Thiers, un ministère autorisé à promettre les *Réformes* les plus amples : *Réforme* était le cri de ralliement des mécontents. D'autre part, il se résolvait, à la dernière heure, à faire ce que, dans une lueur de sain jugement, il avait arrêté en principe le dimanche, ce qu'il n'était plus temps d'exécuter avec quelque succès dans la nuit du mercredi : il appela le maréchal Bugeaud et lui confia le commandement supérieur de toutes les forces réunies dans la première division militaire. « Mais il me faut *un homme* au commandement de la garde nationale, dit rudement l'Africain.

— « D'accord ; mettez-y le général Lamoricière [1]. »

Tandis que ces deux officiers, qui avaient fait leurs preuves devant les Arabes, prenaient connaissance du terrain absolument nouveau qui, le lendemain, les verrait opérer et des moyens hétérogènes qui demeuraient à leur disposition, le roi se flattait encore que la nomination de M. Barrot ferait tomber les armes des mains

1. Léon Juchault de Lamoricière, né le 5 février 1806, mort le 12 septembre 1865, fut un des conquérants les plus actifs de l'Algérie jusqu'à la prise de la smalah d'Abd-el-Kader, s'illustra au siège de Constantine et dans toutes les expéditions africaines. Député de Saint-Calais en 1846, élu membre de l'Assemblée nationale par la Sarthe en 1848, il fut ministre de la guerre du 28 juin au 20 décembre 1848. Arrêté le 2 décembre 1851, il fut exilé après une courte détention au fort de Ham, et ne put revenir en France qu'en 1857. En avril 1860, il alla commander l'armée pontificale : il fut battu à Castelfidardo, et revint alors en France.

des plus acharnés de ses antagonistes. La grande difficulté matérielle semblait celle de faire pénétrer sur-le-champ dans tous les quartiers la nouvelle de ce changement. On le connut dès la tombée de la nuit dans la rue Tronchet, qu'habitait M. Barrot, et dans le quartier environnant cette grande artère. La joie du peuple fut soudaine, candide, sans réserve ; on se félicitait hautement, on parlait d'illuminer les maisons; on eût dit qu'une grande délivrance venait de s'accomplir.

Franchement, je trouvais à tout ce « peuple en liesse » quelque chose de niais ; mais je l'aimais infiniment mieux de la sorte que dans ses accès de furie, et je rentrai chez moi presque aussi satisfait que las. Tout à coup, j'entendis une décharge de mousqueterie. Je descendis pour m'enquérir. « C'est, me dit-on négligemment, quelque atelier en révolte sur les hauteurs de Chaillot; cela n'aura pas de suites. » C'était la salve du boulevard : elle venait de fusiller la monarchie de juillet.

***

24 février. — Le jour suprême de cette transaction bâtarde entre le droit héréditaire et le pouvoir révolutionnairement électif se levait à peine, quand le rappel, battu furieusement dans nos rues, me fit courir au rendez-vous. Je trouvai la cour de l'hôtel de la mairie littéralement encombrée de gardes nationaux qui se heurtaient en désordre, sans parvenir à se former. Un chef de bataillon s'efforçait de mettre en ligne un détachement de force respectable, et faisait charger les fusils. Ma compagnie était de la fête; j'entrai dans le rang. Du milieu des rumeurs assourdissantes qui sortaient de cette cohue d'hommes armés, surgit, en sons grêles et perçants, le cri de *Vive la Réforme!* (La veille c'était *Vive le Roi!*)

« Ah ! sans doute, vive la Réforme ! voilà le remède à « tout ! Vive la Réforme ! Nous savons maintenant ce que « nous voulons. Vive la Réforme ! et en marche ! » Ces paroles passèrent de bouche en bouche, depuis le commandant jusqu'au tambour.

En marche ! Mais pourquoi ? Qu'allions-nous faire dans l'inexprimable et stupéfiante confusion où se précipitait toute la ville ? Quel pouvait être le but de la promenade de trois heures que notre chef de bataillon nous fit exécuter dans tout l'arrondissement, dont notre légion portait le numéro, depuis la place Laborde jusqu'au Carrousel ? Nous n'avions ni ordres, ni plan, au moins distincts et intelligibles. Nous passions l'émeute en revue, ou plutôt nous défilions devant l'émeute. Nous ne cherchions à rien empêcher ; nous ne songions point à toucher du doigt à aucune barricade. Nous marchions, muets, hébétés, les yeux fixés sur les pavés arrachés, les arbres coupés, et les figures enflammées de la populace. La continuité et la révoltante monotonie de pareils spectacles nous jetaient dans une sorte d'engourdissement douloureux, comme lorsqu'on se débat dans un mauvais rêve ; mais nous avancions toujours. A chaque coin de rue, les plus alarmés, les plus tièdes, ceux qui songeaient avec plus d'anxiété à leurs femmes et à leurs boutiques, se détachaient de la file, sans cesse brisée par les amas de voitures renversées et de pierres entassées ; ils retournaient chez eux sans être molestés par les insurgés. Ceux-ci n'en voulaient qu'aux gardes municipaux ; car nous les entendions, du reste, crier : « Vive la Ligne ! les soldats fra- « ternisent avec nous ! »

Notre colonne, réduite des deux tiers, débouchait vers onze heures sur la place Vendôme. Elle avait heurté les barricades de la Petite Pologne, et, fléchissant à droite,

parcouru lentement la rue Saint-Lazare, puis remonté le boulevard. L'aspect de cette grande artère était étrange et rebutant. Pas une voiture; les arbres étaient sciés, les lanternes abattues, le sol jonché de décombres et de verre cassé. L'hôtel des Affaires étrangères venait de tomber au pouvoir des insurgés; ils fourmillaient dans les cours, et transformaient l'appartement quitté la veille par M. Guizot en ambulance pour leurs blessés. Près de la porte, un conduit de gaz avait été coupé, et une aigrette sinistre de flammes s'échappait du réceptacle, près duquel un enfant hideux tenait, avec un rire idiot, un tison allumé. De loin, nous aperçûmes un gros d'infanterie de ligne qui marchait à la débandade, la crosse en l'air. Nous marchions aussi machinalement, sans tambours, mais gardant nos rangs; on nous dirigeait enfin sur les Tuileries. Une fenêtre de la rue Royale s'ouvrit à notre passage, et me laissa voir la figure consternée d'un des hommes que mes prophéties et la franchise de mon langage indépendant avaient depuis quelques mois rempli de l'irritation la plus vive, M. Pavée de Vandœuvre [1], que Louis de Carné appelait *le Pair de France*, et qui aurait donné des conseils fort imprudents, s'il eût osé jamais offrir son avis à des ministres. Il comprenait en ce moment la portée de la catastrophe. Si j'avais conservé quelque rancune de ses épigrammes, la compassion qu'inspirait sa physionomie, au moment fatal du régime qu'il servait avec tant de zèle, aurait mis en fuite ce mauvais sentiment. Je n'imaginais guère auparavant la tête

1. Guillaume-Gabriel Pavée de Vandœuvre, né le 5 mars 1779, mort le 15 décembre 1870, représenta l'opposition constitutionnelle dans l'Aube de 1820 à 1824, ce qui lui valut sa destitution du conseil d'État. Réélu en 1827 et en 1830, il servit la monarchie de juillet, qui en fit un pair le 3 octobre 1837. Son fils fit partie de la Législative dans les rangs de la droite.

de Méduse; mais celle de M. de Vandœuvre m'en fit concevoir désormais une idée très complète. En approchant de la rue de l'Échelle, je vis se glisser sous un des guichets, pour entrer au Carrousel, un Russe de mon ancienne connaissance, M. Poltarasky, tenant sous le bras sa fille, grande et belle personne de dix-huit ans; chez les Russes et les Anglais, la curiosité arrive à la frénésie. « Ah! misérable fou! » lui criai-je en passant. Je ne l'ai plus revu, et je n'avais guère de loisir pour y penser alors davantage.

Quand nous arrivâmes au Carrousel, cette place et le palais adjacent faisaient tout le royaume de Louis-Philippe. Il lui restait bien encore la France, mais celle-là ne comptait pour rien. L'application logiquement inexorable du principe de la centralisation, poursuivie sans relâche depuis le ministère de Colbert jusqu'à celui de M. Duchâtel [1], avait tellement anéanti la vie politique hors de Paris, qu'une révolution faite par une partie de la populace de cette ville, à l'instigation d'une coterie assez obscure de journalistes et de vieux conspirateurs, fut à l'heure même et sans l'ombre d'une réclamation subie par les quatre-vingt-cinq départements du territoire français. L'armée d'Afrique n'essaya pas davantage de défendre la cause de Louis-Philippe que, dix-huit ans auparavant, elle n'avait tenté de soutenir la couronne de Charles X. Le sang circulait, administrativement, dans les veines; le cœur ne battait, politiquement, qu'à Paris. Nous avons, depuis ce temps, changé tout cela pour l'empirer.

1. Charles-Marie-Tanneguy Duchâtel, né le 19 février 1803, mort le 5 novembre 1867, fils du comte et pair Duchâtel, fut nommé conseiller d'État en 1830, élu député en 1833, et occupa successivement, sous le règne de Louis-Philippe, les ministères du commerce, des finances et de l'intérieur.

Mais, le 24 février, à midi, Louis-Philippe ne régnait plus qu'aux Tuileries. Le reste de Paris tombait au pouvoir de l'anarchie armée. Sept à huit cents barricades faisaient de ses quartiers populeux des boulevards de la révolte, des camps retranchés de l'insurrection. Une formidable colonne d'attaque formée sur les boulevards orientaux et roulant par les quais, par les rues parallèles à la rivière, s'avançait lentement, mais irrésistiblement, comme une coulée de lave, et se bifurquait pour envelopper le château. Notre bataillon, réduit, je pense, à quelque trois cents hommes, se rangea sur deux files le long de la grille du Carrousel qu'il ne couvrait pas en entier. Un autre bataillon de gardes nationaux, ceux-là venus du second arrondissement, puis un troisième, qui appartenait au faubourg Saint-Germain, occupaient, en force à peu près égale pour hommes à celle du nôtre, le côté oriental de la place et s'adossait à la galerie du bord de l'eau. Dans la cour du Carrousel étaient quelques pièces attelées. Sur la place, un beau régiment de cuirassiers, qui n'avait pas donné, conservait quelque chose de sa formation récente par escadrons. Les hommes étaient pour la plupart descendus de cheval; ils ne recevaient pas d'ordre, et ne témoignaient pas le moindre empressement à recevoir celui de charger les insurgés. L'esprit militaire, dans la garnison de Paris, avait, ce jour-là, péri comme le reste; la foudre, en couronnant l'arbre, arrêtait la circulation de la sève dans tous les rameaux. Louis-Philippe sortit de la cour du Carrousel, et passa lentement en revue, non cette cavalerie, mais les gardes nationaux. Il portait l'uniforme. Bien qu'âgé de soixante-quatorze ans [1], voûté et fort alourdi, il se tenait ferme et

1. Louis-Philippe était né le 6 octobre 1773.

presque majestueux à cheval. Le duc de Nemours, à sa droite [1], gardait le sang-froid le plus imperturbable ; sa raide et courtoise figure ne trahissait pas la moindre émotion. Le duc de Montpensier, au contraire, avait des mouvements saccadés et des intonations sèches [2] ; il suivait d'ailleurs son père passivement encore, mais son obéissance, et surtout sa déférence, étaient à bout. Quand le roi vint à nous, je fus frappé par l'expression de sa physionomie. Elle était pâle, et comme pétrifiée. Il ne disait rien, lui jadis si fécond, et quelquefois bien inspiré en pareilles circonstances. Il souriait vaguement, et répondait par un signe de tête aux cris fort rares de « Vive le Roi ! »

Puis il tourna brusquement et s'avança au grand trot vers la rue de Rohan, par où la colonne des insurgés commençait à déboucher. Une effroyable clameur s'élevait de toutes les rues ; l'air était un ouragan de sons qui combinaient le rugissement et la tempête. On voyait monter des étincelles et une fumée rougeâtre de la place du Palais-Royal : c'était l'incendie du poste du Château-d'Eau, incendie dans lequel périssaient les gardes municipaux réfugiés derrière ses murailles. On sentait vaguement que, derrière les premiers détachements qui offraient le combat, roulait une foule incommensurable, qu'aucune

1. Le duc de Nemours, né le 25 octobre 1814, est le second fils de Louis-Philippe. Il faillit régner sur la Belgique et sur la Grèce, et se distingua en Afrique. La mort de son frère aîné le mit un instant en vedette. Il résida à Claremont après la révolution de 1848 et mourut le 26 juin 1896.

2. Le duc de Montpensier, né le 31 juillet 1824, est le cinquième fils de Louis-Philippe. Après s'être brillamment signalé pendant la conquête de l'Algérie, il épousa, le 10 octobre 1846, la sœur d'Isabelle II d'Espagne, Marie-Louise-Fernande de Bourbon. Après la révolution de février, il s'établit à Séville et fut nommé général espagnol le 10 octobre 1859. Il joua un rôle important dans la politique espagnole, et il fut question de lui à diverses reprises pour le trône d'Espagne. Il mourut le 4 février 1890.

puissance morale ni intellectuelle ne pouvait désormais arrêter ni détourner, et qu'il faudrait écraser ou jeter dans la Seine, si l'on ne voulait pas lui abandonner le château. Devant les premiers rangs couraient des masses sordides et confuses de femmes et d'enfants; le bruit des pavés arrachés et empilés dans la rue Saint-Honoré, pour fermer à la cavalerie l'issue du Carrousel, se distinguait, par intervalles, au-dessus du fracas de cette infernale cohue.

Le roi et les princes s'arrêtèrent à portée de pistolet des premiers insurgés. Je vis alors que dans la suite de Louis-Philippe chevauchaient le maréchal Bugeaud et le général d'Arbouville. Tous deux étaient fort intrépides, mais fort décontenancés. Le duc d'Isly s'avança jusqu'au premier rang des assaillants, criant, conjurant, menaçant, mêlant ensemble les exécrations soldatesques et les exhortations paternelles. Le général d'Arbouville, de sa voix grave et caressante, s'adressant aux artisans, ivres de vin et de furie, les suppliait d'avoir pitié de la ville, de leurs familles et d'eux-mêmes : « Vous allez tuer le travail », répétait-il sans se lasser; « vous vous causerez à vous-mêmes un tort irréparable. Que pouvez-vous demander? Le roi vous donnera tout ce qu'il est raisonnable d'exiger ». On lui répondait par des sifflets, des blasphèmes et des bouffonneries sinistres.

Sur la place, où l'espace entre les cuirassiers, plus indécis que jamais, et les assaillants diminuait de minute en minute, courait effaré, son manteau sur le bras, M. Thiers, le ministre de la veille, qui allait être proscrit une heure plus tard. Il allait du roi aux rebelles, regardait avec consternation cette foule ignoble, dans laquelle personne ne le reconnaissait, et dans laquelle il ne connaissait personne ; puis il revenait, désespéré, avec des gestes véhéments, déclarer au roi son impuissance, et l'avertir du

danger qu'il courait en demeurant plus longtemps à portée de cette écume que d'autres flots allaient soulever, et qui, dans le fait, un quart d'heure plus tard, renversait les grilles des Tuileries.

Le roi tourna bride brusquement, et, suivi de son cortège, revint au galop devant la porte principale de la cour du Carrousel. Celle-ci s'ouvrit avec un grincement de mauvais augure, et se referma derrière la fortune de la maison d'Orléans. Louis-Philippe, remonté pour la dernière fois dans son appartement, y signa son abdication et s'enfuit par le jardin, en oubliant son portefeuille, où, par une dernière mesure de prévision, il avait la veille placé 481,000 fr. en billets de banque [1]. Tout était dit pour le père ; et les vertus de la belle-fille ne pouvaient plus rien pour le petit-fils [2].

***

Sitôt que Louis-Philippe fut rentré dans la cour intérieure du château, la débandade se mit dans les troupes, qu'un sentiment de honte avait jusqu'alors clouées, passives et muettes, aux postes où leurs chefs les plaçaient. Le régiment de cuirassiers capitula comme avaient fait les autres. Les bataillons de garde nationale s'en retournèrent chacun dans son quartier. Personne n'avait la moindre pensée de résistance. Ce qui, trois heures aupa-

1. Louis-Philippe a écrit lui-même un récit de son abdication dont des fragments ont été publiés par R. Bazin dans son livre sur *Le duc de Nemours* (Paris, 1907, in-8), p. 340-345. Cf. marquis de Flers, *Le roi Louis-Philippe* (Paris, 1891, in-8), p. 156 sq.

2. La belle-fille de Louis-Philippe était Hélène, princesse de Mecklembourg-Schwerin, née le 24 janvier 1814, mariée le 30 mai 1837 au duc d'Orléans qui mourut accidentellement le 13 juillet 1842. — De ce mariage naquirent, le 24 août 1838, Louis-Philippe-Albert d'Orléans, comte de Paris, et, le 9 novembre 1840, Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres.

ravant, s'appelait l'*émeute*, était devenu le *pouvoir*. Notre marche, à nous, du Carrousel à la rue d'Anjou, était de huit à dix minutes de chemin : nous mîmes une heure et demie à parcourir cet espace. De trente en trente pas, la rue Saint Honoré était coupée par une tranchée profonde, au bord de laquelle s'élevait un talus de pavés, couronné par un entassement de pièces de charpentes et de voitures brisées. Des hommes en blouses, en lambeaux, les manches retroussées, armés de fusils, de coutelas, de fourches, de broches, de barres de fer surtout, se tenaient debout, gesticulant avec frénésie, sur la crête de ces défenses improvisées. Des femmes échevelées, le sein nu, couraient çà et là, inspirant aux hommes une sorte de rage lymphatique *(sic)*, ignorant elles-mêmes quel démon les poussait et quel démon elles servaient : la plupart finirent par se ruer sur le château. On nous avait dit, au commencement de la journée, que notre nouveau commandant en chef était le général Lamoricière. Mais il n'avait pu, malgré des efforts excessifs, nous faire passer aucun ordre ; et tandis que nous étions au Carrousel, lui tombait blessé d'un coup de pique, sur la place du Palais-Royal. Cet accident lui sauva probablement la vie : il se laissa emporter hors d'un champ de bataille si nouveau pour lui, et où quelque manœuvre ivre l'aurait assommé. Dès le lendemain, au surplus, il était au service de la République ; le maréchal Bugeaud, en quittant les Tuileries, avait été s'enfermer chez lui ; personne ne songeait à protester :

Cum fracta virtus et minaces
Turpe solum tetigere mento.

A la hauteur de l'église de l'Assomption, notre colonne fut arrêtée pendant dix minutes, tandis que le chef de la barricade, enlevant avec précaution quelques pavés, pra-

tiquait un étroit défilé par lequel passaient, un à un, les misérables gardes nationaux, trébuchant, glissant, blasphémant, et criant alternativement : « Merci, mes amis ! » et « Vive la réforme ! » Nous vîmes passer Émile de Girardin, qui nous regardait avec pitié [1] ; lui courait à la Régence. Il avait brusqué l'abdication, mais il s'aperçut bientôt qu'un peuple en rut est plus difficile à manier qu'un vieux souverain qui a dormi déjà sept ans sous les plafonds des Tuileries. Les insurgés arrachaient les barres de la grille qui ceignait la cour de l'Assomption et en aiguisaient les pointes : c'étaient les piques du nouveau modèle. « Criez : Vive la Régence ! » nous dirent, à la porte Saint-Honoré, des gens affairés qui revenaient du Palais-Bourbon.

— « Eh ! sans doute, *vive la Régence !* hurlèrent mes voisins.

— « Mais savez-vous ce que c'est que cette régence ? me demandèrent-ils.

— « C'est, je crois, quelque chose de moins que la République, répondis-je ; je crains bien que nous n'en demeurions pas là.

— « Alors, il ne faut plus crier *vive la Réforme?*

— « Non, cela est passé.

— « Et la République, savez-vous que cela ferait baisser les fonds ?

— « Probablement ; mais ceux qui la veulent n'en ont guère.

1. Émile de Girardin, né en 1802 de parents légalement inconnus, est un des grands publicistes français du XIXe siècle. Sous la monarchie de juillet, il publia le *Journal des connaissances utiles*, le *Journal des instituteurs primaires*, le *Musée des familles*, l'*Almanach de France*, enfin, en 1836, *la Presse*. Député en 1834, il résigna, le 7 février 1848, son mandat, pressentant la révolution. Le 24, il entra aux Tuileries et fit remettre au roi une note signée de lui où il exigeait l'abdication. Il continua sous le second Empire et la troisième République sa carrière de publiciste combatif et inconstant.

— « Ils ont tort; de quoi se mêlent-ils de tout bouleverser ?

— « Je le crois volontiers. »

Quand enfin nous approchions de la rue d'Anjou, où l'on n'avait élevé nulle barricade, des hommes effarés nous heurtèrent en disant : « Ils n'ont pas voulu de régence, c'est la République qu'il faut.

— « Ils, qui ? demandèrent à la fois tous les gardes nationaux.

— « *Ils, quoi ? Tout le monde !* » Et nos émissaires étaient repartis. « Eh bien, soit ! la République, s'écrièrent les soldats citoyens ; je suppose qu'il faudra se mettre à chanter la *Marseillaise.* »

« Messieurs, criait dans la cour de l'hôtel de la mairie un officier d'état-major, Messieurs, de grâce, ne vous séparez pas ! Il faut absolument deux détachements pour aller garder les casernes de la rue Verte et de la rue de la Pépinière.

— « Mais ce ne sont pas là des postes de la garde nationale !

— « Tous les postes lui appartiennent à cette heure, répliqua l'officier ; les troupes de ligne ne font plus de service. C'est à elles qu'il faut porter maintenant secours. Sans votre appui, elles se laisseront désarmer par les.... par la.... par les *citoyens*. Voulez-vous que leurs fusils passent entre les mains de cette.... de cette.... de cette *multitude*, Messieurs ? Voulez-vous le pillage, oui ou non, grand Dieu ? » A ce mot magique, la résolution et une espèce d'ordre revinrent aux compagnies harassées et démoralisées qui remplissaient la cour. De gros détachements allèrent *protéger* les casernes où s'entassaient quatorze cents soldats encore armés, mais qui se considéraient comme prisonniers de guerre. Je fus du poste de

la rue Verte et j'y courus sur l'heure, dépêchant un tambour avec un message verbal pour Mme de Circourt, que je rassurais au sujet de ma vie. Il aurait été fort téméraire de prétendre garantir aucune autre chose dans un pareil moment.

De la caserne où l'officier commandant le poste de la garde nationale cherchait à concerter, avec le chef du régiment, quelques mesures de surveillance et de précaution qui devaient échouer misérablement, puisqu'il était tacitement convenu que « contre la sainte populace et la grande canaille » personne ne ferait usage de ses armes, de cette caserne, où l'esprit militaire tombait en dissolution comme, dans la ville, l'esprit civil était tombé en pourriture, j'allai, avec un petit détachement, garder l'hôtel des affaires étrangères. Les rebelles ne l'avaient nullement pillé, mais dévasté et souillé ; les parquets étaient glissants de vin, de sang ; les draperies déjà ternies, les meubles épars ; des blessés gisaient dans les salons : on s'occupait à les transporter dans les hôpitaux les moins éloignés de ce quartier, naguère si brillant, et qui s'efforçait de tenir loin de lui les aspects et les asiles de la misère. Pourtant, on n'avait violé le secret d'aucune cassette ; aucun papier, ni d'État, ni de famille, n'avait été détourné ; M. de Lamartine put, quand il vint, cinq jours après, s'établir dans l'hôtel, renvoyer intactes à M. Guizot les volumineuses séries de sa correspondance privée.

Tandis que je gardais l'entrée de l'hôtel, un jeune artisan (ces maîtres temporaires de la France prirent, durant le temps de leur oisiveté souveraine, le titre de *travailleurs*) vint briser un candélabre que l'émeute avait épargné ; je le repoussai doucement, en lui disant : « Tout ceci appartient à l'État ; lisez donc : Propriété nationale.

— « Oui, je le vois, répondit l'enfant avec un ton de

mélancolie qui transforma bien vite ma colère en compassion ; le peuple, cette fois comme les autres, s'est fait tuer pour rien ; nous avons déjà d'autres maîtres ». Il s'éloigna la tête basse, et fut remplacé par un ouvrier robuste, une barre de fer sur l'épaule, les mains pleines de sang. « Salut, me dit-il, en s'efforçant de prendre une des miennes ; je suis Anglais, vous le reconnaissez bien à mon accent. Je suis ouvrier mécanicien ; j'ai combattu aujourd'hui pour vous de grand cœur, vrai ! » Ce pauvre étranger ne doutait pas qu'il n'eût payé une dette d'hospitalité en travaillant, au péril de ses jours, à l'affranchissement de la France. Il ne supposait pas non plus que le régime déchu gardât des partisans hors des rangs de l'armée soldée. Quand de telles frénésies passent comme la monnaie courante des intelligences, le jour des révolutions est irrévocablement venu, mais

Die Stunde rennt auch durch den trübsten Tag.

De retour à la caserne, je fus témoin des spectacles les plus hideux qui demeurent dans ma mémoire. A chaque instant quelque soldat déposait son arme, prenait quelques effets et désertait. Un quart de l'effectif avait, de la sorte, fondu pour ainsi dire goutte à goutte, avant le matin. Les officiers demeuraient enfermés dans leurs chambres. Les sous-officiers ne s'occupaient qu'à régler, et, autant qu'ils le pouvaient encore, assurer la « distribution » du lendemain. Ce jour-là, vers la tombée de la nuit, une bande de deux cents misérables entra brusquement dans les cours. Le poste de garde nationale, tout hébété par la surprise et la peur, se barricada dans le corps de garde. Le colonel reçut, « au nom du peuple », l'ordre péremptoire de livrer sur-le-champ les fusils de son régiment.

« De qui tenez-vous votre mission ?

— « Du peuple.

— « Où vous l'a-t-on donnée ?

— « A l'Hôtel de ville ; tous les ordres viennent de là maintenant. »

Les armes furent livrées ; quelques « corvées » de soldats allèrent consciencieusement chercher celles qui se trouvaient, à quelque distance, en magasin, et dont la populace n'avait aucune connaissance. Voilà donc où l'armée (les corps du moins, qui, présents à Paris, entraînaient le reste de l'armée) était tombée, comme privée tout à la fois de cœur et de lumière, à la fin de février ! Ces mêmes corps, réorganisés et armés de nouveau par les soins infatigables et la courageuse patience des généraux Lamoricière et Bedeau [1], firent, au mois de juin suivant, plus que leur devoir.

Così apre il tempo le prodezze, e serra.

Jamais la France ne paiera sa dette envers les généreuses espérances qui soutinrent durant cette tâche si pénible, et au début presque désespérée, les hommes de guerre que j'ai nommés, et à côté desquels le général Changarnier prit si glorieusement sa place [2].

1. Le général Bedeau, né le 10 août 1804, mort le 28 août 1863, prit part aux campagnes d'Algérie. Élu à la Constituante, dont il devint vice-président, il fut blessé pendant les journées de juin ; à la Législative, il vota avec la majorité. Arrêté au 2 décembre, il fut exilé et ne rentra en France qu'à l'amnistie de 1858.

2. Changarnier, né le 26 avril 1793, mort le 14 février 1877, gagna ses grades en Algérie, et fut nommé général de division le 3 août 1843. Il revint en France quand Cavaignac eut été nommé gouverneur de l'Algérie, et retourna en Algérie quand Cavaignac vint siéger à la Constituante. Commandant supérieur de la garde nationale, et, à deux reprises, de la garnison de Paris, il tint une grande place dans les combinaisons politiques Légitimiste, il fut dépouillé de ses commandements par le Prince-Président, arrêté au 2 décembre, et expulsé par le décret du 9 janvier 1852. A l'Assemblée nationale, il fut un des chefs de la droite. Il fut élu sénateur inamovible le 10 décembre 1875.

Pendant la soirée, tandis que je lisais dans un coin du corps de garde, à la lueur d'une lampe fumeuse, un ouvrier entra, ivre de sang et de vin, tout souillé de sang et de boue, et se jeta dans les bras du sergent qui venait de prendre le commandement du poste : père et fils étaient débardeurs. Le père était une honnête brute, de ceux que, par un ingénieux calcul, l'état-major de la garde nationale faisait entrer dans les cadres des compagnies : « Il faut bien flatter le peuple », me disait, à cette occasion, l'excellent colonel de la première légion [1]. Le fils avait combattu, pendant deux jours fort résolument, disait-il, derrière les barricades. « Eh bien ! nous avons donc la République ! demanda-t-il à son père. Sais-tu au juste ce que c'est ?

— « On te l'expliquera ; va dormir !

— « Non pas, je veux boire encore. Mais je comprends à peu près : il n'y a plus rien ; n'est-ce pas cela ? »

Le père le fit boire [2] et le mit doucement à la porte.

« Je vais au poste de l'Élysée, dit l'ivrogne avec une gaieté sinistre ; je veux voir le retour de Neuilly. »

Le misérable ne se trompait pas. Neuilly [3] et Suresnes étaient en feu cette nuit, et là, personne ne se refusa le pillage. On avait jeté, en toute hâte, deux cents gardes nationaux dans le poste de l'Élysée-Bourbon. Ceux-ci réussirent du moins à préserver ce palais de toute violence. Mais les Tuileries, le Palais-Royal, Neuilly et le

1. Le colonel de la première légion de la garde nationale était M. Hérard (3 *bis*, rue Neuve de Berry).

2. Ou *taire*.

3. La famille d'Orléans possédait à Neuilly deux châteaux. Le château de Neuilly fut en effet brûlé (voy. à ce sujet les *Vieux souvenirs* du prince de Joinville, Paris, 1894, in-18) ; le château de Villiers, confisqué par décret du 22 janvier 1852, fut démoli, et de l'ancien domaine il ne reste que les pavillons de la duchesse d'Orléans et de Madame Adélaïde, convertis en propriétés privées.

reste donnaient tant d'occupation à la partie furieuse et indomptable des « vainqueurs » qu'ils repassèrent devant l'Élysée sans entreprendre rien de sérieux contre cette demeure.

Vers minuit un élève de l'École polytechnique entra dans notre poste. Il était fort jeune, pâle et défait. « Nous courons dans tous les sens, me dit-il, pour mettre un peu d'ordre dans la multitude soulevée, préserver les établissements publics du pillage et de l'incendie, et faire obéir le nouveau gouvernement. Tout le peuple respecte notre uniforme : nous sommes de véritables médiateurs. Mais je commence à désespérer de tout. Vous savez que, vers deux heures après midi, on a conduit du Palais-Bourbon à l'Hôtel de ville le nouveau gouvernement, le Gouvernement provisoire de la France. Il se composait, à cette heure-là, de sept députés. Passe pour ceux-là ; ce sont des hommes d'affaires, des gens sérieux. Mais voilà que les clubs exigent qu'on adjoigne à ce gouvernement quatre journalistes, des rédacteurs, je crois, du *National* [1] et de la *Tribune* [2], des aventuriers, des fanatiques, des fous sans expérience; ces gens-là perdront le pays. Adieu! Je continue ma ronde. Sans nous, et les élèves de Saint-Cyr qui viennent d'arriver, et qui font, avec nous, le seul état-major un peu efficient de la place, je ne sais pas si Paris durerait jusqu'à demain. Mais avançons un peu : quelle lueur rouge et blanchâtre du côté du midi ! Bon,

1. *Le National*, journal fondé au début de 1830 par Thiers, Mignet et Carrel pour lutter contre le ministère Polignac. Supprimé en 1834, il reparut bientôt sous le titre de *National de 1834*. D'abord dynastique, il devint franchement républicain sous l'impulsion de Carrel, à qui succédèrent Thomas, Trélat, Bastide, A. Marrast et Duclerc.

2. *La Tribune*, journal fondé par Armand Marrast aussitôt après la révolution de 1830, fit une opposition ardente au gouvernement de Juillet. En quatre ans, la *Tribune* eut cent onze procès et fut condamnée en vingt fois à quarante-neuf ans de prison et 157,000 fr. d'amende.

ce sont les Tuileries qui brûlent ! Beau début, et qui promet ! Tâchez de vous défendre ici, si les terroristes vous rendent visite. Je n'ai pas de temps à perdre ; adieu ! » En effet, les vainqueurs faisaient un feu de joie des meubles du château ; mais ils s'en tinrent là, décidant, en leur sagesse, que les Tuileries deviendraient « l'hospice des Invalides civils. »

*
* *

Quamquam animus meminisse horret, luctuque refugit....

Je veux enregistrer encore ici quelques souvenirs de l'Hôtel de ville, au jour qui doit rester éternellement mémorable, auquel il fut décidé que le drapeau tricolore ne serait pas remplacé par le *drapeau rouge*. Ce fut le 26 février. La journée était horrible, semblable à celle que Shakspeare esquisse dans la première scène de *Macbeth* [1]. Il y eut, vers le soir, un violent orage, et des torrents d'eau glaciale lavèrent la fange sanglante, limon du débordement populaire, dont les ondes commencèrent dès lors à rentrer dans leur lit. La matinée était noire, froide, coupée par des coups de vent furieux ; les rues, les unes désertes, les autres encombrées ; les boutiques closes, les volets fermés. Des troupes de mégères et de jeunes démons, en lambeaux, grelottant, mais comme enivrés de folie et de colère, couraient çà et là, distribuant des nœuds de laine rouge, et sommant les passants, hommes et femmes, de les attacher à leurs vêtements. La compagnie de garde nationale à qui j'appartenais avait été mise tout entière sous les armes ; on la dirigeait sur l'Hôtel de ville. A notre aspect, les furies dont j'ai parlé crièrent : « Prenez nos rubans, prenez les signes de la

1. Tonnerre et éclairs sur une vaste plaine où les trois sorcières font leur entrée.

victoire! Arrachez les coqs de vos shakos! » — Cet emblème disgracieux avait été adopté, en 1830, sur la foi de quelque imbécile, qui croyait *Gaulois* dérivé de *Gallus*. — Plusieurs gardes nationaux obéirent sans hésiter. Le pouvoir avait passé sans restriction à la populace : on l'appelait *Force ouvrière* quand elle commandait. En un clin d'œil, les coqs disparurent des shakos, ou du moins subirent une mutilation allégorique : on leur brisa la tête. Quant aux rubans rouges, bien peu d'hommes dans les rangs commirent l'infamie de les attacher à leurs boutonnières.

Nous passâmes auprès de quelques barricades, que des artisans, soudoyés par les clubs républicains, travaillaient à rehausser et à tenir, disaient-ils, en bon état de défense. Un petit guidon rouge était arboré sur chacune de ces barricades; des lambeaux de la même couleur flottaient à quelques fenêtres, le long du quai de la Grève. Nous allâmes nous ranger devant les grilles de l'Hôtel de ville. Le Gouvernement provisoire siégeait dans une des salles [1]; les cours fourmillaient de gens de tout âge et de tout état; une tempête populaire sévissait sur la Grève et dans les rues qui débouchaient sur cette place, alors encore de médiocres dimensions. En face de l'espace étroit qui nous était laissé, se rangeait en bataille une troupe de « gardes nationaux auxiliaires ». C'étaient les plus désespérés, les plus irrités, les plus déraisonnables des insurgés de la veille; dans ces matériaux qui semblaient alors travaillés par une fermentation putride, le Gouvernement provisoire sut, en dix jours, trouver les éléments

1. Le Gouvernement provisoire comprenait : Dupont de l'Eure, président; Lamartine, Crémieux, François Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie, Armand Marrast, Louis Blanc, Ferdinand Flocon, l'ouvrier Albert, avec Pagnerre au secrétariat général, et Barthélemy-Saint-Hilaire comme chef du secrétariat.

de plusieurs légions de « garde nationale mobile » ; et cette arme, si bizarrement formée, contribua, tout autant qu'aucune autre, à sauver, le 24 juin, la société française, la civilisation européenne [1]. Cette avant-garde de la destruction traînait avec elle quatre canons qu'elle avait ramassés sur le boulevard du Temple, et paraissait commandée par un homme à barbe longue, coiffé d'un béret rouge, portant une peau de mouton sur les épaules et un hausse-col d'officier, auquel une épaulette de garde municipal était attachée, trophée d'un combat du 23 février. Si cet homme, dont l'expression était soucieuse, mais résolue, avait eu l'audace de pousser ses bandes en avant, l'Hôtel de ville n'aurait pas résisté un quart d'heure, et l'Hôtel de ville, ce jour-là, c'était tout, comme les Tuileries l'étaient le 24 jusqu'à midi, comme le Palais-Bourbon l'avait été le même jour, de midi à deux heures. Il n'y avait plus, dans Paris, ombre d'organisation militaire ; la garde nationale, soudainement portée de vingt-quatre à soixante mille fusiliers, n'avait plus qu'un débris de consistance et d'action. Je ne pense pas que les bataillons commandés pour couvrir l'Hôtel de ville, et tirés des premier et second arrondissements, eussent plus de huit cents baïonnettes ; personne, je pense, n'aurait fait feu *sur le peuple*. Eussent-ils montré l'héroïsme des Suisses au 10 août, ces huit cents hommes n'auraient pu davantage sauver en pareille occurrence Paris du drapeau rouge. Mais le ciel en avait ordonné autrement.

De minute en minute, des émissaires (généralement des femmes) s'approchaient de nos rangs, nous conjurant, tantôt avec des caresses et tantôt avec des menaces, de prendre « les couleurs de la Victoire ». Puis de petits

1. Sur le rôle de la garde mobile pendant les journées de juin, voyez G. Renard, *La Révolution de 1848* (Paris, 1907, in-8), p. 78.

groupes nous demandaient de leur ouvrir un passage « pour aller voir les morts ». Le Gouvernement provisoire n'avait pas encore osé faire enlever d'une salle basse de l'Hôtel de ville soixante à quatre-vingts cadavres, ramassés dans les rues, et portés dans ce bâtiment pendant la nuit du 23 au 24 février. Les curieux ne témoignaient que fort peu d'émotion ; et je n'ai pas entendu à cette occasion, non plus que dans quelques autres semblables, une seule parole pieuse, touchante, profonde, sérieuse même : rien que des vulgarités entremêlées de bouffonneries.

Pendant les heures d'angoisse inexprimable que nous passâmes sur cette place et dans l'attente d'un assaut, le Gouvernement provisoire jetait à la multitude décret sur décret,

> Comme au chien dévorant qui sur le seuil aboie,
> En un jour de festin, on jette aussi sa proie.

Ces décrets étaient proclamés au balcon par un des membres du gouvernement ou de leurs secrétaires. Il y en avait de sensés, il y en avait d'insignifiants, il y en avait d'absurdes [1]. La multitude les accueillait tous avec une curiosité banale et les accompagnait de longues acclamations, dans lesquelles il ne me fut jamais possible de discerner quelque chose d'intelligible. Mais dans les cours intérieures, M. de Lamartine haranguant les troupes, qui se considéraient comme *déléguées du peu-*

1. Les premiers décrets du Gouvernement provisoire concernent la restitution des objets prêtés au mont-de-piété, avant le 1er février, et ne dépassant pas 10 fr., l'utilisation des Tuileries comme asile des invalides du travail, l'adoption des orphelins laissés par les combattants morts pour la patrie, l'établissement d'ateliers nationaux, l'abolition de la peine de mort, l'organisation d'une commission pour les travailleurs, etc. Sur la valeur réelle de ces décrets, on trouvera de sages réflexions dans M. Leroy, *Le Code civil et le droit nouveau*, Paris, 1904, in-16, p. 70-80.

ple, les fit renoncer de guerre lasse à changer le drapeau national [1]. MM. Arago [2] et Marrast [3] partagent avec lui l'honneur de cette victoire, comme ils en partagèrent alors les périls. Je n'ai rien à cet égard de particulier à dire, mon cercle d'observation ayant été tout en dehors de l'Hôtel de ville. Vers quatre heures, des élèves de l'École polytechnique et de celle de Saint-Cyr sortirent avec de grandes exclamations du bâtiment, et, se répandant à travers la foule, lui notifièrent « que le peuple avait résolu de garder les couleurs tricolores ». Ces émissaires du salut public furent obéis. Les perturbateurs mouraient de faim et de froid; leur zèle s'était évaporé : ils se dispersèrent en grommelant. On mit leurs canons à

1. La déclaration relative au drapeau national, du 26 février 1848, porte : « Le Gouvernement provisoire de la République déclare que le drapeau national est le drapeau tricolore, dont les couleurs seront rétablies dans l'ordre qu'avait adopté la République française; sur ce drapeau sont écrits ces mots : *République française*, *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, trois mots qui expliquent le sens le plus étendu des doctrines démocratiques dont ce drapeau est le symbole, en même temps que ses couleurs en continuent la tradition. Comme signe de ralliement et comme souvenir de reconnaissance pour le dernier acte de la révolution populaire, les membres du Gouvernement provisoire et les autres autorités porteront la rosette rouge, laquelle sera placée aussi à la hampe du drapeau » (*Bull. des lois*, 1848, n° 1, p. 14). La question de la transformation matérielle du drapeau au début de la Révolution de février n'a pas été étudiée jusqu'ici. On trouvera des éléments dans les Archives de la marine moderne (BB³ 645 et suiv.).

2. François Arago, né en 1786, mort en 1853, secrétaire du bureau des longitudes, professeur à l'École polytechnique (1809), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences (1830), entra dans la politique comme député, en 1831; il ne cessa de demander avec instance la réforme électorale, ce qui lui valut, en février 1848, d'être porté par acclamation au Gouvernement provisoire. Pendant les journées de juin, il marcha à la tête des troupes, mais ne tarda pas, par dégoût, à se retirer de la scène politique.

3. Armand Marrast, né le 5 juin 1801, mort le 10 mars 1852, journaliste, directeur de la *Tribune* puis, après la mort de Carrel, principal rédacteur du *National*, fit une guerre acharnée au gouvernement de juillet. Secrétaire, puis membre du Gouvernement provisoire, il fut nommé, le 9 mars 1848, maire de Paris, et élu président de la Constituante. Non réélu à la Législative, il mourut pauvre et oublié.

l'écart pour en armer, disait-on, l'artillerie de la garde nationale. La victoire du gouvernement était beaucoup plus absolue qu'il ne la croyait, et peut-être même ne la désirait lui-même. Le gouvernement avait eu l'insigne faiblesse de consentir à ce que, pour marquer « d'un signe permanent la victoire récente du Peuple, une cravate rouge fût désormais attachée aux drapeaux. » Le rouge, abandonné pour le drapeau, le fut aussi pour la cravate. « Tricolore ! Tricolore ! » criaient, en retournant à leurs mairies respectives, les gardes nationaux, soulagés d'un effroyable poids. L'épuisement, la pluie, une révulsion soudaine de la passion populaire procurèrent à Paris, durant la nuit suivante, un peu de ce repos que les malades éprouvent, sans le goûter, au terme d'un violent accès de fièvre. « *Le peuple le veut* », disait chacun en rentrant chez soi.

— « Qui l'a dit?

— « *Tout le monde.*

— « Il y a donc maintenant un gouvernement?

— « Oui.

— « Lequel?

— « Je ne sais pas au juste, mais il y en a un!

— « Allons lire les affiches! »

*
* *

1er mars 1848. — Quelques jours plus tard, le Gouvernement provisoire, désormais affermi pour quelques semaines à Paris, et sûr de l'obéissance de la France, inaugurait, au pied de la colonne de Juillet, le début régulier du régime républicain. Le peuple appelait cette cérémonie : *l'installation de la République* [1]. Le bataillon

1. Le *Moniteur universel* décrit « l'installation de la République » dans son numéro du 28 février 1848.

où je faisais un service à peu près continuel de jour et de nuit, fut, comme les autres, convoqué à cette solennité. Le soleil brillait entre de fréquentes ondées. Nos rangs furent, pour la circonstance, grossis par de nombreuses recrues dont on commençait à composer les bataillons de la « garde nationale mobile ». C'était une conception hardie, et ce fut un expédient fort heureux que tourner les forces vives de la révolution démagogique contre sa propre extension, de faire échouer l'application de ses principes en donnant à ses instruments naturels une organisation prétorienne. L'hôtel de la mairie et la caserne de la rue de la Pépinière, dont les troupes de ligne venaient d'être éloignées, recevaient les masses confuses dont on allait pétrir des légions régulièrement armées, vêtues, soldées et disciplinées; ce dernier point seul laissa quelque chose à désirer. « Ne doutez pas », me dit un jeune sous-officier, donné pour instructeur à cette cohue, « ne doutez pas que, d'ici à quelques semaines, ces hommes si grossiers, si vicieux, si mal disposés, ne soient, par l'action continue de la discipline militaire, transformés entièrement. Ce sont de détestables citoyens; vous les verrez devenir des soldats passables. Ce que peut l'ordre, le drapeau et l'habit! J'ai vu de pires recrues nous arriver en Afrique; dix jours après qu'ils avaient endossé l'uniforme, on ne les « reconnaissait plus ». Ce spirituel et vif sergent ne disait que la vérité. L'esprit militaire et l'élan dans l'obéissance passive sont des qualités françaises dont nous avons tiré bien des victoires et fait quelquefois des vertus.

Notre cérémonie n'eut, après tout, que l'intention pour mérite. L'intention était bonne : c'était une pensée de affermissement, de réconciliation, une invitation à la nfiance. Mais l'exécution fut confuse, gigantesque et

mesquine à la fois. Nous marchions misérablement, arrêtés à chaque pas, ici par une large trouée dans le sol, là par des amas énormes de pavés, là par des charrettes fracassées et des poutres humides de boue. La multitude nous regardait avec une curiosité moqueuse et déjà presque rassasiée. En arrivant à l'emplacement de la Bastille, nous n'y trouvâmes pas les « consuls ». On se dispersa dans les cabarets. Le rappel et une succession de cris aigus, de commandements contradictoires en firent sortir bientôt les soldats-citoyens. Nous aperçûmes au pied de la colonne, et dominés par le génie doré qui secoue des chaînes brisées, une dizaine d'hommes, de tous les âges et de tournures les plus différentes, tous vêtus avec une affectation de négligence qui devait rappeler l'austérité spartiate, sans autre décoration que des écharpes tricolores; leurs physionomies portaient les traces de nuits passées sans sommeil, et de jours consumés dans un travail excessif, assaisonné des plus cuisants soucis. Une députation de « Blessés de février » [1] et de « Détenus politiques » leur servait d'escorte et de passeports. Les premiers avaient, en général, l'apparence d'enthousiastes crédules, les derniers de vagabonds endurcis. Les Pères de la République souriaient, saluaient les drapeaux et jetaient quelques mots de harangue, dont aucun ne pouvait percer le fracas assourdissant des vociférations patriotiques et des interruptions extravagantes.

Notre défilé ressemblait à une déroute. Nous perdîmes à un carrefour les tambours du bataillon; nous avions égaré notre musique à un embarras de voitures près du

1. Sur les blessés de février, on pourra consulter, aux Arch. nat., les liasses F1a 87214-87215. Le *Moniteur universel* a publié les souscriptions qui leur furent adressées par le canal d'une commission que présidaient Béranger et Lamennais.

Château-d'Eau. Tout à coup l'idée vint aux plus diserts de suppléer aux instruments par les voix, et de chanter en chœur pour cadencer notre marche à travers les rues étroites du Marais. Mais que chanter? La *Marseillaise!* « C'est la *Marseillaise* qu'on doit chanter maintenant! — Soit, la *Marseillaise!* » Mais il se trouvait que nos gens, véritables fils du XIXe siècle, ne savaient de cet hymne abominable rien absolument que les deux premiers vers et les deux derniers. Ils se mirent donc à les hurler d'une voix éraillée, et pendant une heure, les quartiers du centre de Paris répétèrent, sans variation :

> Allons, enfants de la patrie,
> Le jour de gloire est arrivé.
> Marchons! qu'un sang impur
> Abreuve nos sillons!

Et les malheureux qui s'épuisaient à demander l'effusion du *sang impur* n'avaient d'autre pensée que de rouvrir leurs boutiques et de rassurer leurs enfants.

Un homme d'un talent éminent vient, sans pitié, de résumer en ces mots l'œuvre de la *seconde République :* « Elle a chanté la *Marseillaise*, en déclarant la paix à tout le monde [1]. »

Le récit de ma mission à Berlin peut, pour sa petite part, servir de commentaire à cette sentence.

1. J'ignore de qui il s'agit.

CHAPITRE PREMIER

MISSION DE M. DE CIRCOURT. — DÉPART ET DÉBUTS

Le gouvernement fondé en juillet 1830 s'écroula le 24 février 1848, à la stupeur de l'Europe et à la surprise infinie de la France, sous les coups d'une émeute de la populace de Paris. Cette révolution, préparée par les sociétés secrètes et les publications démagogiques, ne semblait encore prochaine, ni même probable à ceux qui la désiraient le plus vivement. Le pouvoir de Louis-Philippe n'avait ni racines profondes, ni bases assurées. L'illégalité de son origine n'avait pu être rachetée, dans la conscience plutôt encore que dans l'opinion de la nation, par la régularité de l'administration, l'étendue et les avantages des acquisitions en Afrique, les efforts personnels des princes [1], fils du roi, pour acquérir, comme soldats, chefs d'escadre, généraux, l'estime des armées et la considération du peuple. En vieillissant, Louis-Philippe était devenu moins capable d'observation, plus obstinément

1. Louis-Philippe a eu comme fils : le duc d'Orléans, né le 3 septembre 1810; le duc de Nemours, né le 25 octobre 1814; le prince de Joinville, né le 14 août 1818; le duc d'Aumale, né le 16 janvier 1822; le duc de Montpensier, né le 31 juillet 1824; comme filles : Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle, née le 3 avril 1812; Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde, née le 3 juin 1817.

attaché à ses opinions particulières, moins docile aux suggestions du sentiment général, plus disposé à s'attribuer, dans la conduite des affaires, une part directe et détaillée au delà de ce que semblait l'admettre la théorie alors superstitieusement professée du régime constitutionnel.

La mort soudaine du duc d'Orléans, arrivée au mois de juillet 1842, avait, comme on le soupçonna dès lors et le reconnut clairement ensuite, détruit l'avenir de la maison dont ce prince serait devenu le chef [1]. Au gouvernement d'un vieillard, auquel l'armée ne portait point d'affection et la multitude n'accordait point de respect, on s'attendait à voir succéder une régence, disputée entre le duc de Nemours, dont une loi récemment et spécialement votée faisait le titre [2], et la duchesse d'Orléans, qui avait pour elle l'ancien droit de la monarchie et l'intérêt qui s'attache, dans une femme irréprochable, à un grand malheur soutenu avec une grande fermeté. Mais la duchesse d'Orléans, étrangère de mœurs, d'habitudes et d'idées, non moins que de naissance, ne connaissait personne en France et n'était personnellement connue de qui que ce fût. La solitude profonde dans laquelle, depuis 1842, elle avait vécu, la réserve sauvage qu'elle observait envers tous les hommes lui nuisirent singulièrement quand la crise fut venue. Protestante zélée, elle était franchement haïe par le clergé et par tout ce que le clergé conduisait en France ; la multitude même avait peine à

1. Le duc d'Orléans périt le 13 juillet 1842, près du château de Neuilly, en sautant de sa voiture, dont les chevaux s'étaient emballés.

2. C'est la loi du 30 août 1842 qui institua régent le duc de Nemours, par son article V, qui portait (*Bull. des lois*, n° 940, p. 165-166) : « Lorsque le roi est mineur, le prince le plus proche du trône, dans l'ordre de succession établi par la Déclaration et la Charte de 1830, âgé de vingt et un ans complis, est investi de la régence pour toute la durée de la minorité. »

lui pardonner de ne vouloir pas être de la religion de la majorité. Le duc de Nemours, froid, irrésolu, cérémonieux, loyal d'ailleurs et désintéressé, n'avait, non plus, rien de ce qui peut, dans des circonstances extraordinaires, résister à un grand choc, ni enlever une position bien défendue [1]. Le prétexte de l'émeute qui commença le 22 février 1848 à sévir dans les quartiers populeux du vieux Paris était puéril jusqu'au ridicule. Mais le trône, miné de toutes parts, ne s'écroula pas moins avec une rapidité foudroyante. Louis-Philippe abdiqua le 24 février à midi ; la souveraineté appartint pour une heure à la Chambre des députés. Dire pourquoi serait impossible si l'on cherchait un sens juste aux résolutions d'une multitude ; mais il y a toujours quelque chose de logique dans les fluctuations et les orages de cette mer.

On opposait depuis longtemps, dans les prédications populaires, la souveraineté de la nation à celle de la couronne ; et la défaite de la couronne paraissait, en conséquence, une victoire de la nation. Or, la Chambre des députés était la représentation officielle de la population des départements. Les souvenirs, alors récents, des transactions du mois d'août 1830 [2] fortifiaient cette interprétation et appuyaient la doctrine en vertu de laquelle la duchesse d'Orléans se rendit, accompagnée de ses fils [3], au Palais-Bourbon, dans le but de demander à la Chambre la couronne pour le jeune comte de Paris (il

1. Cf. R. Bazin, *Le duc de Nemours*, Paris, 1907, in-8.
2. Circourt fait allusion aux démarches qui eurent lieu entre les partisans de la République, groupés à l'Hôtel de ville, et les partisans de la monarchie parlementaire ; une partie des « transactions » passa dans le rapport de la commission de la Chambre, déposé le 6 août, et aboutissant, le 9 août, à la proclamation solennelle de la royauté nouvelle (Thureau-Dangin, *Hist. de la monarchie de Juillet*, t. I, 1884, in-8, p. 28 sq.).
3. Voy. p. 39, n. 2.

avait neuf à dix ans), la régence pour elle-même. Le duc de Nemours accompagna sa belle-sœur, empressé de renoncer aux prétentions que la loi sur la régence l'autorisait à faire valoir. Ce sacrifice, qui honorait son cœur plus que son jugement, ne devait point être accepté. La Chambre n'écouta rien : elle n'était plus en état de délibérer. Des bandes d'insurgés, victorieux, après une lutte courte et peu ensanglantée, envahissaient la salle des séances et s'opposaient, avec des vociférations assourdissantes et des démonstrations violentes, à ce que la royauté du comte de Paris fût même mise en délibération. La duchesse se retira sans avoir su trouver une seule parole ; elle eut beaucoup de peine à se faire, dans la confusion, accompagner de ses enfants, qu'elle se hâta de mettre, aussi bien que sa propre personne, à l'abri, par une fuite dont Louis-Philippe avait donné l'exemple, et que, sans aucune exception, les membres de la famille royale, présents à Paris, partagèrent ce même jour.

L'Assemblée, après le départ des princes, continuait à siéger au milieu des flots d'une populace armée, dirigée par quelques chefs des sociétés secrètes révolutionnaires [1]. Ceux-ci voulaient donner une apparence de régularité, sinon de légalité, aux arrangements qu'ils réussiraient à prendre, et comptaient employer à cet effet le titre, le nom, les derniers votes de la Chambre, bien décidés à la licencier ensuite sur-le-champ.

***

Quelques hommes qui s'étaient mis, de date plus ou

1. Il faut noter ici que les préjugés de Circourt le conduisent aux affirmations sans critique de L. de la Hodde sur le rôle des sociétés secrètes en 1848. C'étaient des préjugés courants d'ailleurs dans une bonne partie de la société, particulièrement dans la magistrature (Tchernoff, *Associations et Sociétés secrètes sous la IIe République*, Paris, 1905, in-8).

moins ancienne, à la tête de l'opposition déclarée et systématique, se constituèrent tumultuairement en comité, et presque aussitôt, proposèrent la formation d'un gouvernement provisoire. Ils n'y mirent ni le nom de M. Thiers, ni celui de M. Odilon Barrot, parce que ces hommes avaient été chargés de portefeuilles par la dernière résolution de Louis-Philippe, et que, notoirement, ils étaient favorables à l'établissement d'une régence présidée par la duchesse d'Orléans. Le comité dont j'ai parlé, et que je ne sais comment définir, mit sur la liste du Gouvernement provisoire les noms de ses propres membres, et ceux-là seulement; le *président* d'âge était Dupont de l'Eure [1]; la *direction* devait être disputée, et le fut jusqu'au bout, entre M. de Lamartine [2] et M. Ledru-Rollin [3]; l'*autorité*,

1. Jacques-Charles Dupont de l'Eure, né au Neubourg, dans l'Eure, en 1767, mort en 1855, siégea aux Cinq-Cents, dans le Corps législatif du Premier Empire, dans la Chambre des députés de la Restauration, où il fut un des chefs de l'opposition libérale; ministre de la justice après la révolution de juillet, il se rapprocha des républicains, et acquit, comme adversaire du gouvernement de Louis-Philippe, une telle popularité qu'on l'appela par acclamation, en 1848, à la présidence du Gouvernement provisoire.

2. Alphonse de Lamartine, né à Mâcon, le 21 octobre 1790, célèbre sous la première Restauration par ses premières poésies (1820-1823), secrétaire de légation à Florence de 1824 à 1829. Député à partir de 1833, il se fit une place à part à la Chambre par son éloquence et sa politique, se rapprocha des démocrates peu à peu. Au début de 1848, peu après la publication de son *Histoire des Girondins*, il est devenu l'homme de France le plus populaire. Dix départements l'élisent en avril 1848 à la Constituante. Mais il ne recueille qu'un nombre dérisoire de voix pour la présidence de la République, et n'entre à la Législative que grâce à une élection partielle. Il rentra dans la vie privée au 2 décembre et lutta contre la misère jusqu'à sa mort (Paris, 1er mars 1869).

3. Alexandre-Auguste Ledru-Rollin, né en 1808, mort en 1875, tout en dirigeant des entreprises importantes de publications juridiques, compta parmi les membres les plus actifs du parti républicain sous la monarchie de juillet, et, député depuis 1841, devint l'orateur attitré de l'extrême-gauche. Fondateur de la *Réforme*, en 1845, il entra dans le Gouvernement provisoire, où il assuma les fonctions de ministre de l'intérieur, puis dans la Commission exécutive, jusqu'au 24 juin, tout en étant le chef de la *Montagne*. Sous la Législative, il fut l'adversaire du Prince-Président et pro-

s'il restait quelque chose de semblable, appartenait plutôt à M. Arago ; MM. Crémieux [1], Marie [2] et Garnier-Pagès [3] étaient des avocats habiles, mis en relief par quelques succès à la tribune. On ne songea pas même à prendre hors de la Chambre des députés un représentant quelconque de la pairie, de la magistrature, de l'armée, de l'administration.

On repoussa formellement la reconnaissance du comte de Paris, sans proclamer nettement le rétablissement du

voqua, à l'occasion de l'expédition de Rome, l'insurrection du 13 juin 1849. S'étant enfui en Angleterre, il fut condamné par contumace à la déportation, et, une nouvelle fois encore en 1857, à l'occasion d'un complot contre Napoléon III. Amnistié en 1869, il fut élu député en 1871, mais sa santé ne lui permit pas de reprendre la vie politique active.

1. Isaac-Adolphe Crémieux, né en 1796, mort en 1880, avocat républicain sous la monarchie de juillet, se fit remarquer en plaidant dans des procès politiques et devint député en 1842. Son opposition au gouvernement de Guizot le désigna comme membre du Gouvernement provisoire, où il assuma les fonctions de ministre de la justice. Éloigné des affaires publiques après le coup d'État, il fut élu député de Paris en 1869 et fit partie du Gouvernement de la Défense nationale dans la délégation de Tours. Représentant d'Alger à l'Assemblée nationale, il devint sénateur en 1875.

2. Alexandre-Thomas Marie, né en 1797, mort en 1870, bâtonnier du barreau de Paris en 1840 et 1841, défendit divers accusés républicains sous la monarchie de juillet. Député de l'opposition en 1846, il devint ministre des travaux publics dans le Gouvernement provisoire, et organisa les ateliers nationaux, puis fit partie de la Commission exécutive. Président de la Constituante sous la dictature du général Cavaignac, il devint ministre de la justice, combattit la politique bonapartiste, échoua à la Législative et ne rentra au Parlement qu'en 1863, où il figura parmi les membres de la gauche.

3. Garnier-Pagès, né en 1803, mort en 1878, prit part à la révolution de juillet en organisant deux barricades dans le quartier Sainte-Avoye. Député de l'Eure sous la monarchie de juillet, il siégea à l'extrême-gauche et s'occupa des questions financières. Maire de Paris et membre du Gouvernement provisoire par acclamation, il remplaça, le 5 mars, Goudchaux aux finances, et fut l'auteur de l'impôt des quarante-cinq centimes. Élu à la Constituante, il ne le fut pas à la Législative, et rentra dans l'arène politique en se faisant élire en 1864 au Corps législatif. En 1870, il fit partie du Gouvernement de la Défense nationale, mais échoua aux élections de février 1871. — De 1860 à 1862, il a publié, en 8 vol. in-8, son *Histoire de la révolution de 1848*, complétée par l'*Histoire de la Commission exécutive* (t. I, 1869, in-8).

gouvernement républicain; mais il n'y eut, dès le premier instant, de doute dans aucun esprit sur ce point, comme le résultat unique, positif et irrévocable de la révolution.

La Chambre écouta, si elle put l'entendre, la déclaration du Gouvernement provisoire, ne vota rien, et se sépara sur l'heure.

Les élus, au milieu des vociférations de la multitude insurgée, lesquelles, n'étant pas hostiles, furent acceptées comme favorables, allèrent s'installer à l'Hôtel de ville, dont ils firent le siège du gouvernement, parce que cet édifice était censé la propriété spéciale du peuple de Paris.

Aussitôt, l'ancien conseil municipal fut déclaré dissous, et on le remplaça par l'autorité dictatoriale d'un maire de Paris. Ce poste fut donné à M. Armand Marrast, directeur du journal le plus franchement révolutionnaire qui eût paru durant les dernières années de Louis-Philippe, le *National*.

Dès le soir de ce même jour, les chefs des sociétés secrètes, lesquels disposaient de la force victorieuse et se trouvaient maîtres de l'ascendant, contraignirent le Gouvernement provisoire à mettre le nom de la République française en tête de ses arrêtés, et à s'adjoindre, comme secrétaires admis aux délibérations, M. Marrast lui-même, M. Louis Blanc [1], M. Ferdinand Flocon [2], considérables

1. Louis Blanc, né en 1811, mort en 1882, sortit de l'obscurité par la publication, en 1840, de sa brochure sur l'*Organisation du travail*, et, à partir de 1841, de son *Histoire de dix ans*. Nommé membre du Gouvernement provisoire, il fut le chef du groupe socialiste, et on s'en débarrassa en quelque sorte en le faisant présider la Commission du Luxembourg, qui s'occupa de questions ouvrières. Accusé d'avoir pris part à l'émeute du 15 mai, il se réfugia en Belgique, puis en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1870, pour faire partie des différentes assemblées politiques de la troisième république.

2. Ferdinand Flocon, né en 1800, mort en 1866, écrivit sous la Restaura-

comme chefs de clubs et journalistes démagogues ; enfin un artisan, nommé Martin, lequel avait subi, pour quelque délit politique, un assez long emprisonnement et comptait dans une société secrète où il était rentré ensuite : cet homme, totalement illettré, se fit appeler Albert, ouvrier [1]. Dès le lendemain, les quatre secrétaires s'imposèrent comme collègues, avec la plénitude des pouvoirs communs, aux sept membres originaires du gouvernement.

M. de Lamartine comptait sur la présidence de ce corps ; mais la jalousie qu'il inspirait à ses collègues fit décider à ceux-ci qu'ils seraient présidés par leur doyen d'âge, c'est-à-dire qu'ils ne le seraient pas du tout.

En déclarant dissoute la Chambre des députés, le Gouvernement provisoire ne daigna même pas prononcer la suppression de la Chambre des pairs : il fit simplement à ses membres défense de se réunir [2]. Ainsi finit, sans qu'une voix s'élevât pour sa défense, ce corps composé d'hommes rompus aux affaires, chargés de distinctions, et dont beaucoup avaient rendu des services considé-

tion et la monarchie de juillet dans les journaux avancés (la *Tribune*, la *Réforme*), devint membre du Gouvernement provisoire avec les fonctions de ministre du commerce, et se retira à Lausanne après le coup d'État.

1. L'ouvrier Albert s'appelait de son vrai nom Alexandre Martin. Né en 1815, il mourut en 1895 ; il prit part aux coups de main révolutionnaires sous la monarchie de juillet et écrivit dans l'*Atelier ;* il entra comme secrétaire dans le Gouvernement provisoire pour représenter le prolétariat parisien, et suivit la ligne politique de L. Blanc. Élu représentant de la Seine, il fut arrêté comme fauteur du 15 mai, et ne fut amnistié qu'en 1859. Modeste employé du gaz, il entra en 1870 dans la commission des barricades. Un monument lui a été élevé à Mello, où il vécut calmement ses dernières années. Pour répondre aux calomnies répandues sur son compte, il fit insérer une note biographique dans le *Moniteur universel* du 5 mai 1848, p. 946.

2. Un arrêté du 24 février portait à la fois la dissolution de la Chambre des députés, l'interdiction à la Chambre des pairs de se réunir et l'annonce de la convocation d'une Assemblée nationale (*Bull. des lois*, 1848, n° 1, p. 4).

rables à l'État; mais leur pouvoir sur l'opinion était nul; ils n'avaient jamais eu le courage d'appuyer la royauté en lui résistant, quand elle se montrait mal inspirée; personne dans la nation, personne dans cette assemblée elle-même n'avait pu se résoudre à la prendre pour une pairie sérieuse et un corps vraiment souverain.

Toutefois, ce gouvernement, avec tous les vices de son origine et tous ceux de sa composition, fut immédiatement reconnu dans toute l'étendue de la monarchie française. Il ne s'éleva nulle part la moindre opposition; on n'apporta nulle part le moindre délai à proclamer le principe du nouveau gouvernement républicain, à recevoir ses agents, à mettre ses décrets à exécution, autant qu'ils étaient exécutables. On agit, au dehors, absolument de même : aucun État étranger ne protesta contre ce qui venait de s'effectuer en France; tous, au contraire, s'empressèrent d'établir et furent soigneux d'entretenir des relations officieuses, mais étroites, avec le nouveau gouvernement, réservant, non pas une *reconnaissance* officielle, qu'on déclarait ne demander à personne et n'accepter de personne, mais l'envoi d'agents officiellement accrédités, pour le moment où le gouvernement de la République française sortirait du provisoire. Dans le fait, sitôt la constitution de 1848 promulguée [1], les relations diplomatiques qui n'avaient pas subi, pour le fond, un seul jour d'interruption, furent, quant à la forme, reprises avec toutes les puissances européennes; les États-Unis d'Amérique avaient même pris les devants [2].

1. La constitution de 1848 fut promulguée le 6 novembre 1848 (*Bull. des lois*, 1848, n° 87, p. 605).

2. Circourt fait allusion à la déclaration faite par le président des États-Unis, le 3 avril, en faveur de la République française, et à la présentation par Richard Rush, ministre plénipotentiaire, le 5 avril, de ses lettres de

Bien plus encore, ce Gouvernement provisoire, dont la France, oublieuse et fantasque plutôt encore que frivole, traita bientôt les membres avec tant de dédain et le souvenir avec tant d'aversion, ce Gouvernement fut, aux débuts de son existence et de son action, l'unique espoir des honnêtes gens, l'objet des respects empressés, et, trop souvent encore, des adulations intéressées de tout ce qui craignait de perdre ou désirait acquérir. On reconnaissait tous ses embarras ; on allait au-devant de ses demandes ; on flattait ses caprices ; on endormait ses alarmes ; on applaudissait à tout ce qu'il faisait de passable comme aux plus héroïques actions. De vieux royalistes, à force d'échauffer leur imagination et d'enfler leur voix, faisaient à autrui, faisaient peut-être à eux-mêmes illusion sur la sincérité avec laquelle ils adoptaient le principe de la République démocratique. Le Gouvernement provisoire semblait à tous l'égide de la propriété, le gage du maintien de l'ordre social, le talisman de la société française. Personne, il est vrai, ne l'acceptait que comme un pouvoir *ad interim ;* mais chacun le regardait comme pouvant, et pouvant seul, conserver une France à cet avenir que tous réservaient et que chacun espérait favorable à ses vœux. « Ce gouvernement », dit un peu plus tard M. Thiers, avec un rare

créance (*Moniteur universel*, 22 et 27 avril, p. 876 et 897). Ce fut en effet la première adhésion officielle ; il y en eut d'autres, mais officieuses. Le 27 février, Lamartine notifia la proclamation de la République au corps diplomatique, qui, par l'intermédiaire du nonce, envoya un accusé de réception favorable (*Moniteur universel*, 29 février, p. 516). — A la Chambre des députés de Belgique, le 1er mars, on interpelle le gouvernement pour qu'il reconnaisse officiellement la République. De fait, le 10 mars, le prince de Ligne, ambassadeur de Belgique, rend visite à Lamartine, puis successivement les représentants de l'Angleterre, du Danemark, de la Sardaigne (10 mars), et arrivent les adhésions officieuses de la Toscane (21 mars), de l'Espagne (25 mars), des Deux-Siciles (2 avril), du canton de Vaud (12 avril), du Portugal (2 mai).

bonheur d'expression simple et vraie, « est ce qui nous divise le moins ». Entre ses mains reposa, de l'aveu de tous, le séquestre d'une succession énorme, la succession de la monarchie française. Aussi, sauf les créatures de la maison d'Orléans et les hommes qui, remplissant au commencement de 1848 des emplois considérables dans l'ordre politique, se trouvaient exclus, par la conscience publique et leur propre honneur, de toute participation directe au nouveau gouvernement, chacun mit ses facultés et son expérience des affaires à la disposition du pouvoir.

L'opinion publique, si ombrageuse en semblables matières, ne se borna point à tolérer des engagements semblables : elle alla jusqu'à les imposer. Les hommes qui, n'ayant pas adhéré au principe du gouvernement de Louis-Philippe, ni participé à ses actes, acceptèrent des emplois du nouveau gouvernement, furent encouragés par la voix publique ; toutes les anciennes oppositions rentrèrent aux affaires, et y rentrèrent de front : car on ne demandait à personne le serment de fidélité, et chacun connaissait expressément qu'il ne s'agissait que d'arrangements provisoires. La nation savait le meilleur gré aux gens d'honneur, d'instruction et d'expérience quand ils aidaient à jeter, par-dessus le gouffre de l'anarchie et de la dissolution sociale, le pont sur lequel le pays passait du présent à l'avenir. On a promptement oublié les dispositions de l'opinion souveraine : elles n'en furent pas moins réelles, solides, unanimes ; quelque honorable que puisse être une carrière politique en France, les services rendus en 1848 y figureront, au jugement des véritables sages, parmi les plus méritoires et les plus distingués. L'opinion qui, plus tard, s'est écartée de ces hommes avec une indifférence dédaigneuse, les poursui-

vait alors de caressantes exhortations. Il s'agissait, je le répète, d'épargner au pays l'épreuve terrible de l'anarchie et la domination des factions violentes; il s'agissait, en même temps, de conserver la paix du monde, de prévenir l'explosion d'une guerre de principes, laquelle aurait inondé l'Europe de sang, donné pour longtemps gain de cause aux ambitions brutales, aux systèmes excessifs, et fait rentrer le monde civilisé, avec des périls plus grands encore, dans le cycle terrible qu'il avait parcouru de 1792 à 1801.

Aussi, des hommes d'un mérite reconnu s'offrirent à prendre ou conserver des emplois diplomatiques : c'est à ce côté seul des affaires publiques et des événements extérieurs que le présent mémoire se rapporte; c'est d'ailleurs le seul côté sur qui mon observation personnelle, à l'époque dont je parle, m'ait mis à portée d'exposer mon sentiment avec quelque détail et quelque autorité. M. de Rayneval [1], le duc d'Harcourt [2], M. de Lacour [3], le général Aupick [4] acceptèrent ou conservèrent, au dehors, des postes considérables, où ils accrurent leur réputation et rendirent de grands services. M. Drouyn de Lhuys [5] et

1. Le comte Alphonse Gérard de Rayneval (1813-1858) était premier secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg et représenta la France à Naples en 1851, à Saint-Pétersbourg en 1857.

2. Le duc François d'Harcourt, né en 1786, mort en 1865, fut député libéral sous la Restauration, pair de France et ambassadeur à Madrid sous la monarchie de juillet. Lamartine lui confia un poste diplomatique important, celui de Rome.

3. Sur la carrière diplomatique de M. de Lacour, voy. p. 88.

4. Le général Jacques Aupick, né le 28 février 1789, mort le 28 avril 1857, eut une carrière normale sous les différents gouvernements de la France. Commandant l'École polytechnique, le 28 novembre 1847, il fut nommé ministre plénipotentiaire le 15 avril 1848, fut ambassadeur à Londres et à Madrid, et devint sénateur de l'Empire (Arch. admin. de la guerre).

5. Édouard Drouyn de Lhuys, né en 1805, mort en 1880, diplomate destitué par Guizot pour avoir, comme député, combattu l'indemnité Pritchard, prit part à la campagne réformiste, mais se rapprocha de la droite

M. de Tocqueville [1], au dedans, dirigèrent avec mérite, ce qui vaut mille fois mieux qu'éclat, les affaires diplomatiques de la République. A ces noms honorables et considérables, je ne me fis aucun scrupule d'associer le mien. J'acceptai l'occasion d'agir à l'extérieur pour l'honneur de mon pays et la défense de la « vieille bonne cause » : l'ordre dans la liberté.

Il n'y a pas une ombre d'apologie dans l'exposition que je fais des motifs qui m'engagèrent à me charger, au commencement de mars 1848, de la mission de Berlin : n'ayant servi jusqu'alors que le gouvernement royal de la branche légitime [2], je me sentais parfaitement libre de rentrer dans la carrière des emplois, sachant que j'y apportais des intentions droites et la résolution inébranlable de n'y servir que l'État. J'ai surmonté, pour m'acquitter de cette mission, d'infinis dégoûts, résultant surtout de l'insuffisance des instructions qui m'étaient données et du choix misérable des collègues qui, dans plus d'un poste, m'étaient assignés; j'ai pourtant été assez heureux pour rendre des services courts, mais décisifs, à la France et à l'Europe, pour faire quelque bien, empêcher beaucoup de mal et tenir ma conscience parfaitement pure. Je puis me rendre le témoignage de n'avoir pas, un seul instant, pensé à mes intérêts personnels, de n'avoir sacrifié que moi et de n'avoir pas hésité à me sacrifier en toute occasion. Il ne m'est revenu de cette pénible et dangereuse mission aucun avantage ma-

dans la Constituante et suivit la politique du Prince-Président; ambassadeur à Londres en 1849, membre de la Commission consultative après le coup d'État, sénateur, il fut deux fois ministre des affaires étrangères sous Napoléon III (1852-1855 et 1862-1866).

1. Tocqueville fut ministre des affaires étrangères dans le cabinet Odilon Barrot (2 juin 1849) et se retira avec le cabinet le 31 octobre.

2. Voy. à ce sujet l'*Introduction*.

tériel, aucune distinction honorifique ; et cependant, elle tient une bonne place dans mes souvenirs ; le mépris avec lequel j'accueille les calomnies auxquelles j'ai été en butte est si tranquille qu'il n'effleure pas mon repos. Quant à l'indifférence dont l'État a payé mes services, rien de plus simple et qui mérite moins qu'on s'en étonne ; rien de plus insignifiant et qui mérite moins qu'on s'en afflige. Mais c'est parler trop d'un sujet sur lequel rien ne sied que la brièveté et l'oubli.

***

Il avait été expressément convenu et hautement déclaré que, dans le partage des départements ministériels entre les membres du Gouvernement provisoire, la direction des *affaires étrangères* appartiendrait exclusivement et à peu près souverainement à M. de Lamartine [1].

Le rôle que cet écrivain jouait alors dans la nation, et on peut ajouter dans le monde, était tel que, rassemblant *aujourd'hui* leurs souvenirs, ceux qui ont bien connu cette époque en croient à grand'peine le témoignage des faits authentiques et des documents officiels. Jamais homme d'État n'avait été en possession d'un tel prestige, jamais pouvoir semblable sur les imaginations et sur les âmes n'était échu à un législateur, à un triomphateur, à un souverain. Ce que l'on pensait du Gouvernement provisoire dans l'ensemble des affaires, on le pensait de

1. Le conseil des ministres, au 24 février 1848, était composé comme suit : présidence, Dupont ; justice, Crémieux ; affaires étrangères, Lamartine ; guerre, général Bedeau non acceptant, général Subervie (remplacé le 5 mars par le général Cavaignac) ; marine et colonies, Arago ; intérieur, Ledru-Rollin ; travaux publics, Marie ; agriculture et commerce, Bethmont ; instruction publique et cultes, Carnot ; finances, Goudchaux (remplacé le 5 mars par Garnier-Pagès).

M. de Lamartine dans le sein du Gouvernement provisoire : toutes les espérances s'adressaient à lui et se reposaient sur lui seul. On aurait dit que le salut du pays et la paix de l'univers dépendaient de sa seule existence, et que son génie les garantissait à la fois. Autant la faculté d'admirer ennoblit l'homme et le dirige vers de sages hauteurs, autant la facilité de s'engouer l'entraîne vers des exagérations funestes ou ridicules; l'inévitable retour des affaires humaines jette d'ailleurs bientôt les masses dans l'excès opposé. M. de Lamartine était réservé à faire, en peu de mois, l'épreuve des excès de l'engouement et des excès de la réaction : le peuple français, après l'avoir élevé dans une sphère presque divine et lui avoir confié ses destinées avec un mélange de tendresse et d'enthousiasme, le précipita bientôt dans une sorte d'ostracisme à l'intérieur, accompagné de tous les désagréments que la malveillance chagrine et les préventions changeantes d'une multitude mal informée peuvent causer à qui s'obstine à demeurer au milieu d'elle, à lui parler chaque jour.

Au mois de février 1848, M. de Lamartine avait cinquante-huit ans; depuis vingt-huit il était connu du public; sa réputation n'avait pas eu d'aurore; dès son début, en 1820, on l'avait, d'une voix à peu près unanime, proclamé le prince des poètes vivants; à partir de 1832, il avait fait partie des assemblées délibérantes [1], où il n'avait pas tardé à gagner le rang d'orateur du premier ordre; personne, à la tribune, ne produisait un plus

1. Les souvenirs de Circourt sont inexacts. Lamartine s'était présenté en 1831 à la députation à Toulon, et à Dunkerque le 1er juillet 1832, il s'embarqua pour son fameux voyage en Orient. C'est pendant son absence qu'il fut, en janvier 1833, nommé député par les électeurs de Bergues (Nord).

grand effet que lui. Enfin, depuis 1846, la publication des *Girondins* lui avait donné rang parmi les historiens et lui avait conféré les dangereux privilèges d'organe d'un grand parti [1]. Il avait, à la Chambre des députés, rapidement parcouru l'échelle de positions très diverses. A son début, il s'était placé au centre droit, aussi près de la droite légitimiste que faire se pouvait quand on avait reconnu explicitement le principe du gouvernement de Louis-Philippe. Plus tard, il s'était, à l'occasion de quelques dissidences sur des questions d'administration, séparé du cabinet ; mais lors de la lutte parlementaire célèbre sous le nom de la *Coalition*, il avait énergiquement et fidèlement défendu M. Molé, ou plutôt, dans M. Molé, la prérogative royale [2]. Personnellement très froid pour M. Guizot, et presque hostile à M. Thiers, il avait continué, jusqu'en 1842, à défendre, en général, la cause de la famille régnante ; mais la loi présentée pour l'établissement d'une régence, après la mort du duc d'Orléans, avait suscité chez M. de Lamartine une réprobation décidée, et il l'avait combattue sans ménagement. Ses opinions, ou du moins ses actes publics prirent, dès lors, une direction nouvelle, dans laquelle il se mut bientôt avec une singulière impétuosité. Avant la fin de la session de 1843, il déclarait appartenir à l'opposition de la gauche. Cette partie de la Chambre l'accueillit d'abord avec beaucoup de méfiance, et ne l'initia que très superfi-

1. Les *Girondins* furent publiés en 1847 en 8 volumes in-8. Sur l'impression qu'ils firent en France et en Europe, Lamartine a écrit une page naïve et vraie (*Histoire de la révolution de 1848*, t. I, p. 23).

2. La coalition contre Molé, qui représentait, depuis septembre 1836, la politique personnelle du roi, fut l'entente de la gauche dynastique, du centre gauche et des doctrinaires. Au centre droit, elle s'organisa en 1838, ne parvint pas à mettre en minorité Molé, qui fit dissoudre la Chambre ; mais la nouvelle Chambre réalisa la majorité contre le ministère, qui se retira le 8 mars 1839.

ciellement à la connaissance tant de ses projets que de ses moyens d'action. Mais graduellement, et à l'aide surtout du crédit qu'il possédait, en dehors des Chambres, sur toute la partie lettrée de la nation, M. de Lamartine avait réussi, dès 1847, à devenir un des chefs ostensibles et des orateurs les plus accrédités de son nouveau parti.

On le croyait pourtant, à la dernière session du règne de Louis-Philippe, franchement attaché aux intérêts de la duchesse d'Orléans, et décidé, si le trône devenait vacant, à soutenir les prétentions de cette princesse. Mais il est certain que, dès lors, M. de Lamartine penchait vers une solution républicaine des difficultés, plutôt entrevues par les hommes éclairés que soupçonnées par la multitude ; celle-ci, pourtant, se sentait avertie par une sorte de frémissement prophétique de la crise qui s'approchait. La nature fine, nerveuse et poétique de M. de Lamartine éprouvait, à un degré bien plus élevé, les sensations, indices et précurseurs d'une tempête prochaine : il n'y avait cependant, le 22 février, rien de distinct dans ses appréhensions, rien d'arrêté dans ses plans, mais il s'était mis à la tête d'une manifestation qui, dirigée contre le cabinet, fit crouler la monarchie, mine formidable, chargée de cent fois plus de poudre qu'on n'avait cru y loger, et qui, au lieu d'ouvrir une brèche par laquelle des ambitieux pourraient se hisser au ministère, renversa le corps de place tout entier, laissant l'État démantelé, à la discrétion de masses aussi ignorantes qu'irritées, toutes-puissantes pour détruire, et totalement incapables de réédifier. M. de Lamartine s'était trouvé poussé par cette multitude au sommet glissant du pouvoir. Il avait sur-le-champ arboré le drapeau de la constitution républicaine ; et, en cela, il n'avait guère fait que suivre, ou, si l'on veut, qu'acclamer le torrent ; mais ce qui donnait à son

[redacted]

existence publique une signification spéciale, et celle-là des plus honorables, c'est qu'il avait fait de son drapeau le symbole et voulait en faire la garantie de l'ordre légal au dedans, de la paix universelle au dehors.

J'étais, depuis 1825, fort étroitement lié avec M. de Lamartine ; j'avais été à portée de l'aider quelquefois par des recherches dans la composition hâtée et compliquée de ses travaux sur des sujets politiques ; il m'en savait généreusement gré [1]. Au commencement de mars, M. de Lamartine m'offrit la légation de Berlin, et je n'hésitai pas à l'accepter. Différentes circonstances avaient déterminé ce choix : je connaissais en Prusse beaucoup de personnes considérables, sur la bienveillance raisonnée desquelles je croyais pouvoir compter. J'avais écrit quelque chose [2] et j'avais lu beaucoup davantage sur cette monarchie, dont le souverain m'honorait de quelques bontés [3]. Comme il est difficile d'étudier sans cesse et de n'apprendre rien, j'avais amassé sur l'Allemagne en général et la Prusse en particulier beaucoup de notions qui n'étaient pas communes hors du corps diplomatique, ni même dans ce corps, dont presque tous les membres influents se trouvaient d'ailleurs, par une nécessité fâcheuse, mais évidente, obligés de rester quelque temps hors des affaires. Enfin M. de Lamartine pouvait, avec

1. Voy. sur ce point l'*Introduction*.

2. *Lettre sur un voyage en Prusse et en Russie*, dans la *Biblioth. universelle*, 1844 ; *La monarchie prussienne au moment de la convocation des États généraux*, *ibid.*, 1847.

3. Frédéric-Guillaume IV, né le 15 octobre 1795, mort le 2 janvier 1861, succéda à son père le 7 juin 1840. Romantique élevé par Delbrück, Ancillon, Scharnhorst et Knesebeck, mais surtout instruit par Savigny, Niebuhr, Lancizolle, Rauch et Schinkel, piétiste convaincu, il se heurta sans cesse à des contradictions de toute espèce, et, après avoir donné des gages au libéralisme, marcha à toute allure vers la réaction. Paralysé et gâteux en octobre 1857, il dut, le 23 octobre, laisser le pouvoir à son frère le prince Guillaume, qui fut nommé régent le 7 octobre 1858.

confiance, me rendre la justice de croire que le bien public serait la seule chose qui m'occuperait dans l'exercice de cette mission, dont je dois maintenant indiquer le but et déterminer la portée [1].

***

La lettre officielle de service portait simplement ce qui suit :

Paris, le 4 mars 1848.

Monsieur, je vous ai fait connaître de vive voix les principes qui serviront de règle de conduite au Gouvernement provisoire de la République dans ses rapports avec les autres États, et particulièrement avec la Prusse.

D'après le séjour que vous avez fait dans ce pays et les relations personnelles que vous y avez conservées, j'ai pensé, Monsieur, que nul ne serait mieux à même que vous d'y faire connaître utilement les sentiments de la France et de son gouvernement.

Je désire donc que vous vous rendiez sans retard à Berlin, et que, sans vous y produire d'abord avec un caractère officiel, vous vous mettiez en rapport avec les personnes qui, par leur position auprès du roi de Prusse et dans la société de Berlin, pourront vous éclairer sur les dispositions du gouvernement et de la nation prussienne.

Vous parlerez sans arrière-pensée comme sans témérité de la mission de paix, de liberté et de civilisation que la République française est appelée à remplir dans le monde. Vous aurez donc l'avantage de pouvoir mettre dans votre langage une sincérité qui sera pour vous, je n'en doute pas, le meilleur

1. La nomination de Circourt est du 4 mars, ce qui n'empêcha pas le *Moniteur universel* d'insérer la note suivante, le 12 mars (p. 595) :
« Les diverses nominations d'ambassadeurs annoncées par plusieurs journaux sont entièrement dénuées de fondement. Il n'y a pas eu d'autre nomination jusqu'à présent au ministère des affaires étrangères que celle du général Thiard [en Suisse].... »

moyen de provoquer, de la part de ceux à qui vous vous adresserez, la manifestation de leurs sentiments et de leurs dispositions véritables, en présence des grands événements qui se sont accomplis en France.

Vous trouverez ci-joint, Monsieur, des lettres de créance pour vous accréditer au besoin en qualité de chargé d'affaires de la République à Berlin. Je me réserve, toutefois, de vous indiquer ultérieurement le moment où vous aurez à en faire usage, après que j'aurai pris connaissance des premiers rapports que je vous prie de m'adresser sur les résultats de la mission officieuse qui vous est confiée.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération bien distinguée.

LAMARTINE [1].

Les lettres de créance que, selon les prévisions du dernier paragraphe, je pouvais être appelé à remettre, m'accréditaient comme « chargé d'affaires de la République française à Berlin ». En voici la teneur [2] :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Monsieur le baron,

Le Gouvernement provisoire de la République française, jaloux de ne laisser aucune interruption dans les rapports de bonne harmonie qui subsistent entre la Prusse et la France, m'a donné l'ordre d'accréditer sur-le-champ à Berlin un chargé d'affaires. Je m'empresse, en conséquence, de prévenir Votre Excellence que le gouvernement a fait choix, à cet effet, de M. Adolphe de Circourt. Les qualités personnelles de cet agent, ses talents et son zèle pour le service de la République française m'inspirent la persuasion qu'il ne négligera rien pour se concilier l'estime et la confiance de Votre Excellence et pour mériter, par toute sa conduite, l'approbation du gou-

1. Tout entière de la main de Lamartine. 1re liasse, pièce 3.
2. 1re liasse, pièce 5.

vernement. Je prie Votre Excellence de vouloir bien l'accueillir favorablement toutes les fois que les affaires relatives à ses fonctions pourront l'appeler auprès d'Elle, et j'aime à me persuader que vous vous plairez à lui fournir toutes les facilités qui seront en votre pouvoir pour l'exécution des ordres que je serai dans le cas de lui transmettre au nom du Gouvernement provisoire de la République.

Je saisis avec empressement cette occasion de vous exprimer les sentiments de la très haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le baron,

de Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur.

LAMARTINE.

Paris, le 6 mars 1848.

A Son Excellence M. le général baron de Canitz, ministre du cabinet et des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Prusse [1].

On observera que, dans la rédaction de ces deux pièces, les anciennes formes sont exactement observées ; le ton en est non seulement courtois envers M. de Canitz [2], alors secrétaire d'État pour les affaires étrangères dans le cabinet prussien, mais encore empreint d'une sorte de déférence pour ce ministre, homme d'âge et de réputation.

1. Cette lettre a été publiée par le colonel Hubert Saladin dans son livre sur *Le comte de Circourt* (Paris, 1881, in-8), p. 72-73.

2. Karl-Wilhelm-Ernst, baron von Canitz und Dallwitz, né le 17 novembre 1787, mort le 25 avril 1850, prit part aux campagnes de la Prusse contre Napoléon Ier, enseigna l'art militaire à la *Kriegsschule*, fut chargé, en 1830, de veiller à la frontière polonaise et remplit diverses missions diplomatiques à Constantinople, Saint-Pétersbourg, Cassel et Hanovre. Il sympathisait beaucoup avec Frédéric-Guillaume IV. Ambassadeur à Vienne en 1841, il reçut le portefeuille des affaires étrangères en 1845, à la mort de von Bülow, et poussa de toutes ses forces au mouvement réformiste, qui était pour lui garant de la grandeur allemande. Mais la révolution de mars le dépassa. Chef d'une division de l'armée à Düsseldorf, en février 1849, il mourut un an et demi plus tard.

Dans les instructions officielles qui m'étaient données, on peut se plaindre d'un peu de vague, mais on ne saurait méconnaître une entière loyauté. C'était bien auprès du *gouvernement du roi de Prusse* que, sans aucune mission de propagande, sans arrière-pensée d'exciter une révolution ou d'en profiter, je me trouvais accrédité. La conversation de M. de Lamartine, à laquelle fait allusion le paragraphe 1er de sa lettre officielle, avait été parfaitement conforme à ce qu'indique celle-ci. Les sentiments du nouveau gouvernement de la France envers la Prusse et son monarque devaient être présentés avec dignité, mais franchise et chaleur au besoin, comme ceux d'une entière estime, d'une bonne volonté sincère et d'une ferme résolution de maintenir d'abord la paix, pour passer ensuite à l'amitié.

Mais on n'aurait que l'idée la plus imparfaite de la nature, du but et de la portée de cette mission, si l'on ne prenait connaissance de la pièce qui me fut remise le 5 mars, sous le titre d'*Instruction secrète de M. de Lamartine*. Elle est toute de sa main ; je l'ai lue, suivant l'intention expresse de son auteur, au roi de Prusse, seul dans son cabinet à Sans-Souci [1], et ne l'ai, jusqu'au jour actuel [2], laissé voir à aucune autre personne. Mais si elle avait pour caractère essentiel de devoir demeurer secrète, tant que l'affaire à qui elle se rapporte ne pouvait pas être considérée comme finie, elle n'en renfermait pas moins l'essence même de mes instructions, et n'en était pas moins le texte auquel je devais recourir chaque fois que j'éprouverais quelque doute, quelque hésitation au sujet de la conduite à suivre par moi ; elle n'était pas

1. Sans-Souci est le château bâti de 1745 à 1747 par Frédéric le Grand, qui y mourut, dans le beau parc qui se trouve à l'ouest de Potsdam.
2. Été de 1858 (*N. de l'A.*).

moins l'appui sur lequel je pouvais et devais, à travers les oscillations de la politique française et les obscurités du langage officiel d'un gouvernement à dix têtes, m'affermir pour remplir dans leur plénitude les intentions sages et droites qu'on énonçait en m'envoyant. Voici le texte de cette pièce, qui fait, dans tous les sens, un honneur véritable à M. de Lamartine [1] :

Monsieur,

Pour la mission d'humanité que je vous donne, vos instructions sont toutes dans votre caractère. Préserver l'Europe d'un incendie général, que la moindre étincelle de guerre pourrait allumer. Éclairer Sa Majesté le roi de Prusse sur le vrai sens d'une révolution qui ne veut que sa place dans les esprits, sans prétendre à aucun agrandissement de territoires. Unir par un respect réciproque le sentiment et le droit de la nationalité allemande au sentiment et au droit de la nationalité française. Former ou préparer entre les trois grandes puissances essentiellement pacifiques, la Prusse, l'Angleterre et la France, les bases d'un système d'équilibre et de paix du Rhin aux Alpes, faire accorder peu à peu et au pas des événements eux-mêmes à ce système la Belgique, l'Espagne, la Suisse, les puissances indépendantes de l'Italie. Laisser à chaque peuple entrant dans ce système sa forme spéciale de gouvernement, expression de ses habitudes ou de ses besoins. Constituer ainsi l'union au lieu de l'isolement, la paix au lieu de la trêve, voilà notre pensée.

Représentez à Sa Majesté, si vous avez le bonheur de l'approcher, dites aux hommes éminents dont se compose le cabinet de Berlin que notre politique avoue tout haut ses désirs, parce qu'il n'y en a aucun qui ne soit non seulement légitime, mais même religieux, et qui n'ait pour objet le progrès moral et le salut commun des sociétés. Montrez-leur l'unanimité de la République en France, précisément parce que la Répu-

1. 1re liasse, pièce 4, autographe.

blique rationnelle, honnête, modérée n'est pas la pensée d'un parti, mais la pensée de la nation entière. Pénétrez-les de cette vérité, que la destruction de la République, dernière expression du pouvoir, serait le bouleversement de l'ordre social, parce qu'au delà de cette forme extrême il n'y a que les éléments de la guerre et du cahos [*sic*].

Instruisez-moi des dispositions de Sa Majesté et de son conseil. Si vous parvenez, comme je l'espère, à faire réfléchir le Roi, je suis certain que son génie pacifique et créateur prévaudra sur les préventions du moment, et que vous aurez rendu ainsi à la République et à l'Allemagne un service qui vous méritera non seulement la reconnaissance du gouvernement, mais la bénédiction du ciel.

Nous nous sommes interposés avec bonheur à Paris entre l'anarchie et l'ordre, et nous avons triomphé avec l'assistance de Dieu. Nous voulons nous interposer avec la même énergie entre la guerre et l'Europe. Que le vénérable souverain dont vous connaissez les sentiments nous comprenne, et nous aurons scellé pour la première fois l'alliance possible et divine [?] de la monarchie libérale et de la liberté conservatrice.

LAMARTINE.

Paris, le 5 mars 1848.

Il est impossible de porter plus loin que dans cette pièce le respect pour le droit public, les ménagements et l'affection même pour le pouvoir que j'allais trouver à Berlin, et avec qui je devais entrer en relations intimes autant que confidentielles. Un ministre de Louis XVI n'aurait pu donner des instructions plus dignes, plus humaines, plus profondément honnêtes ; un élève de Malesherbes ou de d'Aguesseau aurait cru s'honorer en travaillant à les exécuter. Il était entendu que toutes les instructions qui seraient données aux nouveaux représentants de la France auprès des cours inférieures de l'Alle-

magne se trouveraient en harmonie parfaite avec les miennes ; qu'il n'y aurait, d'ailleurs, dans toutes ces résidences, que des postes d'observation, et qu'on ne négocierait qu'à Berlin en première ligne, à Vienne et à Francfort [1]. Dans l'intention nettement énoncée, et même hautement proclamée de M. de Lamartine, l'action principale, presque unique, des missions d'Allemagne devait se concentrer dans Berlin. C'est qu'on s'attendait, de la part de l'Autriche, à une répulsion plus ou moins déguisée, mais au fond violente et incurable ; c'est qu'on ne prévoyait nullement que Francfort dût sitôt devenir une arène de grandes discussions, un théâtre de grands événements politiques ; c'est qu'on croyait pouvoir compter sur la Prusse comme sur un État déjà virtuellement constitutionnel, et disposé, par cela même, à s'entendre avec la France pour assurer la paix, en déterminant ce qu'on entendait alors par le progrès.

Ainsi posée et confirmée par les assurances les plus nettes comme les plus amples, la mission qui m'était offerte n'avait d'autre inconvénient que sa grandeur. Elle impliquait une confiance absolue ; elle imposait une responsabilité pesante. En l'acceptant, j'eus grand soin d'expliquer à M. de Lamartine dans quel sens je l'entendais et la remplirais. Éclairer le gouvernement de la France sur l'état réel de l'Allemagne, de la Prusse en particulier ; contribuer, en maintenant de bonnes relations entre les deux pays, au maintien de la paix générale ; travailler en même temps à faire pénétrer en Prusse l'influence de ce qu'il y avait de sain, de légitime, de pratique dans les nouvelles idées de la France ; ne pas moins m'appliquer à

1. Francfort, ville libre depuis les traités de Vienne, était le siège de l'Assemblée fédérale, et le resta jusqu'en 1866, où la Prusse l'incorpora à ses États.

empêcher l'invasion de l'Allemagne par les principes subversifs et les passions révolutionnaires, à y prévenir un bouleversement politique, à rasseoir sur leurs bases, pour les acheminer ensuite vers des progrès réels, les États ébranlés par le contre-coup de la catastrophe de Paris : voilà ce que j'annonçais l'intention de tenter avec toutes mes facultés, toute la sincérité d'une volonté droite et ferme ; voilà ce qu'on acceptait de ma part, avec l'assurance d'une entière adhésion de principes, et la promesse distincte d'un appui officiel, déclaré et soutenu [1].

1. Il faut rapprocher de ces instructions particulières de Circourt le texte que Lamartine produisit à la séance du 23 mai 1848, sous le nom d'*Instruction à nos agents dans le Nord*, texte qui n'est pas daté, sur la nature diplomatique duquel il est difficile d'être fixé, et dont ne parlent ni Circourt dans ses *Souvenirs*, ni Lamartine dans son *Histoire de la révolution de 1848*. Voici ce texte :

« L'ancien gouvernement permettait à regret et forcément à ses Chambres de proclamer tous les ans qu'elles faisaient des vœux pour le rétablissement d'une nationalité polonaise. La République dit plus, et elle le dit même tout haut : La cause du rétablissement d'une nationalité polonaise dans des proportions à débattre avec ces trois cours successivement est une des causes de la France même, une des causes qu'elle ne désertera ni n'oubliera jamais, une des causes pour lesquelles elle offre son concours diplomatique d'abord, et enfin son concours actif, pour le jour et pour l'heure où les événements lui permettront raisonnablement, et avec des combinaisons sensées, préparées d'avance, d'intervenir avec des auxiliaires naturels dans la cause d'une indépendance de la Pologne. Dites franchement au gouvernement prussien, dites hautement au gouvernement autrichien, dites sans crainte à la Russie : « Nous désirons la paix avec vous, nous rechercherons même l'alliance dans des conditions équitables pour tous, bienfaisantes pour les nations intermédiaires ; mais la première condition de la solidité de cette paix, de l'intimité de ces alliances, c'est que la Pologne usurpée, opprimée, sans nationalité propre, sans indépendance civile, religieuse, ne s'élève pas entre vous et nous ! Restituez, émancipez, organisez de concert avec toutes les puissances intéressées au droit et a la justice, solidaires même et garantes des traités de 1815, une Pologne qui ait sa vie propre et son droit personnel dans le monde. A ce prix tout sera facile, tout deviendra paix et amitié entre la République française et les puissances intéressées. Autrement, tout sera précaire, faux, hostile, semé d'embarras, de guerres et de pièges. Le repos durable du monde est à ce prix. La République ne veut pas commencer par des sacrifices humains ; elle ne veut pas avoir une lâcheté ou un remords dans les fondements de sa politique de paix avec le monde » (*Procès-verbaux*, t. I, p. 393 ; *Moniteur universel*, p. 1141).

Sur ce dernier point, on m'a, dès le premier jour, manqué de parole. De cette infidélité sont résultés des inconvénients graves pour ceux avec qui je traitais, plus graves encore pour ceux au nom de qui j'avais à traiter. Je ne parle pas des conséquences qui m'ont été personnellement pénibles et nuisibles ; j'y pensais alors fort peu, et je n'en parle ici que pour en finir par un mot avec elles. Mais quand ma mission fut terminée, M. de Lamartine, mis par moi en demeure d'en déclarer nettement son avis, reconnut « qu'il était pleinement satisfait de ce que j'avais fait et dit en son nom ; que j'avais dépassé ses espérances par l'activité, la justesse, l'habileté et la loyauté de ma négociation. Aucun homme, suivant moi, ajoutait-il, n'a mieux servi au dehors la République pacifique, grande et loyale [1]. »

Je dois insister sur ce témoignage, parce qu'il me semble décisif en faveur *des intentions* de M. de Lamartine et de la partie saine du Gouvernement provisoire. En me compromettant personnellement sans aucune réserve, j'avais été forcé de les compromettre aussi dans une certaine proportion. On vient de voir qu'ils m'avouaient pourtant avec une véritable effusion d'éloges. Un peu après la date de la lettre que je viens de rapporter, M. de Lamartine fit, à la tribune de l'Assemblée constituante, une déclaration sur mon sujet, non moins nette et moins concluante [2].

1. Lettre du 19 juin 1848, reçue le 23 juin à Godesberg (2e liasse, pièce 22).

2. Aux procès-verbaux officiels de l'Assemblée constituante ne figure pas une fois le nom de Circourt aux séances des 13, 15 et 23 mai. Ni Lamartine, qui lit quelques-unes de ses dépêches, ni Wolowski, ni Sarrans, qui font clairement allusion à lui, ne le désignent nommément. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Lamartine a couvert, d'ailleurs sans éclat, l'agent de la France à Berlin. Je n'ai rien relevé non plus pour le mois de juin dans les interventions de Lamartine à l'Assemblée. En revanche, Lamartine

Dans son *Histoire de la révolution de 1848*, ce qu'il dit à mon égard n'est pas moins précis, et enchérit même beaucoup en éloges sur ce que M. de Lamartine, au mois de juin, écrivait pour moi seul [1]. J'avais donc saisi le sens véritable de leur pensée, de leurs désirs. En agissant comme je le fis, entièrement d'après les propres impulsions de mon esprit, et selon les ordres précis de ma conscience, je remplissais entièrement les instructions du pouvoir dont j'étais l'envoyé, le représentant et l'agent. J'étais loyal envers la France, et la France de 1848, en même temps que je l'étais envers l'Allemagne, et envers moi-même, ce qui passe avant tout pour moi. Si je n'ai pas à rougir de ma conduite, le pouvoir qui m'avait donné et m'a conservé jusqu'à la fin de la première période de son existence une mission si importante par son essence, et devenue bientôt tellement significative par la manière dont je m'en acquittai, ce pouvoir en retire, il me semble, un honneur solide ; je lui rends ce témoignage d'autant plus volontiers que, désormais, je n'aurai guère à en parler que pour m'en plaindre ou le blâmer, blâmer son inconséquence, ou me plaindre de son insuffisance.



Dès le jour même de mon départ, mes embarras avaient commencé par le fait de la publication du Manifeste de M. de Lamartine au sujet de la politique étrangère du Gouvernement provisoire [2]. Ce document, qui fit en Eu-

loua Circourt au Comité des affaires étrangères en juillet (Voy. Lamartine, *Trois mois de pouvoir*, p. 310).

1. Les éloges donnés par Lamartine à Circourt dans son *Histoire de la révolution de 1848* (t. II, p. 114-115) sont nombreux et ont trait surtout à l'érudition du diplomate. Voy. p. 74.

2. « Le Manifeste, rédigé par Lamartine, fut approuvé, le 6 mai, par le Gouvernement provisoire et par « quelques hommes politiques éminents de

rope une sensation générale et profonde, parut sous la forme d'une circulaire du département des relations extérieures aux chefs des missions françaises à l'étranger. Elle porte la date du 2 mars 1848 [1].

Une copie m'en fut officiellement remise ; je l'ai conservée, en numérotant les paragraphes, dont il me fallut discuter péniblement plus d'un avec M. de Canitz, à la secrétairerie d'État à Berlin.

Si l'on se reporte, par une pensée calme et sincère, aux circonstances dans lesquelles ce document fut émis, à la tourmente au milieu de laquelle il surgit comme un arc-en-ciel promettant la réconciliation et la paix ; si l'on tient compte des espérances sinistres qu'il déclare trompées, des plans subversifs qu'il déconcerte, des relations qu'il raffermit, du courage enfin qu'il rendit aux honnêtes gens alarmés et comme stupéfaits, d'un bout de l'Europe à l'autre, on s'étonnera qu'il ait été possible d'aller si loin, et de s'énoncer si honorablement. D'un autre côté, il s'y rencontre des réserves fâcheuses, des expressions d'un vague menaçant, d'une ambiguïté suspecte ; on y trouve le commencement, et peut-être l'échantillon le plus caractérisé des concessions si regrettables que M. de Lamartine et la partie saine de ses collègues au pouvoir se sont crus dans l'obligation de faire aux circonstances, aux hommes violents de l'intérieur, aux réfugiés, aux émissaires de l'étranger.

Après avoir longuement, et avec trop d'emphase, mais loyalement et complètement, opposé les différences fondamentales qui existaient entre la révolution de 1792 et

l'opinion républicaine qui assistèrent ce jour-là à la délibération ». Le fond ne fut pas discuté, et l'on modifia seulement la forme sur quelques points » (Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 24-25).

1. Voy. l'*Appendice*.

celle de 1848, ou, pour parler le langage du jour, entre « l'ancienne et la nouvelle République »; après avoir solennellement déclaré que celle-ci n'aspirait à aucune conquête, ne désirait aucun accroissement de territoire, ne déclarerait la guerre à personne, ne tirerait l'épée que pour repousser une agression, la circulaire ajoutait que « les traités de 1815 n'existaient plus *en droit* aux yeux de la République française, qu'ils n'existaient plus que *comme faits* à modifier d'un accord commun, la République ayant pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications ». Si l'on tient compte de ce qui, depuis 1815, avait été proclamé à la tribune de nos assemblées délibérantes et répété par notre presse sur tous les tons, à l'égard des stipulations des traités de Paris et de Vienne, de ce que les partis, victorieux en février, et seuls arbitres de la France, avaient dit, écrit, réclamé et promis à ce sujet, on reconnaîtra, je pense, que l'organe du Gouvernement provisoire ne pouvait guère aller moins loin que M. de Lamartine ne le fit dans ces deux courts paragraphes, jetés, entre des déclarations irréprochables, dans le corps d'un document fort long. Ces passages n'en créaient pas moins aux représentants du nouveau gouvernement auprès des cours étrangères une position équivoque et désagréable. On nous prescrivait de ne rien demander; on ne nous indiquait aucun point, aucun absolument, sur qui nous aurions la « mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à une modification des stipulations de 1815 »; mais les étrangers pouvaient s'attendre à nous voir chaque jour essayer de les remettre toutes en question. J'ai hâte d'ajouter que, pour ma part, je ne fus jamais chargé de réclamer une seule de ces modifications prévues et réservées; et quand j'affirmai à M. de Canitz,

pour le rassurer au début de la négociation, que le cabinet de Berlin n'entendrait plus parler de ces paragraphes qui lui causaient tant d'inquiétude, je parlais d'après une autorité suffisante ; je ne fus pas démenti par l'événement.

Mais le paragraphe 18 causa des complications positives, et ses funestes effets ont duré jusqu'aux derniers instants du Gouvernement provisoire. Que fallait-il entendre par ces nationalités « opprimées en Europe, ou ailleurs, et pour qui l'heure de la reconstruction paraîtrait avoir sonné dans les décrets de la Providence? » Combien le danger des phrases vagues et des expressions ampoulées a éclaté par la manière dont cette déclaration, tout à la fois obscure et emphatique, fut interprétée par les Italiens, les Irlandais, les Polonais surtout! M. de Lamartine dut, aux mouvements, aux complots, aux exigences de ces étrangers, quelques-unes de ses angoisses les plus cruelles, de ses plus amers chagrins. Pour ce qui pouvait, dans ce paragraphe, s'appliquer aux Polonais, dont une partie vit sous les lois du gouvernement prussien, je me trouvais sans instruction spéciale, laissé dès lors en butte à toutes les réclamations des Polonais eux-mêmes et de leurs fauteurs, exposé d'avance à toutes les récriminations, hors d'état de rassurer, contre les exigences éventuelles, le cabinet prussien, et n'ayant rien de déterminé à lui demander dans le présent. Je portais donc avec moi, dans ce document dont le monde avait retenti, et qu'on prenait partout fort au sérieux, la source de mes embarras prochains, embarras au milieu desquels je ne devais recevoir du Gouvernement provisoire aucune espèce de secours. Mais si l'on considère quelle place les intérêts des peuples étrangers tenaient en France, depuis 1830, dans la politique des cabinets comme dans les

préoccupations du public, si l'on se rappelle que la France semblait alors investie du privilège, aussi rempli de gloire que de péril, du privilège de sentir, de penser, de parler et d'agir au nom de l'humanité entière, si l'on tient compte des influences, des forces qui s'agitaient violemment autour du Gouvernement provisoire, de ce qu'on lui demandait, de ce qu'on attendait de lui, tout homme de bonne foi devra reconnaître qu'il était difficile et méritoire à M. de Lamartine de se renfermer dans ces déclarations vagues et pleines d'atténuations. Il était, sans doute, triste et fâcheux qu'il allât jusque-là; mais c'était une sorte de miracle qu'il n'allât pas bien plus loin encore.

On m'avertit que M. de Lacour allait partir pour Vienne, afin de s'y mettre à la tête de la mission de France, avec des instructions de tout point conformes aux miennes, et l'on m'engageait à établir avec lui des relations confidentielles; je le fis volontiers et sans restrictions. Je connaissais de longue main ce nouvel agent. M. de Lacour, ancien secrétaire de la légation de France à Stockholm, puis employé, avec un grade assez élevé, dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, avait de l'instruction, l'usage du monde, l'habitude du travail, la connaissance des précédents, un esprit calme et droit, du courage, des intentions très loyales. Il ne partit, d'ailleurs, pour Vienne, que plusieurs jours après moi; l'impatience de M. de Lamartine, qui croyait pouvoir compter sur des résultats prompts de ma négociation à Berlin, pressa l'expédition de mes papiers, et le départ de ma personne au delà de ce qui est d'usage en cas pareil. J'eus le temps, pourtant, d'avoir, le 5 mars, au ministère de la marine, une entrevue avec M. Arago.

Fort âgé dès lors, cet illustre savant avait perdu toutes ses illusions en parvenant d'un seul coup au terme de ses

espérances. Il s'était chargé du département de la marine, auquel il joignait, par intérim, celui de la guerre, en attendant qu'il fût possible de trouver un officier général, lequel, sans exciter chez les républicains des aversions trop fortes, pût, avec autorité, entreprendre la tâche formidable de réorganiser l'armée, d'organiser la garde nationale mobile, de rétablir chez l'une, de faire pénétrer dans l'autre l'esprit vraiment militaire, de résoudre enfin ce problème absolument insoluble en France jusqu'à présent : appuyer la liberté démocratique sur l'instrument de l'autocratie, qui ne sépare pas l'obéissance passive de l'enthousiasme dévoué [1]. Pourtant, les généraux Bedeau et Lamoricière s'offraient de bonne foi pour jouer ce rôle ; et plus tard, le général Cavaignac [2] a mis plus de vigueur et de persévérance à tenir le pouvoir suprême éloigné de lui, qu'il ne lui en aurait fallu pour s'en assurer, d'une manière en apparence solide, la possession. Mais au commencement de mars 1848, le Gouvernement provisoire se croyait réduit à chercher parmi les vieux officiers qui, par incapacité, fatigue ou dépit, n'avaient pu obtenir d'emploi, ou voulu remplir de charges, sous les règnes de Louis XVIII, de Charles X et de Louis-Philippe, quelqu'un dont on pût alors se servir. Le général Subervie parut remplir ces conditions, et devint le chef nominal

1. Sur les sentiments de la vieille armée, le général de Castellane donne des indications précises au tome IV de son *Journal* (Paris, 1896, in-18). Le *Moniteur universel* a publié les adhésions des chefs de corps au gouvernement républicain.

2. Le général Eugène Cavaignac, né en 1802, mort en 1857, prit part à la campagne de Morée et aux guerres d'Afrique, où, malgré ses convictions républicaines, il gagna tous ses grades. Nommé général de division et gouverneur de l'Afrique par le Gouvernement provisoire, il fut élu député, puis nommé ministre de la guerre après le 15 mai. Chef du pouvoir exécutif pour réprimer l'insurrection de juin 1848, il inaugura la réaction, mais échoua à la présidence de la République. Élu député en 1852, il refusa le serment à l'Empire et mourut dans la retraite.

du département de la guerre [1]; le lieutenant-colonel Charras en était l'âme [2], et M. Arago prêtait l'autorité fort considérable de son nom à ces arrangements, dont l'issue ne lui inspirait pas trop de confiance. Il laissait les colonies à la merci d'un théoricien, moitié pamphlétaire et moitié moraliste, appelé Schœlcher [3], et destinait le département de la marine à M. Victor de Tracy, que je rencontrai chez lui, plus étourdi que charmé de la résurrection du système républicain [4]. M. de Tracy gardait un sang-froid parfait et des manières d'une politesse calme; M. Arago n'était ni plus brusque, ni plus ému

1. Le général baron Georges Subervie, né en 1772, mort en 1856, général en 1811, mis à la retraite en 1825, fut rappelé à l'activité après la révolution de 1830 et devint inspecteur général de la cavalerie. Le Gouvernement provisoire le nomma ministre de la guerre, pour peu de temps; il fut remplacé par le général Cavaignac. Il fut fait grand chancelier de la Légion d'honneur en 1849. Ses fonctions militaires ne l'ont pas empêché d'être député sous la Restauration, la monarchie de juillet et la République; il siégea toujours à gauche. Lamartine a raconté assez longuement de quelle façon le général Subervie fut écarté du gouvernement, sous prétexte de sénilité, en réalité parce qu'il était en butte aux attaques du *National* (*Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 75-77).

2. J.-B.-Adolphe Charras, né en 1810, mort en 1865, prit part, comme élève de l'École polytechnique, aux combats de juillet 1830. Rédacteur au *National*, officier en Afrique, il fut promu lieutenant-colonel en 1848. Député à la Constituante et à la Législative, il fut arrêté au 2 décembre et exilé; il se fixa en Belgique, où il fut l'un des plus fermes conseillers de l'opposition à l'Empire.

3. Victor Schœlcher, né le 22 juillet 1804, mort le 26 décembre 1893, connu très tôt comme ardent antiesclavagiste, devint sous-secrétaire d'État à la marine le 3 mars 1848, fit prendre le décret qui abolit l'esclavage dans les colonies, et siégea comme représentant de la Martinique à la Constituante, de la Guadeloupe à la Législative. Expulsé après le 2 décembre, il ne revint d'Angleterre qu'en 1870, et fit encore partie de l'Assemblée nationale et du Sénat.

4. Alexandre-César-Victor-Charles Destutt, marquis de Tracy, né en 1781, mort en 1864, fut officier sous l'Empire et député de 1827 à 1837, puis de 1838 à 1848, représentant en 1848 et 1849. Sous la monarchie de juillet, il fit partie de l'opposition, devint colonel de la première légion de la garde nationale de Paris en février 1848, vota avec la droite et fut pris par le Prince-Président dans les deux premiers cabinets comme ministre de la marine et des colonies. Il rentra dans la vie privée en 1852. C'est Tracy qui fit appliquer la loi antiesclavagiste proposée par Schœlcher.

qu'avant sa soudaine élévation. Il me parla des dangers extrêmes de l'ordre social, en homme décidé à sacrifier sa vie, et même sa popularité, à la défense de ce qui en restait debout. « C'est ici, me dit-il, la dernière combinaison praticable en dehors de l'anarchie, du pillage, de la dissolution universelle : il faut que les honnêtes gens fassent trêve à leurs animosités personnelles et s'unissent pour sauver le pays d'une conflagration épouvantable; sachez bien et dites là où vous allez, que derrière nous il n'y a plus rien! » M. Arago joignait alors les actes aux paroles; dans le sein du Gouvernement provisoire, les mesures fermes, loyales et de bon sens étaient invariablement proposées ou soutenues, du moins, par lui. Il les appuyait avec d'autant plus d'énergie qu'il n'usait pas ses forces à parler au peuple et n'aspirait pas au rôle d'orateur du parti modéré; mais il en était la colonne. M. Marrast le secondait avec une énergie revêtue d'adresse; MM. Garnier-Pagès et Marie avec timidité; Dupont de l'Eure, affaissé par l'âge et paralysé par la fatigue, flottait d'un côté à l'autre, retrouvant des phrases usées pour déguiser chacune de ses oscillations; Ledru-Rollin, Louis Blanc, Flocon et l'imbécile Albert poussaient aux mesures violentes; M. Crémieux se ménageait entre les deux camps.

M. Arago avait dans sa famille les plus déplorables auxiliaires; ceux-là ne tardèrent pas à compromettre son nom et précipitèrent sa ruine politique. De ses deux frères, l'un, Jacques, était si.... déconsidéré que même une infirmité cruelle (il était aveugle), supportée pourtant avec courage, ne pouvait ramener l'intérêt sur lui [1].

1. Jacques Arago, frère de François, né en 1790, mort en 1855, fit un voyage autour du monde, puis, devenu aveugle, publia des récits de voyages, des nouvelles et des romans.

Étienne était un orateur de club...., affichant avec une sorte d'héroïsme brutal des opinions violentes qui ne l'ont point empêché de défendre jusqu'au dernier jour le poste lucratif où son frère avait eu la faiblesse de le jeter (la direction générale des postes) [1]. Emmanuel, fils de François, venait de débuter au barreau, avec audace, mais sans éclat. Violent...., sans talent, mais pourvu d'un jargon qui imposait au vulgaire, capable, par accès, d'un labeur considérable, et sachant risquer quelque chose pour gagner beaucoup, il avait, de sa personne, le 24 février, contribué notablement à l'avènement soudain du système républicain [2]; une bande d'hommes armés, fournis par les sociétés secrètes, avait, sous ses ordres, pénétré dans la salle des députés et en avait chassé la duchesse d'Orléans; la déclaration du Gouvernement provisoire et son installation à l'Hôtel de ville avaient eu lieu sous la protection de cette troupe; Emmanuel Arago venait d'être envoyé à Lyon comme délégué supérieur du Gouvernement provisoire dans les départements du sud-est. Il fit, dans cette grande

1. Étienne Arago, né en 1803, mort en 1892, littérateur, homme de théâtre et homme politique, compromis dans les événements de 1832 et 1834, s'empara de l'hôtel des postes le 24 février 1848 et garda les fonctions de directeur général jusqu'à la fin de la présidence de Cavaignac; un arrêté du 25 février avait d'ailleurs légitimé ses fonctions. Expulsé de France en 1849, puis de Belgique, il fut nommé en 1870 maire de Paris par le Gouvernement de la Défense nationale et démissionna après le 31 octobre. Il est mort conservateur du musée du Luxembourg. Les sévérités de Circourt rejoignent celles du préfet de police Cresson (*Cent jours de siège à la préfecture de police*, Paris, 1901, in-8).

2. François-Emmanuel Arago, né en 1812, mort en 1896, fils de François Arago, entra dans la politique comme défenseur de Martin-Bernard et de Barbès. Commissaire général à Lyon en 1848, il y organisa des ateliers nationaux. Député en 1849, il fut nommé ambassadeur à Berlin, mais démissionna après l'élection de Louis Bonaparte à la présidence de la République. Député encore en 1869, il fit partie du Gouvernement de la Défense nationale, où il remplaça Crémieux à la justice, et suivit la ligne politique de Thiers à l'Assemblée nationale. Sénateur en 1876, il fut envoyé comme ambassadeur à Berne en 1880, jusqu'en 1894.

ville, horriblement agitée, un peu de bien et laissa faire beaucoup de mal. Pactisant avec la multitude affamée et furieuse, lui jetant alternativement des aumônes, des promesses et des concessions, il commit une série d'actes arbitraires, dont quelques-uns portaient un caractère de violence, d'autres étaient extravagants jusqu'au ridicule; mais aucun ne fut, dans son application du moins, positivement odieux [1]. Ils n'en aboutirent pas moins à rendre le maintien à Lyon de M. Emmanuel Arago impossible; nous verrons de quelle manière on l'indemnisa de la perte de son proconsulat [2].

M. François Arago était lié de la manière la plus intime avec M. de Humboldt [3], à qui l'on supposait, à Paris, que les événements récents donneraient, à Berlin, un crédit extraordinaire en matières politiques. M. Arago me chargea d'une lettre et d'un message verbal pour

1. Arago nomma, le 5 mars, une commission chargée de rechercher les moyens propres à « organiser le travail » et qui devait se mettre en rapport avec la Commission du Luxembourg; il organisa à Lyon des ateliers. Il y eut aussi des manifestations qu'Arago et le maire Laforest empêchèrent de devenir sanglantes. Les modérés triomphèrent aux élections d'avril, et l'œuvre d'Arago fut ruinée par son successeur Martin-Bernard et le préfet Ambert.

2. J'ai supprimé et remplacé par des points quelques-unes des appréciations, vives et purement personnelles, de Circourt en ce qui concerne les Arago; ces appréciations s'expliquent peut-être un peu par le fait que Circourt fut remplacé à Berlin par Emmanuel Arago.

3. Friedrich-Wilhelm-Heinrich-Alexander, baron von Humboldt, né le 14 septembre 1769, mort le 6 mai 1859, frère du célèbre philologue Guillaume de Humboldt, lui-même célèbre comme naturaliste et voyageur. C'est en 1799 qu'il commença ses grands voyages dans l'Amérique, dont il tira un nombre considérable d'ouvrages scientifiques, en 1829 qu'il entreprit, à la demande du tsar, un voyage dans l'Asie russe. De 1830 à 1848, il fit plusieurs séjours à Paris, où il était venu dès 1797, et où il fut chargé par six fois de missions diplomatiques. Conseiller favori de Frédéric-Guillaume IV, il accompagna ce prince à Copenhague en 1845. La même année, il fit paraître le premier volume du *Cosmos*, dont quatre volumes parurent jusqu'à l'année 1848, et qui fut le remarquable inventaire des connaissances scientifiques au milieu de XIX[e] siècle. Il mourut entouré d'une considération universelle.

cet illustre compagnon de ses travaux scientifiques.

Ma dernière entrevue avec M. de Lamartine fut marquée par un incident curieux. Rien d'étrange, et je suis obligé d'ajouter, d'affligeant, comme l'intérieur de cette maison, transportée à l'hôtel des affaires étrangères, sur le boulevard des Capucines. Ses anciens amis y coudoyaient des connaissances de la veille, imposées par les événements, gens entrés, pour ainsi dire, le fusil au poing dans l'intimité du ministre. Son cabinet avait plusieurs chefs, les uns pris parmi les vieux secrétaires, d'autres délégués par les clubs, et surveillants plus qu'auxiliaires. Un officier d'état-major, M. Sain de Bois-le-Comte, alléguant des services d'éclat aux barricades, mérite rare chez les hommes de cette profession, finit par y dominer ses compétiteurs ou les écarter [1], et M. de Lamartine, qui le crut dévoué à ses intérêts, lui accorda, vers la fin, toute sa confiance. A la tête des bureaux du ministère, à côté de M. de Viel-Castel [2], qui s'effaçait un peu pour laisser s'écouler le torrent, figuraient M. Cintrat, dont l'adroite brusquerie savait tirer parti de tous les orages pour louvoyer vers le port [3], et M. Anatole Brenier, qui, renfermé ostensiblement dans le maniement habile et probe des fonds, attendait, pour monter un

1. André-Olivier-Ernest Sain-Bois-le-Comte, né à Tours le 20 juin 1799, mort après 1862, lié avec différents membres du parti républicain, concourut à la deuxième édition de l'*Histoire parlementaire de la Révolution française*, de Buchez et Roux, devint chef de cabinet de Lamartine, fut envoyé comme ministre de France à Naples, à Turin, à Washington, et destitué en mars 1851.

2. Louis de Salviac, baron de Viel-Castel, né en 1800, mort en 1887, remplit diverses fonctions diplomatiques sous la Restauration et la monarchie de juillet, et ne se retira qu'en 1851. Il a laissé une *Histoire de la Restauration* en dix-huit volumes et de très amusants *Mémoires*. Il entra à l'Académie française en 1873.

3. Cintrat fut nommé au début d'avril premier secrétaire de la légation à Berlin (*Moniteur universel*, 17 avril 1848, p. 850).

degré de plus, que l'utilité de l'esprit fût derechef reconnue, que l'on revint, en quelque chose, aux traditions du métier [1].

La direction supérieure des bureaux avait été donnée à M. Jules Bastide [2], et M. de Lamartine, qui, jusqu'au 24 février, avait ignoré jusqu'à l'existence de cet homme, s'était vu contraint à le subir comme instrument nécessaire et comme garantie de la direction républicaine qu'on donnerait aux négociations. J'eus quelques minutes de conversation avec M. Bastide, et ne lui demandai pas d'instructions. Il ne put ni s'offenser de cette conduite, ni souhaiter entrer avec moi dans aucun détail. Sa parfaite ignorance des affaires qu'on venait de lui donner à diriger lui faisait considérer comme une bonne fortune d'échapper à toute explication sur de semblables matières. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, ancien marchand de bois, républicain ardent et de très bonne foi, catholique d'une petite école démagogique dont M. de Lamennais avait été le promoteur et M. Buchez était le patriarche [3], bon père de famille d'ailleurs, et fort homme

1. Les relations de Circourt avec M. Brenier, directeur des fonds et de la comptabilité au ministère des affaires étrangères, semblent s'être bornées à l'envoi d'une lettre par Circourt, le 30 mars, au sujet de l'envoi de son traitement. — Brenier fut ministre des affaires étrangères de janvier à avril 1851, et devint ministre plénipotentiaire à Naples en novembre 1855.

2. Jules Bastide, né en 1801, mort en 1879, lutta dans les rangs des libéraux sous la Restauration, des républicains sous la monarchie de juillet. Rédacteur puis directeur du *National*, il fut nommé, le 27 février 1848, par Lamartine sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, en raison surtout, dit Lamartine, de son incorruptibilité (*Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 9-10). Il fut élu député à l'Assemblée constituante et choisi par le général Cavaignac comme ministre des affaires étrangères, le 28 juin 1848. Il suivit le général après la retraite de celui-ci. De son activité au ministère, il a laissé un témoignage écrit dans son livre sur *La République française et l'Italie en 1848*.

3. Philippe-Joseph-Benjamin Buchez, né en 1796, mort en 1865, fonda, avec Flotard, en 1821, la charbonnerie française ; médecin en 1824, il se sépara en 1829 des saint-simoniens et s'occupa de propagande reli-

de bien. Il n'avait aucune espèce de manières, ni mauvaises, ni bonnes. Il avait fait quelques sacrifices pour la cause républicaine, subi quelques mois d'emprisonnement, passé même quelques années à Berne en exil, attendant une de ces amnisties qui revenaient régulièrement, par un calcul assez chétif de magnanimité, et un calcul assez faux de dédain, pendant le gouvernement de Louis-Philippe. Il écrivait sèchement, péniblement, mais de manière à produire de l'impression sur les lecteurs habituels du journal dont, en dernier lieu, la direction lui avait été confiée, le *National*. Les temps d'Armand Carrel étaient déjà bien loin ; M. Marrast même avait une grande supériorité sur M. Bastide ; mais celui-ci était au gouvernail quand le journal avait battu la charge de février et gagné à l'improviste cette inconcevable victoire. Le comité de rédaction du *National* se croyait de bonne foi, après les journées de février, le Directoire légitime de la France républicaine ; et comme le public n'objectait rien encore à ces prétentions, leur application se faisait comme la chose du monde la plus naturelle. M. Bastide aurait probablement été moins incapable au département de l'intérieur ; son intégrité aurait eu quelques avantages au ministère des travaux publics ; mais aux affaires étrangères, son ignorance absolue et souvent incroyable des choses et des personnes en faisait un objet de dérision et presque de compassion. Il parvint pourtant, à force de labeur et d'obstination, d'abord à concevoir, ensuite à

gieuse : son système, exposé surtout dans son *Essai d'un traité complet de philosophie au point de vue du catholicisme et du progrès* (Paris, 1839, in-8), est un moralisme vague, qui fut défendu dans le journal ouvrier *l'Atelier*. Adjoint à la mairie de Paris en février 1848, il fut nommé le 6 mai président de la Constituante, mais, n'ayant pas su être à la hauteur des circonstances, le 15 mai, il ne fut pas réélu et ne fit pas même partie de la Législative.

exécuter un système ; il désorganisa son département, sans tirer pour lui-même et les siens le moindre avantage du mal qu'il faisait à d'autres ; il lutta jusqu'au bout, estimé de ceux-là mêmes qui avaient ses opinions en haine et son intelligence en pitié ; il quitta les affaires pauvre, et se renferma dans le silence le plus digne, — mérites rares dans d'autres temps, mais dont les républicains de 1848, il faut le proclamer à leur juste louange, ont donné d'autres exemples non moins marquants que celui-là.

Tout ce monde prenait place autour de la table du déjeuner, dans l'appartement dévasté d'où M. Guizot, dix jours auparavant, avait été chassé par l'émeute, quand un serviteur annonça M. Barbès [1]. Je vis entrer un homme dans la force de l'âge, d'une taille haute et droite, mis avec simplicité et décence, fort pâle, avec des traits durs et une expression étudiée de raideur provocante.

« Citoyen, dit-il très haut, je viens vous parler des intérêts urgents de la République.

— « C'est fort bien, monsieur Barbès, répondit M. de Lamartine avec une grâce parfaite ; déjeunons en attendant ; je vais vous présenter à Mme de Lamartine. »

Barbès s'assit sans répliquer. Pendant le repas, la con-

1. Armand Barbès, né en 1809, mort en 1870, a été un des membres les plus actifs du parti républicain sous la monarchie de juillet ; il prit part à plusieurs tentatives révolutionnaires, fut condamné à mort, gracié par Louis-Philippe, grâce à Lamartine, et enfermé au Mont-Saint-Michel. Député en 1848, il fut, à la suite du 15 mai, condamné à une détention perpétuelle. Napoléon III le gracia en 1854 ; il se retira volontairement à La Haye, où il mourut. — Le récit que donne Lamartine de son entrevue avec Barbès, dans l'*Hist. de la révol. de 1848* (t. II, p. 94-96), est beaucoup plus circonstancié. Une lettre de Barbès à Lamartine, du 15 juin 1848, publiée dans la *Révolution française* du 14 mars 1908, p. 235-238, nous renseigne sur les sentiments mutuels de ces deux hommes. Lamartine prétendit « canaliser » le révolutionnarisme de Barbès, qui crut d'autre part amener Lamartine aux idées de la République sociale.

versation, hardie et vagabonde, n'eut aucun égard à cette morne et menaçante statue. Quand on se leva de table, M. de Lamartine fit entrer Barbès dans son cabinet. Au bout de dix minutes, il le reconduisit à l'entrée de l'appartement.

« Je suis fort content de Barbès », dit-il en se rasseyant.

Barbès venait d'être nommé gouverneur du palais du Luxembourg [1].

***

Je vis beaucoup de monde à Paris le 6 mars, jour auquel je devais quitter cette ville, pour n'y revenir que le 1er juillet, après l'anéantissement du Gouvernement provisoire. Paris, au moment où j'allais m'en éloigner, présentait un étrange et lamentable spectacle. Dans cette ville, où les intérêts matériels avaient été toute chose durant le règne qui venait de tomber, les intérêts matériels étaient tous en ruine ou en péril. La consternation des vaincus, l'ébahissement des neutres, le désappointement amer des vainqueurs, la suspension des travaux, la ruine du crédit, la clôture de la Bourse, le regret de la veille, la terreur du lendemain, rien encore de rassis dans l'ordre politique, rien de garanti dans l'ordre social

Facevan un tumulto il qual s'aggira
Sempre per l'aria senza modo tinta,
Come la pena quando il turbo gira.

D'un côté, on achevait d'aplanir les barricades ; de l'autre, on organisait en légions de garde nationale mobile, avec une paye démesurée, les bandes d'aventuriers

1. Arrêté du 29 février 1848 (*Bull. des lois*, 1848, n° 3, p. 31). Barbès ne prit pas possession de ses fonctions, sous prétexte de raisons de santé (Note du *Moniteur universel*, 17 mars 1848, p. 694), qui ne l'empêchèrent pas d'ailleurs de jouer un rôle important au 15 mai.

qui avaient érigé ces formidables engins de destruction ; et nul alors ne pouvait discerner si la garde mobile serait, à la première rencontre, derrière les barricades ou devant. Les relations commerciales étaient si complètement interrompues qu'il me fut impraticable de me procurer une lettre de change quelconque sur Berlin ; il me fallut ramasser, dans les boutiques des changeurs, une petite somme en papier-monnaie allemand de toute espèce ; on me le cédait avec joie, car l'habitant de Paris est fermement persuadé que lorsque sa maison tremble, tout le monde croule : dans le peuple de cette ville, et chez bien des hommes qui croyaient n'être pas peuple, régnait la ferme conviction qu'une révolution radicale, partie de Paris comme du foyer d'une conflagration illimitée, atteindrait incessamment tous les États européens.

Le chemin de fer du Nord restait livré à la circulation, malgré les dévastations stupides qui venaient d'être commises sur toute cette ligne ; au débarcadère même, j'eus une courte conversation avec M. Humann, qui avait refusé de conserver le poste de chargé d'affaires à Berlin, où il était précédemment premier secrétaire de légation [1]. M. Humann, un des hommes les plus agréables que j'aie rencontrés, me dit que le marquis de Dalmatie attendrait

1. Sur Jules Humann, premier secrétaire d'ambassade à Berlin, on trouve dans les papiers de Circourt (2e liasse, n° 1) la lettre suivante :

« Paris, le 10 mars 1848.

« Monsieur, je réponds, en ce qui concerne MM. de Dalmatie et Humann, à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire de Cologne, le 7 de ce mois. M. de Dalmatie étant révoqué, il va sans dire que vous ne devez pas lui remettre la dépêche dont vous êtes porteur. Ce n'est point à M. Humann, dont j'ai changé la destination première en l'envoyant à Munich, qu'elle est adressée, mais à M. Brunet-Denon, que j'autorise à prendre le service des affaires à Berlin. C'est donc à lui que vous devez la remettre.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« LAMARTINE (*autographe*). »

à Berlin les événements dans une retraite absolue [1]. Il avait subi la loi commune : par une mesure sans exception, les chefs de mission avaient été rappelés [2]. M. de Dalmatie ne croyait vraisemblablement pas qu'il lui eût été possible d'échanger, sans intervalle de temps ou déplacement de résidence, le titre de plénipotentiaire d'un roi contre celui d'envoyé d'une république ; il semblait, pourtant, trouver quelque chose d'inique à la substitution qui s'opérait à son égard ; avait-il donc oublié 1830 [3] ?

Quoi qu'il en soit, je devais trouver à Berlin le service des affaires entre les mains du second secrétaire de la légation, M. Brunet-Denon [4]. J'ai eu constamment et beaucoup à me louer de son caractère, de sa loyauté, de son zèle pour le service public, de sa connaissance des affaires. Il m'a secondé de tous ses moyens ; et l'un de mes regrets les plus vifs a été de voir le témoignage em-

1. Le maréchal Soult était duc, et non marquis de Dalmatie. C'est son fils Hector, né en 1801, mort en 1857, qui, après avoir été officier d'état-major, entra, en 1830, dans la diplomatie, et fut ministre plénipotentiaire à La Haye, à Turin, à Berlin, et député du Tarn dans les rangs du parti conservateur.

2. Les révocations figurent au *Moniteur* du 9 mars, p. 572.

3. En 1830, le maréchal Soult avait pleinement adhéré à la révolution. Le 17 novembre, il remplaça le maréchal Gérard dans le ministère du 2 novembre, dit du *mouvement*, présidé par Laffitte, et qui devait tomber le 13 mars 1831.

4. Dans une lettre particulière de Circourt à Lamartine, du 12 mars, analysée dans le Registre-copie A, il est dit à cet égard :

« M. Brunet-Denon a reçu la lettre du 8 mars par laquelle le ministre lui annonce qu'il le charge de la gestion des affaires de la légation de France à Berlin. L'enveloppe porte la désignation de *chargé d'affaires de France à Berlin*. Nous sommes convenus que M. Brunet saurait de M. de Canitz avec quel titre M. de Hatzfeldt maintenant accrédité auprès du gouvernement français (*sic*), et que M. Brunet porterait ici le même. Nous avons également réglé que le sceau de la légation porterait simplement l'exergue : *Légation de France à Berlin*, et que la formule des passeports serait ainsi conçue : *Légation de France à Berlin, nous, chargé d'affaires de France*, ou *nous, chargé des affaires de la légation....* » — M. Brunet-Denon, deuxième secrétaire à la légation de Berlin, était le fils du baron Brunet-Denon, qui fut député de 1842 à 1846 et de 1852 à 1863.

pressé que je lui ai rendu, et les instances que j'ai faites à son sujet, aussi longtemps que j'ai pu me croire quelque crédit, n'obtenir aucun résultat considérable.

Entre Pontoise et Valenciennes, une interruption causée par l'incendie d'un pont retardait la marche des convois. L'aspect du pays était étonné plus qu'agité, matériellement calme, dans la prostration qui suit un accès de fièvre. A la frontière de Belgique, quelques précautions indiquaient les inquiétudes du gouvernement, sans être proportionnées en aucune manière à l'étendue du péril. Tout ce royaume fermentait; mais une majorité compacte et ferme voulait et obtint le maintien des institutions fondamentales. Par un concours heureux de circonstances, une sorte de révolution parlementaire et ministérielle avait, l'année précédente, mis hors des affaires le parti clérical [1], contre l'ascendant duquel, s'il eût subsisté en février, une réaction violente, et probablement funeste à l'État, aurait été inévitable. Le clergé fut sauvé par sa propre défaite, qui, lui laissant toutes ses positions essentielles, et l'exonérant seulement de ce qui aurait été pour lui une charge ruineuse, lui permit d'atteindre plus tard à de nouvelles destinées, dont il ne sut point user avec plus de modération et de prévoyance qu'auparavant. Nous ne fîmes que traverser Bruxelles. A Liège, les artisans étaient bruyants plutôt que turbulents. Aix-la-Chapelle se remplissait de troupes : la Prusse, en grande hâte, se mettait en garde sur le Rhin et la Moselle. On ne voyageait point alors avec la même célérité

1. Le roi Léopold, n'ayant pu s'entendre avec les libéraux, forma en mars 1846 un ministère composé de catholiques, qui voulut faire voter une loi sur l'enseignement secondaire. Malgré l'avis de son beau-père Louis-Philippe, qui le poussait à soutenir les catholiques contre les libéraux de l'*Alliance libérale*, Léopold prit en août 1847 un ministère de cette nuance, qui devait durer jusqu'en mars 1855.

qu'aujourd'hui : il fallut passer la nuit du 7 mars à Cologne. Cette grande cité était remplie de cris et de mouvements tumultueux ; les joies banales du carnaval s'y mêlaient aux bouillonnements déjà commencés de la plèbe, menacée dans son travail, et surtout entraînée dans ce tourbillon de passions novatrices et niveleuses que la révolution de février déchaînait sur tout le sol allemand.

J'appris à Cologne et je mandai au ministère que la duchesse d'Orléans, avec ses fils, était arrivée à Ems, et s'y renfermait dans une solitude absolue. Il m'était impossible de me détourner en ce moment de ma route pour m'acquitter personnellement envers elle d'un message verbal que m'avait confié le Gouvernement provisoire. Je devais assurer cette princesse qu'elle serait toujours l'objet du respect et de la haute estime des hommes chargés d'exprimer les sentiments de la nation, et que le douaire stipulé en sa faveur à l'époque de son mariage lui serait payé avec la même exactitude que par le passé. Aussitôt après mon arrivée à Berlin, je m'acquittai de ce message par les voies que je jugeai les plus respectueuses et les plus propres à ménager la réserve douloureuse et d'abord irritée où la princesse jugeait convenable de se maintenir. Je ne reçus aucune réponse ; les paiements furent faits régulièrement, et acceptés sans hésitation : c'était convenable de part et d'autre.

La duchesse d'Orléans excitait alors dans toute l'Allemagne un intérêt douloureux. Elle se releva bientôt de son abattement, rétablit des relations étroites avec différents membres de sa famille, et gagna même sur sa timidité, son deuil et ses ressentiments d'entretenir, avec les chefs du parti de ses fils et de sa propre autorité (elle aspirait sans déguisement à la régence), des correspon-

dances suivies, qui la leurrèrent, jusqu'à sa mort si prématurée [1], d'un espoir fiévreux et vain. Jamais chef de parti n'a eu plus de confiance dans ses chances de succès et moins d'adresse pour les multiplier. La duchesse d'Orléans n'avait vu de la France que les Tuileries, où elle était traitée en étrangère, et qu'elle n'aimait pas. Elle ne connaissait pas mieux le caractère national que l'aspect matériel du pays, ou la société contemporaine. A bien dire, la trempe de son esprit, formé à Schwerin, durci et vieilli d'avance à Eisenach, rendait sans application possible les facultés remarquables de son entendement et les qualités solides de son cœur. Elle a pourtant rempli toute sa tâche telle qu'elle l'avait conçue, et laissé ses fils dans la position isolée, mais distincte, sinon clairement définie, qu'elle avait souhaitée pour eux. Elle a excité peu de regrets, mais emporté beaucoup d'estime : elle avait des principes arrêtés et des affections vraies ; une fortune éblouissante ne l'avait jamais enivrée, une fortune lamentable ne l'abaissa jamais. Elle fut très *gentildonna*, très princesse et très Allemande.

Nous passâmes quelques heures à Hanovre. Cette petite capitale reposait encore en paix. Mais il y avait de l'émotion dans le duché limitrophe de Brunswick, et d'épouvantables désordres éclataient à la fois dans la Thuringe, la Souabe et la Franconie, s'attaquant surtout aux gouvernements des troisième et quatrième ordres, menaçant surtout les personnes et bouleversant les propriétés des membres de la haute noblesse [2]. Singulière persistance

1. La duchesse d'Orléans est morte en 1858 à Richmond (Angleterre), où elle s'était rendue, de son séjour habituel d'Eisenach (Saxe-Weimar), pour visiter, comme elle faisait souvent, la famille royale de France.

2. La lettre de Circourt à Lamartine, du 10 mars, donne sur ce voyage des détails plus circonstanciés (Registre-copie A) :

« Entre Cologne et Hanovre, j'ai trouvé le calme le plus parfait. Seule-

dans les instincts populaires ! La jacquerie, courte d'ailleurs, et promptement réprimée, de 1848 éclata précisément dans les mêmes cantons, et traça la même ligne de pillage et d'incendie que la révolte des paysans en 1525, étouffée d'une manière si cruellement péremptoire par la Ligue souabe et l'empereur Charles-Quint. Toutefois, les rebelles de 1848 n'avaient aucune concession légitime à demander, tandis que les griefs de leurs prédécesseurs étaient très réels. Ceux-ci payèrent de beaucoup de sang des avantages essentiels dont, malgré leur défaite absolue, la pacification les mit en possession. Les insurgés de 1848, bien plus coupables que leurs prédécesseurs, n'eurent presque rien à souffrir d'une répression molle et mal concertée ; on ne les désarma guère qu'en mutilant à leur requête la propriété et en désorganisant l'État avec une sorte de stupidité ingénieuse ; mais l'orage passé, on s'empressa d'en effacer les traces matérielles, et il ne reste rien des « conquêtes de mars [1] », qu'un accroissement de méfiance dans les gouvernements, de rigueur tracassière dans les polices, de haines sourdes et d'appétits violents dans les multitudes [2].

ment, un corps d'armée ayant été mobilisé par le gouvernement prussien, et les détachements qui doivent le former se rendant sur le Rhin, les routes étaient couvertes d'hommes marchant sans enthousiasme comme sans désordre. Les régiments de *landwehr* qui, dans le cas d'une alarme sérieuse, devraient renforcer et doubler l'effectif des régiments de ligne, n'ont pas été mis sous les armes.

« Hanovre est inquiet ; mais nulle manifestation n'a eu lieu jusqu'à présent ; Brunswick demeure également dans un ordre parfait.

« Cependant les valeurs commerciales subissent dans toute l'Allemagne occidentale une rapide dépréciation ; les papiers-monnaie émis par les sociétés des chemins de fer ne se reçoivent plus qu'avec une grande perte. Les nouvelles de France sont attendues avec une incroyable curiosité.... »

1. *März-Errungenschaften*, expression ridicule et pédantesque qu'on répétait jusqu'à la nausée à la tribune, dans la presse périodique et dans les clubs (*N. de l'A.*).

2. Sur l'état des classes rurales allemandes à cette époque, on trouve

Entre Magdebourg et Berlin, nous rencontrâmes partout des troupes en marche. Évidemment, le pouvoir royal appréciait la gravité de la situation et se préparait à y faire face par l'emploi du moyen essentiel et naturel à une monarchie militaire. Les voyageurs avec qui nous entrions en relations étaient remplis d'une curiosité fébrile et d'un enthousiasme un peu candide envers les événements de Paris et leurs auteurs. Ils ne paraissaient craindre pour leur pays aucune conséquence fâcheuse de cette catastrophe du gouvernement de Louis-Philippe ; seulement, la cause du régime constitutionnel et de la liberté civile leur paraissait irrévocablement gagnée dans tout l'univers. Nous allions voir.

des remarques précises dans Karl Marx, *Revolution and Counter-Revolution or Germany in 1848*, trad. fr. (Paris, 1901, in-18), p. 13-15. Le servage avait été aboli en Prusse le 9 octobre 1807 (G. Cavaignac, *La formation de la Prusse contemporaine*, Paris, 1891-1898, 2 vol. in-8), mais la condition des cultivateurs resta longtemps médiocre, car s'ils furent personnellement affranchis, la terre resta aux mains de l'aristocratie, qui tendit à les éliminer complètement et à former de grands domaines (J.-F. Knapp, *Die Bauernbefreiung.... Preussens*, 1887, 2 vol. in-8).

CHAPITRE II

BERLIN AVANT LES BARRICADES

Nous arrivâmes à Berlin le 9 mars, vers le soir. Je m'établis dans un appartement modeste, sur l'avenue des Tilleuls [1], à peu près au centre de la ville neuve. J'informai M. Brunet-Denon de ma présence et de mes intentions, qui ménageaient trop ses intérêts pour ne pas s'accorder avec ses désirs. J'envoyai à M. de Humboldt l'écrit de M. Arago, et je fis porter à M. de Canitz, pour entrer sur-le-champ en matière, la lettre dont voici la copie [2] :

Berlin, 9 mars, soir.

Monsieur le baron,

J'arrive de Paris chargé d'une mission confidentielle du Gouvernement provisoire de la République française auprès de S. M. le roi de Prusse. Il serait, je crois, essentiel que je pusse avoir l'honneur de m'entretenir le plus promptement possible avec Votre Excellence, à laquelle je montrerai la dépêche de M. de Lamartine, laquelle établit le fait et indique les tendances de cette commission. J'ai l'ordre, d'ailleurs, de la tenir secrète, au moins pendant les premiers moments ; et ce motif me fait espérer que vous voudrez bien m'autoriser à

1. La célèbre avenue *Unter den Linden*. Circourt logea à l'*Hôtel de Russie*.
2. Registre-copie A, feuille 1.

passer par-dessus les formalités ordinaires d'une présentation, laquelle ne saurait avoir maintenant lieu d'une manière officielle. J'ose croire que les instructions dont je suis muni, et les sentiments que j'aurai la possibilité de mettre au jour donneront à Votre Excellence lieu de ne point regretter l'obligeance dont elle voudrait m'honorer dans cette occasion. J'attends le rendez-vous qu'elle aurait la bonté de m'assigner.

Agréez, je vous prie, Monsieur le baron, l'hommage de ma haute considération.

A. DE CIRCOURT.

Ce ministre qui, prévenu de ma prochaine arrivée, m'attendait avec une grande incertitude sur mes intentions et de grandes inquiétudes sur l'action que je prétendais exercer, s'empressa de me prier de passer dans son cabinet [1]. A mon retour chez moi, j'y trouvai M. de Humboldt. Avant la fin de la journée, j'avais pu prendre connaissance, aux meilleures sources, de la situation extraordinaire où les événements de Paris avaient jeté et ma nouvelle résidence, et la monarchie dont elle est la capitale, et le souverain avec le gouvernement duquel j'avais à traiter.

Frédéric-Guillaume IV, alors âgé de près de cinquante-trois ans, était depuis huit années sur le trône. L'enthou-

1. Voici la lettre de von Canitz (liasse 4, pièce 1) :

« Monsieur,

« En réponse à la lettre que vous venés de m'addresser, je vous prie de bien vouloir (de) passer chés moi aujourd'hui avant huit heures, ou bien demain matin. Comme vous désirés me parler le plus promptement possible, je suis prêt à vous recevoir tout de suite.

« Recevés, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

« CANITZ. »

« 7/m. 1848, 6 heures. »

Malgré cette lettre, Circourt a accusé Canitz d'intrigues contre lui : « M. de Canitz et le ministre de Russie s'entendaient pour détourner le roi de m'accorder cette faveur » [d'une entrevue], dit-il dans sa dépêche confidentielle du 10 mars (nº 12).

siasme irréfléchi, confiant, presque universel, qui avait accueilli son avènement, s'était dissipé depuis longtemps pour faire place à une estime froide, à des plaintes chagrines, à d'impatientes réclamations. Pourtant, les résultats *extérieurs* de ce gouvernement se trouvaient encore tous favorables. La population s'accroissait dans une juste proportion avec le progrès de la richesse nationale [1]. Le Zollverein, cette union des douanes allemandes, source pour la Prusse d'une augmentation de crédit dans le corps germanique et au dehors, s'élargissait et s'affermissait [2]. L'armée était belle et d'une fidélité inébranlable. Les manufactures grandissaient rapidement, et l'ancien Berlin allait être enveloppé dans des quartiers populeux et bruyants de fabriques. J'enregistre parmi les prospérités, pour me conformer à l'opinion alors dominante, ce dernier point que personnellement je serais disposé à compter comme un mal très sérieux d'ailleurs. Les ressources du trésor, modiques, mais bien administrées et ménagées avec une économie rigide, suffisaient aux besoins de l'État [3]. Les sciences, les arts, les lettres recevaient des encouragements splendides. Si la presse périodique demeurait assujettie à une censure modérée d'ailleurs, et même assez judicieuse, en revanche, l'enseignement public était parfaitement libre, et les corps littéraires s'exprimaient même, en toute occasion, avec une certaine

1. D'après le recensement de 1846, la population prussienne s'élevait à 16,112,948 âmes (*Kölnische Zeitung*, 24 avril 1848).

2. Le *Zollverein* ou Union douanière avait été fondé par la Prusse en 1829 avec les principautés de Schwarzburg, les deux Hesse et la Saxe, qui se trouvaient enclavées dans ses provinces. L'union formée entre le Wurtemberg, la Bavière et Bade adhéra en 1833 au Zollverein ; l'Autriche, malgré ses menaces, n'y fut pas admise. Le Zollverein a été ainsi l'un des moyens d'unification de l'Allemagne contemporaine (W. Weber, *Der deutsche Zollverein*, 1869, in-8).

3. Le budget de l'État prussien se montait en 1848 à 64,033,697 thalers.

hauteur. La paix, profondément troublée dans l'ordre religieux par les mesures, quelquefois violentes et fréquemment tracassières, du règne précédent [1], s'était rétablie, à force de bonne foi, de bon vouloir et de franche tolérance de la part du nouveau roi [2].

Toutefois, le mécontentement général, l'agitation inquiète, les vagues, mais ardentes aspirations vers un avenir totalement différent du passé frappaient, dès 1846, dans la monarchie prussienne, les observateurs intelligents. Le roi avait promis, en montant sur le trône, au delà de ce que la pratique des affaires et l'opposition passive des fonctionnaires publics lui avaient permis d'effectuer. A des espérances conçues à la légère, et romanesques plus encore qu'exagérées, succédait une sorte d'abattement ironique et d'amer désappointement. Le roi s'affligeait de voir sa popularité perdue ; il regrettait davantage de voir s'écouler sans profit pour les deux patries, « la restreinte et la générale » (j'emprunte le langage de ce temps, adopté même par les publicistes), c'est-à-dire pour la Prusse et l'Allemagne, des années sur lesquelles il avait compté pour accomplir de grandes, et surtout de bonnes actions.

Le roi songeait sérieusement à donner aux États pro-

1. Le prédécesseur de Frédéric-Guillaume IV fut Frédéric-Guillaume III, qui régna de 1797 à 1840, et fut un des principaux adversaires de Napoléon Ier. Les dernières années de son règne furent troublées par des querelles religieuses : Droste-Vischering, archevêque de Cologne, fut arrêté en novembre 1837, pour avoir lutté contre la doctrine hermésianiste, soutenue par le cabinet berlinois ; Dunin, archevêque de Posen, en 1838, pour n'avoir pas suivi les injonctions de ce cabinet dans l'affaire des mariages mixtes (G. Goyau, *L'Allemagne religieuse, le catholicisme, 1800-1848*, t. II, Paris, 1905, l. III, ch. II).

2. Un des historiens récents de l'église prussienne sous Frédéric-Guillaume IV, W. Nithack-Stahn, dans les *Preussische Jahrbücher*, 1907, t. CXXVIII, n° 2, pense au contraire que le piétisme, l'étroite orthodoxie du roi suscitèrent de grandes difficultés.

vinciaux de sa monarchie l'ampleur d'action, la cohésion d'intérêts et l'accord dans les délibérations qui, sans transformer absolument en *état parlementaire* la monarchie militaire de Frédéric II, la monarchie administrative de Frédéric-Guillaume III [1], auraient produit, pour la liberté politique, le crédit extérieur et le développement intérieur de la nation prussienne, des effets aussi considérables, plus solides peut-être, que l'octroi solennel d'une charte constitutionnelle. En même temps, le roi de Prusse, reconnaissant combien était inefficace dans toutes les circonstances difficiles l'organisation de la Diète germanique, telle que les traités de Vienne l'avaient constituée [2], s'occupait avec un intérêt ardent de préparer un ensemble de propositions dont l'adoption aurait donné plus d'unité, de vigueur, de mobilité au corps politique, vaste mais disjoint, de la nation germanique. Pour ce dernier objet, il était, voulant procéder sans violence matérielle ni morale, nécessaire de s'entendre avec les cours de Vienne, Dresde [3], Munich [4], Hanovre [5] et Stuttgart [6], peut-être encore avec

1. C'est sous Frédéric-Guillaume III qu'eurent lieu les grandes réformes de Stein et d'Hardenberg (cf. les livres de G. Cavaignac, *La formation de la Prusse contemporaine*, Paris, 1891-1898, 2 vol. in-8, et de M. Poizat, *Les réformes de Stein et de Hardenberg*...., Paris, 1901, in-8).

2. La Diète germanique, ou plus exactement l'Assemblée fédérale (*Bundesversammlung*), fut organisée par l'acte de confédération du 18 juin 1815. La Diète était la conférence permanente des envoyés de tous les États, présidés par le délégué autrichien ; sa première séance se tint le 5 novembre 1816.

3. A Dresde, capitale de la Saxe, gouvernait, depuis le 6 juin 1836, Frédéric-Auguste, mort en 1854.

4. A Munich, capitale de la Bavière, gouvernait, depuis le 13 octobre 1825, Louis Ier, qui abdiquera bientôt.

5. A Hanovre, gouvernait, depuis le 25 juin 1837, Ernest-Auguste, duc de Cumberland et Tiviotdale, comte d'Armagh, mort en 1851.

6. A Stuttgart, capitale du Wurtemberg, régnait, depuis le 30 octobre 1816, Guillaume Ier, mort en 1864.

celles de Darmstadt [1], Carlsruhe [2], Cassel [3] et Weimar [4].

On ne faisait encore qu'entrevoir, dans un avenir souhaité, plus qu'espéré, la réalisation de ces plans ; mais pour ce qui concernait ceux qu'on pouvait renfermer dans l'enceinte de la monarchie, Frédéric-Guillaume IV avait, en 1847, fait un pas considérable, qu'on tenait alors pour décisif [5]. Des comités, fondés de pleins pouvoirs de tous les *États provinciaux*, avaient, sur l'appel du roi, siégé ensemble à Berlin, dans ce qui reçut officiellement le nom de *Diète réunie (Vereinigter Landtag)*.

Une opposition compacte et bien dirigée s'était trouvée, durant cette session plus longue que fructueuse et sur qui l'Allemagne n'avait cessé de fixer ses regards, organisée en face d'une majorité ministérielle, celle-ci in-

1. A Darmstadt, capitale du grand-duché de Hesse-Darmstadt (*Grossherzogtum Darmstadt*), régnait, depuis le 6 avril 1830, Louis II, mort en 1848.

2. A Karlsruhe, capitale du grand-duché de Bade, régnait, depuis le 30 mars 1830, le grand-duc Léopold, mort en 1852.

3. A Cassel, capitale de la Hesse électorale (*Kurhessen*), régnait, depuis 1847, Frédéric-Guillaume Ier, qui fut dépouillé de son pays par la Prusse en 1866.

4. A Weimar, capitale du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, régnait, depuis le 14 juin 1828, Charles-Frédéric, mort en 1853.

5. Partisan de l'état germanique chrétien du moyen âge, Frédéric-Guillaume IV devait heurter la mentalité de la bourgeoisie et d'une partie de la noblesse, qui, dès 1840, par l'organe des États provinciaux, demandèrent un régime parlementaire. Après l'avoir supprimée (déc. 1841), il rétablit la censure, fit destituer les instituteurs libéraux, enleva à Diesterweg la direction de l'école normale primaire de Berlin. La patente du 3 février 1847, discutée depuis 1845, créa un Landtag réuni, c'est-à-dire unit à Berlin en une seule assemblée tous les États provinciaux : ce n'était donc pas la représentation du peuple, et cette assemblée ne pouvait que voter les impôts nouveaux et présenter des pétitions. A la séance d'ouverture du 11 avril 1847, le roi manifesta sa volonté de gouverner contre l'incrédulité et l'esprit révolutionnaire. Ce corps se sépara en juin 1847 sans avoir pu obtenir la périodicité, et Frédéric-Guillaume IV, ému des progrès révolutionnaires, annonça, le 8 mars 1848, qu'il la donnerait aux Commissions réunies, assemblées en janvier 1848 pour discuter le projet de Code pénal.

quiète et mal disposée envers le pouvoir, qui la soumettait à une épreuve dont elle ne voyait pas la nécessité. Aux premiers rangs de cette opposition figuraient surtout les chefs de l'intérêt manufacturier et commerçant dans la province du Rhin et celle de Silésie ; les organes de la noblesse catholique de la Westphalie et des anciens électorats ; les délégués des villes riches et populeuses, Breslau, Dantzig, Cologne, Berlin même ; enfin, les hommes éminents dans les lettres et les sciences qui, formés à l'université de Kœnigsberg, gardaient la direction intellectuelle de la Prusse orientale, et qu'une animosité héréditaire contre la Russie indisposait envers le monarque dont la politique extérieure avait pour règle capitale de s'appuyer sur une entente cordiale avec l'empereur Nicolas, son beau-frère [1].

L'opposition, dans la Diète réunie, ne pouvait songer à faire de ce corps une assemblée constituante, ni même à lui imposer aucune délibération violente ; mais elle avait obtenu de grandes concessions. Il demeurait entendu que la Diète serait réunie périodiquement, et tous les deux ans, pour le moins, en session générale ; qu'on lui soumettrait, non pas le budget de la monarchie, réglé précédemment d'une manière normale par la couronne, mais tout projet d'emprunt pour le compte de l'État et de création d'un impôt nouveau ; qu'enfin on la consulterait sur toute modification à introduire dans les codes de la monarchie et qu'aucune loi nouvelle, destinée à être générale et permanente, ne serait établie sans son adhésion.

Au moment où la Diète allait se séparer, après avoir

1. Frédéric-Guillaume IV avait épousé à la fin de 1823 la princesse Élisabeth de Bavière, qui ne lui donna pas d'enfants. Née le 13 novembre 1801, Élisabeth mourut à Dresde le 14 décembre 1873. La sœur de Frédéric-Guillaume IV, Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née le 13 juillet 1798, avait épousé Nicolas Ier le 13 juillet 1817.

préparé pour un avenir prochain ce qui pouvait, selon les circonstances, devenir un progrès sérieux, ou produire un désordre funeste, on achevait l'instruction et l'on prononçait la sentence d'un procès fameux intenté à des Polonais de tout rang et de tout âge, impliqués dans une conspiration aussi vaste qu'insensée, ayant pour but de soulever, pour le rétablissement d'une république polonaise, la population slave et catholique de la Prusse occidentale [*sic*] et du grand-duché de Posen [1]. Le roi ne souffrit l'exécution d'aucune sentence capitale, malgré la gravité et l'évidence des offenses ; et les conspirateurs, au nombre de plusieurs dizaines, parmi lesquels Libelt [2] et Mieroslawski [3] avaient acquis durant les débats une

1. Adam Mickiewicz prépara un projet de défense des accusés, publié dans sa *Polit. du XIX[e] siècle* (Paris, 1870, in-18), p. 115-119. Sur le procès, voy. une note de son fils, *ibid.*, p. 119, n. 1.

2. Charles Libelt, né à Posen en 1807, mort le 9 juin 1875, disciple de Hegel, prit part à la révolution polonaise de 1831, fut condamné, à son retour en Allemagne, à neuf mois de prison dans la forteresse de Magdebourg, créa à Posen un établissement d'enseignement privé, qui fut fermé par l'administration ; il collabora à la Revue *Kolc*, publia en 1845 *Filozofia i Krityka*. Condamné en 1847, interné à Moabit, puis libéré, il prit part au mouvement polonais de 1848. Il fut élu régulièrement au Landtag de Prusse, où il défendit plusieurs fois la cause polonaise.

3. Louis Mieroslawski, né en 1814, mort à Paris le 23 novembre 1878, prit part à l'insurrection de Pologne, qu'il raconta quelque temps après (*Hist. de la révol. de Pologne*, 1836-1838, 4 vol.), devint en novembre 1844 membre du Comité central de la Société démocratique polonaise et dirigea les mouvements polonais de 1846 et de 1848. Gracié une seconde fois, il revint à Paris, et publia l'histoire du mouvement (*Powslanie poznanskie*, Paris, 1853). Il fut à la tête des révoltés de Sicile en 1849, et quitta l'île après avoir été blessé ; il commanda alors les insurgés badois, et, après la défaite, s'enfuit en Suisse. Il fut dictateur en 1863 en Pologne, et revint enfin en France, où il eut des démêlés avec la famille Czartoryski. — Le *Moniteur universel* du 31 mars 1848, p. 728, donne l'analyse d'une lettre adressée par Mieroslawski à Lamartine, où il exprime sa reconnaissance pour cet homme politique, en même temps que son peu de confiance dans les promesses du gouvernement prussien et son désir que la France s'oppose à la coalition des puissances du Nord par la reconstitution de la Pologne (cf. P. Quentin-Bauchart, *Lamartine et la politique étrangère*, Paris, 1908, in-8, p. 152).

popularité romanesque, furent distribués dans les cellules d'une prison pénitentiaire nouvellement construite au faubourg de Moabit [1]; ils y devinrent l'objet des démonstrations théâtrales et des émotions jouées de tous les novateurs.

Tandis que ce dangereux élément de fermentation s'ajoutait à ceux dont Berlin était déjà pourvu, la physionomie menaçante que prenaient les événements de Suisse déterminait Frédéric-Guillaume IV à concerter quelques mesures avec les cours de Vienne et de Paris. Il chargea, vers la fin de 1847, d'une mission confidentielle auprès de cette dernière le général de Radowitz, alors le plus intime et le plus écouté de ses amis particuliers. Fort lié moi-même, depuis 1832, avec M. de Radowitz, et rendant pleine justice à l'excellence de son cœur comme à l'éclat presque incomparable de son esprit, sans avoir d'illusion sur la solidité de son jugement et sans partager en rien ses prévisions sur l'avenir, je m'étais vainement efforcé, à Paris, de combattre en lui la confiance croissante et l'affection graduellement transformée en estime que lui inspiraient la politique de Louis-Philippe et tout l'ensemble de l'établissement de juillet. Il m'avait pris pour un rêveur quand, au mois de décembre 1847, je lui avais affirmé que tout l'édifice était miné, usé, vermoulu, qu'il s'écroulerait bientôt, écrasant sous ses ruines tout ce qui aurait eu l'imprudence de chercher un abri près de son apparente solidité. Ce dernier acte de la politique étrangère du roi de Prusse se trouvait, par suite de

1. Faubourg en aval de la ville, sur la rive droite de la Sprée, qui le sépare du Thiergarten. C'est dans ce faubourg principalement que s'établirent les protestants français réfugiés en Prusse à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Le nom du faubourg est d'origine biblique (*Ruth*, I, où il est question d'un Juif réfugié chez les hommes de Moabit); à Berlin cependant, on admet parfois que ce serait une appellation corrompue de *terre maudite*, donnée par des réfugiés français de 1710 à ce territoire alors désert.

la catastrophe de février, peser sur ses auteurs d'une manière fâcheuse. M. de Radowitz, confus et déconcerté, s'était mis à l'écart; le roi qui, pour la première fois dans un règne de huit années, venait de se rapprocher cordialement de la France, à la veille d'une révolution où son nouvel allié avait péri, se trouvait démantelé du côté où il avait espéré une puissante alliance. L'affaire de Suisse était devenue plus mauvaise que précédemment pour la Prusse; à la nouvelle des événements de février, un mouvement républicain avait été concerté entre les révolutionnaires de Neuchatel [1] et leurs auxiliaires des autres cantons. Ce mouvement avait éclaté au commencement de mars, avec un succès entier et facile; l'autorité du roi n'existait plus dans la principauté. Le ministre de Prusse à Paris avait averti le secrétaire d'État que, sur ce sujet en particulier, j'aurais une communication à lui faire.

*
* *

M. de Canitz, officier général d'une réputation distinguée, fort avancé en âge, et d'une physionomie imposante, était un serviteur, non seulement éclairé, mais zélé du régime de transition dont la convocation de la Diète réunie annonçait l'avènement et commençait même l'application. Mais, semblable sur ce point à tous les

1. Le pays de Neuchatel, cédé en 1707 et garanti en 1713 à Frédéric Ier de Prusse, fut français de 1806 à 1814. Les traités de Vienne le rétrocédèrent à Frédéric-Guillaume III, tout en le maintenant dans la Confédération suisse. Les montagnards, électrisés par les nouvelles de France, chassèrent, le 1er mars 1848, le gouvernement prussien, dirigé par le chancelier Favarger, et établirent le siège de la nouvelle administration à La Chaux-de-Fonds (*Gazette de Bâle*, 2 mars 1848). Frédéric-Guillaume IV n'abandonna définitivement ses droits que devant la concentration d'un corps français, à la fin de février 1850, sur la frontière de l'est; la convention du 24 mai 1852 réserva les droits de la Prusse, mais assura l'indépendance de Neuchatel.

autres serviteurs légués au règne actuel par celui du précédent monarque, ce ministre voulait fermement que, dans l'État, une prépondérance décidée et incontestable demeurât à la couronne, si bien qu'en cas de conflit la décision appartînt toujours à celle-ci. Protestant de bonne foi, sans zèle intolérant et fanatique, désirant maintenir son pays en équilibre entre la France et l'Autriche, et s'appuyer sur l'alliance russe, en restant de bon accord avec l'Angleterre, passionnément attaché, quoique soldat, au maintien de la paix, M. de Canitz était, de fait, le ministre prépondérant, et, sans en avoir le titre, le président réel du conseil. Il ne possédait pas le *cœur* du monarque, près duquel MM. de Radowitz, de Bunsen [1] et de Gerlach [2] étaient plus avant que lui;

1. Christian-Karl-Josias, baron von Bunsen, né à Korbach le 25 août 1791, mort à Bonn le 28 novembre 1860, étudia la théologie et la philosophie et entra dans la carrière diplomatique grâce à Niebuhr. Frédéric-Guillaume III de Prusse le nomma en 1824 chargé d'affaires, en 1827 ministre résident auprès du Saint-Siège. Il poursuivit à Rome d'importantes études archéologiques, tout en essayant de pallier les mesures violentes du gouvernement prussien contre les catholiques rhénans. Envoyé à Berne en 1839, rappelé à Berlin par Frédéric-Guillaume IV qui le goûtait beaucoup, il fut nommé ambassadeur à Londres en 1842, et le resta jusqu'en 1854, essayant de réaliser une entente entre la Prusse et l'Angleterre, particulièrement en ce qui concernait les duchés de Schleswig-Holstein. Ses mémoires, publiés par sa veuve en 1868, en anglais, ont été développés par Nippold en allemand, en trois volumes parus de 1868 à 1871.

2. Il s'agit sans doute de Ludwig-Friedrich-Leopold von Gerlach, qui, né le 17 septembre 1790, mort le 10 janvier 1861, prit part aux campagnes contre Napoléon Ier, devint en 1826 adjudant personnel du prince de Prusse, qu'il suivra désormais et dont les sentiments sont parfaitement d'accord avec son piétisme étroit. Sa carrière est désormais assurée : il a, depuis la fin de 1848, une grande influence sur Frédéric-Guillaume IV, dont il devient aide de camp général en 1849. Partisan de la Sainte-Alliance, il pencha pour le rapprochement de la Prusse et de la Russie; il devint général d'infanterie en 1859 et mourut trop tôt pour user de la faveur du roi Guillaume. — Ce personnage a eu un frère également considérable dans l'histoire politique de la Prusse, Ernst-Ludwig von Gerlach, né le 7 mars 1795, mort le 16 février 1877 des suites d'un accident de voiture. Après de bonnes études, il écrivit dans le *Politisches Wochenblatt*, organe du parti féodal-conservateur. Les tendances de Frédéric-

il n'aurait pu réussir à charmer les loisirs élégants et savants de son prince, mais il avait son *oreille ;* il connaissait tous ses projets, élaborait toutes ses déclarations, préparait toutes ses mesures.

M. de Canitz me reçut avec un trouble visible. La catastrophe de février, dont il avait reconnu sur-le-champ la portée, quoiqu'il n'en eût jamais soupçonné d'avance l'explosion, bouleversait tous ses plans, ouvrait la voie à des événements auxquels il ne lui convenait point de participer, et lui montrait clairement qu'il serait bientôt temps pour les hommes de sa génération et de son école de faire place à de plus hardis, à de plus jeunes. Je lui remis une copie non signée de mes instructions ostensibles, et lui fis voir, sans les lui laisser, les lettres de créance, qu'éventuellement j'aurais à lui présenter. Je m'efforçai de lui faire envisager, de la manière que j'ai plus haut exposée si en détail, les intentions du nouveau gouvernement français, et mes dispositions propres. Il m'écoutait avec une incrédulité couverte de formes courtoises, et avec une froideur affectée qui cachait mal une anxiété, parfaitement honorable, du reste, puisque l'intérêt privé n'y avait pas la moindre part. Puis il me répondit [1] :

« Nous sommes bien éloignés de songer à contrarier en

Guillaume IV étaient d'accord avec les idées de ce parti : von Gerlach devint, en 1842, *Oberjustizrath* sous les ordres de Savigny, en 1844 président de la Cour d'appel de Magdebourg. Contre le programme révolutionnaire, il dressa en juin 1848 la *Neue preussische Zeitung*, dont les idées vont désormais inspirer la *Camarilla* et les ministères de réaction, et qui deviendra la *Kreuzzeitung*. Membre de la Chambre haute en 1849, il demandera le retour aux privilèges féodaux ; légitimiste convaincu, il protestera contre les conquêtes de 1866 et sera révoqué en 1874 pour avoir écrit un pamphlet contre le gouvernement.

1. Lettre confidentielle n° 2 à Lamartine. Berlin, 10 mars 1848 (Registre-copie A, feuilles 2 et 3).

aucune manière les changements que la nation française peut vouloir opérer dans son régime intérieur. Mais ces changements violents autant qu'inattendus nous imposent la nécessité de prendre, sur notre frontière, quelques précautions militaires; ce sont des mesures purement préventives contre le danger peu vraisemblable, mais nullement impossible, d'une agression de ceux qui, sans l'autorisation du gouvernement français, essaieraient de *sympathiser* avec les adversaires de notre monarchie dans les contrées rhénanes : ne prenez aucun ombrage de tels rassemblements. Nous avons décidé de suspendre notre reconnaissance formelle du nouvel ordre de choses, jusqu'à ce que la France se soit donné, par l'instrument de son Assemblée nationale, un gouvernement définitif. Jusqu'à cette époque, nous désirons bien sincèrement rester avec la France dans des rapports non seulement pacifiques, mais amicaux. L'*affaire de Neuchatel* est, pour le Roi, très désagréable. Mais elle n'entrerait pour rien dans la direction générale de notre politique. Nous la traiterons à part; si vous vouliez nous aider officieusement à la terminer d'une manière tolérable, nous vous en saurions le meilleur gré. »

M. de Canitz ajouta, en terminant cet entretien [1] :

« Votre mission me remplit de joie ; mais j'en aurais bien davantage, si vous pouviez m'annoncer que le Gouvernement provisoire en a confié de semblables à des hommes du même caractère que vous auprès de toutes les grandes cours. »

J'ai répondu que le gouvernement, sûr des dispositions amicales et de la coopération morale de l'Angleterre, avait reconnu sur-le-champ combien une combinaison pacifique entre la Prusse, la France et la Grande-Bretagne, chacune de ces puissances amenant avec elle ses alliés naturels et indépendants, aurait de force pour assurer la paix du monde ; et

1. Ibid.

que, si la Prusse se trouvait choisie pour former le troisième membre de cette grande et généreuse alliance, c'était en raison des avantages qu'elle possède et de la place qu'elle tient en Europe; qu'au surplus, je ne doutais pas que le gouvernement ne fît tenir, en temps et lieu, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, un langage en même temps ferme et conciliant; qu'à cet égard, je n'avais dans mes instructions aucune déclaration spéciale à faire; mais que les intentions loyales et pacifiques du gouvernement s'appliquaient à l'Autriche comme au reste du monde civilisé.

« Nous reconnaissons, a répliqué M. de Canitz, que l'Au-« triche n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires de Malte, « de l'État pontifical et du Piémont; j'ajoute que nous nous « croyons assurés que Charles-Albert [1] maintenant n'atta-« quera plus la Lombardie. Mais que feriez-vous si, la Toscane « demandant du secours, l'Autriche envoyait des troupes à « Florence [2]? — Je n'ai pas de réponse positive prévue dans « mes instructions; mais l'affaire serait grave; dissuadez « l'Autriche d'agir ainsi. — Nous le ferons. Mais si Milan « s'insurge et proclame le rétablissement de la République « cisalpine [3], si l'Autriche essaie de rétablir son pouvoir par

1. Charles-Albert, roi de Piémont, né en 1798, mort en 1849, fils du prince Charles-Emmanuel de Piémont et de Marie-Christine de Saxe, imbu d'idées libérales et unitaires, joua un rôle dans la révolution piémontaise de 1821, à la suite de laquelle il fut exilé en Toscane. Vice-roi de Sardaigne en 1829, il fut appelé au trône en 1831 à la mort de Charles-Félix; il gouverna d'une façon relativement libérale, mais surtout de manière à réaliser son programme unitaire. En 1848, il appuya les mouvements révolutionnaires de la Lombardie et de la Vénétie, et voulut, sans l'aide de l'étranger, faire l'unité italienne. Victorieux à Pastrengo, Goito, Somma-Campagna, il fut défait à San-Donato et dut évacuer Milan. Il reprit la guerre pour obéir aux exigences des partis avancés, mais pour être défait à Novare, le 23 mars 1849. Il abdiqua aussitôt en faveur de son fils Victor-Emmanuel II, et s'exila à Oporto, où il mourut quelque temps après, le 28 juillet 1849 (cf. M. degli Alberti, *Alcuni episodi del risorgimento italiano*, dans *Bibl. di storia ital. recente*, 1907, t. I, p. 202-471).

2. A Florence gouvernait, depuis le 18 juin 1824, le grand-duc Léopold II, détrôné en 1859, mort le 29 janvier 1870 à Rome.

3. La République cisalpine, fondée par le général Bonaparte en 1797, reconnue par l'Autriche au traité de Campo-Formio, dissoute en 1798, ré-

« la force des armes, que ferez-vous ? Nous, Prussiens, nous « lui reconnaîtrions ce droit. — Un événement nouveau amè-« nerait chez nous des résolutions nouvelles. Dans les cas « les plus extrêmes, la guerre pourrait être, par le fait d'une « alliance entre la France et la Prusse, restreinte et contenue « dans les limites géographiques de l'Italie. Ce serait un bien-« fait immense pour l'Allemagne, la Belgique et l'ensemble « de la chrétienté. — Nous avons lu le manifeste de M. de « Lamartine avec beaucoup d'émotion et d'intérêt [1]. Nous « faisons les vœux les plus ardents pour que l'homme émi-« nent dont il émane demeure à la tête des affaires de son « pays. Mais deux passages du manifeste nous ont vivement « peinés. D'abord le paragraphe 15, page 5; puis le para-« graphe 18. Comment traiter avec vous sur la base de traités « que vous déclarez ne pas reconnaître ? Quelles sont les « *nationalités opprimées* dont vous voudriez aider la recons-« titution ?.... »

Ces objections étaient faciles à prévoir ; il n'était pas aussi aisé d'y répondre. Je tâchai de faire accepter à M. de Canitz, comme j'aurais voulu les comprendre moi-même, les nécessités politiques dont les paragraphes équivoques du Manifeste étaient le résultat, et les dispositions qui, dans la pratique, pouvaient rendre compatibles avec le maintien absolu de la paix générale ces déclarations si capables, *prima facie*, de la détruire. Le vieux ministre avait évidemment, en m'écoutant, un vif désir et une impuissance complète de surmonter son incrédulité. Ce n'était guère, après cet entretien, que par

tablie après Marengo, reconnue une seconde fois par l'Autriche au traité de Lunéville, en 1802, sous le nom de République italienne, comprenait la Lombardie autrichienne, les provinces vénitiennes de Bergame, Brescia, Crémone, Vérone, Rovigo, le duché de Modène, les trois Légations et une partie des Grisons, et avait Milan pour capitale.

1. Voy. l'*Appendice*.

une conversation confidentielle avec le roi, lequel gardait encore entre les mains la direction suprême des affaires étrangères, que la négociation pouvait alors faire un pas immédiat. Je priai M. de Canitz de m'obtenir incessamment une entrevue, en dehors de toute présentation officielle et de toute formalité diplomatique ; il me le promit, sans grande volonté, je pense, d'y réussir sitôt.

En quittant M. de Canitz, je vis le baron de Schleinitz [1] et le comte Albert Pourtalès [2], chefs des deux divisions du département des affaires étrangères. Le second m'était, depuis longtemps, bien connu. Je le trouvai dans les dispositions les plus sincèrement affectueuses pour faciliter le succès de ma mission. Je l'entretins en particulier de la question de Neuchatel, qui le touchait personnellement de la manière la plus douloureuse [3]. Je le trouvai calme et résigné. J'affirmai que le Gouvernement provisoire était étranger à cette échauffourée de Neuchatel, et la regrettait même, comme complication intempestive ; mais qu'il priait la cour de Prusse de suspendre toute action de ce côté, de ne rien demander à la Confédération suisse, et de remettre la suite comme la solution de toute l'affaire à une négociation pacifique,

1. Le frère sans doute du juriste et ministre d'État prussien.

Les souvenirs de Circourt le servent mal. Son Registre-copie A note qu'il a seulement remis le 11 mars une carte chez M. de Schleinitz en même temps que chez M. de Keller. La visite à M. de Schleinitz, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, eut lieu le 13 mars.

2. Albert, comte von Pourtalès, né le 10 septembre 1812, mort le 18 décembre 1861, membre d'une famille suisse, d'origine française, anoblie par Frédéric II de Prusse, a rempli diverses missions diplomatiques, en particulier à Constantinople en 1850, à Londres en 1853. — Son frère, le comte Frédéric von Pourtalès, grand maître des cérémonies, visita Circourt le 13 mars (Registre-copie A).

3. Le comte de Pourtalès fut compromis dans une tentative monarchique dans le canton de Neuchatel, où il avait des biens considérables, en 1856. On y reviendra plus loin.

dont le siège pouvait être, selon les occurrences, Berne ou Paris. « Le roi, me dirent à cet égard MM. de Canitz et Pourtalès, se bornera maintenant à réserver ses droits, et détournera ses fidèles sujets de tout recours aux armes ». Je ne pouvais, dans ce premier moment, demander mieux que cette promesse [1].

M. de Humboldt avait, en février 1848, accompli sa soixante et dix-huitième année. Mais il conservait encore la rare activité de son esprit et prenait à toutes les affaires publiques l'intérêt le plus détaillé. Il jouissait pleinement d'une sorte de royauté intellectuelle dans la sphère des sciences, et la vénération du public lettré, d'une extrémité de l'Allemagne à l'autre, lui déférait presque unanimement le rang qui, depuis la mort de Gœthe [2], était demeuré longtemps incertain et flottant, celui d'écrivain le plus populaire et de génie le plus admiré de la langue teutonique. A la cour, qu'il aimait beaucoup et qui absorbait tous ses loisirs, M. de Humboldt était l'ami du roi et l'antagoniste sarcastique des ministres. Traité par les princes du sang avec une déférence froide, il faisait par sa conversation les délices du monarque ingénieux, érudit, curieux surtout, qui portait la couronne, aussi à part dans sa famille que dans l'État. Les opinions politiques de M. de Humboldt étaient beaucoup plus modérées que ses relations, principalement celles qu'il entretenait hors de l'Allemagne, ne l'auraient fait conjecturer. Elles tendaient à la transformation de l'État prussien en monarchie parlementaire, d'après le modèle anglais. Il pensait (et je partageais cette croyance) que les éléments

1. Circourt vit également le 10 mars, outre Pourtalès et Humboldt, lord Westmorland et le baron de Savigny (Registre-copie A).

2. Gœthe était mort à Weimar le 22 mars 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

d'une Chambre aristocratique forte, compacte, influente, existaient dans les provinces prussiennes, pourvu que la couronne ne prétendît, dans cette question, rien créer, rien exclure, par esprit d'intolérance ou de routine, et voulût se borner à choisir parmi les riches et solides matériaux que la Providence lui avait préparés. M. de Humboldt pensait aussi qu'à l'aide de bonnes institutions électorales variées suivant la diversité des organisations sociales, dans les provinces, on arriverait sans grande difficulté à former en Prusse une Chambre des députés efficiente et modérée. Il me promit son concours pour faire réussir, principalement auprès du roi, qu'il voyait familièrement chaque jour, la mission dont je lui expliquai sincèrement le but et les tendances.

J'ignore si la lettre de M. Arago renfermait quelque passage qui fût relatif à moi [1]; M. de Humboldt suivit tous mes mouvements avec une grande apparence de bienveillance dans sa curiosité; mais dans les premiers temps, il ne lui aurait été guère possible d'écarter la prévention dont ma mission elle-même m'avait rendu l'objet auprès des personnes qui craignaient l'introduction d'un nouveau régime dans l'État. La reine, le prince de Prusse, les ministres entraient tous dans ce sentiment que je viens d'indiquer : les répulsions contre un homme qui venait traiter au nom de la République française n'étaient que trop naturelles, mais elles firent du mal. Si j'avais pu, dès le 10 mars, entretenir le roi, j'aurais, je crois, promptement gagné sa confiance, et ma position me mettait à portée de lui ouvrir d'utiles avis. J'aurais pu éclairer ses incertitudes et soutenir son courage, ce qu'aucun de ses conseillers officiels ne réussit à faire quand la crise, à mes

1. Circourt note à la date du 18 mars, dans son Registre-copie, la remise à M. Brunet-Denon d'une réponse de Humboldt à Arago.

yeux imminente dès mon arrivée à Berlin, eut éclaté avec cette violence que j'aurai bientôt à raconter,

En rendant compte au ministère de mon entrevue avec M. de Canitz, j'ajoutai quelques détails sur les mesures que les événements accomplis et ceux qu'on pressentait vaguement, suggéraient alors au gouvernement prussien. Deux corps d'armée avaient été mobilisés et mis à la disposition du prince de Prusse [1], nommé commandant supérieur des provinces occidentales : Westphalie et Prusse rhénane [2]. Mais par une méfiance impolitique, ou par une économie mal placée, les régiments de *Landwehr*, qui, d'après l'organisation prussienne, devaient doubler l'effectif des troupes de ligne, ne recevaient pas l'ordre de marcher. Les valeurs commerciales subissaient une dépréciation rapide ; le papier-monnaie, émis avec une imprudente prodigalité par les sociétés des chemins de fer allemands, ne se négociait plus qu'à perte. Les salons se fermaient; les manufacturiers restreignaient leurs affaires.

En se séparant, à la fin de l'été précédent, la *Diète réunie* avait laissé des *Comités permanents*, chargés de s'entendre avec le conseil d'État et les ministres pour préparer les mesures qui devaient être présentées à la prochaine session. Ces Comités, siégeant à Berlin, pouvaient, dans les circonstances si graves et si absolument imprévues où l'on se trouvait, acquérir une importance

1. Le prince Guillaume de Prusse, né le 22 mars de Frédéric-Guillaume III et de la reine Louise, mort le 9 mars 1848, reçut le titre de prince de Prusse à la mort de son père, le 7 juin 1840, et devint régent du royaume le 7 octobre 1858, roi le 2 janvier 1861, empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871. Énergique représentant des vieilles traditions militaires prussiennes, il dut fuir la révolution de mars, arriva à Londres le 22 mars 1848 et rentra à Berlin en juin. Élu député à l'Assemblée nationale, il n'y prit pas part; en revanche, il commanda les troupes envoyées contre les révolutionnaires badois, et fut nommé, au mois d'octobre 1849, gouverneur militaire des provinces rhénanes et de Westphalie.

2. *Rheinprovinz*.

anormale et gêner l'action du gouvernement : le roi prit, en conséquence, la résolution de clore leurs travaux ; il se rendit en personne, le 6 mars, dans leur assemblée, et la congédia par un discours bienveillant, mais ferme [1] : il y annonçait l'intention de ne s'immiscer en rien dans les affaires du dehors, mais de défendre avec tous ses moyens le territoire germanique, s'il venait à être l'objet d'une agression ; chacun sentait que ces termes généraux ne s'appliquaient qu'à la France.

Les Comités séparés, le prince de Prusse en route vers le Rhin, le roi demeurait en face d'éventualités redoutables sans autre aide qu'un cabinet moralement disloqué, et dont les membres avaient peu de confiance l'un dans l'autre. Des conseillers confidentiels du monarque, M. de Bunsen demeurait à Londres ; M. de Radowitz était à Vienne : le roi se sentait seul. Le besoin d'innover et la difficulté de rencontrer juste dans le choix de nouveaux conseillers et de nouvelles mesures se laissaient reconnaître avec des forces égales entre lesquelles s'établit une fâcheuse compensation. On perdit des jours, et les jours comptaient alors pour des années. L'orage éclata sans que l'on eût encore commencé à construire l'abri.



Je vis, dès le 10 mars, le ministre d'Angleterre, lord Westmorland [2], diplomate de la vieille roche, plein

1. « La Providence a fait surgir des événements qui menacent d'ébranler l'ordre social dans ses bases. Laissez toutes les querelles de parti et ne songez plus qu'à la seule chose nécessaire si nous voulons sortir avec honneur et succès de l'orage qui ne peut être conjuré, avec la grâce de Dieu, que par notre union, notre attitude et notre exemple. Groupez-vous comme un mur d'airain, avec une vive confiance, autour de votre roi, autour de votre meilleur ami. » *Moniteur universel*, 10 mars 1848, p. 588. Cf. P. Matter, *La Prusse et la révolution de 1848*, Paris, 1903, in-18, p. 118.

2. John Fane, 11e comte of Westmorland, né le 3 février 1784, mort

d'expérience et de bonhomie, loyal envers son pays, bienveillant pour l'Allemagne, partisan déclaré de la paix.

« J'espère, me dit-il, que votre gouvernement s'abstiendra de prêter en Italie aucun appui, même moral, aux Italiens, soit corps francs, soit *juntes* d'insurrection, soit gouvernement même, qui entreprendraient à main armée quelque chose contre l'Autriche. S'il en était autrement, l'Angleterre ne pourrait se dispenser de venir en aide à l'Autriche, son alliée : elle y est tenue par les traités. Nos dispositions sont d'ailleurs amicales envers le gouvernement actuel de la France; il y a même pour nous une sorte d'avantage, quant à l'arrangement des affaires d'Espagne, à ne plus rencontrer les intérêts particuliers de la famille d'Orléans sur une voie où les intérêts nationaux de trois pays peuvent se mettre d'accord ». Relativement aux affaires d'Allemagne, lord Westmorland témoignait moins d'anxiété.

Il en était autrement de l'illustre Savigny, ministre de la Législation et directeur des travaux du conseil d'État [1]. Ce grand jurisconsulte ne cherchait même point à dissimuler son abattement. Il me reçut [2] en ancien ami,

le 16 octobre 1859, servit dans l'armée anglaise contre Napoléon Ier et commença sa carrière diplomatique en 1814, comme ministre plénipotentiaire en Toscane. Ministre résident à Berlin de 1841 à 1851, il négocia le traité du 2 juillet 1850. Il quitta Berlin pour Vienne, et prit sa retraite en 1855. Il était fanatique de musique et a laissé plusieurs opéras; à l'annonce à Berlin de sa mort, le prince Guillaume fit jouer la marche funèbre de Beethoven pour honorer sa mémoire. — Il avait auprès de lui à Berlin son fils, qui a fait des vers, de la musique, et, par surcroît, de la diplomatie.

1. Friedrich-Karl von Savigny, né le 24 février 1779, mort le 25 octobre 1861, d'origine française, est un des plus grands jurisconsultes de l'Allemagne moderne. Il enseigna le droit romain à l'université de Berlin de 1810 jusqu'à sa mort. En 1842, on créa pour lui le ministère de la revision des lois; il y prépara quelques projets de lois spéciales, et y perdit beaucoup du temps qu'il eût pu consacrer à ses travaux scientifiques. Son activité administrative prit fin avec les événements de 1848. Il était alors *Geheim Rath*.

2. Le 10 mars (voy. p. 122, n. 1).

mais sans avoir la moindre confiance dans le succès pacifique de la mission dont je m'étais chargé. Il me fit un tableau sombre, menaçant, et malheureusement fort exact, de la condition où l'Allemagne avait été soudainement plongée par « le cataclysme parisien ». Un mouvement démocratique universel faisait avec une violence sans exemple craquer tous les rouages des gouvernements particuliers. La tendance avouée était vers l'adoption d'un régime unitaire, l'expulsion des dynasties, la confusion des classes, la confiscation des propriétés féodales, l'abolition des législations spéciales. La Diète germanique continuait bien à siéger, mais son autorité morale était anéantie, elle n'avait plus de guide, ni de confiance en elle-même. L'Autriche chancelait sur ses bases; la Prusse n'était pas en mesure de se substituer à son ancienne rivale; à Berlin même, mais bien davantage dans les provinces, le gouvernement royal était profondément ébranlé. Les conseils municipaux des grandes villes, corps nombreux, choisis avec une parfaite liberté de la part des corps électoraux, et renfermant l'élite de la bourgeoisie riche et lettrée, ces corps siégeaient en permanence depuis dix à douze jours, prenaient l'initiative du mouvement politique, formulaient des vœux assez incohérents, mais très hardis, et les faisaient porter par quelques-uns de leurs membres au conseil des ministres, qui voyait dans ces écrits bien plutôt des manifestes révolutionnaires et des sommations déloyales que de véritables pétitions [1].

Le ministre de Belgique à Berlin était M. Nothomb,

1. Voici les dates des principaux mouvements d'après les journaux allemands et le *Moniteur universel* : Cologne, 3 mars; Halle, 3 mars; Brunswick, 4 mars; Hanovre, 6 mars; Königsberg, 7 mars; Breslau, 11 mars. Cf. Matter, *op. cit.*, p. 109-111.

ancien avocat dans la petite ville d'Arlon, et l'un des membres les plus influents, depuis 1830, alternativement du congrès et du ministère de Bruxelles [1]. Fils de ses œuvres, et gardant quelque chose de son origine dans ses manières, M. Nothomb s'était élevé, à force de capacité, de labeur et de prudence, à une grande fortune politique. Très dévoué au système constitutionnel, il ne l'était pas moins au principe monarchique ; sa loyauté envers son souverain [2], son zèle pour le maintien de l'ordre et de la paix ne se démentirent, durant cette année d'épreuve décisive, pas un seul instant. Mais il s'exposait le moins possible, et ne mettait nul héroïsme dans son dévouement. Il avait acquis le talent diplomatique de n'énoncer jamais gratuitement aucun sentiment, de ne professer jamais sans nécessité présente aucune idée. Il connaissait dans un détail solide et juste la monarchie prussienne, les hommes aussi bien que les institutions, et les ressources matérielles aussi bien que les tendances intellectuelles. L'ancienne histoire du pays lui était familière, surtout ce qui concernait l'ancienne Pologne. Je le trouvais presque

1. Jean-Baptiste, baron Nothomb, né le 3 juillet 1805, mort à Berlin le 16 septembre 1881, prit part à la rédaction de la constitution belge, malgré sa jeunesse, lutta pour la solution antirépublicaine au sein du comité diplomatique et en faveur du choix de Léopold de Saxe-Cobourg comme roi de Belgique; il devint ministre des travaux publics le 13 janvier 1837. Le ministère Theux s'étant retiré en 1840, Nothomb se fit nommer ministre plénipotentiaire de la Belgique près de la Confédération germanique, mais revint à Bruxelles, en avril 1841, présider à la formation d'un nouveau cabinet qui resta aux affaires jusqu'en août 1845. N'ayant voulu sacrifier son programme ni aux catholiques ni aux libéraux, il accepta le poste de ministre près les cours de Prusse, Hanovre et Saxe; en 1858, près la Confédération germaniqne; en 1871, près l'Empire allemand, montrant dans cette situation de grandes qualités. Il eut à Berlin des relations avec la meilleure société, acheta en Silésie un gros domaine et maria sa fille à un officier prussien.

2. Le roi de Belgiqur était Léopold II, duc de Saxe-Cobourg-Gotha, roi des Belges depuis le 4 juin 1831, proclamé le 21 juillet suivant, marié, le 9 août 1832, à la princesse d'Orléans, mort en 1865.

aussi bien informé que Carl Ritter [1]. Cet esprit curieux et fin me rendit quelques services, et si j'avais voulu m'occuper de mes intérêts personnels, il m'aurait mieux que tout autre enseigné à les ménager tout en satisfaisant au devoir.

Le ministre de Danemark, baron de Plessen, et celui de Suède, M. d'Ohsson [2], suivaient avec anxiété, dans la mesure fort différente des intérêts de leurs couronnes et de leurs propres capacités, le mouvement impétueux et agressif des esprits dans le nord de l'Allemagne. La question si compliquée et si difficile des duchés de Holstein et de Schleswig allait évidemment se précipiter vers une solution violente [3]. M. d'Ohsson, vieillard rempli de savoir et d'expérience, pressentait le réveil d'un esprit scandinave, prêt à se heurter, sur la Baltique, avec l'esprit allemand. M. de Plessen, Allemand lui-même, mais serviteur aveuglément dévoué de la cour de Copenhague, tremblait pour le Danemark dans la lutte inégale où il le voyait d'avance entraîné.

1. Karl Ritter, né le 7 août 1779, mort le 28 septembre 1859, professeur de géographie à l'université de Berlin dès 1820, est le fondateur de la géographie humaine, dont il a jeté les bases dans *Die Erdkunde im Verhältniss zur Natur und Geschichte des Menschen* (Berlin, 1817-1818, 2 vol.).

2. Le baron Constantin d'Ohsson était également accrédité à Dresde.

3. Les duchés de Holstein et Schleswig, distincts du royaume de Danemark, appartenaient personnellement au duc, ainsi que le Lauenbourg. En 1815, le Schleswig resta en dehors de la Confédération allemande, parce que le nord de cette région était peuplé de Danois, tandis que le Holstein et le Lauenbourg, peuplés d'Allemands, se faisaient représenter à la Diète. Cette situation fut exploitée par les patriotes allemands, surtout à la mort du roi Frédéric VI (1839), le droit héréditaire n'étant pas le même en Danemark, où la succession se faisait par les femmes, et en Holstein, où elle se faisait par les hommes. Les états de Holstein, en 1844, établirent que les duchés étaient indépendants, unis et héréditaires en ligne masculine; le roi riposta en déclarant que le Danemark resterait entier; les états protestèrent et réclamèrent a la Diète (1846). C'est ainsi que la question se trouvait posée au début de l'année 1848. Cf. F. de Jessen, *Manuel histor. de la question du Slesvig*, trad. fr., Paris, 1906, in-8.

A la tête de la légation d'Autriche était le comte de Trautmannsdorf [1], homme d'âge, et consommé dans la pratique de la vieille diplomatie, courageux, calme, plein de dignité, mais évidemment hors d'état de se mesurer avec l'esprit nouveau qui soufflait comme une tempête; c'était de ces vaisseaux de haut bord que la mer, en se retirant, laisse échoués sur la plage.

Le ministre de Russie, baron Pierre de Meyendorff [2], offrait la réunion des qualités les plus attachantes et les plus solides. Il ne lui manquait que de la santé pour servir son pays, et la bonne cause en général, avec une supériorité sans égale. Je le connaissais depuis longtemps, et j'avais entretenu avec lui des correspondances familières. Mais ignorant complètement alors encore si la cour de Russie reconnaîtrait le nouveau régime français, et craignant autant de se compromettre que de me nuire, il s'abstint, dans les premiers temps de mon séjour à Berlin, d'établir avec moi des relations officielles ; il évita même de me rencontrer; et cela était facile, aucune maison ministérielle, ou bien autre, ne s'ouvrant plus. M. de Meyendorff, plus tard, a compris mieux que tout autre mon caractère et mon but. Si j'étais demeuré chargé de poursuivre celui-ci, nul doute que ce ministre ne m'eût efficacement secondé. C'est un gentilhomme allemand, avec la

1. Joseph, comte Trautmannsdorff-Weinsberg, né le 19 février 1788, mort le 22 août 1870, diplomate autrichien, dont la carrière s'écoula principalement à Berlin, et qui devint membre de la Chambre des seigneurs. Son fils Ferdinand a joué un rôle important dans la politique autrichienne.

2. Le baron Pierre de Meyendorff représentait également la Russie près les cours grand-ducales de Mecklembourg. — La dépêche n° 16 à Lamartine, du 26 mars, annonçait que la population de Königsberg avait forcé les autorités à s'emparer des dépêches d'un courrier de cabinet de Meyendorff, et que le gouvernement s'était contenté, sans autre forme d'excuse, de prévenir le baron de Meyendorff. Le départ de ce dernier de Berlin fut annoncé le 29 mars par la *Kölnische Zeitung*, qui assurait: « La guerre avec la Russie est pour ainsi dire déclarée ».

droiture et ce *Gemüth* qui sont l'honneur de cette race ; c'est en même temps un serviteur loyal et dévoué avec discernement au gouvernement russe, à la maison impériale, dont il a reçu des faveurs. Son crédit à Berlin était prépondérant, avant la catastrophe de mars.



Je ne perdis point de temps pour revoir les hommes éminents dans le monde scientifique et littéraire dont j'avais précédemment gagné la bienveillance. Ils avaient fait l'instruction et le charme de mes séjours précédents à Berlin ; j'attendais d'eux alors d'autres services : j'espérais en recevoir des lumières vives et saines sur l'état réel du pays, et m'appuyer sur leur crédit pour remplir une mission où l'esprit public, bien représenté et bien dirigé, pouvait être mon auxiliaire le plus précieux. Entre le 10 et le 18 mars, je vis plusieurs fois Schelling, Ranke, Lepsius [1], Jakob Grimm [2], Carl Ritter, Neander [3], Rau-

1. Karl-Richard Lepsius, fils de l'archéologue Karl-Peter, né le 23 décembre 1818, mort le 10 juillet 1884, est célèbre par ses études égyptologiques et étrusques et ses travaux de linguistique comparée. Lié avec Bunsen et A. von Humboldt, il obtint, grâce à ce dernier, une mission en Égypte en 1842, et devint professeur à l'université de Berlin, en 1846.

2. Ludwig-Karl-Jakob Grimm, né le 4 janvier 1785, mort le 20 septembre 1863. Élève de Savigny, bibliothécaire du roi Jérôme de Westphalie (1808), professeur à Göttingen en 1830, il enseigna la langue, la littérature et les institutions germaniques jusqu'en 1837, où il fut destitué pour avoir protesté contre l'abolition de la constitution hanovrienne avec Dahlmann et Gervinus. Élu en 1841 membre de l'Académie de Berlin, il ne professa pas longtemps à l'université de cette ville, préférant continuer ses recherches infiniment nombreuses d'érudition. Il fut élu au Parlement de Francfort, pour lequel le désignaient ses efforts en faveur de la reconstitution de l'ancienne Germanie, et au Parlement de Gotha. Ses grands ouvrages sont : *Deutsche Grammatik*, 1819-1837 ; *Deutsche Reichsalterthümer*, 1828 ; *Deutsche Mythologie*, 1835 ; *Geschichte der deutschen Sprache*, 1848. Il a collaboré avec son frère Wilhelm à différents ouvrages, dont de célèbres contes pour les enfants.

3. Wilhelm-Johann-August Neander, né le 16 janvier 1789, mort le 14 juillet 1850. Juif d'origine, — il s'appelait David Mendel, — il fut baptisé

mer, Cornelius [1], Rauch [2] et Tieck. L'éclipse imminente des pouvoirs politiques allait laisser à ces princes de l'intelligence, sinon la grande influence, au moins le rang supérieur dans le pays ; mais nul d'entre eux n'était tenté de s'en prévaloir d'une manière hautaine et déloyale. Raumer [3] seul, que des imprudences récentes avaient exposé à la censure de l'Académie et au ressentiment de la cour, saisit pour entrer aux affaires l'occasion des événements de mars ; mais sitôt qu'il eut un poste politique à remplir, il s'y montra loyal et modéré ; dans le conseil municipal de Berlin, sa voix appuya constamment les partis sains et justes.

Ranke se déclarait opposé à toute espèce d'innovation

le 15 février 1806, travailla sous la direction de Schleiermacher et Planck, et se voua à l'étude de l'Église. Sa grande œuvre de synthèse, *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche*, ne parut pas tout entière de son vivant, et l'on a également publié de lui, après sa mort, divers ouvrages d'histoire et de théologie. En 1848, il était évêque évangélique de Berlin.

1. Peter von Cornelius, né à Düsseldorf le 23 septembre 1783, mort à Berlin le 6 mars 1867, peintre et dessinateur ; en relation avec Gœthe et le collectionneur Boisserée, il voyagea en Italie et fit partie de la confrérie artistique de San-Isidoro, fondée par des peintres allemands à Rome. Peintre de fresques, il fut appelé à Munich par Louis II, qui le nomma directeur de l'Académie des beaux-arts, et à Berlin par Frédéric-Guillaume IV. Il commença en 1842, et poursuivit jusqu'à sa mort les cartons destinés à la décoration de la chapelle funéraire royale de Berlin, que les événements de 1848 interrompirent. A un voyage en France, il avait été décoré par Louis-Philippe et nommé membre correspondant de l'Académie des beaux-arts (1838).

2. Christian-Daniel Rauch, né le 2 janvier 1777, mort le 3 décembre 1857, est un des grands sculpteurs de la Prusse. Son mausolée de la reine Louise, sa statue de Frédéric-Guillaume III comptent parmi les plus importantes de ses œuvres.

3. Friedrich-Ludwig-Georg von Raumer, né le 14 mai 1781, mort le 14 juin 1873, fit sa carrière dans l'administration prussienne, puis enseigna l'histoire à Breslau et à Berlin. Assez étroit d'esprit, il fut cependant chassé en 1847 de l'Académie des sciences de Berlin pour avoir fait un discours trop libéral (Harnack, *Gesch. der königl. preuss. Akad. der Wissenschaften*, 1900, 1re partie, t. II, p. 925 sq.). Il fut élu au Parlement de Francfort, qui l'envoya comme ambassadeur à Paris, où il ne joua aucun rôle. Ses œuvres historiques sont complètement périmées.

en matière de gouvernement [1]. Protestant sans ardeur exclusive pour la Réforme, et sans rigorisme d'aucune sorte, royaliste par l'effet de solides convictions, il adhérait de cœur à toutes les bases de la monarchie prussienne, convaincu, disait-il, que dans une administration éclairée, telle que l'État en avait la possession, la liberté pratique et les lumières de la civilisation trouvaient des garanties complètement suffisantes.

Schelling, plus âgé que Ranke, plus aguerri aux controverses et plus endurci aux contradictions, se rendait compte de l'ébranlement des consciences et de l'échauffement fébrile des opinions [2]. L'université de Berlin lui semblait un volcan en irritation, d'où pouvaient jaillir à toute heure des flammes dévastatrices :

> No torch to be kindled at their blaze,
> A funeral pike.

Ce chef alors universellement reconnu de l'école philosophique en Allemagne, hardi jusqu'à la témérité dans la sphère des abstractions métaphysiques, portait jusqu'à la timidité l'amour de l'ordre et le respect du passé dans la sphère des applications politiques. Il se rapprochait chaque jour davantage, par le cœur, il est vrai, plus que par la raison, des dogmes évangéliques [3]. Son

1. Leopold von Ranke, né le 21 décembre 1795, mort le 23 mai 1886, professeur à l'université de Berlin, est considéré comme le plus grand historien de l'Allemagne; il a étudié des époques et des pays extrêmement divers avec beaucoup d'impartialité. Nommé historiographe de Prusse, en 1841, par Frédéric-Guillaume IV, il écrivit, en 1847-1848, les trois volumes de *Neue Bücher preussischer Geschichten*.

2. Friedrich-Wilhelm-Joseph Schelling, né le 27 janvier 1775, mort le 20 août 1854, ami de Hegel et de Fichte, professeur à Iena, Würtzburg, Erlangen, Munich, appelé comme membre de l'Académie des sciences par Frédéric-Guillaume, en 1841, à Berlin, où il ouvrit un cours, est un philosophe remarquable surtout par la succession des systèmes auxquels il s'est attaché et la richesse d'imagination avec laquelle il les a soutenus.

3. Schelling, disciple de Fichte, tendit jusqu'en 1834 au panthéisme. A

intérieur était simple et grave, son abord affectueux, son langage ferme et naïf. Il ne dissimulait aucune de ses angoisses, et il me rapporta quelques incidents qui prouvaient combien, dans la région intellectuelle, la perversion des désirs, l'égarement de la pensée, l'instinct du bouleversement gagnaient d'heure en heure. Schelling continuait à professer, avec cette assiduité consciencieuse à laquelle, dans les universités allemandes, la renommée acquise n'est qu'un stimulant et dont les années n'apportent aucune dispense. Quelques élèves, venus des extrémités de l'Allemagne et de la Scandinavie, apportaient à son cercle de famille quelque variété, mais peu de mouvement. Schelling avait pour la personne du roi une vénération mêlée de tendresse ; mais, fier de son approbation, il avait absolument refusé de s'en prévaloir pour assurer une prépondérance officielle à son propre système : « Je ne veux pas, disait-il, qu'on appelle ma doctrine *la philosophie du roi de Prusse* ».

Ludwig Tieck [1], accablé d'infirmités, mais encore entier de tête et de cœur, voyait également avec effroi l'approche d'une tempête qui pouvait bouleverser l'asile de sa vieillesse, disposé avec une libéralité si gracieuse par le roi, et surtout substituer dans l'État l'empire des passions à celui des lumières, la force populaire à l'ascendant du savoir. Tieck ne connaissait d'autre aristocratie que celle de l'intelligence, mais ce qu'il réclamait pour celle-ci, c'était tout.

cette date, il publia un *Jugement de la philosophie de Cousin* (trad. fr., 1835), où il essaya de redonner aux dogmes leur signification positive et d'échapper au danger de l'interprétation symbolique.

1. Ludwig Tieck, né le 31 mai 1773, mort le 28 avril 1853, a été un des écrivains les plus féconds de l'Allemagne au XIX° siècle. Mystique et romantique, il a traduit un certain nombre des œuvres de Shakspeare et dirigea par ses conseils les théâtres de Dresde et de Berlin. L'édition de ses œuvres complètes en est restée au vingtième volume.

Je ne saurais oublier le ministre de « la grande république de l'hémisphère occidental », lequel, en cette qualité, se crut obligé à faire vis-à-vis de moi les premières démarches. C'était M. Donelson, un neveu du président Andrew Jackson [1], véritable *backwoodsman* du Tennessee [2], à qui le poste de Berlin avait été donné sans plus de discernement que si on l'eût nommé inspecteur du port de Charleston ou vérificateur des douanes de New-York. N'ayant aucune des qualifications requises pour son emploi, il se passait de toutes avec une égale aisance, et la conscience de son importance officielle lui prêtait une espèce de dignité rustique ; il aimait à donner de l'*Excellence*, et surtout à en recevoir. Les affaires de la légation étaient conduites par M. Fay, homme d'un rare mérite, modeste, serviable, parfaitement au fait du pays.

Je ne pus jamais apprivoiser Rückert [3]. Sur le déclin de son âge et les ruines de sa santé, ce poète, dont la veine exquise n'avait pas, même dans son meilleur temps, été facile ni abondante, craignait de voir des étrangers. Les événements de mars le jetèrent dans une exaltation mélancolique, suivie bientôt d'un silence absolu. Platen

1. Andrew Jackson, né en 1767, mort en 1845, prit part à la guerre d'Indépendance, remplit diverses fonctions publiques dans l'état de Tennessee, conquit la Floride, dont il devint gouverneur en 1821, fut élu président de la République en 1829, réélu en 1833. Chef des démocrates, il a préparé la transformation des mœurs politiques yankees.

2. C'est-à-dire « homme du fond des bois du Tennessee ». Le Tennessee est un des états les plus prospères de l'Union américaine. Dépendant de la Caroline jusqu'en 1790, il n'est devenu état qu'en 1796. Il tire son nom d'un affluent de l'Ohio. — Jackson fit justement partie de la commission chargée de régler la constitution de cet état.

3. Friedrich Rückert, né le 17 mai 1788, mort le 31 janvier 1866, étudia les langues orientales et enseigna à l'université de Berlin jusqu'en 1849. Il put dès lors se consacrer complètement à la poésie ; il avait fait paraître son premier recueil en 1814, il écrivit postérieurement des imitations antiques et orientales.

[redacted]

avait, depuis plusieurs années, « rejoint les étoiles [1] », et Chamisso s'éteignait après s'être mis à l'écart [2].

J'aurais garde d'omettre, même dans ce Mémoire tout politique, la mention d'une personne et d'un salon qui jouèrent alors à Berlin un rôle important, et surtout d'une originalité piquante : je veux parler de la baronne d'Arnim [3], connue précédemment sous le nom de Bettine Brentano, et du cercle formé autour d'elle et de ses filles, dans l'allée des Zelten, au bout du parc [4]. Agée de cinquante-huit ans, mère de sept enfants, et depuis longtemps en pleine possession de sa renommée littéraire, à la vivacité d'une jeunesse indestructible Bettine joignait encore la pétulance du premier âge. Spirituelle jusqu'au génie et bizarre jusqu'aux limites de la folie, ardente dans ses caprices et fidèle dans ses amitiés, sans croyances d'aucune nature, et loyale jusqu'à la délicatesse dans toutes ses relations, avec un instinct puissant et un tact sûr de l'honneur en toutes choses, elle avait eu la passion du roi presque à l'égal de celle de Gœthe ; elle

1. August, comte von Platen-Hallermund, né le 24 octobre 1796, mort le 5 décembre 1835, quitta l'armée pour la poésie et la critique littéraire, et se rendit célèbre par des poèmes lyriques composés principalement en Italie.

2. Adelbert von Chamisso, né au mois de janvier 1781 au château de Boncourt en Champagne, mort le 21 août 1838. Émigré avec sa famille en 1790, il fut élevé à Berlin et commença en 1803 à écrire en allemand. En relation avec les poètes romantiques, avec Mme de Staël, il a écrit un roman humoristique, *Peter Schlemihl*, et des poésies. Il a fait également de l'histoire naturelle, et prit part, à ce titre, à l'expédition russe du *Rurik*.

3. Bettina von Arnim, née le 4 avril 1785, morte le 20 janvier 1859, sœur du littérateur romantique Clement Brentano (1778-1842), mariée à un ami de celui-ci, le comte Ludwig-Joachim von Arnim, poète humoriste, après sa rupture avec Gœthe, se livra, à partir de 1848, aux études sociales et adopta les conclusions socialistes. MM. Strohl et Fritsch ont récemment publié une anthologie de ses œuvres (*Geschichten der Bettina von Arnim*, Berlin, 1908).

4. Toutes ces visites, à Bettina d'Arnim, à Cornelius, etc., sont des 15, 16 et 17 mars (Registre-copie A).

avait, au moment dont je parle, celle des Polonais. Le sort de cette nation l'occupait avec d'étranges alternatives de colère et d'enthousiasme. Elle lui avait voué ce culte inquiet que, quarante années auparavant, les Tyroliens en armes contre l'oppresseur de l'Allemagne lui inspiraient à meilleur droit [1]. Elle voulait que le début de ma négociation fût d'ouvrir à Mieroslawski (dont elle me fit voir la sœur) et à ses quatre-vingts compagnons de captivité les portes de la prison de Moabit.

La maison de la baronne d'Arnim, ouverte quand toutes se fermaient, et remplie par la solitude de tout le reste de la ville, présentait les contrastes les plus singuliers. Lord Westmorland y rencontrait Bruno Bauer [2] ; Raumer y coudoyait le juif Oppenheim [3], un des émissaires les plus actifs et les moins déguisés des sociétés révolutionnaires ; c'était un mélange d'officiers, de poètes, de courtisans, de docteurs, d'étrangers avec et sans caractère officiel, de sectaires de tous les cultes, d'ennemis de toutes les religions. Des attractions charmantes y avaient longtemps retenu des personnes royales plus distinguées encore par

1. En 1809 commença dans le Tyrol, sous la conduite du patriote Hofer, une insurrection contre la domination française.

2. Bruno Bauer, né le 9 septembre 1809, mort le 13 avril 1882, s'adonna à l'exégèse, à l'histoire et à la politique. Ses œuvres furent jugées si radicales que le gouvernement dut consulter les facultés de théologie du royaume pour savoir s'il était possible de le nommer privat-docent à Bonn (1839).

3. Heinrich-Bernhard Oppenheim, né le 20 juillet 1819, mort le 29 mars 1880, fut privat-docent de sciences juridiques à Heidelberg, puis se tourna peu à peu vers la politique, à laquelle il se donna complètement en 1848. Orateur écouté de la réunion du 9 mars à Berlin *unter den Zelten*, il rédigea depuis la fin de mars, avec Ruge et Meyer, puis sous la direction des clubistes du *Volksclub*, la *Reform*, qui devint en septembre l'*Organ der Linken der Nationalversammlung*. Il quitta Berlin pour Bade en 1849, prit part à la révolution démocratique, après l'échec de laquelle il voyagea en Suisse, en France, en Angleterre, et se mit à écrire des ouvrages de politique théorique et pratique. Il se rapprocha en 1866 des partis gouvernementaux.

leurs qualités que par leur naissance. C'est là que j'ai entrevu le prince Waldemar de Prusse, revenu assez récemment de l'Orient, avec le germe de la maladie qui, moins d'une année ensuite, devait, à Munster, l'emporter dans la fleur de son âge et au milieu des promesses de sa valeur, l'une des créatures les plus attachantes et les plus nobles qui aient été montrées à la terre [1] :

Ostendunt tantum fata !

Toutes les nouvelles fausses et quelques renseignements exacts se trouvaient, à point nommé, dans la maison des Zelten. C'était, pour un homme dans la position où je me trouvais, un poste d'observation assez dangereux, mais d'un agrément irrésistible.

*
* *

Cependant, la marche des événements se précipitait en Allemagne. On croyait généralement à Berlin l'empire d'Autriche à la veille d'une dissolution totale, et ne pouvant y échapper qu'à l'aide d'une assistance matérielle de la Russie ; or, toute intervention armée de cette puissance en Allemagne était énergiquement repoussée par le sentiment public. La nouvelle de l'émeute de Vienne, des barricades et des combats dans lesquels l'Université avait joué son rôle, de la prompte et peu honorable démission offerte par la *Conférence* (laquelle exerçait de fait l'autorité souveraine, au nom et à la place de l'imbécile empereur), enfin du changement radical de système dans cette capitale de la résistance aux tendances du siècle, cette

1. Le prince Friedrich-Wilhelm-Waldemar de Prusse, neveu de Frédéric-Guillaume III, né le 2 août 1817, mort le 17 février 1849, voyagea beaucoup, particulièrement aux Indes, et fut nommé, le 9 mars 1848, général de la 13e brigade de cavalerie, à Munster, où il mourut.

nouvelle, reçue à Berlin le 16 mars, causa moins de surprise que d'émotion [1]. On avait pu croire, un instant, que ce serait par Berlin, et non par Vienne, que la révolution allemande commencerait ses exploits décisifs. Dès le 13, une tentative sérieuse d'émeute avait été faite, et précisément dans le quartier habité par les classes riches, dans celui qui renferme les hôtels ministériels [2]. La police, que son inexpérience rendait incertaine dans de tels mouvements, et que ses alarmes mal cachées privaient entièrement d'énergie, n'avait pris que des mesures pitoyables; les troupes, appelées tard, employées en nombre insuffisant, avaient séparé les groupes des factieux sans les dissiper réellement, et bien moins, sans en écraser aucun; la police avait alors arrêté quelques artisans, sans mettre la main sur un seul des chefs du désordre; de la sorte, elle avait encouragé [*l'émeute*] par la mollesse de la répression plutôt qu'inspiré des craintes aux mutins et de la confiance aux citoyens paisibles; parmi ceux-ci, tous ceux qui possédaient des maisons de campagne s'empressaient de s'y réfugier.

L'adresse de la municipalité de Berlin au roi fut, sur ces entrefaites, rendue publique, sans aucun ménagement. Ce corps demandait, avec des instances menaçantes, l'octroi immédiat d'une constitution représentative, l'introduction du jury en matières criminelle et de presse,

1. Le 13 mars 1848, à l'occasion de la réunion des États de la Basse-Autriche, le peuple soulevé refoula les troupes, obtint la démission de Metternich, qui s'enfuit à Londres, et une constitution de l'empereur. Mais cette constitution fut jugée insuffisante, les barricades furent reprises, et Ferdinand Ier dut promettre le suffrage universel et l'établissement d'une Constituante, qui se réunit le 22 juillet. Cf. von Helfert, *Gesch. der österreichischen Revolution im Zusammenhange mit der mitteleuropäischen Bewegung der J. 1848-1849*, t. I, Freiburg i/B., 1907, in-8.

2. Le quartier riche à Berlin est concentré autour de l'avenue *Unter den Linden* et de la place de l'Opéra.

l'abolition de la censure des journaux, la reconnaissance du droit illimité de réunion [1]. D'autres corps municipaux, dont les adresses étaient mises en circulation dans toute la monarchie, ajoutaient aux demandes qui précèdent celle de la convocation immédiate d'un parlement national, dans lequel le peuple allemand, sans distinction de classes et de souverainetés, aurait sa représentation directe [2].

L'irritation contre le prince de Prusse, que l'on regardait comme le défenseur aveugle de l'ancien régime, et l'antagoniste décidé de toute concession parlementaire, croissait d'heure en heure, et s'exprimait, dans le peuple, avec grossièreté. Rien de plus injuste que de semblables dispositions [3] : ce prince, serviteur quelquefois morose, mais toujours brave et loyal, de la couronne, ne songeait qu'à maintenir un esprit d'obéissance et de discipline dans l'armée, qui lui accordait plus de confiance que d'affection; la rudesse de son langage et la rigueur minutieuse de son commandement rendaient les relations avec sa personne généralement désagréables, quoiqu'il eût au fond une probité inébranlable et un bon cœur.

Le roi se sentait tout disposé à faire des concessions très étendues, d'abord pour maintenir la paix dans sa capitale et ses provinces, ensuite pour se placer, s'il était possible, d'une manière régulière et loyale, à la tête du

1. Cette adresse, rédigée du 9 au 11 mars, votée ce jour-là, ne fut portée au roi que le 14 (Matter, *op. cit.*, p. 120-121). Elle était consécutive aux manifestations des 7 et 8 mars, et au dépôt par les bourgeois d'une pétition adressée au magistrat, en faveur des idées libérales et patriotiques (*Kölnische Zeitung*, 8 mars 1848).

2. C'est en effet le sens des mouvements enregistrés p. 127, n. 1.

3. Le prince Guillaume fit cependant tous ses efforts pour empêcher l'apparition de la patente libérale du 3 février 1847 (Matter, *op. cit.*, p. 41-42).

mouvement dans lequel l'Allemagne se trouvait désormais emportée. Réformateur par principe et par goût, Frédéric-Guillaume IV entrait dans sa nouvelle carrière avec moins de répugnance que d'émotion. C'était vers le Rhin et la Moselle, vers la frontière du « pays commun » qu'il continuait à diriger les troupes mobilisées par ses ordres; Berlin lui semblait suffisamment gardé par la garnison habituelle.

J'étais loin de partager cette confiance. Cette grande ville, tout ouverte, et que la petite place de Spandau est trop éloignée pour tenir efficacement en bride, avait, en mars 1848, près de 420,000 habitants, d'origine très mélangée, saxonne, rhénane, franconienne, slave surtout et française. Le caractère de ses habitants, turbulent, malicieux et léger, aurait à lui seul donné la preuve que l'essence de cette population n'est nullement teutonique. Frondeur et très exigeant envers ses maîtres, grossi d'aventuriers de tous pays et d'émissaires de toutes les associations révolutionnaires, ce peuple, au commencement de 1848, exprimait pour l'action et la simple présence du *militaire* (c'est de ce mot français qu'il se servait exclusivement pour désigner les corps de l'armée et tout ce qui portait l'uniforme) une aversion qu'il ressentait d'ancienne date, et que les passions du jour attisaient presque jusqu'à la rage. Les *constables* de la police municipale, employés avec timidité et maladresse par le chef de la police, M. Hinkeldey, et peu nombreux d'ailleurs, bien loin de pouvoir affronter une révolution, fléchissaient devant une simple émeute. On eut recours aux *francs-archers* (*Schützen*) et aux *bourgeois d'élite*, ou plutôt de *protection*, de *vigilance* (*Schütz-Bürger*). Les premiers formaient un corps de parade, numériquement trop faible, composé trop au hasard, et commandé d'une

façon trop peu militaire pour qu'il y eût, dans des circonstances sérieuses, aucun service à en espérer. Les « bourgeois d'élite » étaient des marchands et des chefs d'ateliers auxquels on donnait, dans des occurrences extraordinaires, des baguettes blanches et des attributions analogues à celles des « constables volontaires et temporaires » des villes anglaises. L'action de ces pacifiques conciliateurs aurait pu être avantageuse sur une population bien disposée, soumise à la force morale et respectueuse envers la loi ; mais à Berlin, au commencement de mars, la force matérielle, employée sans hésitation, sans rigueur, mais sans scrupules de fausse humanité, pouvait seule se faire obéir. S'il y avait eu dans cette capitale une garde nationale organisée sur des bases analogues à celle de Paris, je crois que la révolution aurait éclaté plus promptement encore, qu'elle aurait été moins désordonnée, mais aussi plus sanglante, et surtout que ses conséquences eussent été plus durables; mais rien d'analogue n'existait à Berlin et n'y avait jamais été essayé.

L'accueil officiel fait à Paris par quelques membres du Gouvernement provisoire à des hommes se disant délégués des réfugiés allemands et des « Chartistes irlandais » [1] produisit à Berlin une sensation profonde. Cette

1. Il y a quelque confusion dans l'esprit de Circourt entre le mouvement irlandais, dirigé pour obtenir le *home-rule* de l'Irlande, et le mouvement chartiste, mouvement spécifiquement ouvrier et anglais. Le 5 mars fut reçue par le Gouvernement provisoire une députation du Comité central des chartistes de Londres, chargée de présenter une adresse qui avait été adoptée dans un meeting tenu le 2 mars, et Garnier-Pagès répondit en parlant de la fraternité des peuples (*Mon. univ.*, 6 mars, p. 630). Quant aux Irlandais, en dehors d'une belle lettre du fils d'O'Connel à Ledru-Rollin, du 29 février (*Mon. univ.*, 5 mars, p. 545), ils firent deux manifestations. La première eut lieu le 17 mars, où l'Irlandais Léonard lut une adresse, et où Lamartine félicita les membres de la députation, et d'une façon réservée, d'une agitation purement pacifique (*Mon.* 18 mars, p. 633); il y eut néanmoins une représentation à ce sujet

démarche contredisait d'une manière trop violente les assurances dont j'étais porteur pour ne pas affaiblir considérablement l'effet de celles-ci. On s'apercevait que le Gouvernement provisoire n'avait ni union intérieure ni politique fixe au dehors. Les révolutionnaires, qui travaillaient presque à découvert dans Berlin et les autres capitales de l'Allemagne, se flattèrent dès lors d'entraîner la majorité de ce corps acéphale à l'acceptation, si ce n'est à l'approbation de tout ce qui se ferait dans le sens de la plus violente de ses fractions. Le roi, de plus en plus alarmé, m'envoyait presque chaque jour une défaite nouvelle pour motiver le retard de l'entrevue qu'on le détournait de m'accorder. J'insistais, par un instinct prophétique des périls qui menaçaient ce prince et que je n'aurais pas désespéré de pouvoir détourner, au moins en partie. Sur ces entrefaites, le baron Henry-Alexandre d'Arnim arriva de Bruxelles à Berlin [1].

de l'ambassadeur anglais, protestant surtout contre la présence dans cette manifestation du drapeau irlandais (*Mon. univ.*, 19 mars, p. 638). La seconde eut lieu le 3 avril, où des adresses furent lues par le député O'Brien, O'Gorman et Mac Dermalt pour les Irlandais de Dublin, Manchester et Liverpool ; Lamartine répondit encore, manifesta la joie que la République avait de recevoir les Irlandais, mais ajouta que son appui resterait platonique : « Quand on n'a pas son sang dans les affaires d'un peuple, il n'est pas permis d'y avoir son intervention ni sa main. Nous ne sommes d'aucun parti en Irlande ou ailleurs, que le parti de la justice, de la liberté et du bonheur des peuples » (*Mon. univ.*, 4 avril, p. 758-759; cf. *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 169-171). Les Irlandais interprétèrent cependant le discours de Lamartine dans le sens d'un appui effectif de la France, comme il ressort du compte rendu donné à Dublin, le 15 avril, de cette manifestation (*Mon. univ.*, 20 avril, p. 870, d'après le *Times*). Cf. P. Quentin-Bauchart, *Lamartine et la politique étrangère de la révolution de février*, Paris, 1908, in-8, p. 100 sq.

1. Le comte Adolf-Heinrich von Arnim-Boytzenburg, né en 1803, mort le 8 janvier 1868, appartenait à une famille de serviteurs de la monarchie prussienne. Il entra assez jeune dans la carrière administrative ; à son avènement, Frédéric-Guillaume IV le nomma *Oberpräsident* de Posen et, deux ans après, ministre de l'intérieur. A ce poste, il eût dû réaliser le vaste plan de réformes administratives qu'il avait conçu : il n'en sortit

***

Cet homme d'État, soldat dans sa jeunesse et blessé pendant la campagne de 1815, se trouvait encore, en 1848, dans toute la force de l'âge et l'ardeur de l'ambition. Il avait représenté la cour de Prusse d'abord à Darmstadt, puis en Belgique, enfin à Paris. Dans cette dernière ville, il avait marqué, par la rigidité de son caractère, son adhésion austère et réfléchie aux dogmes et à l'esprit de la Réforme protestante, sa partialité pour le système parlementaire conçu avec franchise et sérieusement appliqué, son aversion pour M. Guizot et son opposition aux mesures suggérées par M. de Radowitz. Celui-ci n'avait pas manqué de nuire, dans l'esprit du roi, au baron d'Arnim ; mais la catastrophe de février, en ruinant pour un temps le crédit de l'antagoniste du ministre de Prusse à Paris, donnait en même temps aux prévisions de celui-ci, à ses prédictions hardies, une confirmation si éclatante que M. d'Arnim acquit soudainement une grande autorité; on crut ne pouvoir se passer de l'entendre et de se concerter avec lui sur la nouvelle direction à donner aux affaires du dehors.

Laissant la charge de la légation à Paris entre les mains du comte de Hatzfeldt, qui en était le premier

que les essais libéraux de l'année 1847, qui vit sa sortie du ministère. Il n'y rentra qu'avec la révolution du 18 mars, mais en laissant au ministère Bodelschwingh, alors en fonction, la responsabilité des mesures prises par le roi, comme il l'a prouvé dans ses *Bemerkungen zur der Schrift « Die Berliner Märztage vom militärischen Standpunkte ausgeschildert, »* paru en octobre 1850. Il se débattit dans des difficultés inextricables et céda la place au ministère Camphausen, le 29 mars. Député au Parlement de Francfort, il résigna son mandat après la nomination du vicaire de l'empire. Ses idées évoluèrent dès lors vers celles de la droite, et il eut l'occasion de les exprimer à plusieurs reprises dans la Chambre · seigneurs créée pendant la réaction, et à laquelle il appartint jusqu'à ort.

secrétaire [1], M. d'Arnim prit la route de Bruxelles, où il fut témoin des concessions par lesquelles l'autorité royale désarma d'un seul coup et sans retour l'animosité des novateurs, élargissant la base des institutions par l'extension donnée à la capacité électorale, maintenant d'ailleurs la division du parlement en deux chambres et le caractère monarchique du gouvernement [2]. Cet exemple frappa M. d'Arnim et détermina la tendance des conseils, fort écoutés alors, qu'il donna dès l'instant de son arrivée dans la capitale, déjà profondément troublée, de son propre pays.

M. d'Arnim a toute la fierté, toute la franchise un peu rude et froide des rejetons des vieilles maisons de chevalerie allemande. Également odieux aux démagogues et aux défenseurs du pouvoir absolu, il désirait sincèrement et même passionnément parvenir à s'entendre avec le gouvernement français, surtout aussi longtemps que j'en serais à Berlin le représentant, afin d'accélérer et consolider en Prusse une transformation légale et honorable de l'ordre politique; j'ai eu constamment à me louer, et cela sans réserve, de sa fermeté dans ses principes, de sa probité dans les négociations et de sa bienveillance pour moi-même.

Au moment où M. d'Arnim avait sa première audience

1. Maximilian-Friedrich-Karl-Franz von Haltzfeldt, né le 7 juin 1813, mort le 19 janvier 1859, fut nommé en 1838 secrétaire de légation à Paris, et en 1847 conseiller, en 1849 envoyé extraordinaire à la même résidence.

2. La Belgique était gouvernée en 1848 par un ministère libéral qui abaissa le cens électoral et déclara les fonctionnaires inéligibles (loi du 12 mars. *Moniteur belge*, 12 mars). Il y eut cependant contre Léopold I[er] un mouvement, servi par Ledru-Rollin et Caussidière, préfet de police, à Paris, et Delescluze, commissaire du gouvernement, à Lille. Mais Lamartine, d'accord avec Arago, fit arrêter dans cette ville, le 31 mars, le chef des *Risquons-tout*.— Sur le rôle personnel de Lamartine, agissant d'accord avec le prince de Ligne, représentant de la Belgique, voy. son *Histoire de la révolution de 1848*, t. II, p. 160-161. Cf. P. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 183 sq.

[redacted]

du roi, la *Déclaration du 14 mars* était, à Berlin, rendue publique. Dernier acte du ministère du prince de Metternich [1], concerté avec le baron de Canitz, par l'intermédiaire du comte d'Arnim-Heinrichsdorf [2], ministre de Russie à Vienne, cette patente « requérait les confédérés allemands de se réunir aux cours d'Autriche et de Prusse pour examiner mûrement les questions qui, dans les circonstances présentes, se rattachent au bien du pays ». En conséquence, l'ouverture d'un congrès des souverains allemands (*Fürstentag*) était annoncée pour le 25 mars, dans la ville de Dresde [3]. Des circulaires confidentielles qui accompagnaient cette invitation déclaraient que « les gouvernements d'Autriche et de Prusse s'opposeraient de toutes leurs forces aux tentatives qui auraient pour but la destruction de l'ordre légitime en Allemagne, et qui créeraient dans le sein de la Confédération un état de discorde et d'anarchie, lequel livrerait la patrie commune aux entreprises de ses ennemis ». On pouvait désirer plus de précision et de vigueur dans le langage; la tendance générale de ces déclarations ne prêtait du moins à

1. Le prince de Metternich, né en 1773, mort en 1859, débuta dans la carrière diplomatique comme secrétaire au congrès de Rastatt; ambassadeur à Dresde, à Berlin, à Paris (1806), il devint chancelier de l'empire, et prépara contre Napoléon Ier le revirement de l'Autriche. Président des congrès de Vienne, inspirateur de la Sainte-Alliance, il fit une guerre acharnée aux idées libérales : en 1848, il se définissait : « Je suis l'homme de ce qui était ». Le système de compression à outrance, qu'il avait adopté sans en comprendre les effets, fut ébranlé en 1830 et définitivement ruiné en 1848. La révolution viennoise de mars jeta son ministère à bas, et l'Autriche elle-même dut entrer dans la voie des concessions libérales et nationales.

2. Il succéda, au début de 1848, au comte Paul de Medem.

3. Sur la déclaration autrichienne du 14 mars 1848, publiée dans la *Wiener Zeitung* du 15, fixant l'ouverture du congrès de Dresde au 25, voy. Rachfahl, *Oesterreich und Preussen im März 1848. Aktenmässige Darstellung des Dresden-Potsdamer Kongressprojektes*, dans l'*Historische Vierteljahrschrift*, 1904; Matter, *op. cit.*, p. 115-116.

aucun doute; mais à peine le courrier qui les portait à Dresde avait quitté Vienne, que le gouvernement de M. de Metternich et le système de l'empereur François, souverain encore au sein de sa tombe, s'abîmaient dans une révolution ignoble autant que violente, souillée, après une victoire facile, par de lâches attentats. Il n'y avait, dès lors, plus aucune chance que le congrès des souverains, s'il parvenait même à se former, réussît à remplir l'objet de sa réunion.

Ce n'était pas, d'ailleurs, sur cette diète des princes que le roi de Prusse comptait pour calmer l'irritation intérieure dans son pays. Reconnaissant la nécessité de prendre des mesures plus directes, il convoqua le 14 mars, pour le 27 avril suivant, les États généraux de la monarchie, formés, suivant le précédent de 1847, par les délégués des États provinciaux siégeant en une seule assemblée [1]. Nul ne pouvait douter que ce corps, s'il prenait de la consistance, ne devînt le point de mire de tous les politiques allemands.

La tendance des esprits dans tous les pays germaniques était, nous l'avons dit, en ce temps, unitaire autant que démocratique. Pour les populations du nord de l'Allemagne, aller à l'unité politique, c'eût été purement et simplement accéder à la monarchie prussienne. La loyauté et la justice du roi Frédéric-Guillaume repoussaient sans hésitation cette tendance, dont le résultat, au moins immédiat, en aurait fait le chef de toute l'Allemagne; il se défendait tout ensemble contre le parti démocratique, qui voulait ruiner son pouvoir au dedans, et le parti unitaire, qui voulait étendre sa domination au dehors. Dans un âge dépourvu de principes autant que

1. Voy. plus haut, p. 111 et n. 5.

dévoré de convoitises, un prince semblable, chevaleresque, poétique et consciencieux, devait essuyer bien des calomnies, subir des interprétations bien fausses de sa conduite, échouer dans bien des tentatives, succomber, enfin, sous l'accumulation des angoisses et des chagrins.

Au reste, la révolution de Vienne (plus efficace, quant à ses résultats *définitifs*, et d'une signification européenne plus grave peut-être encore que celle de Paris), cette révolution, qui frappait de stupéfaction les appuis de l'ancien régime en Allemagne, rendait, en même temps, inévitable à Berlin, sinon une révolution pareille, du moins une tentative sérieuse de révolution. Il fallait, dès lors, s'attendre à une violente émeute, à des barricades. Déjà même, les signes de ralliement avaient été arborés ; les étudiants de l'Université et beaucoup d'artisans, de chefs d'ateliers, de marchands même prenaient les couleurs allemandes (*die deutsche Fahne*). C'étaient les couleurs de l'écusson du vieil Empire : l'*or* du fond, le *noir* de l'aigle aux deux têtes, le *rouge* de sa langue et de ses griffes. Ces couleurs n'avaient été jamais celles d'aucune dynastie. On supposait qu'elles appartenaient à la *nation*. En les prenant, on se déclarait partisan de l'unité politique des Allemands. On protestait contre les « intérêts séparés » (*Sonderinteressen*) et les tendances divergentes des *États souverains*. La police de Berlin, de plus en plus torpide et déconcertée, ne fit rien pour arrêter ces démonstrations, dont le caractère séditieux n'échappait cependant à personne. Mais les troupes, dont on venait enfin d'accroître un peu la force numérique, s'échauffaient et s'aigrissaient dans leur opposition au vœu populaire. Partout des attroupements, des cris confus, des sifflets, des promenades nocturnes de vagabonds à figures sinistres. On s'affligeait de voir, dans une con-

joncture semblable, le prince de Prusse absent et placé sur la frontière lointaine du Rhin; chacun sentait que si la crise arrivait, l'armée, à Berlin, serait sans véritable chef. Un peu de soulagement àvait cependant pénétré dans les cercles diplomatiques par l'arrivée des nouvelles de Saint-Pétersbourg, les premières qui fussent venues de cette capitale depuis la catastrophe de février. L'empereur déclarait qu'il entendait ne s'immiscer en rien de ce qui se passait en France et pouvait s'y passer désormais, aussi longtemps, pourtant, que les traités dans lesquels ce pays était engagé seraient respectés par lui. Les menaces de guerre se trouvaient, de la sorte, non pas définitivement éloignées, mais écartées du moins pour un certain temps.

Les journées des 15 [1], 16 et 17 mars furent remplies par des tentatives de désordre dans tous les quartiers de

1. Ce jour-là Albert de Pourtalès prévint Circourt que son entrevue avec le roi aurait lieu incessamment. De cette date est également la lettre confidentielle suivante de Circourt au baron de Canitz (Registre-copie A):

« A l'issue de la conférence que Votre Excellence a bien voulu m'accorder le 9 de ce mois, je lui ai exprimé le désir respectueux que Sa Majesté daignât disposer de quelques instants en ma faveur et me permettre d'être auprès d'elle l'organe de sentiments, d'éclaircissements et d'assurances dignes peut-être que son génie élevé et son cœur paternel y prêtassent une indulgente attention. Peu de jours après notre conversation, je reçus l'avis de passer chez M. le comte de Keller, auprès duquel je fis la démarche indiquée, afin que les ordres du roi pussent être pris à mon égard. Les résolutions les plus importantes se succèdent, et les relations extérieures du Gouvernement provisoire de la France prennent de jour en jour une forme mieux déterminée; le prix du temps est extrême pour l'un et pour l'autre de nos pays. Cette considération me donne, Monsieur le baron, la hardiesse d'insister en ce moment auprès de Votre Excellence et de solliciter ses bons offices, afin que si les occupations de Sa Majesté en laissent la possibilité, je puisse obtenir promptement la grâce à laquelle je n'oserais aspirer s'il était question pour moi d'une distinction personnelle; mais j'ai la confiance que dans le langage que je serais autorisé à tenir, le germe de quelque bien pour la paix du monde pourrait se trouver. Dans tous les cas, Sa Majesté n'entendrait rien de ma bouche qui ne fût religieusement conforme aux sentiments du respect le plus profond et de la sympathie la plus véritable pour sa gloire. »

Berlin, par des rixes de plus en plus animées entre la police et les vagabonds, par de violentes démonstrations des étudiants de l'Université [1]. La physionomie du Parc et de l'élégante allée des Tilleuls devenait sinistre ; nous ne pouvions traverser, dans nos visites ou nos promenades vers Charlottenbourg [2], ces quartiers naguère remplis d'une foule gracieuse et brillante, livrés maintenant à une populace arrogante et désœuvrée, sans nous attendre à voir éclater, d'un instant à l'autre, une véritable révolution. L'abattement et le dépit stérile des conseillers, officiels ou autres, de la couronne, le découragement mélancolique des amis du roi, leurs récriminations amères et sans but raisonnable m'alarmaient plus encore que les dispositions pourtant si évidentes des perturbateurs. On s'attendait à voir le signal donné à Vienne se répéter immédiatement à Copenhague, et la conflagration du nord s'ajouter à celle du midi. Un cercle de feu se resserrait de la sorte autour du territoire prussien. On demandait tumultueusement l'organisation et l'armement des gardes nationales du pays, la convocation immédiate des États généraux et l'abandon du projet de réunir à Dresde les souverains de l'Allemagne, auxquels, disait-on, le peuple ne consentirait pas à remettre ses intérêts. Plusieurs des ministres, jugeant que leur impopularité affaiblissait les moyens d'action du trône, se montraient disposés à la retraite. On indiquait comme particulièrement désagréables au parti dominant dans l'opinion pu-

1. Il faut noter également les manifestations des 13 et 14, où l'armée chargea sans sommation (*Kölnische Zeitung*, 15 mars) ; le 15, il y eut des barricades, des blessés et des morts (*Allgemeine preussische Staatszeitung*, 16 mars).

2. Charlottenburg, ville toute proche de Berlin, d'où on y va en une heure en passant par le Thiergarten, possède un château construit de 1695 à 1788.

blique, et comme par conséquent devant les premiers quitter les affaires, MM. de Thile [1], Eichhorn, de Dietzberg [2], et même le baron de Canitz, atteint par la ruine du pouvoir de M. de Metternich. A la place de ces ministres, l'opinion publique pressait le roi de faire entrer dans ses conseils quelques-uns des chefs de l'opposition constitutionnelle et modérée dans la *Diète réunie*, les comtes d'Arnim-Boytzenburg et de Schwerin [3], parmi l'ordre de la noblesse, MM. Camphausen [4]

1. Ludwig-Gustav von Thile, né le 11 novembre 1781, mort le 21 novembre 1852, prit part aux dernières campagnes de la Prusse contre la France, organisa, à la paix, la landwehr, devint général de brigade en 1829. Nommé ministre en 1840 par Frédéric-Guillaume IV, qui goûtait ses talents militaires et sa piété, hostile aux idées constitutionnelles, il fut un de ceux qui, le 18 mars, ne perdirent pas la tête. Démissionnaire le même jour, il fut nommé le 31 mars adjudant général.

2. Johann-Albrecht-Friedrich Eichhorn, né le 2 mars 1779, mort le 16 janvier 1856. Magistrat de carrière, il combattit en 1813, devint conseiller d'État, travailla à l'organisation du *Zollverein*, succéda à von Altenstein en août 1840 comme ministre du culte (nommé officiellement le 8 octobre), et à ce poste montra une telle incompréhension des tendances de son époque, que son action piétiste peut être comptée parmi les causes de la révolution de mars. Il fit partie du Parlement d'Erfurt et mourut dans la retraite.

3. Maximilian-Heinrich-Karl-Anton Kurt, comte von Schwerin, connu sous le nom de comte Schwerin-Putzar, né le 30 décembre 1804, mort le 3 mai 1872, fit sa carrière dans l'administration, en Poméranie particulièrement; ses sentiments piétistes le rapprochèrent de Frédéric-Guillaume IV, qu'il accompagna dans la chevauchée dans Berlin, au lendemain du 18 mars, et fit partie du ministère Arnim, où il accepta les cultes. Il siégea au Parlement de Francfort aux côtés de Radowitz et de Vincke, jusqu'en mai 1849. Dès avril 1849, il avait été élu à l'assemblée prussienne, et il resta dès lors député aux différents parlements prussiens jusqu'en 1872, et fut une seconde fois ministre, du 3 juillet 1859 au 11 mars 1862, pendant ce qu'on a appelé la « nouvelle ère ».

4. Gottfried-Ludolf Camphausen, né le 10 janvier 1803, à Hünshoven (*Bezirk* d'Aix), mort le 3 décembre 1890. Banquier à Cologne, il fut membre du conseil municipal et de la Chambre de commerce de 1838 à 1848; il s'intéressa vivement à la construction des voies ferrées. Élu au Landtag uni de 1847, il mena le combat en faveur des idées libérales, d'accord surtout avec von Beckerath; Frédéric-Guillaume eut recours à lui pour prendre la suite des affaires du ministère Arnim-Boytzenburg (29 mars), et pour représenter la Prusse au Parlement de Francfort. Il

et Hansemann [1], parmi celui du Tiers État.

Le roi, depuis le commencement de la crise, allait et revenait sans cesse de Potsdam à Berlin; le 16 enfin, il se fixa, dans une heure funeste, au château de cette capitale, tant à cause de la santé de la reine, atteinte alors d'une légère indisposition, que pour tenir plus fréquemment des conseils et déterminer plus promptement les mesures par lesquelles il croyait encore pouvoir faire face à l'orage, sur l'imminence duquel il n'y avait plus moyen de se tromper. Les ordonnances qui devaient inaugurer le nouveau régime furent rédigées le 17, signées par le roi, et envoyées au bureau du Journal officiel [2], pour être publiées de bonne heure le 18.

Dans la forme, introduite par Frédéric le Grand, d'un

avait démissionné en juin 1848 comme ministre; il quitta Francfort le 1er mai 1849, devant le refus du roi de Prusse d'accepter la couronne impériale. Il n'abandonna les affaires publiques qu'en 1868, afin de se consacrer à des études scientifiques. — Le livre d'Anna Caspary, intitulé *Ludolf Camphausen's Leben* (Stuttgart-Berlin, 1902, in-8), renferme, entre autres documents, les lettres de Frédéric-Guillaume IV et du prince Guillaume, écrites en 1848, et concernant principalement le rappel de celui-ci. Cf. E. Brandenburg, *König Friedrich Wilhelm's IV Briefwechsel mit Ludolf Camphausen*, Berlin, 1907, in-8. — Il ne faut pas confondre ce Camphausen avec son frère, Otto, qui a été ministre des finances de Prusse de 1869 à 1878, et est mort le 18 mai 1896.

1. David-Justus-Ludwig Hansemann, né le 12 juillet 1790, mort le 4 août 1864. Établi à Aix-la-Chapelle en 1817, il donna toute son activité aux affaires, puis à la politique, montrant, dès 1830, la nécessité pour la Prusse d'entrer dans la voie des réformes constitutionnelles. Il se consacra tout à fait à la politique à partir de 1840, fut nommé membre de la Diète rhénane en 1845, et fit partie du ministère Camphausen comme ministre des finances. En juillet, il forma même un ministère qui dut se retirer le 10 septembre 1848, et prit part alors au Parlement de Francfort. Nommé directeur de la Banque de Prusse, il abandonna ses fonctions en 1851, quand la *Camarilla* fut maîtresse, et fonda la *Disconto-Gesellschaft*. Hansemann a pris une grande part au développement industriel de la région rhénane par la création, en 1834, de la Société d'encouragement pour le travail manuel, et à la construction des premiers chemins de fer lemands; il a laissé un certain nombre d'écrits polémiques, où sont dé ppées ses idées de national-libéral.

L'*Allgemeine preussische Staatszeitung*.

Ordre de cabinet [1], les Déclarations du 18 mars accordaient à la presse périodique une entière liberté, sous la réserve du cautionnement à fournir par les éditeurs des journaux et des revues; le jugement des délits commis par la voie de la presse demeurait déféré aux tribunaux ordinaires. La convocation des États généraux était avancée du 27 au 2 avril. Le roi promettait que son gouvernement ferait tous ses efforts pour amener la fusion des États politiques allemands en un Corps fédératif [2], régi par un esprit national, aidé par un Parlement également national, d'après une constitution représentative commune [3]. Sur les deux premiers points, les concessions, bien que fort considérables, se renfermaient encore dans de justes bornes; sur le troisième, c'était aller d'un seul bond aux limites de ce que l'esprit d'innovation, dans sa passion la plus légère et ses aspirations les plus vaguement hardies, avait annoncé de moins pratique, de plus aventureux.

* * *

Je tenais le ministère français informé jour par jour de ce qui se passait d'important dans le cercle de mon observation. J'avais déjà pu me convaincre que mes rapports, lus à la hâte, par des hommes accablés de soucis et de travaux, ne rentrant pas, d'ailleurs, dans la catégorie des objets à qui la routine des bureaux procure une expédition

1. *Cabinet's Ordre*, dans l'étrange idiome officiel du gouvernement de Potsdam (*N. de l'A.*).

2. L'Allemagne devait, selon le langage ingénieusement inintelligible du jour, passer de l'état de *Staaten-Bund* à celui de *Bundesstaat*. Le vague et l'obscur de cet engagement en faisaient l'un des principaux périls (*N. de l'A.*).

3. On en trouvera le texte dans le *Moniteur universel* du 22 mars, p. 660.

quelconque, n'obtiendraient pas facilement de réponses nettes et encourageantes [1]. Je n'avais encore eu, du reste, aucune solution à demander, et le 18 mars, tandis que j'entretenais M. de Schleinitz à l'Hôtel des affaires étrangères [2], M. Nothomb dans son cabinet, Cornelius dans son atelier, Rauch au pied du modèle de son colosse [3], M. de Lamartine répondait dans les termes suivants à mes premières communications [4] :

Mon cher ami,

Nous sommes sur les grosses vagues, et souvent dessous. J'ai seulement les yeux sur Berlin. Il n'y a rien autre à faire que continuer vos informations et vos excellents rapports. Que l'Allemagne ne pense pas à nous : nous voulons plus que la paix, l'amitié !

Faites bien savoir au cabinet de Berlin que rien d'hostile ne

1. Circourt ne se rend pas assez compte que les bureaux eux-mêmes sont occupés avant tout par les événements de la politique intérieure. C'est ce dont témoigne une lettre non datée de M. de Champeaux, reçue le 12 mars à Berlin et qui porte (2e liasse, pièce 1 *bis*) :

« Mon cher ami,

« Selon votre désir, je viens de vous faire abonner pour trois mois au *National* (il n'y a plus d'abonnement d'un mois). Vous le recevrez, je pense, en même temps que ce petit mot. — Comme vous le verrez par les journaux, depuis votre départ, la situation financière a été révélée au pays. — Elle est grave, mais moins effrayante cependant qu'on ne semblait le craindre. M. Garnier-Pagès montre beaucoup de valeur et de courage, il n'a rien dissimulé. — Tout le monde s'agite et s'inquiète à l'approche des élections ; mais cette agitation n'a rien d'effrayant. Les ouvriers commencent à se calmer et à reprendre leur ouvrage. L'ordre semble renaître. En somme, la situation s'améliore et promet de s'améliorer davantage chaque jour.

« Tout à vous de cœur. F. de CHAMPEAUX.

« Mes amitiés respectueuses à Mme de Circourt.

« *P.-S.* — Vous ne recevrez pas le *National*, attendu que l'entrée en est interdite dans les États du roi de Prusse. On m'apporte à l'instant cette solution négative ; l'abonnement n'est pas fait, comme de raison. »

2. 75-76, Wilhelmstrasse.

3. La statue colossale de Frédéric le Grand, pour le monument érigé vis-à-vis l'Arsenal (*N. de l'A.*).

4. 2e liasse, pièce 2. — Lettre autographe de Lamartine, écrite avec précipitation.

sortira du conseil, tant que j'y resterai. Hier, j'ai fait écrire par le ministre de l'intérieur [1] à Strasbourg, pour empêcher une manifestation internationale qui pouvait avoir lieu sur le territoire de Bade par des patriotes exagérés, Allemands et Français [2].

Écrivez-moi peu long et souvent.

Respects à Mme de Circourt.

La question ici est ouvriers [3] exploités, comme cela était évident depuis deux ans, par la Politique.

Si le gouvernement ne se divise pas et ne se sépare pas, il passera l'abîme du mois. Sinon, tout tomberait en anarchie, et les départements se fédéraliseraient. Je reste jusqu'à la dernière minute, tant que cet assaut sera possible à repousser.

Espérons en Dieu. Le Peuple est excellent : c'est l'armée de l'ordre, mais elle n'est pas dans des mains aussi sages et aussi loyales que les nôtres.

LAMARTINE.

18 mars [4].

On voit quel était le pouvoir au nom et par l'autorité duquel j'avais à négocier : on va voir ce que devenait le pouvoir auprès de qui et avec lequel cette négociation devait se poursuivre.

1. Ledru-Rollin (*N. de l'A.*).
2. Sur ces faits, voy. p. 249 et n. 2.
3. La phrase est tronquée dans le billet original. Peut-être faut-il suppléer simplement : *celle des* (*N. de l'A.*).
4. Communiquée au baron d'Arnim le 22 mars. Voy. p. 237.

CHAPITRE III

LES BARRICADES

La matinée du 18 mars s'écoula plus paisiblement que n'avaient fait les soirées précédentes. Le prince de Prusse, revenu à Berlin, n'avait pas reçu le commandement des troupes et se trouvait sans emploi ; comme il passait pour être l'âme de la résistance, et que la princesse de Prusse [1] n'épargnait pas les railleries amères sur ce que les circonstances suggéraient à son beau-frère en fait de promesses et de concessions, ce couple illustre, mécontent et non consulté, demeura simple spectateur des événements qui allaient éclater. M. de Pfuel, lieutenant général, âgé de soixante et dix ans, homme de courage et d'esprit, mais enclin à la temporisation et aux demi-mesures, se trouvait à la tête de la garnison [2]. Vers midi, M. de Hum-

1. Le prince Guillaume avait épousé, le 11 juin 1829, la princesse Augusta de Saxe-Weimar, née le 30 septembre 1811, morte le 7 janvier 1890. Il en eut un fils, Frédéric, plus tard roi de Prusse et empereur d'Allemagne sous le nom de Frédéric III, et une fille, Louise-Marie-Élisabeth, mariée au grand-duc de Bade, Frédéric-Guillaume-Louis.

2. Ernst-Heinrich-Adolf von Pfül, ne le 3 novembre 1779, mort le 2 décembre 1866, officier dans les armées autrichienne, russe et prussienne. Il fut commandant de la place de Paris en 1815, général de la 15e division à Cologne en 1830, lieutenant général en 1832, général de l'infanterie en 1848. Du 11 au 24 mars 1848, il fut gouverneur de Berlin, puis fut chargé, après le général Willisen, de la réorganisation du grand-duché de Posen, et d'une

boldt vint nous voir et m'apporta sa réponse à la lettre de M. Arago. Chargé, me dit-il, pour moi « des assurances les plus amicales, et même les plus flatteuses du roi, qui saisirait le premier moment de liberté pour me donner une audience, » M. de Humboldt s'étendit ensuite sur l'état des affaires. Avec la sagacité un peu chagrine et le sang-froid imperturbable qui ne l'abandonnaient jamais, il avait pénétré jusqu'au fond de la situation où le roi et le peuple s'étaient alors mis : les violences, les illusions, les niaiseries passionnées de l'opinion populaire lui causaient une véritable consternation. « Les concessions faites en ce moment-ci même, ajouta-t-il, ne désarmeront pas les factions; il y aura nécessairement une lutte; et quelle sera, dès lors, vis-à-vis de ses peuples, la condition du roi, demeurât-il vainqueur, à l'aide des troupes, dont la fidélité n'est nullement ébranlée? »

Nous nous acheminâmes à pied, M. de Humboldt et moi, vers la place du Carrousel (*die Stechbahn*) qui fait face au château [1]. Depuis les premières heures du jour, le conseil s'y tenait, occupé à recevoir des députations et à préparer des réponses. Les corps municipaux de Cologne, de Halle et de Breslau arrivaient en bloc, avec des demandes aussi pressantes qu'étendues, appuyées de rapports menaçants sur l'exaspération des esprits dans leurs provinces respectives [2]. Le roi convint en principe qu'à la

mission auprès du tsar Nicolas Ier. Après la démission du ministère Auerswald (septembre 1848), il reçut la mission de former un cabinet où il prit le portefeuille de la guerre. Ce cabinet vécut jusqu'au mois d'octobre, et von Pfül rentra alors dans la vie privée.

1. Le château royal, fondé par l'électeur Frédéric II, a été rebâti et agrandi principalement par Schlüter de 1698 à 1706, et par Eosander de 1706 à 1716. Il occupe à peu près le centre de l'île formée par les deux bras de la Sprée, sur laquelle est jeté le pont du château, mis ainsi en communication avec l'allée *Unter den Linden*.

2. Voy. p. 127 et n. 1.

[redacted]

place de trois de ses ministres, plus incompatibles que les autres avec l'abandon de l'ancien régime, le comte d'Arnim-Boytzenburg, MM. d'Auerswald [1] et de Beckerath [2] recevraient des portefeuilles; mais cette modification du conseil ne fut pas encore officiellement publiée. Les Déclarations dont j'ai parlé à la fin du chapitre précédent, insérées dans un supplément extraordinaire à la Gazette officielle [3], se répandaient pourtant dans la population. La bourgeoisie, fort émue, abandonnant tous ses travaux, se porta en flots d'abord assez paisibles à la demeure du roi. L'intention de la municipalité était, disaient les chefs de ce corps, de « remercier le monarque et de lui demander de mettre le comble à la réconciliation de la couronne avec le peuple, en ordonnant l'éloignement des troupes et l'organisation immédiate de la garde nationale à Berlin ». On voit que les révolutionnaires, là comme ailleurs en Allemagne, ne se mettaient pas en grands frais d'ima-

1. Alfred von Auerswald, né le 16 décembre 1797, mort le 3 juillet 1870, député au Landtag provincial prussien en 1837, développa son influence dans les assemblées de 1841, 1843 et 1845. La patente du 3 février 1847, qui créait le Landtag uni, répondit à sa préoccupation. Il entra avec le portefeuille de l'intérieur dans le ministère Arnim-Boitzenburg, passa, avec quelques-uns de ses collègues, dans le ministère Camphausen, jusqu'à la réunion de l'Assemblée nationale, où il figura parmi les membres de la minorité des vieux-libéraux. Ce parti reprit une certaine vigueur après la chute de Manteuffel, en 1858, et d'Auerswald fut à nouveau député; il devint conseiller secret en octobre 1861.

2. Hermann von Beckerath, né le 13 décembre 1801, mort le 12 mai 1870, fondateur d'une banque importante à Crefeld, s'occupa de politique après l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, et surtout après la publication de la patente du 3 février 1847. Pour réaliser son programme unitaire, il se fit élire au Parlement de Francfort, où sa compétence dans les questions financières le fit remarquer (août 1848). En septembre, il essaya de pousser Frédéric-Guillaume IV vers les réformes démocratiques, — sa correspondance avec ce souverain est remplie des conseils les plus sages dans ce sens, — et il combattit dans la *chambre de revision* aux côtés de Simson et de Camphausen. Après la crise de 1848-1849, il ne cessa de s'occuper concurremment de politique et d'affaires.

3. Voy. p. 152-153.

gination : ils copiaient servilement la France, remplaçant seulement par une terminologie ténébreusement métaphysique la verve insolente et la clarté agressive de notre propre élocution. Le roi n'était nullement disposé à commettre cet acte de méchante folie ; mais il se laissait envelopper par les masses compactes de ce qui semblait alors un rassemblement d'oisifs et de curieux, et pouvait, à un signal donné, devenir une horde de rebelles.

Qui donna le signal ? Je l'ignore encore ; je n'avais de relations d'aucun genre avec les émissaires d'émeute qui, partis de France, de Suisse, d'Italie, de Pologne, et tout nouvellement de Vienne, se croisaient à Berlin ; je savais seulement que des sociétés républicaines, dirigées par des hommes de lettres, des « Barristers » et des chefs d'atelier, avaient, dans cette capitale, une organisation régulière, et se donnaient, depuis vingt jours, un mouvement prodigieux. Ferdinand Freiligrath [1] fournit de ce fait, avec une jactance triomphante, un certificat poétique, dont l'histoire peut faire son profit [2]. Quoi qu'il en soit, au moment où j'arrivais, avec M. de Humboldt, sur le

1. Hermann-Ferdinand Freiligrath, né le 17 juin 1810, mort le 18 mars 1876. Teneur de livres à Amsterdam, il fut remarqué par Chamisso et Schwab par ses essais dans l'*Almanach des Muses*, et s'établit à Darmstadt en 1841. Pensionné par le roi Frédéric-Guillaume IV, il fut gagné au radicalisme par Hoffmann de Fallersleben, renonça à sa pension, publia, en 1844, sa profession de foi (*Mein Glaubensbekenntniss*), et quitta son pays ; il revint en 1848 à Düsseldorf, pour aider à la révolution. Acquitté à la suite de la publication de *Todten an die Lebendigen*, il entra à la rédaction de la *Neue Rheinische Zeitung*, où écrivait Karl Marx, et quitta une seconde fois son pays à la suite de l'échec définitif de la révolution (1850). Il n'y revint qu'en 1868, entouré de la gloire que lui valurent ses poésies, en partie imitées de Victor Hugo, et mourut à Cannstadt.

2. Voir le dithyrambe : *Freie Presse*, répandu à profusion le 20 mars dans Berlin et toute la Prusse. Le héros de Freiligrath, un imprimeur, prévient ses ouvriers, la *veille*, que demain sera le jour du combat décisif. « Fondons nos caractères, » leur dit-il, « ce seront les munitions de la Liberté. » (*N. de l'A.*)

[redacted]

Carrousel, cette place spacieuse, les quais adjacents et les rues qui débouchent dans tous les sens sur ce centre de la vieille ville fourmillaient d'une foule ondoyante d'où sortaient de vagues clameurs. Les Francs-Archers, les *Schutz-Bürger*, reconnaissables, les uns à leur uniforme, les autres à leurs baguettes blanches et à leurs brassards, se démenaient dans ces masses compactes, augmentant la confusion, au lieu d'y mettre ordre. Les couleurs allemandes étaient nouées à presque toutes les boutonnières. Pas un soldat ne se montrait; mais derrière les portes fermées et dans les vastes cours du château, quelques pelotons d'infanterie, quelques détachements des gardes, un escadron de dragons se formaient, à tout événement, en bataille.

Le roi, confusément appelé par la multitude, se mit au balcon, essayant d'obtenir un peu de silence. En l'apercevant, quelques hommes, par l'entraînement de l'habitude ou la réalité de l'affection, firent entendre des vivats; le reste jetait, d'intervalle en intervalle, des clameurs de plus en plus menaçantes. Le portail du château s'ouvrit alors; deux compagnies d'infanterie, débouchant de la première cour, marchant au pas, s'efforcèrent de s'ouvrir un passage, afin de dégager quelque peu l'habitation royale. On se heurte, et d'un peloton, pressé et ballotté par la foule, partent deux (d'autres dirent trois) coups de feu. Ces coups partirent en l'air, et Dieu sait si seulement les fusils étaient chargés à balle. Un rugissement frénétique s'élève aussitôt de la multitude; alors un escadron de dragons, sérieusement alarmé pour la sûreté du château, charge la foule, renversant quelques individus, n'en blessant aucun, et n'arrêtant personne. En un instant, la place est balayée, mais la révolution venait d'éclater.

La foule, animée d'une furie aveugle, se cantonne sur

la large voie qui, du château, par delà l'un des canaux, conduit à l'hôtel de ville de *Cöln an der Spree* [1], sur les quais, et dans la Kœnigsstrasse, qui mène à l'Hôtel des Postes et fait l'artère principale d'un quartier populeux [2]. Un énorme drapeau aux couleurs allemandes est attaché à la statue équestre du Grand Électeur [3], à portée de pistolet du château, sur le pont monumental de la Sprée. Je reconduisis M. de Humboldt à son hôtel, et je regagnai mon habitation.

En une heure, l'aspect de la ville avait totalement changé :

> In furios ignemque ruunt : furor
> Omnibus unus....

Une espèce de frénésie s'était emparée des artisans ; les marchands, consternés, s'enfermaient dans leurs boutiques ; de toutes parts, s'élevaient des barricades, construites avec des planches arrachées aux égouts, des pièces de charpente prises aux échafaudages ; on y joignait des bornes de fer fondu, arrachées des encoignures des rues, et des pavés, là où l'on parvenait à en détacher ; on copiait Paris matériellement aussi bien que politiquement, avec une insigne gaucherie, mais une rage de bonne foi, rage contre les institutions et tout ce qui portait l'uniforme. Bientôt nous entendîmes retentir dans le voisinage du château une vive fusillade, et le combat s'enga-

1. Ville germanique dès le principe fondée par les margraves de Brandebourg vis-à-vis la bourgade wende du Berleyn primitif. Cet édifice, *das Cölnische Rathhaus*, acquit une triple célébrité dans la circonstance que je raconte (*N. de l'A.*).

2. La Königsstrasse commence au pont de l'Électeur et traverse la vieille ville.

3. Le *Grand Électeur* de Prusse est Frédéric-Guillaume, né en 1620, qui succéda à Jean-Sigismond en 1640 et mourut en 1688. Les guerres contre la Suède, la Pologne et la France, ses réformes en faveur du commerce et de l'agriculture, sa politique à l'égard des protestants français en ont fait un des fondateurs de la Prusse moderne.

[redacted]

ger à la fois dans plusieurs autres quartiers. Sous les Tilleuls, des patrouilles de dragons et de uhlans renversèrent les barricades, et se retirèrent ensuite; car les troupes, agissant presque spontanément, sans plan arrêté, sans commandement efficace, se montraient souvent là où leur présence était superflue, disparaissaient quand elle serait devenue nécessaire, et faisaient ainsi de leur mieux, avec infiniment de courage et de dévouement, pour faciliter la tâche des insurgés. Je vis alors d'étranges exemples de ce que peut l'exaltation nerveuse causée par un paroxysme de passion. Un misérable étudiant saisit entre ses bras et porta d'un côté de l'avenue à l'autre, pour en faire l'angle d'une barricade, une borne en métal, que, l'heure suivante, trois soldats, en réunissant leurs forces, eurent peine à replacer en son lieu. La maison que nous habitions appartenait à un Juif fort riche, que la terreur avait complètement glacé. Devant la porte, des fragments de verres brisés avaient été jetés pour intercepter les mouvements de la cavalerie. Je voulus faire enlever ces engins diaboliques : « Gardez-vous-en, me dit notre hôte d'une voix suppliante, que deviendrais-je vis-à-vis du peuple ? » Ces mots, *Volk* et *Militair*, exerçaient une action magique sur la population de Berlin ; elle adorait le nom et l'ombre de l'un, et se livrait contre l'autre à une fureur de haine d'autant plus inexplicable, que ces soldats, sortis la veille du peuple et devant y rentrer le lendemain, soldats parce qu'en Prusse chacun est tenu de servir, ne combattaient que pour leur propre défense, et le faisaient avec la plus admirable modération.

M. Charles de Nagler [1] entra chez moi, désolé : il ve-

1. Peut-être le fils de Karl-Ferdinand-Friedrich von Nagler, un des collaborateurs de Hardenberg, maître général des postes de Prusse.

nait de rencontrer, mourant, le capitaine Zostrow, un des deux officiers à qui cette journée coûta la vie ; l'autre fut un lieutenant Tüpke, auquel, parce qu'il était plébéien et d'une humeur assez morose, on fit plus tard la réputation d'une sorte de Catinat [1]. Du reste, il s'en fallait de beaucoup que l'effusion du sang fût proportionnée au fracas de la bataille. Les insurgés manquaient, sur plusieurs points, de munitions, et tiraient excessivement mal ; ailleurs, ils se battaient avec des fourches, des pelles, des broches, des faux et des tuiles arrachées aux toits. Leurs chefs, généralement étudiants de l'Université et Polonais aventuriers, n'avaient, malgré le titre dont ils s'affublaient, « professeurs de barricades », aucun usage des armes, aucune idée de tactique. Nulle part un gros d'insurgés ne tenait devant les troupes ; le moindre détachement menait battant des centaines d'hommes, même armés. Mais derrière les barricades, placés aux fenêtres et hissés sur les toits, les rebelles reprenaient l'avantage. Colonne après colonne, envoyée du château ou des casernes, allait, en général, droit devant elle, abattant les obstacles, désarmant et capturant les insurgés, puis, revenant sur ses pas, abandonnait à la multitude, sans cesse croissante en nombre et en rage, la presque totalité du terrain qu'elle avait gagné naguère sur l'émeute. Si, dans cette conjoncture, la fidélité d'un seul bataillon se fût démentie, c'en était fait, je pense, de la monarchie prussienne, dont les bases sont, par leur essence, militaires, et qui, fondée par l'armée, était destinée à se relever par elle, à se sauver plus d'une fois par son action. Mais partout le soldat, calme et même triste pendant la mêlée, fut

1. Catinat, maréchal de France, 1637-1712, était fils d'un président au Parlement de Paris.

admirable de constance, de discipline et d'humanité. A la fin, on amena des obusiers, à l'aide desquels l'hôtel de ville de Cöln fut enlevé; la Breitestrasse [1] et le reste des alentours du château furent dégagés ; mais les insurgés, refluant du centre sur les extrémités de la ville, s'y couvrirent de barricades, élevées par centaines à l'entrée de la nuit, et, devenus plus hardis contre la loi par l'obscurité qui cachait leurs méfaits, ils commencèrent à mettre l'incendie au nombre de leurs moyens d'opération.

Quand, sous les Tilleuls, la circulation redevint possible, j'allai voir Schelling, qui habitait à l'une des extrémités de cette avenue, près de la porte de Brandebourg [2]. Rien ne pourrait peindre la douleur de cet illustre vieillard ; mais sa fermeté était inébranlable : « Si fractus illabatur orbis.... », me dit-il, en me tendant la main.

Je cherchai ensuite à m'aboucher avec le baron d'Arnim; il avait repris son vieil uniforme et s'efforçait à servir le roi de son bras, dans une heure où il n'y avait pas de place pour le conseil. A l'hôtel de Russie, où logeait le baron d'Arnim, je vis un prince de Hohenlohe [3], brave et loyal soldat, qui regardait la bataille comme gagnée. Effectivement, le roi tenait entre ses mains les moyens d'en finir, s'il savait le bien vouloir, dès le lendemain, avec les rebelles : les communications avec le dehors demeuraient libres sur plusieurs points, et pouvaient être rétablies sur tous; les paysans de la Marche témoignaient de dispositions très favorables à la cause royale, et des troupes fraîches devaient arriver de Potsdam, de Cüstrin,

1. Rue qui va du Kölnische Rathaus à la place du château.
2. A l'extrémité *Unter den Linden*, devant le Thiergarten.
3. Friedrich-Karl, prince de Hohenlohe, né le 5 mai 1814, mort le 26 décembre 1884, servit dans les armées autrichienne et russe. D'après K. Meller, *Allgemeine deutsche Biographie*, Nachtrag, t. L, p. 443, il aurait passé à Bruxelles les années 1848-1849.

de Francfort-sur-l'Oder. Près du prince de Hohenlohe qui, noirci par la poudre, et les vêtements en désordre, prenait en hâte quelque nourriture, j'aperçus, couché sur un sofa, le prince Félix Lichnowski [1]. Depuis bien des années, je connaissais ce jeune et infortuné rejeton d'une grande maison de la Bohême, voué, en partie par choix, en partie par des circonstances défavorables, à une vie d'aventurier, aimant la bizarrerie et cherchant le scandale, accourant partout où le désordre venait d'éclater : il portait alors l'uniforme prussien. Je fus révolté de la légèreté cruelle avec laquelle il s'exprimait sur la crise affreuse que traversaient alors Berlin, son roi et la monarchie prussienne ; il y avait pourtant à travers cette folie coupable quelque chose du frémissement martial que donne à un homme de cœur l'approche de dangers et d'une lutte où il pourra se faire un rôle ; le prince Félix Lichnowski était loin, sans doute, de pressentir à quelle catastrophe vraiment infernale il était réservé, mais l'heure de figurer sur la scène des grands événements, dans sa patrie, lui semblait venue. Je le revis plus d'une fois à Berlin, d'abord, où il s'imaginait qu'un poste considérable lui serait offert sous le régime nouveau, puis, quand ses espérances furent déçues de ce côté, à Francfort, où tout à coup, puisant une inspiration sérieuse dans le sentiment des périls de sa terre natale, animé et endurci par la haine frénétique dont il se voyait l'objet, il

1. Prince Félix Lichnowski, né le 5 avril 1814, mort le 19 septembre 1848. Officier dans l'armée prussienne, fidèle du prétendant espagnol Don Carlos, membre du *Landtag* uni de 1847, élu à l'Assemblée nationale par le cercle de Ratibor, il montra partout de brillantes qualités d'esprit et de cœur. Détesté par les radicaux pour son rôle dans la répression des émeutes de Mayence en mai 1848, il fut l'objet des attaques des patriotes du Parlement de Francfort à la suite de l'armistice de Malmoe, et fut blessé à mort dans l'émeute du 18 septembre.

voua toutes ses facultés (et il en possédait de remarquables) à la défense de l'honneur militaire allemand, jusqu'au jour néfaste, le plus horrible et le plus honorable de sa vie, où il devint le martyr de la cause dont il avait été l'orateur intrépide et provocant [1].

La nuit venue, les étudiants polonais mirent, les premiers, le feu à des bâtiments qui dépendaient de l'Hôtel des Postes. Cet exemple fut immédiatement suivi sur cinquante points de la ville. Une grande fabrique où l'État faisait fondre des canons et des projectiles fut incendiée dans le faubourg qui conduit vers Schöneberg [2], des casernes abandonnées, des magasins de fourrage et de bois sur les deux bords de la Sprée furent livrés pareillement aux flammes, dont les tourbillons, montant au-dessus des toits des habitations contiguës, jetèrent dans une consternation indicible la ville entière, qu'ils menaçaient de destruction. La nuit s'écoula dans ces angoisses, la fusillade continuant dans la *Friedrichstadt* [3], d'où poste par poste, les insurgés furent à la fin complètement délogés.



Vers quatre heures du matin, je ressortis pour m'assurer par mes yeux de l'état présent de la ville, et des chances apparentes de la lutte. Jusqu'à une distance considérable de mon habitation, je trouvai tout au pouvoir des troupes, qui, réunissant en grandes bandes leurs prisonniers, les poussaient, sans injures ni violences, les uns vers la citadelle de Spandau, les autres vers les hôtels du

1. Aux barricades de Francfort-sur-le-Mein, en septembre 1848 (*N. de l'A.*).

2. Village proche de Potsdam. Le faubourg dont il est ici question est ce qu'on appelle aujourd'hui *Æussere Friedrichstadt*.

3. Quartier au sud *Unter den Linden*, bâti sous Frédéric Ier et Frédéric-Guillaume Ier, très régulier, aujourd'hui centre commercial et séjour des étrangers.

ministre de la guerre et du commandant de la place, où l'on entassa sept cents de ces insurgés, après leur avoir ôté seulement leurs armes ; on leur distribua du pain en même temps qu'aux soldats ; les cavaliers, qui ne recevaient pas encore de fourrage, donnèrent à leurs chevaux la presque totalité de leurs rations. De nouvelles batteries d'artillerie, suffisamment approvisionnées, arrivaient sur les places voisines du château. Dans le vaste demi-cercle des faubourgs orientaux et septentrionaux, les insurgés se maintenaient encore, mais bien réduits en nombre, et visiblement découragés. Ils construisaient pourtant de nouvelles barricades ; une d'elles, dans la rue d'Oranienbaum [1], était faite uniquement avec les pompes à incendie et les autres matériaux que pouvait offrir l'établissement fort considérable et fort bien entendu que la ville possédait, au centre des quartiers manufacturiers, pour y arrêter, dès leur naissance, ces sortes d'accidents, fréquents à Berlin. Je ne sais si quelque chose de plus diabolique, de plus capable de caractériser en un seul trait la physionomie d'une *révolution* s'est offert ailleurs à mes regards.

J'entrai, à quelque distance de cette barricade, chez M. de Humboldt, que je trouvai le front serein, mais rempli d'un dégoût indicible pour la compagnie au milieu de laquelle il avait passé la nuit, et dont les traces immondes s'apercevaient dans le désordre de l'appartement. Une bande d'artisans, pourvue de quelques fusils de chasse, avait fait irruption dans ce sanctuaire de la science, demandant qu'on leur donnât ce que la maison renfermait d'armes et de munitions de guerre. « Je n'en ai point »,

1. Longue rue du sud-est de Berlin, qui va de Jerusalem-Kirche à Heinrichs-Platz.

avait répondu Humboldt. « Cher et vénérable vieillard, répliqua l'orateur de la bande, écolier plutôt qu'étudiant, vous savez qu'entre chrétiens et frères il faut s'aider. Il est impossible que vous ayez dans cette galerie tant d'oiseaux empaillés sans posséder tout un arsenal de mousquets. Donnez-nous-les, pour le salut de la patrie. » Le chasseur de Humboldt leur remit une vieille carabine et voulut ensuite les congédier. Alors, dans un transport de sauvage gaieté, ils avaient brisé les fenêtres, bouleversé la bibliothèque, mis les papiers en désordre, et surtout le vin de la cave ; puis ils venaient de se retirer, sans avoir, toutefois, rien brûlé et rien emporté. « J'aurai soin, dit Humboldt, en riant avec quelque amertume, de me tenir pour quelque temps à l'écart de semblables visites : dès demain, je m'établis à Potsdam ». Effectivement, il prit sa demeure au château de ce Versailles de la Prusse, et plus d'une année s'écoula sans qu'il consentît à retourner dans sa maison de Berlin.

N'ayant ni le mot d'ordre ni la protection d'aucun officier, je ne pus pénétrer au château, dont les abords étaient militairement gardés. Mais, vers neuf heures, au moment où j'avais achevé le tour de la ville et bien reconnu de mes yeux la situation respective des belligérants, je rentrai à l'hôtel de Russie ; le baron d'Arnim y arrivait de son côté : il avait vu le roi, il le quittait sur l'heure. Le roi, me dit son ministre, cédait aux insurgés : il allait faire retirer les troupes.

« Faire retirer les troupes ! au moment où elles sont absolument victorieuses ! au moment où il suffirait de quelques volées de canon pour abattre les dernières barricades ! Capituler ! et cela sur une victoire ! Se rendre, et à des ennemis battus et prisonniers ! Décourager son armée, en la déshonorant ! Perdre toute la bonne grâce,

tout l'honneur, et, par conséquent, tout le fruit des concessions politiques qu'on veut faire, en les accouplant avec cette lâche et inexplicable soumission! Qui donc peut donner au roi de semblables conseils? Retournez au château; dites quel est l'état réel de la ville, l'abattement des rebelles, l'ardeur des soldats. Si le roi congédie ceux-ci, au pouvoir de qui va-t-il rester?

— « Toutes ces objections ont été faites; toutes ces représentations ont été entendues et repoussées; aucune considération ne prévaut plus dans l'esprit du roi sur le désir passionné d'arrêter l'effusion du sang.

— « Il veut donc subir la destinée de Louis XVI?

— « Espérons mieux : on va former la garde nationale; la conservation de la ville sera remise à ses soins intéressés. Les troupes iront à Potsdam et à Francfort. Vous lirez dans une heure la proclamation qui annonce cet arrangement. Le corps municipal de Berlin, en ce moment auprès du roi, concerte avec lui toutes choses. Les ministres ont donné leur démission; un cabinet constitutionnel sera installé avant midi. »

Effectivement, le tambour ne tarda point à battre; vers onze heures, les troupes, mornes, irritées, mais obéissantes, se formaient lentement en colonnes, abandonnant la ville et traînant avec elles leurs canons, leurs munitions et leurs bagages; elles défilaient lentement, jetant derrière elles des regards menaçants; jamais, en effet, de bonnes troupes n'avaient été plus indignement abandonnées et comme désavouées par leurs chefs. Une multitude confuse, que la rude leçon de la veille rendait encore tremblante, et qui, pourtant, reprenant graduellement confiance, passait de l'abattement à l'insolence, suivait les troupes, insultant de loin les derniers pelotons, et mettant en liberté, avec des clameurs de triomphe, les prisonniers

du combat qui finissait. Le corps municipal faisait aplanir les barricades et enlever les cadavres. Le roi ne bougeait pas du château. Que s'était-il passé, durant la nuit, dans cet asile assiégé et consterné de la royauté prussienne?

Frédéric-Guillaume IV, avec le courage d'un gentilhomme, n'a point le caractère d'un soldat. Son honneur blessé, son autorité bravée, l'iniquité et l'impudence de l'agression avaient d'abord fait jaillir d'un caractère vif autant que bon de fortes étincelles de résolution ou de colère. Mais bientôt l'effusion du sang lui avait fait horreur. Il avait douté, en voyant qu'elle se prolongeait, de l'issue d'une lutte contre ce pouvoir des barricades qui semblait alors, aux imaginations frappées par les succès prodigieux de cette manœuvre, irrésistible pour accomplir les révolutions. Les barricades de Paris, celles de Bruxelles en 1830! les barricades de février à Paris, celles de mars à Vienne! quelque chose d'invinciblement diabolique semblait résider dans la chose, et un prestige de fascination s'attacher au mot. Si l'on n'avait pu empêcher la construction des barricades, il ne restait donc qu'à traiter avec elles, et sauver, s'il se pouvait, quelque débris de royauté. L'âme du roi, si noble et si riche, mais capable d'ébranlement soudain et d'impressions véhémentes, ne résista point au choc tumultueux de pareilles pensées.

D'ailleurs, la reine était auprès de lui, souffrant d'une indisposition grave. Pendant la nuit, les scènes affreuses dont elle entendait le fracas, les incendies dont elle voyait le reflet avaient mis ses nerfs à la torture, et facilement épuisé son courage. Je n'ai pu savoir si la reine avait mis effectivement dans la balance le poids de ses prières pour engager le roi à capituler. Les serviteurs particuliers de cette princesse soutiennent qu'elle se serait opposée, si

elle eût été consultée, à toute concession de nature à diminuer l'autorité essentielle ou à flétrir l'honneur politique du roi. Malheureusement, la proclamation que nous allons rapporter met la reine en scène, et le fait d'une manière qui manque de dignité. Cette souveraine avait peu d'amis ; on craignait son influence parce qu'on pensait, en général, que ses opinions étaient étroites, ses croyances vacillantes, ses sentiments aigris. Les catholiques ne pouvaient lui pardonner d'avoir quitté la religion de son père. Les protestants doutaient de la sincérité de la démarche par laquelle la reine était entrée dans leur église. La princesse de Prusse usait envers sa belle-sœur avec une cruelle ironie de la supériorité que lui assuraient sa figure, son esprit, l'avantage d'être née dans la religion où elle voulait vivre, et celle d'avoir donné le jour à l'héritier du trône [1]. « Je suis, aimait-elle à dire, mère d'une famille ; je pourrais être mère d'un pays. Mais la reine ! » Habituellement chagrine, et réellement malheureuse, malgré la tendresse passionnée de son mari et les soins délicats dont il entourait toutes ses heures, Élisabeth de Bavière, âgée pour lors de quarante-sept ans, et mariée depuis vingt-cinq, avait perdu, de bien ancienne date, tout espoir de postérité. Sa présence au château, dans la nuit décisive du 18 au 19 mars, fut assurément un malheur pour le reste de sa vie, pour le roi, et pour la Prusse elle-même.

La proclamation qu'on avait imprimée à la pointe du jour et qu'on répandit parmi le peuple sitôt que la circulation eut été rétablie dans les rues, était l'ouvrage personnel du roi. Aucun ministre, je pense, ne l'aurait

1. Né en 1831, le kronprinz Frédéric prit une part considérable aux guerres de 1864, 1866 et 1870-1871, et succéda à son père Guillaume Ier le 9 mars 1888. Il mourut d'une maladie de larynx le 15 juin 1888, ayant donné des gages de son libéralisme et de son amour de la paix.

contresignée; le prince de Prusse n'y fit jamais allusion qu'avec des expressions de blâme et de regret. Nous allons la traduire tout entière [1] :

1. Voici le texte allemand:

« An meine lieben Berliner!

« Durch mein Einberufungs-Patent vom heutigen Tage habt Ihr das Pfand der treuen Gesinnung Eures Königs zu Euch und zum gesammten teutschen Vaterlande empfangen. Noch war der Jubel mit dem unzählige treue Herzen mich begrüsst hatten nicht verhallt, so mischte ein Haufe Ruhestörer aufrührische und freche Forderungen ein und vergrösserte sich in dem Maasse als die Wohlgesinnten sich entfernten. Da ihr ungestühmes Vordringen bis in's Portal des Schlosses mit Recht arge Absichten befürchten liess und Beleidigungen wider meine tapfern und treuen Soldaten ausgestossen wurden, musste der Platz durch Cavallerie *im Schritt* und mit *eigesteckter Waffe* gesäubert werden und 2 Gewehre der Infanterie entluden sich von selbst, Gottlob! ohne irgend Iemand zu treffen. Eine Rotte von Bösewichtern, meist aus Fremden bestehend, die sich seit einer Woche, obgleich aufgesucht, doch zu verbergen gewusst hatten, haben diesen Umstand im Sinne ihrer argen Pläne, durch augenscheinliche Lüge verdreht und die erhitzten Gemüther von Vielen meiner treuen und lieben Berliner mit Rache-Gedanken und vermeintlich vergossenes Blut! erfüllt und sind so die gräulichen Urheber von Blutvergiessen geworden. Meine Truppen, Eure Brüder und Landsleute, haben erst dann von der Waffe gebrauch gemacht als sie durch viele Schüsse aus der Königsstrasse dazu gezwungen würden. Das siegreiche Vordringen der Truppen war die nothwendige Folge davon.

« An Euch, Einwohner meiner geliebten Vaterstadt ist est jetzt, grösseren Unheil vorzubeugen. Erkennt, Euer König und treuster Freund beschwört Euch darum, bei Allem was Euch heilig ist, den unseeligen Irrthum! Kehrt zum Friedem zurück, räumt die Barricaden die noch stehen hinweg, und entsendet an mich Männer, voll des ächten alten Berliner Geistes mit Worten wie sie sich Eurem Könige gegenüber geziemen, und ich gebe Euch mein Königliches Wort, dass alle Strassen und Plätze sogleich von den Truppen geräumt werden sollen und die militairische Besetzung nur auf die nothwendige Gebäude, des Schlosses, des Zeughauses und weniger anderer, und auch das nur auf kurze Zeit beschränkt werden wird. Hört die väterliche Stimme Eures Königs, Bewohner meines treuen und schönen Berlins, und vergesset das Geschehene, wie ich es vergessen, will und were in meinem Herzen, um der grossen Zukunft Willen, die unter dem Friedem-Seegen Gottes, für Preussen und durch Preussen für Teutschland anbrechen wird.

« Eure liebreiche Königinn und wahrhaft treue Mutter und Freundinn, die sehr leidend darnieder liegt, vereint ihre innigen, thränenreichen Bitten mit den meinigen. — Geschrieben in der Nacht vom 18-19. März 1848. Friedrich-Wilhelm. »

« Gedruckt in der Deckerschen Geheimen Ober- Hofbuchdruckerei. » — Une traduction en fut publiée par le *Moniteur universel* du 23 mars, p. 666.

A MES CHERS HABITANTS DE BERLIN,

Par ma patente de convocation en date de ce jour, vous avez reçu le gage des sentiments loyalement dévoués de votre roi envers vous et envers tout l'ensemble de la patrie allemande. Les acclamations joyeuses par lesquelles d'innombrables cœurs fidèles me saluaient à cette occasion résonnaient encore, quand une troupe de perturbateurs vint mêler à ces cris des demandes séditieusement effrontées. Cette bande s'accroissait à mesure que les gens bien intentionnés se retiraient. Comme, en se poussant avec violence jusqu'au portail du château, cette troupe faisait craindre avec raison qu'elle n'eût des intentions coupables, comme des offenses contre mes braves et fidèles soldats avaient commencé, il fallut que la cavalerie nettoyât la place en s'avançant au pas et le sabre dans le fourreau. Alors, deux fusils d'infanterie partirent d'eux-mêmes, sans atteindre, Dieu soit loué! personne. Une meute de scélérats, consistant principalement en étrangers, laquelle, depuis une semaine, bien que recherchée par l'autorité, avait réussi à se cacher dans Berlin, tourna cet incident à l'avantage de ses abominables plans, et malgré l'évidence du mensonge, les esprits échauffés de beaucoup de mes fidèles et chers habitants de la ville se sont remplis de pensées de vengeance pour le sang qu'on disait versé, devenant de la sorte les misérables provocateurs de l'effusion de sang qui a eu lieu réellement ensuite. Mes troupes, vos compatriotes et vos frères, n'ont fait usage de leurs armes qu'après avoir été forcés à cette mesure par beaucoup de coups de feu qui leur ont été tirés dans la Königsstrasse. La charge victorieuse des troupes a été la suite de cette collision.

C'est à vous, habitants de ma chère ville natale, qu'il appartient maintenant de prévenir de plus grandes calamités. Votre roi et votre ami le plus fidèle vous en conjure par tout ce qui vous est sacré : reconnaissez la funeste erreur où vous êtes tombés; retournez aux dispositions pacifiques; enlevez les barricades qui sont encore debout, et envoyez-moi des

hommes remplis du vieil et légitime esprit de Berlin, porteurs de paroles telles qu'elles puissent convenir à l'égard d'un roi. Je vous donne ma parole royale que tout aussitôt les places et toutes les rues seront abandonnées par les troupes, en sorte que la garnison militaire sera restreinte aux édifices nécessaires, c'est-à-dire à l'arsenal, au château et à un petit nombre d'autres, et cela même pour peu de temps. Écoutez la voix paternelle de votre roi, habitants de mon fidèle et beau Berlin; oubliez le passé comme je l'oublierai moi-même dans mon cœur, et l'oublie dès à présent, en considération du grand avenir qui, sous la bénédiction de la paix divine, s'ouvrira bientôt pour la Prusse, et par la Prusse, pour l'Allemagne.

Votre reine affectionnée, votre véritable mère et amie, qui est abattue par une indisposition très grave, joint ses prières pressantes et pleines de larmes à mes demandes.

Écrit dans la nuit du 18 au 19 mars 1848.

FRIEDRICH-WILHELM.

* * *

La multitude fit infiniment peu d'attention à ces paroles si touchantes, mais si peu royales. A peine les derniers pelotons des troupes qui sortaient de Berlin avaient-ils franchi les barrières, tandis que les compagnies chargées de la garde du château et de celle de l'arsenal s'enfermaient dans ces édifices, on vit de grands attroupements se former en un clin d'œil pour dévaster la maison d'un major en retraite, nommé Precess, et celle d'un fournisseur de la cour, le gantier Wernicke. On accusait ces bourgeois, et l'on n'accusait qu'eux seuls, d'avoir, durant le combat, témoigné quelque partialité pour les troupes, et cherché à leur rendre quelque service. La populace ne s'appropria rien de ce qu'elle enlevait à ces maisons; tout était brisé et puis brûlé sur la place publique; on avait, en Allemagne, appliqué une dénomination officielle aux

actes de cette nature : on les appelait *Volks-Justiz ;* le mot est hybride, la chose l'était pareillement : un mélange, comme dans beaucoup d'autres emprunts faits alors aux mêmes sources, un mélange de la bonhomie allemande avec la perversité française.

Le premier acte que l'insurrection, mise, après sa défaite, en possession de tous les avantages d'une victoire, s'empressa d'extorquer au roi, fut la grâce pure et simple des condamnés polonais enfermés à la prison de Moabit. Ils ne voulurent en sortir qu'en grande pompe, précédés par un officier du corps municipal, et sous l'escorte d'une bande armée des combattants aux barricades. On entassa sur quelques charrettes ces étranges *libérateurs :* c'est le nom que le peuple de Berlin leur décernait, après avoir brisé leurs verrous. On leur fit exécuter une longue promenade à travers la ville. Je les vis allant au château : ils étaient debout, vêtus en général d'une manière bizarre, qu'ils disaient slave, et la cocarde polonaise rouge et blanche cousue à leurs habits du côté du cœur. On cherchait sur leurs figures rondes et généralement insignifiantes les traces des souffrances cruelles dont leurs organes entretenaient le public, depuis la date de leur arrestation, qui remontait à près de deux ans. Si ce pauvre peuple, qui devait payer si cher sa niaise sympathie, avait vu ces aventuriers autrement qu'à travers des larmes, il aurait trouvé dans leur apparence et surtout dans leur expression peu de motifs de s'attendrir; rien, en effet, ne ressemblait moins au Spielberg [1] que le régime de Moabit.

1. Le Spielberg est une citadelle autrichienne de Moravie, proche de Brünn, qui a servi, jusqu'en 1857, de prison aux condamnés à *carcere duro :* c'est là que Silvio Pellico fut enfermé et composa *Le mie prigioni*. Le *Moniteur universel* annonçait le 6 avril, d'après la *Gazette d'Augsbourg*, que, le 23 mars, 115 prisonniers, surtout des Polonais et des Italiens, avaient été mis en liberté et accueillis avec joie par les habitants de Brünn.

Pendant cette procession singulière, Mieroslawski attirait tous les regards. Né à Nemours, d'une mère française et d'un officier polonais attaché au service de Napoléon, âgé seulement alors de trente-cinq ans et d'une figure très avantageuse, c'était un soldat assez brave, un écrivain doué de quelque facilité, un officier sans instruction, un général sans tactique, un conspirateur sans discrétion et un comédien incomparable. Il avait appris un peu de polonais, connaissance dont il tira parti, mais qui ne lui aurait pas été indispensable pour jouer un rôle dans un pays et avec des hommes dont le patriotisme a la répugnance la plus invincible pour habiter sa patrie, et dont la nationalité n'a qu'à la dernière extrémité recours à l'idiome national. C'est assurément en France et en français qu'un conspirateur polonais se sent *at home* et s'exprime à son gré. Mieroslawski n'avait jamais appris un seul mot d'allemand et ne s'entendait, à Berlin, avec les chefs des perturbateurs, avec les orateurs de clubs, en un mot, avec les auxiliaires qui furent longtemps ses instruments dociles, que par l'intermédiaire d'interprètes. Je crois que, pendant les premiers jours au moins, cette circonstance accrut le tendre intérêt que la multitude éprouvait pour Mieroslawski.

En recouvrant la liberté, les conspirateurs de 1846 avaient, selon la loi observée par d'illustres historiens [1], acquis une autorité positive. Ils constituèrent un comité. à la tête duquel se mirent Mieroslawski lui-même et le docteur Libelt. Celui-ci, de race allemande, et qui n'avait de polonais que l'orthographe slave de son nom, était un légiste adroit, d'apparence fort chétive, sans courage mi-

1. Cobrando no solo libertad, pero aun autoridad, los malhechores (Mello, *Révolution de Catalogne*) (*N. de l'A.*).

litaire, mais obstiné dans ses projets, connaissant un peu l'Allemagne, capable de travail dans le cabinet, l'âme de la conjuration comme Mieroslawski en était le bras, au demeurant un personnage assez médiocre.

Après avoir, avec une solennité dérisoire, salué le roi, les Polonais allèrent haranguer l'Université et finirent par prendre possession de l'Hôtel des Postes, à demi brûlé pendant la nuit précédente. Une garde d'étudiants polonais, qui fut officiellement reconnue sous le nom de *Polen-Wache*, s'établit dans les bureaux, fit travailler les commis, et toute la bourgeoisie de Berlin put, durant quelques jours, voir ces jeunes gens, la cocarde allemande à leurs bonnets et la cocarde polonaise attachée sur leurs vestes, « à la Mazoure », lire gravement en pleine rue la correspondance du public.

Les combattants aux barricades, grossis par huit cents à mille prisonniers qui sortaient de Spandau et des hôtels où ils avaient été entassés durant le combat, employaient diversement les premières heures de leur souveraineté. Une bande considérable courut au palais du prince de Prusse [1]. Il était désert : la princesse [*était*] à Coblentz ; le prince accompagnait la retraite des troupes à Potsdam. Rien ne fut, dans cet élégant et riche édifice, ni brisé, ni soustrait ; mais le *peuple* déclara qu'il entendait en faire une propriété nationale : on écrivit au charbon et à la craie, sur toutes les murailles, les mots *National-Eigenthum*, que le corps municipal faisait, en même temps, peindre sur tous les bâtiments publics, pour les préserver d'insultes. On cloua sur la porte principale du palais une planche avec cette inscription : « Propriété du peuple. Ici

1. Bâti de 1834 à 1836 par Langhans, il se trouve sur le côté droit *Unter den Linden* en regardant vers le château.

[redacted]

des hommes du peuple travaillent pour le peuple! Ici l'on reçoit les pétitions et les réclamations [1]. » Le côté plaisant de cette bouffonnerie sinistre est que jamais comité de cette nature ne siégea dans le palais du prince de Prusse. Les gens du prince en demeurèrent toujours en possession, sinon tranquille, au moins exclusive. Un petit corps de garde, fourni par l'Université, dont les bâtiments sont en face [2], suffit à la protection du palais. Dans les commencements, on voyait en sentinelle à la porte un étudiant polonais, armé de quelque vieille carabine et portant une plume rouge à son bonnet noir; plus tard, ce fut un étudiant allemand, ceint d'un sabre de grosse cavalerie, coiffé d'une casquette aux couleurs de sa *Burschenschaft*, et fumant sa pipe d'un air moitié ennuyé, moitié moqueur.

La proscription populaire qui frappait le prince de Prusse atteignit les enseignes de ses fournisseurs. On en fit disparaître en toute hâte son nom, son titre et ses armes. Ceux des autres princes furent respectés durant toute la révolution.

La *promenade des cadavres* fut un acte plus audacieux encore que la prise de possession du palais du prince de Prusse. Les chefs de l'émeute, devenus les arbitres du mouvement, comptaient beaucoup sur cette lugubre exhibition : copistes serviles et stériles de ce qui s'était passé à Paris, ils se rappelaient ce qu'avait produit, après la salve du boulevard des Capucines, la procession aux flambeaux des deux tombereaux où l'on avait jeté les victimes encore palpitantes de cette tragique explosion [3]. A Berlin,

1. *National-Eigenthum. Hier werden Bitten und Beschwerden angenommen. Hier wirken Männer aus dem Volke, für das Volk* (N. de l'A.).
2. Ancien palais du prince Henri, frère de Frédéric II, bâti de 1748 à 1766.
3. Voy. le *Prologue*, p. 32.

on n'attendit point la nuit, et l'on perdit de la sorte, par une maladresse providentielle, une grande partie de l'effet qu'on s'était flatté d'obtenir. On avait, en outre, compté sur une énorme quantité de cadavres; suivant l'opinion populaire, les victimes de la lutte, les « martyrs de la liberté » étaient au nombre de plusieurs milliers. Tout au contraire : jamais action décisive n'avait coûté si peu de sang. Il est impossible de peindre la rage satanique des chefs des barricades, quand leurs recherches les plus exactes leur eurent fourni la preuve que les troupes avaient perdu seulement deux officiers, dix-huit sous-officiers et soldats [1]. Le nombre des individus de tout âge et de toutes nations tués dans les rues pendant le combat, et dont plusieurs n'étaient certainement pas des *combattants*, se montait à deux cent vingt; une pauvre femme et son enfant à la mamelle, atteints par une seule balle en traversant un des ponts de la Sprée, complétaient cette liste funèbre [2]. C'était peu; mais on crut pouvoir suppléer par la pompe à ce que la masse ne pouvait fournir. Les charrettes chargées de ces dépouilles sanglantes furent amenées devant le château. Le roi, appelé par des vociférations redoublées, parut au balcon [3], salua et se retira sur-le-champ. On ne trouva rien ensuite de mieux à faire des cadavres que de les distribuer dans les églises de la ville, suivant la communion présumée de chacun des « martyrs ». La tâche

1. Les chiffres donnés par l'*Allgemeine preussische Staatszeitung* du 14 avril sont un peu différents : 3 officiers et 17 sous-officiers et soldats tués ; de blessés, il y eut 14 officiers, 14 sous-officiers, 225 soldats, 1 aide-major.

2. Sur la critique de ces chiffres, cf. Rachfahl, *Deutschland.... und die Berliner Märzrevolution*, Halle, 1901, in-8, p. 124, n. 1.

3. D'après un récit de l'*Indépendance belge*, reproduit dans le *Moniteur universel* du 27 mars, le roi parut entouré de von Patow, tenant le drapeau tricolore allemand, de deux adjudants, du baron d'Arnim, de Börnemann, tenant un drapeau noir comme les adjudants, de von Schwerin et du comte d'Arnim.

n'était nullement aisée. Un bon tiers de ces gens consistait en *émissaires*, en aventuriers sans feu ni lieu, qui n'étaient réclamés et même connus par personne. On déposa, un peu au hasard, quelques bières dans l'église catholique de Sainte-Hedwige [1], et le reste fut abrité dans l'église évangélique du Werder [2]. Un seul des morts fut reconnu pour juif; c'était un *Privat-Docent* de l'Université, appelé Weiss, ancien élève de Schelling, qui lui avait récemment interdit sa maison, las de lui entendre prédire l'avènement, par les barricades, de la régénération allemande. On annonça que les funérailles solennelles des « combattants morts pour la patrie » auraient lieu au premier jour; mais l'effet attendu de cette exhibition hideuse était totalement manqué : en la voyant, le peuple de Berlin avait pleuré, au lieu de rentrer en furie; loin de vouloir poursuivre ce qu'on appelait sa victoire, il s'était montré presque disposé à s'en affliger déjà.

Pendant ce temps, le corps municipal de Berlin était absorbé par le pénible, mais très prompt enfantement d'une garde nationale. Puisque cette arme devait être toute la force publique dans une capitale populeuse, l'organiser était évidemment la première et la plus urgente des nécessités. De son côté, le roi s'enfermait dans le château. Après avoir à la hâte pris congé du prince de Prusse, il le fit passer en Angleterre, avec une mission à laquelle on ne sut inventer d'autre prétexte que de l'appeler *diplomatique :* elle consistait simplement à mettre sa personne en sûreté, et la couronne en même temps à l'abri d'une impopularité menaçante, que la présence, ou même le

1. Église en rotonde bâtie de 1747 à 1773, considérablement embellie de nos jours, et qui se trouve derrière l'Opéra.
2. La Friedrich-Werder'sche Kirche a été bâtie au début du XIXe siècle, près de la place Schinkel, aux environs du château.

voisinage de ce prince, si gratuitement persécuté, aurait fait rajaillir sur elle [1]. Les ministres de la veille se retiraient en toute hâte, et le « ministère constitutionnel » était ébauché. La notification officielle de son installation porte la date du 19 mars : ce fut pourtant seulement dans le courant du jour suivant que le public eut généralement connaissance de cette première mesure. Elle lui fut notifiée par une déclaration qui caractérise la situation où se trouvaient alors les affaires, trop clairement pour qu'il soit hors de propos de la rapporter ici [2] :

J'ai, dès la matinée d'hier, accepté la démission que les précédents ministres m'ont offerte, et chargé le comte Arnim de la formation d'un ministère nouveau.

1. Le 22 mars, le prince Guillaume quitta l'île des Paons, malgré Bismarck, parvint dans le Mecklembourg et s'embarqua difficilement. Le 6 juin, Camphausen exposait que le prince avait été envoyé en Angleterre pour y étudier les institutions maritimes. Il rentra à Berlin deux jours après (Matter, *op. cit.*, p. 181 sq.).

2. En voici le texte allemand :

« Ich habe bereits gestern früh die von den bisherigen Ministern angebotene Entlassung angenommen, und den Grafen Arnim mit der Bildung eines treuen Ministerii beauftragt.

« Derselbe übernimmt den Vorsitz im Staast-Ministerio, und vorläufig die Verwaltung des Ministerii der Auswärtigen Angelegenheiten und der Verfassungs-Sachen.

« Dem Graf Schwerin habe Ich das Ministerium der geistlichen Angelegenheiten übertragen.

« Dem noch abwesenden General-Landschafts-Rath von Auerswald soll das Ministerium des Innern, mit Ausnahme des obenerwähnten dem Grafen Arnim vorbehaltenen Theils dessen Ressorts übertragen werden, wenn, wie zu erwarten, derselbe zu dessen Uebernahme bereit ist.

« Die Justiz-Minister, die Minister Graf Stolberg und von Rohr bleiben einstweilen bis zur weitem Beschlussnahme über die Besetzung ihrer Ministerien auf ihren Posten.

« Bis zur definitiven Besetzung des Finanz-Ministerii übernimmt der General-Steuer-Direktor Kühne dessen interimistische Verwaltung.

« Berlin, den 19. März 1848. FRIEDRICH-WILHELM.

« GRAF ARNIM.

« Gedruckt in der Deckerschen Geheimen Ober-Hofbuchdruckerei. » — La traduction en fut publiée par le *Moniteur* du 23 mars, p. 666.

Le comte Arnim prend la présidence (*Vorsitz*) dans le ministère d'État, et en outre la gestion du ministère des affaires étrangères, et de celles qui regardent la Constitution.

J'ai confié au comte Schwerin le ministère des affaires ecclésiastiques.

M. d'Auerswald, maintenant absent, mais dont l'acceptation est présumée, prendra le ministère de l'intérieur, sauf les attributions conférées au comte Arnim et plus haut énoncées.

Le ministre de la justice [1], le ministre comte Stolberg [2] et le ministre von Rohr [3] conservent leurs portefeuilles jusqu'à nouvel ordre; le directeur des finances Kühne [4] prendra l'intérim du ministère du Trésor.

Berlin, 19 mars 1848.

FRIEDRICH-WILHELM. Comte ARNIM.

La démarche que nous venons de rapporter équivalait, de la part du roi, à une *reconnaissance de la révolution :*

1. Uhden, sur qui je n'ai rien trouvé, était ministre d'état privé pour la surveillance de toutes les parties de l'ordre judiciaire ainsi que des affaires concernant les fiefs.

2. Anton, comte zu Stolberg-Wernigerode, né le 23 octobre 1785, mort le 11 février 1854, fit sa carrière dans l'armée et l'administration prussiennes. Il fut nommé ministre d'État, le 23 octobre 1842, par Frédéric-Guillaume IV qui, dès son avènement, l'avait fait venir à Berlin; il prévit dès 1847 les événements de 1848; le 10 mars il fut nommé adjudant-général du roi, poste qu'il ne devait pas remplir, car il se retira dans ses terres pour attendre, dans la paix d'une religion forte, la fin de la tourmente. Il eut encore divers commandements militaires à partir de 1850, et reprit en 1851 le portefeuille de la maison du roi. Son amitié pour le roi de Prusse n'a été surpassée que par sa piété.

3. Wilhelm-Eugen-Ludwig Ferdinand von Rohr, né le 17 mai 1783, mort le 15 mars 1851, au service depuis l'année 1797, fut directeur du *Militär-ökonomie Departement* de 1837 à 1839, et devint ministre de la guerre le 7 octobre 1847. Ayant constaté, aux journées de mars, que les troupes avaient été écartées de Berlin sans qu'on lui eût demandé son avis, il donna le 19 mars sa démission, qui ne devint effective que le 2 avril suivant.

4. Ludwig-Samuel-Bogislav Kühne, né le 15 février 1786, mort le 3 avril 1864. Administrateur spécialisé dans les questions financières, il prit une part considérable à la fondation du *Zollverein* et dans la confection des lois financières et douanières. Choisi par Frédéric-Guillaume IV comme ministre des finances, le 19 mars 1848, il resta ministre les dix jours que

il constituait un ministère parlementaire, il est vrai, avant le Parlement. Surtout, il rendait compte au *peuple* de ses choix ; il s'abritait, avec une anxiété visible, derrière des noms qu'il croyait encore populaires ; il semblait demander grâce pour le maintien passager aux affaires de vieux serviteurs contre qui le préjugé du vulgaire se déchaînait et qui n'avaient été jamais que les exécuteurs scrupuleux des volontés de la couronne.

Mais le roi se flattait encore de pouvoir régner, sinon gouverner, avec des ministres de son choix et faire prévaloir dans la composition du cabinet l'élément aristocratique, dont il avait le goût, bien que les précédents de la couronne prussienne lui fussent si peu favorables. Il aurait voulu, et il croyait la chose praticable, faire exécuter par des conservateurs d'une haute distinction des réformes extrêmement libérales. Ce qu'au moment où j'écris [1], le cabinet de lord Derby [2] est pour l'Angleterre, celui du comte d'Arnim-Boytzenburg l'aurait, suivant les sages et

dura le ministère Arnim, fit partie de quelques autres combinaisons, mais ne marqua pas vraiment comme ministre, et montra sa compétence des questions financières dans les chambres prussiennes, de 1850 à 1863.

1. Août 1858. (*N. de l'A.*)

2. Edward-George-Geoffrey Smith Stanley, 14e comte de Derby, né le 29 mars 1799, mort le 23 octobre 1869, député des communes en 1820, spécialiste des matières coloniale et irlandaise, où il exposa les vues d'un libéralisme tory fort avisé. Membre de la chambre des lords en 1846, comte en 1851, il forma après la chute du ministère Russell (février 1852) un ministère qui dura moins d'un an, puis un autre encore après la chute du ministère Aberdeen (janvier 1855), mais céda devant la coalition des radicaux, whigs, palmerstoniens et peelistes. Après la démission de Palmerston, en 1858, il forma un ministère entièrement conservateur, qui eut à se préoccuper des questions internationales les plus graves (abolition de l'esclavage aux États-Unis, affaires de France et Naples) et de réformes intérieures. Il fut vivement attaqué pour sa prétendue bienveillance envers l'Autriche contre la France et tomba en avril 1859. Il fut encore une fois ministre (1866-1868), assura la réforme électorale de 1867, et ne quitta les affaires que devant la maladie, qui l'enleva. Un de ses plus célèbres, et trop peu nombreux collaborateurs, a été Disraëli.

honorables désirs du roi, été pour la « Prusse régénérée ». Les révolutionnaires firent échouer cette tentative au grand détriment de la liberté.

* * *

Il faut bien parler ici de mes démarches et de mon action personnelle pendant ces deux journées, si importantes, et qui semblaient devoir demeurer décisives, les 18 et 19 mars.

Cette action, toute négative, fut pourtant d'un grand poids. Le roi lui-même, M. Camphausen, devenu peu de jours après chef du ministère, le baron d'Arnim, d'autres personnes, dont alors le témoignage était décisif, me l'ont dit à plusieurs reprises, l'ont proclamé de toutes manières : c'est à l'attitude du représentant de la République française à Berlin, durant et après les barricades, que le maintien des institutions fondamentales de la monarchie prussienne sembla principalement dû ; la conséquence naturelle de la crise aurait été de les emporter ; l'effort que fit pour les conserver celui que les circonstances investissaient d'un pouvoir vague, mais à peu près illimité, passager, mais irrésistible sur l'esprit public, produisit l'effet opposé et fit reprendre aux affaires une assiette plus régulière.

Tous les hommes qui étaient alors à portée de voir le fond des choses, qui connaissaient les dispositions du château, des casernes, de l'Hôtel de ville, des ateliers, des clubs, ceux-ci sortis par dizaines des barricades et des pavés, les dispositions du comité polonais et des étrangers enfin, dont la ville fourmillait à cette époque ; tous ceux qui savent, par l'étude de l'histoire ou par leur expérience personnelle, ce que sont les ouragans politiques appelés révolutions, ce qui les déchaîne, ce qui élude leur

furie, détourne leurs ravages, épuise leurs effets, ceux-là s'accordent à reconnaître que si, dans la matinée du 19 mars, j'avais seulement arboré le drapeau français au balcon de mon appartement, si j'avais encouragé les clubs, paru à l'Hôtel de ville, déclaré que la France verrait avec satisfaction la Prusse suivre l'exemple glorieusement donné le 24 février, si j'avais déclaré la révolution souveraine, à mes yeux, de Berlin et de la monarchie; qu'en un mot, si j'avais agi dans cette rencontre unique et cette occasion suprême comme d'autres agents du même pouvoir agirent, un peu plus tard, à Naples [1], à Francfort [2], à Berlin même, la république serait sortie des barricades de Berlin, comme elle était sortie de celles de Paris.

Sur ce point, les expressions du roi de Prusse, lorsqu'il fut informé en détail de mon attitude et de mes démarches, témoignèrent d'une reconnaissance si vive, si enthousiaste, que j'en éprouvai de l'embarras, et que maintenant même j'ai hâte d'en finir avec un sujet qui n'intéresse plus que moi-même.

Quelles auraient été pour la Prusse immédiatement, et bientôt après pour l'Allemagne, les conséquences d'une semblable catastrophe, alors facile à produire et probable à tant de motifs ? Dieu seul le sait. Il est seulement certain qu'elles auraient été prodigieuses et, à mon sens, lamentables pour le droit, lamentables pour la liberté, lamentables pour l'humanité tout entière.

Voilà ce que j'aurais pu faire, ce que ma position me

1. A Naples, malgré les efforts du représentant de la France de Rayneval, les exigences réactionnaires du roi aboutirent à une insurrection, le 15 mai; il y eut 132 tués et plus de 600 blessés (Bragagnolo et Bettazi, *Il risorgimento italiano*, 3e édit., Turin, 1907, in-8, p. 215-218).

2. Voy. le chap. VII.

mettait sur la voie de faire, ce que j'aurais fait, si j'eusse été homme de métier, au lieu d'être homme de conscience : mais je fis absolument le contraire. En agissant de la sorte, en rendant un service inappréciable à la couronne de Prusse, je crus alors, je crois aujourd'hui avoir rendu un service égal à la Prusse elle-même, à l'Allemagne, à la France, à l'humanité. En agissant de la sorte, je ne faisais que me conformer exactement à mes instructions : c'est donc à elles que remonte la responsabilité, que revient l'honneur (l'honneur à mon sens, du moins) de ma conduite. Mais, pour suivre comme je le fis, pour soutenir comme je le fis, interpréter comme je le fis les instructions générales dont j'étais porteur, et qui ne prévoyaient nullement l'événement qui venait de s'accomplir, il fallait faire prévaloir la considération du devoir sur celle de l'intérêt. En effet, je ne me fis pas la moindre illusion sur les conséquences qu'auraient pour moi-même l'attitude que je me proposais de garder, le langage que je voulais tenir, le concours que je refusais nettement aux plans des révolutionnaires de Paris et de Berlin. Je savais que la partie violente du Gouvernement provisoire et les clubs de Paris se déchaîneraient contre ma conduite ; qu'on la représenterait comme une trahison envers les intérêts de la République française ; que M. de Lamartine me défendrait faiblement, et qu'être sacrifié simplement serait pour moi une véritable bonne fortune. Je n'hésitai pas. La révolution du 19 mars avait creusé tout à coup un gouffre devant moi ; ce gouffre pouvait engloutir l'ordre public en Allemagne et la paix en Europe ; pour le fermer, il fallait y jeter quelqu'un : en cas pareil, un honnête homme ne jette que soi-même.

Rentré chez moi dans la soirée des barricades, j'écrivis au ministère un compte sommaire des événements. En

relisant cette dépêche, j'y trouve plus d'ordre et de sang-froid que je n'en aurais probablement eu à ma disposition, si des circonstances aussi extraordinaires n'aidaient pas chacun à tirer de sa nature tout ce dont elle est capable. Encore aujourd'hui, je trouve fondée mon assertion que les barricades de Paris, en juillet 1830 et en février 1848, n'avaient pas offert un spectacle aussi tragique, aussi élevé dans son horreur que celles de Berlin : c'est qu'il y avait dans ce dernier combat, du côté des agresseurs, des passions vraiment grandes, des aspirations vraiment hautes, bien que dérivant des idées les plus fausses et tendant au but le plus funeste ; c'est qu'aux Polonais près (lesquels, après tout, faisaient leur déplorable métier), les combattants aux barricades étaient des hommes égarés sans doute, parricides de leur pays, fanatiques d'une secte perverse, mais *des hommes*, enfin ; il ne leur manquait qu'une cause juste et un drapeau légitime pour prendre rang parmi les héros et les martyrs.

Le *peuple* ne peut penser que d'après autrui. L'honneur du sacrifice lui revient et lui reste. La responsabilité est à ses chefs, à ceux qui lui instillent leurs opinions, qui lui inculquent leurs passions. Aux apôtres de ténèbres ou de lumières remonte le crime ou la gloire ; au peuple demeure la sympathie ; celui de Berlin, dans les circonstances que j'ai décrites, méritait bien une compassion mêlée d'estime.

Ainsi que je l'annonçais dans le dernier paragraphe de cette dépêche, je l'expédiai par un messager que le comte de Plessen, mon voisin, faisait partir pour Hambourg. Le service régulier des postes était détruit à Berlin, et désorganisé dans la moyenne Marche [1].

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 10 à Lamartine. — Dans les papiers de Circourt, existe un duplicata abrégé de cette lettre.

Berlin, 18 mars 1848.

Monsieur,

La marche des événements se précipite avec une effroyable violence. J'écris au milieu d'une lutte plus acharnée qu'aucune de celles dont Paris ait été le théâtre en 1830 et au mois dernier. Hier, l'intervention des bourgeois associés au magistrat *(Schutzbürger)* avait rétabli l'ordre avec une promptitude et une facilité qui faisaient croire à un accord entre les chefs de l'émeute et les hommes influents de la population : aujourd'hui, des concessions ont été réclamées comme prix du service rendu la veille et du concours promis pour demain. En même temps arrivaient, avec des demandes pressantes conçues dans un ton de menace, des députations de Cologne, Halle, Breslau ; des bandes de paysans insurgés, véritable et formidable jacquerie, dévastaient les confins de la Thuringe et de la Franconie ; la terreur et la violence détruisaient l'équilibre des esprits. Le roi se résolut à préparer le remplacement de trois de ses ministres, au lieu desquels le comte d'Arnim, MM. d'Auerswald et Beckerath auraient reçu des portefeuilles ; toutefois, cette modification ne fut pas officiellement annoncée. Dans la matinée, le roi recevant à chaque heure de nouveaux avis sur l'impression profonde et vraiment formidable que la révolution de Vienne produisait sur ses propres sujets, signa et fit contresigner à tous ses ministres, et au prince de Prusse avant tous, une double déclaration qui fut rendue publique à deux heures de l'après-midi. L'une des deux accordait la liberté de la presse avec quelques réserves quant au cautionnement que les journalistes devaient fournir et à la répression des délits commis dans les publications périodiques et semi-périodiques. L'autre déclaration avançait au 2 avril la convocation des États généraux, et prenait, dans le sens le plus large, l'initiative des réformes les plus essentielles. Le roi reconnaissait la nécessité de transformer la confédération d'États, dont l'Allemagne a été jusqu'à présent formée, en un État fédératif, basé sur des constitutions représentatives et dirigé par un Parlement national Il promettait

de faire usage de tout son pouvoir pour organiser une armée allemande avec un chef unique et suprême, une fusion absolue d'intérêts commerciaux, une assimilation politique et administrative presque complète des États teutoniques. Ces concessions énormes et que dépassaient les vœux jugés, il y a peu de jours, les plus hardis, commencèrent, vers une heure après midi, à être connus, assez vaguement encore, dans le public. Une foule très considérable de bourgeois se porta sur-le-champ au château pour exprimer au roi sa reconnaissance et lui demander, en outre de tout ce qu'il venait d'accorder, l'éloignement de la garnison de Berlin. Comme il n'y a pas de garde nationale organisée, ce renvoi laissait la ville à la merci des étudiants, des archers et des individus qui, d'une manière ou d'une autre, se trouvaient posséder quelques armes; comment, avec des moyens si limités et si peu combinés, répondre de la sûreté publique dans une ville de quatre cent mille âmes, aucun homme pratique ne pouvait le concevoir. Aussi le roi témoignait-il pour cet acte une répugnance insurmontable.

Deux heures sonnaient cependant. Les bourgeois arrivaient en foule compacte à la place du château. Le roi parut sur le balcon, essayant d'obtenir un peu de silence. Les flots impétueux de la multitude ondoyaient autour de toutes les issues du château. Les troupes sortent des cours, essaient de s'ouvrir un passage et de dégager quelque peu l'habitation royale. On se heurte, on commence à pousser des clameurs. Cependant, de bouche en bouche, passait l'assurance que toutes les concessions désirées allaient être annoncées; des « vivats » commençaient à retentir; tout à coup, d'un peloton pressé et comme ramené par la foule, partent trois coups de feu; personne n'est blessé; mais un régiment de dragons alarmé, irrité, charge énergiquement la foule ; celle-ci se dissipe avec des cris de rage; en un instant le château est dégagé et la population déclare la guerre à la royauté.

J'ai vu les barricades de 1830 et celles de 1848 ; mais aucun spectacle aussi terrible que celui de cette journée ne m'avait

été imposé. La résolution frénétique du peuple et des étudiants fit sur-le-champ pressentir quelle lutte allait s'engager. Dans cette lutte, toute la bourgeoisie, y compris même les corporations d'archers, passa graduellement à l'attaque; les troupes absolument seules se résolurent à la résistance. Des barricades enveloppèrent à quatre heures les quartiers populeux et serrèrent autour du château leur réseau meurtrier. On les attaqua d'abord avec de la mousqueterie seule, puis avec de l'artillerie. De toutes les fenêtres partirent des coups de feu dirigés contre les troupes; celles-ci ripostèrent avec vigueur. Le sang coula, sur plusieurs points, en abondance; la terreur, l'abattement, la désertion ne paraissaient, après une lutte de huit heures, encore nulle part. Vers dix heures, les casernes abandonnées de l'artillerie, la fonderie et un troisième établissement public furent mis en feu; la population contemplait avec une résignation lugubre les tourbillons de fumée qui s'épaississaient au-dessus des faubourgs. Ainsi finit cette journée, sans précédents dans les annales de la Prusse, et dont les résultats seront, pour tout le reste de notre génération, écrits d'une manière ineffaçable sur la constitution politique de l'Allemagne, sur son organisation sociale, sur sa vie publique tout entière. Aucun drame n'a présenté de péripétie plus soudaine et plus violente. A deux heures après midi, le roi semblait avoir pris possession de la dictature constitutionnelle de l'Allemagne; une joie troublée, mais enthousiaste circulait dans les veines d'une grande population. A minuit, ce roi se trouve assiégé dans son palais par une population ulcérée, entouré de troupes harassées et désolées même dans leur fidélité, avec l'alternative de subir demain la loi d'ennemis exaspérés ou de camper, en conquérant étranger, au milieu d'une population décimée. Quel sort, et pour quel homme!

Je n'ai pas le courage de vous donner aujourd'hui de nouveaux détails sur mes relations, mes conversations d'affaires et ce que je considérais comme mes progrès. Entre cette matinée et le moment où j'écris, un gouffre a été creusé par la

volonté mystérieuse de la Providence; quand le pont qu'elle doit jeter sur ce gouffre pour conduire au delà le peuple qui bouillonne sous mes yeux sera franchi par nous et par ce qui restera de la Prusse, je reprendrai ma relation.

19 mars, à quatre heures du matin.

Le général de Pfuel a pris le commandement des troupes et la direction des opérations. Le prince de Prusse, objet de la crainte et de l'aversion populaires, à cause de son attachement décidé aux anciens principes du gouvernement prussien, passe pour l'âme de la résistance ; son départ, annoncé pour Cologne, n'avait point eu lieu. Les insurgés obéissent surtout à la direction des étudiants de l'Université et peut-être encore à celle de la minorité révolutionnaire du conseil municipal, des corporations marchandes, surtout des députations provinciales qui venaient de se rencontrer ici. Point de départ des postes. Je profite, pour vous expédier cette lettre, d'un courrier que le ministre de Danemark dirige sur Hambourg. Je ferai mon possible pour vous faire tenir ce soir d'autres nouvelles.

Agréez, Monsieur, l'hommage de mon respect.

A. DE CIRCOURT.

Je ne puis omettre les vœux empressés et les félicitations sincères que M. d'Arnim et M. Nothomb me chargent de vous transmettre. Dans un moment moins redoutable, leur conversation aurait valu la peine de vous être communiquée. M. d'Arnim pensait à retourner bientôt à Paris; mais il avait bien des chances de devenir premier ministre. C'était hier.... mais aujourd'hui.... A. C. [1].

Le 19, je transmis au ministère, par la voie ordinaire, rétablie avec une promptitude surprenante, le récit des événements qui s'étaient succédé à Berlin et, autant que

1. On pourra contrôler le récit de Circourt par la comparaison avec l'étude critique de Rachfahl, *op. cit.*, 2e partie, *passim*.

qui avait perdu son unique boussole, la routine. Ces hommes, qui devaient rétablir sur des bases plébéiennes et la table rase d'un état unitaire le despotisme savant et maladroit dont nous sommes aujourd'hui témoins, avaient le soin, pour arriver à posséder l'État, de faire un nouvel empereur et d'approfondir les conséquences de la révolution; ils ne manquèrent pas à leur tâche.

Mais revenons à Berlin, où le contre-coup des événements de Vienne, très violent du 15 au 18 mars, se fit sentir de moins en moins après que la capitale prussienne eut elle-même eu ses barricades. Les dernières concessions arrachées au roi, dans cette journée du 19, étaient racontées dans ma dépêche, avec les circonstances dramatiques qui donnaient aux événements, en ce moment, une teinte presque romanesque. J'ajoutais qu'infailliblement la multitude ne s'en contenterait pas, et que le ministère nouvellement ébauché n'arriverait point à se constituer [1].

Monsieur,

. . . .

Au moment où le courrier va partir, voici quel est l'état de Berlin.

Sept cents détenus politiques ou combattants arrêtés hier viennent d'être remis en liberté.

Les cadavres des principaux bourgeois tués dans la collision ont été portés par une foule énorme et silenciense dans la cour du château. Le roi a été contraint de descendre, d'examiner et de toucher leurs blessures. « Voyez, disait un combattant de la veille, ces cœurs qui battaient pour vous, vos balles les ont percés hier! » Sur ce lugubre étalage, au bruit du canon qui résonne de loin en loin aux extrémités de la

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 11. Au début de cette lettre, Circourt résume sa dépêche n° 10, pour le cas où cette dernière ne parviendrait pas à Lamartine, et donne des renseignements sur les événements d'Autriche.

ville, où la trêve entre la population et les troupes n'a pas encore été établie, le roi a donné, verbalement, son adhésion à l'armement immédiat d'une garde nationale. Enfin une notification, répandue à profusion dans le peuple, annonce que le comte Arnim accepte la présidence du conseil et le ministère des affaires étrangères, le comte Schwerin le portefeuille des cultes, M. d'Auerswald celui de l'intérieur; la retraite de MM. de Thile, Eichhorn et Savigny est consommée, quoique leurs remplaçants ne soient pas encore nommés. Le peuple lit ces ordonnances, secoue la tête et continue sa route en disant : « C'est peu ». Le pillage des maisons suspectes semble terminé; la violence et l'exaltation des passions politiques, dont la bourgeoisie de Berlin se montre animée, font espérer que les tendances basses et cruelles ne seront écoutées que de la plèbe, si même celle-ci ne sait y résister. La population des Marches a certainement fait preuve, dans ces terribles instants, d'un caractère énergique et d'une hauteur singulière de sentiments. Le palais du prince de Prusse est respecté jusqu'à ce moment; en passant devant la façade, le cortège funèbre des combattants marche lentement, commande le silence et semble mettre son orgueil à ne pas exiger d'autre réparation.

Aucune compagnie des troupes royales ne s'est débandée ou n'a passé au peuple insurgé. Mais cinq canons, gardés d'une manière insuffisante dans une caserne des faubourgs, sont tombés pendant la nuit dernière au pouvoir des combattants populaires, qui ne semblent pas disposés à s'en dessaisir.

Je vis, dans cette journée, beaucoup de monde. Par l'intermédiaire du baron d'Arnim, je fis parvenir aux membres du nouveau gouvernement l'expression franche de mes sentiments et de mes désirs [1]. Je disais hautement

1. Le Registre-copie se contente de signaler, au 20 mars, une « lettre au baron d'Arnim pour le prier de me présenter le plus tôt possible au nouveau ministre des affaires étrangères, comte d'Arnim ».

que l'établissement en Prusse d'un régime sincèrement parlementaire, source et garantie d'une entière liberté, répondrait aux vœux de la France et que le gouvernement de ce pays y applaudirait avec empressement; mais que le maintien de l'institution monarchique et des lois fondamentales de l'État me semblait essentiel à la conservation de l'ordre public, à la durée de la paix, aux intérêts suprêmes de l'Allemagne et de l'Europe. Ce langage sans équivoque comme sans jactance, simple et clair, ferme et soutenu, contribua, sans doute, à rendre quelque courage aux véritables amis du pays, et en même temps jeta les révolutionnaires dans une surprise douloureuse. Leur désappointement s'exprima bientôt en termes amers; les menaces et les malédictions ne vinrent qu'ensuite. Par une autre application, également nette, des instructions auxquelles j'adhérais de cœur, je refusai d'entrer en relations avec aucun des chefs du mouvement, aucun des prisonniers remis tumultuairement en liberté; je ne voulus recevoir d'adresse ni de députation, visiter aucun club, ou prendre officiellement connaissance de l'existence d'aucun comité insurrectionnel.

Il serait difficile d'exprimer la terreur dont, à Berlin, les membres des classes supérieures furent frappés par l'issue du combat et le départ de la garnison. La fuite devint immédiatement presque universelle. Dans l'espace de dix jours, soixante et dix mille personnes, m'assurèrent des membres du corps de ville, s'éloignèrent de Berlin. Ce qui restait d'habitants dans les hôtels de la noblesse, et même dans les maisons de la haute bourgeoisie, se tenait enfermé dans un morne silence et une attente passive d'un avenir redouté.

A Paris, la nouvelle des événements de Berlin produi-

sit une commotion réelle [1]. Louis Blanc en rendit compte, avec des accents de triomphe, comme il avait fait de ceux de Vienne, aux ouvriers, dont il se faisait, au Luxembourg, des adeptes, dans l'espoir de les transformer en séides, et de gravir, à leur aide, jusqu'au sommet du pouvoir [2]. Il ne manqua pas de représenter l'issue du combat aux barricades comme le prélude de la proclamation, infaillible et prochaine, du régime républicain en Prusse et dans toute l'Allemagne [3]. Dans le fait, celle-ci et principalement l'Allemagne du nord, haletante, enivrée, livrée à des alternatives de fureur lymphatique [*sic*] et d'abattement, tenait les yeux fixés sur ce qui se passait à Berlin, disposée à suivre, dans toutes leurs phases, le développement et les vicissitudes de cette révolution commencée, hors de toute vraisemblance, dans l'État du grand Frédéric. Les barricades de Berlin devinrent, pour le vulgaire révolutionnaire de l'Allemagne, l'objet d'une adoration mêlée de tendresse et de rage ; on en fit une sorte de génie protecteur des temps nouveaux. Nous vîmes un homme

1. Elle fut annoncée par une dépêche du commissaire du gouvernement à Metz au ministre de l'intérieur, le 20 mars, de la façon suivante : « Avant-hier est arrivée à Mayence la nouvelle que le peuple de Berlin, après avoir demandé vainement au roi l'octroi d'une constitution, aurait engagé un combat avec la troupe et qu'il aurait eu l'avantage. Le roi se serait retiré d'abord dans la forteresse de Spandau, à six milles de Berlin, puis aurait fui sur Vienne. Cinq cents hommes ont été tués et un grand nombre blessés » (*Moniteur universel*, 21 mars, p. 650). Des nouvelles plus exactes figurent au numéro du *Moniteur* du 23.

2. La commission de Luxembourg fut créée à la suite de la manifestation ouvrière du 28 février, qui avait pour but de demander la fondation d'un ministère du Progrès. Louis Blanc obtint seulement la création d'une « commission de gouvernement pour les travailleurs, avec mission expresse de s'occuper de leur sort », dont il fut président. L'œuvre de la commission resta purement théorique, dans l'impossibilité qu'elle était de faire sanctionner les mesures prises. Elle disparut aux journées de juin, organisées en partie par les ouvriers qui y étaient délégués.

3. Je n'ai pourtant rien retrouvé à ce sujet dans le *Moniteur universel*, qui a publié les procès-verbaux de la commission des travailleurs.

de lettres de quelque talent faire imposer au baptême le nom de *Barricade* à une malheureuse petite fille qui lui naissait au mois de mars. Cette monstrueuse ineptie n'avait pas en Allemagne beaucoup de chance de durée; venue de France, elle parlait français [1]; elle ne pouvait laisser aux esprits allemands qu'un souvenir de honte et un sentiment de dégoût.

Quant au Gouvernement provisoire pris en bloc, il ne s'émut nullement des événements dont le fracas était si considérable des deux côtés du Rhin. De plus en plus divisé, de plus en plus absorbé par les difficultés intérieures, il me laissa, et ce fut un bien inappréciable, tout à fait sans instructions nouvelles. Un billet écrit, le 26 mars, du cabinet de M. de Lamartine, m'annonça seulement que ce jour-là même les Polonais qui habitaient Paris devaient se rendre à l'Hôtel de ville [2], « pour demander officiellement des armes et de l'argent, afin de tenter une révolution dans leur pays ». « Les Polonais, m'écrivait-on avec un sang-froid parfait, obtiendront probablement de l'argent, mais point d'armes [3] ». On me laissait tirer de

1. Dans le vocabulaire du parti, les expressions sacramentelles étaient toutes tirées du français; quelquefois on les traduisait en allemand, pour l'usage des simples, encore peu familiarisés avec une manie dont les exemples remontaient d'ailleurs au temps du Grand Électeur. Ainsi *Militär* pour *Kriegsvolk*, *Revolution* pour *Umwälzung*, *Barrikade*, et le reste (*N. de l'A.*).

2. Les rapports du Gouvernement provisoire avec les Polonais avaient commencé dès le 29 février, où les Polonais présentèrent une adresse (*Moniteur universel*, p. 512). Le 3 mars, Marrast avait reçu à l'Hôtel de ville une députation de la Société démocratique polonaise. Enfin, le 26 mars, à Godelski demandant qne la France concourût à la refonte de la Pologne, Lamartine répondait : « La France ne vous doit pas seulement des vœux et des armes, mais elle vous doit un appui moral et éventuel »; mais il rappelait que la République ne ferait aucun acte d'agression, surtout quand les autres États tentaient des essais constitutionnels, et que les Français aimaient tous les peuples, mais surtout la France (*ibid.*, p. 695).

3. Ce passage est tiré d'une lettre de M. de Champeaux, du 26 mars (2e liasse, pièce 3) :

cet avertissement, prélude d'embarras si multipliés et si graves, telles conséquences qu'il me plairait. Mieux valait, du reste, pour moi, dans de semblables occurrences, être abandonné à mes propres ressources. On vivait alors dans un temps où les honnêtes gens prenaient conseil surtout d'eux-mêmes, et de la « petite voix calme qui résonne dans les cœurs ».

« Je veux vous répondre quelques mots, mon cher ami, malgré le manque presque absolu du temps que me *valent* les occupations multipliées de M. de Lamartine que j'aide de mon mieux le jour et la nuit. Grâce à sa prodigieuse intelligence de chaque chose et à sa non moins prodigieuse activité *fructifiante*, nous sommes en bonne voie depuis quelques jours, et tout fait espérer un meilleur temps encore pour l'avenir. Hier, le retard des élections de l'Assemblée a été décidé en principe, mais pour une quinzaine de jours au plus. Elles auront lieu du 20 au 25 avril. Il était *matériellement* impossible de les faire plus tôt. La crise financière décroît réellement de jour en jour, quoiqu'insensiblement, et si rien de trop alarmant ne survient à l'improviste, les affaires reprendront peu à peu. Les clubs commencent à s'apaiser ; ce que nous avions prévu arrive : ils se neutralisent les uns par les autres, leur multiplicité les affaiblit. Aujourd'hui doit avoir lieu une démonstration des Polonais qui veulent aller à l'Hôtel de ville avec une masse de *peuple* demander des armes et de l'argent pour aller révolutionner la Pologne. Cette démonstration ne sera pas très dangereuse, je l'espère. Mais elle inquiète les esprits. Les Polonais obtiendront de l'argent, je présume, mais point d'armes. Adieu, mon cher ami, je répondrai par le premier courrier aux deux aimables lettres de Madame de Circourt.... M. de L[amartine] se porte miraculeusement bien. Je dîne tous les jours avec lui et ne l'ai jamais vu plus gai et plus dispos. Mme de L. se porte un peu mieux. Je l'accompagne aujourd'hui à un concert des orphéonistes, toujours pour les pauvres. Le mari et la femme me chargent pour vous et pour Mme de Circourt de leurs amitiés. J'y joins les miennes de grand cœur. — F. de Champeaux. »

CHAPITRE IV

DÉBUTS DU RÉGIME PARLEMENTAIRE. — DÉVELOPPEMENT DE LA RÉVOLUTION

Après la scène menaçante et presque ignominieuse de la promenade des cadavres, et de leur présentation au château, en face de l'exaltation triomphante des révolutionnaires et de l'abattement universel des honnêtes gens, entre le départ des troupes et l'organisation de la garde nationale, les nouveaux ministres, à peine débarrassés du prince de Prusse et des membres du précédent cabinet (qu'une dispersion subite jetait à la campagne et à l'étranger), songèrent à frapper les esprits par quelque démonstration tout à la fois populaire et souveraine : ils imaginèrent « la cavalcade royale ». Jamais expédient, au milieu de circonstances qui semblaient désespérées, n'obtint de résultat plus prompt, et, ce qui surprend bien davantage, ne produisit d'effet aussi solide. Cette réconciliation dramatique du monarque avec le peuple aboutit réellement à raffermir la couronne sur le front de Frédéric-Guillaume. Voici de quelle manière le Journal officiel rendit compte, le 21 mars, de cette démarche, exécutée dans la matinée, d'après le conseil et sous la responsabilité des comtes d'Arnim et de Schwerin :

Sa Majesté le roi, accompagné de S. A. R. le prince Guil-

laume [1], a traversé ce matin, à cheval, la ville, et a parlé au peuple à plusieurs reprises. Le roi et toutes les personnes de sa suite étaient parés de la cocarde noire, rouge et or; le drapeau allemand était porté devant Sa Majesté. Ce que le roi a dit a pour sens : qu'il est persuadé au fond de l'âme que la lumière a fait explosion en Allemagne; qu'il veut contribuer de toutes ses forces à la faire grandir; qu'il est prêt à se mettre à la tête du mouvement de l'Allemagne, à combattre, s'il le faut, pour elle, jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Ces expressions bouffies et vagues, que nous venons de traduire aussi fidèlement que possible, n'appartenaient point au journaliste : on les trouvait, avec plus d'emphase encore, dans un placard imprimé à la Cour [2], et dont le ministère venait, dans la matinée de ce jour, de faire couvrir les murs de Berlin. Voici la version exacte de cette pièce, la plus étrange de toutes celles qui, pendant la durée de la crise, échauffèrent les imaginations, déconcertèrent les habitudes, élevèrent aux nues les ambitions et finirent par brouiller entièrement la raison des populations germaniques :

A LA NATION ALLEMANDE

Une histoire glorieuse et nouvelle se lève pour vous avec la clarté de ce jour. Désormais, vous êtes de nouveau une nation unie, grande, forte, libre et puissante au cœur de l'Europe.

Le Frédéric-Guillaume IV de la Prusse [3], confiant dans votre héroïque assistance et dans votre renaissance intellec-

1. Oncle du roi, vieil officier, d'excellent cœur et de grande mine, pour qui le menu peuple s'était pris d'une sorte de prédilection (*N. de l'A.*).
2. Geheime Hof-Druckerei, Berlin (*N. de l'A.*).
3. L'omission du titre de roi est caractéristique. On ne négligeait pas alors l'emploi des plus chétives subtilités (*N. de l'A.*).

tuelle, s'est, pour le salut de l'Allemagne, mis à la tête de la patrie commune rassemblée en un corps [1].

Vous le verrez aujourd'hui même paraître à cheval, au milieu de vous, avec les antiques et vénérables couleurs de la nation allemande.

Prospérité et bénédiction au prince constitutionnel, au conducteur du peuple allemand uni, au nouveau roi de la nation allemande libre et régénérée.

Berlin, le 21 mars 1848 [2].

Je suivis pendant quelque temps la marche de cet étrange cortège. Le roi, en uniforme, la tête couverte du casque, faisait porter devant lui un petit étendard aux armes de Brandebourg et aux couleurs de Hohenzollern [3]; il lui avait fallu quelque courage pour maintenir cette réserve des droits particuliers de sa couronne et de l'honneur de sa maison. Il semblait confiant, sinon calme, et

1. *Gesammt-Vaterland*, expression nouvellement adoptée, et pourvue d'un sens demi-magique, demi-officiel (*N. de l'A.*).

2. Traduction de Circourt. La lettre confidentielle n° 12 à Lamartine, du 21 mars 1848, contient une traduction légèrement différente.

En voici le texte allemand :

« An die deutsche Nation !

« Eine neue glorreiche Geschichte hebt mit dem heutigen Tage für Euch an! Ihr seid fortan wieder eine einige grosse Nation, stark, frei und mächtig im Herzen von Europa!

« *Preussens Friedrich Wilhelm IV* hat Sich, im Vertrauen auf Euren heldenmüthigen Beistand und Eure geistige Wiedergeburt, zur Rettung Deutschlands an die Spitze des Gesammt-Vaterlandes gestellt.

« Ihn werdet Ihn mit den alten, ehrwürdigen Farben Deutscher Nation noch heute zu Pferde in Eurer Mitte erblicken.

« Heil und Segen dem constitutionellen Fürsten, dem Führer des gesammten Deutschen Volks, dem neuen Könige der freien wiedergebornen Deutschen Nation!

« Berlin, den 21 März 1848.

« Gedruckt in der Deckerschen geheimen Ober-Hofbuchdruckerei. »

3. Les armes de Prusse portent d'argent à l'aigle de sable, becquée, membrée et couronnée d'or, aux ailerons liés de même et chargée sur la poitrine du chiffre F R en or. L'aigle tient dans ses deux serres un sceptre d'or à la droite, et un globe impérial de même à la gauche. Les couleurs ont noire et jaune. La devise est: « Gott mit uns ».

son émotion, très marquée, n'avait rien que de paternel. Le comte Schwerin le couvrait à la lettre d'une popularité plus ou moins bien gagnée durant les discussions de la Diète précédente, mais alors dépensée avec une grande noblesse et un véritable dévouement. Tous, depuis le roi jusqu'au dernier soldat de l'escorte, portaient le brassard aux couleurs allemandes. Arrivé devant l'Université, où les étudiants, tous armés, se rangeaient à la hâte pour rendre les honneurs militaires, le roi prononça les paroles suivantes que j'entendis d'assez près :

Je reconnais que la situation actuelle des choses fait au prince le plus considérable de l'Allemagne [1] un droit et un devoir de se mettre à la tête du mouvement pour le conduire à un terme convenable. Voilà pourquoi j'ai pris les couleurs allemandes qui flottent sur mon drapeau. Mais je proteste que rien ne me fera jamais usurper sur les droits légitimes qui peuvent appartenir à mes confédérés, les princes indigènes (*Eingebohrene*) [2] de l'Allemagne.

Cette loyale et courageuse restriction n'empêcha pas que des cris enthousiastes de *Vive le roi !* n'accueillissent en ce moment la déclaration royale ; mais presque aussitôt après on entendait étudiants et bourgeois dire que le temps des demi-mesures était passé ; qu'une résolution claire et sans équivoque allait devenir indispensable ; que, sans doute, les bons sentiments du roi éclatant dans cette manifestation, on pouvait lui rendre quelque confiance, mais qu'en l'appuyant il fallait le presser [3].

1. Le roi, comme tout le reste des Allemands du nord, laissait alors de côté l'Autriche, comme sortie virtuellement de la sphère germanique. D'ailleurs, la Prusse se trouve, dans la Confédération, l'État dont la population *teutonique* est de beaucoup la plus considérable (*N. de l'A.*).

2. Orthographe de Circourt.

3. Un des meilleurs récits de la cavalcade est donné par la *Zeitungshalle* du 21 mars. — Circourt ne parle pas ici de l'amnistie politique, contre-

Malgré ces réserves de mauvais augure, quand Frédéric-Guillaume rentra dans le château, sa couronne était sauvée. Mais il devait s'écouler bien des mois avant qu'il pût reprendre l'exercice de l'autorité souveraine, virtuellement suspendue par la victoire si gratuitement concédée aux combattants des barricades. Le roi venait de changer de rôle : en abdiquant le pouvoir suprême dans ses propres États, il avait hautement revendiqué la direction suprême des affaires allemandes. Étrange résultat des barricades de Paris et de Berlin ! Elles semblaient aboutir au rétablissement de l'unité politique et militaire en Allemagne ; mais il ne pouvait y avoir de choix moins judicieux pour relever le sceptre de Charlemagne que celui d'un prince auquel cette révolution même, prête à le porter si haut, venait d'enlever irrévocablement son prestige.

Il est certain pourtant que si Frédéric-Guillaume, brûlant hardiment ses vaisseaux et laissant aller au gré des éléments tumultueux les affaires particulières de la Prusse, s'était jeté résolument à la tête du mouvement agressif et niveleur, mais en même temps patriotique et fortifiant (condenseur), qui agitait alors si violemment toute l'Allemagne, il aurait pu réussir à produire dans cette vaste région, et par conséquent dans l'Europe entière, une grande et durable transformation. Les territoires soumis à l'Autriche, et peut-être encore la Bavière *primitive* [1], auraient résisté à l'entraînement ; tout le reste, Souabe, Franconie, terres rhénanes, États de Saxe et de Westphalie, Hesse et Thuringe, auraient couru au-devant

signée par le ministre de la justice Uhden, accordée par le roi aux prévenus de délits politiques (*Kölnische Zeitung*, 22 mars 1848). Voy. p. 217.

1. Ce que Circourt entend par Bavière primitive, c'est celle qui se trouve à l'est, sur le Danube, par opposition au Palatinat, à l'ouest, sur le Rhin.

de l'*unité ;* hostiles encore au drapeau prussien, ces populations auraient accueilli avec enthousiasme la main prussienne qui leur aurait tendu le symbole de la reconstitution d'une grande Allemagne.

Mais, aussi sincèrement décidé dans son cœur qu'il le disait nettement dans cette occasion décisive à respecter les droits des dynasties germaniques, le chef tumultuairement élu du mouvement unitaire devait d'abord ralentir, puis contrarier et définitivement faire avorter cette haute entreprise, qu'un côté soutenable de justice et un caractère incontestable de grandeur faisaient alors adopter à des hommes d'un esprit généreux et même d'une sévère moralité politique. Frédéric-Guillaume venait de prendre des engagements dont, moins qu'aucun de ses auxiliaires et de ses instruments, il pouvait alors calculer la portée. Ce qu'il faisait pourtant, ce qu'il subissait et laissait deviner de ses intentions pour l'avenir suffisait à mettre les partisans absolus de l'ancien régime dans une agonie de crainte et de désespoir. Le ministre de Danemark était à ma fenêtre quand, précédé du drapeau aux couleurs germaniques, passa le cortège royal dont je viens de parler. Peu d'hommes assurément avaient moins que le comte de Plessen ce coup d'œil du génie qui perce à travers les enveloppes d'un fait obscur et discerne de loin l'approche d'un changement considérable ; mais l'instinct des périls que, par suite de la nouvelle direction des affaires, la couronne de son maître et son pays allaient courir, lui valut une révélation vive et subite : « Ah ! ciel ! s'écria-t-il, ces gens-là vont déclarer la guerre au Danemark ! » Il comprenait que, de la phase des procédures, la « question du Schleswig-Holstein » allait passer à celle des combats.

*
* *

Le lendemain (22 mars) était le jour fixé pour les obsèques des combattants tués aux barricades, ou morts dans les hospices depuis la fin de l'action. Tous les partis comptaient sur l'effet de cette cérémonie : les révolutionnaires, pour prendre leur revanche de la cavalcade royale et pousser la populace à quelque acte nouveau d'agression ; les défenseurs de la monarchie, pour achever d'endormir les ressentiments de la multitude et rendre définitive sa réconciliation avec le monarque. Avant de raconter les incidents et d'indiquer les conséquences de cette journée, il faut dire un mot de l'état où Berlin et les provinces se trouvaient quand elle commença.

L'ordre matériel s'était, dans la capitale, rétabli d'une manière qui semblait tenir du prodige, et qui n'était, en réalité, que le résultat de la crainte des uns, disposés à tout subir pourvu qu'on leur laissât les biens et la vie ; de la fatigue des autres, épuisés par une agitation frénétique ; enfin de l'incertitude où les chefs du mouvement demeuraient au sujet de la marche à suivre ultérieurement. Dès le 20 mars, plusieurs bataillons de la garde nationale se trouvaient formés. Le ministère leur fit distribuer des armes, prises à l'arsenal, et promit que l'État ferait les frais de l'habillement des moins aisés ; mais, d'une part, on tint constamment les simples artisans et les autres prolétaires en dehors de la milice bourgeoise, de l'autre, celle-ci repoussa obstinément l'uniforme ; elle ne voulut avoir non plus ni musique ni tambours. Cette affectation de simplicité spartiate ne fit que lui porter malheur. Pour rassembler les compagnies de la garde nationale, on avait recours à des trompes, dont le son lent et lugubre alar-it la ville sans donner le moindre élan aux bourgeois.

Ceux-ci marchaient mal, avec une irrésolution manifeste; aucune batterie n'annonçait leur approche et ne suppléait à ce que leur apparence, irrégulière et vacillante, avait de peu imposant. On se félicitait, néanmoins, dans les premiers temps, de voir cette troupe grossir en nombre et demeurer ferme dans sa résolution d'appuyer l'ordre matériel. Quant à sa valeur intellectuelle, aucune illusion n'était permise à qui prenait, même superficiellement, connaissance des propos habituels et des manifestations journalières de ce corps, si digne du nom de populaire. De même qu'on leur avait fait des barricades une sorte de fétiche, qu'ils adoraient en tremblant, ainsi la *réaction*, qu'ils ne manquaient pas d'appeler de son nom français, leur apparaissait comme un fantôme menaçant dans toutes les intentions des princes, dans toutes les démarches du gouvernement. Ils croyaient voir cette réaction arriver à la tête de colonnes d'infanterie et de batteries d'obusiers, par les routes de Spandau, de Potsdam et de Cüstrin [1].

Et cependant, on pouvait dire qu'alors en Prusse, et surtout à Berlin, la royauté véritable était à l'Intelligence : Νοῦς βασιλεύς. Mais la représentation de cette majesté intellectuelle appartenait, sans contestation, à l'Université. Aussi, c'était devant l'*aula* de cette école supérieure, et en s'adressant à ses élèves, que le roi venait de prendre l'engagement par lequel sa position vis-à-vis de la Prusse et de l'Allemagne se trouvait soudainement changée. Que de chemin on avait fait depuis les clairvoyantes, mais si mesquines mesures de surveillance et de répression

1. Spandau, ville forte à douze kilomètres de Berlin, dans la direction de Hambourg, est, comme Potsdam, une des garnisons d'appui de la capitale prussienne. Cüstrin, ville forte au confluent de la Warthe et de l'Oder, se trouve au nord de Francfort-sur-l'Oder, qui est presque à égale distance entre Berlin et Posen.

adoptées par la Diète germanique vis-à-vis des Universités [1] ! Et que de chemin on allait faire encore pour aboutir, avant la fin de l'année, au bombardement du *Carolinum* [2], et à la clôture ignominieuse du *Theresianum* [3] ! Mais au mois de mars, dans Berlin, les étudiants s'abandonnaient, sans pressentiments fâcheux, à l'ivresse de leurs succès. Ils formaient les compagnies d'élite de la *Bürgerwehr*. On donna d'abord pour chef à ce corps le général Minutoli, président de la police municipale [4]. Mais bientôt, cet expérimenté et zélé serviteur de l'ancien régime se vit contraint de se retirer. On mit alors à la tête de la garde nationale un général-major Aschoff, dont la tournure vulgaire et les façons communes semblaient un compliment aux bataillons qu'il aurait à diriger;

1. La « guerre de délivrance » contre la France engendra dans la jeunesse universitaire allemande un mouvement libéral : les fêtes à la Wartburg, le 17 octobre 1817, l'assassinat de Kotzebue par l'étudiant Sand, la tentative contre le chef du gouvernement du Nassau sont autant d'indices de ce mouvement. Des conférences tenues par des délégués des principaux gouvernements à Karlsbad aboutirent aux décrets de Karlsbad, sanctionnés en quatre jours par la Diète : dissolution des Burschenschaften, des sociétés gymnastiques, création de curateurs pour la surveillance des étudiants et des professeurs, organisation d'une censure très sévère, telle est la base des mesures prises contre les universités allemandes par la réaction de la Sainte-Alliance.

2. Université de Prague, fondée par l'empereur Charles IV (*N. de l'A.*).

3. Université de Vienne (*N. de l'A.*).

La répression des mouvements révolutionnaires dans l'empire autrichien commença par le bombardement de Prague le 17 juin 1848. Windischgrätz, qui avait dirigé la répression, dirigea également celle de Vienne, qui, malgré le secours de l'armée hongroise, fut bombardée par l'armée régulière, aidée des Croates de Jellachich, le 30 octobre 1848.

4. Julius, baron von Minutoli, né le 30 août 1805, mort le 5 novembre 1860, fit sa carrière administrative principalement en Posnanie, et fut nommé, en 1847, président de police de Berlin. Son rôle pendant les journées de mars n'a pas été encore parfaitement éclairci. Après sa démission en juin 1848, il prit le commandement de la garde bourgeoise, et finit sa carrière dans les consulats. Sur son rôle dans la garde bourgeoise, voy. Nobiling, *Die Berliner Bürgerwehr in den Tagen von 19 März bis 7 April 1848*, Berlin, 1852.

cependant, il ne put se faire régulièrement obéir, et ne rendit que fort peu de services [1].

M. Hinkeldey fut chargé du service désormais spécial de la police. C'était un commis, avec toutes les qualités, bonnes et mauvaises, de ce métier. Il regrettait, de l'ancien régime, la prépondérance formaliste de l'administration ; mais il en haïssait les privilèges honorifiques de la noblesse. La révolution lui plaisait comme instrument de nivellement, l'irritait comme instrument de liberté. Il laissait volontiers le désordre s'accroître et durer, dans l'idée que la réaction qu'il prévoyait en arriverait plus prompte et plus décisive. Cet homme, destiné à une fin tragique, demeura, pendant la crise dont je fus témoin, fort au-dessous de son emploi ; il ne protégea loyalement personne. Il faut ajouter que s'il eût voulu faire résolument son devoir, il se serait trouvé mal secondé par les magistrats de l'Hôtel de ville et ceux du parquet, qu'il n'avait pour exécuteurs que des gendarmes, en nombre insuffisant et fort découragés, et que l'emploi des troupes pour la compression des émeutes n'entra jamais dans ses attributions.

L'abolition de la censure prit également au dépourvu les journalistes eux-mêmes et les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, auxquels la tâche de réprimer les excès de la presse se trouvait désormais exclusivement dévolue. Pendant les premiers jours, une modération singulière de la part des écrivains rendit au public une confiance bien mal placée ; on croyait qu'ils avaient renoncé à faire feu, parce qu'ils passaient le temps à charger leurs armes ; mais bientôt, cette illusion s'enfuit ; la presse de Berlin,

1. L'*Allgemeine deutsche Biographie* ne consacre pas de notice à ce personnage.

celle de Breslau, de Cologne, de Kœnigsberg et d'autres villes de la monarchie, s'abandonnant à tous les excès, rivalisèrent de fureur et de sinistre bouffonnerie avec celles de Vienne et de Paris lui-même. J'ai déjà parlé du dithyrambe de Freiligrath ; l' « adresse au peuple de Berlin des Polonais amnistiés », beaucoup plus modérée dans les termes, ne fut guère moins incisive, quant au fond, et n'indiquait pas moins clairement quel parti les adversaires des anciennes institutions comptaient tirer de leur victoire [1].

1. Voici les noms des signataires de la *Dank adresse* (d'après l'*Extra-Beilag zur Berliner Zeitungs-Halle*, n° 70):
Liebelt. Ludwig *Mieroslawski*. Adolph *Malczewski*. *Bizanowski*. Stanisl. *Biesiekierski*. Jan *Tulodsieski*. Nikodem *Kierski*. Jan *Kirchdörffer*. Romuald *Gozimirski*. Thad. *Smolenski*. Wlad. *Kosinski*. Marc. *Chraszczewski*. Michael *Tchorzewski*. Alfons *Moszczenski*. Stan. *Rudlicki*. Felix *Zagorski*. Erasmus *Niesiolowski*. Josef *Klatt*. *Matecki*. *Radkiewicz*. W. *Wileżynski*. Stan. *Sadowski*. Maximil. *Ogrodowicz*. Ludwig *Ostaszewski*. Wawrzyn *Deregowski*. Norb. *Szuman*. Const. *Waleszynski*. Franc. *Grajewski*. Ian *Slupecki*. Alf. *Bialkowski*. Jos. *Malinowski*. Sev. *Nawrocki*. Franc. *Kobylinski*. Wilh. *Veith*. Ludwig *Rembowski*. Theophil *Gabryelewicz*. Xawer *Okalicki*. Franc. *Dobry*. Alexy *Slryzewski*. Wladislaus *Spiller*. Alexander *Syszylowicz*. Theophil *Luedke*. Theophil *Skrzycki*. Lud. *Poleski*. Kazimierz *Szulc*. J. *Lobodzki*. Thadaeus *Radonski*. Franz *Gozimirski*. Ignaz *Lemanski*. Joseph *Lipinski*. Josef *Szrayler*. W. *Wysocki*. Josef *Szoldrski*. Thomas *Stawisinski*. Apollonius *Kurowski*. Leop. *Mieczkowski*. Ignaz *Lebinski*. Vincent *Chachulski*. *Woyciechowski*. Ludwig *Burchardt*. Antoni *Switalla*. Josef *Pepinski*. Albin *Kierski*. Michael *Gasinski*. Josef *Zmijewski*. Franc *Gasinki*. W. *Frost*. Carl *Ross*. E. *Leciejewski*. Michael *Blendzki*. Josef *Kleszczynski*. Xawer *Lewangowsti*. Nepomucen *Tomicki*. Anton *Ogrodowicz*. Franz *Antoniewicz*. Kasimierz *Blociszewski*. Ignaz Theodor *Kerszka*. Thomas *Plechowicz*. Johann Eduard *Mazurowski*. Johann *Ciesielski*. Jan *Elebodi*. *Milewski*. — Cf. *Moniteur universel*, 25 mars 1848, p. 686. — Huit des Polonais avaient été condamnés à la décapitation, trois à la confiscation des biens et vingt-cinq ans de forteresse, cinquante à l'emprisonnement perpétuel, ou pour quinze ou vingt ans, vingt-cinq à huit ans de forteresse, onze à un ou deux ans; pour quatorze, la longue prison préventive (l'instruction avait duré dix-sept mois) fut jugée une punition suffisante (cf. L. Mickiewicz, notes à A. Mickiewicz, *La politique du XIX° siècle*, Paris, 1870, in-18, p. 119, n. 1).

ADRESSE DE REMERCIEMENT DES POLONAIS AMNISTIÉS PAR SA MAJESTÉ LE ROI AU PEUPLE DE BERLIN

Habitants de Berlin,

Nous devons notre mise en liberté, après un emprisonnement de plus de deux ans, avant tout au décret d'amnistie de Sa Majesté le roi ; mais nous la devons à vous aussi, habitants de Berlin, qui avez osé parler librement au roi en notre faveur. Vous nous avez fait obtenir de Sa Majesté le roi notre liberté, vous nous avez conduits en triomphe devant le palais de Sa Majesté le roi pour lui témoigner la joie que son peuple ressentait de cet acte de la clémence royale, qui est en même temps un acte de justice.

Oui, cet acte a été un acte de justice, lorsque dans le livre de la politique européenne la page se fut tournée tout à coup et comme par un prodige. Après que l'Allemagne tout entière eut fait retentir dans tous les lieux allemands un cri sonore en faveur de l'unité nationale et d'une patrie allemande grande, libre et puissante, après que le souverain de la Prusse lui-même eut promis à son peuple de travailler à cette unité, l'effort des condamnés polonais pour constituer une patrie polonaise une, indépendante et libre ne pouvait plus être regardé comme une trahison et puni comme telle.

Habitants de Berlin, le bon sens du peuple voit les choses et les juge mieux que la sagesse des politiques. Guidés par ce bon sens, vous avez salué dans notre mise en liberté la liberté d'indépendance future de la Pologne. Vous sentez que non seulement le temps est venu de racheter cet acte néfaste que fut le partage de la Pologne, mais encore que l'instant s'offre où il faut, pour la sûreté d'une Allemagne libre, dresser une Pologne indépendante comme un rempart, contre la poussée des Asiatiques.

Oh ! puisse cette conviction, qui aujourd'hui déjà s'enracine dans le peuple, pousser aussi des racines dans l'esprit des gouvernements allemands ! Puisse, en particulier, le gouvernement libéral qui vient de se constituer en Prusse prendre

en cette circonstance encore l'initiative : les cœurs de tous les Polonais iraient à lui. Partout, comme cela s'est fait ici, Allemands et Polonais tomberaient fraternellement dans les bras les uns des autres, et la paix de l'Europe, après la reconstitution de la Pologne, serait assurée pour jamais.

Si cet espoir se réalise, — et il se réalisera si Dieu le veut, car c'est le puissant doigt de Dieu qui, dans le sort des peuples, s'est clairement marqué aujourd'hui, — alors et vous, généreux habitants de Berlin, et vous, étudiants qui fréquentez l'Université de cette capitale, vivrez éternellement dans le souvenir, dans l'affection et dans l'estime des Polonais : les premiers vous avez compris votre intérêt politique et national et le nôtre, et les premiers vous avez exprimé librement vos pensées et vos sentiments.

Vive l'Allemagne! vive la Prusse! vive Berlin!

[Suivent les signatures.]

Cette adresse est signée de quatre-vingt-deux noms, en tête desquels figurent ceux de Libelt et de Louis Mieroslawski. Tous les autres étaient alors obscurs; quelques-uns allaient s'élever à une fâcheuse et passagère notoriété. « Notre délivrance, disaient les Polonais, est le prélude de l'affranchissement de toute la Pologne. Le peuple de Berlin a compris ce que le temps exige : pour la sécurité d'une Allemagne libre, il faut relever une Pologne indépendante comme un boulevard contre la pression des *Asiatiques* ». Cette étrange qualification du peuple le plus essentiellement européen de notre continent, le plus exclusivement européen par son origine, son caractère et son langage [1], s'est retrouvée, en 1854, dans les dis-

1. Circourt parle ici de questions encore mal éclaircies. Provisoirement, l'on peut dire qu'une grande partie du peuple russe est d'origine mongole, ce qui contredit singulièrement l'allégation de Circourt. Quant à l'aryanisme de la langue slave, il ne signifie à peu près rien (Voy. Meillet, *Aryens et Indo-Européens*, dans la *Revue de Paris*, 1er décembre 1907, p. 614).

cours des ministres de la couronne britannique et les écrits de leurs partisans [1].

Les premières nouvelles reçues des provinces montraient que la révolution, à peine accomplie dans la capitale, s'étendait désormais à toute la monarchie, mais aussi que, nulle part, la mesure des concessions faites à Berlin ne serait dépassée ni sur le Rhin, ni sur la Vistule, ni sur l'Oder. C'est à Breslau que le contre-coup des barricades de Berlin s'était fait sentir avec le plus de véhémence [2]. Les autorités locales, prévenant les ordres du cabinet, avaient organisé sur le-champ des compagnies de garde civique. A Kœnigsberg, à Magdebourg, en présence de garnisons affaiblies et consignées par leurs chefs dans les casernes, de violents désordres avaient commencé; mais là, comme ailleurs, ce n'avait été qu'un feu de paille [3]. La province du Rhin, travaillée de longue main par des influences puissantes, légitimes à quelques égards, puisqu'elles s'appuyaient sur les souvenirs encore palpitants d'anciennes et respectables nationalités, cette province séparée, et cela par le caractère de ses habitants plus encore que par sa position géographique, du reste

1. La presse et le Parlement poussèrent le gouvernement anglais à la guerre, pour protéger les Turcs et défendre les Dardanelles. Palmerston appuya auprès de lord Aberdeen cette politique, dont le meilleur représentant était à Constantinople même l'ambassadeur Redcliffe (voy. É. Bourgeois, *Manuel hist. de polit. étr.*, t. III, Paris, 1905, in-18, p. 368 sq.).

2. A Breslau, le 23 mars, le peuple et l'armée entrèrent en conflit, et les cuirassiers durent sabrer pour disperser la foule (Matter, *La Prusse et la révol. de 1848*, p. 110).

3. A Königsberg, Jacobi, chef du parti réformiste avancé, rédigea une pétition pour demander la liberté de la presse et la création d'un parlement allemand; le chef de la police voulut ramener l'ordre, les étudiants organisèrent une émeute, qui ne fut domptée qu'à grand'peine. A Magdebourg, il y eut des troubles analogues (Matter, *op. cit.*, p. 110-111). Circourt ne parle pas des troubles qui éclatèrent à Brunswick, où les bourgeois demandèrent la liberté de la presse, l'institution du jury, l'armement du peuple, la convocation des États, la représentation du peuple allemand.

de la monarchie, s'en serait détachée, probablement, par l'effet des événements du 18 mars, sans les concessions qui, suivant immédiatement cette journée, et transformant la Prusse en état constitutionnel, satisfirent aux aspirations des honnêtes gens, éludèrent les poursuites ardentes des révolutionnaires [1]. Un club de violents démagogues s'établit à Düsseldorf [2]; Cologne eut aussi ses barricades, mais chétive et tardive contrefaçon de celles de Berlin [3].

Dans cette ville, l'archevêque devient promptement le grand personnage, l'arbitre des populations rustiques, l'objet des ménagements intéressés de la noblesse et des sympathies sincères de la bourgeoisie. Promu au cardinalat, mais bien des années au delà du temps que raconte ce mémoire, Jean-Baptiste Geissel est un homme de l'extraction la plus basse [4]; il a les manières et, en partie,

1. Une adresse au roi fut rédigée les 23 et 24 mars par les représentants des assemblées communales de plusieurs villes (Cologne, Aix, Andernach, Barmen, Bonn, Breisig, Coblentz, Crefeld, Durm, Düsseldorf, Elberfeld, Neuss, Remage, Sinzig, Trèves, Urdingen, Viersen, Wesel), pour demander toutes les libertés constitutionnelles (*Köln. Zeitung*, 24 mars 1848). Le roi répondit qu'il irait de l'avant, mais « pacifiquement et avec réflexion » (*Moniteur universel*, 2 avril 1848, p. 748).

2. Il y a eu très tôt à Düsseldorf des troubles perpétrés sans doute par le club auquel Circourt fait allusion. La *Kölnische Zeitung* du 5 mars publiait en effet une pétition signée de 600 noms, demandant la représentation fidèle du peuple, la liberté de la presse, l'institution du jury pour les délits de presse et les délits politiques, la liberté individuelle, la proportionnalité des impôts, une législation ouvrière, le droit d'association, l'érection d'un parlement allemand.

3. Le mouvement de Cologne fut assez violent, car on y assiégea à l'Hôtel de ville le conseil municipal, pour qu'il adoptât les revendications coutumières sur l'unité allemande et l'hégémonie prussienne, et, de plus, des revendications d'ordre social (protection des ouvriers, droit au travail). Les troubles, un peu apaisés, reprirent de l'intensité au moment du carnaval, et il y eut un conflit sanglant entre la troupe et le peuple (Matter, *op. cit.*, p. 109-110).

4. Johann von Geissel, né le 5 février 1796, mort le 8 septembre 1864. Prêtre le 22 avril 1818, il écrivit, en un style remarquable, en faveur des idées hermésiennes. Évêque de Spire en mai 1837, il devint en 1841 coad-

l'esprit qui conviennent à cette origine : ce n'est ni l'élévation du génie, ni la distinction du talent qui l'ont élevé au poste qu'il occupe, mais uniquement l'acharnement au travail et l'emploi alternatif de la raideur et de la souplesse. Ultramontain sans déguisement et sans réserve, dévoré d'ambition et dépourvu d'audace, ennemi avéré de l'État prussien, mais plus ennemi encore de l'ancien régime que dominaient des influences patriciennes, l'archevêque de Cologne a détruit dans le clergé de son diocèse les derniers restes de la culture philosophique et littéraire introduite par le comte Spiegel, l'un de ses prédécesseurs [1]. Il manœuvra, durant toute la révolution, gauchement et déloyalement, mais impunément, grâce aux circonstances, entre des partis qui commencèrent par le dédaigner également, qui le servirent à leur insu, et qui finirent par le grandir à l'envi l'un de l'autre. Ce prélat poussa la soumission envers les démagogues jusqu'à célébrer dans son église cathédrale un service solennel de *Requiem* pour Robert Blum, l'un des sectaires qui avaient combattu avec le plus d'acharnement les dogmes et l'organisation de l'Église romaine [2]. Envers le roi, dont

juteur de l'archevêque de Cologne, grâce à Frédéric-Guillaume IV, et archevêque en 1845. Élu en 1848 membre de l'assemblée prussienne, il ne cessa de manifester au gouvernement les plus grands égards, et n'eut de différends avec lui qu'en 1863. Il fut nommé cardinal en 1850, au moment où Frédéric-Guillaume IV le décorait de l'Aigle noir. Cf. G. Goyau, *Les origines du Culturkampf allemand*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er oct. 1907, p. 671 sq.

1. Ferdinand-August, comte Spiegel zum Desenberg, né le 25 décembre 1764, mort le 2 août 1835, archevêque de Cologne le 20 décembre 1824, travailla avec ardeur à la reconstitution de la vie religieuse dans les pays rhénans, où la domination française avait bouleversé les anciennes traditions.

2. Robert Blum, né à Cologne le 10 novembre 1804, d'une misérable famille, vécut lui-même assez misérablement, tout en faisant un peu de littérature ; ce furent les événements de 1830 qui lui montrèrent définitivement sa voie en politique. Agent théâtral et homme de lettres, il fit du

il connaissait la bonté, et le cabinet, dont il voyait la faiblesse, l'archevêque demeura toujours exigeant, sec, quelquefois arrogant, plus fréquemment morose, et parlant mystérieusement des griefs de son église. Si le sceptre eût reposé dans les mains du prince de Prusse ou de son père [1], le ton de Mgr Geissel aurait, selon toute apparence, été singulièrement différent ; mais quoi que l'on veuille en penser, il est de fait que ce prélat, après s'être concerté avec la cour romaine et les directeurs, à Paris, du parti ultramontain, se décida finalement à user de son influence pour prévenir une insurrection de la province rhénane, ajournant son affranchissement à un avenir alors vaguement entrevu ; le jour favorable lui semblerait vraisemblablement arrivé, si les aigles françaises se déployaient maintenant sur la Meuse et la Moselle.

Le mouvement de Berlin n'avait nulle part produit des effets aussi considérables que dans la Pologne prussienne ; mais ce sujet, qui devint bientôt de la plus haute importance, doit être traité à part. Nous y reviendrons bientôt [2] ; ce ne fut d'ailleurs qu'après la cérémonie des obsèques que les chefs polonais du mouvement, reconnaissant qu'à Berlin la révolution avait besoin d'un peu de temps pour faire derechef quelque pas décisif, quittèrent cette capitale pour transporter leur officine à Posen.

journalisme, afin d'exposer ses idées radicales et ses principes de catholique allemand. En 1848, il créa le *Vaterlandsverein*, qui compta bientôt 40,000 membres. Appelé au *Vorparlement*, puis au Parlement de Francfort, où il fut le chef de la gauche, choisi avec Fröbel pour aller porter, au mois d'octobre, une adresse aux Viennois, il prit part aux combats dans les rues de Vienne, et il mourut d'un coup de feu reçu le matin du 9 novembre. Une souscription pour un monument à Blum produisit 40,000 thalers. — Son fils Hans a écrit une histoire de la Révolution allemande (*Die deutsche Revolution 1848-1849*, dernière édition en 1906).

1. Sur la politique religieuse de Frédéric-Guillaume III, voy. p. 109, et n. 1.

2. Voy. p. 287 et suiv.

L'amnistie accordée aux Polonais détenus fut étendue à tous les sujets de la monarchie qui, pour délits politiques, avaient encouru des condamnations. Ils en profitèrent pour activer l'organisation des clubs, laquelle se faisait à ciel ouvert, et où ces « martyrs de la liberté » prenaient d'eux-mêmes les premières places.

On construisait dans le parc et à plusieurs des extrémités de la ville des échafaudages destinés à recevoir les orateurs qui harangueraient le peuple dans des réunions en plein vent. Les autorités municipales donnaient une sorte de régularité à ces travaux d'une nature étrange, que la multitude considérait avec plus d'étonnement que de sympathie. Des postes de garde nationale s'établirent aux portes du château et de l'arsenal; les compagnies de troupe de ligne, auxquelles le service intérieur de ces édifices demeurait confié, évitaient, avec une sollicitude misérable, de se laisser voir du dehors. La corporation municipale de Berlin fut renouvelée; et comme on devait s'y attendre, les nouveaux choix, faits par la bourgeoisie, remplirent ce corps de démocrates ardents.

***

Cependant, les ministres nommés le 19 mars, sentant leur insuffisance dans des circonstances si graves, conseillèrent au roi de donner deux portefeuilles encore vacants à MM. Camphausen et Börnemann [1], membres dis-

1. Friedrich-Wilhelm-Ludwig Börnemann, né le 28 mars 1798, mort le 28 janvier 1864. fit sa carrière dans les tribunaux prussiens. Membre depuis 1843, de l'*Obercensurgericht*, il montra à ce poste une certaine faveur au mouvement libéral, ce qui lui valut de recevoir le portefeuille de la justice dans le ministère Camphausen. Du 5 juillet 1848 à sa mort, il a rempli les fonctions de deuxième président à l'*Obertribunal* de Berlin. Il a pris part aux travaux parlementaires de 1848, de 1849 et de 1860 dans les rangs des libéraux, et, dans diverses commissions techniques, il a travaillé à la réforme du droit civil prussien.

tingués de l'opposition plébéienne, plutôt que démocratique, à la session récente des États généraux. Tous deux acceptèrent les postes considérables et dangereux qui leur étaient offerts. Mais à la première réunion des membres du cabinet, M. Camphausen déclara qu'il ne pouvait accepter ni la présidence effective, ni même la simple supériorité d'influence du comte d'Arnim; que, suivant lui, des hommes nouveaux pouvaient seuls, dans des conjonctures aussi nouvelles, servir utilement l'État et sauver le principe monarchique; qu'il fallait un président du conseil, mais qu'il se croyait désigné lui-même à cette place par ses antécédents parlementaires et la confiance de la bourgeoisie du pays. Le comte d'Arnim ne défendit pas un seul instant un emploi qu'il n'avait accepté que par un dévouement vraiment chevaleresque au roi et au pays. Il quitta son portefeuille avant d'avoir expédié une circulaire toute préparée pour le corps diplomatique, et de s'être mis en relations particulières avec aucun ministre étranger. Il reprit dans les rangs du parti conservateur l'attitude d'une opposition éclairée, et, par conséquent, très modérée. Jamais, depuis cette époque, les instances du roi n'ont pu le faire rentrer à la direction des affaires. Son crédit dans la « Chambre des seigneurs [1] » est considérable; c'est un *tory* affranchi des liens de la routine, un ami prudent de la liberté parlementaire, un protestant décidé, sans fanatisme et sans aigreur. Le comte de Schwerin, alors beaucoup plus popu-

1. La Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*) fut organisée par une simple ordonnance royale de 1853 et un règlement de 1854, qui violaient la constitution à demi libérale de 1850 dans le sens de la réaction. Cette Chambre, de 200 à 400 membres, comprit les princes royaux, les seigneurs héréditaires de la curie aristocratique de l'ancien Landtag, enfin des membres viagers choisis par la volonté du roi généralement sur la proposition des familles nobles ou des corporations universitaires et municipales.

laire que le comte d'Arnim, et favori des étudiants, ne se crut pas obligé d'accompagner dans sa retraite son collègue d'un jour. Ce fut au *baron d'Arnim* (Heinrich-Alexander) qu'échut le département des affaires étrangères [1].

M. Camphausen prit, avec la présidence du conseil, le portefeuille de l'intérieur. Il fit donner celui des finances à M. Hansemann, compagnon de ses travaux parlementaires à la dernière Diète. C'était un homme de manières rondes et franches, confiant dans lui-même et dans l'avenir du pays, fort plébéien, mais entièrement satisfait du rang auquel les événements venaient de l'élever et résolu à faire son possible pour arrêter la révolution à ce degré précis de son développement. M. Camphausen était destiné à jouer un rôle bien plus considérable. La crise politique, qui a détruit tant d'autres renommées, valut à M. Camphausen la réputation la plus solide et la mieux méritée. Il n'avait été jamais démagogue; il demeura constamment *whig*. Partisan déclaré, dès le premier jour, du régime parlementaire dans sa réalité, il demeura jus-

1. Heinrich-Alexander, baron von Arnim, né le 13 février 1798, mort le 5 janvier 1861, lié avec Frédéric-Guillaume IV dès sa jeunesse, débuta dans la carrière diplomatique et prit part à l'organisation du Zollverein. Ambassadeur à Paris en 1846, il prévit la révolution, et revint à Berlin le 12 mars 1848; le 17, il fit paraître son *Denkschrift über die französische Februar-Revolution und ihre Folgen für Deutschland*, où il montra l'utilité d'un parlement allemand et d'une force militaire sérieuse. Le 18 et le 19, il est aux côtés du roi, le 21 il reçoit le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère du 19 mars, et démissionne le 17 juin avec Schwerin, ministre des cultes, et le général von Reyher, ministre de la guerre, devant les atermoiements de ses collègues, qui tombent le 20. Retiré dans la vie privée, il écrivit un peu, puis au printemps de 1849, il fut nommé député de Schweidnitz à la Chambre prussienne, où il adhéra au parti d'opposition allemand, et mérita les colères du parti au pouvoir, qui le fit condamner en 1852. Après la chute de Manteuffel, il refusa, pour des raisons de santé, de représenter Berlin et de jouer à nouveau un rôle actif dans la politique.

qu'au dernier jour défenseur de l'institution monarchique et du système de deux Chambres. Son talent était médiocre, mais son savoir, en matières d'administration et d'économie publique, avait de l'étendue et de la profondeur. Il parlait sans éclat, avec gravité et clairement; l'accent d'une confiance sincèrement convaincue donnait à ses paroles un poids extraordinaire. Il sut être ferme contre les factions et se retirer des affaires à temps pour conserver l'intégrité de son caractère, la noblesse de son attitude et la netteté de son symbole politique. Il valait à tous égards mieux que Casimir Périer [1], auquel on le comparait habituellement; il l'emportait sur celui-ci en instruction, en modération, en sang-froid; ses manières, simples et modestes, ne manquaient pas de dignité. Il appartenait à la fois, par une exception dont il tira grand parti dans sa carrière politique, à la communion protestante et à la province du Rhin. Riche manufacturier de Cologne, M. Hansemann représentait l'industrie d'Aix-la-Chapelle. Il apporta dans le maniement des deniers publics une probité austère, mérite qui commençait à n'être plus très commun en France et qui a cessé d'être vulgaire en Allemagne. Mme Camphausen, excellente mère de famille, modèle de la « bourgeoisie évangélique », assez lettrée d'ailleurs et d'une conversation agréable, eut cruellement à souffrir, durant le passage de son mari aux

1. Casimir Périer, né en 1777, mort en 1832, fils d'un des fondateurs de la Banque de France, lui-même banquier, à partir de 1802, devint député en 1817 et ne cessa pas dès lors de défendre la liberté constitutionnelle. En juillet 1830, il essaya en vain de s'interposer entre le peuple et la troupe. Président de la Chambre des députés en 1831, il fut le chef du ministère de la *résistance* qui succéda au ministère Laffitte, lutta contre les républicains, refusa d'intervenir en faveur de la Pologne, mais envoya des troupes à Anvers pour aider les Belges et à Ancône pour empêcher l'intervention autrichienne dans les Romagnes soulevées contre le pape. Il mourut du choléra après une visite à l'Hôtel-Dieu.

affaires, chaque fois qu'il lui fallut paraître à la cour ou subir le contact des femmes de l'ancienne noblesse. Cette raideur et ces dédains nous semblaient un contresens, une maladresse et une injustice. Mais en exprimant nettement notre sentiment à cet égard, ma femme et moi ne gagnâmes rien que d'être soupçonnés d'hypocrisie, tant sont bornés, dans leur profondeur, les préjugés entre lesquels la plupart des intelligences allemandes demeurent emprisonnées.

Pendant toute la journée du 21 mars, la foule se portait dans les églises, où les cadavres des « martyrs des grandes journées » demeuraient exposés. Au lieu de colères et de pensées folles, ce spectacle inspirait de l'attendrissement et réveillait des sentiments de piété dans cette population qui, formée jadis par une stricte et puissante discipline évangélique, avait beaucoup plus perdu de vue les pratiques qu'abandonné les principes de la religion. Un autre sentiment entravait dans tous leurs efforts les instigateurs du mouvement démagogique. « A quoi bon », pensait chacun dans ce parti populaire auquel on apprenait qu'il était vainqueur et persuadait qu'il voulait des changements politiques, « à quoi bon reprendre les armes, troubler l'ordre, déranger le travail? N'avons-nous pas tout gagné, tout, du moins, en puissance? Aucune résistance sérieuse de la part de la couronne et des ordres privilégiés n'est désormais à craindre. Prenons du temps pour accomplir des transformations inévitables. La révolution a gagné sa cause : procédons régulièrement à l'organisation du régime nouveau ». Cette sécurité a fait perdre à la révolution la plupart de ses avantages, mais elle a sauvé le pays.

Ce n'est pas que l'on donnât pourtant aucune relâche à l'autorité publique ; celle-ci n'achetait la continuation du

repos matériel que par une suite non interrompue de concessions partielles et de déclarations. Ainsi, dès le 21 mars, il fut décidé qu'à côté des bourgeois immatriculés (*Bürger*) les simples domiciliés (*Schutz-Verwandten*) seraient admis dans la garde nationale. Le 22 mars, au moment où toutes les cloches de la ville, sonnant en volée, annonçaient l'approche de la cérémonie funèbre, une *Adresse au peuple prussien et à la nation allemande* parut avec la signature du roi et le contreseing de tous les ministres. Ce nouveau document était une sorte de commentaire et de complément de la déclaration rédigée la veille si à la hâte; c'était un manifeste destiné à donner aux paroles royales un sens plus précis et une autorité plus authentique [1].

Après avoir rappelé les événements de 1813, « dont la monarchie prussienne ressortit comme d'un nouveau berceau, où la nation prussienne reçut le baptême de sang d'un glorieux affranchissement politique », le roi s'exprimait dans les termes suivants [2] :

.... C'est avec confiance que je vous parle aujourd'hui, quand notre patrie se trouve placée dans le danger le plus imminent; je m'adresse à tout l'ensemble de la nation allemande, dont la Prusse peut avec orgueil revendiquer le titre de fille aînée. L'Allemagne est attaquée par une fermentation

1. Cette adresse parut le 22 mars dans la *Gazette universelle* de Prusse et fut traduite par le *Moniteur universel* (25 mars, p. 685-686). L'adresse du 24 mars fut encore plus accentuée, puisque Frédéric-Guillaume IV y disait : « Il faut que les princes allemands s'unissent sous une même direction. Je prends aujourd'hui cette direction pour les jours de danger » (Blum, *Die deutsche Revolution*, édit. de 1906, p. 203). La proclamation du 21 donna d'ailleurs lieu à une note rectificative de Camphausen, du 2 avril, assurant que le roi ne voulait pas « usurper la direction supérieure », et qu'il s'agissait « de fonder l'Allemagne unie et non pas uniforme » (*Moniteur universel*, 7 avril, p. 782).

2. Traduction insérée dans la lettre confidentielle n° 13 à Lamartine, 22 mars 1848 (9e liasse). Les phrases soulignées l'ont été par Circourt.

intérieure; un péril extérieur peut la menacer de plus d'un côté. Pour échapper à cette calamité, l'union la plus étroite des princes et des peuples de l'Allemagne est indispensable. Il faut que, sous une direction unique, ils fassent tête au danger commun. *Cette direction, je la prends aujourd'hui* pour le jour du péril. Mon intrépide nation ne m'abandonnera point; l'Allemagne s'unira confiante à moi. J'ai pris aujourd'hui les vieilles couleurs de l'Allemagne; j'ai placé ma personne et mon peuple sous la vénérable bannière de l'empire germanique. *La Prusse se fond désormais dans l'Allemagne* 1.

Comme moyen et comme organe légal, pour que je puisse travailler d'accord avec mon peuple au salut de l'Allemagne, se présente l'*Assemblée des États*, déjà convoquée pour le 2 avril. Mon projet est d'ouvrir aux princes et aux États de l'Allemagne le moyen de s'unir dans une délibération commune avec les organes de cette Diète. *L'Assemblée d'États allemands*, qui se formera de la sorte dans ce temps, résoudra librement les questions urgentes, préviendra les dangers du dehors, dissipera ceux du dedans. Avant tout, il faut :

1° Mettre sur pied une armée de toute l'Allemagne, armée fédérale et populaire;

2° Déclarer la neutralité armée de notre pays.

Ces mesures inspireront à l'Europe le respect dû à la sainteté, à l'inviolabilité du territoire de la langue teutonique, du nom allemand. La force seule et l'union peuvent désormais conserver la paix dans notre beau pays, si florissant par le commerce et par l'industrie. L'Assemblée des États de l'Allemagne prendra pareillement les mesures nécessaires pour la régénération du pays. Nous aurons *une Allemagne nouvelle, non pas uniforme, mais une*, une dans la diversité des formes, une dans la liberté de tous. Introduction universelle de constitutions vraiment représentatives, avec responsabilité des ministres dans chaque État; publicité et oralité des débats

1. « *Preussen geht fortan in Deutschland aus* » (*N. de l'A.*).

judiciaires; introduction du jury dans les procédures criminelles; égalité des droits civils et politiques entre les membres de toutes les communions religieuses; administration vraiment populaire et libérale; tels seront les instruments qui produiront, qui maintiendront cette unité intime, prise dans le sens le plus élevé.

En même temps, on annonçait officiellement le départ du prince de Prusse pour l'Angleterre. L'Université, transformée en brigade d'élite de la garde civique, arborait, de sa propre autorité, à côté du drapeau aux trois couleurs, un pennon impérial avec l'aigle à deux têtes, croyant, de la sorte, précipiter le cours des événements, en donnant au roi de Prusse l'apparence d'avoir repris le sceptre d'Othon le Grand [1] et les prétentions de Charles-Quint [2]. Mais la grande affaire du jour, c'étaient les *funérailles*.

* * *

Les ministres des deux grandes communions chrétiennes qui se partagent fort inégalement la population de Berlin [3] s'étaient concertés, dans un esprit de charité véritablement évangélique, pour présider ensemble aux obsèques et leur donner une physionomie religieuse, laquelle effacerait, autant que possible, le caractère ou, du moins, atténuerait le venin d'une manifestation politique sur qui

1. Othon Ier le Grand est le deuxième empereur d'Allemagne de la dynastie saxonne, né en 912, couronné en 936, mort en 973. Ses efforts sur l'Elbe, vers le Danemark, en Lorraine, en Italie, ses tentatives pour développer la civilisation, en font un grand prince du moyen âge.

2. Charles-Quint, né en 1500, roi de Castille en 1516, empereur d'Allemagne en 1519, mort en 1558.

3. Il y avait environ 16,000 catholiques domiciliés à Berlin, plus de 10,000 israélites, près de 380,000 protestants de toutes les désignations. La masse de la population, d'origine germanique, était censée appartenir à l'Église officielle, arrangement récent, encore contesté, et médiocrement heureux, de Frédéric-Guillaume III (*N. de l'A.*).

comptaient les démagogues. La bourgeoisie tout entière accourut à la porte des églises, où la procession funèbre était disposée par les ministres des églises réformées allemande et française, de l'église officielle d'union et par le curé de la paroisse catholique de Sainte-Hedwige. De bonne heure, des chants religieux, s'élevant du milieu de la foule, disposèrent les esprits au recueillement et les cœurs à l'attendrissement. Tout fut grave dans la cérémonie. Les corps de métiers en procession interminable y figuraient sous leurs bannières, avec leurs attributs; ces artisans marchaient deux à deux, en habits noirs, portant, comme il est d'usage aux funérailles dans les Marches, des bâtons noirs à pointes dorées sur chacune desquelles on avait attaché un citron. La corporation municipale, tous les corps de magistrature, les sociétés savantes et littéraires grossissaient le cortège. Le clergé des différentes communions y figurait par détachements nombreux, lesquels, seuls, maintenaient l'ordre; pas un uniforme, pas un gendarme; et cependant il ne s'éleva de cette multitude prodigieuse, exaspérée la veille, et encore sous le poids d'illusions étranges, ni un cri de vengeance, ni une injure, ni une récrimination amère; on aurait cru, à cette vue, le peuple de Berlin mûr pour l'exercice de la liberté politique la plus étendue; il se trouvait simplement alors abandonné à une nature qui est bonne et sous la direction d'une religion qui vaut mieux encore. Debout sur le balcon du château, le roi, durant trois heures, vit passer la file des cercueils et le déploiement lent, solennel, presque silencieux du cortège. A l'approche du château, les chants étaient suspendus, les têtes se découvraient, les bannières saluaient en s'abaissant; du reste, pas un *vivat*. De la part du roi, la pantomime était pareillement muette. Il aurait été plus digne de se l'épargner; mais, quant au

fond, le procès était gagné : il devenait certain que Berlin n'aurait pas son dix-août [1], après avoir eu son six-octobre [2] !

Je suivis, d'abord avec une certaine anxiété, et toujours avec un intérêt profond, cette procession funéraire, d'où pouvait sortir la révolution définitive de l'Allemagne, et qui ne produisit qu'une paix plâtrée, ou plutôt encore une trêve momentanée entre les partis [3]. On se dirigeait vers le *Friedrichs-Hain*, cimetière nouvellement disposé à l'extrémité septentrionale de la ville [4]. Les cercueils furent déposés, avec un appareil un peu théâtral, dans des fosses préparées à l'avance ; les ministres des deux communions prononcèrent quelques paroles sages, auxquelles la multitude fit peu d'attention ; et cette foule énorme s'écoula doucement, fatiguée, encore émue, remplie d'un sentiment honorable de modération et de fierté. Cette occasion, décidément manquée par le parti républicain, ne devait plus se représenter ; en temps pareils, malheur à qui se trompe d'heure ; malheur à qui commence la veille, ou s'avise le lendemain !

Les informations alors précieuses que ma femme et moi venions de puiser au contact du peuple de Berlin, dans cette cérémonie funèbre, nous les complétâmes à loisir par la visite aux « blessés de mars », qu'on avait répartis, au nombre de plusieurs centaines, dans les hôpitaux ordinaires, dans les salles du château, transformées en hô-

1. Le 10 août 1792, les Tuileries furent attaquées par le peuple, et Louis XVI s'étant mis entre les mains de l'Assemblée, la monarchie en fait fut anéantie.

2. Le 6 octobre 1789, Louis XVI dut quitter Versailles pour venir habiter les Tuileries.

3. A noter que, le 22 mars, l'*Allgemeine preussische Staatszeitung* et la *Vossische Zeitung* parurent bordées de noir.

4. A l'extrémité de la Neue Königsstrasse.

pital temporaire, dans la maison des diaconesses, enfin dans celle des sœurs de charité catholiques ; ces deux derniers établissements étaient de création toute récente. Il y avait eu de la part de la cour une affectation peu royale à recevoir dans les appartements du palais des hommes blessés dans l'agression la plus follement injuste contre l'autorité et la demeure du souverain ; mais l'entraînement et l'aveuglement des circonstances allaient bien au delà de semblables concessions. Les blessés, établis dans des galeries somptueusement meublées et parées de tableaux de prix, s'y trouvaient mal à l'aise, et, au milieu des soins d'une hospitalité recherchée, mais confiée à des mains inexpérimentées, manquaient parfois de l'assistance nécessaire. Dans les hôpitaux régulièrement établis, tout, à l'égard de ces nouveaux hôtes, se passait à l'ordinaire, c'est-à-dire dans un ordre strict, avec une charité sèche, mais éclairée. La maison des diaconesses, décorée du nom biblique de *Bethanien*, était l'objet des prédilections du roi et des visites assidues de la reine [1]. On achevait alors les bâtiments, et les jardins n'étaient encore qu'ébauchés ; mais déjà le service avait reçu son organisation définitive. Une femme d'un âge mûr, d'une belle physionomie, d'un caractère ferme et froid, d'une haute naissance (c'était une comtesse de Rantzau), présidait avec dignité une société encore peu nombreuse et très nouvelle dans un emploi dont les communions protestantes, après avoir, au XVIᵉ siècle, conçu les premières l'idée et commencé même l'application, avaient eu le tort d'abandonner longtemps l'usage,

1. Bethanien, hôpital modèle et maison de diaconesses, se trouve dans la partie de Berlin qu'on appelle Luisentadt, proche l'église néo-romane de Saint-Thomas. Cette maison a été bâtie en 1847 et élargie en 1872. Cf. Schäfer, *Die weibliche Diakonie*, p. 92 et 118; Hach, *Kuntsgesch. Wanderungen in Berlin*, p. 171.

[redacted]

en sorte qu'elles se trouvaient embarrassées, en y revenant, et que le succès de l'entreprise, actuellement hors de doute, ne semblait alors nullement certain. Les « blessés de mars » inspiraient aux diaconesses un étonnement mêlé de dégoût; ils n'en recevaient pas moins des soins fort bien entendus, et beaucoup d'entre eux y guérirent.

Quant aux sœurs de charité, arrivées assez nouvellement de Trèves, et formées déjà, dans leur ancienne résidence, par des religieuses françaises pleines d'expérience autant que de charité, elles s'étaient tout d'un coup trouvées dans leur élément au milieu d'une catastrophe qu'elles n'avaient nullement prévue, et des misères qui venaient fondre sur elles sans qu'elles eussent de quoi les soulager. Leur maison, dont l'installation était à peine commencée, située au centre d'un quartier populeux, à quelques pas de l'Hôtel de ville [1], autour de qui le combat était le plus acharné, leur maison avait été pacifiquement envahie par les combattants qui venaient y déposer leurs morts et y conduire leurs blessés ; les sœurs avaient enseveli les uns et pansé de leur mieux les plaies des autres. Manquant de lits et de linge, elles avaient pris dans une caserne voisine, abandonnée et menacée de pillage, des effets de toute nature, que l'administration militaire s'empressa de leur confier. Elles improvisèrent un hôpital, dans lequel, à force de bon cœur et d'activité, elles suppléèrent à une infinité de précautions et de secours qu'on juge ailleurs nécessaires. Leur charité sereine et ingénieuse fit une impression profonde sur les blessés eux-mêmes dont elles prenaient soin, et sur les nombreux visiteurs qui pénétraient dans leurs salles. Beaucoup de

1. Cette maison a aujourd'hui disparu. Proche le Rathaus existe cependant l'hôpital appelé Saveriusstift. On trouve de plus à Moabit un Vincenz-Fererius Stift.

ces hommes voyaient là pour la première fois le christianisme en action. Il y avait parmi les combattants des sectaires appartenant à des congrégations ténébreuses et fanatiques, comme l'Allemagne en compte encore quelques-unes et en avait beaucoup alors. Ces esprits violents, mais sincères, se jetèrent brusquement du côté opposé à celui où ils avaient versé ; ils sortirent catholiques romains de l'hospice des sœurs de Saint-Vincent de Paul.

Les femmes du monde à Berlin, soit dégoût, soit ressentiment, soit effet de cette morgue glacée qui rend les relations entre les classes de la société si désagréables et si improductives sous cette latitude, s'abstinrent de visiter les blessés de mars ; Mme de Lacour et ma femme, Françaises toutes deux par leurs mariages, furent, je crois, les seules personnes de condition qui s'avisèrent, l'une à Vienne, l'autre à Berlin, de ce qu'on pouvait considérer comme une mesure de prudence autant qu'un devoir de charité.

Nous trouvions partout les blessés calmes, résignés, remplis d'une satisfaction naïve d'eux-mêmes ; ils croyaient avoir rempli consciencieusement leur mission, avoir rendu à leur patrie un service essentiel ; ils mouraient résignés, avec le témoignage d'une bonne conscience. « Ne fallait-il pas, disaient ces pauvres victimes d'abominables sophistes, qui les abandonnaient sur leurs lits de douleur, ne fallait-il pas combattre pour l'affranchissement de notre patrie, pour le salut de l'Allemagne ?

— « Mais le roi, que vous avait-il fait ?

— « Le roi, rien ! nous aimons le roi, nous lui souhaitons toute prospérité. Il était trompé, il ne l'est plus ; il est revenu maintenant à son peuple. C'est au *militaire* que nous en voulons.

— « Pourquoi ?

[redacted]

— « Dieu le sait : il ne faut plus de *militaire !* Le *militaire* ne va point avec la liberté.

— « Vous en voulez bien aux soldats !

— « Oh ! les *soldats*, c'est différent. Les soldats sont mes frères. Pauvres soldats ! »

Pauvres soldats, en effet, et surtout pauvre peuple ! Or, s'il en était ainsi du peuple, auquel, en Europe, on travaillait, depuis quarante ans, avec le plus de zèle, de suite et de succès, à donner une éducation complète et une instruction saine, que sera-ce, grand Dieu ! de multitudes ignorantes, négligées par leurs gouvernements, poussées par des instincts aveugles, et dominées par de grossiers appétits ? Quel usage peuvent-elles faire de la souveraineté qui leur est déférée en principe, quand les circonstances les convient à en user effectivement ?

***

Après la cérémonie des funérailles, le roi et le ministère qui se formait en ce moment-là même n'eurent pas une heure pour respirer. Les députations des villes et des provinces affluaient à Berlin, et se dirigeaient immédiatement vers le château, avec des pétitions menaçantes (*sword in hand*, disent les Anglais), semblables à celles qui avaient précédé les journées de mars ; coupables, en grande partie, de l'événement, les auteurs de ces manifestations travaillaient à en recueillir les conséquences [1]. La députation de la Silésie avait le verbe le plus haut et les prétentions les plus excessives. Elle parlait, il est vrai, au nom d'une puissance aussi formidable que misérable : un demi-million d'ouvriers, dont les ateliers se fermaient sous l'action d'une panique universelle et subite, et qui,

1. Voy p. 213-214.

fanatisés par une presse incendiaire, se voyaient menacés de mourir de faim [1]. Le roi fit part à ces députés de sa résolution d'aller immédiatement aux dernières limites des concessions qu'il pouvait faire, en conservant la couronne et en respectant le droit d'autrui.

Je veux, leur dit-il, donner à mes peuples une constitution représentative, et l'asseoir sur les bases les plus larges. Mais je ne puis le faire qu'avec l'assentiment des États généraux, qui sont maintenant encore la représentation, imparfaite sans doute, unique pourtant, du pays, l'organe légal de ses volontés. Je leur proposerai d'accorder à toutes les classes de la population, convoquées dans des assemblées primaires, les moyens de choisir librement leurs mandataires pour le prochain Parlement. La liberté personnelle, l'égalité devant la loi de toutes les communions religieuses, le droit de réunion, le droit de pétition auront les garanties les plus complètes; le suffrage au premier degré doit être universel. L'organisation de la garde nationale aura lieu, sur un plan uniforme, dans toute la monarchie; les officiers de tout grade seront choisis par les compagnies et les bataillons. Les ministres seront responsables et les corps judiciaires indépendants. L'institution du jury, étendue à toutes les provinces, verra s'étendre ses attributions; les procès de presse, notamment, seront compris dans celles-ci. En ce qui dépend de moi, je consens à l'abolition des justices patrimoniales et de tout ce qui reste du régime féodal; je le désire même, sauf à indemniser les possesseurs actuels de ces droits [2].

Des promesses si amples, faites avec tant de promptitude, et avec une apparence de parfaite sincérité, ne pou-

1. Les mines de houille, de fer et de zinc de cette région lui ont assuré un développement économique important. La population industrielle, en partie slave (Tchèques et Polonais), est groupée principalement autour de Breslau et de Liegnitz.

2. Traduction insérée dans la lettre confidentielle n° 14 à Lamartine, du 23 mars 1848.

vaient manquer de désarmer, sinon de satisfaire, les exigences les plus hautaines des pétitionnaires *allemands*. Mais les *Polonais* voulaient tout autre chose ; et ce qu'ils voulaient, comment le leur accorder sans détruire l'unité de la monarchie, sans démanteler la frontière de la Confédération germanique, sans courir le risque d'une lutte avec l'Autriche et braver la certitude d'une guerre avec la Russie ?

Effectivement, la députation de la Posnanie [1], arrivée le 22 mars à Berlin, introduite le 23 auprès du roi siégeant en conseil, exprima d'un ton de triomphe les espérances de sa nation et les volontés de sa province. Les Polonais se regardaient, et non sans quelque fondement, comme ayant dirigé le combat des barricades, et comme étant en droit d'en ériger les trophées, d'en recueillir surtout les profits. La bannière polonaise avait flotté plus haut que outes les autres au convoi des « martyrs ». Quelques gouttes de sang polonais avaient coulé dans l'action ; il n'y avait guère d'étudiant polonais qui ne se vantât d'avoir fait mordre la poussière à quelque officier aux gardes, d'avoir détruit quelque compagnie de dragons. Les Polonais consentaient bien à prêter main-forte à la démagogie allemande, mais, au fond, le triomphe de celle-ci leur importait peu. Ils avaient, et rien de plus naturel, — j'ajouterais de plus légitime, s'il ne fallait éviter de profaner le beau nom de légitimité, — ils avaient leur but à part ; ils voulaient, ainsi que, dès le 23 mars, j'en informais le gouvernement français, ils voulaient *employer la Prusse à régénérer la Pologne* [2].

1. Le *grand-duché de Posen* des actes de Vienne. J'emploie la locution dont on se servait généralement en 1848, bien qu'elle ne soit nullement correcte (*N. de l'A.*).
2. Cf. lettre confidentielle n° 14, à Lamartine, 23 mars 1848.

Les députés de la Posnanie rapportèrent au roi qu'une insurrection générale des paysans se préparait dans le *royaume* [1], excitée sous main, ou, tout au moins, tolérée par les autorités russes, « en sorte qu'une mer de feu allait rouler vers la frontière de la monarchie prussienne ». Cette imputation était gratuite : le gouvernement russe, loin de souhaiter une explosion pareille, s'apprêtait à la comprimer énergiquement, si elle venait à se produire, et il y réussit effectivement sans la moindre effusion de sang [2]. Mais le 23 mars, à Berlin, chacun partageait les appréhensions que la députation de Posen exprimait avec une emphase passionnée, dont l'effet était irrésistible sur les imaginations.

1. Le royaume, constitué comme tel, et cédé à l'empereur de Russie par les arrangements de Vienne, *Congress-Polen*, comme disaient les Polonais, avec une amère dérision (*N. de l'A.*).

2. Sur la politique de la Russie en Pologne en 1848, voy. p. 254. Les principes de cette politique avaient été exposés dans une proclamation de Nicolas Ier, dont le *Moniteur universel* publia la traduction (7 avril, p. 782-783), et qui fut commentée par le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 19/31 mars. Cette proclamation portait :

« Après une paix longue et heureuse, l'ouest de l'Europe est tout à coup agité par des troubles qui menacent de renverser les pouvoirs légaux et l'ordre social. Après avoir éclaté d'abord en France, la révolte et l'anarchie ont gagné promptement l'Allemagne voisine; et ce torrent dévastateur, se répandant avec l'impétuosité qui augmentait à mesure que les gouvernements cédaient, a fini par atteindre les États autrichiens et prussiens, nos alliés.

« Aujourd'hui, l'audace, ne connaissant plus de bornes, menace aussi, de son délire, notre Russie, que Dieu nous a confiée, mais il n'en sera pas ainsi; d'après le saint exemple de nos prédécesseurs orthodoxes, nous sommes prêts, en invoquant l'appui de Dieu tout-puissant, à combattre nos ennemis partout où ils se présenteront; et, sans reculer devant aucun sacrifice, nous protégerons, dans un accord indissoluble avec notre sainte Russie, l'honneur de nos Russes et l'inviolabilité de nos frontières. Nous sommes convaincus que chaque Russe obéira avec joie à l'appel de son empereur; que notre ancienne devise pour la religion, le czar et la patrie nous montrera aujourd'hui encore le chemin de la victoire, et alors, dans le sentiment d'une gratitude respectueuse, de même qu'aujourd'hui dans le sentiment d'une sainte confiance dans le Seigneur, nous jetterons ensemble ce cri : Dieu est avec nous! Reconnaissez-le et inclinez-vous, car Dieu est avec nous! »

Si nous demeurons inactifs en présence de tels événements, continuaient ces députés, le fléau s'étendra sur notre Pologne et gagnera bientôt la haute Silésie, dont le peuple est polonais de langage et de mœurs [1]. D'épouvantables jacqueries désolent déjà la Thuringe, la Franconie, la Souabe; n'attendez pas que le reste de l'Allemagne soit en proie à ces horreurs. Aux maux pressants, les remèdes extrêmes : jetez au dehors les ferments de troubles qui menacent de vous détruire; détournez vers un but patriotique les passions qui bouillonnent, avec une violence vague, dans les masses de notre propre population. Proclamez le rétablissement de la couronne de Pologne; nous donnerons, si vous le voulez, cette royauté au prince de Prusse, et nous le conduirons à Varsovie comme libérateur et père de notre État [2].

L'archevêque de Gnesen et Posen, membre de la députation [3], appuyait ces véhémentes paroles. Le roi, repoussant sans hésiter la proposition qui concernait son frère, s'efforça de restreindre à ce qu'il pouvait aliéner de sa propre autorité et réaliser sur son propre territoire les prétentions gigantesques des Polonais. Il retint les députés à Berlin, promit de délibérer en conseil sur ce qu'il venait d'entendre, et conjura ces hommes, alors en possession d'un si grand crédit, de calmer, en attendant une très prochaine solution, les esprits incandescents de leurs compatriotes.

S'ils le promirent, ils tinrent bien mal leur engagement. L'archevêque, en particulier, joua le rôle le plus misérable qu'on puisse imaginer. Son nom est Przyluski,

1. *Wasser-Polacken*, comme les Allemands les appellent avec une sorte de dérision. Ce sont des gens grossiers, sans industrie et sans culture, mais bons et habituellement dociles, ou plutôt passifs (*N. de l'A.*).

2. Traduction insérée dans la lettre confidentielle n° 14, du 23 mars 1848. Cf. le *Moniteur universel* du 26 mars, p. 692, d'après la *Kölnische Zeitung*.

3. Leo von Przyluski, élu archevêque de Posen, après une vacance de deux ans, le 21 octobre 1844, mourut le 12 juillet 1865.

successeur du célèbre Mgr Dunin [1]. C'est un homme de petite naissance et de petit génie, l'air ascétique, la parole embarrassée, le caractère faux et violent, avec une absence totale de courage et de talent. Je le vis plusieurs fois, chez lui d'abord (il habitait la même maison que moi), et puis à l'autel où il officiait avec la pourpre romaine, bien qu'il ne fût point cardinal; mais il se souvenait que les primats, ses prédécesseurs, étaient légats-nés du Saint-Siège [2], et dans le moment dont je parle, il se croyait un peu l'*interroi* dépositaire de la couronne polonaise. Il eut avec le roi quelques entrevues particulières, dans lesquelles il protesta de sa loyauté et promit de faire usage de toute son influence pour maintenir sa province dans l'obéissance aux lois; nous verrons bientôt comment il racheta sa parole.

Lorsqu'il partit de Berlin, son hôte nous pressa de monter dans l'appartement du prélat, pour voir dans quel état la suite de M. de Przyluski laissait les meubles, les tapis, et jusqu'aux murailles des chambres où ils avaient passé dix-huit jours. Le bruit des orgies que cette tourbe prolongeait jusqu'au milieu des nuits, sous les yeux d'un maître dont elle méprisait la faiblesse, m'avait bien

1. Martin de Dunin, né le 11 novembre 1774, mort le 26 décembre 1842, administrateur du diocèse de Gnesen-Posen, archevêque en 1831, champion de l'ultramontanisme dans l'affaire des mariages mixtes, qui, à la suite de ses circulaires des 30 janvier et 27 février 1838, lui valut d'être condamné à six mois de forteresse et à la destitution, en avril 1839. Emprisonné à Colberg, il fut réintégré dans ses fonctions par Frédéric-Guillaume IV, dès son avènement. Cf. Pohl, *Martin von Dunin*, Marienburg, 1843, in-8.

2. Le titre de « primat de Pologne », que portait l'archevêque de Gnesen-Posen, passa en 1807 à l'archevêque de Varsovie; l'archevêque de Gnesen-Posen reçut en compensation le titre purement honorifique de *legatus natus*, mais il a continué d'être regardé, au moins par les paysans, comme le représentant officiel de la nation (Bernus, *De la résistance du peuple polonais aux exactions de la germanisation prussienne*, Paris, 1907, in-12, p. 282, n. 4).

[redacted]

préparé à quelque spectacle dégoûtant ; mais ce que j'imaginais n'était rien au prix de la réalité. Depuis ce jour, j'ai compris ce que les Prussiens entendent par *polnische Wirthschaft*, et la rupture imminente de la bourgeoisie de Berlin avec ses auxiliaires slaves ne fut plus douteuse pour moi.

***

Je reçus le 22 mars, du lieutenant-colonel fédéral Huber Saladin, officier suisse fort distingué, dont la liaison avec M. de Lamartine était intime alors [1], une lettre importante au sujet de la situation où les derniers événements avaient placé la principauté de Neuchatel [2]. M. Huber avait traité verbalement cette matière avec M. Ochsenbein, président alors de la Diète helvétique, le héros des corps francs, encore gonflé de la victoire remportée avec son concours sur le Sonderbund [3] ; homme d'ailleurs de plus d'adresse que de violence, et qui aurait montré des qualités de magistrat, s'il n'avait eu la carrière d'un aventurier. Après m'avoir donné sur les dispositions de la Suisse en général des renseignements, et communiqué des conjectures dont le temps a prouvé la justesse, M. Huber ajoutait :

1. C'est à Huber Saladin, mort en 1895 (*Revue militaire suisse*, t. LV), qu'est due la biographie de Circourt, signalée dans l'*Introduction*.

2. Nous n'avons plus cette lettre, qui a été rendue à son auteur. Les passages qui en sont donnés ici ont été copiés par Circourt pour ses Souvenirs. Cette lettre était datée du 18 mars (Registre-copie A).

3. Ulrich Ochsenbein, né le 24 novembre 1811, mort le 3 novembre 1890, avocat et officier suisse, servit à ces deux postes la politique radicale, assuma des fonctions importantes dans le canton de Berne en 1846, prit part aux événements de la guerre du Sonderbund, et devint, le 5 février 1848, président de la Confédération helvétique, jusqu'en 1854, assurant l'application de la constitution de 1848. Il sollicita de commander un corps étranger au moment de la guerre de Crimée, mais ne reçut le titre de général qu'au moment de la paix. Il offrit encore son épée en 1870 au Gouvernement de la Défense nationale (W. Oeschli, dans l'*Allgemeine deutsche ographie*, t. LII, p. 695-702).

Quant à Neuchatel, Ochsenbein voudrait une solution pacifique et conciliante. Mais si le gouvernement prussien demande assistance, quatre bataillons de piquet se mettront en marche immédiatement; autrement, le gouvernement de Berne serait renversé dans les vingt-quatre heures, et le feu gagnerait les trois quarts de la Suisse.

A Neuchatel, on attend avec impatience les nouvelles de Berlin; on espère peu une restauration, et dans les circonstances françaises et suisses, on ne sait trop comment elle serait possible. On est atterré et résigné.

Ochsenbein m'a dit quelques mots d'une espèce de satisfaction pécuniaire : le revenu du roi (lequel ne le retire pas de fait), revenu de 75,000 fr. environ, serait capitalisé par deux émissions que la Confédération prendrait, au moins en partie, à sa charge. Les membres du gouvernement [1] seront relâchés dès que les élections seront terminées et la réponse de Berlin arrivée, réponse qui les relèverait de leur serment, ainsi que tous les royalistes. Ces derniers ne se rendent pas aux élections et assistent tristement à cette occupation de la ville par les montagnards.

Je fis part de cette communication au baron d'Arnim, qui venait de prendre possession du département des affaires étrangères [2]. Il me promit de conseiller au cabinet

1. Les membres du gouvernement royal renversés le 4 mars à main armée par une irruption des républicains de la Chaux-de-Fonds et des bourgades voisines (*N. de l'A.*). — Voy. p. 115.

2. Voici la lettre autographe que ce personnage écrivait à Circourt le 21 mars (4e liasse, pièce 2):

« Monsieur,

« Il m'a été impossible de répondre à votre billet d'hier, et aujourd'hui je ne puis pas davantage satisfaire à la demande que vous voulez bien m'adresser. Le comte d'Arnim a tellement à faire à l'Intérieur, qu'il ne peut pas encore s'occuper des affaires extérieures. Je crois même que la circulaire au corps diplomatique n'est pas encore faite. Veuillez attendre jusque-là et me pardonner en attendant de vous répondre si tard et si peu.

« Recevez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée. ARNIM. »

Le 22, Circourt écrivit au baron d'Arnim une lettre de félicitations

d'examiner sans délai la question de Neuchatel, et de la résoudre dans le sens indiqué par M. Huber, organe, en cette occasion, tout à la fois du directoire fédéral et de la portion sensée, de beaucoup la plus considérable et la plus digne d'intérêt, des royalistes de la principauté. Malheureusement, le ministère constitutionnel prussien affecta de ne voir dans la principauté, si complètement détachée du reste de la monarchie, qu'un patrimoine de la famille régnante, et crut pouvoir, d'après cette distinction, s'exonérer d'une négociation épineuse, dont l'ajournement causa tant de maux. Le roi, dont cette affaire semblait ne concerner que l'intérêt personnel, vit avec satisfaction qu'on ne le pressât pas sur cet objet, auquel il espérait que l'avenir lui permettrait de donner une solution plus avantageuse. On s'entendit pour s'abstenir de toute action, pour refuser toute décision, pour laisser en suspens toute chose.

Je ne fus pas plus heureux dans mes tentatives pour obtenir du gouvernement français qu'il voulût prendre en sérieuse considération ce qui lui paraissait un épisode insignifiant sur une frontière indifférente. Le roi de Prusse se réserva soigneusement ses droits, recommandant, en même temps, à ses loyaux sujets de se soumettre, jusqu'à

(Registre-copie A); le 23, il lui adressa la lettre confidentielle suivante (ibid.) :

« Je viens de passer chez Votre Excellence pour lui lire une lettre confidentielle de M. de Lamartine. Ne vous ayant pas trouvé, c'est par écrit que j'ai l'honneur de vous faire cette communication. A la date du 18 mars, le Gouvernement provisoire avait la confiance de maîtriser les émotions violentes d'une multitude encore animée d'excellents sentiments, mais exploitée par des ambitions implacables.... »

Et, après lui avoir communiqué la lettre de Lamartine du 18 mars, publiée p. 154-155, il ajoutait :

« Je fais observer à M. d'Arnim que le ministre de l'intérieur est M. Ledru-Rollin, ce qui prouve l'ascendant que l'opinion ou plutôt la conscience de M. de Lamartine conserve dans le Conseil (*sic*).... »

[redacted]

leur délivrance, au gouvernement de fait établi sur eux. Lorsque, un peu plus tard, j'abordai cette question avec le roi, j'en obtins de bonnes paroles conçues dans un esprit patient et conciliant; je n'étais point autorisé à insister de manière à faire avancer la question. Celle-ci devait se traîner pendant plus de huit années encore, à travers un dédale d'intrigues obscures et de démonstrations inefficientes, jusqu'à ce qu'un coup de désespoir, tenté par les royalistes, la fît aboutir, en septembre 1856, aux scènes déplorables qui ont clos dans les cantons suisses l'ère de l'ancien régime, et, au commencement de 1857, à l'arrangement sans dignité qui fut tout à la fois le dernier acte du gouvernement personnel de Frédéric-Guillaume IV, et la dernière des cuisantes douleurs auxquelles ce noble esprit finit par succomber presque aussitôt après y avoir apposé sa signature [1].

*
* *

J'ai gardé note, et conserve très présent le souvenir de deux conversations tenues, le 22 mars, avec l'historien Raumer et le prélat Neander [2]. Le premier, partisan décidé du régime parlementaire, envisageait l'avenir avec sérénité. Il prévoyait pour lui-même une carrière politique; il aspirait à la mission diplomatique dont, effectivement, il

1. Il y eut en 1856, à Neuchatel, une tentative du comte de Pourtalès-Steiger pour revenir sur la constitution républicaine votée le 30 avril 1848 par 5,800 voix contre 4,400. La Prusse, qui avait fait reconnaître ses droits à la conférence de Londres, appuya cette tentative, qui échoua, puis demanda la mise en liberté des royalistes. La Suisse ayant refusé, une guerre paraissait certaine, quand se produisit une intervention de Napoléon III, qui fit relâcher les conspirateurs et obtint de Frédéric-Guillaume IV d'abandonner ses droits, en gardant son titre et en touchant un million de francs d'indemnité.

2. La visite de Circourt à Neander eut lieu le 20 mars et non le 22 (Registre-copie A). C'est Raumer qui vint visiter Circourt à cette dernière date.

[redacted]

eut à s'acquitter un peu plus tard à Francfort, Paris et Londres ; il s'y montra tel que ses publications devaient le faire présumer, c'est-à-dire un observateur adroit, éveillé, mais superficiel, excellent collecteur de documents statistiques, avec des passions plébéiennes, mais sans petitesse et sans aigreur. Personne ne m'a, durant ma mission à Berlin, procuré des renseignements plus sûrs, plus dégagés de préjugés, plus étrangers à la crainte, à l'engouement, et surtout à l'intérêt personnel, que n'a fait M. de Raumer.

Son collègue à l'Université, Neander [1], était dans une situation d'esprit bien différente. Courbé sous le poids moins de l'âge que des études et des soucis, il approchait de la fin de sa carrière. Schleiermacher, le compagnon de ses longs travaux, l'appui de ses pieuses espérances [2], l'avait précédé dans la tombe, lui léguant l'amitié de Schelling [3] et la tâche glorieuse, mais bien ardue, de mettre d'accord l'exercice indépendant de la raison humaine avec le respect religieux pour les documents que les chrétiens croient émaner de l'Esprit-Saint et contenir la révélation divine ; Neander employait au service d'une piété ardente une éloquence persuasive et une profonde érudition. Son influence était très marquée sur l'enseignement de Schelling, et dominait toute l'école à la fois philosophique et chrétienne de Berlin. Celle-ci déclinait d'ailleurs, sans être arrivée jamais à la plénitude de son

1. Né dans la religion mosaïque, Neander était, après avoir reçu le baptême, devenu membre du clergé évangélique, et le roi lui avait conféré la dignité la plus haute qui soit dans ce corps (*N. de l'A.*). — Voy. p. 131, n 3.

2. Friedrich-Ernst-Daniel Schleiermacher, né le 21 novembre 1768, mort le 12 février 1834, théologien et professeur, qui enseigna une doctrine religieuse assez souple, où il a corrigé le dogmatisme des cultes établis par le platonisme, la religion des frères moraves et les idées de ses contemporains Jacobi, Fichte et Schelling.

3. Mme Schelling était sœur de Schleiermacher (*N. de l'A.*).

expansion ; mais l'école opposée, la philosophie pyrrhonienne et antireligieuse, ne devait pas s'applaudir longtemps de son triomphe, ou plutôt elle ne devait pas remporter sur sa rivale d'avantage solide ni permanent : le champ de bataille allait demeurer, d'une part, aux controverses théologiques, retombées dans leur ancienne violence et dans leur étroitesse sèchement amère, d'autre part à la poursuite effrénée des intérêts matériels. Neander pressentait ce douloureux résultat des fautes de l'école et des événements extérieurs, industriels et politiques. Il n'y voyait nul remède présent : sujet dévoué d'un souverain dont il admirait le cœur, et dont le génie lui avait inspiré de la confiance, il déplorait la révolution avec une profondeur de désolation qui produisit sur moi l'impression la plus durable. Le monde intellectuel semblait à Neander entrer dans une phase de ténèbres et d'illusions malfaisantes, d'où la grâce inespérée de la providence divine pourrait seule le ramener sur la voie de charité, de croyance raisonnée et de saines lumières qu'il avait été donné à quelques bons esprits d'apercevoir, comme Moïse fit de la terre promise du haut de la montagne de l'exil, au bord du désert de l'égarement, mais sans pouvoir y pénétrer eux-mêmes, ni surtout y faire entrer leur génération.

[redacted]

CHAPITRE V

LA RÉVOLUTION DANS LES DUCHÉS DE HOLSTEIN ET DE SCHLESWIG. — ABDICATION DU ROI LOUIS. — ORGANISATION POLONAISE EN POSNANIE. — GUERRE DÉCLARÉE PAR LE DANEMARK. — COMITÉ DES DIX-SEPT A FRANCFORT.

Le 23 mars, M. de Lacour, qui avait quitté Paris trois jours auparavant, et qui se rendait à Vienne, comme chef de la mission française, vint à Berlin où il séjourna près de moi pendant le temps nécessaire pour prendre connaissance de l'état où se trouvait le nord de l'Allemagne [1], et concerter avec moi, suivant les instructions qu'il avait reçues de M. de Lamartine, le fond et la forme d'une action commune, tant vis-à-vis des contrées germaniques qu'envers notre propre gouvernement.

M. de Lacour agit constamment à mon égard avec une affectueuse loyauté. A Vienne, où, conformément à ses ordres exprès, il déploya sur-le-champ le caractère officiel de ministre chargé d'affaires, sa conduite fut prudente, et

1. Dans sa lettre confidentielle n° 15 à Lamartine, du 24 mars, Circourt disait de M. de Lacour : « Il a trouvé, sur son passage, Cologne émue, mais joyeuse, Magdebourg calmé, partout la garde nationale armée, organisée, en pleine activité, et l'Allemagne fondue en un seul esprit, les yeux tournés vers Berlin et pensant à la France, avec un mélange de reconnaissance et de terreur. »

en même temps droite et courageuse [1]. Sa femme, créole de naissance, jeune encore alors, déploya, durant les scènes vraiment formidables qui se succédèrent à Vienne durant le reste de l'année, un courage et une charité dignes d'admiration. M. de Lacour fit donc pleinement son devoir; et cependant il traversa, sans perdre son emploi, toutes les phases ultérieures de notre révolution. Il avait l'appui des bureaux, dans lesquels presque toute sa carrière s'était faite; il n'avait figuré jamais dans aucune opposition; il n'avait aucune notoriété dans le monde; il était des hommes auxquels, en temps de troubles civils, il est permis de faire impunément quelque bien. Enfin, il ne trouva pas dans son chemin, comme j'allais trouver dans le mien, une pierre d'achoppement telle que la résurrection de la Pologne, tentée à force de complots, d'escarmouches et surtout de déclamations. Cette question formidable, qui mit en question jusqu'à l'existence même de la monarchie prussienne, ne fit qu'effleurer la solidité de l'empire autrichien. En d'autres et meilleurs termes, *indiquée* seulement à Vienne, la question polonaise fut *posée* à Berlin, *agitée* en Galicie et *résolue* à Posen. Nous verrons bientôt la cause de cette différence; M. de Lacour en eut le bénéfice. Mais plus tard, la fortune se lassa de le soutenir. Sa nomination à la légation de Vienne dépassait la juste mesure de ses espérances, bien que, sous tous les

1. Premier secrétaire d'ambassade, M. de Lacour dut remplir les fonctions de chargé d'affaires depuis le 12 mars 1848, et en eut le titre le 21 avril 1849. La mission de Gustave de Beaumont, nommé, le 17 septembre 1849, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Vienne, ne dura pas longtemps, car, le 13 décembre suivant, M. de Lacour prenait sa place (*Almanach national*, p. xv). — Voici comment Lamartine apprécie le sens de la mission de Lacour à Vienne (*Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 112): [Lamartine] « se contenta de laisser pour la France à Vienne un chargé d'affaires aimé de la vieille Allemagne et de la cour pour écouter et observer sans agir, car agir c'eût été tromper ».

rapports, il y fût mieux placé que M. de Pontois, par exemple, ne venait de l'être à l'ambassade de Constantinople [1]. Mais quand il convint à M. Bourqueney [2], lui-même assez inférieur en mérite et nullement supérieur en position à M. de Lacour, de rentrer au service, il fallut, pour lui faire place, envoyer ce dernier de Vienne à Constantinople. Il s'y brisa bientôt, et surtout s'y usa, dans une lutte tantôt sourde, tantôt déclarée, contre lord Stratford de Redcliffe [3]. Transféré à Naples, avec une santé presque détruite, il reconnut bientôt quel genre de services le pouvoir, alors affermi en France, exigeait de lui, et n'hésita pas à les refuser. De même qu'il avait quitté la Turquie sans prendre de part, même indirecte, à l'étrange croisade de 1854 [4], de même il abandonna Naples sans être pour rien dans la rupture hypocritement déloyale que les cabinets de Londres et de Paris laissent depuis si

1. Charles-Édouard, comte de Pontois, né en 1792, mort en 1871, ministre de France au Brésil et aux États-Unis, ambassadeur à Constantinople, comte en 1839, pair en 1846, fut révoqué par Lamartine au début de mars 1848.

2. De Bourqueney, ambassadeur de France à Constantinople, fut révoqué par Lamartine au début de mars, ainsi que son fils E. de Bourqueney, attaché payé, et qui rentra dans la carrière quelque temps après (au 8 juin 1848, il figure dans l'*Almanach national* comme aspirant diplomatique). Cf. *Moniteur universel*, 9 mars 1848, p. 572.

3. Stratford Canning, 5e vicomte Stratford de Redcliffe, né le 4 novembre 1786, mort le 14 août 1880, entra en 1807 dans la carrière, où il devait acquérir une véritable célébrité, particulièrement à propos des affaires d'Orient, dont il eut à s'occuper dès 1810. Son rôle dans l'avènement de la liberté hellénique, dans l'abaissement de la France sous Louis-Philippe, dans la guerre d'Orient, le mit en vedette. En mars 1848, il regagna son poste de Constantinople en passant par les capitales d'Europe. Il abandonna la carrière en 1858, et passa les vingt dernières années de sa vie à voyager, à écrire des poésies et des articles diplomatiques.

4. La guerre de Crimée sortit de la destruction par la flotte russe de la flotte turque, en novembre 1853, et de l'ultimatum lancé par la France et l'Angleterre pour faire rentrer les vaisseaux russes à Sébastopol. La déclaration de guerre est du 27 mars 1854. Les hostilités durèrent jusqu'en janvier 1856, et le congrès de Paris régla les graves questions internationales soulevées à l'occasion de cette lutte.

longtemps [1] sans lui faire porter ses résultats, se soumettant au ridicule, parce qu'ils ne s'entendent pas encore sur l'odieux [2]. M. de Lacour a quitté la scène politique avec son honneur intact, et c'est un magnifique éloge pour un homme qui a servi dans des positions de haute et patente responsabilité, entre 1830 et 1856.

Nous visitâmes ensemble quelques-unes des collections, quelques-uns des établissements qui font de Berlin une des villes les plus intéressantes du nord, un des foyers les plus lumineux de la civilisation allemande, tant sous le rapport des prérogatives essentielles que sous celui des ornements [3]. Je me souviens que M. de Lacour fut particulièrement frappé de l'hospice de Béthanie, de l'organisation des diaconesses et de la conversation des blessés.

Nous convînmes, à son départ, que nous ferions un échange régulier de communications, strictement confidentielles, et que, de bonne foi, nous tiendrions nos langages d'accord, avec des nuances exigées par les différences, énormes au moral, entre les hommes à qui nous avions à les tenir. Cette correspondance fut suffisamment active jusqu'à mon départ de Berlin. Je conserve sept lettres détaillées écrites de Vienne, entre le 5 avril et le 26 mai, et remplies d'informations alors fort précieuses

1. Cela est écrit en octobre 1858, deux ans avant la fin du royaume.

2. L'hostilité du gouvernement de Napoléon III contre le royaume des Deux-Siciles se manifesta surtout indirectement, lors de la conclusion du traité du 26 janvier 1855 avec le Piémont, qui, en faisant collaborer ce pays avec la France et l'Angleterre contre la Russie, lui donnait des titres particuliers « à l'estime de l'Europe, à la confiance des Italiens et de leurs amis » (Bourgeois, *op. cit.*, t. III, p. 403).

3. Parmi les monuments, on peut citer : la porte de Brandebourg, le monument de Frédéric le Grand, le château royal, le pont de l'Électeur, avec sa statue, etc.; parmi les établissements scientifiques ou artistiques : la Bibliothèque royale, le vieux musée, le nouveau musée, la galerie nationale, les musées ethnographique et industriel, l'académie d'architecture, etc.

pour moi [1] : M. de Lacour jugeait du présent avec calme et perspicacité; il comptait peu sur l'avenir. La reconstruction si prompte et si vigoureuse, du moins en apparence, de la puissance autrichienne, a dû de beaucoup passer son attente [2]. Tous, plus ou moins, avons vu les événements aller, en violence soudaine, en réaction absolue, en contradictions flagrantes, fort au delà de ce que nos esprits, nourris des leçons de l'histoire et formés à la palestre de la logique, étaient disposés à conjecturer [3].

* * *

Cependant, les événements, dont un repos momentané, fruit de l'épuisement et de la surprise, suspendait le mouvement à Berlin, s'accumulaient impétueusement, et surtout confusément, sur toutes les frontières de la Prusse. Le baron d'Arnim songeait à reprendre le poste de plénipotentiaire à Paris; ce n'était que par intérim qu'il entendait gérer le ministère. Mais les renseignements qui, de toutes les sources imaginables, parvenaient de Paris au roi et à son conseil sur la situation de cette capitale et son prochain avenir, jetaient les esprits dans une perturbation

1. Ces sept lettres portent respectivement les dates suivantes: 5 et 17 avril, 3, 12, 16, 25 et 26 mai, et sont conservées dans la liasse 6. Elles seront données au cours du récit *in extenso* ou en analyse.

2. La répression organisée par le gouvernement autrichien fut assurée par l'armée et les Slaves. Windischgrätz écrasa d'abord la révolte tchèque, en juin 1848, puis Radetzki reconquit la Lombardie en juillet. La Hongrie ayant rompu avec l'empire à la fin de septembre, il y eut à Vienne un essai révolutionnaire qui fut noyé dans le sang à la fin d'octobre. Contre les Hongrois, l'Autriche fit appel aux Russes, qui collaborèrent à une sanglante répression en août 1849. Le gouvernement put alors, sans tenir compte de la constitution du 4 mars 1849, rétablir une administration absolutiste et centralisée.

3. A la suite de la visite de M. de Lacour, Circourt écrivit, le 24 mars, une lettre confidentielle au baron d'Arnim pour lui transmettre les nouvelles rassurantes apportées par Lacour de Paris, qu'il avait quitté le 20 (Registre-copie B). De Lacour quitta Berlin le 26.

indicible. On adoptait presque invariablement comme conclusion qu'il fallait se préparer à une agression formidable, car le Gouvernement provisoire ne resterait pas longtemps aveugle devant la nécessité de donner au dehors de l'occupation aux troupes, pour relever leur esprit et causer une diversion puissante aux troubles de l'intérieur.

Le devoir et l'intérêt du cabinet (s'il y en avait eu un véritablement constitué) aurait été de me mettre à portée, par des communications fréquentes et significatives, de rassurer les esprits à Berlin, et de maintenir dans des dispositions de confiance envers la France un souverain et des ministres, dont les désirs ardents autant que sincères n'allaient qu'à la paix. Mais le Gouvernement provisoire était précisément alors déchiré par des divisions intestines, ballotté par des intrigues tantôt basses, tantôt furieuses, paralysé par la totale divergence de vues entre ses membres et ses adhérents [1]. Dans l'impuissance d'imprimer aux agents de la France une direction uniforme et soutenue, il les laissait sans aucune direction. Ne sachant quel langage tenir, il se renfermait dans un silence morose. Chacun interprétait à sa guise cette absence gênante

1. Les divisions intestines du Gouvernement provisoire sont bien connues. Elles provenaient de l'opposition entre le groupe démocratique du *National*, Arago, Crémieux, Garnier-Pagès, Lamartine et Marie, et le groupe radical-socialiste de la *Réforme*, Albert, L. Blanc, Flocon et Marrast, avec Ledru-Rollin comme chef. Les manifestations des 25 et 28 février et du 17 mars se firent avec l'appui de ce second groupe, mais la manifestation socialiste du 16 avril devait échouer parce que Ledru-Rollin se décida pour le premier. Lamartine et Ledru-Rollin reconnurent très franchement ces divisions à la séance de la Constituante du 9 mai, où Ledru-Rollin conclut : « Nous avons été unis par nos actes les plus importants ; il n'y en a pas un seul qui ne porte la signature de tous.... Comme nous, oubliez les nuances, ne voyez que la patrie, le peuple qui souffre, ses intolérables misères ; ne soyez ni majorité, ni minorité, mais une assemblée animée par un seul sentiment. »

et menaçante d'instructions. Les uns faisaient leur devoir, selon leurs lumières; les autres cherchaient leur intérêt, suivant leurs conjectures; la plupart correspondaient clandestinement avec des subalternes, se faisaient recommander à des clubs et déchiffraient des notes secrètes.

Pour ce qui me concerne, je ne laissai point passer un jour sans insister sur la nécessité d'avoir des instructions nettes et précises au sujet des points que j'indiquais avec l'explication de leur importance. Le *custos*, *quid de nocte?* ne sortait pas de mon esprit; mais on ne répondait rien de l'intérieur de la place [1]. Entre le 26 mars et le 4 avril, je ne reçus que des billets insignifiants, où les questions à résoudre étaient énumérées superficiellement et nullement entamées [2]. La lettre du 4 avril, qui m'avertissait d'une résolution importante, fut, par une misérable ruse, retenue pendant huit jours dans les bureaux du ministère, et ne me parvint que le 15. Voici l'explication de ce fait.

Pour ce qui concernait les relations extérieures de la France, M. de Lamartine, averti par une conscience droite, connaissait son devoir, et quand il lui fallait se prononcer, prenait loyalement son parti. Mais son *cabinet*, occupé par dessus tout de ménager la popularité d'un chef dont il attendait toutes choses, dénaturait, autant qu'il lui était possible, dans le sens des perturbateurs et des déclama-

1. La pénurie de dépêches officielles de Paris est si grande que, le 27 mars, Circourt transmet au baron d'Arnim les renseignements contenus dans une lettre de Mme de Lamartine, du 22 mars (Registre-copie B). Je n'ai pas retrouvé cette lettre.

2. Il s'agit ici uniquement des lettres de M. de Champeaux. Presque toutes les lettres de Circourt à Lamartine se terminent par des demandes d'instructions : le 2 avril : « De grâce, faites écrire; il faut, pour que les choses marchent d'une manière honorable et satisfaisante, que, partout et souvent, on entende votre voix »; de même le 3; de même le 4 : « Vous savez combien je vous suis dévoué, mais éclairez-moi. »

teurs du parti alors dominant, les mesures que le ministre déterminait de sa parole, ou même de sa signature [1]. Le point capital, pour l'Allemagne, était de s'opposer, par des mesures administratives et par la force au besoin, à la formation, et du moins au départ des bandes de corps francs (*Freischaaren*) et d'autres aventuriers en armes qui menaçaient le grand-duché de Baden et le palatinat bavarois [2]. M. de Lamartine blâma nettement ces démons-

1. Le chef de cabinet de Lamartine était Payer, qui démissionna le 4 mai, à la suite de son élection à la Constituante (*Moniteur univ.*, 6 mai, p. 953).

2. Les corps francs furent la grande frayeur de l'Allemagne en 1848. De fait, en dehors de l'incursion dirigée par Herwegh dans le Wurtemberg, à la fin d'avril, et de celle dirigée par Hecker et Struve, au milieu d'avril, de Constance dans le pays de Bade, et qui se termina par la bataille de Kandern (20 avril), gagnée par le général von Gagern, ces corps francs ne firent pas grand'chose cette année-là, et n'accomplirent leurs desseins révolutionnaires qu'en 1849 (voy. les *Souvenirs* de W. Liebknecht, Paris, 1901, in-16). Néanmoins, aux États de Hesse, le 27 mars, Gagern assurait que les ouvriers allemands de Paris menaçaient d'envahir l'Allemagne; Wernher que Lamartine était le seul membre du Gouvernement provisoire qui s'opposât à ces intentions et que six cents ouvriers allemands avaient reçu leur feuille de route pour la capitale; Rabenau qu'un général polonais avait reçu le commandement d'une colonne d'ouvriers allemands et français. Le *Moniteur universel* démentit ou rétablit ces faits le 4 avril. Dès le 2, d'ailleurs, Lamartine y avait fait passer une note assez ironique où il était dit : « Tout se réduit à quelques ouvriers prussiens sortis des ateliers et obligés de retourner chez eux. Quelques patriotes allemands se sont emparés de cette circonstance et ont couvert les murs d'une affiche jaune, dans laquelle on demande aux Parisiens des armes et de l'argent pour les patriotes allemands; on a vu aussi chaque dimanche quelques promenades patriotiques dans les rues avec un drapeau noir, jaune et rouge; tout s'est borné à cela, et le Gouvernement provisoire a refusé des fonds et des armes aux Allemands, comme aux Belges, aux Polonais, aux Savoisiens. Ce qu'il y a de singulier même, c'est qu'il était accusé par eux de trahir la cause de la République, pendant le même temps que les gouvernements allemands l'accusaient ainsi de violer le droit public international ». Le 7 avril néanmoins, la Chambre des États de Bade s'occupait encore des corps francs, la Diète ordonnant de mettre sur pied les 7e et 8e corps d'armée pour protéger le pays contre les invasions d'ouvriers armés venant de l'est et du sud (*Mon. un.*, 11 avril, p. 815), et le 10, le chargé d'affaires de Bade présentait à Lamartine la communication suivante : « Si les ouvriers allemands se présentent à la frontière du grand-duché, isolément ou en petites fractions et non armés, les me-

trations, qui alarmaient à l'excès, non seulement le ministère délabré du grand-duc Léopold [1] et la cour de Munich, bouleversée par un brusque changement de règne [2], mais encore tous les gouvernements germaniques. Le comte Maximilien de Hatzfeldt, chargé d'affaires de Prusse à Paris [3], avertit sa cour que M. de Lamartine lui avait promis de faire donner à Strasbourg des ordres formels par suite desquels le danger disparaîtrait aussitôt. Le roi de Prusse et ses ministres me prièrent de remercier avec effusion « M. de Lamartine de cet acte de loyauté qui leur rendait un éminent service ». Mais, en réalité, rien ne se fit. Aux ordres ostensibles délibérés en conseil, M. Le-

sures sont prises pour qu'ils soient traités avec humanité et pour qu'il leur soit alloué des étapes pour leur passage sur le territoire badois. Le gouvernement grand-ducal prêtera volontiers les mains à celui de la France pour effectuer, s'il se peut, d'une manière paisible, la rentrée des nationaux allemands dans leurs foyers » (*Ibid.*, p. 810-811). Un appel du Comité des trente de Francfort aux Allemands de France et de Suisse, du 14 avril, était dans le même sens (*Journal de Francfort*, 14 avril). C'est le lendemain, 15 avril, que la Diète apprenait les mouvements d'Hecker et Struve sur la frontière suisse et arrêtait l'envoi immédiat de troupes contre les insurgés républicains (*Gazette de Francfort*, 16 avril, citée par le *Mon. univ.*, 20 avril, p. 870). Enfin la *Gazette de Karlsruhe* annonçait, le 24 avril, des combats entre les Badois et les corps francs arrivés d'Alsace. C'étaient les ouvriers allemands et français conduits de Paris par le poète révolutionnaire Georg Herwegh, qui devaient être mis en déroute par les troupes wurtembergeoises, le 27 avril, à Niedersachsen.

1. Léopold, grand-duc de Bade, né le 29 août 1790, mort le 24 avril 1852, succéda à son frère Louis le 30 mars 1830. Les conflits furent incessants entre le grand-duc et les États jusqu'en 1848, et en 1849 le grand-duché de Bade fut le principal terrain d'action des révolutionnaires, qui, après avoir forcé Léopold à s'enfuir (13 mai 1848), furent finalement défaits par les troupes prussiennes. Ces événements avaient ruiné la santé du grand-duc, qui, rentré à Karlsruhe en août 1849, mourut trois ans plus tard.

2. En Bavière, régnait, depuis 1825, Louis I[er], né le 25 août 1786, qui abdiqua en mars 1848 en faveur de son fils Maximilien II, et mourut dans la retraite en 1868.

3. Maximilien von Hatzfeldt, né le 7 juin 1813, mort à Paris le 19 janvier 1859, diplomate. Il fut ambassadeur à Paris à partir de mai 1849, après avoir été secrétaire de légation en 1847 et chargé d'affaires en 1848. Sa sœur Sophie est connue par ses relations avec Lassalle. Il avait épousé en 1844 Pauline de Castellane, sœur du général.

dru-Rollin, ministre de l'intérieur, fit aussitôt succéder des instructions confidentielles d'une nature opposée. Les armements se continuèrent avec moins de bruit, mais plus d'activité. Les bandes démagogiques franchirent les unes le Rhin, les autres la frontière des Flandres. Les gouvernements belge, bavarois, et même badois les reçurent comme elles méritaient de l'être, et bien plus énergiquement qu'eux-mêmes ne se croyaient en état de faire. Battus et dispersés, ces corps francs furent désavoués, d'assez mauvaise grâce, par le Gouvernement provisoire. La même duplicité, qui avait causé le désaccord entre les ordres officiels et les autorisations secrètes, retint pendant une semaine l'expédition de l'avis qui devait, par mon intermédiaire, rassurer le cabinet de Berlin. On attendait l'événement. Si le choc des corps francs avait déterminé, sur une surface considérable de l'Allemagne, une explosion républicaine, le Gouvernement provisoire aurait reconnu le pouvoir qui en serait résulté. Mais c'est trop insister sur ces misères. Elles me laissaient réduit à la force que pouvait me donner mon caractère et aux lumières que je pouvais tirer de mes réflexions. J'ose croire que pour moi-même et pour la chose publique, ce fut pour le mieux. Le témoignage, solennellement donné et répété, des hommes avec lesquels et au nom desquels j'eus à traiter me permet de conserver cette croyance.

J'avertissais, le 24 mars, que le roi de Prusse ne s'ingérerait point dans l'exercice d'une dictature *impériale*, mais que l'opinion publique exigeait qu'il agît dans le sens de l'unité politique du pays.

Il avait conclu une trêve avec l'esprit du jour, à la condition, pourtant, de diriger l'Allemagne. Les autres princes doivent se considérer comme ses pupilles; leurs ministres, au reste, sentent bien cette nécessité; ils assiègent le baron

d'Arnim et reçoivent ses avis comme des injonctions. Par suite de son attachement consciencieux au droit, le roi ne prendra pas le titre de roi de Pologne, plus que celui d'empereur d'Allemagne; l'offre de cette double couronne, qui lui est faite par des révolutions jumelles, ne saurait le détourner de ce qu'il considère comme un devoir. Mais on ne doute guère ici qu'une insurrection pour le rétablissement d'une Pologne indépendante n'éclate sur le territoire appartenant à l'empire de Russie, et que les Allemands nomment *Congress-Polen* [1]. On s'attend à voir la population polonaise de la Posnanie s'associer à cet élan, et les Polonais dispersés à travers la France, l'Allemagne et la Belgique, accourir pour s'engager dans ce combat. Le gouvernement prussien se propose de tenir, quand ces éventualités pourront se réaliser, ses troupes dans leurs cantonnements, de laisser agir les volontaires et de repousser la force par la force, s'il arrive que les Russes, en poursuivant leur ennemi, franchissent en armes la frontière que les traités ont assignée à la Pologne prussienne.

Le cabinet prussien persévère bien à déclarer qu'il ne souffrirait que sous aucun prétexte, sous aucune bannière, une troupe armée et organisée, sortie de France, traversât le territoire germanique pour se diriger, soit vers la Hongrie, soit vers la Pologne, mais il ajoute que, si des Polonais, en quel nombre que ce pût être, traversaient la monarchie prussienne pour se jeter, à leurs risques et périls, dans les rangs des indépendants, sur l'ancienne terre polonaise, s'ils se présentaient à la frontière, chacun à part et muni d'un passeport, rien ne se ferait pour empêcher leur voyage ou retarder leurs mouvements [2].

[1] La Pologne russe comprenait la partie orientale, de beaucoup la plus [illegible], du grand-duché de Varsovie, créé par Napoléon Ier en 1807, [illegible] par les traités de Vienne. Cette Pologne russe constituait un [illegible] national gouverné par les tzars de Russie, et s'étendait sur en[illegible] kilomètres carrés, entre la Lithuanie, la Prusse orientale, la [illegible] et la Galicie.

[2] [illegible] n° 28 à Lamartine, du 25 mars 1848.

C'est à ce point de connivence indirecte et mitigée que la violence des circonstances réduisait le beau-frère de l'empereur Nicolas, et les ministres, allemands de cœur et d'esprit, qui composaient le cabinet prussien.

Eh bien ! ces conjectures si fermes, si précises, qu'aucun esprit sensé ne songeait alors à rejeter, elles furent démenties absolument par l'événement. Des *trois Polognes*, une seule fit explosion, et ce fut, des trois, la moindre, la plus petite, la moins peuplée, celle où les griefs de la population étaient sans comparaison les moins fondés : ce fut la Pologne prussienne. Dans les provinces autrichiennes, la ville seule de Cracovie se mit en émoi ; et ce fut l'affaire de quelques bombes, d'une charge de cavalerie, d'une centaine d'arrestations, pour étouffer dans son berceau cet incendie qui aurait pu et qui semblait devoir dévorer un pays de cinq millions d'âmes [1]. Dans le royaume de Pologne uni à la couronne russe, il n'y eut pas même de semblable démonstration. Nul ne

1. Dès la fin de mars, le *Moniteur universel* inséra la note suivante : « On écrit des frontières de la Galicie qu'une insurrection générale est imminente dans la Pologne autrichienne » (22 mars, p. 656). Les Polonais émigrés rentraient en effet de tous côtés en Galicie, et une ordonnance datée de Lemberg, le 27 mars, ordonnait que tout individu porteur d'armes sans y être autorisé serait arrêté et traité suivant toute la rigueur des lois, de même que tout individu qui convoquerait une assemblée politique ; elle exigeait, de plus, des papiers en règle pour les émigrés qui voudraient rester en Galicie (*Gazette de Breslau*, 7 avril). La rentrée des émigrés continua, et, le 27 avril, des troubles éclatèrent à Cracovie, à la suite de l'interdiction du territoire à ces émigrés. Des barricades furent dressées ; le général Castiglione fut blessé et le général Moltke ordonna un bombardement qui dura trois heures (*Mon. univ.*, 3 mai, p. 936 ; 5 mai, p. 944). Dans les campagnes galiciennes, des troubles avaient commencé à l'occasion d'un décret qui abolissait la corvée, sous réserve d'une indemnité à payer ultérieurement à l'État. C'est à la suite de ces troubles que Julian Claczko vint s'établir en France. Cet écrivain diplomatique est mort à Cracovie le 27 novembre 1906 ; il était correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (H. Welschinger, dans la *Rev. des Deux-Mondes*, 1er décembre 1907).

bougea ; la terreur contint les uns, l'indifférence annula les autres ; le ressort était brisé ; l'amas des substances combustibles était épuisé ; plus de feu, pas même de fumée. Il serait possible, quoique non pas facile, de déduire les causes, très logiques, de ce phénomène négatif, auquel amis et ennemis de la puissance russe s'attendaient si peu ; mais le fait ne put bientôt être révoqué par personne en doute. La tentative, recommencée dans des circonstances en apparence si prodigieusement favorables, avorta nettement ; elle ne fut ébauchée que dans la Pologne prussienne. De tous les agents de la France au dehors, durant ce *ver sacrum* qui suivit l'explosion républicaine, je fus le seul à qui la question polonaise fut imposée avec toutes ses menaces, toutes ses angoisses, toutes ses difficultés inextricables, et dont la mission dut échouer contre cet écueil.

*
* *

Je reprends le récit des événements.

Le 26 mars, j'informais le ministère de la révolution accomplie dans les duchés de Schleswig et de Holstein. Cette affaire devint une des principales de l'Allemagne et de l'Europe ; elle se trouve, maintenant encore [1], dans un état d'indécision compliquée par des violences réciproques, de cruelles injures, et des prétentions fondées sur un chaos de précédents confus et de stipulations contradictoires [2].

1. Octobre 1858 (*N. de l'A.*).
2. En 1858, la question des duchés reprend toute son acuité, à cause des prétentions absolument unitaires des patriotes danois, qui fonderont en 1861 l'*Union du Danemark*, et des prétentions non moins absolument allemandes de la Diète de Francfort : en 1858, puis en 1860, 1861 et 1863, la Diète vote l'exécution par la force de ses décisions, qu'accompliront de concert en 1864 la Prusse et l'Autriche.

En droit strict, le duché de Schleswig n'est que le Jutland méridional *(Sonder Jydland)* et, *comme tel*, une annexe de la couronne de Danemark; mais, en fait, les Saxons, les Angles et les Frisons [1], qui forment ensemble les trois cinquièmes de la population de ce duché, se considèrent comme *Allemands*, et non pas comme *Scandinaves*, et souhaitent passionnément l'incorporation de leur pays au reste de l'Allemagne. Ils souhaitent principalement l'union administrative de ce pays avec le duché contigu de Holstein. Cette union, effectuée à plusieurs reprises, et qui n'a jamais été suspendue que par l'action de la violence, est, depuis le XVe siècle, un des principes fondamentaux du droit public des duchés [2]. L'affection populaire et l'intérêt matériel, le texte des chartes et le droit naturel militent également en faveur de cette règle. Quelques calamités que la rivalité persistante entre la branche royale de la maison d'Oldenbourg et la branche ducale, celle de Gottorp, apanagée dans le Holstein et le Schleswig, ait amenées sur ces derniers pays, les deux peuples ont assurément regretté la perte de leur cour indigène, de leur gouvernement séparé ; ils voudraient y revenir sous une autre forme. Quant aux duchés de Holstein et de Lauenbourg, il n'est ni contestable ni contesté qu'ils appartiennent décidément, exclusivement à l'Allemagne. Ils sont, en droit, un État germanique; leurs obligations fondamentales sont envers la Confédération.

Pendant tout le dernier siècle et le premier tiers de celui-ci, la couronne de Danemark respecta scrupuleusement les droits du Holstein, et traita même ce pays avec

1. *Sassen, Angeln und Friesen* (*N. de l'A.*).
2. *Dass sie bleiben sollen ungetheilt* (*N. de l'A.*).

[redacted]

une faveur très marquée, dont la supériorité d'intelligence, si prononcée dans l'ordre équestre, la bourgeoisie et le corps même des paysans, fit singulièrement profiter la cour de Copenhague et le système, alors si étrangement hétérogène, de la monarchie danoise. Mais sous Christian VIII, prince éclairé et bienveillant, mais faible, ballotté entre des influences diverses, et maladivement sensible à l'action de l'opinion populaire dans son pays [1], des attaques, d'abord indirectes, puis ouvertes contre la constitution administrative et le droit public des duchés s'étaient suivies avec une persévérance sournoise. La base de l'organisation politique dans les duchés, et surtout dans le Holstein, était purement aristocratique. Une assez générale et coûteuse expérience a certainement enseigné à l'Europe entière qu'au moins dans les vieux pays, cette base seule peut supporter d'une manière solide et durable l'édifice de la liberté. Mais le parti démocratique et bourgeois, qui avait graduellement prévalu dans les îles danoises, et surtout à Copenhague [2], avait une haine naturellement implacable pour les privilèges des duchés; d'ailleurs, les chefs de ce parti, employés faméliques des bureaux, et clients turbulents de la couronne, regardaient

1. Christian VIII, roi de Danemark, né en 1786, mort en 1848, succéda en 1839 au libéral Frédéric VI. Dans sa jeunesse, il avait été envoyé comme lieutenant du roi Christian VII en Norwège ; il ne put, en 1814, empêcher la réunion de ce pays à la Suède. Comme roi, il a proposé des réformes politiques et proclamé l'union indissoluble au Danemark des duchés.

2. Le véritable mouvement libéral commença au Danemark après 1830, et il devint même assez fort pour que Frédéric VI décrétât, en 1834, l'institution d'États consultatifs, qui étaient d'ailleurs loin d'être représentatifs. Ces États furent maintenus par Frédéric VII (proclamation du 28 janvier 1848), mais le roi promit d'ériger au-dessus d'eux une diète chargée de délibérer sur les impôts et l'administration. Après avoir pris un ministère libéral, le 22 mars 1848, il autorisa la réunion d'une Constituante, qui s'ouvrit à Copenhague le 23 octobre et travailla à la constitution de juin 1849.

comme une proie les riches provinces allemandes, qui, grâce à l'excellence primitive de leur organisation administrative, se gouvernaient elles-mêmes de la façon la plus économique, sans aucune intervention d'étrangers.

A la mort de Christian VIII, le mal s'était fort accru. Le nouveau roi, Frédéric VII [1], prince assez spirituel, mais perdu de vices, taché de crimes, tombé dans le mépris universel, sans principes, sans croyances, sans vergogne, après avoir éloigné de lui par le divorce deux femmes de son rang [2], avait épousé morganatiquement une fille du peuple [3], astucieuse, avide, organe et instrument auprès du roi des clubs de Copenhague, auxquels les parents de cette nouvelle Sigebritte sont affiliés. Il devenait certain que la maison royale s'éteindrait dans la lignée masculine, à la mort de Frédéric VII. Les duchés voulaient que la succession fût, pour ce qui les concerne, réglée selon les principes certains du droit germanique. Ce point était incontestable en faveur du Holstein et du Lauenbourg, douteux à l'égard du Schleswig.

Or, l'héritier de la couronne de Danemark par les femmes, le prince Frédéric de Hesse, se montrait tout disposé à opter pour l'autre succession qui doit lui être ouverte, celle de l'électorat de Hesse [4]. Le simple bon

1. Frédéric VII, roi de Danemark, né en 1808, mort en 1863, succéda, le 20 janvier 1848, à Christian VIII. Son règne a été marqué par la crise libérale, aboutissant à l'octroi d'une constitution, et par l'affaire des duchés.

2. Marié le 1er novembre 1828 à Wilhelmine-Marie, fille du roi Frédéric VI de Danemark, il s'en sépara en septembre 1837, pour se remarier, le 10 juin 1841, à Caroline-Charlotte-Marianne de Mecklembourg-Strelitz, qu'il quitta en septembre 1846.

3. Lola Rosmussen, créée comtesse Dauner (*N. de l'A.*).

4. Le seul prince de Hesse dont il puisse être ici question est Frédéric-Guillaume Ier, landgrave de Hesse-Cassel, né le 20 août 1802, mort à Prague le 6 janvier 1875. Il succéda à son père Guillaume II le 20 novembre 1847, accorda quelques libertés à ses sujets sous la menace de

sens, l'intérêt visible de toutes les parties de la monarchie conseillaient de faire reconnaître comme successeur désigné de Frédéric VII le chef de la seconde branche de la maison d'Oldenbourg, le duc de Holstein-Augustenburg [1]. C'était un prince dans toute la vigueur de l'âge, marié à une Danoise d'un sang illustre, une comtesse Daneskiöld-Samsöe, lui-même habile, instruit, mais cachant mal une ambition trop pressée, et trop ouvertement dévoué aux intérêts séparés de la population allemande des États danois. Ses fautes et ses qualités lui devinrent également nuisibles. Il s'établit entre le roi et le duc un antagonisme aigri par des injures mutuelles ; et quand l'ébranlement communiqué à l'Europe par les événements de février eut gagné le Danemark (ce qui se fit avec une violence irrésistible, mais sans effusion de sang), le choc, longtemps suspendu, s'effectua brusquement.

Pendant un temps, on put croire, à la nature des choix imposés au roi par les clubs démagogiques et par les résolutions que ces assemblées dictaient au conseil d'État, que Copenhague allait avoir, comme Paris, sa révolution radicale ; toutefois, celle-ci avorta bientôt [2]. Mais une

l'insurrection, en 1848, mais reprit, en 1850, le réactionnaire Hassenpflug comme ministre ; les conflits se multiplièrent jusqu'en 1866, où la Prusse mit la main sur l'électorat.

1. Christian, duc de Schleswig-Holstein, né le 19 juillet 1798, mort le 11 mars 1869, neveu de Christian VII de Danemark, succéda à son père Frédéric le 14 juin 1814, et appliqua un programme à la fois libéral et autonomiste qui devait le conduire à la rupture de mars 1848. A la suite de son voyage à Berlin (20 mars), il lança la proclamation au peuple des duchés, du 31 mars, et prit part personnellement, avec ses deux fils, à la guerre déchaînée. A la suite de l'échec définitif de ses vues, il consentit à vendre au Danemark ses droits, le 30 décembre 1852, conformément au protocole de Londres du 8 mai 1852, et vécut dès lors dans le domaine de Prinkenau, en Basse-Silésie.

2. Le Danemark n'avait pas, en 1848, de constitution. Christian VIII mourut en janvier 1848, ne laissant qu'un projet de constitution. Mais Frédéric VII, son successeur, après avoir pris un ministère libéral et

constitution démocratique fut ébauchée en quelques heures et promulguée pour tout l'ensemble de la monarchie. Tous les privilèges administratifs du Schleswig et du Holstein étaient effacés d'un trait de plume; l'incorporation de ces territoires à l'État danois devenait absolue; lois, usages, langue, passé, tout ce que les habitants de ces belles et nobles contrées aimaient plus que l'existence et défendaient depuis plusieurs siècles allait périr sous les coups d'un roi déshonoré et de quelques perturbateurs de bas étage [1]. A cette nouvelle, le Holstein se souleva tout entier. Rien de plus juste que cette insurrection; mais elle ne s'effectua pas en temps opportun, et les chefs ne prirent pas suffisamment de peine pour mettre au jour la légitimité de leurs droits, pour bien caractériser aux yeux de l'Allemagne et du Danemark lui-même la mesure à laquelle la nécessité les contraignait d'avoir recours.

Des interprétations sinistres demeuraient possibles; elles furent adoptées avec empressement. La révolution des duchés, faite pour le droit par une jeune aristocratie, par une véritable liberté, contrariait toutes les tendances qui tyrannisaient l'Europe en 1848. Toutefois, les Allemands furent pour elle non seulement justes, mais encore passionnés. Une étincelle électrique courut de la Baltique aux Alpes; on reconnut dans cette affaire, qui sur-

abrogé en partie les lois contre la presse, se résigna à signer la loi fondamentale du 5 juin 1849, qui organisa une diète annuelle de deux Chambres censitaires, et assura la liberté de réunion et de culte, ainsi que la liberté de la presse. Cette constitution demeura précaire, et fut remplacée successivement par la constitution autoritaire de juillet 1854, la constitution plus libérale d'octobre 1855, commune aux duchés, la constitution de 1863, contraire au protocole de Londres, enfin la constitution de 1866, qui régit aujourd'hui le Danemark.

1. Proclamations du roi de Danemark du 24 mars, publiée dans le *Moniteur universel* du 31 mars, p. 730, d'après la *Börsenhalle*, et du 27 mars, *ibid.*, 5 avril, p. 770, d'après les *Hamburg. Nachrichten*.

gissait avec une violence inopinée, un grand et certain intérêt national. A la réserve des conservateurs aveugles, pesants et dépités, qui jouèrent alors un rôle chétif, mais assez funeste, les Allemands de tous les États, de toutes les classes, de toutes les communions embrassèrent avec une ferveur soutenue la cause des duchés, et s'apprêtèrent à la soutenir par toute la force matérielle dont ils pouvaient disposer.

Les gouvernements de l'Allemagne s'associèrent, dans la mesure de ce qui leur restait de force et d'initiative, à cette disposition. Le cabinet de Vienne, seul, inaccessible, comme toujours, aux considérations d'honneur et d'intérêt général, ne vit dans cette nouvelle affaire qu'une occasion nouvelle de manœuvres machiavéliques; il lui était réservé de reconduire les troupes danoises aux bords de l'Elbe, et de faire sortir les régiments prussiens du Holstein pour rendre, en 1850, cette malheureuse contrée allemande, et la rendre sans conditions sérieuses à des oppresseurs étrangers [1]. Mais, sitôt après les journées de mars, une conduite semblable n'était pas possible; et de fait, l'Allemagne, n'attendant de ce côté rien, ou presque rien du cabinet de Vienne, s'inquiéta peu de son opinion. La Bavière et le Hanovre se prononcèrent avec une chaleur bruyante dans le sens national. Le cabinet prussien reconnut sur-le-champ l'occasion de relever le prestige de la couronne et de rendre aux troupes la conscience patriotique de leur force, en appuyant éner-

1. En 1850, l'Autriche laissa la Prusse s'embarrasser dans l'imbroglio des affaires danoises. Frédéric-Guillaume IV isolé, devant la volonté exprimée par la France, l'Angleterre et la Russie, aux conférences de Londres, de maintenir l'intégrité du Danemark, retira ses troupes, et laissa les troupes du Holstein être écrasées par les Danois en juillet. Le protocole du 4 juillet 1850 laissa au Danemark les duchés, du consentement de la Prusse et de l'Autriche.

giquement, et réglant, s'il se pouvait, d'une manière pratique le mouvement militaire tout à la fois et insurrectionnel, qui venait d'éclater entre l'Elbe et l'Eider [1].

Effectivement, le duc d'Augustenburg, s'étant mis à la tête des troupes nationales et des milices locales, venait de se saisir de la forteresse de Rendsburg [2] et d'y installer un « gouvernement provisoire des duchés de Holstein, Lauenbourg et Schleswig » ; il en avait refusé la présidence et l'avait fait déférer à un jurisconsulte éminent, M. Beseler, chef de l'opposition constitutionnelle aux dernières sessions des États [3]. Ceux-ci furent aussitôt convoqués. A Kiel, capitale du Holstein [4], l'Université donna le branle, et toute la population, bien que directement menacée par l'escadre danoise qui croisait en vue du port, s'associa joyeusement au mouvement. Tout le duché de Schleswig y fut ensuite facilement entraîné. Les troupes danoises, peu nombreuses, se replièrent sur l'île d'Alsen, où elles saisirent et pillèrent les biens patrimoniaux du duc [5]. Les États des duchés, convoqués en diète

1. Dans ce sens écrivit, le 24 mars, Frédéric-Guillaume IV au duc d'Augustenburg ; le roi toutefois, à cette date, ne croyait pas que l'indépendance des duchés fût sérieusement menacée (*Moniteur univ.* du 30 mars, p. 723, d'après la *Börsenhalle*).

2. La forteresse de Rendsburg, située sur l'Eider, qui s'ouvre par un beau port sur la Baltique, fut le siège du gouvernement provisoire des insurgés holsteinois de 1848 à 1851. Reprise par les Danois le 9 février 1851, elle fut démantelée. C'est aujourd'hui une ville de Prusse du district de Schleswig.

3. Wilhelm-Hartwig Beseler, né au château de Marienhausen (Oldenbourg) le 3 mars 1806, mort à Berlin, le 2 septembre 1884, avocat dans le Schleswig, fut nommé, en 1844, député aux États du duché, et y réclama l'union avec l'Allemagne. En 1848, il devint président du gouvernement provisoire des duchés et fut nommé député au Parlement de Francfort, dont il devint vice-président. Après le triomphe des Danois, il quitta son pays, en janvier 1851, et entra au service de la Prusse en 1861. Il mourut curateur de l'université de Bonn. — Il ne faut pas le confondre avec son frère le jurisconsulte (1809-1884).

4. Port militaire de la Prusse depuis 1866.

5. L'île est à la Prusse depuis 1866.

extraordinaire, commencèrent par protester de leur résolution de conserver au souverain ses droits légitimes, et réclamèrent seulement la complète séparation administrative des duchés, avec les conséquences nécessaires de ce principe, telles qu'on les a tirées et les maintient encore à l'égard de la Norvège vis-à-vis de la Suède, dans l'Union scandinave [1]. Les États déclarèrent qu'ils entendaient maintenir les droits et défendre la libre action de *leur duc* contre l'oppression où les révolutionnaires de Copenhague tenaient le *roi de Danemark*. Cette distinction était subtile, et Frédéric VII ne méritait nullement que l'application lui en fût faite ; mais elle était d'une incontestable légalité.

Rien ne m'a fait mieux reconnaître la triste et incurable médiocrité des hommes qui forment, de nos jours, la masse du parti conservateur et la majorité des conseillers officiels des couronnes, rien ne m'a fait mieux voir combien ces hommes et ce parti sont inférieurs à leur tâche, que la manière dont ils ont envisagé les événements des duchés, repoussé les démonstrations érudites et les appels touchants des défenseurs de cette cause et pris constamment la force pour le droit, le mensonge pour la vérité, la routine pour la prudence. La cour de Russie donna cours aux manifestations d'une colère aveugle. L'empereur, si directement intéressé dans cette affaire comme chef de la maison de Gottorp [2], et même héritier, dans certaines éventualités, des duchés unis,

1. L'Union scandinave formée en 1814 entre la Suède et la Norvège a été dissoute en septembre 1905, par le traité de Carlstadt.

2. La maison de Gottorp tire son nom du château qui défend la ville de Schleswig. C'est une branche de la famille de Holstein qui, sous ce nom, règne en Russie depuis Pierre III ; celui-ci, marié à la future Catherine II, monta sur le trône en 1762 pour abdiquer et périr tragiquement quelque temps après.

l'empereur ne vit que des révolutionnaires comme d'autres dans l'ordre équestre du Holstein et les savants interprètes des vœux du Tiers État; il réserva sa sympathie pour la cour corrompue, lâche et presque subjuguée de Copenhague, et joua, dans cette occasion, sans assurément s'en douter, le jeu perfide de la couronne suédoise [1]. Celle-ci ne pouvait manquer d'étaler une violente sympathie pour les intérêts scandinaves; et les circonstances lui permirent de préparer, en venant, sans danger pour elle-même, au secours du Danemark, l'acquisition des portions scandinaves de cette monarchie. L'Angleterre ne montra, dans cette rencontre, ni l'habileté ni la modération qui lui ont, en d'autres temps et d'autres lieux, rendu tant de services. J'eus, peu de jours après la révolution des duchés, l'occasion d'échanger sur cette question quelques mots avec sir Stratford Canning, qui visitait Berlin, sur sa route pour Vienne et Constantinople, et pouvait être regardé comme l'organe tout à la fois le plus accrédité et l'informateur le plus habile du cabinet britannique [2]. Je reconnus qu'il n'avait sur cette matière que des notions arriérées, des préjugés aigris et une ignorance irritée; sans vouloir entrer dans le fond de la question, il s'emportait contre ce qui lui semblait une disposition de l'Allemagne à démembrer la monarchie danoise; et bien certainement, il conseilla les mesures par

1. En Suède régnait en 1848 Oscar I[er], fils de Bernadotte (Charles XIV), auquel il succéda en 1844, et qui eut un règne extrêmement pacifique jusqu'à sa mort en 1859.

2. Sur sir Stratford Canning, voy. p. 244, n. 3. — La *Correspondance de Nuremberg*, du 1[er] avril, annonçait son arrivée à la fin de mars, et assurait que le gouvernement britannique ferait tous ses efforts pour faire régler pacifiquement le conflit entre le Danemark et les duchés, mais que Palmerston considérerait comme une déclaration de guerre l'envoi de troupes sur la frontière.

lesquelles l'Angleterre se montra bientôt directement hostile à la cause des duchés [1].

Je ne négligeai rien de ce qu'il m'était possible de faire pour éclairer sur ce point le Gouvernement provisoire de la France. Dans une série de lettres et de rapports, je m'efforçai de lui faire comprendre la nature véritable du mouvement et de lui démontrer l'intérêt qu'avait la France à voir triompher de ce côté, sans qu'aucune atteinte fût portée à la distribution politique des territoires, telle qu'elle résulte des derniers traités, la cause de la véritable liberté et du droit héréditaire, dans un pays inoffensif et généreux. Le *gouvernement* n'eut pas le loisir d'examiner sérieusement l'affaire, et les *bureaux* demeurèrent fidèles à la routine qu'ils décorent du nom de tradition. Pour eux, tout le débat était entre un « allié naturel de la France [2] » et des « révolutionnaires allemands ». J'ai quelque regret au mauvais succès de mes peines dans cette occasion. Convenablement appuyé par le nom de la France et les instructions de son gouvernement, j'aurais pu faire agréer, de part et d'autre, des conseils de modération et finir par établir les termes d'un arbitrage équitable entre le roi de Danemark et les provinces allemandes, qui, même au plus fort de la guerre, ne songèrent jamais à proclamer sa déchéance. Mais la misérable condition des affaires générales me retint dans le rôle d'observateur attristé et d'informateur mal écouté, bien que les personnes les plus

1. A lord Westmorland et à sir Stratford Canning, il faut joindre comme informateur de Circourt sur les affaires d'Angleterre M. Beeve ; Circourt en reçut, le 21 mars, une lettre dont les renseignements, tout à fait favorables à la cause de l'ordre social et politique, furent transmis au baron d'Arnim par une lettre confidentielle du 26 mars (Registre-copie B).

2. Sans remonter plus haut que le XIXe siècle, on voit le Danemark allié de Napoléon en guerre avec la Suède en 1809 et forcé par les traités de Vienne de céder la Norwège à la Suède, la Poméranie à la Prusse.

compétentes de l'Allemagne concourussent à me fournir sur cette matière de sûres et précieuses informations.

*
* *

Le roi Louis de Bavière avait disputé jusqu'au bout, à travers une série d'émeutes et de protestations, les lambeaux de sa pourpre; enfin, son abdication vint mettre terme à cette agonie de la royauté bavaroise [1]. Ce fut un bonheur, chèrement acheté, mais pourtant très considérable pour la cause des institutions monarchiques et de l'ordre en Allemagne, que l'événement par lequel un prince, qui succombait sous le poids de l'odieux et du ridicule, faisait place à un jeune homme d'abord facile, de manières élégantes, dont l'esprit paraissait solide, et dont le caractère flexible savait éviter tous les chocs [2]. Le rôle étrange que le roi Louis jouait depuis vingt ans n'a guère de précédent dans aucune histoire [3]. Connaisseur du pre-

1. Louis Ier de Bavière, né le 25 août 1786, mort à Nice le 29 février 1868, s'occupa surtout d'art jusqu'à son avènement, qui eut lieu le 12 octobre 1825. Il consacra beaucoup de temps et d'argent à l'embellissement de Munich, avec la collaboration de Cornelius, Schnorr, Kaulbach et Schwanthaler. Ayant abdiqué le 20 mars 1848 (lettres patentes traduites dans le *Moniteur univ.*, 27 mars, p. 699), il entreprit des collections artistiques et des constructions.

2. Le successeur de Louis de Bavière est Maximilien II. Voy. p. 267, n. 1.

3. Le gouvernement de Louis Ier de Bavière fut un mélange de bien et de mal. Son règne a été en effet signalé par de grandes entreprises, comme le premier chemin de fer allemand, le canal du Mein au Danube. Mais les incartades de sa favorite, après la réaction de ses conseillers cléricaux, devaient amener, le 9 février 1848, un soulèvement général, qui aboutit au renvoi de Lolla Montès, le 12. L'émotion continua d'ailleurs jusqu'au 2 mars, où la bourgeoisie éleva des barricades et exigea le renvoi du ministre de Berks (*Gaz. d'Augsbourg*, 3 mars). Le 17, parurent des ordonnances déclarant la comtesse de Landsfeld, c'est-à-dire Lolla, déchue des droits de l'indigénat bavarois et prescrivant son arrestation (*Mon. univ.*, 23 mars, p. 666). Un Allemand qui a été témoin de ces événements en a fait un récit qui est intitulé non sans raison : *Lolla Montes und die deutsche Freiheit*, car les événements bavarois donnèrent le branle à toute l'Allemagne.

mier mérite, artiste habile, incomparable comme Mécène par la hardiesse de ses conceptions et la perfection classique de son jugement, il avait de sa passion pour l'érection de grands monuments, et la formation de collections importantes, fait la splendeur de Munich et la ruine du reste de l'État. Routes, ponts, détails vulgaires de l'administration, tout était négligé ou même abandonné; les employés des ministères languissaient dans la misère; l'armée n'agissait guère que sur le papier; mais de grands canaux, de belles forteresses, tout ce qui pouvait devenir un titre de gloire ou doter le pays d'un accroissement de force et même de richesse se multipliaient dans ce petit État, *ausu romano*. Le roi sacrifiait absolument le présent à l'avenir; il allégeait singulièrement de la sorte la tâche de son successeur, lequel, abandonnant les dépenses de luxe pour revenir à celles de nécessité, a facilement amené la Bavière à une condition assez analogue à celle des souverainetés voisines et conquis une popularité tranquille, sans faire violence à aucun de ses goûts. Un contraste choquant dans la conduite du roi Louis était l'incrédulité notoire de ses opinions et le désordre scandaleux de ses mœurs à côté d'un zèle théorique et brutal pour les doctrines ultramontaines. De même, quoiqu'il se piquât d'être un souverain constitutionnel, sur le modèle des anciens électeurs de Bavière et des chefs féodaux de la Franconie, le roi Louis avait les instincts, et généralement encore, les habitudes d'un despote; il gouvernait de préférence avec l'aide de parvenus plébéiens. Brusquement, il avait, à l'occasion d'une passion insensée dans un homme de son âge pour l'aventurière la plus digne de mépris [1],

1. Fille d'un officier anglais, Marie Gilbert naquit à Limerick en 1818. Enlevée et épousée par le capitaine Thomas James en 1837, elle divorça en 1842, et entra au Théâtre de la reine, à Londres, en 1843, sous le nom

abandonné les doctrines auxquelles il avait fait tant de sacrifices, changé absolument de tactique, de langage et d'instruments. Le peuple de Munich, qui, seul entre les populations de la monarchie, avait tiré un profit présent et matériel des passions du roi, se révolta contre ses folies. Le clergé, qui avait exploité sans modération les calculs hypocrites de ce prince, se déchaîna sans mesure contre ses caprices. « Les prêtres », dit avec amertume le roi Louis dans une espèce de satire poétique dont il accompagna son abdication, « ces perfides ingrats, m'ont enlevé ma couronne ». Mauvais poète, mais homme d'un esprit fin autant que caustique, ce prince aurait pu ajouter que le clergé bavarois perdrait infiniment au change.

Effectivement, Maximilien II [1], élevé par Schelling et par Dahlmann [2], uni, par son choix personnel, à une prin-

de Lolla Montès, danseuse espagnole; elle eut de gros succès à Dresde, à Berlin, à Varsovie, où elle fit de la politique, à Saint-Pétersbourg, où Nicolas Ier l'accueillit avec faveur, et à Paris, où elle fut la cause d'un duel sanglant, qui la força de s'enfuir (1845). Réfugiée à Munich, elle y séduisit le roi Louis Ier, qui lui donna des lettres de naturalisation, les titres de baronne de Rosenthal et de comtesse de Lansfeld, un hôtel, des pensions; elle prit part aux luttes politiques, causa les troubles de février 1848, qui amenèrent une insurrection, son propre bannissement et l'abdication du roi (21 mars). De Berne, elle passa en Angleterre, y épousa un tout jeune homme, fut menacée d'un procès en bigamie, passa en Espagne, en Amérique, où elle fit, en 1853, un nouveau mariage, et joua dans un drame son propre personnage, en Australie. Elle mourut à New-York, le 17 janvier 1861, dans des pratiques pieuses, après avoir fait imprimer ses conférences autobiographiques et *The art of beauty*.

1. Maximilien II de Bavière, né le 28 novembre 1811, mort le 10 mars 1864, ne marqua son règne que par son opposition aux prétentions unitaires de la Prusse. Il gouverna principalement avec le ministère Pfordten, que la majorité libérale ne parvint à renverser qu'en 1859.

2. Friedrich-Christoph Dahlmann, né à Wismar (Suède), le 13 mai 1785, mort le 5 décembre 1860, fit ses études en Allemagne, enseigna à Copenhague, à Kiel, mais ne commença réellement à faire de l'histoire, et de l'histoire allemande, qu'en 1829, où il fut appelé, grâce à Niebuhr, à l'université de Gœttingen, et fit paraître le fameux manuel des sources de l'histoire allemande, qui, repris par Waitz, est demeuré classique (*Quellenkunde der deutschen Geschichte*). Il s'occupa également de politique pra-

cesse protestante [1], inclinait notoirement vers les doctrines de la Réforme et n'est guère catholique que de nom. La Prusse n'eut rien, pourtant, à gagner à ce changement de règne. Tout au contraire, la politique constante, et généralement heureuse du nouveau roi fut de créer dans l'Allemagne du sud, mais en dehors de l'Autriche, un contrepoids à la puissance de la Prusse. Pour développer ce principe, encore confus et faiblement appuyé, même en Bavière, par l'opinion nationale [2], Maximilien II ne trouvait parmi les ministres de son père aucun instrument habile et fort; il eut le bon esprit et la bonne fortune de le chercher et de le rencontrer dans un État limitrophe. M. von den Pfordten a, plus qu'aucun homme d'État en Allemagne, contribué à faire avorter les résultats politiques de la révolution de mars [3]. Mais au mo-

tique et collabora à la constitution hanovrienne de 1833. Quand Ernest-Auguste, roi de Hanovre, revint aux errements du régime absolutiste, Dahlmann protesta et fut expulsé du Hanovre, en décembre 1839; il vécut comme il put à Leipzig et à Iena, jusqu'en 1842, où il fut nommé professeur d'histoire à l'université de Bonn; il y gagna une popularité allemande considérable, ce qui lui valut, en 1848, d'être délégué de la Prusse à la Diète, de faire partie de la commission des sept du Vorparlament, puis du Parlement de Francfort, où il tenta en vain, en septembre, de constituer un ministère fédéral qui ne rompît pas avec le Danemark, et de fonder l'unité de l'Allemagne sur l'hégémonie de la Prusse, quoiqu'il sût, par un commerce épistolaire avec Frédéric-Guillaume IV, la volonté de celui-ci de ne pas accepter l'empire. Il continua jusqu'au bout de faire partie du Parlement, et fit également partie de la première Chambre prussienne et du Parlement d'Erfurt. De 1850 à 1860, il continua d'enseigner à Bonn.

1. Maximilien II avait épousé, le 12 octobre 1842, Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige de Prusse, fille du prince Frédéric-Guillaume-Charles, l'oncle de Frédéric-Guillaume IV.

2. Il faut cependant noter que, le 27 mars, les Munichois adressèrent à Maximilien II et aux bourgeois de Berlin des adresses, où ils exprimaient leur peu de confiance dans Frédéric-Guillaume IV et protestaient contre ses prétentions.

3. Ludwig-Karl-Heinrich, baron von den Pfordten, né le 11 septembre 1811, mort le 18 août 1880. Juriste de talent, professeur distingué de l'université de Würzburg, il combattit dans les rangs des libéraux groupés

ment dont je suis ici la trace, on ne prévoyait guère le rôle qu'allaient jouer sur la scène politique ni M. von den Pfordten, professeur encore obscur, ni même le roi Maximilien. L'avènement de ce prince fut, à Berlin, salué par l'opinion saine et par les amis clairvoyants de la couronne, comme un événement de bon augure : on attendait du neveu de Frédéric-Guillaume un appui, ou, du moins, une déférence que son beau-frère n'avait jamais laissé espérer [1].

*
* *

Le roi qui, depuis les barricades, n'avait pas franchi les portes de Berlin, fit, le 25 mars, une course à Potsdam. Il y fut reçu avec attendrissement par les troupes, avec respect par la bourgeoisie. Il sentit qu'il régnait encore, et quoiqu'il lui semblât nécessaire de rentrer ce jour-là même à Berlin, où son absence aurait vraisemblablement été le prétexte d'une explosion républicaine, à partir de cette épreuve, il reprit, sinon entièrement courage dans le présent, au moins quelque confiance dans l'avenir. Il songea dès lors à faire rentrer dans Berlin quelques bataillons de troupes de ligne, résolu, pourtant, d'attendre

par Gervinus à la *Deutsche Zeitung*. A la suite des événements de mars 1848, il devint bourgmestre de Leipzig et ministre de l'intérieur de Bavière, puis, par intérim, des affaires étrangères, enfin des cultes et de l'instruction publique, pour être, en 1849, le véritable chef du ministère. Libéral convaincu, il garda, au point de vue allemand, la confiance dans la solution fédérale. Ayant quitté les affaires le 26 mars 1859, pour ne s'être pas entendu avec le roi sur la politique à suivre à l'égard des libéraux, il fut nommé délégué à la Diète, pour redevenir ministre en décembre 1864 jusqu'en décembre 1866 : cette année-là vit la faillite définitive de sa politique fédérale. Ayant démissionné le 29 décembre 1866, il rentra dans la vie privée.

1. Louis de Bavière avait épousé, le 12 octobre 1810, Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie de Saxe-Altenbourg, et sa sœur Élisabeth-Louise avait épousé Frédéric-Guillaume IV le 16 novembre 1823.

que la bourgeoisie, harassée par le service énorme et minutieux qui se trouvait imposé à la garde nationale, sollicitât elle-même cet allégement. La chose advint plus promptement qu'en aucun autre temps on ne l'aurait jugée possible.

Cependant, la presse révolutionnaire se démenait avec une activité fébrile, et le crédit disparaissait totalement. Les ateliers se fermaient, ou ne donnaient, même aux meilleurs ouvriers, du travail que trois jours au plus dans la semaine. Le magistrat de Berlin, consterné, imita, mais de bien loin, et sur des proportions moins ruineuses, le triste expédient des ateliers nationaux, inauguré sur une si grande échelle à Paris et à Lyon [1]. La populace détruisit, sans éprouver d'opposition, un bois de jeunes pins plantés dans les sables de Moabit, autour de la caserne, abandonnée et pillée, des uhlans. Mais les provocations les plus impudentes et les plus réitérées ne purent pousser à de nouveaux outrages cette multitude affamée, trompée, nourrie de chimères, mais domptée par des principes indestructibles de religion, de probité, d'honneur même. A Kœnigsberg, le passage d'un courrier de cabinet expédié par le ministre de Russie à Berlin, le baron Pierre de Meyendorff, à sa cour, mit la populace

1. Dès le 28 février, le Gouvernement provisoire avait décidé d'ouvrir des chantiers de terrassement pour employer les chômeurs très nombreux. Le 5 mars, Émile Thomas, ancien élève de l'École centrale, saint-simonien aux tendances bonapartistes, obtint le titre de commissaire de la République, et il organisa militairement les ouvriers, au nombre de 40,000 à la fin de mars. L'impolitique dissolution des ateliers, le 21 juin, devait amener la guerre civile qui ensanglanta Paris à la fin du mois (G. Renard, *La République de 1848*, 1re partie, chap. VI). — Les ateliers nationaux furent organisés à Lyon par Arago et dissous par le préfet Ambert, qui remplaça le successeur d'Arago le 13 juillet. Cette organisation des ouvriers lyonnais amena des conflits avec les ouvriers étrangers, qui furent expulsés de la ville (S. Charléty, *Hist. de Lyon*, Lyon, 1903, in-8, p. 274).

en émoi. Elle contraignit les autorités de cette ville à s'emparer des dépêches, dont elles ne surent que faire, et qu'elles renvoyèrent au baron d'Arnim. Celui-ci les fit tenir au baron de Meyendorff, avec une *note explicative;* la sagesse et la modération du ministère russe le détournèrent de demander aucune satisfaction [1]. Cet incident montrait combien, dans la vieille Prusse, le sentiment public demeurait hostile à la Russie, considérée comme l'obstacle capital au progrès dans le sens du XIX[e] siècle, et combien la sympathie ardente témoignée par ces populations allemandes, en 1830 et 1831, pour la cause de l'indépendance polonaise, gardait de vitalité [2]. Mais une révulsion violente était à la veille de s'opérer dans ce département de l'opinion publique. L'émancipation de la Pologne allait passer de la théorie à la pratique, et l'Allemagne du nord allait faire l'expérience des conséquences qu'entraînerait immédiatement pour elle cette résurrection. L'enfant qui, jouant avec des flambeaux, met soudainement le feu à ses vêtements et se débat en hurlant dans les flammes et la fumée n'est qu'un juste emblème de ce que devinrent les populations germaniques contiguës aux contrées polonaises, quand l'affranchissement appelé

1. Voy. p. 130, n. 2.
2. La révolution polonaise commença en novembre 1830, et, après un essai de conciliation par le parti *blanc*, la diète proclama la déchéance des Romanoff (janvier 1831). Les troupes polonaises résistèrent avec courage aux Russes de Dibitsch, qui bombarda Varsovie au mois de septembre. La charte de 1815, qui assurait l'autonomie de la Pologne, fut remplacée par le *statut organique* de février 1832, qui installait à Varsovie les procédés de l'autocratie tzariste. Il y eut dans tous les peuples européens des manifestations sympathiques, surtout en France, où Louis-Philippe n'évita d'entrer en campagne qu'en renvoyant son ministère Laffitte; en Allemagne, ces manifestations n'empêchèrent pas les gouvernements autrichien et prussien de mobiliser, dès le début de l'insurrection, un corps d'armée sur les frontières, de supprimer toute relation diplomatique avec la Pologne, de préparer même un plan de défense commun.

de tous leurs vœux s'effectua vers le commencement d'avril 1848.

Le roi reçut, le 25 mars, accompagné de ses ministres, la députation provinciale de Posen, et voulut lui annoncer de sa propre bouche les concessions arrêtées en conseil. Elles renfermaient en germe toute une révolution dans la Pologne prussienne. Voici, tirée des papiers officiels, la somme de ces déclarations [1] :

Le roi promet de faire procéder, dans le plus bref délai, à la réorganisation nationale du grand-duché de Posen. Il autorise la formation d'une commission des *deux nationalités*. (Un reste d'embarras ne permit pas de dire nettement un *comité d'organisation polonaise*.) Il espère que cette commission sentira le besoin de s'associer au maintien de l'ordre et de faire respecter les autorités légalement constituées, dont la principale, le président supérieur, tiendra la main à l'exécution de cette décision royale [2].

*
* *

Lord Westmorland, qui, pendant tout le cours de ma mission, me prêta l'appui de son expérience, de sa connaissance des lieux et des personnes, enfin de son concours sincère à tous mes efforts pour servir la cause, commune entre nous, de l'ordre dans la liberté, me communiqua, vers ce temps, de curieux renseignements sur l'attitude que les princes exilés prenaient en Angleterre ; il croyait lord Palmerston très disposé à les traiter avec rudesse, et à sacrifier entièrement jusqu'aux bienséances pour ménager les susceptibilités ombrageuses du pouvoir alors

1. Cf. la lettre confidentielle n° 16 à Lamartine, 26 mars 1848.

2. Communiqué au public (*N. de l'A.*). — Cf. *Kölnische Zeitung*, 25 mars; *Moniteur universel*, 30 mars.

dominant à Paris [1]. La reine [2] et le prince Albert [3] prévinrent cette tache à l'honneur britannique. On attendait, du reste, à Berlin, avec autant d'anxiété que dans les autres capitales, l'issue qu'auraient les tentatives que le parti révolutionnaire préparait ostensiblement à Londres, et qui n'allaient à rien moins qu'à la subversion totale de l'état, social autant que politique [4]. Lord Westmorland augurait bien de l'issue de cette lutte, dont il ne dissimulait ni l'imminence, ni la gravité. Toutefois, il n'anticipait pas un triomphe aussi complet et aussi prompt, aussi décisif et coûtant si peu de sang que celui dont, peu

1. C'est au château de Claremont, propriété de Léopold I[er] de Belgique, que la famille d'Orléans séjourna (R. Bazin, *Le duc de Nemours*, p. 348, n. 1, 355, n. 1, 365-368). Sur les sentiments de la reine d'Angleterre à l'égard des réfugiés, on trouvera des renseignements précis dans la *Correspondance* de Victoria, publiée en anglais et en français (Londres, Paris, 1907, 3 vol. in-4), au tome I. Ces sentiments sont bien exprimés dans le *Morning Chronicle* du 4 mars : « Il n'est pas de raison de politique publique, ni d'étiquette nationale qui doivent empêcher la reine Victoria de suivre l'élan de son cœur et d'accueillir des infortunes royales comme elle doit le faire.... Nous ne doutons pas que la République française ne concevra ni mécontentement, ni jalousie, en apprenant que l'ancien roi et sa famille sont reçus en Angleterre d'une manière appropriée à leur fortune présente et passée »

2. Victoria, reine d'Angleterre, née le 24 mai 1819, morte le 22 janvier 1901, succéda à son oncle Guillaume IV en 1837, et épousa en 1840 son cousin Albert de Saxe-Cobourg. Elle a présidé avec bon sens à la profonde transformation démocratique et à l'extension de la politique mondiale de l'Angleterre. Liée personnellement avec Louis-Philippe, elle ne put s'opposer aux exigences de Palmerston, qui anéantirent la première entente cordiale entre la France et l'Angleterre.

3. Le prince Albert, né en 1819, mort en 1861, fils d'Ernest de Saxe-Cobourg, épousa en 1840 Victoria, reine d'Angleterre, dont il eut huit enfants. Naturalisé Anglais, nommé feld-maréchal et conseiller privé, il sut avec tact maintenir son rôle de consort, et se fit aimer par sa grâce et ses goûts artistiques et littéraires.

4. La révolution de février eut son contre-coup à Londres, où l'agitation chartiste reprit en avril 1848. Le meeting monstre annoncé par O'Connor le 7 avril fut interdit par le gouvernement, qui confia la police de Londres à Wellington. Le meeting fut tenu, mais point la procession consécutive, et O'Connor put seul déposer la pétition, qui, au lieu des six millions de signatures escomptées, n'en présentait qu'environ deux millions, dont quelques-unes fantaisistes.

de semaines après, nous fûmes informés, et dont je le félicitai avec une effusion loyale.

***

Le 26 mars, le duc de Schleswig-Holstein, titre que prenait le prince connu jusqu'alors sous celui de Glücksburg-Augustenburg, vint à Berlin, où il enleva d'emblée une résolution d'une gravité extrême, dont les conséquences furent une guerre de deux années et des complications passionnées qui durent encore. En temps de révolution, les actes les plus formidables par leur signification et leurs suites arrivent sur les ailes de l'orage et s'accomplissent comme un accompagnement inévitable des faits antérieurs.

Le duc était chargé par le gouvernement provisoire, qui, de Rendsburg, s'apprêtait à retourner à Kiel, de réclamer, auprès du roi, nominalement, et en réalité auprès des directeurs de l'opinion démocratique, l'appui militaire de la Prusse. Les ministres résolurent d'aller au-devant de ce que la multitude aurait exigé d'eux, et de faire tout ce que le parti patriotique le plus exalté pouvait prétendre. De la sorte, ils espéraient acquérir pour la couronne, aux dépens du seul Danemark, une fructueuse popularité, et désarmer la révolution d'un de ses principaux moyens de soulever les esprits. Ce calcul, en ce qui touchait à la Prusse et concernait le moment présent, se trouva passablement habile; il fallut plus tard payer bien cher des avantages acquis par une résolution si précipitée, entachée d'égoïsme et de faiblesse, contraire, par tous ces caractères, aux précédents diplomatiques et aux règles du droit public. J'en éprouvai un vif regret : je pressentais ce que la cause des duchés, si juste au fond, aurait à souffrir par suite de cette violation des règles; et je ne pouvais douter de l'improbation que, hors de l'Alle-

magne, un pareil procédé trouverait de la part des chancelleries. Mais, dans les temps de révolution, il n'est pour les honnêtes gens aucune satisfaction qui ne soit abondamment mélangée d'amertume.

Le conseil fit donc immédiatement donner aux troupes cantonnées autour de Berlin l'ordre « de marcher sur-le-champ vers « les duchés » (*die Herzogthümer*), pour y protéger le territoire allemand et la nationalité germanique ». Le vague calculé de cette désignation, « les duchés », qui n'admettait ni n'excluait formellement le pays de Schleswig, témoignait d'une ruse ou d'une faiblesse, l'une et l'autre peu dignes; mais on s'agitait entre des principes opposés et des intérêts divergents, entre le passé, qui ne se retirait point assez vite, et l'avenir, qui ne se présentait qu'indistinctement. En même temps, le gouvernement prussien adressait aux gouvernements de Hanovre, Brunswick [1], Oldenbourg [2] et Mecklembourg [3] l'invitation de diriger leurs contingents du même côté, et de les faire coopérer à la même œuvre. Ceux-ci obtempérèrent sans la moindre hésitation. Il leur semblait que la fortune plaçait devant eux une occasion excellente de regagner la confiance de leurs peuples, en conduisant ceux-ci à une opération patriotique. Un immense soulagement s'opéra presque aussitôt dans les relations entre les classes di-

1. Dans le duché de Brunswick régnait, depuis le 20 avril 1831, le duc Charles, mort le 18 octobre 1884.

2. Dans le grand-duché d'Oldenburg régnait, depuis le 21 mai 1829, Auguste, duc de Schleswig-Holstein, mort le 27 février 1853. Il ne faut pas le confondre avec les représentants des deux branches danoises de Schleswig-Holstein, Frédéric-Auguste pour la branche Schleswig-Holstein-Sonderburg-Augustenburg, et Charles, duc de Glücksburg, pour la branche Schleswig-Holstein-Sonderburg-Glücksburg.

3. Il y a deux grands-duchés de Mecklemburg. Dans le grand-duché de Mecklemburg-Schwerin régnait, depuis le 7 mars 1842, Frédéric-François, mort le 15 avril 1883; dans le grand-duché de Mecklemburg-Strelitz, depuis le 6 novembre 1816, Georges, mort le 6 septembre 1860.

verses de la société et les agents du pouvoir; les haines, bien éloignées encore de leur apaisement, se tournaient vers un objet commun et étranger; les esprits turbulents, les aventuriers de toute espèce, qui avaient des goûts belliqueux, les gens ruinés et déclassés (suivant l'incorrecte, mais expressive locution dont on se sert aujourd'hui), dont les révolutions multiples et soudaines de l'Allemagne avaient allumé le sang en ressuscitant les espérances, se jetèrent impétueusement dans cette voie nouvelle. L'enthousiasme gagna jusqu'aux enfants : on vit des régiments entiers de *Turner*, nom bizarre inventé en 1814 par Jahn [1], et qui désignait les élèves des simples gymnases, courir à l'Eider, le dépasser et ne s'arrêter qu'à la Königsau, sur la frontière du Jutland. L'enrôlement des *Freischaaren* pour le Schleswig-Holstein produisit pour Berlin, Breslau, Kœnigsberg, Dantzig et Magdebourg un effet analogue à celui qui résulta pour Paris de l'organisation des gardes nationales mobiles [2]; mais les corps francs prussiens, une fois formés et armés, ne demeurèrent pas à la disposition des autorités de la capitale pour y maintenir un ordre quelconque; abandonnant la ville aux bandes, lâches autant que tracassières, des démagogues, ces généreux aventuriers allèrent sceller de leur sang

1. Friedrich-Ludwig Jahn, né en 1778, mort en 1852, dirigea longtemps un établissement de gymnastique à Berlin et organisa ses élèves en groupements patriotiques, les *Turner*, qui eurent un rôle brillant dans le mouvement national de 1813. Malmené par la réaction consécutive aux traités de Vienne, il put voir encore la révolution de 1848, mais siégea à la droite au Parlement de Francfort.

2. Un arrêté du Gouvernement provisoire, du 25 février 1848, nomma le général Duvivier commandant général de la garde nationale mobile à organiser, et qui le fut par arrêté du 26 (*Bull. des lois*, 1848, n° 4, p. 41-46). Sur la garde nationale mobile, voy. Arch. nat., F 69679-81 et F 70106-7; Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 37. Ce sont ces troupes, recrutées principalement parmi les fils d'ouvriers, qui prirent une part considérable à la répression des émeutes de juin. Cf. p. 50 et n. 1.

dans les vallées du Holstein leur dévouement sincère, quoique ridiculement exalté, aux intérêts vrais, à l'honneur réel de l'Allemagne.

Comme on pouvait s'y attendre, le ministre de Danemark à Berlin, consterné, mais non surpris, demanda des explications catégoriques au baron d'Arnim. Celui-ci lui répondit avec une franchise qui était alors de mise et contrastait étrangement avec les habitudes diplomatiques, si absolues la veille encore : « Nous obéissons à des nécessités politiques; nous espérons qu'une démonstration pourra suffire; nous souhaitons que les Danois comprennent, comme nous, quels sacrifices les circonstances imposent à tous les pouvoirs ». La condition du roi de Danemark, à qui ses sujets danois, servilement soumis à quelques démagogues et recevant la loi d'un club, faisaient de leur côté autant et plus outrageusement violence que les Allemands eux-mêmes, excitait ma pitié; mais les hommes d'état de Prusse n'avaient que du mépris pour un prince qui leur semblait le « bouc émissaire » de la royauté. Contre toute attente, il se raidit et donna le signal d'une résistance désespérée. Sans doute, il n'alla pas voir le feu, mais son défaut de courage ne l'empêcha pas d'organiser une levée en masse et de tirer sur-le-champ un bon parti des ressources maritimes du Danemark. Deux gentilshommes, entrés dans son conseil à côté de tribuns plébéiens [1], les comtes Knuth [2] et Moltke [3], l'aidèrent à rédiger

1. En dehors des comtes de Moltke et Knuth, le ministère danois du 22 mars 1848 comprenait: de Bardenfleth à la justice, le capitaine Tchernig à la guerre, Monrad aux cultes, Bluhme au commerce, le capitaine Zahrtmann à la marine; Hvidt et Lehmann étaient ministres sans portefeuille.

2. Le comte Frédéric-Marc Knuth était ministre des affaires étrangères.

3. Carl von Moltke, né le 15 novembre 1798, mort le 12 avril 1866, fut ministre d'État pour les duchés de Schleswig-Holstein de 1841 à 1848, et y fut en partie cause de la désaffection du peuple des duchés à l'égard de la couronne. Il fut chef du cabinet danois en 1848, en 1852-1854 et 1864-1865, et

un appel spécial à l'opinion de l'Europe, aux sympathies des Scandinaves, à l'appui des cabinets [1]. Le véritable chef du mouvement révolutionnaire de Copenhague, Orla Lehmann [2], partit pour Berlin, avec la mission plus difficile de persuader aux démagogues, journalistes, émissaires, futurs tribuns, qu'il ne convenait nullement à la démocratie de l'Allemagne d'appuyer la résistance « aristocratique et semi-féodale » des duchés, — la *réaction*, comme on le disait avec une niaise répétition des phrases françaises, — résistance dirigée contre le salutaire niveau d'une régénération populaire. Mais il trouva des oreilles sourdes, des cœurs enflammés dans le sens opposé à ce qu'il venait dire : la multitude à Berlin et dans toute la Prusse s'écriait que, pour aucune considération, il ne fallait abandonner la perspective d'une expédition patriotique et l'occasion de s'indemniser entre l'Elbe et l'Eider de ce qu'on allait perdre entre l'Oder et la Vistule [3].

Aux renseignements confidentiels que, dès le premier

se signala par ses mesures contre les tendances autonomistes des duchés. Il représenta le Danemark à Vienne en 1849.

1. D'appel proprement dit du Danemark à l'Europe, je n'en ai pas rencontré dans le *Moniteur universel*. Le comte de Plessen remit bien au baron d'Arnim une note, datée du 8 avril, portant que le Danemark considérerait l'occupation des duchés comme une violation du droit des gens (*Mon. univ.*, 13 avril) ; mais est-ce une note circulaire ? Comme circulaire, on peut en revanche signaler le texte du 1er mai 1848, notifiant au corps diplomatique le blocus des côtes (*Ibid.*, 12 avril).

2. Peter-Martin-Orla Lehmann, né en 1810, mort en 1878, politicien danois qui, sorti d'une famille allemande, adopta cependant les idées des patriotes et libéraux danois, qu'il défendit dans la presse dès 1835, aux États à partir de 1840. Il prit part, en 1843, à la fondation de la *Société scandinave*, développa la plus grande activité en 1848 pour réaliser les vues des partisans du plus grand Danemark, entra comme ministre sans portefeuille dans le cabinet Moltke, devint député au parlement à partir de 1855, et ministre de l'intérieur de 1861 à 1863 ; à ce poste, il recueillit 71,000 signatures populaires pour demander la réunion de Schleswig au Danemark.

3. L'échec de la mission d'Orla Lehmann était signalé par le *Journal allemand de Francfort* du 3 avril. Cf. *Moniteur universel*, 10 avril.

moment, et jour par jour, j'adressais au Gouvernement provisoire pour l'éclairer sur cette question, qu'il eût été si essentiel, dans le principe, d'envisager sainement et de traiter résolument, j'eus, le 28 mars, à joindre des explications officielles, assez catégoriques, que, de lui-même, le baron d'Arnim vint m'apporter, en me priant de les présenter à mon cabinet. Les voici [1] :

.... Il existe depuis le XVIe siècle, entre le duché de Schleswig et celui de Holstein, une solidarité administrative et même politique, qui est entrée, par différentes stipulations, dans le droit public intérieur de la monarchie danoise et dans le droit général des pays allemands.

Il résulte de ce fait que, le Schleswig et le Holstein étant inséparables, la Confédération germanique, à laquelle le Holstein appartient par l'acte de Vienne, se trouve indirectement autorisée et même tenue à garantir pareillement dans le Schleswig les droits attaqués maintenant par le gouvernement danois, c'est-à-dire la séparation administrative et la succession au trône dans la ligne masculine (autrement dit, le droit de succession des agnats de la maison de Holstein).

Sur ces fondements, le roi de Prusse, requis par le prince d'Augustenburg, héritier présomptif des duchés, et par le gouvernement provisoire constitué à Rendsburg pour les deux États, – il s'est transporté de Kiel à Rendsburg, parce que cette dernière ville est centrale, fortifiée et fort éloignée de la mer, par où les Danois et les Russes pourraient attaquer le Holstein, — a fait marcher deux divisions de son armée au secours de ces pays; ces forces, dont le total est de 15,000 hommes, sont entrées hier, 27, sur le territoire du Holstein et s'avanceront jusqu'aux limites septentrionales du Schleswig. Le roi espère que cette démonstration suffira pour prévenir de la part des Danois toute agression du territoire germanique; s'il en est autrement, ses troupes, agissant comme

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 18 à Lamartine, 28 mars 1848.

auxiliaires des populations allemandes, ont l'ordre de repousser la force par la force.

Le cabinet prussien espère que la France ne verra dans cette conduite ni une agression injuste, ni un plan de conquête, ni un démembrement arbitraire de la monarchie danoise. Il proteste de sa résolution de rappeler ses troupes, sitôt que le gouvernement de Copenhague, revenant au droit et à la raison, aura donné les mains à la séparation administrative des duchés et reconnu solennellement les droits successifs de la maison d'Augustenburg. Il a invité les gouvernements de Hanovre, Brunswick et Mecklembourg à lui fournir leurs contingents pour cette intervention ; il se porte fort pour ces cabinets, traite et déclare en leur nom. Reconnaître et défendre le principe des nationalités est sa règle dans cette occasion; c'est la première qu'il rencontre pour prendre une attitude qu'il est décidé à garder dans toutes celles qui suivront....

Après avoir rendu avec une fidélité absolue le sens, et, autant que possible, les termes de la communication qui m'était faite verbalement, j'ajoutais pour mon propre compte ce qui va suivre :

De part et d'autre, on agit sous l'empire d'inexorables nécessités. Le roi de Danemark est asservi par son ministère [1] qui lui-même obéit aux clubs. Ces clubs exigent, dans l'intérêt exclusivement danois, l'incorporation immédiate du Schleswig et prochaine du Holstein. Si le roi eût refusé, le gouvernement républicain aurait été proclamé sur l'heure; peut-être le sera-t-il bientôt

De son côté, le roi de Prusse obéit aux ordres clairement énoncés de l'opinion nationale. Il est fort heureux pour lui qu'il trouve, sitôt après la collision du 18 mars, une occasion d'agir en chef d'une grande armée, en prince d'un État puis-

1. Le ministère danois, présidé par Moltke, avait été choisi par Frédéric VII, en mars 1848, dans les rangs du parti libéral national. Une de ses premières mesures fut l'abrogation des lois contre la presse.

sant, en généralissime et presque en dictateur de l'Allemagne. Les régiments sortis de Berlin après ces douloureuses journées vont, dans cette œuvre patriotique, conquérir leur réconciliation avec le peuple. Le roi tire les dernières conséquences d'un principe légitime, épuise la portée d'un droit apparent. En refusant d'agir de la sorte, il se serait perdu, sans fruit pour le maintien de la paix; car, ce que son armée régulière n'aurait pas exécuté, des corps francs, dont la formation aujourd'hui comme superflue se trouve arrêtée, l'auraient fait dès demain. L'issue, d'ailleurs, n'est pas douteuse. Les Danois n'ont pas gardé un pouce de terrain dans les duchés, et leur flotte est désarmée. Leurs efforts pour repousser les Prussiens du Schleswig ne seront que *telum imbelle sine ictu*. Il est vrai que la flotte russe est dans le Sund; mais ici personne ne croit que l'amiral russe ait maintenant ou reçoive plus tard l'ordre d'attaquer soit les postes prussiens, soit les côtes du Holstein. La chose pourtant n'est pas impossible.

Avant la révolution de février, le cabinet de M. Guizot avait, dans la question des duchés, pris, avec une violence singulière, le parti des prétentions danoises, et travaillé, par l'intermédiaire de MM. de Glücksbierg [1], de Billing [2] et autres, à pousser la cour de Copenhague aux résolutions les plus hostiles aux intérêts allemands. M. d'Arnim est persuadé que la France régénérée et un ministre tel que vous ne continueront pas cette politique, qui avait contribué beaucoup à faire perdre à notre gouvernement les sympathies de la nation

1. Louis-Charles-Élie-Amanieu, duc de Glücksbierg, duc Decazes, né le 29 mai 1819, mort le 16 septembre 1886, entra de bonne heure dans la diplomatie, cessa toute fonction publique à la révolution de février et s'occupa, sous l'Empire, d'agriculture et d'industrie. Il a été ministre des affaires étrangères au début de la troisième République. Sur l'entrée du nom de Glücksbierg dans la famille Decazes, voy. Mme de Boigne, *Souvenirs*, t. II, Paris, 1907, in-8, p. 380, n. 2, et Beaumont-Vassy, *Les salons de Paris sous Louis-Philippe Ier*, Paris, 1866, in-18, p. 284.

2. Le baron Sigismond-Adolphe de Billing était, en 1848, ministre plénipotentiaire de France à Copenhague.

allemande. Il me semble que c'est ici pour nous une bonne occasion de faire preuve, pour le grand principe des nationalités indépendantes, et pour l'État prussien en particulier, de sympathies qui seraient tout à la fois justes et politiques. Si le roi de Danemark est détrôné par suite du parti que le roi de Prusse vient de prendre, le mal sera fort petit pour le Danemark lui-même, nul pour nous. L'adjonction même du Danemark à la Scandinavie, issue fort possible, aurait des conséquences sérieuses pour l'Angleterre et la Russie, mais ne pourrait nous causer aucun préjudice effectif.

J'ai parlé de cette affaire avec lord Westmorland; il croit que sa cour envisagera la décision du roi de Prusse et l'occupation temporaire des duchés comme une question purement allemande, et que, sans rien approuver formellement, elle n'énoncera aucun blâme, n'adressera du moins à la Prusse aucune sommation. Le ministre de Russie doit, au contraire, blâmer énergiquement ces mesures; mais il n'est plus ici à portée de rien empêcher.

Je ne négligeai rien, alors et plus tard, pour provoquer de la part des hommes par qui la France paraissait alors penser, et par qui seuls elle pouvait alors se faire entendre au dehors, la manifestation d'une résolution saine et d'une volonté droite au sujet des duchés. Je perdis entièrement ma peine. Au bout de quelques jours, on me fit savoir que mes notes avaient été lues en temps opportun, discutées, étudiées, mais que l'on n'avait ni loisir, ni présence d'esprit, ni liberté d'action pour entrer sans nécessité présente et absolue dans une question étrangère, « et qu'on ne s'engagerait, par conséquent, à rien sur les duchés [1]. »

La France eût fait à l'étranger, pendant cette période d'avortement anarchique, une figure étrange, si quelques-

1. Lettre de M. de Champeaux, du 4 avril (2e liasse, pièce 4).

uns de ses agents officiels n'avaient suppléé par leurs ressources personnelles aux misères et aux nullités de la direction supérieure à laquelle ils étaient censés obéir.

Il faut convenir que les sujets d'occupation ne manquaient pas, même du dehors, au Gouvernement provisoire. J'aurais suffi à tenir en haleine tout un bureau par les informations que je transmettais sur les matières les plus graves, les unes entamées à Berlin, les autres à la veille de s'y engager. Le tableau mouvant de l'Allemagne et de la Pologne se reflétait dans mes dépêches avec assez de vivacité.

***

Le magistrat de Berlin succombait sous le faix, et, déjà désabusé de l'efficacité des gardes civiques pour le maintien sérieux de l'ordre, sollicitait lui-même la mise sur pied d'un régiment de la *landwehr* des Marches [1], pour aider la bourgeoisie dans le service des postes de la place. Sitôt que les deux divisions qui entraient dans le Holstein eurent quitté leurs cantonnements, un corps de troupes, de force égale, commandé par le prince Guillaume Radziwill [2], se mit en marche de Torgau [3], et vint occuper les cantonnements adjacents à la capitale, en attendant l'ordre d'y entrer. La milice bourgeoise accueillit fort pacifiquement la compagnie des « gardes de la couronne », qui vint, en ce moment même, reprendre

1. Les Marches sont constituées par le pays de Brandebourg, divisé en Marche électorale et Nouvelle Marche, la première subdivisée en Vieille Marche, Marche de Prignitz, Moyenne Marche et Marche de l'Ucker, la seconde en Marche de Custrin et deux séries de trois cercles.

2. Friedrich-Wilhelm-Paul, prince Radziwill, né le 19 mars 1797, mort le 5 août 1870, fit toute sa carrière dans l'armée prussienne, devint général de division au mois de mars 1848, prit part à la campagne contre le Danemark et se retira en 1866.

3. Ville forte créée par Napoléon Ier dans la Prusse centrale.

le service au château. L'opinion revenait de toutes parts sur les reproches injustes dont le prince de Prusse avait été l'objet et failli devenir victime. Les bandes de paysans en armes, qui infestaient la basse Silésie et le pays de Lunebourg [1], se dissipèrent sans combattre, devant les partis de cavalerie envoyés pour les disperser.

Le roi faisait une visite presque journalière à Potsdam. Sitôt qu'il entrait dans cette résidence, créée par la royauté, et à l'usage exclusif de sa prérogative, il se trouvait entouré par une cour toute militaire, à laquelle il déclarait, et de la meilleure foi du monde, « qu'il était entré sérieusement, sans arrière-pensée, pour toujours, dans sa position nouvelle de roi constitutionnel ». Berlin prenait déjà l'apparence d'une capitale collective des États constitutionnels de l'Allemagne. Le duc de Brunswick y accourut, acceptant la direction que lui donnèrent les ministres, et ne réclamant que le privilège d'être, dans son État, l'exécuteur des résolutions du gouvernement qui représentait provisoirement la volonté commune de la patrie allemande.



Dans le temps où nous vivions alors, les résolutions les plus graves, les plus « pregnant with great results » s'improvisaient avec une facilité, je ne sais s'il faut dire effrayante ou merveilleuse, comme les fruits naturels des événements et de la fermentation universelle des esprits. Ce qui pesait alors dans la balance politique plus que les souverains, c'étaient les publicistes, les hommes d'État en possession de la faveur populaire ; en un mot, et c'est

1. Région du Hanovre, incorporée par la Prusse en 1866.

le caractère de grandeur qui, dans cette époque, rachète bien des misères et des travers, la *pensée* régnait alors en Allemagne. Ses organes, nommés, non par eux-mêmes, comme on le leur a depuis reproché avec une amertume injuste, mais par l'opinion générale, affluaient à Berlin. L'idée vint, et vint *de tous*, au ministère prussien de transformer cette rencontre semi-fortuite en une commission efficiente, afin de donner une forme pratique à l'exécution de la promesse faite solennellement quelques jours plus tôt : « Préparer et diriger la convocation d'un parlement législatif de la nation allemande [1]. »

Les publicistes dont je parle s'assemblèrent donc, de l'aveu et même à la demande du roi, et délibérèrent avec les ministres des moyens d'agir immédiatement à Francfort, centre législatif de la Confédération germanique. Il fut convenu que la Diète conservant ses attributions et poursuivant ses travaux [2], on adjoindrait à ce congrès une commission de *dix-sept hommes de confiance*, un par chaque groupe d'États ayant, suivant l'acte fédéral, une *voix virile* à l'assemblée générale. La Prusse donna sa voix au professeur Dahlmann, choix qui parut alors très hardi, mais excellent. Ce comité devait préparer le projet d'une réorganisation, sur des bases populaires, de la représentation politique des peuples allemands. On convenait, en termes généraux, de proposer l'existence simultanée de deux Chambres, l'une formée, comme la Diète l'avait été jusqu'alors, par les délégués des souverains et

1. Voy. p. 251.
2. La Diète, qui continua de siéger à Francfort malgré la présence du *Vorparlament*, et qui transforma même en décisions les vœux du *Vorparlament*, établit, comme règle électorale, qu'il y aurait un député par cinquante mille habitants, appartenant non seulement aux pays confédérés, mais aux provinces prussiennes et autrichiennes non confédérées (Silésie, Prusse occidentale, Prusse orientale, Posnanie, Bohême).

[redacted]

représentant les existences distinctes, les unités politiques dans le corps allemand; l'autre élue par le peuple dans des collèges qui représenteraient la population, et non les souverainetés, chaque État contribuant, d'après le nombre de ses habitants, à la composition de cette Chambre; il paraissait impossible de lui assigner un autre caractère que celui de la pure démocratie; c'était le fléau et la nécessité du jour. Organe suprême de la nation allemande, le *Parlement* donnerait des lois égales à toute la Confédération, et les ministres de chaque cour seraient également responsables devant lui [1].

Les conservateurs s'écriaient, avec toute justice, que de semblables innovations ne pouvaient se réaliser sans abolir virtuellement les souverainetés distinctes, auxquelles on prétendait laisser un reste d'existence; qu'il serait impraticable de faire marcher dans un accord quelconque les assemblées délibérantes des États séparés et le Parlement de toute l'Allemagne; que cette dernière assemblée serait tout ou rien, absorberait dans son sein tous les pouvoirs, ou ne s'emparerait d'aucune action réelle, en sorte que bientôt elle tomberait dans le ridicule et le discrédit. « Je ne vois là dedans, me dit M. de Humboldt, qu'un rêve de sophistes ou bien un expédient d'intrigants; mon imagination ne saurait concevoir ce qu'on pourra faire de ce nouveau rouage, qui n'est propre qu'à brouiller la marche et paralyser l'action de tous les autres. On m'offre la députation à Francfort;

1. La préparation du Vorparlament fut assez rapide, puisque sa première séance se tint le 31 mars 1848. Un décret de Frédéric-Guillaume IV, publié dans l'*Allgemeine preussische Zeitung* du 5 avril, fixe à 113 le nombre des représentants de la Prusse au parlement allemand (Brandeurg, 19; Poméranie, 11; Silésie, 28; Saxe, 16; Westphalie, 14; province nane, 25; si les provinces de Prusse et de Posnanie sont représentées, our la première, 12 pour la seconde).

je me garderai d'aller y risquer ma réputation et y user inutilement mes forces ».

Telle n'était nullement l'opinion de Dahlmann. Cet homme, déjà sur le déclin de l'âge, éprouvé par l'adversité et mûri par une étude prodigieuse, courut à cette aventure patriotique avec l'ardeur d'un adolescent, le dévouement d'un martyr et les illusions d'un poète.

Les ministres prussiens n'auraient point été fâchés de voir, par la convocation du Parlement, s'accélérer et s'accroître l'œuvre du rapprochement et de la fusion en un véritable corps des membres trop disjoints de l'Allemagne; ils s'imaginaient alors que Francfort ne pouvait que profiter à Berlin. Accordant, en conséquence, un appui illimité à la commission des « dix-sept hommes de confiance » (*Vertrauens-Männer*), ils lui promirent de soumettre à la Diète, dont les séances devaient recommencer le 2 avril, la proposition formelle de s'adjoindre immédiatement ces auxiliaires, pour former avec eux ce qu'on appelait d'avance l'*Assemblée constituante de l'Allemagne.*

***

Assurément, ces nouveautés suffisaient à donner de l'occupation aux réflexions des cabinets étrangers; mais les affaires de la Pologne s'offraient à leurs délibérations d'une manière plus urgente encore et surtout plus bruyante; et voici ce que j'avais d'heure en heure, pour ainsi dire, à enregistrer et à faire connaître sur ce brûlant et funeste objet.

En quittant Berlin, le 26 au soir, pour retourner à Posen, l'archevêque, M. de Przyluski, et les membres de la députation provinciale emportaient des résolutions d'une extrême gravité. Le gouvernement, reconnaissant

l'existence légale et politique du *comité polonais*, lui remettait les rênes de l'administration, se réservant seulement le droit d'adjoindre à ce corps deux membres allemands. Le président de la province devait être pris dans le sein du comité et nommé par le conseil. Les troupes locales devaient être organisées à la polonaise; seulement, la garnison allemande conserverait l'occupation du fort *Winiory*, la citadelle de Posen, mais son chef serait aux ordres du comité. La langue polonaise redevenait l'idiome officiel. Nous verrons bientôt par quelle série d'imprudences de la part des Polonais et d'inconséquences de la part des Allemands avortèrent entièrement ces concessions, lesquelles, entre les mains d'hommes fermes et droits, auraient été la base solide d'une réorganisation politique de la Grande-Pologne [1]. On croyait généralement à Berlin que ces mesures n'étaient qu'un préliminaire à la déclaration solennelle qui se préparait à Posen : le rétablissement du royaume de Pologne, dont la couronne constitutionnelle était, par l'opinion, destinée au cousin germain du roi Frédéric-Guillaume, au prince Waldemar, second fils du prince Guillaume, oncle du roi [2].

En effet, le comité polonais destinait à ce prince, jeune encore et digne du plus haut intérêt, un rôle analogue à celui que la diète magyare fit jouer à l'archiduc Étienne [3]. Moins malheureux que le palatin de Hongrie,

1. Voy. chap. VI, p. 305 et seq.
2. Voy. p. 138, n. 1.
3. La révolution hongroise du 3 mars 1848, dirigée par Kossuth, avait obtenu que le palatin Étienne exerçât tous les pouvoirs de roi dans le pays séparé de l'Autriche et doué d'un gouvernement constitutionnel. Après la répression des mouvements tchèque et italien, et malgré son manifeste du 10 juin, où l'empereur d'Autriche jurait de maintenir l'intégrité de la couronne hongroise, le gouvernement viennois laissa Jellachich marcher sur Pesth avec 40,000 Croates. Sur le refus de Jellachich de s'arrêter,

le prince Waldemar de Prusse n'eut point à opter entre l'accomplissement d'anciens devoirs et l'adoption de nouveaux intérêts. Dès qu'il vit que l'attention générale se tournait vers lui d'une manière si dangereusement marquée, il se mit à l'écart, ne se laissa presque plus voir et protesta de sa résolution de n'agir jamais que pour le service de l'État, pour l'intérêt du chef de sa maison. Il tint noblement parole. Je le vis quelquefois à cette époque; pendant mes précédents voyages à Berlin, il s'était trouvé à de grandes distances, au camp, dans l'Inde ou en Italie. C'était un prince d'une tournure avantageuse, d'une belle figure, martiale en même temps que mélancolique. La publication récente de ses mémoires montre l'étendue, la variété et la profondeur de ses connaissances [1]; sa valeur bouillante et contenue en faisait l'idole du soldat. Il avait fait contre les Sikhs, comme volontaire dans l'armée de lord Hardinge [2], la sanglante et périlleuse campagne de 1846 [3], et remporté, au jugement de tous, le prix

Étienne déposa ses pouvoirs, le 24 septembre, et abandonna la Hongrie où, dès le 22, un comité de défense, présidé par Kossuth, avait été nommé par la diète.

1. En 1855, on fit paraître à Berlin deux volumes *Zur Erinnerung an die Reise des Prinzen Waldemar nach Indien in den Jahren 1844-1846*, qui furent réédités, de meilleure façon, par J. G. Kutzner en 1857.

2. Sir Henry Hardinge, premier vicomte Hardinge of Lahore, né le 30 mars 1785, mort le 24 septembre 1856, fit les campagnes de Portugal et d'Espagne contre les armées napoléoniennes et la campagne de Waterloo. Il entra comme secrétaire d'État dans divers ministères tories, devint lieutenant général en 1841, et fut envoyé, en 1844, dans l'Inde comme successeur de lord Ellenborough. Il eut à vaincre la première insurrection des Sikhs (déc. 1845-févr. 1846), et leur imposa un traité fort avantageux pour l'Angleterre. Il quitta l'Inde le 12 janvier 1848, laissant le pays dans un état absolu de paix, et fut remplacé par lord Dalhousie. Il perdit un peu de sa popularité en Angleterre pour n'avoir pas su faire les préparatifs nécessaires pour la guerre de Crimée.

3. Il s'agit de la campagne de 1845-1846, sous la vice-royauté de lord Hardinge (1844-1848), qui eut à s'opposer à une attaque des Sikhs, violant, après la mort de Ranjilt Singh, les conventions jusque-là respectées entre leur confédération et l'Angleterre.

de la bravoure. Une affection généreuse plus encore que romanesque l'avait longtemps dominé [1], et les restes mal éteints de cette passion s'unissaient aux fatigues et à l'épuisement prématuré de sa santé pour lui donner une apparence de langueur douloureuse, à travers laquelle luisait par éclairs le feu de la résolution et du patriotisme militaire, vertu fondamentale de sa maison. Cette affection, graduellement transformée en amitié confiante, l'amenait souvent encore dans la maison de la baronne d'Arnim, où il entendait mille folies hautement déclamées, mais où les paroles secrètes, murmurées dans l'ombre de l'intimité, ne pouvaient que l'affermir et l'éclairer dans les résolutions généreuses dont il ne se départit pas. De bonne heure, il semblait décidé que les fils du prince Guillaume ne feraient que des mariages morganatiques [2]. Mlles d'Arnim, qui pouvaient les fixer, ayant refusé de condescendre à cette diminution de rang, le prince Adalbert, chef actuel de la marine prussienne, finit par s'unir à une actrice [3], le prince Waldemar évita toute faiblesse semblable :

Ostenderunt terris illum tantum fata.

1. Voici ce que Circourt disait à ce sujet, dans sa dépêche n° 17, du 7 mars : « Il nourrit une affection ardente, notoire, quoique non publique, pour une fille d'une famille honorable, qui ne veut pas d'un mariage morganatique, mais, disposant souverainement du cœur du prince, est capable de le porter à des entreprises généreuses plus encore que romanesques ».

2. Le prince Frédéric-*Guillaume*-Charles de Prusse a eu deux filles, les princesses Élisabeth et Marie, mariées à Charles de Hesse et au roi de Bavière, et deux fils, Henri-Guillaume-*Adalbert*, né le 29 octobre 1811, et Frédéric-Guillaume-*Waldemar*, né le 2 août 1817.

3. Sur Adalbert, prince de Prusse, je n'ai pas trouvé de notice dans l'*Allgemeine deutsche Biographie*. Né le 29 octobre 1811, du prince Frédéric-Guillaume-Charles et de Marie-Anne de Hesse-Hombourg, il était, en 1848, lieutenant général et premier inspecteur général de l'artillerie, et il s'occupa d'organiser la flotte allemande. Amiral en 1854, il mourut le 6 juin 1873 (*Meyer's Konversations-Lexikon*, t. I, p. 100-101).

Vers la fin de 1849, il mourut à Munster, dans un exil honorable, modèle du patriote, du soldat et du sujet. Je n'ai connu aucun homme de son rang qui sût, comme lui, exciter, à côté du respect, les sentiments d'une sympathie affectueuse, et quelquefois ceux d'une compassion relevée par l'estime. Le bonheur suprême, celui de se sacrifier pour une grande cause, lui fut refusé par le destin. Dans un temps où son pays avait besoin du dévouement de tous ses enfants, les combinaisons d'une politique chétive refusèrent toute espèce de rôle au prince qui pouvait davantage pour l'honneur des armes prussiennes et le raffermissement de l'État.

He sleeps well : c'est assez d'avoir mis son cœur en haut lieu et conservé sa conscience intacte.



Vers le temps auquel je m'arrête, j'allai plusieurs fois respirer quelques heures à Potsdam. A des époques moins agitées et moins malheureuses dans l'ensemble, puisqu'elles étaient moins avancées, de ma vie, j'avais étudié avec une curiosité satisfaite ce vaste ensemble de parcs et de palais, et j'avais noté mes impressions dans un petit écrit, — de ceux que l'attention malveillante à qui mon nouveau poste me mettait en butte ne tarda pas à faire servir de base à une accusation de dévouement courtisanesque aux intérêts du trône prussien [1]. Je ne saurais exprimer le bien que me faisaient, au sortir de Berlin, agité par les stériles et bruyantes folies d'une démagogie qui

1. La publication de Circourt sur Potsdam est un article d'impressions de voyage paru dans la *Bibliothèque universelle* de Genève de 1837. — La vogue de Potsdam commença avec le Grand Électeur, qui y fit bâtir un château en 1670, dans une région boisée et arrosée par la Havel. Frédéric II y fit de nombreuses constructions.

ruinait la cause de la liberté véritable, l'ordre, le silence, la discipline stricte et digne qui régnaient à Potsdam, au milieu des cantonnements de l'armée; l'irritation vindicative qu'éprouvaient les régiments si récemment revenus des barricades ne se trahissait par aucun symptôme extérieur. On retrouvait à Potsdam la Prusse militaire et royale, la véritable Prusse, celle de la veille, celle du lendemain. Il faut un concours de circonstances extraordinaires pour me rendre accessible au genre de satisfaction que donnent une revue, une armée en marche,

El comitado impero,
E'l celere ubbidir;

mais à la fin de mars 1848, au milieu de la poussière et du fracas des démolitions, le spectacle de corps organisés pour le service, pliés à l'obéissance et commandés par le respect était un baume pour les esprits ulcérés et une promesse pour les cœurs découragés des amis de l'ordre et de la justice. Je revis le château désert de Babelsberg [1], dont les constructions, imitées de l'époque chevaleresque,

Pendebant interrupta ruinæ
Murorum ingentes....

Glienicke, également veuf de sa famille princière [2], le Palais de marbre, caprice coûteux et jouet depuis longtemps dédaigné d'une grandeur ennuyée [3], le Nouveau

1. Bâti à l'entrée du parc de Potsdam en 1835, sur les plans de Schinkel, agrandi de 1843 à 1849, et propriété du prince Guillaume, alors en Angleterre.

2. Château bâti sur la rive gauche de la Havel pour le prince Frédéric-Charles. Ce prince était fils du prince Charles, frère du roi, et de Marie de Saxe-Weimar. Né le 20 mars 1828, il mourut dans son château le 15 juin 1885, après avoir pris glorieusement part aux guerres de la Prusse au XIXe siècle.

3. Commencé en 1786 dans le nouveau jardin de Potsdam, sur les ordres de Frédéric-Guillaume II, et achevé en 1844.

Palais, témoignage un peu prétentieux des idées de faste et d'élégance auxquelles Frédéric II se montrait accessible, quand il voulait éblouir la multitude, après avoir étonné les penseurs. On préparait Sans-Souci [1] pour le retour du roi. Ce prince, en effet, se lassait d'être otage à Berlin, et voulait essayer de redevenir monarque à Potsdam.

1. Bâti de 1745 à 1747, par Knobelsdorff, sur une hauteur qui domine Potsdam.

CHAPITRE VI

LE PRINCE ADAM CZARTORYSKI. — LE GÉNÉRAL CHANGARNIER. — NÉGOCIATIONS AU SUJET DES DUCHÉS ET DE LA POLOGNE. — LE GÉNÉRAL WILLISEN.

Le 28 mars au soir, le prince Adam Czartoryski arriva de Paris à Berlin, avec sa famille et sa petite cour [1]. Il s'établit dans un hôtel délabré, mais assez noble, de la Leipziger-Strasse [2]. Cette arrivée était le signal d'événements considérables, le premier pas vers une réalisation des projets ambitieux pour une résurrection politique de la Pologne. Un autre homme et d'autres temps auraient

1. Le prince Adam-Georges Czartoryski, né le 14 janvier 1770, mort à Montfermeil, près Paris, le 16 juillet 1861, prit part aux dernières luttes pour l'indépendance de la Pologne, devint le favori d'Alexandre Ier, fut élu en 1831 président du gouvernement polonais, puis servit la cause de sa patrie comme simple soldat et s'établit à Paris. Ses biens en Pologne avaient été confisqués par Nicolas Ier ; mais il avait conservé une terre en Galicie, dont il affranchit les serfs (voy. sa lettre du 10 avril 1848 à lord Dudley Stuart, dans le *Moniteur universel*, 20 avril, p. 869). Les événements de 1848 le firent sortir du calme où il vivait à Paris. En quittant cette ville, le 25 mars, il adressait, dans une forme pieuse, une circulaire à ses concitoyens, où il disait : « Les événements qui surviennent permettent de croire à la reconstitution de la Pologne, à laquelle il va se consacrer plus activement. Il ne faut rien brusquer, et surtout rester fidèle à l'alliance avec la France ». Son voyage en Allemagne, par Cologne, Minden et Hanovre, fut un véritable triomphe. — Il a laissé des *Mémoires* qui ont été publiés en 1887 (Paris, 2 vol. in-8), mais intéressant uniquement l'histoire du premier Empire.

2. Entre la Leipziger-Platz et le Spittel-Markt.

tiré d'une situation semblable des conséquences infiniment plus considérables que celles dont je vais avoir à rendre compte; mais, à la fin de mars, on prévoyait tout en grand, tout en durable, tout en nouveau. Les ministres furent irrités, le roi fut affligé de la venue du prince Adam. Il m'était recommandé de l'accueillir avec empressement. Mon caractère et le souvenir d'une liaison amicale de plusieurs années me disposaient à son égard au respect et presque au dévouement. Il me fit voir un mot de M. de Lamartine, qui m'assurait « lui avoir trouvé des dispositions bien arrêtées à seconder les intentions du gouvernement français ».

Ces intentions, le prince, d'après sa conversation, n'en avait que l'idée la plus vague :

Bramava assai, sperava molto, e tutto chiedeva.

Ses dispositions à lui étaient de monter, n'importe par quels moyens, sur le trône de Pologne. A vrai dire, il se croyait roi, et quoique avec un tact exquis et un goût parfait, qui ne lui firent défaut ni dans la vivacité de la jeunesse ni dans l'accablement de la vieillesse, le prince Adam n'oubliait jamais que la *diète de Versailles* l'avait, à petit bruit, élu pour successeur de Stanislas-Auguste Poniatowski [1]. Personne ne pouvait disputer au prince Adam le rang de chef de la noblesse polonaise; les démagogues de sa nation l'honoraient d'une haine proportionnée à son rang. Né trois ans avant le premier démembre-

1. Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne sous le nom de Stanislas II, né en 1732, mort en 1798, fut élu roi en 1764, à la mort d'Auguste III, grâce à la protection de l'impératrice Catherine II. La confédération catholique de Bar le déclara déchu en 1768, ce qui amena une guerre civile et l'intervention des puissances étrangères. Après la seconde guerre civile qui suivit la diète de Grodno (1793), il abdiqua, en 1795, et se retira à Grodno, où les puissances lui firent une pension jusqu'à sa mort.

ment de la Pologne, il n'était devenu le chef de sa maison qu'en 1823, à la mort de son père, le prince Adam-Casimir, *Feldzeugmeister* au service de l'Autriche [1]. La publication récente des dépêches du comte de Maistre [2] a jeté un jour nouveau sur les débuts du prince Adam dans la carrière politique. A trente-trois ans, il tenait d'Alexandre Ier [3] le portefeuille des affaires étrangères et servait la Russie avec une grande apparence de dévouement. Ses mœurs étaient faciles, ou, pour parler plus franchement, pénétrées par la dissolution élégante de cette époque; l'impératrice Élisabeth était la plus brillante, la plus avérée et la moins affichée de ses conquêtes [4]. Plus tard, il quitta les affaires, se retira dans sa magnifique terre de Pulawy, dans le grand-duché de Varsovie, et se laissa porter par l'intérêt aristocratique au rôle dangereux de prétendant; il avait plus de soixante ans, quand l'offre d'une couronne lui fut faite par l'une des factions qui se disputaient, dans la Pologne insurgée, la direction suprême. Ce parti, des deux le plus honorable et le moins insensé, eut naturellement le dessous, et la Pologne fut proclamée républicaine. Le prince Adam devint alors le martyr de la cause dont on l'empêchait d'être le chef. Il perdit toutes ses possessions dans les terres de la domina-

1. Le prince Adam-Casimir Czartoryski, né le 1er décembre 1734, a été feld-maréchal au service de l'Autriche, et est mort le 19 mars 1823.

2. La *Correspondance diplomatique* de Joseph de Maistre a paru en 1858. J. de Maistre a été ministre du roi de Sardaigne en Russie de 1803 à 1817, et ne quitta ce pays qu'à la suite de l'expulsion des Jésuites.

3. Alexandre Ier Paulovitch, né en 1777, tzar de Russie en 1801, à la suite de l'assassinat de son père, Paul Ier, le 23 mars. Promoteur des grandes coalitions contre Napoléon Ier, puis de la Sainte-Alliance, il est mort, peut-être empoisonné, en décembre 1825.

4. L'impératrice Élisabeth Petrovna, fille de Pierre le Grand, née en 1709, monta sur le trône en 1741, grâce à une révolution, et mourut en 1762, après avoir poursuivi à l'intérieur la politique civilisatrice de son père et s'être à l'extérieur rapprochée de Louis XV.

tion russe; mais une belle fortune lui demeurait en Galicie, et l'hôtel Lambert, à Paris, devint le Louvre modeste de cette monarchie imaginaire et projetée [1]. Le roi de l'émigration polonaise avait, non moins que ses prédécesseurs plus sérieux, des intrigues à sa cour et des *bracchia regalia;* ses secrétaires prenaient des airs de ministres, et les officiers de sa suite ressemblaient à des aides de camp.

Il s'était marié fort tard avec une femme d'un rare mérite, la princesse Anne Sapiéha [2]. L'aîné de ses fils, Vitold, n'avait que vingt-quatre ans; il servait alors, comme volontaire, dans l'armée de Charles-Albert [3]. Le prince Ladislas, son frère, qui accompagnait ses parents, bien qu'âgé de vingt ans, n'avait encore ni aplomb ni signification politique [4]. Le prince Adam me dit qu'il comptait l'envoyer à Vienne, où lui-même annonçait l'intention de se rendre un peu plus tard, en passant par Cracovie. La princesse Isabelle, âgée de seize ans [5], modèle de bonne grâce et de piété, semblait réservée à une alliance souveraine; ne pouvant l'obtenir, la hauteur de ses pensées l'a retenue dans le célibat.

1. Hôtel construit par Levau, en 1604, pour le président Lambert de Thorigny, à l'angle du quai d'Anjou et de la rue Saint-Louis-en-l'Ile, décoré par Lebrun, Lesueur et d'autres artistes fameux, habité par le fermier général de la Haye, le marquis du Châtelet, Dupin, Montalivet, les Czartoryski. Ce fut le centre de la *bonne* société polonaise à Paris sous la monarchie de juillet.

2. La princesse Anne Sapiéha avait été mariée au prince Czartoryski le 25 septembre 1817. Elle appartenait à une famille d'origine lithuanienne, et son parent, le prince Leo Sapiéha, a joué un rôle assez important en 1848 dans les événements de Galicie (voy. von Würzbach, *Biograph. Lexikon*, t. XXVIII, p. 232 et seq.).

3. Vitold Czartoryski est né le 6 juin 1824 et mort en 1865.

4. Ladislas Czartoryski est né le 20 juillet 1829, a épousé en 1855 une fille de la reine Marie-Christine, en 1872 la fille du duc de Nemours, et est membre de la Chambre hongroise des magnats et correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de France.

5. Née le 7 octobre 1832.

Le prince, malgré ses soixante et dix-huit ans, avait encore de l'activité de corps et de la présence d'esprit. Mais toutes les grandes qualités dont il avait, pendant sa jeunesse, présenté seulement l'apparence faisaient défaut à son âge avancé. Il parlait beaucoup, quoique avec réserve, et donnait des demi-promesses à plus d'un parti. Son ton gémissant manquait à la longue de grâce et toujours de dignité. Il voulait ménager les souverains, les seigneurs et les démagogues; il acceptait l'hospitalité de rois dont il menaçait les couronnes, et, malgré la dignité native de ses manières, il n'échappait pas aux inconvénients qui assiègent les chefs de conspirations.

Toute la réalité de la direction du parti patriotique, aristocratique et monarchique chez les émigrés polonais reposait entre les mains du comte Ladislas Zamoyski, fils d'une sœur du prince Adam [1], homme dans la force de l'âge, actif, véhément, affichant une piété ardente, infatigable en mouvements, inépuisable en expédients [2]. Il se laissait désigner à mi-voix comme connétable de Pologne, lieutenant général de la couronne, interroi, le cas échéant.

Près de lui, se montraient à Berlin, deux officiers de mérite, dont le ton modeste et les façons graves contrastaient avec la jactance et la pétulance de la plupart de leurs compatriotes, le général Chrzanowski, qui passait pour un tacticien incomparable [3], et qui perdit la bataille

1. Sophie Czartoryski.

2. Le comte Ladislas Zamoyski, né le 24 mars 1803, mort à Paris le 11 janvier 1868, vécut à l'étranger à la suite de la révolution polonaise de 1830-1831 (voy. A. Mickiewicz, *La polit. de l'Europe au XIXe siècle*, p. 167, n. 1). En 1848, il combattit pour la cause révolutionnaire en Italie et en Hongrie. Il prit part à la guerre de Crimée, à la tête d'un corps polonais, au côté des troupes anglaises, dans lesquelles il gagna les étoiles de général de division.

3. Adalbert Chrzanowski, né en 1788 dans le gouvernement de Cracovie, mort le 2 mars 1861, combattit sous l'empire contre la Russie, sous la Restauration contre la Turquie, prit part, comme général, à l'insurrec-

de Novare [1], et le colonel Morawski [2]. Le prince Sulkowski, accouru de Posnanie, apportait à cette petite cour le poids de son nom, l'aide de ses biens et l'embarras de sa nullité personnelle [3].

Parmi les émissaires polonais que les missions les plus diverses avaient appelés à Berlin, M. Tanské, correspondant du *Journal des Débats* [4], parut s'attacher à la fortune du prince Adam [5]. Le scribe du *Constitutionnel* [6], appelé Chouski, prit le parti opposé [7]. Ces deux hommes m'im-

tion polonaise de 1831; il fut soupçonné de relations coupables avec l'ennemi, qui, de fait, ne l'inquiéta pas après la prise de Varsovie, et dans les rangs de qui il servit ensuite comme lieutenant-colonel. En 1849, il combattit à la tête des troupes piémontaises, sous le nom de Scanosi, mais son intervention donna encore une fois lieu à des interprétations fâcheuses (cf. A. Mickiewicz, *op. cit.*, p. 165, n. 1, 166, n. 1 et 255). Il se retira en Sardaigne, passa aux États-Unis, puis en France, où il mourut.

1. La bataille de Novare fut perdue par Charles-Albert, roi de Sardaigne, battu par le général autrichien Radetzki, le 23 mars 1849, et amena, en même temps qu'un ajournement des espérances patriotiques de l'Italie, l'abdication du roi sarde.

2. François Morawski, né en 1785, mort en 1861, devint colonel sous Napoléon Ier, général en 1819, et fit des poésies.

3. Auguste-Antoine, prince Sulkowski, né le 13 décembre 1820, mort en 1882, était membre du collège de la noblesse à la diète du grand-duché de Posnanie. Son père prit en 1813 le commandement de l'armée polonaise, après la mort de Joseph Poniatowski. — Un Maximilian Sulkowski, né le 6 avril 1816, est mort sur les barricades de Vienne le 6 octobre 1848.

4. Le *Journal des débats politiques et littéraires*, fondé le 29 août 1789 et portant ce titre depuis 1814 seulement, avait en 1848 comme principaux rédacteurs : de Sacy, Saint-Marc-Girardin, Jules Janin, Cuvilier-Fleury.

5. Joseph Tanské, né en 1805, mort le 20 novembre 1888, capitaine avant la révolution de 1831, officier dans la légion étrangère, auteur de plusieurs opuscules en français, a écrit dans les *Débats*.

6. Le *Constitutionnel*, fondé le 2 mai 1819, fut la grande machine de guerre dirigée contre la Restauration. Il tomba peu à peu, entre 1830 et 1843, fut relevé par le docteur Véron, qui l'acheta. Thiers l'inspira jusqu'en 1849, où il adopta délibérément la politique plébiscitaire. Le *Constitutionnel* a cessé de paraître sous la troisième République.

7. Henri Chouski, né en 1809, mort le 1er juin 1881, abandonna la Pologne après la révolution de 1831, se fit naturaliser Français et entra comme rédacteur au ministère de l'agriculture; il prit une grande part à la publication de l'ouvrage intitulé : *Des institutions de crédits foncier et agricole dans les divers États de l'Europe*, Paris, 1851.

portunèrent pendant quelques jours de leurs assiduités, et le second ne tarda pas à me déchirer dans la feuille dont il touchait le salaire. L'autre, fort mielleux dans son langage, n'agit guère autrement envers moi.

Le général Dwernicki [1], arrivé de Paris en même temps que le prince Adam, forma sur-le-champ, bien qu'obscurément, un noyau d'opposition démagogique au chef de l'aristocratie polonaise. Parmi les auxiliaires de cet officier, s'agitait, avec un fracas risible, le comte Christian Ostrowski, fils d'un maréchal de la dernière diète polonaise, homme de condition et ancien manufacturier [2]. Ces contrastes n'étaient pas rares en Pologne. Christian Ostrowski n'avait encore figuré dans le monde français que comme auteur infatigable de mauvais vers; il traduisait, commentait, compilait; il rimait des tragédies bouffonnes et s'essayait à des épopées élégiaques. Je le connaissais depuis huit ans, sans me douter de sa conversion aux idées démocratiques. Il m'en fit, à Berlin, une exposition pompeuse, et demeura stupéfait quand je lui répondis que j'avais l'ordre formel de rendre au prince Adam les services qui seraient à ma portée; que le gouvernement français regardait ce prince comme le représentant le plus

1. Joseph Dwernicki, né à Varsovie le 14 mars 1779, mort à Lopatyn (Galicie) en décembre 1857, prit part aux campagnes du premier Empire, rentra en Pologne en 1815, conduisit les Polonais révoltés en 1831. Interné en Autriche, il vécut ensuite à Paris et à Londres, et se retira définitivement en Galicie en 1848, refusant aux insurgés lombards de prendre leur commandement. Le *Journal allemand de Francfort* du 24 avril avait annoncé son passage à Vienne : il se dirigeait, disait-on, en Galicie, « où un rôle important lui est réservé ». Cf. aussi le *Moniteur universel*, 28 février, p. 915. Ses mémoires ont été édités en 1870 (éd. Plagowski, à Lwow).

2. Le comte Christian Ostrowski est le fils du comte Ladislas-Thomas Ostrowski, né le 7 mars 1790, et qui joua un rôle important dans l'insurrection polonaise de 1831. Né en 1810, mort à Lausanne en 1882, le comte Christian a publié beaucoup de traductions, de poèmes et de pièces légères, et légué sa fortune au Musée polonais de Suisse en faveur des étudiants polonais.

accrédité et le guide naturel de la « nationalité » polonaise ; que, d'ailleurs, mes instructions me prescrivaient de m'abstenir de toute participation à des mouvements dirigés contre des gouvernements avec lesquels la France, même après être devenue républicaine, n'avait nullement cessé de vivre en bonne intelligence et d'être liée par des traités de paix. Ostrowski continua, pendant quelques semaines, à épier mon langage et à surveiller mes relations ; puis il repartit pour Paris et me dénonça dans les clubs auxquels il s'était affilié, avec une véhémence incomparable.

Il prit, le 15 mai, une part considérable au mouvement insurrectionnel commencé au nom et sous la bannière de la Pologne [1]. Mais quand il vit la multitude en mouvement, il se mit à l'écart, avec une prudence dont il avait, en Prusse, donné d'autres preuves ; si bien qu'il échappa complètement aux conséquences directes de cette journée. Il a, depuis, repris le rôle de pamphlétaire [2], et doit, actuellement, s'être accommodé de celui de serviteur.

Le comité polonais qui s'était, au moment des barricades, constitué à Berlin, venait de se partager en deux branches : l'une s'établissait à Posen et prenait dans cette province la direction de la réorganisation nationale. Les

1. Sur la journée du 15 mai 1848, voyez le t. II des *Souvenirs* de Circourt, chap. XIII, et l'*Introduction*. — Ce fut un coup de main révolutionnaire tenté contre l'Assemblée constituante par les clubs (Barbès, Blanqui), et les réfugiés étrangers, sous prétexte d'apporter une pétition en faveur de la Pologne. L'Assemblée envahie fut délivrée par la garde nationale.

2. Il n'y a rien au Catalogue général de la Bibliothèque nationale au nom d'Ostrowski. Circourt fait sans doute allusion à des articles publiés par Ostrowski dans les journaux du temps. Il faut cependant noter qu'il fit paraître en 1849, en deux volumes in-12, la traduction des *Œuvres complètes* de son compatriote Adam Mickiewicz.

[redacted]

comtes Tyszkiewicz [1], Dzyalinski [2] et Potworowski [3] en étaient l'âme; le comte Roger Raczynski [4], le comte Bernard Potocki [5] et le prince Sulkowski promenaient leur agitation affairée de Posen à Berlin. Là demeuraient les moteurs avides et nullement satisfaits d'une révolution ébauchée : Libelt, Cieszkowski [6], Krauthofer [7] et l'homme d'action de la secte, Mieroslawski. Tous ces ambitieux voyaient avec dépit le prince Adam s'apprêter à recueillir le fruit de leurs manœuvres, et les jeter dans l'ombre par la supériorité de son rang. Ils l'accueillirent avec une froideur insultante et s'attachèrent à faire échouer ses plans. On vit recommencer à Berlin le jeu détestable qui, pratiqué pendant plusieurs générations à Varsovie et à Vilna, peut être regardé comme la cause principale de la ruine de la liberté polonaise [8] :

Suis iterum viribus Roma ruit.

1. Ce personnage appartient à une grande famille polonaise d'origine lithuanienne, mais on peut hésiter entre Henri et Zdislaw Tyszkiewicz, qui ont pris part à l'insurrection polonaise de 1863, et sans doute aux mouvements de 1848, ainsi qu'un autre Tyszkiewicz, dont le prénom est inconnu (von Würzbach, *Biograph. Lexikon*, t. XLVIII, p. 193-202).

2. Titus, comte Dzyalinski, né en 1792, mort en 1861.

3. Né le 3 juin 1800, mort le 23 novembre 1860. Il refusa en 1848 de se laisser nommer *Oberpräsident* de Posnanie (Bernus, *op. cit.*, p. 56, n. 1).

4. Né en 1819, mort en 1864. Voy. ci-dessous, p. 315-316.

5. Il ne peut guère s'agir ici que de Bernhard, comte Potocki, né en 1800, mort en 1872, sur lequel on sait fort peu de chose (von Würzbach, *Biograph. Lexikon*, t. XXIII, p. 156-157).

6. Le comte August Cieszkowski, né en 1814, mort le 12 mars 1894, élève de Hegel, a vécu en Pologne, a pris part au *Landtag* prussien, écrit des ouvrages de philosophie et d'économie allemande, en français et en polonais, et fondé la *Biblioteka Warzawska* (1841). Établi à Posen en 1847, il publia en 1848 *Ojcze-naoz* (*Notre Père*), ouvrage fort curieux, où il attribuait aux Slaves la mission de concilier le réalisme latin avec l'idéalisme germain.

7. Krauthofer était en 1848 membre du comité national polonais de Posen, et, au nom de ce comité, adressa au ministère prussien, le 26 avril, une protestation contre la division projetée des cercles polonais et des cercles prétendus allemands.

8. C'est depuis le XVIe siècle surtout que les révolutions polonaises ont

Tandis que des machinations, qui allaient lui briser le cœur et paralyser toutes ses démarches, s'organisaient à deux pas de lui, le prince Adam avait avec moi, chaque matin, une conférence dans laquelle je m'efforçais de suppléer par des témoignages de respect à l'insuffisance de l'appui que je pouvais lui fournir, et de lui faire accepter une foule de petits services en échange d'un grand. Effectivement, je n'avais pas de couronne à lui mettre sur la tête, et rien de moins ne l'aurait satisfait. Il savait, mieux que moi, peut-être, que le Gouvernement provisoire de la France ne voulait s'engager dans aucune guerre pour des intérêts étrangers. Je lui dis nettement qu'il m'était prescrit d'agir loyalement envers la couronne de Prusse, et que je n'aurais pas accepté d'autres instructions. Il se berçait encore de l'espoir qu'une insurrection générale, et cette fois heureuse, éclaterait dans la Pologne russe, et il se rabattit sur la résolution d'attendre un peu les événements à Berlin. Il m'exposa qu'il ne pouvait voir le roi et ne désirait point voir les ministres. Je lui offris d'être son intermédiaire auprès de ceux-ci et des résidents étrangers. Il accepta volontiers cette proposition, et je m'acquittai consciencieusement de cette tâche, qui ne laissa pas d'avoir ses épines. Mais, au fond, le prince Adam ne me pardonna point d'avoir mieux que lui su ce que je voulais, et de ne m'être laissé détourner de mon devoir ni par les espérances, ni par les craintes, ni par les menaces, ni par les caresses.

été en affaiblissant le pays, parce qu'elles mirent d'abord aux mains catholiques et *dissidents*. La révolution patriote de 1790 aboutit à la promulgation d'une constitution sage (1791), contre laquelle les mécontents, unis grâce à la Russie par la confédération de Targowice (1792), prirent les armes : à la faveur de ces dissensions eut lieu le second partage de la Pologne entre la Prusse et la Russie en 1793, le troisième devant s'effectuer en 1795.

Comme, à l'époque dont j'enregistre ici les souvenirs, l'affaire de la Pologne devint la principale pour la mission française à Berlin, et l'une des plus considérables pour l'Europe, comme de la conduite que je tins alors dépendirent, non seulement le reste de ma carrière politique, mais encore, en quelque partie, la marche des événements en Allemagne, les oscillations de l'opinion à Paris, et la journée du 15 mai, si remplie de conséquences pour la France, je suis obligé de noter avec une grande précision toute la série de mes démarches et de mes communications à ce sujet. On peut y reconnaître une absence totale d'intérêt personnel, et je crois pouvoir ajouter, de passions personnelles, même de préjugés; un désir sincère de servir par tous les moyens licites tous les intérêts légitimes de la Pologne et des Polonais hommes de bien; un attachement invincible à mon devoir, une adhésion scrupuleuse à mes instructions. Il est vrai que de Paris on me laissait sans appui; mais bien loin de me désavouer, on m'applaudissait en toute occasion. On n'était pas fâché, si le gouffre s'ouvrait à Berlin, d'avoir sur les lieux un *Curtius* prêt à s'y jeter. Je ne dis pas qu'un autre n'eût interprété au profit de son ambition, ou du moins de sa sûreté personnelle les instructions générales, et nécessairement un peu vagues, d'un gouvernement qui se retranchait, depuis, dans un silence de mauvais augure. Toutefois, le mérite primitif de ma conduite remonte au cabinet français.

Je tenais à ce que celui-ci fût bien informé; et voici la dépêche par laquelle, le 29 mars, alors que les choses demeuraient entières, mais qu'il devenait urgent d'aviser aux conséquences d'événements prochains, j'appelais son attention la plus sérieuse sur l'état des partis et l'attitude des gouvernements en Pologne [1].

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 19 à Lamartine.

Berlin, 29 mars 1848.

Monsieur,

L'état actuel de la Pologne et la situation de la Prusse vis-à-vis de la Russie excitent au plus haut degré l'attention de l'Allemagne et appellent toute la vigilance de la France. De grands événements, dans lesquels il nous sera nécessaire de prendre un parti, ne peuvent tarder à s'accomplir dans ces régions.

Depuis huit jours, la Pologne prussienne est émancipée de fait et presque de droit. La population allemande n'y est plus qu'un accessoire qui suit, en frémissant, la direction imprimée par la population slave [1]. Les troupes allemandes sont dans une position intermédiaire entre celle d'otages et celle d'armée étrangère d'occupation. Les autorités déléguées par la couronne subsistent dans un état de complète inactivité, véritable superfétation administrative. Les *comités polonais*, constitués spontanément du 21 au 24 mars, ont en main non seulement l'administration réelle du pays, mais encore l'œuvre de sa réorganisation complète dans le sens exclusivement polonais. Ces comités formaient une confusion très anarchique ; mais tous vont être placés sous la direction suprême d'une commission qui s'est formée à Berlin le 20 mars, sous la présidence du docteur Libelt, et dans laquelle les chefs du complot de 1846 [2], amnistiés d'hier, dictent aujourd'hui des lois à la couronne prussienne. Dans la Pologne naguère prussienne, on ne connaît aucun homme de génie; et Mieroslawski n'annonce guère que les qualités d'un héros de théâtre ; mais Libelt a de l'instruction, du caractère, de la capacité.

Tout étrange que soit cette situation d'une grande province de l'État prussien, il ne faut y voir encore qu'une préparation.

Les comités l'ont déclaré au roi, au conseil, aux clubs et, par la voie de la presse, à tous les habitants de la monar-

1. 416,000 Allemands contre 866,000 Polonais; en outre 82,000 juifs (*N. de l'A.*).
2. Voy. p. 176.

[redacted]

chie. Ce qu'ils veulent, c'est le *rétablissement du royaume de Pologne*. Pour atteindre ce but, ils vont transformer la Posnanie en bureau de recrutement, en champ de manœuvres, en arsenal et en magasin; ils y rassembleront une armée, et dès qu'elle se trouvera pourvue du nécessaire, ils entreront sur le territoire russe, décidés à reconquérir les anciennes frontières de leur république [1], et persuadés qu'ils ne demeureront pas seuls longtemps pour accomplir cette tâche.

Et d'abord, ils peuvent compter sur la Galicie. Ce pays se trouve dans une situation parfaitement analogue à celle de la Posnanie : on y recrute pareillement pour l'armée de libération. On peut seulement douter qu'entre le comité supérieur de Posen et celui de Lemberg [2] la bonne intelligence soit de longue durée. On annonçait hier que, prenant les devants, ce dernier avait proclamé Ferdinand, empereur d'Autriche, *roi constitutionnel de Pologne*. N'importe! bien ou mal concertée, l'invasion aura certainement lieu.

Les comités comptent, en second lieu, sur l'active coopération de l'Allemagne. Ils se flattent d'entraîner complètement ce pays. Il est certain que, parmi les étudiants et les hommes de lettres, leur influence est considérable; qu'une partie de la presse quotidienne prêche la guerre, et la guerre implacable, immédiate, contre la Russie; qu'enfin la population bourgeoise des provinces allemandes, épuisée, lassée par de pareils hôtes, se résignerait volontiers à de grands sacrifices pour leur ouvrir la voie par laquelle ils rentreraient dans leur pays.

Le roi, dans sa réponse aux comités et à la députation de Posnanie, a dévoilé toute l'anxiété qui dévore ses facultés et les obligations contradictoires qui se disputent sa conscience.

1. Les limites de la Pologne ont toujours extrêmement varié. Dans sa plus grande extension, elle embrassait la région entre l'Oder à l'ouest, le Dnieper à l'est, la Baltique au nord, la mer Noire au sud, et se divisait en trois grands groupes (en dehors de la Courlande, fief dépendant, et de la Poméranie): la Grande-Pologne, la Petite-Pologne et la Lithuanie.

2. Lvow en polonais. A l'Autriche depuis 1772.

« J'ai tout accordé, a-t-il dit, pour le rétablissement de votre nationalité, tout ce qui dépend de moi. J'ai engagé l'empereur de Russie, de la manière la plus pressante, à imiter mon exemple ; mais j'ai la prévision nette qu'il refusera. C'est un prince sincère et droit ; il appuiera sa parole par des actes. Prenez infiniment garde à ne pas vous engager trop avant. Je ne saurais vous donner aucune aide pour opérer par la force une révolution sur les territoires que les traités assignent à l'autorité de l'empereur de Russie ». Le langage du comte et celui du baron d'Arnim sont identiques à celui du roi quand ils s'adressent aux Polonais [1]. Mais avec moi, le baron d'Arnim est allé plus loin. « Je reconnais, m'a-t-il dit, que les éléments d'une armée dévouée à la délivrance de la Pologne ne peuvent manquer de s'accumuler sur notre territoire ; que nos relations officielles avec la Russie prendront, dès lors, une tournure précaire et dangereuse ; nous ne prêterons pas de troupes allemandes aux Polonais pour attaquer la Russie, mais nous ne ferons rien pour empêcher les volontaires, allemands ou autres, venant de France ou d'ailleurs, d'aller joindre, en Posnanie, la bannière nationale polonaise ; seulement, nous ne souffririons pas que les auxiliaires fissent leurs marches à travers nos provinces en corps de troupes ostensiblement armés et organisés. Du reste, quand ils combattront pour le principe de la reconstruction des nationalités indépendantes, *ce sera pour un principe juste, ce sera pour notre principe actuel qu'ils combattront !* »

La conséquence de ce qui précède, c'est évidemment que si les Polonais pénètrent en armes sur le territoire russe et y reçoivent un échec, la nation prussienne demandera impétueusement une déclaration de guerre ; que si les Russes, poursuivant leurs avantages, pénètrent à leur tour sur le territoire prussien, cette déclaration de guerre sera positivement exigée, et que le roi, désolé d'avoir à combattre son beau-

1. Je tiens ces faits d'un membre influent de la députation de Posnanie, le jeune comte Raczynski (*N. de l'A.*).

frère, son allié de tout temps, pliera la tête sous cette nécessité nouvelle et portera, contre les Russes, la bannière allemande à une croisade pour les Polonais.

En troisième lieu, les comités polonais et les Prussiens qui sympathisent avec la Pologne comptent sur le secours éventuel, mais prochain de la France. La presse belliqueuse impose au gouvernement de Frédéric-Guillaume « l'obligation de traiter, dès aujourd'hui, dans ce sens et ce but, avec la France républicaine ». Le comte Raczynski me disait hier, comme résumé de l'opinion du parti de la guerre chez les Prussiens et les Polonais, « qu'il ne fallait pas demander à la France, ni même en accepter, le secours d'une armée marchant par la voie de terre; mais que la coopération française devait consister dans l'envoi d'une flotte portant un corps de débarquement, lequel entrerait dans la Baltique et pourrait, suivant les circonstances, opérer contre les côtes russes de Courlande, de Livonie ou même d'Ingrie, ou bien mettre ses troupes à terre dans un des ports de la Russie orientale, Memel ou Rillau. »

.... On parle beaucoup moins du prince Waldemar. Le prince Radziwill se considère comme officier général prussien et, tant que le roi n'aura pas tiré l'épée, ne fera lui-même rien pour la cause polonaise.

.... Venons maintenant aux moyens de résistance des Russes : ils consistent uniquement dans leur armée sur la Vistule et dans leur flotte du Sund. Désormais, ils n'ont plus d'alliés; leur cabinet représente à lui seul tout ce qui survit du système dont il était, il n'y a qu'un mois encore, le centre et l'appui, — système auquel les deux tiers de l'Europe appartenaient! La flotte occupe le Sund; elle y pourra, sous peu, recevoir des renforts de Cronstadt, d'Helsingfors et surtout de Baltisch-Port; sous ce point de vue, il sera d'un grand intérêt pour la France que le Danemark ne tombe pas sous le contrôle de la Russie. La solution de la question des duchés peut, de la sorte, toucher aux grandes affaires de la France; il est essentiel de s'entendre avec l'Angleterre; mais je ne suis

point à portée, ici, de pénétrer les intentions réelles du cabinet britannique. Lord Westmorland n'a probablement pas la connaissance anticipée de ses résolutions. Je sais seulement que le désir général, énoncé par lord Palmerston et par ses agents au dehors, c'est la conservation de la paix aussi longtemps que faire se pourra.

L'armée stationnée dans le royaume de Pologne se compose aujourd'hui de deux corps, chacun de 50,000 hommes sur le papier, de 35,000 en réalité. Dans sept à huit semaines, il y aura quatre corps, qui présenteront une force réelle, disponible, de 140,000 combattants, avec 350 pièces attelées. Ces troupes sont belles et bonnes; on les croit fidèles. A leur tête, un vieil officier de réputation, de savoir, de valeur, le maréchal Paskevitch [1], secondé par un excellent chef d'état-major, le général Berg. Sans l'appui d'une armée régulière, vaincre de pareilles forces, en rase campagne, semble impossible aux plus hardis. Les levées fréquentes et sévères de soldats ont épuisé la population du plat pays; et Varsovie (100,000 habitants seulement), seule ville considérable, est sous le feu de deux citadelles qui, si elle s'insurge, ne l'épargneront pas.

La bonne intelligence entre les Allemands et les Polonais ne saurait être de longue durée : les constitutions intellectuelles et morales de ces deux peuples se repoussent l'une l'autre par tous leurs éléments essentiels. Les Allemands libéraux veulent, pour assurer le triomphe du plus grand et du plus juste des principes, contribuer à la reconstitution de la Pologne indépendante; mais le peuple éprouve pour ce qu'il appelle « la barbarie polonaise » un dégoût invincible.

Deux particularités très importantes sont à noter :

1. Ivan-Fedorovitch Paskevitch, comte d'Érivan, prince de Varsovie, né le 19 mai 1782, mort le 1er février 1856, général de division en 1812, dirigea la campagne contre la Perse, en 1826-1828, soumit le Daghestan en 1830, commanda en Pologne après la mort de Diebitch, battit les Hongrois révoltés en 1849, et fut nommé en octobre 1850 feld-maréchal dans les armées autrichienne et prussienne. Il fut blessé au début de la guerre de Crimée et revint mourir dans son gouvernement de Varsovie.

[redacted]

1° Les Polonais s'avouent eux-mêmes incapables de se donner une organisation militaire raisonnable. Pour l'obtenir, ils veulent qu'à leur comité directeur on adjoigne un officier général allemand, au service du roi de Prusse, Willisen [1]. Le roi refuse, sur le motif que ce serait de sa part un acte indirect, mais clair, d'agression contre la Russie. Les députés de Posen insistent avec menaces. Si le général Willisen ne finit point par leur être accordé, c'est évidemment en France qu'ils enverront chercher un organisateur.

2° Le sentiment religieux est, chez les gentilshommes polonais, généralement affaibli au point de paraître presque annulé : le clergé suit l'impulsion nationale, il a cessé de la donner. En général, l'action ecclésiastique est à peine sensible dans le nord et le centre de l'Allemagne. C'est un grand levier de désordre de moins entre les mains des novateurs ; mais aussi c'est un grand poids de moins dans le plateau de la balance où demeurent les forces conservatrices. La religion active de nos jours, c'est la politique....

Dans cette communication, le passage qui fit l'impression la plus sérieuse sur les hommes qui la lurent à Paris, impression dont les annotations en marge de la dépêche portent la trace. est celui qui rend compte des dispositions du roi et de son discours d'adieu au comité de la Posnanie. Quelques appréciations, et notamment les

1. Karl-Wilhelm von Willisen, né le 30 avril 1790, mort le 25 février 1879, prit part aux guerres contre Napoléon Ier, devint le 7 avril 1842 général-major, et fut nommé par Frédéric-Guillaume IV, le 24 mars 1848, commissaire pour la province de Posen. On verra ce que fut son rôle en Posnanie, sur lequel il a écrit un ouvrage intitulé *Akten und Bemerkungen über meine Sendung nach dem Grossherzogthum Posen im Frühjahr 1848* (Berlin, 1849). Malgré l'hostilité du parti militaire, Willisen fut choisi par le ministère Auerswald comme chargé de mission en France et en Autriche. Démissionnaire en avril 1850, il prit part à la guerre des duchés et y perdit en partie sa foi dans la valeur militaire des troupes schleswickoises. Sur ses tendances libérales, voy. les lettres qu'il écrivit au prince de Prusse, de 1827 à 1833, publiées, avec des fragments de mémoires, par P. Ritter, dans la *Deutsche Rundschau*, février 1908.

dernières, étaient, l'événement l'a prouvé, fondées plutôt sur les apparences que dans la réalité des choses ; toutefois, il me semble que ce document, relu à une distance de dix années, ne saurait causer de confusion ni donner de regrets. Je ne me départis jamais de cette ligne, et je puis, par conséquent, aller jusqu'au bout de ma tâche, sans m'arrêter désormais à donner sur ma conduite en cette affaire d'autres éclaircissements.

***

On apprit le 29 mars, à Berlin, que le prince de Metternich venait de s'embarquer à Hambourg pour l'Angleterre [1]. Cet homme d'État, naguère si puissant en apparence, bien qu'il n'eût été jamais qu'un exécuteur magnifique des volontés d'autrui, semblait alors avoir survécu à son système et à l'existence même de l'État dont il avait pris si longtemps, sous sa responsabilité, la politique intérieure autant qu'extérieure. Les conjectures se trompaient sur ce point comme sur tant d'autres. Bien qu'en 1848 le prince de Metternich fût âgé de soixante et quinze ans, il vécut assez pour voir la monarchie autrichienne se rasseoir sur de nouvelles bases, assez conformes, on peut le croire, à ses goûts personnels [2]. Il lui a donné des ministres et des ambassadeurs dans les personnes de ses créatures et de ses commis. Il assiste maintenant encore [3] à un spectacle qui flatte parfois sa vanité et satisferait ses opinions, s'il en avait d'arrêtées. Il a

1. Metternich s'enfuit, à la suite de la révolution du 15 mars 1848, sous le déguisement d'une blanchisseuse. Retiré en Angleterre, où il était parti avec sa femme sous le nom de M. Miltigna (*Morning Post*, 17 avril 1848) ; il ne revint en Autriche qu'en 1851.

2. Metternich est mort à Vienne le 11 juin 1859, à deux heures et demie de la nuit.

3. Octobre 1858 (*N. de l'A.*).

[redacted]

contribué, par ses inspirations, à susciter la guerre d'Orient et dicté au cabinet de Vienne la conduite par laquelle, dans cet *imbroglio* sanglant, cette cour croit avoir, sans autre dépense que celle de son honneur, dont elle tient peu de compte, gagné des avantages positifs, diminué d'une manière définitive l'action de sa rivale sur l'Orient et réduit la Porte au rang de vassale de l'empire [1]. L'avenir prononcera sur la valeur réelle de cette politique, qu'on pourrait appeler le crépuscule de M. de Metternich.

***

On me signalait sans relâche les mouvements, d'heure en heure plus menaçants, des bandes révolutionnaires formées sur le territoire français, avec l'approbation faiblement déguisée de M. Ledru-Rollin. C'était vers le Luxembourg qu'on supposait que se dirigerait la première agression. Je ne perdais aucun courrier pour signaler l'indignité et le danger de ces manœuvres ; M. de Lamartine, à Paris, parlait éloquemment sur cette matière, et ses commis s'efforçaient, « dans de bonnes intentions », d'atténuer les résultats de ses paroles.

Sur ces entrefaites, M. Mercier, dernier chargé d'affaires du gouvernement de Louis-Philippe à Saint-Pétersbourg [2], vint à Berlin, voyageant avec un officier supérieur,

1. L'Autriche ne prit pas directement part à la guerre de Crimée, mais elle collabora activement à la politique franco-anglaise en occupant, en septembre 1853, les provinces roumaines, puis en signant même, en décembre 1854, une alliance offensive contre la Russie : ce n'est que devant le refus de la Diète, excitée en sous-main par la Prusse, qu'elle résolut de ne point bouger. Le maintien du *statu quo* dans l'empire ottoman par le Congrès de Paris était conforme à sa politique d'équilibre antirusse.

2. Mercier n'était que troisième secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. La mission française en outre comprenait, au début de 1848 : le baron de Barante, ambassadeur en congé, le comte de Rayneval, premier secrétaire chargé d'affaires, le comte d'Escherny, second secrétaire (*Almanach*

M. de Courtigis [1]. J'avais entendu parler de la famille de M. Mercier, qui végétait à Genève; lui-même était une créature de M. Rossi, et par conséquent son existence ne remontait pas bien haut dans notre histoire. Je ne l'avais jamais vu, et je fus médiocrement touché de la franchise des confidences qu'il jugea convenable de me faire. Il prétendait avoir beaucoup plu au monde de Saint-Pétersbourg et même à la personne du maître. « J'ai été renvoyé, ajoutait-il, précisément au moment où j'allais faire revenir l'empereur de ses préjugés contre mon gouvernement et contre mon roi [2]. Par parenthèse, je m'en vais de ce pas à Londres pour voir Louis-Philippe. J'ai laissé les archives de la légation entre les mains du chancelier, M. Valade; tous les rapports diplomatiques sont rompus ». Je me souvins du succès dont les façons de M. d'Anthès (Heeckeren) [3] avaient été, pendant quelques années, couronnées à Saint-Pétersbourg, et de l'étonnement où m'avait plongé ce contraste entre les manières nobles,

de Gotha, 1848, p. 582). Barante fut révoqué tout de suite par Lamartine (*Moniteur universel*, 9 mars 1848, p. 572).

1. Ch.-Fr.-Édouard Aulas de Courtigis, né le 6 mai 1797, mort le 28 octobre 1864, fut nommé colonel en 1845, remplit diverses missions en Suède, en Italie, en Russie, jusqu'en 1848, fut blessé aux journées de juin, et devint général de brigade le 10 juillet 1848 (Arch. admin. de la guerre). — A son sujet, Circourt notait, dans sa dépêche n° 21, du 1er avril, qu'il lui remettait pour la faire mettre à la poste en Belgique : « Ses renseignements sont multipliés, mais son jugement ne m'inspire pas de confiance ».

2. La révolution de 1830 était une violation des traités de 1815 et ouvrait le *casus belli* prévu par la convention de 1818. Le tzar Nicolas Ier fut seul à se préoccuper de cet état de choses; il ordonna à ses sujets de quitter la France et interdit le drapeau tricolore dans ses ports. Il finit par reconnaître Louis-Philippe, mais refusa de l'appeler *mon frère* comme les autres souverains.

3. Georges-Charles d'Anthès, baron de Heeckeren, né le 5 février 1812, mort après 1870, quitta l'école Saint-Cyr en 1830 et prit du service dans l'armée russe. Il épousa la sœur de Pouschkine, fut accusé par ce dernier d'avoir séduit sa femme et blessa Pouschkine mortellement en duel. Il dut alors quitter la Russie, se fixa dans le Haut-Rhin, fut député en 1848, 1849 et sénateur du second Empire.

[redacted]

aisées, vraiment distinguées des gens de condition dans ce pays, et la simplicité de leur admiration pour des étrangers qui leur offrent tout au plus la caricature grossière des manières françaises :

Patienter, ne dicam stulte, mirati.

J'assurai M. Mercier que son crédit me surprenait peu, et j'eus le tort de mettre fort peu à profit le trésor de ses connaissances.

Je m'arrêtai plus longtemps à causer avec M. de Courtigis des forces militaires dont la Russie pouvait disposer en réalité. Je transcrivis, dans une lettre du 30 mars, les résultats de cette conversation [1]. M. de Courtigis prétendait que, dans un délai de quatre mois, la Russie mettrait à la disposition du feld-maréchal Paskevitch, en Pologne, 240,000 hommes d'excellentes troupes, dont moitié serait placée en Russie blanche et Lithuanie [2], de Smolensk à Brzesc-Litowski, l'autre moitié sur la Vistule. « Le cabinet russe, ajoutait-il, ne craint rien d'un soulèvement dans ses possessions; les gentilshommes seuls, disait-il, y songent actuellement, et, s'ils le veulent, il leur adviendra, de la part de leurs propres paysans, ce que nous avons vu, en 1846, advenir en Galicie [3] ». Ces conjectures ne manquaient pas de fondement.

M. Mercier repartit au bout de deux jours, en me témoi-

1. Lettre confidentielle n° 20 à Lamartine.

2. Les six gouvernements de ces deux régions sont groupés sous la dénomination administrative de « Pays du nord-ouest » (*Sieverozapadny Kraï*).

3. Dans la Galicie, incorporée à l'Autriche au premier partage de la Pologne (1772) et rendue à l'empire après 1814, éclatèrent en 1846 des troubles agraires, qui sont endémiques dans cette région de grande culture, où l'organisation de la propriété est encore féodale. C'est à la suite de ces troubles que Metternich fit incorporer à l'Autriche la république de Cracovie (6 novembre 1846). Voy. p. 2, et n. 1.

gnant une sorte de compassion affectueuse pour la situation où il me laissait. Lui-même avait peu d'inquiétudes sur son avenir ; le présent était garanti par certaines précautions dont mon inexpérience m'empêcha d'apprécier la convenance, mais qui ne manquaient certainement point d'à-propos. Le dédain de M. Mercier pour le gouvernement républicain s'humanisa quand la république eut un dictateur. Il rentra triomphalement dans la carrière, et il a représenté aussi bien qu'un autre le pouvoir actuel en Saxe, en Grèce et je ne sais plus où.

* * *

Le prince Adam vivait dans une attente perpétuelle : sa vie paraissait suspendue à une espérance ; il regardait avec anxiété de toutes parts, prêtait l'oreille à tous les bruits, et, trop vieux désormais pour se repaître de chimères, il subissait d'amers désappointements. Ni le roi de Prusse, ni ses ministres ne voulaient entrer avec lui en relations personnelles ; on lui conseillait sous main de transférer sa résidence à Cracovie, sans autre motif, au fond, que de rejeter sur l'Autriche les embarras et les dangers de cette hospitalité. Toutes les demandes du prince, dont j'étais l'intermédiaire officieux, tendaient à l'adoption de demi-mesures, d'atermoiements. Pour lui inspirer plus de vigueur, le comte Roger Raczynski voulut s'attacher à ses pas.

Fort jeune alors, ce gentilhomme, dont le frère, attaché au service diplomatique de la Prusse, possédait une galerie fort belle à Berlin [1], pouvait être considéré comme le type du magnat polonais de la décadence : bilieux, quin-

1. Athanase Raczynski, né en 1788, mort en 1874, fut ambassadeur de Prusse à Madrid du 26 avril 1848 au 26 août 1852.

teux, arrogant, souple, hautain, caressant, parlant bien et comprenant mal toutes les langues, épicurien, tracassier, entreprenant et abandonnant toutes choses, plein de contrastes et d'inconséquences, de qualités attachantes et de défauts irritants, capable d'ébaucher un complot et de l'abandonner par caprice au moment de son exécution, téméraire plutôt que hardi, et plus capable de méconnaître le danger que de le braver, il fut pour sa bonne part dans l'élaboration et dans l'avortement de la rébellion polonaise. Le prince Adam n'était point sa dupe, mais il n'avait guère le choix des auxiliaires. J'étais obligé de voir beaucoup le comte Raczynski, et il m'intéressait au possible, sans danger pour ma raison, car je n'avais pas été sa dupe un seul moment. Et dans le fait, bien que ce qu'on est convenu d'appeler le monde eût disparu de Berlin, à un excès qu'on a peine à croire, bien que nulle part on ne pût trouver un salon ouvert, les relations sociales que nous entretenions, ma femme et moi, dans cette grande ville, siège de tant d'intrigues croisées et de tant de passions excitées, offraient une variété soutenue d'intérêt et d'instruction que, dans des temps réguliers, on aurait vainement cherchée dans toutes les *résidences* de l'Allemagne.

Le monde polonais dont, jusqu'au 15 mai, notre maison eut le dangereux privilège d'être le centre, se renouvelait rapidement par l'arrivée et le départ d'émissaires de toutes les parties de cette malheureuse contrée. Que d'esprit, quelle faconde, que d'âme et de verve dans les orateurs de ces comités, dans les agitateurs de cette société à moitié dissoute ! On ne pouvait les écouter sans enchantement ; mais on ne tardait jamais à reconnaître la tache originaire et ineffaçable qui, de conséquence en conséquence, toutes logiques et à peu près inévitables, a conduit

la race polonaise à ce que nous voyons : corruption profonde du cœur, faiblesse incurable du cerveau. *L'esprit*, qui ne devrait être qu'accessoire, et dont le succès parvient si bien à se passer, est ce que les Polonais ont par excellence; ils en abusent et marchent follement sur cette glace aussi fragile que brillante qui s'ouvre sous leurs pas, et les laisse tomber dans l'abîme.

⁂

Le 30 mars, douze jours après les barricades, les premières troupes de ligne rentrèrent dans Berlin, sur la demande réitérée du conseil de ville : c'étaient deux régiments d'infanterie (et non pas de *landwehr*) et un régiment de lanciers. La portion saine de la bourgeoisie versait, en assistant au défilé, des larmes d'une joie silencieuse. Les clubs et leurs affiliés affectaient un ricanement qui cachait mal leur dépit. Au surplus, pendant bien des semaines, la présence de ces troupes dans Berlin ne fit que du mal. On agit à leur égard avec une inconséquence extrême. C'était pour soulager la garde bourgeoise dans le maintien de l'ordre public que ces auxiliaires étaient rappelés; mais dès qu'ils furent rentrés, on recula devant les déclamations des démagogues; on n'osa les employer, les montrer même; on les tint consignés dans leurs casernes. Survenait-il quelque fracas? on se gardait de faire sortir les troupes; on laissait les compagnies moroses et timides de la garde nationale s'assembler lentement, se traîner sur le lieu du désordre et l'accroître par leur intervention indécise, au lieu de l'apaiser. La présence des troupes dans Berlin fut bientôt oubliée par les démagogues; ils n'en tinrent plus le moindre compte; ils en conçurent même un nouveau

degré d'audace, croyant avoir vaincu moralement et comme désarmé ces instruments, naguère encore formidables, de la volonté souveraine. Avoir des troupes sous la main sans en faire emploi est la plus misérable des tactiques, et ce fut celle à laquelle l'absence d'une volonté dirigeante et la complication étrange des événements réduisit le ministère prussien, jusqu'au mois de novembre 1848, où Berlin fut de nouveau militairement occupé et passa par les fourches caudines du ***Kriegszustand*** (*état de siège*) [1].

Le départ du comte d'Arnim-Boytzenburg, celui du comte de Schwerin (lequel ne tarda pas à rentrer dans une combinaison différente), l'avènement de MM. Camphausen et Hansemann donnaient au conseil une forme nouvelle, déjà plébéienne, quoiqu'elle ne fût encore constitutionnelle qu'en projet. Je regrettai beaucoup le caractère absolu et surtout précipité de ce changement. La liberté politique a besoin, pour s'affermir et pour conserver son caractère véritable, du concours actif des classes supérieures; et l'expérience de la Grande-Bretagne, depuis 1688, a prouvé que, pour fonder ce chef-d'œuvre des gouvernements humains, l'assistance de seigneurs corrompus était plus efficace que celle de tribuns honorables : l'édifice de Pym [2] et de Hampden a croulé;

1. Le mois de novembre 1848 à Berlin s'ouvrit par une véritable guerre entre le roi et l'Assemblée sur la formation d'un ministère réactionnaire Brandenburg-Manteuffel : une adresse, le 2, une démarche, le 3, de l'Assemblée auprès du roi n'empêchèrent pas que le roi ne la fît s'ajourner, le 9, au 27, et ne fixât Brandebourg pour le lieu des séances. L'Assemblée continua de siéger jusqu'au 15 novembre, où un coup de force la dispersa. Les membres de la droite acceptèrent seuls de siéger à Brandebourg, où ils votèrent une constitution moins radicale que celle qui avait été discutée à Berlin.

2. John Pym, né en 1584, mort en 1643, chef de l'opposition aux communes anglaises sous Charles Ier et initiateur avec Hampden du mouvement révolutionnaire.

celui de Marlborough [1] et de Halifax [2] subsiste encore.

Le baron d'Arnim, d'un autre côté, s'établissait, sans pensée désormais d'un retour au moins prochain à Paris, dans le département des affaires étrangères, et prenait la résolution de s'en occuper avec vigueur. Les cours allemandes, revenant, et même assez vite, de leur premier étourdissement, commençaient à lui causer des embarras très sensibles. A Munich, à Stuttgart, à Dresde même, on protestait, quoique tout bas encore, contre la prétention qu'un souverain « presque détrôné chez lui » annonçait d'assumer la direction suprême de l'Allemagne. Ces mesures, cette force d'inertie substituée à la résistance ouverte, n'atteignirent que trop leur but. Le roi ne pouvait se décider à faire violence à personne. Dès que les cœurs ne venaient plus au-devant de lui, il demeurait glacé, confus dans ses projets, torpide dans ses mouvements. Les ailes ne battaient que dans l'air d'un enthousiasme intérieur. Il doutait de son droit, ajournait ses mesures et laissait l'occasion s'enfuir. L'intérieur, au surplus, lui causait de cuisantes douleurs, et les têtes les plus fortes auraient été sinon brisées, au moins distraites par les exigences contradictoires des partis. Les uns voulaient que, dans la constitution future de la monarchie, la couronne subît la loi des assemblées populaires; que la charte émanât d'une Constituante; que le roi fût réduit à recevoir la notification des volontés du peuple souverain, et à prendre de lui

1. Le duc de Marlborough, né en 1650, mort en 1722, abandonna la cause de Jacques II d'Angleterre pour embrasser celle de Guillaume III, qui le disgracia. Sous la reine Marie, il fit triompher les armes anglaises sur celles de Louis XIV, mais tomba de nouveau en disgrâce sous la reine Anne.

2. Halifax, né vers 1630, mort en 1695, favori de Charles II et de Jacques Iᵉʳ, rois d'Angleterre, fut disgracié par ce dernier en 1686, et servit dès lors la politique de Guillaume d'Orange (1688). Il ne tarda pas à être disgracié de nouveau par le prince et resta dès lors dans l'opposition.

[redacted]

la délégation du pouvoir exécutif. Les autres protestaient contre les lenteurs et les confusions qu'un semblable procédé devait entraîner à sa suite; le roi, suivant eux, était seul à portée de rédiger une constitution sensée; tout au plus, faudrait-il présenter celle-ci comme un projet à la ratification du premier parlement qui serait convoqué et qui aurait droit d'y introduire des amendements. « Non, s'écriaient les théoriciens furieux, point d'octroi : *keine Oktroyierung!* » Ce grotesque barbarisme était une des « conquêtes de mars. »

Au milieu de ces tempêtes de presse et de harangues, le conseil persévérait à faire jouer aux députations générales des États provinciaux le rôle d'introducteurs d'une Assemblée constituante. On voulait que l'ancien régime creusât sa tombe de ses propres mains et ouvrît la porte à son successeur. Ainsi, les États généraux voteraient la loi électorale, en vertu de laquelle l'Assemblée constituante serait formée. Mais que serait cette loi? Après tout, les États généraux, frappés dans leur essence, dépouillés de tout prestige, condamnés à mourir et parvenus à leur dernier jour, ne pouvaient plus être qu'une chambre d'enregistrement. La responsabilité définitive de l'acte électoral, la couronne s'efforçait vainement de s'en décharger sur un mannequin et sur un fantôme : elle retombait tout entière sur le conseil. Or, dans cette occasion, le conseil et le roi lui-même manquèrent de résolution et de confiance dans leur bon droit. Ils se résignèrent à proposer que l'Assemblée constituante fût nommée par des collèges primaires où le suffrage universel serait en vigueur. C'était abandonner sans combat une position que les municipalités, les corporations bourgeoises, les universités, les provinces, en un mot tous les éléments sains de la nation, l'élément polonais seul excepté, les

auraient aidés à défendre, dans l'intérêt de la véritable liberté. C'était se résoudre à faire venir une Assemblée mauvaise, d'où sortirait infailliblement une mauvaise loi. Le roi de Prusse et son nouveau ministère n'eurent point le courage d'agir en contradiction avec les « idées françaises » du jour, comme j'avais celui d'écrire au gouvernement, né du triomphe de ces mêmes idées et voué à leur affermissement.

Berlin, 30 mars 1848 [1].

Monsieur,

M. Mercier vous aura mandé qu'il lui a fallu quitter Saint-Pétersbourg en laissant les affaires et les archives de la mission entre les mains du consul, M. Valade. M. Mercier voyage avec M. de Courtigis, officier français, chargé depuis plus d'un an d'une mission d'exploration pour les affaires militaires, en Allemagne et en Russie. Ce dernier ne retourne pas directement à Paris. Il se propose de visiter sur sa route Luxembourg, Mayence, Ulm et Rastadt. Sa conversation est intéressante et riche en faits; mais ses jugements ne m'inspirent pas une confiance absolue. Son opinion des ressources militaires et des forces matérielles est fort élevée. Il croit que, d'ici à quatre mois, 240,000 hommes pourront être à la disposition du maréchal Paskevitch, moitié dans le royaume de Pologne, moitié en Lithuanie et en Russie blanche, de Smolensk à Breszc-Litowski. Il fait peu de cas des moyens d'agression qui peuvent demeurer à la population polonaise, désarmée et découragée; il ajoute qu'une révolte des paysans contre les gentilshommes et une Jacquerie comparable à celle de Tarnow, en 1846, suivraient immédiatement une tentative quelconque d'insurrection politique. M. de Courtigis me semble méconnaître entièrement les changements énormes que les événements accumulés depuis le 22 février ont produits dans la condition morale des peuples et des gouverne-

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 20 à Lamartine.

ments, changements qui renversent les positions matérielles elles-mêmes, car, partout, la matière est dominée par l'esprit.

Le prince Czartoryski supposait que le courrier du 29 lui apporterait une lettre de vous; mais il ne m'est arrivé qu'un billet, fort précieux pour moi, d'ailleurs, de M. de Champeaux, en date du 25 [1] : j'en suivrai les indications. J'ai causé longuement avec le prince; il a du calme et de la modération; ses espérances ne l'emportent pas au delà des limites du possible, limites, il est vrai, singulièrement reculées de nos jours. Il comprend quel embarras sa présence ne saurait manquer de causer à Berlin, et songe à continuer sa route pour Vienne; plus tard, les Polonais sensés lui conseillent d'établir, au moins provisoirement, à Cracovie, sa résidence et son centre d'action. Dans cette partie de la Pologne, il espère plus d'influence personnelle qu'en Posnanie; il s'y concertera plus facilement avec le prince Ladislas Sanguszko [2], qui semble avoir pris la direction du mouvement dans la Galicie occidentale. Toutefois, le prince Adam voudrait ne pas quitter Berlin avant d'avoir eu quelques conférences avec le baron d'Arnim.

Il m'a semblé que le désir sincère du prince est de retarder, autant que la prudence et l'honneur le permettront, l'explosion d'une guerre avec la Russie; mais il la regarde comme étant, en définitif, inévitable, et chacun ici partage cette opinion. Il serait essentiel, à lui comme à moi, de connaître exactement la vôtre. Mon langage est ici calqué sur ce que mes souvenirs et les indications partielles que je puis saisir me présentent ou me font deviner de vos sentiments sur cette grande et épineuse question.

1. Il faut sans doute corriger en *26 mars*. Voy. p. 198, n. 3.

2. Le prince Ladislas Sanguszko-Lubartowicz, né en 1803, mort à Cannes le 15 avril 1870, prit part à l'insurrection polonaise de 1831, puis vécut dans ses terres de Galicie, jusqu'au jour où il fut nommé membre de la Chambre des seigneurs autrichiens (1861). Le prince Sanguszko était un conservateur déterminé, et il plaida pour le *statu quo* politique et social, en 1848, dans sa brochure *Rachunek sumienia* (Cracovie, 1848, 2e édit., Posen, 1851).

Le prince demande au gouvernement prussien de conserver, dans l'intérêt bien entendu de la Pologne, le protectorat apparent et la suzeraineté réelle de la Posnanie. Mais il appuie, du reste, toutes les autres réquisitions de la commission, dont un membre, le comte Hubert [*sic*] Raczynski, au lieu de suivre ses collègues, demeure ici pour s'attacher à la personne du prince, et tâcher d'en disposer dans l'intérêt de ses vues personnelles. Raczynski est un enthousiaste, instruit d'ailleurs, capable de résolutions énergiques, et d'une certaine combinaison dans ses idées, fort Polonais au surplus : par là, la bizarrerie un peu sauvage de son langage et de ses démarches politiques.

Les affaires intérieures de la Prusse présentent un aspect sombre, fort compliqué d'ailleurs. D'une part, sur la pétition d'une grande majorité du conseil municipal, et d'après le désir, clairement manifesté, de la grande majorité des bourgeois, deux régiments d'infanterie de ligne, deux régiments de lanciers rentrent, en ce moment même, dans les casernes de la ville et vont relever la garde bourgeoise dans une partie des postes. De l'autre, pour obtempérer (quoiqu'on s'efforce de garder jusqu'au bout l'apparence de la dignité et de l'indépendance) aux réquisitions d'une adresse des villes rhénanes [1], le roi vient d'accepter la démission du comte d'Arnim, président de son conseil, du comte Schwerin, ministre des cultes et de l'instruction publique, et de M. de Rohr, ministre de la guerre. Ces hommes très distingués, et dont les deux premiers étaient, naguère encore, investis d'une popularité juste autant que grande, sont écartés parce que l'on veut, en eux, supprimer les dernières traditions de l'ancien régime. Leurs places sont offertes à MM. Hansemann, Camphausen et Beckerath, qui représentent l'intérêt manufacturier et commercial de la province rhénane, en même temps que les principes de l'ancienne école constitutionnelle plébéienne [2]. Ces

1. Voy. p. 213 et seq.
2. Avec Gervinus, Dahlmann, etc.

nominations, que la bourgeoisie jugerait volontiers trop avancées, ne satisfont pas les clubs. Ceux-ci, dont le nombre et l'activité croissent avec une rapidité singulière, veulent, à tout prix, arriver par une émeute générale à l'établissement du système républicain. Le roi dispose, avec l'appui de la bourgeoisie, de ressources plus que suffisantes pour comprimer ce mouvement; mais il perd à vue d'œil la confiance, la présence d'esprit et le courage; probablement, il subira pendant quelque temps encore les exigences de la multitude, et, se laissant emporter à la tempête, il essaiera de retarder son naufrage final. Le baron d'Arnim demeure, au moins provisoirement, au département des affaires étrangères. Les cours secondaires commencent à lui donner des embarras de détail. A Munich, à Dresde même et à Stuttgart, on proteste, quoique assez bas, contre la prétention qu'un souverain presque détrôné chez lui a annoncé hautement d'assurer la direction suprême de l'Allemagne. Mais les grands dangers sont au dedans. Le parti extrême veut empêcher la diète de se réunir le 2 avril, ou, du moins, de voter la future loi d'élections. Ce parti veut imposer au roi la promulgation d'un statut, d'après lequel l'Assemblée constituante serait nommée par des collèges primaires où tout citoyen serait électeur. Contre cette exigence, les municipalités, les corporations bourgeoises, les universités enfin élèvent leurs voix. Si le roi défendait avec énergie et prudence les principes de légalité et se refusait à usurper de la sorte sur les attributions de la diète, l'avantage lui resterait, car les provinces, et pour tout dire, sauf l'élément polonais, toute la population saine de l'État, appuierait sa cause; j'ai cessé, toutefois, de reposer sur le caractère et la destinée de ce prince des espérances considérables, que rien ne me semble plus justifier.

M. Mercier demeure ici quelques jours et compte prendre enfin la route de Londres. Ses rapports, s'il en adresse à votre ministère, me semblent ne devoir être crus qu'avec beaucoup de restriction en ce qui concerne les dispositions et les ressources réelles de la monarchie.

Ce n'est pas que plusieurs ministres et le roi lui-même ne sentissent amèrement, à cette époque, le peu de dignité et de sécurité de leur position ; mais ils cherchaient de préférence au dehors les moyens de reprendre quelque force et d'occuper les agents formidables, qui, renfermés dans l'intérieur, y menaçaient incessamment toutes choses de subversion. Le baron d'Arnim avait les yeux fixés sur la Russie avec un mélange d'ardeur agressive et d'anxiété. On était encore dans l'ébranlement et sinon dans la première ferveur, au moins dans l'excitation prolongée, mêlée d'espérances gigantesques et d'appréhensions violentes, que produisaient les événements accomplis depuis six semaines des deux côtés du Rhin et des Alpes. Une grande guerre semblait aux uns inévitable, à beaucoup désirable : elle donnerait le moyen *a cœno plebeio evellere consulatum*. Sous l'empire de ces passions et de ces préoccupations, M. d'Arnim me fit une communication dont l'importance était si grande et si distincte, que je crois essentiel de transcrire ici la dépêche par laquelle j'en rendis compte au Gouvernement provisoire, le 31 mars [1].

Berlin, 31 mars 1848.

Monsieur,

Mes communications précédentes vous auront préparé à la demande qu'au nom du cabinet prussien, le baron d'Arnim m'a chargé de vous adresser, et sur laquelle je sollicite la décision aussi prompte que possible de notre gouvernement.

L'organisation polonaise dans le grand-duché de Posen est, comme vous l'avez reconnu sur-le-champ et fait reconnaître à la députation polonaise, une préparation, évidente et significative, à la reconstitution de la nationalité indépendante de toute l'ancienne Pologne, — ou du moins des provinces de l'ancienne république où persiste le caractère polonais.

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 21 à Lamartine.

[redacted]

Cette organisation, le cabinet prussien l'a de bonne foi concédée; de bonne foi, il veut la maintenir. Le grand-duché va devenir le lieu de réunion de presque toute l'émigration polonaise; il est moralement impossible que dans ces faits et dans les manifestations qui les suivront, le gouvernement russe ne voie pas une agression indirecte, une hostilité contre son principe, un danger imminent pour ses intérêts.

La résolution consciencieuse et sincère du cabinet prussien est de ne point attaquer le territoire russe. Mais il ne saurait ne pas prévoir l'événement de collision ayant lieu sur la frontière. Il regarde comme vraisemblable que, saisissant la première occasion qui se présentera, et, par exemple, poursuivant une colonne qui aurait tenté d'exciter dans le royaume quelque mouvement insurrectionnel, l'armée russe franchira la frontière elle-même et prendra possession de Posen.

Ce cas échéant, que fera la France? Que fera l'Angleterre?

Le moment semble au cabinet prussien venu de faire aux gouvernements de ces pays cette question d'une manière confidentielle, mais formelle. C'est par mon intermédiaire qu'il vous la fait aujourd'hui.

De votre réponse, sa résolution pourra dépendre, en grande partie du moins.

Qu'attend-il, ou plutôt qu'espère-t-il de vous?

Deux choses : d'abord, une déclaration solennelle d'alliance et de solidarité politique dans ce qui concerne la reconstruction de la nationalité polonaise; cela lui donnerait un appui moral d'une valeur appréciable.

En second lieu, éventuellement, s'il vous en faisait la demande, l'envoi d'une escadre française dans la Baltique, pour opérer une diversion; deux vaisseaux avec notre pavillon suffiraient pour apporter un accroissement notable de force et de confiance au parti national polonais et à ses auxiliaires allemands.

Maintenant, si vous désirez connaître mon opinion personnelle sur la sécurité que peut offrir, pour traiter avec lui, le gouvernement actuel de la Prusse, j'établirai quelques points.

1° Le grand-duché de Posen est en pleine anarchie : le caractère désorganisateur des Polonais s'est, d'emblée, manifesté de la façon la plus déplorable dans ce pays, rendu à ses instincts nationaux. Aucun homme considérable n'y possède assez d'autorité sur ses compatriotes pour les ramener à l'ordre et tirer un bon parti des ressources du pays, lesquelles seront promptement épuisées; le prince Czartoryski n'y réussira pas mieux qu'un autre : il est tout étourdi de ce chaos.

2° La combinaison ministérielle dans laquelle M. Camphausen dirige l'intérieur, et M. d'Arnim les relations étrangères, est forte, sans doute, mais elle semble la dernière que le gouvernement monarchique puisse encore tenter ici [1]; après sa chute, il n'y aurait logiquement, pour ce pays-ci, que la dissolution politique; car, on peut l'affirmer positivement, l'institution monarchique est le seul lien qui puisse réunir en un corps politique les trois groupes de provinces dont se compose l'État prussien.

Du reste, la première journée du ministère Camphausen et Arnim a été bonne. Les troupes sont rentrées à Berlin, sur la demande presque unanime du conseil municipal, et avec l'approbation évidente de toute la partie saine de la population. La résolution royale de réunir la diète (suivant sa composition agissante) le 2 avril, pour voter la nouvelle loi électorale, cette résolution va s'accomplir; sur les deux points, les demandes du parti antimonarchique ont été repoussées, et force est demeurée à la loi.

Il est vrai encore que le roi n'oserait pas appeler à Berlin un seul bataillon des gardes, qu'il prend de plus en plus l'habitude de passer son temps à Potsdam.

....M. d'Arnim vous adjure de peser les considérations qui précèdent, et d'attacher (si les intérêts de la Prusse et les lois de la justice vous semblent l'autoriser) votre nom à l'œuvre grande et sainte de la résurrection de la Pologne. Il ajoute un motif qui pourrait influer sur votre décision.

1. Voy. aux *Notes* complémentaires la suite des ministères prussiens en 1848.

Quelle est la cause principale de la ruine du crédit public, ruine effectuée en France et bien avancée en Allemagne? la méfiance que ces nations ont l'une pour l'autre, la crainte qu'une lutte funeste ne s'établisse bientôt entre elles.

Mais quand les nations française, anglaise et allemande se trouveront unies dans une entreprise commune, légitime par son but, et praticable par la force énorme dont disposerait une telle combinaison, la crainte d'une guerre dans l'Occident et le centre de l'Europe disparaîtrait; le crédit se relèverait de lui-même; les passions qui bouillonnent dans le sein des nations romanes et germaniques, trouvant une issue honorable et régulière, cesseraient d'ébranler les fondations des sociétés.

[Votre réponse est attendue avec anxiété. Jusqu'à ce qu'elle arrive, l'admiration et les bénédictions de l'Allemagne monteront à vous pour la conduite que vous avez tenue, et les paroles que vous avez prononcées dans l'affaire si difficile et si importante des Polonais qui demandaient des armes et une organisation [1].]

Dans un autre temps, des ouvertures aussi formelles eussent été le prélude de grandes guerres, et peut-être encore d'un remaniement du territoire européen. Mais alors, de semblables brandons tombaient dans l'eau et s'éteignaient en sifflant avec un peu de fumée. Le Gouvernement provisoire de la France n'osait engager aucune affaire au dehors. Il se laissait, en raison de ses divisions et de sa faiblesse, compromettre gravement par les démagogues étrangers; mais les patriotes véritables n'avaient rien à en attendre. L'Italie en fit l'amère expérience [2]. Cette fois, il fallut bien avoir, sur la demande si

1. Circourt n'avait pas indiqué pour être reproduit ce passage qui a cependant son intérêt. — Sur ces faits, voy. p. 198, n. 2, et Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 146-155.

2. Les mouvements révolutionnaires d'Italie consécutifs à la révolution de février commencèrent par le soulèvement de Milan le 17 mars. Ce soulèvement détermina Charles-Albert de Sardaigne à libérer l'Italie des

nettement formulée du ministre prussien, une ombre de délibération. Voici l'étrange conclusion de cette délibération [1] :

En temps de révolution, on n'écrit pas.... Il serait imprudent de bâtir sur un sable mouvant.... [2].

Autrichiens. Mais, tandis qu'il refusait, par défiance de la France républicaine, l'aide éventuelle de notre pays, — « l'Italia fara da se, » — Lamartine était décidé à se maintenir dans les termes de sa déclaration pacifique, et assurait, le 25 mars, qu'il n'interviendrait qu'après une invitation formelle des Italiens (cf. son *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 178) ; toutefois, le 27, il promettait à Mazzini et à l'Association nationale italienne d'aider l'Italie, « si elle était attaquée dans son sol ou dans son âme, dans ses limites ou dans ses libertés » (*Monit. univ.*, 28 mars, p. 702-703). Charles-Albert, abandonné par les Siciliens et les pontificaux, et sans l'aide de la France, fut vaincu à Custozza (24 juillet) par Radetzki, qui reconquit toute la Lombardie. D'autre part, dès le 28 mars, le gouvernement provisoire de Venise, aussi confiant et exclusif que Charles-Albert, avait déclaré : « Le temps des interventions usurpatrices est passé, et ce ne serait pas un secours dangereux qui nous viendrait d'un pays où Lamartine est ministre » (*Monit. univ.*, 18 avril, p. 855). — Sur la politique italienne de Lamartine, voy. l'*Introduction*, et Quentin-Bauchart, *op. cit.*, chap. x-xii.

1. Sur cette question, en effet, le Gouvernement provisoire, dans son ensemble, eut l'occasion de prendre un avis, car, le 2 avril, Lamartine fit part à ses collègues de la proposition prussienne (voy. Garnier-Pagès, *Hist. de la révol. de 1848*, t. IV, p. 288).

2. Voici *in extenso* la lettre de M. de Champeaux, reçue le 15 avril, et dont Circourt accusa réception le 16 (2e liasse, pièce 4).

« Paris, le 4 avril 1848.

« J'ai peu de temps à vous donner, mon cher ami, et cependant je sens la nécessité pour vous d'être mis au courant de ce qui se passe ici.

« Nos affaires prennent chaque jour une meilleure tournure (j'en excepte les finances, bien que la banqueroute ne soit nullement à craindre). Ce mieux, insensible à la masse, ne pourrait vous échapper. Chaque jour gagné est déjà par lui-même une amélioration. Nous voilà à la veille des élections de la garde nationale, et la garde nationale organisée nous aidera à atteindre le jour tant souhaité de l'assemblée.

« J'en viens à vous. Vous ne recevrez probablement pas les nouvelles instructions que vous désirez et que vous demandez dans toutes vos lettres. Il serait imprudent de bâtir sur un sable mouvant. D'ailleurs votre mission est surtout de voir, d'apprécier, de faire apprécier et de conclure. Cependant, à force de parler de vous et du contenu de vos lettres, j'ai obtenu cette réponse : « Si la Russie attaque la Prusse et envahit son territoire en s'emparant de Posen, la France soutiendra la Prusse à main armée ». Vous pouvez user confidentiellement et dans la conversation de cette phrase, mais sans aller plus loin : dans un temps où toute éven-

Je ne sais pas au juste à quel pays ou à quel gouvernement cet apophtegme trouvait son application.

Votre mission est surtout de voir, d'apprécier, de faire apprécier et de conclure.

C'était bien la peine d'inaugurer par une révolution « le règne de la pensée française », pour lui donner de tels organes officiels.

Pourtant, si la Russie attaque la Prusse et envahit son territoire en s'emparant de Posen, la France soutiendra la Prusse à main armée.

Ce n'était toutefois que « confidentiellement et verbalement » qu'on m'autorisait à communiquer cette magnanime réponse :

Car nous sommes dans un temps où toute éventualité peut se réaliser d'un jour à l'autre. Il faut agir avec une grande réserve, et éviter de rien préciser, pour ne pas engager le lendemain.

Le Directoire, convenons-en, avait davantage l'intelligence et le style des négociations étrangères. Aussi, cette forme de gouvernement, soutenue par ses succès au dehors contre le mépris qu'engendrait son abjection au dedans, parvint à durer cinq ans, tandis qu'en 1848 le Gouvernement provisoire ne se traîna pas au delà de quatre mois.

tualité peut se réaliser d'un jour à l'autre, il faut agir avec une grande réserve et éviter de rien préciser pour ne pas engager le landemain (*sic*). N'attendez donc rien sur les duchés.

« Adieu, mon cher ami, je vous écris cette lettre avant d'avoir reçu votre courrier d'aujourd'hui : je ne la fermerai qu'après son arrivée.

« A vous de cœur. F. de Champeaux.

« *P.-S.* Entre nous je crois qu'il serait de votre intérêt de ne pas revenir sans avoir vu le roi, et cependant votre mission peut se terminer d'un jour à l'autre. Hâtez-vous donc. — J'ai prévenu hier M. de Courtigis. — Votre courrier n'est point arrivé : je ferme ma lettre. »

Au reste, le cabinet prussien se serait trouvé dans un embarras cruel, si le gouvernement français, entrant résolument dans ses propositions, avait engagé vivement l'affaire avec la Russie. Les événements qui se précipitèrent en Allemagne et en Pologne firent bientôt reconnaître à ce cabinet qu'il ne pouvait s'appuyer sans folie sur les Polonais, ni combattre les Russes, sans une inexcusable imprudence. Autant la conduite des premiers fut inconséquente et agressive, autant celle des seconds fut circonspecte et ménagée. L'opinion publique, en Allemagne, ne vit bientôt plus dans les Polonais que des ennemis invétérés et incorrigibles de la nationalité teutonique. Avant la fin de ma mission, la meilleure intelligence s'était rétablie entre le baron de Meyendorff et les ministres très constitutionnels de Frédéric-Guillaume IV; ceux-ci se trouvaient, après tout, heureux de pouvoir s'appuyer sur un État solide, régi par des maximes fixes, et fidèle aux vieux principes du droit des gens. La raison perd chaque matin sa partie contre la folie, mais elle la regagne le soir.



Une des « éventualités » les plus distinctement entrevues par le Gouvernement provisoire, au sujet de ce qui se passerait à Berlin, c'était mon remplacement, décidé, mais jamais effectué, par le général Changarnier [1]. Il était difficile d'imaginer un emploi qui convînt moins au général Changarnier, et surtout auquel le général Changarnier convînt moins. A Berlin, on prit sa nomination pour une menace, et cette menace sembla d'autant plus

1. Le général Changarnier fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Prusse le 10 avril 1848 (*Almanach national*, 1848, p. XVI).

[redacted]

étrange que jusqu'alors le cabinet prussien avait tout offert, et qu'on ne lui avait rien demandé. Le général Changarnier, dans l'imagination échauffée ou aigrie des membres du gouvernement prussien, arriverait avec la baguette de Popilius, et ferait entendre le bruit lointain du canon à l'appui d'exigences soudainement produites. Pour M. Changarnier lui-même, ce poste n'était qu'un honorable exil. On n'osait ni l'employer franchement, parce qu'il n'avait pas même la surface des principes républicains, ni le disgracier ouvertement, parce que l'armée lui accordait toute confiance. Il sentait qu'à Berlin son temps se perdrait, et que son action réelle sur les affaires s'affaiblirait dans la proportion où il demeurerait éloigné des casernes et des camps. Aussi fit-il traîner en longueur les préparatifs de son départ. Il s'y résignait enfin, et il allait prendre les instructions de M. de Lamartine, quand, rencontrant l'émeute sur son chemin, bien inspiré et résolu une fois dans sa vie, il prit à l'Hôtel de ville l'initiative et la responsabilité d'une démonstration que la fortune favorisa pleinement, à l'égal de son mérite infiniment au-dessus de toutes les probabilités [1]. Cette journée décida la carrière ultérieure du général Changarnier; il ne voulut plus entendre à l'échange [*sic*] du bâton de commandement contre un portefeuille, et, le poste de gouverneur général de l'Algérie se trouvant vacant par suite de la nomination au ministère de la guerre du général Cavaignac, appelé d'Afrique par les destinées de la République [2], Changarnier s'établit par intérim dans ce

1. C'est au général Changarnier que Lamartine eut recours le 16 avril pour s'opposer à la manifestation des ouvriers du Luxembourg. Sur le rôle de Changarnier ce jour-là, voy. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 201-207.

2. Cavaignac fut nommé ministre de la guerre par décret du Gouvernement provisoire du 20 mars 1848 (*Bull. des lois*, 1848, n° 16, p. 151).

poste, qui lui semblait, non sans quelque apparence de vérité, le marchepied d'une dictature prochaine [1]. Il ne fut plus question de l'envoyer à Berlin, et ma mission se prolongea jusqu'au nouveau choix que le Gouvernement provisoire, cédant chaque jour un peu de terrain aux passions violentes et aux intérêts illégitimes, fit, à la fin de mai, et dont j'aurai à parler trop en détail par la suite [2].

***

J'écrivis le 31 mars à M. de Lacour une dépêche longue et circonstanciée, par laquelle je m'efforçais de lui donner une idée nette et complète de l'état des affaires en Prusse, et, autant que mes investigations avec mes conjectures pouvaient me la fournir à moi-même, de cet état dans la Pologne et les pays slaves en général. Je lui communiquais aussi ce que j'avais appris sur la mission et le langage de sir Stratford Canning. Ce personnage, après avoir vu le roi et avoir donné aux ministres prussiens des paroles encourageantes, quoique ambiguës et un peu sèches, continua bientôt après son voyage d'inspection pour Vienne, et puis alla reprendre possession de son poste officiel à Constantinople, où quatre ambassadeurs de France s'usèrent l'un après l'autre contre lui [3]. Il est

1. Chargarnier fut nommé gouverneur général de l'Algérie par un arrêté du 29 avril 1848, qui rappelait à Paris le général Cavaignac (*Bull. des lois*, 1848, n° 32, p. 324-326).

2. Voy. le t. II des *Souvenirs* de Circourt, chap. XIII.

3. Les ambassadeurs de France qui eurent à s'occuper à Constantinople de la politique adverse de la Russie et de l'Angleterre furent Lavalette (jusqu'en janvier 1853), de Lacour (jusqu'en décembre), enfin le général Baraguey d'Hilliers. Ils n'empêchèrent pas la guerre voulue délibérément par lord Stratford Redcliffe, qu'on nommait à Constantinople le « sultan anglais ». La guerre de Crimée, annoncée au mois de mars 1854, s'ouvrit en mai.

difficile de juger de sang-froid et avec impartialité un homme aussi dépourvu de qualités aimables et aussi uniformément désagréable par habitude et par système que lord Stratford de Redcliffe. Son tact consiste uniquement à graduer son impertinence, de manière à la pratiquer en toutes rencontres impunément. Attaquer toujours manque de grâce en qui ne tire jamais l'épée. Mais les talents de lord Stratford de Redcliffe ne sont pas d'un ordre vulgaire. Il a certainement la tradition des grandes affaires, et il demeure un des échantillons les mieux conservés du « seigneur whig ». C'est une étrange, mais puissante coterie que celle-là. Depuis les patriciens du Sénat de Rome, entre Appius l'aveugle et Sylla, depuis les « familles évangéliques et apostoliques » du Livre d'or de Venise, le monde n'avait pas vu de maisons dont l'orgueil républicain, la fierté aristocratique, la vanité des titres, la ténacité dans toutes les poursuites qui aboutissent au pouvoir et à la richesse, l'aptitude à servir l'État et la franche conviction que l'État est le patrimoine de la coterie aient présenté plus de caractère et jeté autant d'éclat. Lord Stratford de Redcliffe est l'Anglais, le *nobleman* (il en avait l'attitude avant d'en recevoir le brevet), le législateur héréditaire par excellence, l'ami dédaigneux, souvent insultant, et toujours sincère, de l'humanité, de la liberté. Il sacrifierait, sans un instant d'hésitation, le monde à l'Angleterre, l'Angleterre aux whigs, mais non les whigs à sa propre personne; en lui le patriote fait taire l'ambitieux. Pendant sa longue carrière, il a vu constamment son parti déchoir, sa caste s'affaiblir, les idées auxquelles il a voué sa vie perdre de leur empire; il ne s'est fait aucune illusion sur les progrès irrésistibles de l'esprit de réforme, sorti des entrailles de l'esprit whig, mais destiné à les déchirer; il n'a rien des idées vaguement radicales

de lord Macaulay [1]; à ses yeux, la chose publique est, depuis 1832 [2], sur le penchant de sa ruine; aussi, l'habitude de considérations tristes le rend habituellement morose et souvent violent, hors de tout propos ; on s'irrite de ses boutades, il faudrait le plaindre. Il a pleinement réussi à se faire haïr, et imparfaitement à se faire craindre ; il m'inspire, par réflexion, une sorte d'intérêt. Il lui est amer, on doit le reconnaître, d'user les dernières ressources de son esprit dans une lutte inégale avec M. Thouvenel [3].

Lord Westmorland, qui était par naissance ce que sir Stratford Canning allait devenir par mérite, supporta d'une manière gracieusement distraite la tournée d'inspection de son collègue, lui donna les renseignements corrects et sans préjugés que lui-même avait rassemblés, écouta ses insinuations, sans les accepter comme des ordres, et se tira de cette conjonction un peu gênante avec plus d'aisance que M. Bulwer [4] ne paraît en avoir trouvé à sa disposition, quand lord Redcliffe est venu pour re-

1. Thomas Babington, baron Macaulay, né le 25 octobre 1800, mort le 28 décembre 1859, orateur et historien anglais. Ministre de la guerre dans le cabinet Melbourne (1834-1841), il échoua aux élections en 1847 et se consacra dès lors presque exclusivement à l'histoire. Nommé lord en 1857, il ne siégea pas à la Chambre des pairs.

2. Date de la première grande réforme électorale en Angleterre (redistribution des sièges et règlement uniforme des conditions du droit de suffrage).

3. Édouard-Antoine Thouvenel, né en 1818, mort en 1866, fit sa carrière dans la diplomatie; ambassadeur à Constantinople en 1855, il eut comme adversaire l'irascible sir Redcliffe et fut ministre des affaires étrangères de 1860 à 1862. Il mourut grand-référendaire du Sénat.

4. Henry Bulwer, né à Londres le 13 février 1801, mort le 23 mai 1872 à Naples, entra dans la carrière diplomatique en 1824 ; il joua un rôle important dans les négociations qui suivirent la révolte de Bruxelles en 1830, et, comme ambassadeur à Madrid, dans les négociations touchant les mariages espagnols. Il dut quitter Madrid sur les ordres de Narvaez, qui l'accusait de pactiser avec les progressistes (mai 1848). Il fut postérieurement ambassadeur à Washington, Florence, Constantinople, et quitta la carrière en 1865.

parler affaires au sultan et rafraîchir avec les membres du divan ses relations de confiance amicale.



Le 1er avril, en dépit des injonctions répétées des chefs de clubs, dont chacun avait son journal, sa tribune en plein air et sa bande mobile, que le peuple appelait sans cérémonie *la horde sauvage*, « die wilde Rotte [1] », de nouvelles troupes rentrèrent dans Berlin, défilant entre les rangs de la garde bourgeoise. Celle-ci se faisait une sorte de triomphe d'un acte qui préparait sa prochaine déchéance. Dans sa contemplation béate des « conquêtes de mars », elle s'imaginait avoir réduit à lui servir d'auxiliaire soumis cette armée, naguère le premier corps et l'influence suprême dans la nation. La marche des régiments était couverte par les corps de métiers, avec leurs musiques et leurs bannières. Les officiers supérieurs étaient chargés de couronnes et de guirlandes, « en signe de réconciliation avec le peuple ». Ces emblèmes de festivité contrastaient étrangement avec les cheveux gris, les cicatrices et l'œil morose de ces officiers, dont la plupart avaient fait les campagnes de la guerre de délivrance [2], l'avancement dans les troupes prussiennes ayant, depuis 1815, été singulièrement lent. Le général de Webern [3],

1. Les démagogues de Berlin se groupèrent au début d'avril dans des clubs, comme à Paris. Le plus important de ces clubs fut le *Politischer-Klub*, plus tard *Democratischer-Klub*, avec Jung, Schramm, Karbe, Ottensosser.

2. Le *Befreiungskrieg* ou guerre d'indépendance est la guerre consécutive à la sixième coalition contre Napoléon Ier, aboutissant à l'expulsion des Français d'Allemagne, en 1813, puis à l'invasion de la France, en 1814.

3. Karl-Emil von Webern, né le 2 février 1790, mort le 4 avril 1878, prit part aux guerres napoléoniennes, devint commandant de la brigade de landwehr de Francfort-sur-l'Oder, en 1847, et garda cette fonction à Berlin, où il fut appelé le 11 avril 1848. Il aida le prince Guillaume à réprimer, en 1849, l'insurrection badoise et se retira en 1852.

commandant de la place, était le type accompli de la bravoure, de la cordialité, de la droiture de cœur, de la simplicité d'esprit de cette classe si véritablement allemande et si essentiellement prussienne. Il s'attacha beaucoup à moi, me fournit à plusieurs reprises des informations pleines d'à-propos et de justesse, et se désolait de ne pouvoir m'assurer vis-à-vis des démagogues allemands et des conspirateurs polonais aucune sûreté matérielle. J'étais, sur ce point, plus indifférent qu'il n'était rassuré. Le directeur de la police municipale lui refusait nettement son concours, et le procureur général, M. Temme, appartenait ouvertement au parti subversif. Comme, d'après les institutions alors en vigueur, ce magistrat se trouvait inamovible, il ne tint pas à lui que Berlin aussi ne vît commencer « la guerre civile sur les conclusions des gens du roi ».

Le cabinet où le comte Schwerin se résolvait à demeurer, — sur les instances du comte d'Arnim lui-même, duquel il aurait voulu ne pas se séparer, — le cabinet inaugura nettement, le 1er avril, l'ère constitutionnelle, en faisant déclarer que, « désormais, toutes les pétitions et les réclamations concernant l'administration et la réforme politique devaient être *épargnées au roi*, et adressées à ses conseillers officiels [1] ». Le roi se plia d'assez bonne grâce à cette transformation qui, pour le moment, le déchargeait d'une tâche stérile et irritante. Il alla s'établir tout à fait à Potsdam, où sa cour reprit les anciennes étiquettes. S'il n'y régnait pas précisément, il y vivait, du

1. Les débuts vraiment constitutionnels de la Prusse commencent au 8 avril 1848, date de la promulgation de la loi électorale qui établit le principe de l'élection à deux degrés sans condition de cens. C'est en vertu de cette loi que se firent les élections, primaires le 1er mai, secondaires le 8 ; le décret de convocation parut le 13, et l'assemblée s'ouvrit le 22.

moins, en pleine sûreté, entouré des régiments de sa garde, dont le dévouement et la discipline ne se démentirent pas un seul jour. M. de Humboldt s'attacha fidèlement à sa nouvelle fortune et ne quitta plus Potsdam.

Tous les ministres demeuraient à Berlin; ils se rendaient à jours fixes à Sans-Souci, pour tenir le conseil, et n'avaient guère d'autres communications avec le roi.

La diète, ou, si l'on veut, l'assemblée générale des États, allait se réunir pour la courte session d'abdication et de congé final. De tristes augures se montraient de toutes parts; pas un coin lumineux dans le ciel; les nouvelles du dehors étaient alarmantes [1], celles du dedans décourageantes. Les fonds avaient, à la Bourse de Berlin, baissé, en dix jours, de 80 à 64. Les États de l'Allemagne méridionale repoussaient, avec une brutalité d'expressions et une petitesse d'idées dont on avait peu d'exemples, la direction assumée par la Prusse avec une confiance si présomptueuse, et nommaient pour leurs délégués au Parlement de Francfort des hommes notoires par l'aigreur de leur patriotisme local, par la violence héréditaire de leurs préjugés contre la Prusse. Cette tendance chétive et destinée à tout stériliser ne se bornait pas à Cassel, à Darmstadt, à Carlsruhe, à Stuttgart, à Munich; elle gagnait même Dresde et Weimar. L'union de l'Allemagne se trouvait, dès lors, retardée, et il devenait très douteux que le centre, le point d'appui de cette organisation si passionnément désirée, si chimériquement poursuivie, pussent désormais se trouver à Berlin [2].

1. Il faut noter particulièrement les événements de Neuchatel. Dans une proclamation aux habitants du canton, du 5 avril 1848, Frédéric-Guillaume IV paraît bien admettre le fait accompli et cherche à rentrer dans la confiance des Neuchatelois par des promesses, un peu vagues d'ailleurs (*Monit. univ.*, 18 avril, p. 857).

2. Sur ces faits, que Circourt connaît mal, et qui sont encore mal connus,

La présence du prince Adam Czartoryski sur cette scène troublée, au moment où la Prusse allait se rendre solennellement ses comptes à elle-même, fatiguait et indisposait les ministres autant que le roi. M. de Humboldt alla lui donner, vraisemblablement d'accord avec l'un et les autres, le conseil de partir au plus tôt pour Cracovie. Bien qu'extrêmement blessé par la froideur universelle avec laquelle il se voyait accueilli, le prince rejeta d'abord cette insinuation et se remit à sa toile de Pénélope.

***

Sur ces entrefaites, un homme fort différent vint grossir l'espèce de congrès diplomatique à qui Berlin servait d'hôtellerie ou de poste d'observation. Le comte de Medem [1], ministre de Russie à la cour de Vienne, profitait, à Saint-Pétersbourg, d'un congé, quand les barricades de mars transformèrent en un jour la monarchie de Marie-Thérèse en l'État le plus profondément révolutionné et le plus perfidement révolutionnaire de l'Europe. Naturellement, le résultat, au mois d'avril 1848, n'était encore ni patent, ni même soupçonné dans sa plénitude par personne. Toutefois, M. de Medem reconnut qu'il trouverait à Vienne un terrain tout différent de celui qu'il y avait laissé. Il résolut donc de gagner un peu de temps, en s'arrêtant à Berlin, d'où il demanda des instructions ultérieures. Bien d'accord avec M. de Meyendorff, il fit, sans se flatter beaucoup sur leur succès probable, toutes les démonstrations qui pouvaient aider à prolonger la

voy. Matter, *op. cit.*, p. 164-165, qui signale l'arrivée à Berlin, le 22 mars, des plénipotentiaires des petites puissances et la rédaction d'un plan de constitution allemande, où le point essentiel, la remise à la Prusse de la direction supérieure, était laissé de côté.

1. Le comte Paul de Medem précéda à Vienne M. d'Arnim-Heinrischdorff.

paix entre la Prusse et la Russie. Il fut moins heureux après son retour dans la capitale bouleversée de l'empire autrichien. Jamais il ne put y ramener une étincelle de bienveillance, de confiance, ou même de simple loyauté envers la Russie. On l'accusa bientôt de faiblesse, d'imprévoyance, d'exagération dans ses concessions aux intérêts vainqueurs et aux idées dominantes. Il perdit l'affection de son maître, son emploi et sa santé; il s'éteignit misérablement dans une disgrâce imméritée et une vieillesse anticipée. Il lui manquait d'apprécier à leur juste valeur lui-même et la faveur des cours, le témoignage de sa conscience et le vain bruit de l'opinion. C'était un véritable gentilhomme, un Allemand de caractère et de manières, plutôt gâté que formé par le monde, mais instruit, habile même, et qui ne se trouva au-dessous des circonstances que parce que les circonstances, suivant l'amère et fine expression de Radowitz, de difficiles qu'elles sont toujours, « étaient devenues impossibles ».

M. de Meyendorff, qui remplaça le comte de Medem, l'an 1849, semblait en mesure d'obtenir des résultats d'une tout autre nature. Les services prodigieux que son maître rendit alors à François-Joseph n'eurent pour résultat que de mettre ce monarque et son cabinet à portée d'*étonner*, selon la prédiction de leur digne organe, *le monde par l'immensité de leur ingratitude* [1]. L'un et l'autre en recueillent encore les avantages [2],

Et fruuntur dis iratis.

Mais revenons aux affaires de la Prusse.

1. Les services rendus par la Russie à l'Autriche pendant la crise de 1848-1849 consistent avant tout dans l'envoi de 80,000 hommes, sous les ordres de Paskevitch, pour réduire la révolution hongroise (14 juin 1849). C'est aux Russes que, de préférence aux Autrichiens, se rendit la principale armée magyare, à Vilagos (13 août 1849).

2. Octobre 1858 (*N. de l'A.*). — Il n'est pas très exact de parler d'une po-

* * *

Au moment où les États généraux allaient se rassembler, la guerre commençait dans le duché de Schleswig. Les Danois agirent avec infiniment plus de vigueur et de promptitude qu'à Berlin on ne l'avait supposé possible. Leur principal corps d'armée, concentré dans l'île d'Alsen, et disponible en tout temps, à raison de la possession d'une escadre suffisante, couvrait le Jutland et menaçait dans la province voisine les points les plus essentiels au pouvoir des troupes ducales. Le reste de la marine militaire du Danemark croisait aux embouchures de l'Elbe et de la Trave [1] et commençait à intercepter le commerce de Stettin. Le Sund et les Belt étaient dès lors fermés au pavillon prussien; or, c'était exclusivement par ces détroits que passait alors tout le commerce maritime du Zollverein, par conséquent de la Prusse.

Cependant le ministre de Danemark à Berlin ne quittait pas encore cette résidence. Le droit public européen, depuis la révolution de 1830 surtout, admettait avec une funeste facilité ces positions mixtes et fausses, ces continuations de rapports pacifiques, au milieu de luttes engagées, ce « mélange adultère de paix et de guerre », ces protestations hypocrites de bienveillance quand le fer se croise déjà [2]. M. de Plessen fit comme tant d'autres : *pacem duello miscuit*, sous prétexte qu'aucune déclaration de guerre ne lui avait été remise par le cabinet auprès

litique austro-russe en 1858, car cette année-là même, c'est la France qui agit avec la Russie pour l'unité roumaine contre l'Autriche, la Turquie et l'Angleterre, et pour la dynastie serbe des Obrenovitch contre l'Autriche encore.

1. Rivière de Lübeck, unie à l'Elbe par la Stecknitz.

2. On peut citer dans ce sens l'occupation d'Ancône (1832), l'expédition de la flotte française dans le Tage (1834), les affaires de la Plata (1837).

[redacted]

duquel on l'avait accrédité, et qu'il fatiguait de ses notes tantôt plaintives, tantôt menaçantes, — et ces dernières se trouvèrent prophétiques.

Le cabinet de Copenhague ne se borna point à des actes de rétaliation qui précipitaient la ruine du commerce prussien et portaient un coup sensible aux finances de cet État; il fit partir pour Londres le prince Frédéric de Hesse-Cassel [1], cousin du roi et encore alors son héritier présomptif, afin de solliciter du gouvernement britannique ses bons offices auprès des autres puissances, et même, s'il se pouvait, la coopération d'une flotte anglaise [2].

L'Angleterre ne pouvait voir avec satisfaction le Danemark se jeter entre les bras de la Russie, non plus que le Danemark contraint, pour obtenir une protection, d'adhérer à l'Union scandinave, extrémités auxquelles la victoire décidée en faveur du parti allemand pouvait jeter la faction danoise et le cabinet qu'elle régentait. Il est dans l'intérêt de l'Angleterre que les clés de la Baltique reposent dans la main d'un état faible, mais indépendant.

L'Angleterre n'alla pourtant jamais jusqu'à descendre ouvertement dans l'arène; mais sa diplomatie se prononça de plus en plus contre les procédés des États allemands, et la marine danoise reçut des magasins de la Grande-Bretagne quelques articles d'approvisionnement dont elle manquait. L'opinion publique, en Angleterre, s'aigrit sur les conséquences de cette guerre autant qu'elle avait été, dès le début, faussée sur son principe; et toute la responsabilité des embarras, des pertes accidentelles causés au négoce britannique dans le Cattegat et la Baltique fut

1. Tous ces renseignements sont tirés de la dépêche confidentielle à Lamartine n° 22, du 2 avril.
2. Même observation.

rejetée sur « l'agression injustifiable et l'ambition insatiable » des Prussiens.

De son côté, le prince d'Augustenburg ne s'épargnait pas à Berlin. Il pressait l'organisation de corps francs, formellement concédée par le gouvernement prussien ; il pressait l'incorporation et la mise en marche des contingents hanovrien et mecklembourgeois qui, dans ces commencements de la lutte, montraient un peu de tiédeur.



En même temps qu'on faisait un nouveau pas vers la guerre décidée et nationale sur la frontière du nord, on accordait aux demandes pressantes du comité polonais de Posen l'aide du général Willisen pour diriger l'organisation de la division polonaise en voie de formation dans le grand-duché. J'ai eu, pendant l'année 1848, des relations multipliées et très confidentielles avec cet officier, déjà sur le retour de l'âge, et alors en possession d'une excellente réputation. La confiance que les Polonais avaient en sa bonne volonté à leur égard portait ce caractère violent, capricieux, passionné, par lequel cette nation gâte toutes les qualités et s'égare dans toutes ses démarches. Le général Willisen était un homme calme, grave, fort attaché à son souverain, à son pays, à son métier ; d'une loyauté à toute épreuve, mais avec plus de cœur et avec une indépendance dans le caractère plus grande qu'il n'est opportun d'avoir dans sa profession. Il se voua de toute son âme à l'exécution franche de la tâche qui lui était imposée, et, maintenant envers tous une stricte justice, il déplut bientôt à tous. Le parti exclusivement allemand ne lui pardonna point d'avoir excité à un point si remarquable la confiance et l'affection des Polonais. Ceux-ci lui en voulurent à mort d'avoir été, dans

ses tentatives de réorganisation du grand-duché, équitable envers les populations allemandes et plein de respect pour les droits de l'État. Désavoué, contrarié, insulté de mille manières, il lui fallut abandonner enfin sa tâche, quand ce triste et redoutable problème de la résurrection d'une Pologne se vit encore une fois remis à l'arbitrage des armes, des procédures criminelles et des congrès. Le général Willisen offrit alors son épée à la cause juste et nationale des duchés. Il la servit comme volontaire et non plus comme délégué de l'autorité prussienne. Il porta sur ce nouveau champ d'action son zèle, sa droiture et sa mauvaise fortune. Découragé, isolé, sans consolations dans un pays qu'il avait servi avec si peu d'arrière-pensée pour lui-même, il se résolut à finir ses jours aux États-Unis d'Amérique. C'est un des exemples les plus mélancoliques que j'aie rencontrés du danger pour un homme d'être meilleur que sa génération et d'apporter les idées d'une époque généreuse au service d'un temps qui parle bien du « bataillon de Plutarque », mais qui ne le grossit point.

Conformément aux promesses faites au comité polonais, le cabinet prussien se déclara disposé à mettre un homme de cette nation à la tête, comme président supérieur, de l'administration de la province. Mais ici, toute la bonne volonté du gouvernement vint se briser contre un obstacle auquel on ne s'était point attendu, et qui, de la part de toute autre société que la noblesse polonaise, aurait été impossible à rencontrer; pas un gentilhomme polonais ne voulut accepter cette place, parce que sa commission aurait émané du cabinet allemand de Berlin et qu'il y aurait figuré comme délégué de la couronne. Le cabinet eut recours, pour écarter ces objections bizarres, à l'intervention amicale du général Willisen et de moi-

même auprès des Polonais de considération qui pouvaient convenir à un emploi si essentiel. Tous s'emportèrent à cette proposition, comme si on leur eût demandé de désavouer leur patrie ou de manquer à l'honneur. De la part du prince Sulkowski, du comte Dzyalinski, des Tyszkiewicz, de plusieurs autres, partout des refus péremptoires [1]. Je crus être moins malheureux auprès du comte Potworowski, parce que, chef d'une maison protestante, unie par une tradition héréditaire aux intérêts de la dynastie brandebourgeoise, protectrice-née des dissidents, il semblait posséder plusieurs des qualités propres à faciliter une transaction; mais il reçut mes ouvertures avec autant de dédain et plus de colère qu'aucun autre. « Ces messieurs », dit froidement un des ministres du roi, « mériteraient une leçon qu'il dépend de nous de leur donner, en nommant un bourgeois polonais président de leur province ». On n'alla point jusqu'à cette épreuve, et un employé allemand fut maintenu provisoirement, avec un titre inférieur, au poste qu'aucun magnat ne daignait accepter. Bientôt, il ne fut guère question dans la province de ménagements envers le comité et d'organisation de l'administration civile [2].

En notifiant au ministre de Russie ces changements, les uns accomplis, les autres projetés, le cabinet prussien fit connaître à M. de Meyendorff que, si de la part des troupes russes stationnées sur la frontière, la moindre violation du territoire posnanien avait lieu, les dispositions non équivoques de l'opinion publique rendraient la

1. Voy. p. 302 et les notes.
2. Voy. en dernier lieu les ouvrages de Fischer, *Der Polenaufstand von 1848*, Graudenz, 1899, in-8, du docteur Chr. Meyer, *Die Deutschen der Provinz Polen gegenüber dem polnischen Aufstand im Jahre 1848*, Lissa-Posen, 1905, in-8, et de H. Geffeken, *Preussen, Deutschland und die Polen seit dem Untergange des polnischen Reiches*, Berlin, 1906, in-8.

guerre inévitable et sa déclaration immédiate. M. de Meyendorff reçut cette notification avec un imperturbable sang-froid; il répondit laconiquement « qu'aucune violation du territoire prussien n'aurait lieu »; et l'événement confirma pleinement, facilement même, cette parole.

CHAPITRE VII

LES DERNIERS ÉTATS GÉNÉRAUX A BERLIN. — LE PARLEMENT PRÉPARATOIRE DE FRANCFORT. — MISSION DE M. CHARLES DIDIER.

L'ouverture de la diète (conservons cette expression pour la brièveté et pour la clarté) contrariait à l'excès le parti subversif [1]. Il y voyait moins un dernier hommage à l'ancien régime, comme, hypocritement, il affectait de s'en plaindre, qu'un moyen légitime de rattacher l'avenir au passé et de faire un pas légal dans la carrière constitutionnelle. Les provocations à l'émeute les plus furieuses se succédaient d'heure en heure, depuis quelques jours, dans le « club ambulant sous les tilleuls », et sous les tribunes en plein vent de la porte Schœnhausen et du « Théâtre des singes », aux Zelten, dans le parc [2] : car ici le grotesque, mêlé constamment à l'horrible, caractérisait la situation. Mais la presse incendiaire et ses orateurs [3] échouaient contre l'apathie désorientée de la multitude, et les fabricants, avertis par l'exemple de Paris et de

1. Les renseignements concernant l'ouverture de la diète sont empruntés à la lettre n° 23 à Lamartine, du 3 avril 1848.
2. Dans le Tiergarten.
3. A noter Jung, Schramm, Karbe, Ottensosser, Müller et Held.

[redacted]

Lyon du danger de caresser les passions révolutionnaires, contenaient encore leurs ouvriers.

La diète s'ouvrit le 2 avril, à midi, dans l'énorme salle de Saint-Georges, la « Salle blanche », au château [1]. Nulle séparation d'ordres ni de rangs ; nulle division en chambres distinctes. Les membres de ce corps, naguère si plein de vie et d'espoir, allaient tristement et silencieusement voter, contre leur conviction et d'après leur conscience, une constitution problématique, toute en germe dans une mauvaise loi d'élection. Le passé politique, non pas de la monarchie, dont le passé, tout militaire, ne se rattachait à aucune constitution civile, mais celui des provinces, jadis autant d'États séparés, et quelques-uns comptant des siècles d'existence honorable, — allait abdiquer sans résistance, après l'issue équivoque d'une escarmouche dans les rues d'une capitale récente, et pour ainsi dire parvenue, — abdiquer, quand l'armée et les provinces étaient prêtes à prendre leur revanche, quand il n'aurait fallu qu'une volonté claire et ferme pour orienter les voiles contre le vent. Mais la fatalité menait le branle, et tous suivaient. « Nous allons », disaient les membres de la diète, « voter une loi d'élection *française* : puisse-t-elle nous donner une constitution *belge!* Puissions-nous rétablir ensuite le travail et regagner la sécurité ! *Ut ædificentur muri Jerusalem!* »

Ces discours pouvaient faire pressentir l'avortement prochain de la révolution de mars en Allemagne. Elle n'avait rien de vraiment national. Les justes griefs de la nation avaient choisi, pour obtenir une satisfaction, la plus fausse et stérile des voies. Mais la révolution demeu-

1. D'après le comte von Eulenburg, interrogé à ce sujet, « weder im königlichen Schlosse zu Berlin noch im Stadtschlosse zu Potsdam ein Saal den Namen Georgssaal trägt oder jemals getragen hat ».

rait dans l'air ; bien plus, elle semblait maîtresse, soudainement et sans contestation possible, de tous les pays où il lui convenait de s'ébattre. Les événements dont la Lombardie était alors le théâtre achevaient, dans le nord même de l'Allemagne, de bouleverser les esprits [1]. Le Gouvernement provisoire semblait vouloir sortir, au sujet de cette guerre, de l'indécision menaçante et du silence ambigu qui faisaient le reste de sa politique étrangère. On annonçait la formation d'une armée d'observation au pied des Alpes [2]. Ce nom d'« armée des Alpes » rappelait aux Autrichiens et au reste de l'Europe la campagne de Marengo [3]. On ne songeait guère, en Prusse, à combattre la tendance que la France montrait à intervenir dans les affaires d'Italie. « Nous ne devons, tel était le langage des conservateurs eux-mêmes, nous ne devons d'assistance

1. La nouvelle de la révolution de Vienne arriva à Milan le 17 mars et donna le signal de l'insurrection. Au bout des *cinque giornate*, qui coûtèrent aux Milanais quatre cent vingt-quatre victimes, le général Radetzski quitta Milan, dans la matinée du 23, avec ses 12,000 hommes. Le 24 mars partit, sous le commandement de Luciano Manaro, la première légion, avec le titre d'armée de la frontière et des Alpes, pour poursuivre les Autrichiens.

2. Cette armée de 62,000 hommes fut effectivement formée au commencement d'avril, avec Grenoble comme siège de l'état-major, et le général Oudinot comme commandant en chef. Oudinot arriva le 7 mai à Grenoble (*Moniteur universel*, 14 mai, p. 1033). Lamartine explique clairement le but de cette formation dans son *Histoire de la révolution de 1848*, t. II, p. 33 : « La présence de cette armée au pied des Alpes et dans la vallée du Rhône avait son motif aussi à l'intérieur. La république pouvait être menacée soit par les tentatives de restauration monarchique au profit de la branche aînée des Bourbons dans le Midi ; soit par des détachements de l'armée d'Alger entraînés par leur affection pour les princes, et débarquant avec eux sur les côtes méridionales ; soit par les agitations anarchiques dans Toulon, Marseille, Avignon et Arles, villes du Midi, qui avaient contristé la première république ; soit enfin et surtout par des mouvements socialistes semblables à ceux qui avaient éclaté dans la capitale de l'industrie, à Lyon, en 1830 et 1832 ». Cf. Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 223 et seq.

3. Marengo, village de Lombardie, célèbre par la victoire remportée par Bonaparte sur Mélas et les Autrichiens, le 14 juin 1800.

à l'Autriche que pour la défense du territoire compris dans la Confédération germanique, pour la défense des intérêts allemands en Allemagne ». Ces dispositions se modifièrent plus tard; toutefois, durant tout mon séjour à Berlin, rien n'aurait été plus facile que maintenir dans cette voie les résolutions du gouvernement prussien.

La garnison de Berlin, dès lors assez nombreuse, ne prit nullement les armes pour l'ouverture de la diète, et ne fournit même pas un piquet d'honneur. Tout le service fut fait par la garde bourgeoise, « en tenue de ville », avec sa mauvaise grâce habituelle et son air déconcerté; elle commençait, dès lors, à se prendre elle-même en ridicule et en pitié. Du reste, l'ordre matériel était absolu.

On savait que le roi ne quitterait point Potsdam, que les princes n'assisteraient point à la séance. Les ministres l'ouvrirent, en frac noir, sauf le ministre de la guerre qui, soit bon goût, soit routine, garda l'uniforme [1]. Les tribunes, dont la commission municipale s'était emparée, avaient été formellement abandonnées aux « organes de la presse »; ces *gentlemen* avaient la complaisance de permettre aux membres du corps diplomatique, munis de lettre d'invitation, d'occuper un coin de leur domaine. On a, depuis, tiré de ces impertinences une punition si cruellement sérieuse que j'éprouve, en y pensant, une compassion douloureuse [2]. Dans cette foule de sténographes, de

1. Von Canitz était ministre de la guerre dans le cabinet Bodelschwing; il le fut dans le ministère Camphausen, à partir du 3 mai; dans l'intervalle, il n'y eut pas, à proprement parler, de ministre de la guerre, les choses militaires étant soigneusement laissées de côté par le gouvernement : le lieutenant général von Reyher eut alors l'intérim.

2. Circourt fait ici sans doute allusion aux mesures prises à partir de 1850 par le gouvernement prussien contre la presse, qui, malgré qu'elle eût été déclarée libre par la Constitution, fut matée par des procès et des menaces de poursuite. On cite à ce point de vue la *Gazette des électeurs*, qui fut confisquée jusqu'à trois fois la semaine.

correspondants, de folliculaires de toute espèce et de toute nation, je heurtai lord Westmorland, M. Nothomb, et le ministre des États-Unis, Donelson, le seul qui trouvât, en sa qualité de parvenu, qu'on manquât à son Excellence. M. de Trautmannsdorff et la plupart des ministres allemands avaient envoyé leurs secrétaires, pour observer la physionomie de l'assemblée.

M. Camphausen ouvrit la séance, en qualité de commissaire du roi. L'ancien président de la chambre de commerce de Cologne, devenu depuis deux jours président du conseil, n'éprouvait ni embarras ni vain orgueil dans une position où il se voyait porté par ses talents, et se sentait soutenu par son caractère. Pendant la dernière session des États généraux, cette même salle l'avait vu diriger, avec modération, prévoyance et sang-froid, l'opposition constitutionnelle et dynastique, pour emprunter le langage de ces temps. C'était le Casimir Périer de la Prusse, infiniment supérieur à son modèle, vraiment instruit, vraiment tempéré, vraiment modeste. Quoiqu'il n'eût aucune distinction dans les manières, avantage dont on se passe en Prusse mieux qu'ailleurs, — le comte Schwerin et d'autres hommes d'État étaient, disent leurs amis en riant, taillés « pour jouer les rôles de fermiers », — il produisit, à la séance du 2 avril, assez d'effet par la franchise de son langage et la fermeté tranquille de son attitude. En protestant de son attachement au système de la monarchie parlementaire, il parlait évidemment de bonne foi; et les sentiments de l'assemblée presque entière lui répondaient avec une égale sincérité. Il eut le rare mérite et le juste bonheur de persévérer jusqu'au bout dans la ligne qu'il avait prise en entrant dans la carrière, et de trouver, au terme de cette course pénible, l'estime universelle avec le repos.

Le « décret royal des propositions [1] » fut lu séance tenante. C'était un énoncé des bases sur lesquelles devait reposer la loi fondamentale destinée à régir désormais l'État. Ces principes étaient presque littéralement empruntés à la constitution belge, qui fonctionnait depuis 1831, avec un incontestable succès [2]. Royauté héréditaire, monarque irresponsable, et ministres responsables devant les chambres, sans le contreseing desquels aucun acte de la prérogative ne pouvait s'accomplir; liste civile votée pour tout le règne par les chambres ; l'armée et les relations extérieures sous la direction du roi, auquel le droit de paix et de guerre, la conclusion des traités de commerce et d'alliance appartenaient nominalement, sous le contrôle effectif du parlement; liberté des consciences; égalité des cultes devant la loi ; liberté de la presse; droit de réunion dans les plus amples limites; le parlement, enfin, composé de deux chambres, électives toutes deux; un Sénat dont les membres devraient avoir des qualifications spéciales; une Chambre des députés, où l'on serait admis en remplissant des conditions moins élevées; le budget des recettes et celui des dépenses voté annuellement par les chambres ; droit de prorogation et de dissolution réservé vis-à-vis de celles-ci à la couronne; mais nécessité d'une session chaque année et d'une prompte convocation des collèges après une dissolution; réserve,

1. Tous les textes ont été reproduits dans les *Verhandlungen des Vereinigten Landtags von 1848*, édités par Bleich, à Berlin, en 1848. Ce n'est que dans une ordonnance du 6 avril que furent exposés avec précision les principes de la future constitution (*Gesetz-Sammlung*, 1848, p. 87). Publiée le 5 décembre, sous la forme réactionnaire d'octroi au peuple, elle fut traduite dans le *Moniteur universel* du 9 décembre 1848, p. 3514-3515.

2. La constitution belge de 1831 fut élaborée par le Congrès constituant, à l'imitation du régime parlementaire anglais, mais suivant la théorie des whigs. Elle établissait un électorat censitaire, avec un minimum, considéré comme assez bas pour l'époque, de 42 fr. et deux chambres. Voy. Huyttens, *Discussions du Congrès national de Belgique*, Bruxelles, 1845, 5 vol. in-8.

enfin, des obligations à remplir envers la Confédération germanique et l'Allemagne en général. La diète n'avait nullement à discuter ces propositions ; c'était à une assemblée constituante qu'il devait appartenir d'en connaître, et la diète n'avait d'autre office à remplir que de voter une loi d'élections en vertu de laquelle cette Constituante serait formée.

En prenant la résolution de cette marche, et en décidant le roi à l'adopter, le premier cabinet constitutionnel de la monarchie prussienne cédait à ce que tout le monde, à peu près, regardait alors comme une nécessité absolue. Voilà son excuse. Mais, en soi, cette marche était déplorable. Elle condamnait l'ordre à des épreuves périlleuses ; elle exposait la liberté à se déshonorer par des excès, à se compromettre par des imprudences, à chercher la route des aventures au milieu de la déraison. La diète aurait dû s'occuper directement de discuter et voter la loi fondamentale. Dans les dispositions où ce corps se trouvait alors, il aurait donné pleine satisfaction à tous les intérêts légitimes du pays, et l'on serait entré d'emblée, sincèrement et prudemment, dans l'existence parlementaire. Mais que pouvait alors le bon sens?

L'adresse en réponse aux propositions royales avait été d'avance préparée par M. de Vincke, gentilhomme westphalien, jurisconsulte, administrateur de quelque distinction, membre de l'opposition constitutionnelle de la session précédente, orateur caustique, mais sérieux [1].

1. Ernst-Friedrich-Georg, baron von Vincke, né le 15 mai 1811, mort le 3 juin 1875, fit sa carrière dans l'administration prussienne, se distingua par son talent oratoire, — dépensé en particulier pour la cause polonaise, — au *Landtag* uni de 1847, fut élu au Parlement allemand, où il batailla en faveur de la constitution et de l'empire héréditaire, et fit ensuite partie des diverses chambres prussiennes, où, avec distinction, il défendit sans faiblesse les idées du vieux parti libéral prussien.

L'adresse fut présentée par le prince Lichnowski, auquel on abandonna volontiers cette occasion de paraître. Elle fut votée séance tenante et à l'unanimité; elle était loyale et résignée. Elle promettait ce qui fut tenu par la diète : un concours dévoué, ce qui voulait alors dire aveugle. Quelques paroles amères du comte de Bismarck-Schœnhausen [1] égayèrent les tribunes. Le secrétaire de la légation d'Angleterre me dit en riant : « *He is the jester of the house* ». Ce *jester* a joué pourtant à Francfort un rôle assez grave, et qui n'a pas été toujours sans bonheur [2]. Mais au cœur d'une révolution, le ridicule est avec le bon sens, avec la réflexion, avec le langage juste, et surtout avec le respect pour le droit.

La loi d'élection fut annoncée, et le ministère insista sur la nécessité de la voter dans le délai le plus bref possible. C'était l'acte de décès de la diète, et peu s'en fallut que ce ne fût aussi celui de la dissolution de l'État prussien. On proposa deux degrés d'élection. Les hommes

1. Otto-Eduard-Leopold, prince von Bismarck, né le 1er avril 1815, mort le 30 juillet 1848, appartenait à une famille de hobereaux prussiens. Après avoir perdu son temps, jusqu'en 1846, il fut nommé à cette date député suppléant à la diète fédérale prussienne, et commença alors une existence politique qui est liée à l'histoire de l'unité de l'Allemagne. De 1848 à 1851, comme parlementaire, il soutint les droits de la royauté contre la démocratie. De 1851 à 1862, comme diplomate, il prépara l'abaissement de l'Autriche. De 1862 à 1871, il assura par deux guerres l'unité allemande. Après 1871, il couronna son œuvre, jusqu'au jour où l'empereur Guillaume II le renvoya. — Député réactionnaire en 1848, il lutta de toutes ses forces contre le radicalisme, et fut un de ceux qui inspirèrent à Frédéric-Guillaume IV son refus de la couronne impériale.

2. Bismarck fut nommé second délégué de la Prusse à la Diète de Francfort le 8 mai 1851, délégué en titre le 15 juillet 1851. Il y conçut plus vivement l'idée de l'unité allemande réalisée par sa patrie, combattit sans cesse dans ce sens, surtout à l'occasion du renouvellement du *Zollverein*. Il y resta jusqu'au 6 mars 1859, ayant été nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg le 29 janvier, après avoir acquis la connaissance des hommes et des choses et décidé de lutter contre l'organisation fédérale de l'Allemagne *ferro et igne* (P. Matter, *Bismarck et son temps*, t. I, Paris, 1905, in-8, chap. x-xii).

d'État en Allemagne avaient une confiance entière dans l'efficacité de cette méthode pour obvier aux dangers du vote universel. L'application qui en fut faite, en 1848, en Allemagne, a démenti ces favorables prédictions. Les électeurs primaires (*Urwähler*) n'ayant, en général, fait que des choix misérables, les électeurs définitifs (*Wahlmänner*) ne purent nommer que de mauvais députés; les exceptions, il est vrai, furent assez nombreuses et se produisirent dans les collèges où une influence honorable et loyale était assez puissante pour arrêter le torrent révolutionnaire. Il devait y avoir dans l'assemblée constituante, à qui la rédaction de la loi définitive d'élection se trouvait réservée, comme tout le reste des lois organiques, un député par 40,000 âmes de population, ce qui donnerait une chambre de quatre cents à quatre cent dix membres; nul cens électoral, nul cens d'éligibilité; nul vestige de l'ancienne classification par *ordres*, par *états* et par *provinces;* l'âge requis pour être électeur, vingt-cinq ans; pour être député, trente. La diète aurait, par une résignation qui tenait le milieu entre le désespoir et le dévouement, accepté sur-le-champ et converti en loi ce projet, si le commissaire royal n'eût insisté pour que l'apparence au moins d'une délibération libre fût sauvée par un ajournement au surlendemain.

Le comte d'Arnim-Boytzenburg, qui avait été pendant quelques jours président du conseil des ministres, et qui avait inauguré dans le cabinet prussien l'ère constitutionnelle, donna, sur les actes et l'esprit de sa courte administration, des explications pleines d'une franchise chevaleresque, dont la diète se montra fort touchée. M. Camphausen, dont le refus de s'associer à lui avait contraint le comte à la retraite, répondit sans aigreur, sans jactance, et même avec cet embarras qu'aux hommes

de quelque valeur cause le sentiment d'un succès mêlé d'avantages personnels. Cette courte explication, accompagnée de part et d'autre par une politesse recherchée, était singulièrement caractéristique : on y voyait la remise des affaires publiques faite solennellement par la noblesse à la bourgeoisie, qui acceptait ce fardeau avec confiance et le traîna souvent avec confusion.

*
* *

Tandis que la diète prussienne préludait, dans Berlin, à la convocation d'une assemblée constituante, la « session préparatoire du parlement de la nation allemande » s'ouvrait à Francfort [1]. C'était assurément le spectacle le plus étrange que notre siècle eût encore vu. Les « hommes de confiance » n'avaient pas cru possible de s'acquitter de leur mandat sans l'aide des « organes de l'opinion publique ». Des comités s'étaient constitués d'eux-mêmes dans toutes les portions de la Confédération, et avaient nommé leurs délégués d'après une certaine proportion convenue. Le nombre de ces théoriciens, lesquels n'avaient mandat que d'eux-mêmes, s'élevait à cinq cents. Ils se rendirent à Francfort sans que la Diète germanique fît aucune protestation ou tentât la moindre chose pour empêcher ce corps, si étrangement dépourvu de pouvoirs légaux, de prendre l'avant-garde de l'opinion nationale. A peine réunis, ils se firent céder par l'Hôtel de ville, pour y tenir leurs séances, la vaste et belle église circulaire de Saint-Paul [2], et ils se mirent incontinent à discuter les bases d'une fédération nationale, dans la-

1. Les renseignements concernant le *Vorparlament* sont empruntés à la lettre à Lamartine n° 23, du 3 avril.
2. Ancien monastère des Barfüsser (*N. de l'A.*). — Saint-Paul se trouve dans la vieille ville, tout proche de l'Hôtel de ville.

quelle les attributions essentielles des souverainetés distinctes étaient destinées à s'absorber. Le conseil des « dix-sept délégués des États », sur qui le cabinet prussien avait ingénument espéré pouvoir s'appuyer, fut immédiatement absorbé et comme englouti par cette gigantesque commission. Dahlmann, croyant aller droit à l'avenir, se jeta de grand cœur dans le « Parlement préparatoire ». On prit l'alarme à Berlin. Le rôle de cette assemblée sans précédents, sans attributions officielles, pouvant être tout ou rien, ce rôle serait-il effectif, sérieux, de longue durée ? S'il en était ainsi, quelle part d'influence demeurerait au parlement de Berlin et à la monarchie prussienne dans la réorganisation de l'Allemagne ? Francfort ne supplanterait-il pas Berlin ?

*
* *

Tandis que j'informais à la hâte, mais fort en détail, le gouvernement français de l'ouverture de la diète et de la physionomie générale de l'Allemagne [1], le prince Adam et ses auxiliaires me renouvelaient, avec des instances suppliantes, la demande d'obtenir au plus tôt à leur égard quelque manifestation d'une bienveillance efficace, quelque éclaircissement, du moins, sur les intentions ultérieures du pouvoir qui représentait alors le pays. Le comte Mielezynski paraissait incliner à prendre le poste de président supérieur de la province de Posen [2]. Mais en regardant de plus près l'état déjà convulsif de cette malheureuse contrée, où la guerre de races allait éclater, le comte refusa timidement ou loyalement son concours.

1. Lettre du 3 avril 1848, n° 23, à Lamartine.
2. Séverin, comte Mielezynski, né en 1809, mort en 1873. Il refusa en 1848 de se laisser nommer *Oberpräsident* de Posnanie (Bernus, *op. cit.*, p. 56, n. 1) et présida la Société des amis des sciences de Posnanie. En 1848, il agit de concert avec son frère Mathieu (1800-1870).

De son côté, le ministère prussien consentait à laisser adjoindre au comité polonais, officiellement constitué à Posen, le général Chrzanowski, l'*alter ego* militaire du prince Adam, et Louis Mieroslawski, le généralissime des clubs. Le général, homme de sens, reconnut le piège, vit qu'associé à de semblables aventuriers, il risquerait son honneur sans nul profit pour son pays, refusa d'aller en Posnanie, et partit, au bout de quelques jours, pour Turin.

Ce qui causait plus que tout le reste d'angoisses au prince Czartoryski, c'était le bruit, fort répandu en ce temps dans l'Allemagne, que l'empereur de Russie songeait à relever le trône de Pologne pour y placer son gendre, le duc de Leuchtenberg [1]. Cette intention, qu'on prêtait si gratuitement à l'empereur Nicolas, n'était en aucune manière appuyée sur les actes officiels du cabinet de Saint-Pétersbourg. On n'en connaissait encore qu'une déclaration, publiée après la réception des nouvelles qui annonçaient les révolutions de Vienne et de Berlin, et dans laquelle la résolution de se mettre en état de défense contre toute éventualité d'agression était énoncée avec autant de modération que de fermeté [2], qualités dont « l'autocrate du grand empire de l'Orient » et les conseillers de sa couronne ne se départirent pas un instant vis-à-vis de l'Allemagne, pendant toute la durée des péripéties politiques que ce pays avait à subir.

*
* *

Le ministre de Danemark remit le 3 avril au cabinet

1. Le duc Maximilien de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais, né en 1817, mort en 1852, perdit la qualité de Français en épousant la grande-duchesse Marie, fille du tzar Nicolas Ier.

2. Voy. p. 233, n. 2.

prussien une protestation solennelle qui équivalait à une déclaration de la guerre déjà commencée. Ce qui enhardissait à cette mesure le cabinet de Copenhague, c'était l'approbation, enfin notifiée, de l'Angleterre. Cette puissance annonçait la résolution de ne point souffrir le démembrement des « territoires danois », et ajoutait qu'à ses yeux le duché de Schleswig appartenait à cette catégorie. Le Danemark avait offert à la Prusse une transaction équitable, que l'impétuosité des sentiments populaires et les calculs personnels des ministres prussiens avaient, bien contre mon gré et contre mon avis hautement annoncé, fait rejeter avec une légèreté dédaigneuse. D'après cet arrangement, les troupes danoises auraient repassé l'Eider, les troupes allemandes se seraient arrêtées à l'Elbe, et le Holstein serait demeuré, jusqu'à l'arrangement pacifique du débat, sous la garde de ses propres milices. Loin de reculer dans l'entreprise où il s'était si légèrement risqué, le cabinet de Berlin dirigea deux régiments de la garde royale sur Rendsburg, afin d'en rendre la garnison allemande du Holstein disponible pour les opérations ultérieures.

La situation, à l'intérieur, fausse et difficile de ce ministère se trouve peinte avec une vérité minutieuse dans une dépêche du 4 avril, dont je transcris ici quelques paragraphes. J'écrivais à M. de Lamartine [1] :

Cette affaire [*l'affaire des duchés*] donne à M. d'Arnim les plus graves soucis, d'autant plus que d'heure en heure les dispositions des États allemands vis-à-vis de la Prusse s'enveniment et que le crédit du roi s'anéantit hors de ses propres États. Pour obvier à ces dispositions, les ministres ont cru devoir, hier soir, répéter solennellement, en le revêtant de

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 24 à Lamartine.

leur caractère constitutionnel, l'engagement positif que le roi, parlant encore en son ancienne qualité de chef suprême de l'État, avait pris, le 21 mars, envers les autres princes de la Confédération, à savoir qu'il respecterait tous leurs droits, bien qu'il se mît à la tête du mouvement général de l'Allemagne. Au drapeau germanique, sur les édifices publics, le drapeau particulier de la Prusse est joint maintenant. Toutes ces mesures partent d'un fond de bonnes intentions, d'un véritable amour pour la justice. Mais elles présentent un caractère d'oscillation, de tâtonnements, de demi-volonté (*Halbheit*) qui les discréditent d'une façon déplorable. Le ministère manque d'homogénéité. Quelques-uns de ses membres (le comte de Schwerin, M. d'Auerswald, peut-être même encore M. d'Arnim) appartiennent au parti avancé de l'ancien régime; M. Camphausen, et peut-être encore MM. Hansemann et Börnemann appartiennent au parti retardataire du régime nouveau.

Une question des plus ardues demeure indécise et ouverte dans le cabinet : celle du libre commerce ou des tarifs protecteurs. M. Camphausen appartient décidément à la première de ces opinions. Mais l'autre prévaudra certainement dans la future assemblée, attendu que les fabricants ne voient pas autre part de remède à la crise financière qui commence à les accabler.

* * *

Mais ces préoccupations étaient bien moins pénibles que celles dont le chaos épouvantable où tombait la Pologne prussienne devenait le sujet [1].

La guerre de races commença, dans cette contrée, par un mouvement défensif de la part des paysans de langue

1. D'après les dépêches à Lamartine nos 23 et 24, des 3 et 4 avril. — Pour les événements militaires en Pologne, voy., outre les ouvrages cités p. 345, n. 2, Kunz, *Die kriegerischen Ereignisse im Grossherzogtum Posen im April Mai 1848*, Berlin, 1899, in-8.

allemande, lesquels ne voulaient à aucun prix retomber sous le régime polonais. Ceux-là brûlaient le drapeau blanc et rouge, emprisonnaient les émissaires polonais (le comte Roger Raczynski eut ce sort à Lissa) et déclaraient leur ferme résolution de rester Prussiens. Or, ces villages allemands, outre qu'ils occupaient à peu de chose près toute la frontière du nord et de l'ouest du grand-duché, s'avançaient jusqu'à la profondeur de Posen dans les terres, partout où une chaussée, une ligne de navigation, de grands travaux de défrichement ou de dessèchement avaient fait pénétrer dans les entrailles, pour ainsi dire, du pays slave l'élément civilisateur et régénérateur de la colonisation teutonique.

Dans les districts slaves, les paysans hésitèrent, pendant quelques jours, sur le parti qu'ils avaient à prendre. Les uns songeaient à se soulever contre les gentilshommes, et à défendre, contre toute innovation qui aurait fait rétrograder le pays vers l'ancien régime, un système d'administration auquel le commun peuple devait tout. Mais le sentiment national fut réveillé, exaspéré et poussé aux dernières limites de la fureur par le sentiment catholique auquel le clergé fit appel. En agissant avec tant de véhémence contre l'autorité d'un souverain qui leur voulait tant de bien, et qui leur en avait déjà fait une partie, en se déclarant ennemis d'un ordre régulier et d'une administration sage, les prêtres catholiques du grand-duché de Posen, l'archevêque à leur tête, agirent non pas avec « perfidie », comme la voix unanime des hommes d'État à Berlin les en taxa, mais avec ingratitude, imprévoyance et légèreté odieuse. Ils firent un mal irréparable à la cause qu'ils prétendaient servir. Les gentilshommes avaient tous pris les armes, et sous les yeux, avec l'approbation même du comité polonais, corps

alors investi d'attributions officiellement avouées; ils s'exerçaient du matin au soir, sur les places de Posen et dans le voisinage de Gnesen, au maniement du sabre, au tir du fusil. Une troupe de deux cents chevaux servait à parcourir la frontière russe, annonçant, avec une jactance d'autant plus insupportable qu'on s'en tint jusqu'au bout aux paroles, qu'elle la franchirait aussitôt. Il y avait des deux côtés de Kalisz [1] des forces prêtes à la recevoir, et qui l'auraient dispersée en une heure. Le général Willisen entendait avoir sous la main, pour donner au besoin force à la loi, quelques troupes supplémentaires. On les fit partir de Poméranie et les dirigea, à grandes journées, sur Bromberg [2]. Le général Colomb [3] se tenait enfermé dans le fort Winiory, regardant avec un sourire sardonique les bataillons « rouges et blancs » qui paradaient sur l'esplanade. Il préparait ses propres troupes à une action jugée inévitable par lui, mais dont il se gardait bien de prendre la responsabilité avec l'initiative. La bourgeoisie de Posen formait deux camps : les Allemands, un grand tiers du total, demeuraient sur la défensive; les Polonais, un autre tiers, prenaient des airs de domination; le tiers restant, composé de Juifs, balançait entre les deux partis. Bientôt l'intérêt matériel jeta les Israélites riches ou laborieux dans les bras du gouverneur prussien, tandis que les aventuriers et quelques prolétaires, mais surtout les « Literaten » de la communion

1. Chef-lieu de gouvernement de la Pologne russe, sur la Prozna, à deux cent vingt kilomètres à l'ouest de Varsovie.

2. Sur la Brahe, affluent de la Vistule.

3. Friedrich-August von Colomb, né en 1775, mort le 12 novembre 1854, fit toutes les campagnes prussiennes contre Napoléon Ier. En 1843, il était commandant du 5e corps d'armée, en Posnanie, où il joua un rôle en 1846 et 1848 et servit avec énergie les vues du gouvernement prussien plus que les intentions conciliatrices du général von Willisen. Il prit sa retraite en 1849, comme général de cavalerie, et se retira à Königsberg, où il mourut.

mosaïque, allèrent chercher fortune parmi les insurgés.

Le Gouvernement provisoire, en s'obstinant, malgré mes plaintes, à demeurer muet et indifférent sur la question des duchés, laissait le champ totalement libre, à Berlin, à l'action des autres puissances. Celle-ci commençait à se dessiner nettement contre les prétentions allemandes. Russie, Angleterre, Suède, Autriche, pour les motifs les plus divers et quelquefois les plus opposés, s'entendaient pour blâmer, et, autant qu'il pouvait dépendre d'elles, contrarier la marche du parti national allemand et du cabinet de Berlin en cette affaire.

***

Sur ces entrefaites, M. Charles Didier [1], arrivant de Paris à Berlin, vint descendre chez moi et me remit le billet suivant, de la main de M. de Lamartine [2] :

Sans date.

Mon cher ami,

Voici M. Didier. Recevez-le; dirigez-le; il va en mon nom.

LAMARTINE.

A M. de Circourt. Berlin.

Cette étrange missive accréditait auprès de moi, et, par mon intermédiaire, auprès du cabinet prussien, un homme que je connaissais depuis longues années, et à qui

1. Charles Didier, né en 1805, mort en 1864 par suicide, fit partie du cénacle romantique genevois, habita Paris après 1830, s'y lia avec des littérateurs et des hommes politiques de gauche et fonda le journal *l'État*. Il alla visiter, en 1848, le duc de Bordeaux à Frohsdorf, malgré ses convictions républicaines, et s'en expliqua dans une brochure parue en 1849. Il a écrit des romans, des récits de voyage et des recueils de vers (Hornung, *Les poètes genevois contemporains*, dans la *Galerie suisse*, t. III, p. 343-346). — En arrivant à Berlin, Didier avait fait part à Circourt du désir de Lamartine d'avoir une entrevue avec lui ; Circourt demanda, le 4 avril (dépêche n° 24), dans quelles conditions et dans quel but.

2. Circourt n'en a gardé que la copie (3e liasse, pièce 1).

j'accordais beaucoup d'estime, malgré l'opposition totale de nos précédents et la différence de nos sentiments politiques.

Citoyen de Genève par sa naissance, et en même temps membre d'une des bourgeoisies de Vaud, naturalisé Français, protestant très disposé aux tendances, sinon aux croyances positives des Unitairiens [1], écrivain d'une véritable distinction et d'une certaine fécondité, mais plus romancier qu'historien, et plus voyageur que romancier, M. Didier approchait alors de sa quarante-cinquième année. Il avait éprouvé de grandes douleurs domestiques et souhaitait se jeter dans les occupations politiques pour y chercher quelque distraction; mais bien que fort lié avec MM. de Lamennais [2] et Ledru-Rollin, en même temps qu'avec les princes Jérôme [3] et Napoléon-Jérôme Bonaparte [4], il s'était promis de ne tremper dans aucune in-

1 La secte protestante des Unitairiens porte le nom plus connu de secte des Sociniens. Son dogme essentiel est la négation de la Trinité. Les unitaires anglais sont les plus nombreux ; mais il y eut aussi des antitrinitaires allemands et néerlandais qui se rattachent plus ou moins à l'anabaptisme, et des antitrinitaires italiens qui ont propagé le socinianisme en Pologne. En 1822, fut fondée en Angleterre une association générale des Unitairiens.

2. Félicité-Robert de Lamennais, né en 1782, mort en 1854, prêtre en 1816, ardent ultramontain et absolutiste jusqu'à la révolution de 1830, qui en fit un démocrate. Il prétendit alors régénérer l'Église comme la société, mais après la condamnation de ses doctrines en 1832, il abandonna l'Église, qu'il attaquera désormais avec autant de violence que la monarchie. En 1848, il joua d'abord un rôle assez important dans la presse, mais élu à la Constituante, il n'exerça aucune influence et mourut oublié.

3. Jérôme Bonaparte, né en 1784, mort en 1860, le plus jeune des frères de Napoléon, qui en fit en 1807 un roi de Westphalie. Après la chute de Napoléon, il se retira auprès de son beau-père, le roi de Wurtemberg, puis en Italie, et eut des relations indirectes avec le gouvernement de juillet. La République le fit gouverneur des Invalides (1848) et maréchal de France, l'Empire le réintégra dans le titre et les honneurs de prince impérial (1852).

4. Circourt fait ici une erreur. Jérôme-Napoléon, le fils aîné du prince Jérôme, né en 1810, était mort en 1847. Il s'agit donc de Napoléon-Joseph, né en 1822, mort en 1891, qui, après avoir adhéré à la République, siégé à

trigue, aucune violence ; et il s'était honorablement tenu parole. J'ose croire que l'influence des relations intimes qu'il eut à Berlin, en avril et mai 1848, avec ma femme et moi contribua beaucoup à lui faire voir clairement la bonne voie et à s'y affermir.

La mission dont il s'était chargé aurait pu bien facilement dégénérer en manœuvre déloyale; elle était toute d'observation, d'insinuation et d'information. Il devait s'aboucher, dans les trois Polognes, avec les chefs, les organes et les principaux instruments du parti national, s'assurer de l'étendue de leurs ressources, soutenir leur courage, modérer leur impatience, réunir leurs volontés en un faisceau, et les tenir disposés à recevoir, quand le moment en viendrait, la direction suprême de la France. Cette mission, où il n'avait pour auxiliaire que son zèle, plus éclairé qu'ardent, et ses talents, contrariés par l'ignorance des langues allemande et polonaise, lui avait été confiée beaucoup moins par M. de Lamartine (dans lequel il avait peu de confiance, et avec qui les relations devinrent bientôt, de froides qu'elles étaient, mauvaises) que par M. Ledru-Rollin et les autres membres violents du Gouvernement provisoire. Cette mission avait évidemment pour but de suppléer à ce que je ne me montrais nullement disposé à faire, et de m'ôter la direction des affaires polonaises connexes à celles de la légation ostensible et régulière dont je demeurais le chef.

Je n'accueillis pas M. Didier avec moins de cordialité;

la Constituante et à la Législative et protesté contre le coup d'État, reçut de son cousin Napoléon III un grand nombre de faveurs. Anticlérical convaincu, gendre de Victor-Emmanuel, partisan des réformes ouvrières, il fit une sourde opposition à l'Empire et ne se déclara réellement prétendant qu'en 1883. C'est son fils Victor, né en 1862, qui est aujourd'hui le chef reconnu de la dynastie impériale ; son fils cadet Louis est général de l'armée russe,

Posen, 10 avril 1848[1].

Monsieur,

J'ai trouvé ici les choses assez peu satisfaisantes. Ce n'est pas que l'incursion que l'on redoutait à mon départ de Berlin ait eu lieu, ni qu'elle soit même imminente; mais on n'est pas content des tergiversations du cabinet prussien. Il est clair à tous les yeux que ses lenteurs sont calculées et qu'il entend retenir d'une main ce qu'il lâchera de l'autre. Vous ne sauriez trop insister pour qu'il joue franc jeu avec les Polonais. S'il veut les aider, qu'il le fasse; s'il ne le veut pas, qu'il le dise. Qu'on sache au moins à quoi s'en tenir et sur quoi on peut compter. Il n'y a plus désormais de diplomatie; la meilleure de toutes est la franchise. Veut-on une Pologne ou n'en veut-on pas? voilà toute la question. Je crois que là-dessus nous sommes bien d'accord.

Il se prépare ici une expédition assez grave. Les volontaires polonais ont formé trois ou quatre camps du côté de la frontière du royaume de Pologne; il s'agit maintenant de dissoudre ces camps, et si les troupes prussiennes chargées de cette commission ne la remplissent pas avec beaucoup de prudence, beaucoup de ménagement, il peut naître de là un conflit sanglant. Rien ne serait plus funeste à la cause polonaise, et l'effet serait désastreux en Allemagne.

Défiez-vous des nouvelles qui vous viennent d'ici par la voie des Allemands; ils détestent les Polonais et ils exagèrent tout afin de les déconsidérer. Tous ces meurtres, tous ces incendies dont on faisait tant de bruit à Berlin sont de pures imaginations. En allant à la source de ces bruits, je les ai trouvés sans fondement. Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Quelques-unes des questions contenues dans cette lettre peuvent aujourd'hui sembler un peu candides; mais alors

1. 3e liasse, pièce 3. — Cette lettre est résumée par Circourt dans sa dépêche n° 29 à Lamartine, du 12 avril.

personne ne se faisait une juste idée du vide et de la nullité, en fait de politique extérieure, du Gouvernement provisoire établi à Paris. Il était clair, seulement, que M. Didier n'avait pu obtenir de ses propres amis dans ce corps anarchique, des hommes qui se piquaient le plus de résolution, des instructions plus nettes, une attention plus sérieuse, que, de mon côté, je n'en obtenais de M. de Lamartine, officiellement chargé de cette branche des affaires publiques. C'était une consolation telle quelle [1] !

Le 17 avril, M. Didier était de retour à Berlin de cette première et très stérile excursion. Nous le retrouverons alors.

*
* *

Je dois, maintenant, présenter un autre côté de la correspondance multiple que mon devoir m'imposait alors. La première lettre de M. de Lacour, datée de Vienne, le 5 avril, me parvint le 9 [2]. Je la rapporte ici tout entière; elle donne une idée naïve et complète de la condition dans laquelle, en s'installant dans la capitale d'une monarchie profondément bouleversée, luttant avec des forces supérieures en Lombardie, menacée du côté de la Hongrie d'une conflagration formidable, notre ministre avait trouvé les choses et les hommes, ceux-ci presque tous nouveaux aux affaires, et nouveaux pour lui.

1. C'est pour suppléer à ce manque d'instructions que Circourt écrivit le 11 avril à Charles Didier, pour l'informer « de la situation actuelle du cabinet prussien, de ses intentions en faveur de la Pologne, de ses craintes du côté de la Belgique et du Rhin, des efforts que l'Angleterre fait pour la tenir dans une attitude de méfiance vis-à-vis de la France », et lui transmettre une lettre d'introduction du prince Sulkowski pour le général Willisen (Registre-copie B). Le 15 avril, Circourt écrivit une seconde fois à Charles Didier pour lui recommander le comte Ostrowski (Registre-copie C).

2. Circourt prévint de Lacour : dès le 31 mars, il avait adressé à Vienne une lettre sur les affaires de Prusse, de Pologne et de Russie (Registre-copie B).

[redacted]

5 avril 1848[1].

Mon cher monsieur,

.... Je suis tombé ici dans un pays si différent de celui que j'avais connu jadis, partant si nouveau, j'y ai trouvé un tel bouleversement de l'ordre de choses ancien et que j'avais été habitué à considérer comme son état de vie normal, que j'ai eu, dans les premiers moments, grand'peine à me rendre compte de cette étrange situation. Plusieurs jours ne sont pas de trop pour s'habituer à cette confusion universelle et pour y démêler quelque chose. L'œil et l'oreille sont péniblement affectés tout à la fois par le bariolage de toutes ces couleurs qu'on voit au chapeau et sur la poitrine de chacun, et par le bizarre concert que forment tous les dialectes qu'on entend parler autour de soi. Cela donne une idée exacte de la tour de Babel. Comme vous le dites avec raison, j'assiste à un événement bien plus grave encore que celui dont vous êtes témoin, et le drame qui se joue ici, compliqué chaque jour par une péripétie nouvelle, inattendue, est bien de nature à inspirer de tristes pressentiments à ceux qui prennent intérêt aux destinées de la monarchie autrichienne.

Le dénouement pourrait bien être en effet, et avant peu, tel que vous le prévoyez, à moins qu'il ne surgisse quelque *deus ex machina*, et encore je ne sais pas comment il en viendrait à bout. Depuis que la force de compression qui agissait à la fois sur tous les membres de ce corps politique et en paralysait les mouvements a été détruite par cette autre force mystérieuse qui soulève en ce moment l'Europe entière, tout ici est en proie à une sorte de fièvre du caractère le plus inquiétant. Les bras, les jambes, la tête, le cœur, tout s'agite, mais sous des impulsions contraires et pour une fin opposée. Hongrois, Bohêmes, Croates, Polonais, Italiens, Allemands, chacun de ces peuples déclare impérieusement qu'il veut désormais vivre de sa vie propre et pourvoir lui-même à sa destinée politique ; chacun entend s'administrer, se gouverner de la

1. 6e liasse, pièce n° 1.

manière la plus conforme à ses tendances, la plus profitable à ses intérêts. Cette prétention, sans doute, est assez légitime; mais on ne voit pas trop ce qui adviendra de l'ensemble au milieu de tout cela, et comment l'empire subsistera avec cet antagonisme. On parle bien de monarchie fédérative; mais quel sera le lien assez fort pour tenir désormais réunis tous ces intérêts que tant de causes tendent à diviser? Les hommes d'État autrichiens ont, il faut en convenir, un bien difficile problème à résoudre; il peut, à mon avis, aller de pair avec celui de l'organisation du travail.

Vous avez su probablement avant nous, grâce au soin qu'on prenait ici de cacher le plus longtemps possible ces désastreuses nouvelles, les événements d'Italie. La Lombardie, insurgée tout entière, a déjà versé son sang pour secouer le joug qu'elle supportait avec tant d'impatience et depuis si longtemps; et ce que nous apprenons chaque jour de ce pays autorise à penser que ces provinces échapperont inévitablement à la domination de l'Autriche. L'intervention de la Sardaigne, qui soulève ici la plus vive indignation, et dont on se sert pour stimuler le point d'honneur *national* et réchauffer le *patriotisme* autrichien, compliquera peut-être un peu la question, et il faut s'attendre à voir le cabinet de Vienne sonner l'alarme en Europe, à propos des dangers que fait courir au *statu quo* territorial l'ambition de la maison de Savoie. Je ne vois pas trop, dans l'état actuel de la politique, qui il pourra entraîner à sa suite. On fait bien valoir les déclarations un peu vagues faites par lord Palmerston [1], il y a trois mois, en faveur du maintien des territoires tels qu'ils avaient été répartis par les traités, et, comme pour le piquer au jeu, on met un certain empressement à recueillir et à répandre le bruit

1. Je ne sais pas à quelle déclaration de Palmerston Lacour fait allusion. En janvier 1848, Palmerston était en train d'appuyer en Suisse la politique radicale, et c'est justement le 18 janvier 1848 que Guizot remit au Directoire helvétique, pour la France et ses alliés, une note collective contre ces tendances de la politique suisse (Bourgeois, *op. cit.*, t. III, p. 269).

d'une mainmise par nous sur la Savoie [1]. Je doute néanmoins qu'on ait grande confiance dans le résultat de ce calcul diplomatique et dans les bonnes dispositions du premier secrétaire d'État britannique. Le moment n'est pas bien choisi pour nous prêter des vues ambitieuses. Aussi essaiera-t-on de sortir d'une autre manière du mauvais pas où l'on est engagé en Italie.

Les gens sensés et raisonnables ici, et il s'en trouve beaucoup plus qu'on ne pense, et ils commencent à compter dans la conduite des affaires, sont d'avis qu'il vaut mieux transiger sur un pied honorable avec les insurgés victorieux du royaume lombard-vénitien, que d'épuiser les ressources dont l'empire peut avoir besoin sur d'autres points, à tenter inutilement de rétablir la domination autrichienne dans ces contrées. Si les Lombards consentent à se charger d'une

1. La politique officielle de la France à l'égard de la Savoie avait été exposée dès le 19 mars à l'occasion d'une manifestation de 2,000 Savoyards habitant Paris, qui avaient plus ou moins clairement déclaré leur désir de faire partie de la France. Lamartine montra que l'incorporation éventuelle de la Savoie à la France ne pouvait sortir que d'un règlement pacifique, à la suite d'une guerre où nous aurions collaboré à l'unité italienne (*Moniteur universel*, 20 mars 1848, p. 644). Mais les 3 et 4 avril, il y eut une incursion de Français en Savoie, dont le *Moniteur universel* rendit compte officiellement dans une note du 9 (p. 795) : « A la suite des mouvements tentés en Savoie par une colonne de Savoisiens et de Français agissant contre les intentions du gouvernement de la République, une réaction a eu lieu. Les habitants de Chambéry et des villages voisins se sont battus dans la ville avec la colonne républicaine. Trois personnes ont été tuées de chaque côté. Les royalistes vainqueurs ont séparé les Savoisiens des Français et ont renvoyé ces derniers en France; les autres se sont dispersés dans les campagnes, poursuivis par les paysans; 3,000 hommes de l'armée sarde en route pour le Piémont sont rentrés à Chambéry aux acclamations du peuple. Le gouvernement français, informé de ces faits, a réclamé immédiatement du gouvernement sarde la libération et la rentrée en France des Français et des Savoisiens naturalisés par le dernier décret. Tout fait espérer que cette amnistie sera accordée au désir de paix qui anime les deux gouvernements ». De fait, le journal turinois *Il Risorgimento* du 29 avril publia un décret de Charles-Albert, du 25, amnistiant les prévenus, et ordonnant de reconduire à la frontière les étrangers amnistiés. Cf. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 162, d'où il ressortirait qu'Arago, loin d'aider à l'invasion de la Savoie, a prévenu le gouvernement des préparatifs faits par les révolutionnaires.

portion raisonnable de la dette autrichienne, si, ce dont on n'ose se flatter, ils prennent pour roi un archiduc, ce qui donnerait une sorte de satisfaction d'amour-propre, on pourrait arriver, moyennant protocoles et peut-être médiation, à s'entendre. Le point délicat sera peut-être la présence de la Sardaigne, qui ne voudra pas, on l'assure, être intervenue dans cette bagarre sans en retirer quelque profit [1]. On assure que le cabinet impérial s'est décidé à ce parti, qui semble aujourd'hui le seul raisonnable, et que de hauts personnages sont déjà partis pour l'Italie avec des pouvoirs conçus dans cet esprit. En attendant et pour se placer dans une attitude conforme à sa dignité, ce gouvernement déploie un grand appareil militaire : des renforts considérables sont dirigés vers l'armée d'Italie. On consentira à se dessaisir des provinces lombardes, on ne veut pas se les laisser arracher. Les événements, qui depuis deux mois ont dépassé tant de prévisions, se conformeront-ils à ces calculs [2]?

Le prince Czartoryski n'est pas encore à Vienne; il n'y est même pas attendu; on pense qu'il ira directement s'établir en Galicie. D'après ce qu'on entend à Vienne de ce pays, je crois, comme vous, que le respectable champion de la nationalité polonaise aura aussi dans ce pays bien de la peine à coordonner les efforts qu'il s'agit de faire pour la reconstituer.

1. Les Milanais révoltés, sentant qu'ils ne pouvaient résister à eux seuls aux armées autrichiennes, envoyèrent Francesco Arese à Turin pour solliciter l'aide du roi Charles-Albert, qui, par l'intermédiaire du comte di Castagneto, promit son concours (20 mars). Dans le Piémont, Cavour, par ses articles du *Risorgimento*, poussa à la guerre, et plus encore le peuple turinois qui manifesta le 23 mars. Le gouvernement sarde se décida à combattre, et Charles-Albert passa le Tessin le 29.

2. Les Lombards, appelés par plébiscite à voter sur leur annexion au royaume de Sardaigne, l'acceptèrent, le 28 mai 1848, par 561,000 oui contre 681 non. Mais les troupes sardes étaient deux fois moins nombreuses que les troupes autrichiennes, qui se concentrèrent peu à peu, et qui, après divers échecs, reprirent les armes pour l'emporter définitivement en juillet. A la suite de la bataille de Milan (4 août 1848), fut signé l'armistice de Salasco, ainsi nommé du général qui le négocia, et qui accordait douze heures aux Milanais désireux de quitter leur patrie retombée aux mains des Autrichiens.

Les Polonais ne me semblent pas aujourd'hui plus près de s'entendre qu'ils ne l'ont été à aucune époque de leur histoire. Pour vous donner une idée de l'état des esprits en Galicie, je vous dirai qu'il est arrivé ici, à quelques jours de distance, des députations de ce royaume. La première était composée de paysans qui, assure-t-on, venaient s'assurer que l'empereur n'avait pas été assassiné par les nobles, que c'était en toute liberté qu'il avait accordé les réformes dont on leur avait parlé, et qu'enfin il n'avait pas besoin de leur appui, qu'ils étaient tout prêts à donner contre qui de raison. La seconde, qui a été reçue hier, demande entre autres choses l'organisation d'une armée polonaise dans le royaume, d'une administration exclusivement polonaise et un vice-roi.

Vous voyez que chacun tire de son côté le manteau impérial : le moyen qu'il résiste ! D'autant que les mains chargées de le retenir sont bien débiles et qu'il se manifeste dans la région du pouvoir une bien grande absence de volonté et de décision. Une première satisfaction vient cependant d'être donnée à l'opinion, qui murmurait de voir se développer si tardivement les conséquences nécessaires de la révolution du 15 mars : l'archiduc Louis, en qui se personnifiait pour le public le système qu'elle a eu pour objet de renverser, a abandonné la direction suprême des affaires [1]. Mais par qui, par quoi va-t-il être remplacé ? C'est ce qu'on ignore.

J'apprends avec plaisir que la situation s'améliore sensiblement à Berlin, et je fais les mêmes vœux que vous pour que les chances propices que vous entrevoyez s'accroissent de plus en plus et deviennent des réalités; tout le monde, je crois, y gagnerait. Ici, il y a bien des gens qui ne partagent pas ces désirs et cette opinion. On juge très sévèrement tout ce qui se fait, se dit et se prépare sur les bords de la Sprée. Les susceptibilités du sentiment germanique, les prétentions

1. L'archiduc Louis (Ludwig-Joseph-Anton), né le 13 décembre 1784, mort le 21 décembre 1864, fut un des conseillers les plus écoutés de l'empereur d'Autriche ; la révolution de 1848 le condamna à abandonner les affaires publiques.

qu'on nourrit toujours à l'endroit de l'Allemagne ont été très vivement blessées, comme vous l'avez vu. et la blessure saigne toujours, grâce au soin qu'on prend toujours en pareil cas de faire tout ce qu'il faut pour l'empêcher de se fermer. L'esprit qui a dicté certains articles de journaux que vous connaissez fermente toujours au milieu de cette fermentation de toutes choses, et il a fait aussi arborer avant-hier, au sommet de la tour de Saint-Étienne [1] et sur le palais impérial, l'étendard aux couleurs allemandes; c'est peut-être un peu tard. Puis l'on s'occupe du choix des députés à envoyer à Francfort et du candidat que l'Autriche pourrait proposer pour la première dignité de la Confédération, qu'on entend bien disputer au roi Frédéric-Guillaume. Sous ce rapport, on n'a pas été trop mal inspiré en mettant en avant le nom de l'archiduc Jean, qui rencontrerait assurément de la popularité et beaucoup de sympathies. Mais y aura-t-il vraiment une Confédération comme l'entendent les patriotes sincères de l'Allemagne ? Y aura-t-il un chef suprême de cette Confédération, accepté sincèrement par tous ses membres ? Ce gouvernement sera-t-il doué de plus de force et de vie indépendante que ce n'a été le cas jusqu'à présent ? Pour le bien de l'Europe, il faut le souhaiter, l'espérer,.... *ma vedremmo!*

[Pas de nouvelles de Russie, si ce n'est que l'empereur y prend une attitude défensive des plus importantes. Rien de plus juste si les choses en restent là; mais cette défensive-là est aussi bien pleine de périls. J'avais rencontré M. Mercier à Breslau, et j'avais trouvé la démarche qu'il se proposait de faire en passant par Londres assez étrange dans la position où il avait été un moment. J'avais pensé qu'elle lui avait été suggérée et qu'il allait peut-être y parler pour un autre compte. Les personnes qui s'occupent un peu de politique autre que celle qui se rattache aux événements qui se passent sous nos yeux, attendent avec impatience les nouvelles de Constantinople et de la Grèce : il y a de ce côté aussi plus d'une

1. C'est la tour de la cathédrale de Vienne, de laquelle on domine toute la ville.

anguille sous roche, et sir Stratford Canning y arrivera à propos, mais il serait bon qu'il n'y fût pas seul [1].]

E. de Lacour.

Berlin, au surplus, ne méritait guère les éloges que, sur une lettre de moi, antérieure d'une dizaine de jours, M. de Lacour donnait à son attitude. Tout y empirait de moment en moment. La bourgeoisie, voyant le travail suspendu indéfiniment et les nouveautés les plus alarmantes se succéder sans terme prévu, s'abandonnait à un dépit mêlé de consternation qui prêtait fort au ridicule. Mais il eût été cruel de rire en présence d'ouvriers sans pain et de vieillards qui, ne trouvant plus nulle part de repos et de sécurité dans la possession de leurs habitudes, prenaient le parti tragique d'attenter à leurs jours. Assurément, la routine, ce tyran de l'Allemagne, n'a recueilli nulle part de sacrifices plus étranges. Qu'attendre, pour effectuer des réformes politiques, d'une bourgeoisie où d'honnêtes gens en viennent à se pendre *pour n'être plus dérangés?* Et cependant l'état des campagnes, sur plusieurs points, était tel que des troupes de fugitifs, gentilshommes et bourgeois, l'abandonnaient pour se réfugier dans la capitale. C'était surtout la frontière des districts polonais dans la haute Silésie et la Posnanie, qui envoyait à Berlin ces bandes effarées, dont les récits augmentaient la tristesse publique, et qui, accueillant sans discernement tous les rapports, augmentaient dans l'opinion générale la confusion, les présages funèbres et le désappointement dont les espérances ardentes sont trop naturellement suivies.

1. Circourt n'avait pas indiqué pour être reproduit ce dernier paragraphe, qui n'est pas sans intérêt. — Il répondit à cette lettre le 10 avril, prévenant M. de Lacour du voyage de Charles Didier et le mettant au courant de la situation en Prusse, surtout en ce qui concernait la Pologne (Reg.-copie B).

CHAPITRE VIII

LE PARLEMENT ALLEMAND. — L'ARCHIDUC JEAN. — M. SAVOIE. — POTSDAM

Le 7 avril, je communiquai à M. de Lamartine les résultats d'une entrevue que le baron d'Arnim avait eue la veille avec moi, pour m'exposer tout l'ensemble de la politique du cabinet dont il était l'organe, comptant, en échange de cette franchise et de cette offre encore sincère d'un concours presque illimité, sur l'appui moral et les explications claires du gouvernement français :

Partem voti succedere Pater
Mente dedit partem, volucres dispersit in auras.

Voici ma lettre. Il vaut mieux se résigner à des longueurs que risquer de fausser le sens de communications qui influèrent quelque peu sur les événements ultérieurs, et qui auraient pu, dû peut-être peser d'une manière bien plus prononcée sur les dispositions du gouvernement français.

Berlin, 7 avril 1848[1].

Monsieur,

M. d'Arnim vient d'avoir avec moi une conversation, dont il me demande instamment de vous transmettre le sommaire,

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 25 à Lamartine.

dans l'espoir que je pourrai, sous peu de jours, lui communiquer quelque décision de votre part.

D'abord, il m'a fait part de l'anxiété dans laquelle les dernières nouvelles de la frontière de Lille ont jeté le ministre de Belgique [1]. Je vous supplie de considérer combien des violations du droit des gens, autorisées par les agents de notre gouvernement, aliéneraient à la France les sympathies de l'Allemagne, rendraient la paix du continent précaire et achemineraient toutes choses à une solution violente, si contraire à vos vœux et à l'intérêt du monde.

En second lieu, le gouvernement prussien envisage l'éventualité d'une campagne, en Italie, de l'armée française comme auxiliaire des Piémontais et des Lombards. Les populations germaniques, et l'on croit même pouvoir ajouter hongroises, de l'empire autrichien semblent disposées à aider sérieusement leur gouvernement dans ses efforts pour conserver le royaume lombard-vénitien, en dépit de l'explosion universelle de la liberté italienne. Dès lors, prolongation de la lutte entre les partis désormais irréconciliables des Allemands et des Italiens, — possibilité de défaites pour ceux-ci, — nécessité morale d'intervention pour la France. Si cet événement doit se réaliser, le gouvernement constitutionnel et allemand de la nation prussienne serait disposé à garder la neutralité et à la faire garder aux autres États germaniques, pourvu que la France prît l'engagement de ne laisser franchir à ses troupes, sur aucun point, la frontière du territoire que les traités

1. Les incidents de la frontière belge eurent lieu les 24 et 28 mars, à l'occasion du retour d'ouvriers belges employés en France; le 28, il y eut à Mouscron un conflit violent, où une soixantaine d'ouvriers et de soldats furent tués ou blessés (note officielle du *Moniteur universel*, 2 avril, p. 744): c'est ce qu'on appelle l'affaire de *Risquons-tout* (voy. p. 145, n. 2, et Quentin-Bauchart, *op. cit.*, p. 187-206). Les documents « relatifs à l'affaire de Belgique » ont été en partie publiés au tome II du *Rapport de la commission d'enquête sur l'insurrection.... du 23 juin* (Paris, 1848, in-4), p. 1-28. Il y eut d'ailleurs un nouvel incident le 24 avril, aboutissant au meurtre d'un caporal français par un carabinier belge (*Ibid.*, 29 avril, p. 910). Sur ces incidents, cf. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 160-161.

assignent à la Confédération germanique, c'est-à-dire l'Isonzo vers le levant et Roveredo vers le nord [1].

Le cabinet prussien vous accorde par conséquent de lui-même tout ce que dans vos instructions, données il y a un mois, vous envisagiez comme les termes qu'à l'issue de la négociation la plus heureuse on pouvait obtenir de sa part. Il demande seulement, en échange, que le gouvernement français ne se prête directement ni indirectement à aucune attaque à main armée sur les territoires belge et allemand.

En troisième lieu, le ministre de Danemark à Berlin a fait remettre au corps diplomatique sa protestation contre les procédés du gouvernement prussien dans l'affaire des duchés. Vous la recevrez avec une lettre de M. Brunet-Denon qui, comme de juste, a été choisi pour vous la transmettre. M. d'Arnim espère que, dans la conduite que l'opinion publique allemande a positivement imposée à son souverain, vous ne verrez aucune violation des traités, aucun danger pour l'équilibre de l'Europe.

Enfin, la demande que j'ai eu l'honneur de vous faire de sa part au sujet de la Pologne réclame une réponse positive; et cette réponse sera la pierre angulaire de toute négociation ultérieure. Jusqu'à ce que les intentions de la France soient connues, la Prusse attendra, dans une pénible et dangereuse inaction. Le départ du prince Czartoryski, la mission de M. Didier, tout devient sans objet, si le cabinet prussien n'est tiré de son incertitude actuelle....

J'annonçais, à la suite de cette communication, que les troupes prussiennes avaient relevé la garnison holsteinoise de la forteresse de Rendsburg ; qu'Orla Lehmann, après avoir vu échouer à Berlin sa mission double auprès du gouvernement et des clubs, était allé en remplir une

1. L'Isonzo, qui se jette dans le golfe de Trieste, a servi sous le premier Empire de limite orientale au royaume d'Italie. Roveredo est un chef-lieu de district du Tyrol.

analogue à Londres ; qu'en Posnanie, les collisions entre les populations allemande et polonaise avaient réduit les autorités prussiennes à déclarer la province en « état de guerre ». Informé de cette mesure, je n'eus aucune peine à en démontrer les mauvais effets, relativement surtout à la France ; elle me semblait exagérée, et de toutes façons prématurée. Fidèle à mon plan d'obtenir pour les Polonais tout ce qui pourrait se concilier avec la justice et la conservation de la monarchie prussienne, j'insistai pour le rétablissement de l'ordre civil, et je l'obtins cette fois encore. J'en informai, le 7 avril, M. de Lamartine, en ajoutant ces paroles, dont les organes du Gouvernement provisoire se sont prévalus le mois suivant à la tribune de l'Assemblée constituante [1], et que je rétablis ici sur le texte de ma dépêche [2] :

....La confusion est arrivée à l'excès parmi les Polonais demeurés à Berlin. Le prince Czartoryski n'obtient d'eux aucune déférence. Réduits à supplier les hommes qui, naguère encore, croyaient pouvoir disposer des cœurs et des bras de leurs compatriotes, ils échouent aujourd'hui dans leurs efforts pour détourner ceux-ci de violences qui leur font perdre, de jour en jour, les sympathies de la nation allemande. Je manquerais à mon devoir si je vous laissais ignorer l'étendue et la force de cette réaction des intérêts et de l'esprit germaniques contre la brutalité et l'anarchie slaves. Souffrez que je vous

1. Dépêche confidentielle n° 25, mais cette dépêche n'est pas indiquée comme ayant été déposée sur le bureau de l'assemblée, le 13 mai, par le ministre des affaires étrangères, comme il ressort du *Journal des Débats* du 15. (Le procès-verbal n'indique pas exactement quelles dépêches ont été déposées.) Néanmoins, dans son interpellation du 23 mai, le député Wolowski appréciait sévèrement l'interprétation faite par Circourt des événements; Wolowski pensait que les paysans polonais avaient le sentiment de l'égalité civile, et que le but de la constitution du 3 mai était « d'élever sans cesse vers la démocratie nobiliaire la masse de la nation » (*Procès-verbaux*, t. I, p. 381 et seq.). — Voy. l'*Introduction*.

2. 9e liasse, même lettre.

recommande de ne point compliquer la négociation par l'emploi simultané de trop d'agents, et de ne pas la laisser sortir par là de votre main.... Il y va de la paix du monde, de la reconstruction d'une grande nationalité [1]....

Puis je tâchais de faire sentir à ce gouvernement, — dans lequel il ne se trouvait ni l'aptitude aux grandes affaires, ni leur habitude, ni direction reconnue et fermement suivie, — je tâchais, dis-je, de lui faire sentir la nécessité d'avoir et d'exprimer au sujet de la Pologne une politique nette en même temps que loyale. Je savais, dès lors, que je ne travaillais que pour la satisfaction de ma conscience.

***

La diète prussienne vota, le 6 avril, à la presque unanimité des voix, la loi présentée par le cabinet pour faire les élections d'où devait sortir l'assemblée constituante [2]. La diète donna ensuite son approbation au plan de la constitution future, telle que le gouvernement avait l'intention de la présenter, et au préambule, qui renfermait une « déclaration des droits fondamentaux » (*Grund-Rechte*) de la nation prussienne.

La situation du Trésor était fort critique. Le crédit ruiné, les travaux suspendus ou ralentis dans la plupart des manufactures, la nécessité d'ouvrir des ateliers de secours, la crainte d'une guerre sur la frontière orientale, la nécessité de garder avec des forces considérables la

1. Interversion de ces mots dans le manuscrit des Souvenirs.
2. Promulguée le 8 avril (*Gesetz-Sammlung*, 1848, p. 49; cf. Matter, *op. cit.*, p. 172). Elle établissait le système des élections à deux degrés, sans condition de cens; au premier degré, votaient tous les citoyens âgés de vingt-quatre ans et domiciliés depuis six mois; au second, les citoyens âgés de trente ans.

frontière de l'ouest, les hostilités commencées dans les duchés, et à la veille d'éclater en Pologne, tout cela rendait indispensable la disposition de nouvelles ressources financières. Le cabinet eut le courage de proposer à la diète, et celle-ci eut la loyauté d'accorder, au moment de se séparer pour toujours, une augmentation de l'impôt direct et la création d'une taxe sur le revenu [1]. Rien ne saurait surpasser la franchise avec laquelle les hommes que la révolution du 19 mars avait écartés des affaires subissaient, à l'époque dont je parle, les conséquences et le développement normal des événements ; l'attitude des ministres, que la grandeur et l'évidence du danger attachaient à leur poste, était simple et belle ; le roi se conformait scrupuleusement, on pouvait ajouter religieusement, à ses nouveaux devoirs de souverain constitutionnel. On concevra facilement que la justice rendue hautement dans mes dépêches à ces dispositions, dont le gouvernement français, s'il voulait être honnête, devait tellement s'applaudir, causât à MM. Bastide et Jules Favre [2], à qui ces dépêches étaient abandonnées [3], une sensation irritante.

M. Nothomb le devinait comme moi. Nous avions des

1. L'impôt sur le revenu en Prusse a été établi en 1820, mais le système tel qu'il fonctionne aujourd'hui remonte à la loi du 24 juin 1891, modifiée par celle du 19 juin 1906.

2. Jules Favre, né en 1809, mort en 1880, avocat républicain à Lyon et à Paris, député à la Constituante de 1848, fit une opposition violente au prince-président. Député au Corps législatif de 1858 à 1870, il s'occupa surtout des affaires étrangères, ce qui lui valut d'en être chargé comme ministre dans le Gouvernement de la Défense nationale : comme tel, il signa l'armistice consécutif à la guerre. Il combattit avec ardeur la Commune et fut élu sénateur en 1876.

3. Un arrêté du 11 mai avait nommé Bastide ministre, Jules Favre sous-secrétaire d'État des affaires étrangères (*Bull. des lois*, 1848, n° 380, p. 420). — Circourt ne dit rien de la fin du Gouvernement provisoire et des débuts de la Commission du pouvoir exécutif. Voy. à ce sujet l'*Introduction*.

conversations fréquentes au sujet de la Pologne, de la diète et du parlement.

« Faites comme moi, me disait-il, jetez un gâteau propitiatoire dans la gueule du cerbère qui hurle à la porte de chaque révolution. J'avertis consciencieusement mon gouvernement des événements du jour et des symptômes du lendemain ; je cherche à lui faire bien comprendre quel est l'esprit, quelles sont les ressources, quelles paraissent les chances des Polonais ; et puis, je répète en concluant, je répète à satiété à la fin de chaque dépêche : *Et cependant je suis pour le rétablissement de l'indépendance de la Pologne.* Je vois bien, moi, que vous servez ici les Polonais, mais je suis sûr qu'ils vous desservent, et je crains que vous ne vous serviez pas bien vous-même ».

M. Nothomb, infiniment plus heureux que moi, traitait avec des ministres sensés et un roi qu'on pouvait nommer le diplomate le plus expérimenté comme le plus éclairé de tous ceux qui restaient, en Europe, aux affaires. Les billets de Léopold étaient calmes, fins, spirituels. Plus directement et plus déloyalement menacé qu'aucun autre souverain par la tempête qui se déchaînait des antres d'Éole, établis au Luxembourg [1], au Palais-Bourbon et à la préfecture de police [2], le gendre de Louis-Philippe conservait un parfait sang-froid, demeurait impassible aux injures et en apparence indifférent au pouvoir, et s'affermissait sur le trône par l'effet de ces mêmes secousses qui en auraient renversé un moins habile,

1. Il s'agit de la Commission du Luxembourg. Voy. p. 197 et n. 2.

2. La préfecture de police était aux mains de Caussidière. Marc Caussidière, né vers 1809, mort en 1861, prit part à divers complots républicains sous la monarchie de juillet, mit en 1848 la main sur la préfecture de police, où il fut nommé officiellement par arrêté du ministre de l'intérieur du 17 mars (*Mon. univ.*, 19 mars, p. 637) et où il organisa une singulière troupe de demi-policiers, demi-*bravi*, les Montagnards; après le 15 mai, il s'enfuit à Londres, où il mourut.

moins homme du XIXe siècle que ne l'était, que ne l'est encore ce souverain [1].

La Diète germanique décida, vers ce temps, par un acte dont toutes les puissances allemandes, sans en excepter l'Autriche, reconnurent la légalité, qu'un *parlement du peuple germanique* s'assemblerait incessamment à Francfort, pour y reconstituer sur des bases nouvelles l'organisation politique et les institutions représentatives de toute la contrée. Cette même autorité, en cela l'organe docile et passif du conseil des théoriciens, dont j'ai parlé plus haut, statua que l'assemblée nouvelle, le *parlement constituant*, serait composé d'un député par cent mille habitants, selon l'ancienne matricule (celle de l'année 1815), avec la réserve que, dans les souverainetés au-dessous de cent mille âmes, chaque État n'en aurait pas moins *un* représentant. A ce compte, la Prusse avait pour ses provinces germaniques cent treize députés à nommer. Mais la Vieille-Prusse (*Alt Preussen*, *Provinz Preussen*), située politiquement hors des limites de la Confédération [2], demandait avec les plus vives instances de s'y voir admise et d'envoyer en conséquence au parlement constituant ses représentants, dont le nombre aurait été de quinze au moins. Par opposition à ce vœu, les Polonais de Posnanie protestaient hautement contre l'incorporation éventuelle de leur pays à la Confédération. Le cabinet prussien savait que, contre cette infraction aux traités de 1815, le gouver-

1. Le roi Léopold Ier de Belgique n'est mort que le 10 décembre 1865, laissant le trône à son fils aîné le duc de Brabant, roi sous le nom de Léopold II.

2. La Vieille-Prusse ou Prusse proprement dite, une des huit provinces du royaume, et divisée actuellement entre les quatre régences de Danzig, Marienwerder, Königsberg et Gumbinnen, s'étend entre la Russie, la Pologne russe, la Poméranie et le Brandebourg. Cette région a été colo-[illegible]e au XIIIe siècle par les chevaliers de l'Ordre teutonique et n'entra la maison de Brandebourg qu'aux XVIe et XVIIe siècles.

nement français aurait fait, et avec toute raison, des réserves solennelles. Il n'en était pas de même au sujet de la Vieille-Prusse, pays dominé, si ce n'est exclusivement possédé par l'élément teutonique. Sur ce point, je n'avais aucune instruction, et le Gouvernement provisoire, averti par moi fort à temps, et en détail, n'y fit aucune attention [1]. Il me semble préférable, pour toutes sortes de motifs, de garder sur ce point le silence envers le ministère prussien.

Francfort allait devenir et demeurer pendant un temps indéfini le théâtre de discussions d'une haute importance pour l'Allemagne entière et, par conséquent, pour l'Europe. Là semblait devoir se faire, au moins pendant la durée de la session, laquelle commencerait au milieu de mai, toute la politique haute et sérieuse des pays teutoniques rapprochés et comme fondus ensemble par les révolutions simultanées de mars. Pour observer ce grand spectacle, pour représenter la France auprès du congrès général de l'intelligence et de la législation allemandes, pour mettre le nom et le poids de la France dans des actes d'où paraissait devoir sortir une modification essentielle du droit public européen, le Gouvernement provisoire fit, non pas le plus ridicule, mais probablement le plus foncièrement mauvais de ses choix. Ce choix tomba sur M. Savoie, d'origine française, mais réfugié allemand, et tout récemment atteint, pour menées démagogiques, d'une condamnation grave dans un des États riverains du

1. Dans sa dépêche n° 12, du 20 mars, Circourt disait : « Les provinces de la Vieille-Prusse, que l'acte constitutif de la Confédération germanique laisse en dehors de cette confédération, demandent à y être maintenant admises. L'Allemagne appuie cette demande ; le roi déclare qu'il va l'accepter. » — Une ordonnance de Frédéric-Guillaume IV, du 8 avril, annonça ses démarches pour l'incorporation de la province de Prusse dans la Confédération germanique (*Moniteur universel*, 11 avril, p. 813).

Rhin [1]. C'était un légiste, qui se faisait prendre pour un publiciste. Intrigant plus qu'agitateur, laborieux plutôt qu'habile, il connaissait superficiellement l'Allemagne et savait tolérablement notre langue. Ses manières étaient convenables, quoique communes ; il savait attendre, écrire avec exactitude et parler au besoin ; la violence de ses passions révolutionnaires le fit quelquefois parler hors de propos. Je ne voulus point le voir quand, ma mission terminée, j'allai à Francfort ; n'ayant pas d'ordres pour correspondre avec lui, je ne m'imposai point cette corvée. M. de Lamartine fit une faute grave en acceptant cet agent des mains de M. Ledru-Rollin. Il avait promis ce poste à un homme de lettres spirituel, de bon goût et de bonnes doctrines, assez sérieux, du reste, et qui aurait fait quelque honneur à la France, M. Lefèvre-Deumier [2]. Il oublia cet engagement, en même temps qu'il oubliait de m'avertir que mon poste était l'objet d'une négociation avec le général Changarnier. C'est par des procédés de [ce] genre que l'homme, au commencement de 1848, le plus populaire de la France, en vint à n'avoir, avant

1. Savoie fut nommé, par arrêté du 8 avril, chargé d'affaires de la République auprès de la Diète de Francfort (*Moniteur universel*, 14 avril, p. 830). Il est à Francfort le 30, et le 1er mai la Diète entend la lecture de la lettre de Lamartine autorisant Savoie à entretenir officieusement *ad interim* les bons rapports avec ce corps (*Frankfürter Blätter*, 2 mai). — Une note insérée dans le *Moniteur universel* du 17 avril (p. 850) nous renseigne sur ce personnage : fils d'un Français, il vécut longtemps en Bavière, et fut avocat à la cour d'appel de Deux-Ponts ; il quitta la Bavière en 1832 pour des raisons politiques, revint en France où il reprit la nationalité de son père. Candidat à la députation dans le Haut-Rhin pour les élections à la Constituante, il disait à cette occasion « que sa nomination lui permettrait de continuer la mission sacrée qu'il s'était donnée de servir d'intermédiaire de paix, d'union et de fraternité entre la France et l'Allemagne ».

2. Jules Lefèvre-Deumier, né le 14 juin 1797, mort le 11 décembre 1857, littérateur, prit part à la révolution polonaise de 1831, fonda un salon peu fréquenté, fit, à partir de 1848, de la critique littéraire à la *Patrie* et au *Bien public*, devint bibliothécaire du Prince-Président et des Tuileries. — Sa femme a été une artiste de talent.

la fin de cette même année, plus un seul ami politique [1].

*
* *

Telle était la situation exacte des affaires en Prusse et en Allemagne quand le roi, que son nouveau ministre des affaires étrangères pressait d'entrer en relations personnelles avec moi et sur qui les influences contraires avaient perdu, pour un temps, toute action, me fit inviter à sa table. Je passai à Potsdam une portion considérable de cette journée (7 avril), et depuis j'y fus rappelé fréquemment.

Il n'y eut, à mon égard, aucune formalité de présentation. Le chambellan de service me nomma seulement en m'introduisant; le roi vint au-devant de moi comme au-devant d'une vieille connaissance, la première fois, et les autres, comme au-devant d'un ami. J'emprunte ses propres paroles, cent fois répétées, avec des additions gracieuses qui demeurent dans ma mémoire reconnaissante, mais qui ne sont point essentielles à ce récit. La conversation que j'eus avec le roi et qui dura toute la soirée eut lieu dans le pavillon élégant et classique de Sans-Souci, tout rempli des souvenirs matériels et peuplé encore par les images de Frédéric le Grand [2], de ses commensaux illustres, de cette cour si puissante par la volonté, si riche en esprit, si ferme dans la mauvaise fortune, si prudente et prévoyante dans la bonne. Le bien et le mal du XVIIIe siècle ont eu leur expression la plus haute en Frédéric et dans Sans-Souci.

1. Circourt fait ici allusion à Lamartine qui, de fait, aux élections pour la présidence de la République, ne devait obtenir que 17,910 voix sur 7,517,811 votants, dont 5,572,834 allèrent à Louis-Napoléon Bonaparte.
2. Frédéric II le Grand, roi de Prusse, né en 1712, roi en 1740, mort en 1786.

L'arrière-petit-neveu de ce monarque « unique » (*Friedrich der Einzige*), assis depuis huit ans sur le trône, comptait alors cinquante et un ans. Déjà les approches de la vieillesse étaient reconnaissables dans ses traits fatigués, sa démarche un peu incertaine et les dérangements accidentels d'une complexion qui avait les particularités maladives par qui la nature fait souvent payer le don du génie et surtout celui du cœur. Le roi Frédéric-Guillaume IV tiendra dans l'histoire de notre siècle une place considérable, beaucoup plus par ce qu'il a promis que par ce qu'il lui a été possible de tenir. Il n'était point fait pour notre siècle :

Alma real, degnissima d'impero,
Se non fosse tra noi sorsa si tardi;

Et peut-être même *si tosto;* car si les temps reprennent un peu de générosité et d'élévation, une âme et un esprit comme ceux de Frédéric-Guillaume IV pourraient y accomplir d'excellentes choses et les accomplir avec éclat.

La physionomie de ce prince était pleine de bienveillance et de finesse; l'irrégularité de ses traits, qui avaient plutôt l'ampleur que la vigueur du type général de sa famille, n'empêchait pas l'ensemble de sa figure de produire la plus agréable, si ce n'est la plus imposante impression.

Je rendis compte de cette conversation à M. de Lamartine dans une lettre où toutes les portions essentielles et d'*affaires* se trouvent reproduites avec une scrupuleuse fidélité et que je rapporte ici presque entière. Quelques détails précieux pour mes souvenirs personnels, et que j'étais autorisé à garder pour moi, trouveront place à la suite de cette dépêche.

Berlin, 8 avril 1848[1].

Monsieur,

J'ai passé avec le roi une portion considérable de la journée d'hier, et voici les résultats de cet entretien :

Le roi a franchement remis à ses ministres responsables la direction de toutes les affaires. Mais il continue d'y prendre l'intérêt le plus vif et le plus personnel. Des circonstances possibles lui rendraient une influence considérable sur la marche ultérieure des événements. Il conserve un patronage fort étendu, et demeure, quoi qu'il arrive, dans le passé l'homme le plus considérable, dans le présent un des hommes les plus spirituels et les plus instruits de l'Allemagne du nord.

Les sentiments de ce prince, bien qu'ils n'aient plus à beaucoup près le même poids qu'au moment où vous m'avez confié ma mission actuelle, méritent pourtant d'être observés avec soin. Ils doivent, en outre, vous offrir un côté tout particulier d'intérêt; car la confiance du roi de Prusse en vous et son admiration pour votre conduite vont jusqu'à l'apparence du dévouement personnel.

Il est donc entré bien facilement dans l'esprit de mon « instruction secrète[2] », et rien ne lui paraît aussi désirable que la consolidation, la régularisation, la prolongation de votre pouvoir, afin que son propre gouvernement soit en état de s'entendre avec le nôtre sans ruses diplomatiques, sans arrière-pensée, sans combinaisons égoïstes d'aucun côté, pour réaliser l'idée simple, vraie, juste et par conséquent divine de la fraternité des peuples et de la communion des biens que Dieu leur a permis de recueillir ici-bas. Aucune autre personne ne m'a semblé concevoir aussi nettement, adopter aussi franchement cette grande pensée que Frédéric-Guillaume IV. Il a compris que son propre pays ne peut guérir que de notre guérison, de même qu'il souffre de notre maladie. Vous seriez à ses yeux le sauveur de l'Allemagne tout autant que

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 26 à Lamartine.
2. Voy. p. 79-80.

celui de la France, si vous enchaîniez notre tempête, et cela paraît possible à celui qui sait marcher sur les eaux.

Alors la Prusse entrerait dans l'orbite de la France et suivrait ses impulsions pour régler les questions capitales qui se présentent de nos jours.

J'ai remarqué avec surprise que la question polonaise ne causait pas au roi de vives anxiétés. Il est Allemand et protestant ; il connaît la *noblesse* polonaise, au-dessous de laquelle personne encore ne connaît de *nation ;* vous pressentez dès lors ses sentiments envers les Polonais. Il ne croit pas que la puissance des Russes dans leurs provinces polonaises puisse être sérieusement ébranlée par aucune agression. Évidemment, ce ne serait qu'avec la répugnance la plus extrême qu'il se laisserait imposer une déclaration de guerre à l'empereur, son beau-frère.

Mais la question italienne lui donne des inquiétudes mortelles. « Depuis que j'ai entendu parler *du camp de Grenoble* [1], m'a-t-il dit, je n'ai pas fermé l'œil un instant ». Pour diminuer ses craintes, je lui ai rapporté l'admirable langage dont le *Moniteur* venait de m'informer, tenu par vous aux Irlandais et aux Espagnols qui se disaient délégués de leurs nations respectives [2]. J'ai ajouté que les Italiens eux-mêmes semblaient craindre plutôt que désirer une intervention française. Je n'ai pu le rassurer entièrement. Ni lui, ni ses mi-

1. C'est-à-dire le camp d'observation de l'armée des Alpes commandée par le général Oudinot. — Voy. 349, n. 2.

2. Sur le discours de Lamartine aux Irlandais, le 3 avril, voy. p. 142, n. 1. — La manifestation des Espagnols eut lieu le 2 avril. Lamartine exprima les sympathies de la France à l'égard des idées de progrès exposées par les députés espagnols, mais il ajouta : « [la France] n'impose à personne ni ses désirs, ni ses intérêts ; elle laisse se développer librement les germes qu'elle a semés. C'est aux nations à réaliser dans leur sein ce qu'elles peuvent porter.... » (*Mon. univ.*, 3 avril, p. 752-753). Les relations officielles de la France et de l'Espagne, malgré le sens évident de ce discours, se ressentirent du but même de la manifestation, et le chargé d'affaires Arnau y de Avis dut, dans une lettre à Lamartine, du 9 avril, protester contre le bruit répandu d'un sentiment hostile de l'Espagne contre la France (*Mon. univ.*, 12 avril, p. 815-816).

nistres, ni aucune personne instruite, dans le pays où je suis, ne se laissera conduire au delà de ces termes ; jusqu'à ce que le gouvernement de la France prenne une assiette fixe, user envers lui de tous les ménagements, de toutes les condescendances possibles; si M. de Lamartine y fait décidément prévaloir ses principes, confiance et amitié ; si l'influence opposée prévaut, lutte inévitable et calamités sans fin !

Toutefois, sur la question même d'Italie, le roi n'hésite point à dire, comme son ministre, que la Prusse laisse à la France les mains libres dans toute l'étendue de la péninsule italienne, pourvu que notre armée, si elle franchit les Alpes, ne pénètre pas sur le territoire germanique. Il vous supplie de faire votre possible pour que cette condition extrême soit observée. Ni l'Isonzo, ni le défilé de Roveredo ne peuvent être franchis sans allumer une guerre générale en Europe. Les susceptibilités nationales des Allemands sont aussi éveillées et aussi ombrageuses que les nôtres.

Passant à la condition intérieure de l'Allemagne, j'ai trouvé l'esprit du roi partagé entre des motifs également puissants de découragement et d'espérance.

Berlin fait littéralement trembler. Il s'y organise des bandes de septembriseurs véritables, lesquels ajouteront, si on les laisse agir, l'infamie du pillage à l'atrocité du meurtre. Leurs clubs en plein air, leur presse partout affichée rappellent et peut-être dépassent ce que la France a subi de pareil en 1793. La détresse du Trésor commence, et, dans un pays où la circulation en papier est dix fois plus considérable que la garantie métallique, la dépréciation des bons et du papier-monnaie du Trésor mettrait une moitié de la nation aux abois.

La conception d'un parlement national allemand, adoptée, ou plutôt subie par son ministère, n'en paraît pas moins au roi totalement incompatible avec la prolongation de l'existence politique des États séparés. Cette conviction est, d'ailleurs, presque générale. M. de Humboldt, nommé par les États généraux pour siéger dans ce parlement comme un des députés du Brandebourg, a refusé nettement. « C'est, a-t-il dit,

purement et simplement un instrument de destruction, et il se trouve complètement inefficace pour reconstruire quoi que ce puisse être ».

Enfin le roi semble persuadé qu'excepté lui-même, l'empereur d'Autriche, et peut-être encore le roi de Bavière, son neveu [1], aucun souverain de l'Allemagne ne peut compter sur un lendemain pour la position déjà si réduite et si déflorée qu'il conserve encore. Il est vrai pourtant que, même dans l'assemblée préparatoire de Francfort, le projet d'établir le régime républicain dans l'Allemagne unitaire a été rejeté à la majorité des trois quarts des voix. Mais quel fond faire sur cette réunion? Quelle force réelle peut-elle opposer à l'exemple, au prestige, peut-être aux provocations de la France?

D'un autre côté, le roi puise des motifs, et très sensés, il faut le dire, d'espoir dans l'excellente attitude de la garde bourgeoise de Berlin, forte maintenant de 20,000 hommes régulièrement armés, et qui ne veulent pas adopter d'uniforme militaire. Cette garde vient de se choisir pour commandant supérieur un officier général du caractère le plus ferme et le plus droit. Elle s'exerce sans relâche aux manœuvres de peloton et de bataillon; elle se dit, elle se croit, elle est peut-être décidée à combattre quand l'occasion sera venue (et l'occasion viendra bientôt) pour le salut de l'ordre social et de la civilisation.

La loyauté des provinces de Poméranie, de Brandebourg et de Saxe, aux seules villes de Magdebourg et d'Erfurt près, s'exprime avec une hardiesse provocante, et j'ai pris la liberté de représenter au roi la nécessité d'imposer à ses amis politiques un langage strictement constitutionnel. Mais il est impossible qu'il ne sente pas, avec une vague exaltation de joie et de confiance, ce que le dévouement personnel de quatre millions d'hommes lui donne encore de poids dans la balance et de chances dans l'avenir.

1. Frédéric-Guillaume IV avait épousé Élisabeth de Bavière, sœur de Louis II. Voy. p. 112, n. 1.

La Vieille-Prusse, enfin, cette province qui a si longtemps fait le désespoir de l'administration prussienne, effrayée maintenant pour sa nationalité allemande, prête au gouvernement le concours le plus décidé.

Ce n'est pas tout : la résurrection de l'organisation polonaise a jeté la terreur dans le corps entier des paysans, germanisés au moins de mœurs et d'opinions, dans la Haute-Silésie et une grande partie de la Posnanie. Ces hommes foulent aux pieds la cocarde polonaise, s'efforcent de balbutier l'allemand, et menacent de commencer une Jacquerie contre les gentilshommes et les émigrés rentrants. Le roi ne peut s'empêcher de voir dans ces dispositions un appui, déplorable peut-être, mais réel, pour la conservation de son pouvoir en Posnanie et le maintien de ses relations pacifiques avec la Russie....

[Si vous le jugez désirable, je reverrai le roi, qui, de son côté, sera toujours enchanté de pouvoir parler de vous. Mais je ne ferai aucune démarche sans votre assentiment, et j'éviterai soigneusement l'apparence de chercher dans des influences de cour le succès d'une mission qui doit resserrer les liens de deux nations libres, gouvernées désormais par l'opinion [1].]

La cour, à Sans-Souci, avait, comme je l'ai déjà noté, gardé soigneusement les étiquettes du précédent régime, mais elle était peu nombreuse, et le roi, sans obligation particulière envers aucun de ses hôtes, put, ce jour-là, satisfaire la curiosité très vive qu'il avait de m'interroger en grand détail. Ce prince parle notre langue avec une facilité, une élégance et une finesse qui ne laissent rien à désirer. Les « instructions secrètes » de M. de Lamartine n'avaient été, suivant l'injonction expresse que je reçus

1. Ce paragraphe, qui n'a pas été indiqué par Circourt pour être reproduit, ne manque pas d'intérêt.

[redacted]

en partant, communiquées encore à personne. Le roi en connaissait l'existence par une lettre de moi, et attachait un prix extrême à en savoir le texte. Je les lui lus lentement deux fois, et je crus pouvoir prendre sur moi de lui en laisser une copie non signée ; l'attention ardente avec laquelle il suivit cette lecture, et l'expression de soulagement qui s'établit sur ses traits, quand elle fut terminée, ne sortiront pas de mon souvenir. Alors encore, le nom, les sentiments, les intentions présumées de M. de Lamartine exerçaient un prestige presque magique sur le continent. Qu'était-ce donc de ses promesses formelles ? Celles-ci semblaient un gage de paix, de réconciliation, de durée pour ce que le tremblement de terre de février, continué en mars, avait laissé debout. La parole de M. de Lamartine semblait, encore alors, engager la France et lui commander.

L'anxiété que le roi manifestait au sujet des affaires d'Italie était parfaitement sincère et déposait éloquemment de sa loyauté. S'il eût nourri l'ambition et secondé les passions qui pouvaient, si facilement alors, l'élever à la direction suprême et permanente des pays germaniques, les cruels embarras de l'Autriche étaient précisément ce qu'il lui aurait fallu désirer, ce qu'il aurait dû augmenter : il faisait exactement le contraire. La rivale de la Prusse reconnut à sa manière ce bienfait qui, pour être négatif, n'en était pas moins immense. Ingrate avec art, avec délices, avec impudence, elle a employé les moyens les plus variés, les plus funestes à l'Allemagne, les plus dépourvus de pudeur, pour enlever, en 1850, au roi de Prusse, l'honneur et le crédit [1]. Dès le mois d'avril 1848, au moment où la faible

1. Frédéric-Guillaume IV avait imposé aux souverains allemands me-

main du baron de Pillersdorff [1] laissait échapper une à une de la main de l'idiot couronné dont il était ministre toutes les attributions essentielles de la prérogative souveraine [2], le génie de la politique autrichienne, survivant au mécanisme de cette politique même, lui suscitait un défenseur à Francfort et lui préparait des moyens inattendus de salut dans les personnes de deux vieillards, naguère repoussés et traités en suspects, l'archiduc Jean et le baron de Wessenberg [3].

nacés par la démocratie, le 17 mai 1849, une constitution allemande et l'hégémonie de la Prusse. La Bavière et le Wurtemberg ayant refusé, la Saxe et le Hanovre se retirèrent pour se rapprocher de l'Autriche, définitivement victorieuse de la révolution, et, avec la Diète, formulèrent les conditions de l'Autriche (mars-avril 1850). La Prusse voulut poursuivre cependant son plan d'union au moins avec les petits princes du nord, et le Parlement de l'union restreinte se réunit à Erfurt le 20 mars 1850, tandis que la Diète restaurée se réunissait à Francfort le 14 août 1850. La Prusse et l'Autriche se préparèrent à la lutte, mais, le 4 novembre 1850, Frédéric-Guillaume IV renvoya son belliqueux ministre Radowitz et confia à Manteuffel la mission d'aller déclarer à Schwarzenberg, à Olmütz, que la Prusse souscrivait aux conditions de l'Autriche (29 novembre 1850). La bataille de Sadowa, seize ans plus tard, devait régler la question en faveur de la Prusse.

1. Franz, baron Pillersdorff, né en 1786, mort le 22 février 1862, apprit les affaires aux côtés de l'homme d'état autrichien Baldacci. Quand éclata la révolution viennoise, en mars 1848, il fut chargé de l'intérieur dans le ministère Ficquelmont, et, le 4 mai, il devint président du conseil, espérant réorganiser dans le calme la complexe monarchie austro-hongroise; il était trop faible pour résoudre les questions que la révolution posait, et le 8 juillet, il quittait le ministère devant l'opposition des libéraux. Élu au Reichstag en 1849, il fut privé de ses droits électoraux en 1852 et ne les recouvra qu'en 1861.

2. L'empereur Ferdinand, qui avait failli mourir en 1832, était sujet à des crises épileptiformes. Pour suppléer à ce prince incapable, son oncle Ludwig et son frère Franz-Karl s'étaient joints au prince de Metternich afin de constituer une sorte de conseil de gouvernement, dont le moindre défaut était de retarder la solution des affaires.

3. Ignaz-Heinrich-Karl, baron von Wessenberg, né le 4 novembre 1774, mort le 9 août 1860, vicaire général de l'évêché de Constance sous le prince-primat Dalberg, essaya d'organiser une église catholique nationale allemande, et administra, sans avoir le titre d'évêque, l'évêché de Constance jusqu'à sa suppression en 1807. Rentré ensuite dans la vie privée, il fut élu à la chambre badoise, où il siégea jusqu'en 1833.

*
* *

L'archiduc Jean monta le premier sur la scène. Il avait les qualités qui, dans les temps de révolution, portent les hommes au faîte périlleux des affaires : prince d'une grande maison, ambitieux, homme d'esprit et de labeur, bizarre d'ailleurs, frondeur par nature et mésallié. On lui croyait des connaissances en minéralogie et en agronomie, des talents pour la guerre, de l'aptitude au gouvernement. On savait de lui avec certitude qu'il avait commandé les armées, et on ne voulait plus savoir qu'il avait perdu des batailles, qu'il avait, — c'est ici la faute, ailleurs ce n'était que le malheur, — qu'il avait déjoué, par une légèreté blâmable ou par d'inqualifiables jalousies, les sages et patriotiques combinaisons de son aîné dans le conseil, de son maître dans les camps, de l'archiduc Charles, généralissime de l'empire en 1805 et 1809 [1]. L'archiduc Jean, retiré dans ses domaines de Styrie, avait épousé la fille d'un maître de poste ; il s'était, par ce choix bizarre, exclu de la cour ; au bout de vingt ans, cette faute et cette diminution de sa dignité lui rendirent auprès de la multitude, niaisement enivrée de démagogie, le service le plus signalé. Sa femme, épousée de la main gauche, la baronne de Brandhof, fut proclamée : « *die erste deutsche Frau* ». On s'indignait de ce que, pour la recevoir en grande loge, les impératrices ne fissent pas rouvrir l'Opéra. Le comte de Meran, seul fruit de cette union, fut offert, comme un autre Iule [2], aux espérances

1. Karl-Ludwig, archiduc d'Autriche, né le 5 septembre 1771, mort le 30 avril 1847, a été un des meilleurs adversaires de la France pendant la Révolution et l'Empire. C'est pendant son généralissimat, de 1805 à 1809, qu'il eut à subir des accès d'humeur de son frère Jean.

2. Iule, fils d'Énée et petit-fils de Vénus, selon la légende, qui le considérait comme l'auteur de la *Gens Julia* à laquelle appartint Jules César.

affectueuses du peuple allemand [1]. L'archiduc servit courageusement, on doit le reconnaître, et même d'une manière désintéressée, — l'événement l'a prouvé, personne ne s'en doutait encore, — à la tête de cette grande et lamentable ruine. Le peuple autrichien, alternativement orgueilleux et désolé de ce que les organes de la démagogie lui faisaient accroire qu'il fallait nommer sa victoire, s'assembla littéralement autour du petit-fils de Marie-Thérèse [2] : *Tantummodo invocetur nomen tuum super nos : aufer a nobis opprobrium nostrum.*

Tandis que l'archiduc éloignait du timon des affaires le baron de Pillersdorff, débris de la vieille routine, qui tremblait devant la populace comme il avait tremblé devant la conférence, vaisseau désemparé qui se laissait flotter inerte sur tous les courants des factions, la convocation d'un Parlement allemand à Francfort offrit à ce prince qui, seul alors, comptait dans la maison impériale, l'occasion de rendre, sur un théâtre différent et plus grand peut-être, des services assez analogues à ceux que Matthias [3] rendit à l'Autriche, si ce n'était à l'Allemagne, lors de la déchéance de Rodolphe II [4]. Tandis que le roi

1. Franz, comte von Meran, né le 11 mars 1839 du grand-duc Jean d'Autriche et d'Anna Plochl, fille du maître de poste d'Aussee, mort le 27 mars 1891. Il fit sa carrière dans l'armée autrichienne et consacra ses loisirs à des études d'histoire.

2. Marie-Thérèse d'Autriche, née en 1717, impératrice d'Allemagne en 1740, morte en 1780.

3. Matthias, né en 1557, fils de l'empereur Maximilien II, frère de l'empereur d'Allemagne Rodolphe II, succéda à ce dernier en 1612 et mourut en 1619. Il avait enlevé à Rodolphe la Bohême et la Hongrie. N'ayant pas d'enfant, il choisit pour successeur son cousin Ferdinand, qu'il fit couronner à Prague en 1617 ; l'intolérance de Ferdinand devait amener des troubles dont Matthias ne vit pas la fin.

4. Rodolphe II, empereur d'Allemagne, fils de Maximilien, né en 1552, mort en 1612, roi de Hongrie en 1572, de Bohême en 1575, des Romains en 1575, empereur en 1576, fut un prince incapable, qui s'occupa surtout d'alchimie et d'astrologie et se laissa arracher la plupart de ses possessions par son frère Matthias.

de Prusse espérait employer Francfort à réunir et pacifier l'Allemagne, le cabinet de Vienne reconnut dans Francfort le moyen de reprendre, par une autre voie, la direction et plus tard la domination de l'Allemagne. Le ministère fut confié à M. Döblhoff [1]. Moins incapable, et surtout moins usé que Pillersdorff, il laissa l'anarchie préparer une crise qui pouvait devenir salutaire. Toute crise valait mieux, d'ailleurs, que la maladie de langueur dont on se mourait ignominieusement alors. Döblhoff ne fit qu'essuyer des revers; mais ces revers eurent leur compensation dans la terreur salutaire qu'ils inculquèrent aux deux frères, dont l'un tenait le sceptre et l'autre devait le recueillir de ses mains. L'abdication de Ferdinand IV [2], la renonciation de Charles-Joseph [3] étaient des préliminaires essentiels au rétablissement des affaires.

En attendant que la vue des ignominies présentes et l'approche des calamités ultérieures produisissent ce cruel,

1. Anton, baron von Döblhoff-Dier, né le 10 novembre 1800, mort le 16 avril 1872. Descendant d'une famille tyrolienne au service de l'Autriche depuis le XVI[e] siècle, il entra dans l'administration, mais, à la suite d'un voyage en France et en Angleterre, prit le goût des réformes économiques et se lia avec la bourgeoisie libérale qui conduisait l'opposition au Landtag provincial de la Basse-Autriche. Choisi en 1848 comme ministre de l'agriculture dans le premier ministère constitutionnel Pillersdorff, comme ministre de l'intérieur dans le ministère fédéral de l'archiduc Jean, il ne resta pas longtemps au pouvoir; mais après la chute de son ministère, il fut nommé ambassadeur à La Haye, où il resta jusqu'en 1861. Rentré dans la vie privée, il fit encore partie de différentes assemblées autrichiennes.

2. L'empereur d'Autriche Ferdinand abdiqua le 2 décembre 1848 en faveur de son neveu François-Joseph, alors âgé de dix-huit ans. et qui règne encore (1908).

3. Il ne s'agit pas ici de Charles-Joseph, mais de Franz-Karl, frère de l'empereur Ferdinand, qui renonça, le 2 décembre 1848, à la couronne impériale. C'est le fils de Franz-Karl, l'archiduc Franz-Josef, qui accepta la couronne. — L'archiduc Franz-Karl, né le 7 décembre 1802, mort le 8 mai 1878, a été un prince assez populaire en Autriche.

mais salutaire effet, l'archiduc Jean se mit, à Francfort, à l'entière disposition des théoriciens dont l'assemblée annulait l'action de la Diète et préparait celle du Parlement national. Précédé, aidé, suivi par quelques émissaires adroits, entre lesquels MM. de Schmerling [1] et de Buol [2] se distinguèrent, l'archiduc fut, à petit bruit, destiné non pas au poste d'empereur, — il n'entendait pas qu'on érigeât un trône rival et nécessairement antagoniste de celui où s'asseyait le chef de sa maison, — mais à celui de « vicaire de l'empire » (*Reichs-Verweser* [3]).

Dès qu'il s'y fut établi, l'engouement public se jeta sur la nécessité de donner « une grande dotation territoriale »

1. Anton, chevalier von Schmerling, né le 23 août 1805, mort le 23 mai 1893, fit sa carrière dans les tribunaux, prit part à la députation viennoise du 14 mars 1848, et fut envoyé par le ministère Pillersdorff à Francfort, où il délibéra dans le comité des Dix-sept, et où il figura bientôt comme député, puis comme ministre de l'Intérieur de l'archiduc Jean, puis des affaires étrangères; il fit partie du cabinet, sauf une interruption à la fin de septembre, où le Parlement avait mis le gouvernement en minorité à l'occasion de l'armistice de Malmö, jusqu'au 15 décembre 1848 : il eut à réprimer la sanglante insurrection de septembre. Ministre de la justice dans le cabinet autrichien Schwarzenberg, le 28 juillet 1849, il se consacra à la réorganisation des institutions judiciaires jusqu'en 1851, où il devint président de la Cour de cassation ; en 1860, il fut fait ministre d'État et dirigea les affaires, dans le sens de la réaction centraliste, jusqu'en 1865. Redevenu président de la Cour de cassation, il entra en 1867 comme membre à vie à la Chambre haute, qu'il présida à partir de 1871 et où il fit une vive opposition au comte Taaffe.

2. Karl-Ferdinand, comte von Buol-Schauenstein, né le 17 mai 1797, mort le 28 octobre 1865, suivit la carrière diplomatique. Ministre d'Autriche à Saint-Pétersbourg en 1848, il décida Nicolas Ier à marcher contre les Hongrois; en 1850, il prit part aux conférences d'Olmütz, et, après son passage à l'ambassade de Londres, il succéda en 1852 à son maître Schwarzenberg : il dirigea la politique autrichienne pendant la guerre d'Orient et représenta son pays au Congrès de Paris. Il quitta les affaires au moment où l'ultimatum sarde allait ouvrir la guerre d'Italie.

3. Le Parlement de Francfort, après avoir discuté sur les divers projets de confier le gouvernement fédéral provisoire à un Directoire, à un Comité exécutif, à la Prusse, élut le 29 juin 1848, comme administrateur d'empire, l'archiduc autrichien Jean, par 436 voix sur 548 membres. Jean forma un ministère d'empire et tenta de gouverner selon les principes du parlementarisme.

à ce pouvoir irrégulier, né de la veille, et qui ne devait pas vivre jusqu'au lendemain. J'ai lu force écrits, dont quelques-uns émanaient d'hommes de mérite, d'Allemands du Nord, de serviteurs zélés de la maison de Prusse : tous s'accordaient à conseiller de mettre à part, en Allemagne, des *Reichsländer* d'étendue et de richesse suffisantes pour doter royalement le chef présent et les chefs futurs de la nation [1]. A l'effet de constituer ce nouveau domaine impérial, on *médiatisait*, sans le moindre scrupule, dix à douze maisons souveraines ; on effaçait, d'un même coup, de la liste des familles régnantes, et la maison de Cassel, opprobre de l'Allemagne [2], et la maison de Weimar, son honneur [3]; on prenait le Palatinat, la Hesse et la Thuringe. Le roi de Prusse repoussait avec horreur ces capricieuses et iniques spoliations; le cabinet de Vienne n'y voyait pas le moindre inconvénient. Deux ans plus tard, lorsque la Prusse semblait vouloir s'obstiner à défendre contre un esprit étroit et violent de restauration absolue les résultats utiles et vraiment nationaux du mouvement de 1848, la cour d'Autriche, incapable de comprendre dans une disposition quelconque autre chose qu'un calcul d'intérêt, dit franchement au ministre de Prusse à Vienne [4] :

« Eh bien! prenez vos avantages et laissez-nous les nôtres. Nous vous abandonnons le duché de Brunswick

1. On peut citer : J. Frank, *Erzherzog Johann von Oesterreich, der deutsche Reichsverweser und sein bisheriges Verhältniss zum deutschen Volke*, Leipzig, 1848 ; A. Frey, *Kurzer Lebensabriss des Reichsverwesers Erzherzogs J. v. Oe.*, Nürnberg, 1848 ; v. Leitner, *Johann Baptist, Kaiserlicher Prinz und E. v. Oe.*, Gratz, 1860, in-4 ; Lyser, *E. J., der Freund des Volkes*, Vienne, 1848 ; Scheidawind, *Leben des E. J. v. Oe.*, Schaffhouse, 1849, etc.

2. Circourt fait allusion à la mauvaise administration de Guillaume II, Électeur de Hesse-Cassel.

3. On sait que dans « l'Athènes de l'Allemagne », grâce à la protection des grands-ducs de Saxe-Weimar, ont séjourné Gœthe, Schiller, Herder, Wieland, Seckendorf.

4. Le comte Albert de Bernstorff. Je tiens ce fait de lui-même (*N. de l'A.*).

et l'électorat de Hesse. Vous aurez de la sorte la contiguïté de vos provinces de l'ouest avec la masse principale de votre monarchie [1]. A ce prix, laissez-nous régler selon l'ancien droit les affaires de la Diète et celles des duchés ».

L'archiduc Jean affectait, à Francfort, de faire bon marché de la Lombardie :

« Je ne suis point ici, disait-il, archiduc, mais citoyen de l'Allemagne. En cette qualité et avec l'expérience d'un vieux soldat, j'affirme que la frontière sèche[2] entre l'Adige[3] et le Mincio[4] est tout ce dont nous avons besoin pour défendre le territoire et faire prospérer le commerce de notre pays. On peut abandonner le reste aux Lombards, aux Piémontais, ou même aux Français, qui poussent ceux-ci et s'apprêtent à les secourir. »

***

J'avais éprouvé un grand embarras, quand le roi de Prusse, si franc dans sa politique, me questionnait sur celle de notre gouvernement au sujet des affaires de l'Italie. En vérité, je croyais alors, et je crois davantage aujourd'hui, que de politique clairement conçue, positivement arrêtée, et surtout consistante au sujet de ce pays, le Gouvernement provisoire n'en avait point. M. de Lamartine est demeuré parfaitement inintelligible dans les explications que sur ses vues à cette époque il a données,

1. *Die Hauptmasse der preussischen Länder*, expression consacrée dans le langage de la géographie et de la politique en Allemagne (*N. de l'A.*).
2. *Die trockene Grenze*, expression consacrée dans le vocabulaire de la tactique (*N. de l'A.*).
3. L'Etsch vient des Alpes rhétiques, arrose le Tyrol italien et se jette dans l'Adriatique. Il est une des limites naturelles les plus fréquemment disputées.
4. Affluent de gauche du Pô entre la Lombardie et la Vénétie.

à bien des reprises, aux publics italien et français [1]. Il est certain que, loin d'aider, en quelque manière que ce fût, les Piémontais à prendre en main la cause de l'insurrection lombarde et de l'indépendance italienne, le Gouvernement provisoire avait, par son imprévoyance, sa négligence ou quelque chose de pis, laissé s'opérer en Savoie une diversion qui aurait pu faire abandonner au roi Charles-Albert son plan d'une campagne contre l'Autriche. Six à sept cents volontaires, enrôlés à Lyon sous les yeux, et probablement avec la connaissance du commissaire principal, M. Emmanuel Arago, envahissaient la haute vallée de l'Isère, s'emparaient de Chambéry et y proclamaient le rétablissement d'une République allobroge [2]. Cette nouvelle, annoncée, avec une explosion de joie triomphante, aux ouvriers réunis dans le Luxembourg par un des membres du gouvernement, M. Louis Blanc [3], embarrassait singulièrement les autres : ils furent tirés de peine par le bon sens et la vigueur des paysans de la Savoie, qui, dès le lendemain, reprirent Chambéry et rechassèrent « les Voraces » jusque dans Lyon, qu'ils tinrent sous un joug de terreur jusqu'à la fin de cette année. J'eus l'occasion, et je la pris sans hésitation, d'exposer au Gouvernement provisoire le sentiment des ministres prussiens, des honnêtes gens de Berlin et le mien même, sur l'expédition de Chambéry et le commissaire Arago.

Mais la création de l' « armée des Alpes » avait une gravité bien autre. On sait que cette armée assista, l'arme au bras, aux péripéties et à la catastrophe des armes italiennes; qu'en définitive elle ne fut employée qu'à détruire,

1. P. Quentin-Bauchart a cherché à expliquer la politique contradictoire de Lamartine au moyen d'un *secret* (*op. cit.*, p. 207-284).

2. Voy. p. 372. n. 1.

3. Même observation que p. 197, n. 3.

à Rome, le gouvernement républicain[1]; mais, en avril 1848, un dénouement si étrange n'aurait été cru de personne; et les termes de l'ordre du jour publié, d'accord avec le Gouvernement provisoire, par le commandant en chef de cette armée, annonçaient, sans trop d'ambiguïté, qu'il lui fallait se tenir prête à descendre sous peu en Italie[2]. M. de Lamartine a dit que son ferme propos était de n'allumer aucune guerre; que le ministre de France à Turin, M. Sain de Bois-le-Comte, avait, par ses ordres, déconseillé au roi Charles-Albert toute agression contre l'Autriche; mais que, prévoyant avec certitude que le Piémont attaquerait, et ne doutant nullement qu'il ne fût battu, la France se tenait prête à porter secours aux Piémontais, lorsqu'ils auraient été ramenés sur leur propre territoire.

Ces combinaisons sont si étranges, elles partent d'un tel fonds de déloyauté et d'ambition compliquée, elles dénotent tant d'hypocrisie et si peu de véritable habileté, que

1. L'expédition de Rome sortit de la déchéance du pape, proclamée le 9 février 1849 par la Constituante romaine, et du triomphe définitif de l'Autriche sur les unitaires italiens, le 29 mars 1849. Le gouvernement français voulut protéger le Piémont contre l'Autriche, et, sans le dire, et sans savoir exactement comment, organiser la restauration du pouvoir pontifical; l'expédition fut votée par tous les partis le 16 avril. Le Prince-Président poussa de toutes ses forces à cette politique, tandis qu'une mission purement formelle de M. de Lesseps palliait les préparatifs faits par le général Oudinot, qui avait subi un échec devant Rome le 30 avril 1849. Rome fut prise à la fin de juin et resta occupée par les troupes françaises jusqu'en 1870. — Voy. É. Bourgeois et Clermont, *Rome et Napoléon III*, Paris, 1907, in-8.

2. Le général Oudinot, commandant provisoirement en chef l'armée des Alpes, fit précéder son arrivée au camp de Grenoble par un ordre du jour où se trouvaient les mots suivants : « La République est amie de tous les peuples; elle a surtout de profondes sympathies pour les populations de l'Italie. Les soldats de cette belle contrée ont souvent partagé, sur d'immortels champs de bataille, nos dangers et notre gloire ; peut-être de nouveaux liens resserreront-ils bientôt une fraternité d'armes si chère à nos souvenirs » (*Moniteur universel*, 2 mai 1848, p. 925). — Il arriva à Grenoble le 7 mai (*Ibid.*, p. 1033).

je ne saurais les admettre autrement que comme un roman inventé après coup, pour cacher un manque absolu de prévision et surtout de volonté commune dans les hommes qui se disputaient alors en France, plutôt qu'ils ne se le partageaient, le suprême pouvoir. En réalité, le Gouvernement provisoire aurait voulu se saisir de l'Italie, mais les terribles embarras du dedans l'empêchaient de rien tenter de décisif au dehors. Il se préparait, en attendant, aux éventualités diverses. Son armée des Alpes pouvait lui servir, selon l'occurrence, à défendre Lyon, surprendre Chambéry, saisir Gênes ou assiéger Vérone. Naturellement, on ne s'ouvrait point à moi de ces plans. J'étais réduit à opposer à des apparences qu'on commençait à m'objecter avec vivacité, des assurances principalement appuyées sur le caractère de M. de Lamartine, et que le mien propre continua, quelque temps encore, à faire accepter avec une sorte « d'espérance tremblante », dont j'étais presque aussi confus que touché.

***

M. de Humboldt, qui m'avait fait à Sans-Souci un accueil courtois, et qui avait suivi avec curiosité sur la figure expressive du roi les émotions que lui causa la lecture des instructions confidentielles dont je lui donnai communication, me dit, en me quittant :

« La Diète veut que j'aille à Francfort siéger comme député de la moyenne Marche au Parlement de la nation allemande. Je n'en ferai rien; ce sont là de grands mots vides de sens. Une telle assemblée ne peut être qu'un instrument de désorganisation et se trouvera complètement incapable de rien reconstruire dans l'ordre politique. »

Le roi n'était nullement de cet avis. Il pensait, au contraire, qu'à Francfort d'honnêtes gens pourraient servir utilement la cause de l'Allemagne et la sienne propre. Il se réjouit, en conséquence, lorsque MM. de Radowitz, d'Auerswald et d'autres hommes qui lui étaient tout dévoués reçurent et acceptèrent le mandat d'aller siéger à Francfort pour différents districts électoraux de la monarchie prussienne.

CHAPITRE IX

CLÔTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX. — LES CORPS FRANCS SUR LE RHIN ET LA FRONTIÈRE DE BELGIQUE. — EXPLOSION DE L'INSURRECTION EN POLOGNE. — JOURNÉES D'AVRIL A LONDRES ET A PARIS.

Cette confiance, qui subsistait encore, puissante et affectueuse, bien qu'attristée et déjà entamée, dans les intentions et le pouvoir de M. de Lamartine pour tirer la France de la crise révolutionnaire et en préserver le continent, — cette confiance qui devait, un mois après le moment où parvient ce récit, succomber à une résolution étrange et aux preuves réitérées d'une complète impuissance, engageait le ministère prussien à me presser de questions, à me demander avec de vives instances conseil et appui, à m'exposer sa situation avec une franchise dont l'histoire des négociations diplomatiques offre peu de précédents. Le lendemain de ma première visite à Sans-Souci, j'eus avec le baron d'Arnim une longue entrevue. Je transmis à M. de Lamartine le sommaire de cette conversation dans une dépêche dont voici les principaux passages [1] :

.... Le gouvernement prussien sent que travailler à la reconstitution politique de la Pologne, dans le sens de l'indépen-

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 27 à Lamartine du 29 avril.

dance nationale de ce pays, est pour l'Allemagne en général, pour la Prusse spécialement, un devoir positif et une nécessité actuelle.

Décidé à remplir l'un, à se conformer à l'autre, le cabinet prussien fait les préparatifs. D'ici à un mois, il aura 450,000 hommes sous les armes, car les réserves sont appelées sous les drapeaux, et les régiments de landwehr vont être mobilisés.

Le cabinet a fait aux États la demande d'un crédit extraordinaire de 15 millions de thalers, ou 55 millions de francs. Dans la journée de lundi prochain, cette somme sera votée à une énorme majorité; le ministère croit avoir la possibilité de réaliser avec promptitude ces millions, lesquels, joints aux fonds dès à présent déposés dans l'épargne, suffiront aux éventualités d'une campagne.

L'armée une fois rassemblée sera tournée contre tout ennemi qui menacerait l'indépendance ou violerait le territoire de l'Allemagne. Si la France respecte l'une et l'autre, l'armée prussienne sera son auxiliaire, de même que le cabinet prussien sera l'auxiliaire de votre politique, si vous ne lui demandez que ce qu'il lui est moralement possible d'accorder.

Avant tout, ce qu'il demande, c'est que la France lui laisse le mois indispensable pour qu'il se mette en mesure; en second lieu, dans le cas d'une entreprise commune contre la Russie, le cabinet prussien veut qu'on tienne compte de ses propres conditions d'existence, qu'on le consulte pour former un plan; qu'on n'essaie pas de forcer le passage à travers son territoire : peut-être, en viendrait-il à l'accorder.

Toutefois il n'est pas encore résigné à subir cette périlleuse épreuve. Ce qui lui conviendrait bien davantage, c'est que la coopération de la France se fît par mer; à cet égard, je ne puis rien ajouter à ce que mes lettres précédentes vous ont, à plusieurs reprises, développé.

[Vous pouvez considérer M. d'Arnim comme étant ici tout autant votre propre ministre que celui du cabinet prussien; il y va de l'avenir de votre politique de le ménager, de lui con-

céder le délai dont il ne saurait se passer, de ne pas le placer dans l'alternative de paraître servile envers la France ou de quitter une charge dont les difficultés l'accablent déjà [1].]

En résumé, d'ici au 10 mai, époque où les préparatifs de la Prusse seront faits, ne pas lui imposer de déclaration contre la Russie, ne pas lui demander le passage d'une armée française à travers l'Allemagne et répondre immédiatement sur la possibilité d'une coopération par mer, voilà les trois points dont la solution favorable permettra au cabinet prussien de se maintenir, dont le refus peut jeter ici toutes choses dans une confusion sans remède.

Les nouvelles du jour sont moins mauvaises en ce qui concerne Posen, plus alarmantes en ce qui regarde Francfort.

Le général Willisen, en arrivant à Posen, a déployé le caractère de commissaire extraordinaire avec plénitude d'attributions. Il a dissous les comités anarchiques et leur a substitué un conseil unique de quatre Allemands patriotes et cinq Polonais sensés. Ce nouveau corps obtenait un peu d'obéissance.

Le parti démagogique prétend à Francfort que le futur parlement national soit composé de mille membres, au lieu de cinq cents. Le cabinet prussien refuse de se plier à cette exigence, dont les suites sont faciles à pressentir. Mais il doute lui-même qu'il parvienne à maintenir sa première résolution contre l'impétuosité de l'opinion populaire. Les choix faits par les États généraux renferment l'élite intellectuelle de la nation. Aussi, les clubs destructeurs emploient tous leurs efforts pour faire casser par la populace ce qu'on peut considérer comme l'expression des vœux du peuple. J'espère qu'ils échoueront.

[.... M. d'Arnim m'a communiqué confidentiellement un mémoire que, le 17 mars, il a remis entre les mains du roi. Ce travail énergique et consciencieux semble émané de vous-

1. Ce paragraphe, un peu ambigu, n'avait pas été indiqué par Circourt pour être reproduit.

même : j'y retrouve vos principes et vos intentions. S'il avait été écouté, la catastrophe eût été prévenue. La retraite de cet homme d'État serait une perte personnelle pour votre carrière ; il peut vous aider à faire des choses qui rendront votre passage aux affaires illustre et salutaire ; mais il faut que de temps en temps, vous lui fassiez entendre votre voix [1].]

En finissant cette lettre, je glissais un avis nécessaire sur la légèreté avec laquelle le Gouvernement provisoire autorisait des émissaires de bas étage à parler au nom de la France à l'étranger. Cet avis était motivé, entre autres circonstances, par les propos pleins d'amertume et de jactance de Chouski et de quelques autres aventuriers polonais « qui travaillaient ostensiblement à jeter le gouvernement prussien sous la contrainte d'une émeute de presse et de clubs ».

Plus sérieux peut-être, et certainement plus osé que ces folliculaires amollis dans les officines parisiennes, Mieroslawski venait de quitter Berlin et de gagner Posen, bien décidé à y contrecarrer par une insurrection en forme l'action du général Willisen. D'autres intrigues d'une nature singulièrement basse et compliquée s'ourdissaient entre la sacristie et le club, pour rallumer en Pologne l'incendie d'une guerre de races et de religions. Un Polonais vint me demander « quelque appui et quelque facilité pour s'acquitter de sa mission. »

— « Votre nom?

— « Voici mon passeport, me répondit-il avec candeur, en me présentant celui que la préfecture de police avait délivré à un littérateur de bas étage, mais vivant dans la

1. Ce paragraphe n'avait pas été indiqué pour être reproduit par Circourt, qui annonce également dans cette même dépêche le soulèvement de Posen par Mieroslawski.

[redacted]

bonne compagnie, appelé Chavin, et se faisant appeler de Malan [1].

— « J'ai, reprit le Polonais, profité de ce petit service, rendu par un ami, pour aller faire un tour à Varsovie, vous devinez dans quel intérêt. J'ai vu les Pères. »

Je l'interrompis là. Je me reprochais d'en avoir déjà tant appris.

« Écoutez, lui dis-je, s'il y avait un gouvernement en France et une police à Berlin, je vous ferais poursuivre comme un faussaire; sortez maintenant. »

De pareilles sincérités n'avançaient mes affaires auprès d'aucune espèce de puissance occulte et irrégulière, et, dans le temps où nous vivions alors, le monde leur appartenait en bonne partie. Mais j'avais mes préférences.

Je pris grand plaisir à la lecture d'un mémoire, toujours demeuré manuscrit, et dont il ne m'a point été donné de copie, mémoire que, le 17 mars, M. d'Arnim avait fait lire au roi [2]; j'admire la lucidité des vues et la franchise de l'expression; ce morceau, à bien des égards prophétique, doit être rapproché d'un mémoire publié, vers la fin de 1847, par M. de Radowitz, sur la constitution de la Diète germanique avant la révolution de mars, et les améliorations que le roi Frédéric-Guillaume IV y avait conseillées [3], s'était même efforcé de différentes façons d'y introduire, et cela sans nul intérêt direct, mais uniquement afin d'augmenter l'union et la force extérieure de la nation allemande. On voyait par ces documents à quel point

1. L'abbé François-Émile Chavin de Malan s'est occupé principalement de l'histoire de saint François d'Assise et de sainte Catherine de Sienne (*Catal. général des livres imprimés de la Bibl. nat., auteurs*, t. XXVII, Paris, 1906, in-8, col. 966-968).

2. Au sujet de ce mémoire, voy. les *Notes complémentaires*.

3. Il s'agit sans doute de l'ouvrage intitulé : *Deutschland und Friedrich-Wilhelm IV*, qui eut en 1848 trois éditions.

ce monarque était zélé pour le bien public et accessible à toutes les vérités. Et cependant on lui prédisait alors, on lui préparait de toutes parts le sort de Louis XVI [1]. Il le méritait par l'excellence de son cœur, puisque la destinée des choses humaines exige que tout ami de l'humanité souffre dans sa personne à proportion des souffrances qu'il veut épargner au reste des hommes.

***

Nous trouvions alors, ma femme et moi, une distraction salutaire au genre de vie péniblement renfermé qui nous était imposé par l'excès du travail et l'interruption générale des relations sociales, — nous trouvions une distraction et un aliment tout à la fois pour l'esprit dans les *conversazioni* de Louis Tieck. Ce grand et aimable débris de la grande époque littéraire de l'Allemagne, ce disciple de Klopstock [2], cet émule de Schiller [3], ce respectueux, mais libre compagnon de Gœthe [4] dans ses campagnes poétiques, parvenu sans infirmités, mais non sans affaiblissement, à une vieillesse très avancée, continuait à Berlin, quoique avec moins de verve et de sérénité, à faire ces lectures que, douze ans auparavant, nous avions suivies à Dresde avec enchantement, dont parlait toute l'Europe intellectuelle et que l'élite de l'Allemagne lettrée s'esti-

1. Louis XVI, roi de France, né en 1754, successeur de Louis XV en 1774, exécuté, sur jugement de la Convention, le 21 janvier 1793.

2. Friedrich-Gottlieb Klopstock, né en 1724, mort en 1803, poète allemand, célèbre par la *Messiade*, des odes d'inspiration religieuse et patriotique et des drames.

3. Christoph-Friedrich Schiller, né en 1759, mort en 1805, après avoir étudié les œuvres de Klopstock, Gœthe et Rousseau, publia son drame des *Brigands* dès 1781 et commença dès lors une carrière de poète et de savant universel à la façon de Gœthe.

4. Johann-Wolfgang von Göthe, né en 1749, mort en 1832, poète, savant, critique et naturaliste, a eu sur la formation de la pensée allemande l'influence la plus considérable.

mait heureuse d'entendre. Après les barricades, qui lui avaient causé, comme à Schelling, à Neander et à leurs illustres collègues, beaucoup moins d'alarmes que de dégoût, Tieck avait refusé de suivre immédiatement le roi à Potsdam; il avait rouvert sa maison, sans précaution timide. La « jeune Allemagne » affectait de le dédaigner et de compter pour rien l'opposition sarcastique dont il poursuivait ses manières autant que ses doctrines. Un soir, la réunion était assez nombreuse et composée des éléments les plus divers; Tieck lut *Clavigo* [1] et quelques scènes de *Henryst* [2]. La conversation s'engagea ensuite sur l'histoire des derniers temps. Un jeune homme, qui suivait encore les exercices d'une université de l'Allemagne septentrionale, exprima sur Napoléon un jugement mêlé d'enthousiasme et de rêverie mystique. C'était le temps où les tendances fanatiques de l'Allemagne et les dispositions romanesques de la Pologne se confondaient dans l'étrange et passagère démence du *messianisme* [3]. Tieck s'anima, se redressa, « grandit de dix coudées ».

« Vous êtes bien jeune, bien inexpérimenté, dit-il à son malencontreux interlocuteur, bien ignorant de l'histoire de votre pays et de l'Europe. S'il en était autrement, je ne reverrais plus un Allemand capable de parler avec affection, avec louange, avec admiration de l'homme qui a le plus haï, le plus méprisé, le plus tourmenté notre pays; qui lui a voulu le plus de mal et lui en a fait davantage;

1. Pièce de Gœthe, que Tieck goûtait beaucoup, et qu'il fit représenter à Dresde en 1827.

2. Je ne sais de quel drame Circourt veut ici parler.

3. Le messianisme est la doctrine élaborée par le mystique polonais André Towianski, 1799-1878, ami de Saint-Simon, maître de Mickiewicz. Expulsé de France en 1842 et 1848, fixé à Rome puis en Suisse, il n'a pas laissé d'exposé complet de sa doctrine, qui est connue surtout par l'ouvrage de Mickiewicz, *l'Eglise officielle et le messianisme*, Paris, 1842-1843, 2 vol.

qui a le plus outragé l'humanité; qui a le mieux mérité sa chute; qui mérite le plus de sévérité de la part de l'histoire, le plus de ressentiment de la part de toutes les nations. Un Allemand admirer Bonaparte! Si beaucoup d'Allemands vous ressemblaient, l'impertinence des étrangers qui font de notre nom national un synonyme de stupidité serait parfaitement fondée, il me faudrait en convenir! »

Ces fières et justes paroles, ou plutôt les sentiments auxquels elles répondaient, ne furent point absolument perdues pour l'Allemagne, mais c'est la France qui aurait eu besoin de les entendre et d'y conformer ses nouvelles volontés.

***

La seconde et dernière session des États généraux fut close le 10 avril [1]. La fin de cette institution, dont la naissance avait soulevé de si tumultueuses espérances, fut triste, mais digne. L'assemblée, dont jusqu'au dernier instant le parti démagogique s'était efforcé de paralyser les délibérations, et même de disperser les membres par une émeute, ratifia tout ce qu'avait prononcé la victoire non remportée, mais abandonnée à la violence populaire, et conféra, par des votes à peu près unanimes, à ce qui restait du gouvernement royal, tout ce qu'elle-même pouvait avoir gardé de force morale. Un vote de confiance, accompagné d'un subside extraordinaire de 55 millions de thalers (215 millions de francs; l'épargne renfermait déjà 30 millions de thalers), mit le cabinet à l'abri des angoisses financières pour tout le temps que la situation révolutionnaire avait encore à durer. Le cabinet n'était nullement

1. Les renseignements suivants sont empruntés à la lettre n° 29 à Lamartine, du 12 avril.

disposé à abuser du pouvoir à peu près discrétionnaire qui restait entre ses mains pour l'intervalle qui devait séparer la dissolution des États généraux de l'ouverture de l'assemblée constituante. Tous les ministres marchaient avec un grand accord, au moins apparent et superficiel, dans les voies d'un patriotisme prêt à tous les sacrifices et d'une légalité timide, qui méconnaissait d'ordinaire la force dont la loi demeurait investie par l'appui cordial de ce que la nation avait de sain, de véritablement fort. Il y avait alors dans les agents du pouvoir royal, surtout ceux de l'ordre judiciaire et de la police administrative, une disposition générale à trahir leur devoir, soit faiblesse, étourdissement d'une situation nouvelle et complètement imprévue, soit basse ambition et désir de popularité mal acquise. De viles défections, masquées par un jargon rogue et technique, s'annonçaient de toutes parts. Sévir contre ces agents infidèles était, pour le moment, hors de question; mais dans la Pologne prussienne, où il y allait de l'existence même des populations allemandes, l'instinct national suggéra des mesures vigoureuses, en appuya, en exagéra même, par une conséquence rigoureuse, la portée et précipita la crise, inévitable, du reste, depuis les premières altérations. L'élément polonais entre en effervescence dès qu'il est « dégagé »; il lui faut la domination ou bien l'obéissance pure et simple.

A Francfort se passaient, sans désordres matériels, des choses étranges et surtout curieuses. Le *Parlement préparatoire*, qui s'y était réuni et qui ne représentait autre chose que des clubs pacifiques, plus littéraires que politiques, avait promptement reconnu que rien de sérieux ne pouvait sortir d'une masse de cinq cents volontaires sans mission, sans organisation, sans fonds pour subsister. Il s'était donc dissous, après avoir procédé au seul

acte sérieux de son existence, la commission de cinquante théoriciens, à laquelle l'assemblée remit les pouvoirs qu'il lui semblait avoir et qu'elle exerçait de fait sans les posséder. Cette commission, laquelle ne différait en rien du Parlement préparatoire, si ce n'est qu'étant dix fois moins nombreuse, elle était naturellement moins confuse, se mit en relations officielles avec la Diète germanique, et lui transmit, sous forme de représentations, des ordres auxquels ce congrès de plénipotentiaires, encore ébranlés et consternés par les révolutions démocratiques qui venaient de passer, comme un ouragan, sur l'Allemagne entière, obtempérait avec une prompte docilité. Au nombre des décisions qui furent prises de cette manière durant les premiers jours d'avril, se trouva l'adjonction de la Vieille-Prusse à la Confédération germanique et l'adoption d'une nouvelle matricule en vertu de laquelle la monarchie prussienne aurait trois cents députés à nommer au futur parlement national.

Précisément, au moment où ces injonctions arrivaient à Berlin, le ministère venait d'obtenir des États généraux qu'avant de se séparer, ils feraient eux-mêmes la désignation de ces députés, dont le nombre, en raison des conventions précédentes, se bornait à cent vingt-trois. Ces choix s'achevaient : ils étaient raisonnables, et l'opinion les ratifiait. Avec une confusion et un regret inexprimables, les États, le roi, les ministres cédèrent, et, l'esprit tout rempli des plus fâcheux présages, ordonnèrent que les collèges primaires feraient les nouveaux choix, et les feraient sans nul délai, car il fallait que le Parlement allemand s'assemblât du 1er au 10 mai. La volonté des organes légaux d'une grande monarchie pliait sans résistance devant le caprice d'un comité de lettrés, dont aucun n'était connu de vue dans les rues même de Francfort.

Ce congrès d'hôtellerie régentait la nation la plus nombreuse et la plus cultivée de l'Europe occidentale : *Susceperunt.... transferre, et transtulerunt.*

* * *

Dans ma lettre du 11 avril, dans toutes mes dépêches successives, il me fallut revenir sur cette déplorable affaire de Posen : c'était pour moi le *vermis qui non moritur.* J'avertissais, j'exhortais, je prêchais le bon sens et la modération aux deux partis; les Allemands me donnaient de bonnes paroles; les Polonais, d'après l'instinct infaillible de la nation, commençaient à calomnier en moi et à combattre, par des intrigues de toute espèce, le bon vouloir qui les servait, le sens droit qui cherchait à les éclairer. Le suicide est la maxime d'état par excellence de la race polonaise. La république s'est tuée de ses propres mains, et quand elle a eu épuisé sur elle-même tous les poisons, elle a trouvé, en 1790, le secret de s'achever par le remède. Ce que la république de Pologne, entre 1694 [1] et 1794, fit en grand, la Posnanie et Cracovie, entre 1846 et 1849, le refirent en petit.

Le 12 avril, je transmis au gouvernement les premières notes de M. Charles Didier et ses demandes pressantes d'instructions. La démarche de M. Didier m'obligeait, du reste, à revoir M. d'Arnim, car l'agent français attendait des actes de Berlin en même temps que des paroles de Paris. Ma conversation avec le ministre prussien m'imposa l'obligation, fort dure, d'appeler en termes nets et formels l'attention du Gouvernement provisoire sur quel-

1. L'année où, contre tous les précédents et toutes les lois du bon sens, la couronne, devenue vacante par la mort de Jean III Sobieski, fut refusée au prince de Pologne, son fils, homme du plus rare mérite, mais d'un mérite sérieux (*N. de l'A.*).

que chose de plus grave que les détails de la mission de Posen. J'écrivis, le 12 avril [1] :

Il est évident que, depuis l'arrivée des dernières nouvelles de Belgique [2], la confiance du monde politique prussien dans les intentions pacifiques de la France va s'affaiblissant rapidement. La plus haute estime, l'admiration la plus vive pour votre personne commandent à tous, à commencer par le roi, une foi absolue dans la loyauté de vos intentions ; mais on se demande si vous parviendrez à les faire passer dans la pratique des affaires. La Prusse sait que vous voulez le maintien de la paix et le respect du droit des gens ; mais elle sait aussi que Herwegh [3], avec tout un corps républicain, menace sa frontière ou celle d'un autre état germanique, et se demande avec terreur si le commissaire du gouvernement dans le Bas-Rhin ou la Moselle [4] ne favorisera pas cette agression. Les sympathies d'une portion de la population rhénane la rendraient plus qu'embarrassante.

1. Lettre n° 29 à Lamartine. Le texte des Souvenirs a été un peu remanié. Je donne le texte authentique de la dépêche.

2. L'indigne affaire de *Risquons-Tout*, où M. Nothomb m'avait dit franchement que la main de M. Ledru-Rollin avait été clairement reconnue (*N. de l'A.*). — Sur cette affaire, voy. p. 378, et n. 1.

3. Georg Herwegh, né le 31 mai 1817, mort le 7 avril 1875. Après des études de théologie, il écrivit des poésies d'inspiration républicaine (*Gedichte eines Lebendigen*), qui parurent en 1841 ; après un séjour à Paris, il fit, en 1842, un voyage triomphal en Allemagne, où Frédéric-Guillaume IV exigea de faire sa connaissance. Expulsé de Berlin, puis de Zurich, où il s'était lié avec le révolutionnaire Bakounine, il vécut quelque temps à Bâle, puis dans le Wurtemberg, et retourna à Paris, où il se lia avec Béranger, George Sand et Heine, et fit paraître un tome II de *Gedichte*. En avril 1848, il conduisit en Allemagne une troupe d'ouvriers allemands et français, qui passèrent le Rhin le 24 avril, pénétrèrent dans le territoire badois et se firent battre à Niederoffenbach le 27. Revenu à Paris, il en repartit bientôt avec Herzen, pour Genève, voyagea dans le midi de la France, et se fixa en 1866 à Bâle, où il mourut, après avoir publié quelques poésies d'inspiration politique, réunies en volume en 1877. Il faut noter l'admiration de Herwegh pour Lamartine, dont les œuvres furent traduites par lui dès 1839.

4. Les commissaires du Bas-Rhin étaient MM. Liechtemberg et Eissen, celui de la Moselle M. Billaudel.

Lord Westmorland me tenait informé des changements qui s'opéraient moins dans les dispositions que dans la confiance du cabinet britannique vis-à-vis du gouvernement français. Je transmettais à celui-ci, avec une pareille franchise, sur cet autre sujet, des vérités amères, mais qui auraient dû être salutaires :

> La diplomatie anglaise s'alarme au sujet de la Belgique. Elle s'efforce de communiquer ses alarmes à la Prusse et y a partiellement réussi. Elle rapporte que le commissaire du gouvernement français à Lille [1] a fait lui-même distribuer aux corps francs destinés à envahir le Hainaut des armes tirées des arsenaux, et spécialement des fusils de fabrique hollandaise, provenant de la prise d'Anvers [2]. L'Angleterre attache une importance capitale à ce que l'existence politique de la Belgique soit respectée. Elle pèse maintenant sur la Prusse en lui offrant de s'unir à elle pour garantir formellement l'intégrité et l'indépendance des Pays-Bas.

Le contre-coup de cette misérable politique du Gouvernement provisoire bouleversait toutes les combinaisons projetées au sujet d'une résurrection, même partielle, de la Pologne. J'en avertissais le ministère français :

1. Le commissaire du gouvernement français à Lille était Delescluze. Charles Delescluze, né en 1809, prit part au mouvement républicain sous la monarchie de juillet, devint en 1848 commissaire du gouvernement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, fut exilé en 1858, revint en 1859 en France, où il fonda le *Réveil*. Ce journal mena avec ardeur l'opposition contre l'Empire. Delescluze mourut, le 25 mai 1871, sur les barricades de la Commune, où il faisait partie du groupe radical.

2. Les forts d'Anvers avaient été occupés par les Pays-Bas en août 1831. Les manœuvres dilatoires du roi des Pays-Bas n'empêchèrent pas que la France et l'Angleterre voulussent exécuter le traité signé avec Léopold Ier de Belgique le 15 novembre 1831. Le 15 novembre 1832, le maréchal Gérard passa la frontière avec un corps d'armée, mit, le 22 novembre, le siège devant la citadelle d'Anvers, qui se rendit un mois plus tard. Le roi des Pays-Bas signa en conséquence la convention du 21 mai 1833, par laquelle il s'engageait à n'attaquer les Belges ni sur l'Escaut ni par le Luxembourg.

Dans cette situation pleine d'incertitudes et de périls, il y a pour le cabinet prussien impossibilité morale de prendre, au sujet de la Pologne, une attitude menaçante vis-à-vis de la Russie. Bien plus : aucune déclaration irrévocable n'étant encore faite, aucun pas décisif n'ayant compromis le cabinet de Berlin envers celui de Saint-Pétersbourg, il faut nous attendre à ce que, si les opérations des corps francs sur la frontière de Belgique et du Rhin changent en certitude irritante les craintes actuelles de la Prusse, cette puissance, forcée d'embrasser le parti de la guerre, pourra se tourner, en désespoir de cause, vers la Russie et tirer contre nous le canon qu'il lui faudra se résoudre à tirer. M. d'Arnim vous adjure de prévenir, en ce qui dépend de vous, cette nécessité, qui serait affreuse pour la cause de la civilisation et de la véritable liberté. Il vous conjure d'agir auprès de vos collègues et de le rassurer par des assurances nouvelles, assurances formelles, appuyées par quelque déclaration officielle du gouvernement français. Ni lui ni moi ne nous dissimulons les difficultés de votre position ; mais jusqu'ici vous avez grandi par-dessus toutes les difficultés. Ceci est votre négociation pacifique principale ; il y va du sort actuel de l'Allemagne et de la Pologne. Tout, jusqu'à votre réponse et jusqu'aux actes qu'on espère de vous, demeurera dans une position si mauvaise que, par une pente inévitable, elle glisse vers la méfiance, l'aigreur et les menaces.

En finissant cette lettre, dont il est peut-être permis d'appeler, en raison du temps où elle fut écrite et des hommes qui devaient la lire, courageuse la sincérité, j'observais :

La condition du cabinet prussien est telle que, d'une part, il peut s'engager avec plus de sécurité que naguère pour ceux qui traitent avec lui, de l'autre, il se croit en mesure de tenir un langage plus ferme.

Il avait, effectivement, devant lui, un mois de libre

action à l'intérieur. Dans Berlin, les tentatives anarchiques échouaient l'une après l'autre. L'une des questions les plus épineuses, celle des salaires et de la fixation des heures de travail dans les ateliers, venait d'être réglée à l'amiable, après de courtes discussions et sans grand fracas. Le cinq pour cent prussien remontait au taux de 80.

De Posen, on m'annonçait que les émigrés, qui rentraient en foule, s'amassaient à l'extrême frontière, avec l'intention hautement proclamée de pénétrer dans le *royaume*. Le cabinet de Berlin, consterné par cette folie perverse, employait pour la déjouer ses derniers moyens de persuasion, et faisait tenir au général Willisen l'ordre de faire *interner* ces corps, « sans recourir à la force pour les y contraindre, à moins qu'il n'y eût nécessité absolue ». Naturellement, le général ne put voir cette nécessité, et les attroupements ne furent ni dissous ni même écartés de la frontière. Mais rendus plus clairvoyants ou plus indécis par l'attitude qu'ils voyaient prendre aux autorités prussiennes, et, derrière celles-ci, à la population allemande, les *camps*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, demeurèrent immobiles, perdant de la sorte vis-à-vis des Russes leurs dernières et faibles chances d'action.

*
* *

« Ordre, contre-ordre, désordre », la devise de Paul Ier [1] devenait le résumé des délibérations de Francfort. Le « Comité préparatoire » s'aperçut que, d'après la propor-

1. Paul Ier Petrovitch, empereur de Russie, né en 1754, assassiné par Pahlen le 23 mars 1801, succéda à Catherine II en 1796; chef de la seconde coalition contre la France, il finit par admirer Bonaparte et prépara les traités de Lunéville et d'Amiens. Son despotisme à l'intérieur causa sa mort.

tion qu'il avait d'abord adoptée pour la représentation de la nation allemande au Parlement, ce corps ne serait qu'une cohue parfaitement incapable de délibérer en forme et de prendre aucune résolution. Il changea donc, pour la réduire d'un grand tiers (et ce n'était point encore assez), la proportion des représentants aux représentés, et s'arrêta définitivement à une formule en vertu de laquelle la monarchie prussienne entière (le grand-duché de Posen seul excepté) aurait *cent quatre-vingt-onze membres* à fournir. Le choix de ces députés devait se faire par deux degrés d'élection. Dans les collèges primaires, le vote serait universel.

*
* *

Je vis partir, le 12 avril, le premier des corps francs destinés à soutenir (et qui ne fit qu'embarrasser) les opérations de l'armée prussienne dans le duché de Schleswig. Ce corps se composait presque exclusivement d'ouvriers sans travail; ces pauvres gens partaient avec plus de résignation que d'enthousiasme. La bourgeoisie se sentait, en leur disant adieu, soulagée d'un grand poids. La plupart étaient étrangers à Berlin; et dans les dispositions où une révolution, accomplie au nom de la fraternité, avait mis les populations de la France et de l'Allemagne, *étranger* était bien près de signifier *ennemi*.

Dans les dispositions d'esprit où je viens d'exposer comment et pourquoi se trouvait le cabinet prussien, l'annonce, désormais officielle, de la nomination du général Changarnier au poste de ministre de France à cette cour, produisit un effet très défavorable [1]; elle confirma les soupçons déjà conçus; elle en fit naître de nouveaux,

1. Changarnier fut nommé ministre à Berlin le 10 avril 1848. Voy. p. 331, n. 1.

[redacted]

on en trouva la forme blessante, le fond menaçant. Le roi et le conseil résolurent de faire ce qui pourrait dépendre d'eux pour que cette nomination n'eût point de suite. Depuis plusieurs jours, dans le pressentiment de quelque mesure semblable du gouvernement français, les ministres du roi de Prusse, M. Nothomb et d'autres personnages alors pourvus d'influence me pressaient de produire mes lettres de créance et de prendre, sans autre retard, un caractère public. « Vous serez, me disait-on, reconnu sans hésitation, et le Gouvernement provisoire ne croira vraisemblablement pas opportun d'essayer, au moins de sitôt, une nomination nouvelle, que le cabinet de Berlin pourrait refuser d'accepter ». Je répondais qu'un tel refus, dans l'état où les esprits étaient en France et dans la situation générale des affaires en Europe, me paraîtrait une grande témérité, et que, pour mon compte, je ne presserais aucune des résolutions que l'on pourrait prendre à Paris, dans une question où mon intérêt personnel se trouvait engagé. Je ne pus toutefois refuser aux prières instantes du gouvernement prussien, et à ma profonde conviction de ce qu'exigeaient les intérêts de la bonne cause, de transmettre confidentiellement à M. de Lamartine les objections motivées dont M. d'Arnim s'était fait l'organe auprès de moi. Il faut que je rapporte ici, textuellement, cette dépêche, qui me coûta singulièrement à écrire [1].

Berlin, 14 avril 1848.

Monsieur,

M. d'Arnim vient de me communiquer une lettre de M. de Hatzfeldt, qui lui annonce la nomination du général Changarnier comme ministre de France à Berlin, ajoutant seulement que le général n'avait pas encore déterminé l'époque de son

1. 9e liasse, lettre confidentielle n° 30 à Lamartine.

départ. M. d'Arnim m'a demandé ce que de mon côté j'avais à lui apprendre sur ce sujet. Vous concevez aisément combien a été douloureuse pour moi la nécessité de me renfermer dans un silence absolu.

M. d'Arnim m'a chargé ensuite de recommander à votre attention les considérations suivantes :

Lorsqu'il a consenti à se charger, dans les conjonctures actuelles, remplies de si formidables difficultés, du portefeuille des affaires étrangères, il l'a fait sous la condition d'avoir les mains entièrement libres dans la conduite de ces affaires, et dans la conviction qu'il pourrait s'entendre, cordialement et confidentiellement, avec vous.

Il n'a rien négligé pour parvenir à ce but. Aussi longtemps qu'entre vous et lui je servirai d'intermédiaire, il est sûr de maintenir cette intelligence; car il sert l'Allemagne en aimant la France, et je sers la France en respectant l'Allemagne.

Avec une autre personne, cette même confiance, cet accord des consciences et des volontés pourraient-ils exister?

L'état provisoire dans lequel se trouvent la situation intérieure et les rapports extérieurs de la France jusqu'à la constitution du gouvernement définitif, et l'état très analogue où la Prusse demeure placée jusqu'à ce que le Parlement national et l'assemblée constituante aient rempli leur mandat font regarder à M. d'Arnim comme véritablement dangereux l'envoi d'un ministre titulaire de France à Berlin.

Il ne sait pas encore de quelle manière le roi et le conseil envisageront cette nomination. Mais il pressent que l'un ou l'autre se sentiront blessés de n'avoir pas été, suivant l'usage, consultés sur le choix de ce nouveau résident.

Pour ces motifs, M. d'Arnim vous demande, avec les plus vives instances, au nom de l'intérêt commun des deux pays, de surseoir à l'envoi du général Changarnier, pendant un mois ou six semaines au moins, et jusqu'à ce que la forme du gouvernement en Prusse et en France présente quelque chose de définitif.

Voilà ce que le ministre vous dit par mon organe ; ce que ma conscience m'ordonne d'ajouter le voici :

Le moment actuel est d'une gravité extrême. La nation prussienne et son gouvernement hésitent entre l'alliance de la France et celle de la Russie. Une fausse démarche, une insulte, une menace peuvent leur faire prendre une détermination qui renverserait tous vos plans, qui déjouerait toute votre politique.

Le système de M. d'Arnim s'appuie sur deux bases : l'alliance avec la France, et la reconstitution future de la Pologne avec l'appui de la France ; c'est-à-dire la monarchie prussienne mise au service de nos grands intérêts et de votre gloire personnelle.

Mais il faut que vous le secondiez. Si vous l'abandonnez, si vous lui envoyez une personne avec laquelle il ne puisse s'entendre, il se retirera ; j'ai tout lieu de croire qu'entre mon départ et le sien, il s'écoulera fort peu de jours.

Son successeur, quel qu'il soit, ne sera jamais pour vous, ne sera jamais pour la France ce qu'a été, ce que peut être M. d'Arnim.

Son but personnel est de reprendre la légation de Paris sitôt que les relations officielles des deux pays seront rétablies. Mais en nommant un ministre titulaire, définitif, à Berlin, vous l'obligeriez à en faire autant pour Paris, ce qui bouleverserait ses plans, et vous enlèverait, dans l'avenir, l'appui inappréciable dont sa présence à Paris pourrait vous être.

[.... Pesez dans votre religion et votre génie ces considérations, et décidez, mais, du moins, faites connaître vos décisions [1].]

***

Après m'être débarrassé de ce triste et inévitable devoir, je communiquais sommairement au ministre des

1. Ce passage n'a pas été indiqué pour être reproduit par Circourt, qui donne, dans la fin de sa lettre, des renseignements sur les événements du Schleswig et de la Pologne.

nouvelles essentielles reçues du double théâtre de la guerre, double, car on se battait déjà sur la frontière du royaume de Pologne. Ce qu'avec l'amère et profonde signification que ce mot a dans leur langue, les chefs et les défenseurs jusqu'au bout de la cause constitutionnelle appelèrent alors « der *perfide* Angriff der Polen » avait fait explosion le 8 avril [1]. De petits détachements prussiens, employés à surveiller les *camps*, avaient été attaqués à l'improviste et détruits. En signalant cet acte, je le qualifiai de « barbarie insensée [2] ». On m'a reproché ces expressions, dont le public ne devait rien savoir; les vrais amis de la Pologne en déploraient avec moi l'exactitude littérale. Le général Willisen courut aussitôt sur les lieux avec une forte escorte [3].

En même temps, les troupes danoises, commandées par un officier jeune, résolu, et qu'attendait, devant Fridericia [4], une mort aussi glorieuse que prématurée, le général

1. Quelques jours avant, le général Willisen avait lancé une proclamation qui portait cependant : « Pour que la réorganisation du grand-duché puisse s'opérer conformément aux vœux des habitants, il faut avant tout que l'ordre et la légalité soient complètement rétablis. Il ne peut y avoir d'autorité dans le pays qui ne soit reconnue et sanctionnée par le gouvernement. Les Comités existants ne pourront être maintenus qu'autant qu'ils auront un but local et désirent le maintien de la tranquillité. Tout corps d'armée volontaire fera bien de se dissoudre à l'instant dans l'intérêt de la nationalité, et il n'y aura aucun danger du dehors; s'il y en avait, je serais le premier à faire appel au patriotisme des habitants. Ce qu'on a fait jusqu'à ce jour n'est qu'une dépense inutile de forces et d'argent. Polonais! les plus nobles d'entre vous m'ont donné leur coopération pour le rétablissement de l'ordre. Je saurai bientôt si mes vœux sont remplis, et alors l'œuvre avancera rapidement. Je choisirai, pour remplir ma tâche, des Allemands et des Polonais de toutes les classes, et j'espère ne faire à S. M. le roi que des propositions qui porteront l'empreinte d'une juste appréciation de tous les intérêts » (*Allgem. preuss. Zeitung*, 7 avril; *Mon. univ.*, 12 avril).

2. Même lettre du 14 avril.

3. Devant le général Willisen, un des *camps d'insurgents* se dispersa; un autre, attaqué le 12 avril, se fit tuer quelques hommes avant de céder (même lettre).

4. La bataille de Fridericia fut remportée le 5 juillet 1849 par les Danois

Rege, attaquait les corps francs près de la Königsau[1]. Du premier coup, le corps entier des *Turner*, enveloppé, étourdi, tombait presque sans coup férir au pouvoir d'un ennemi qui fit passer ces captifs imberbes sur des pontons, et ne les relâcha qu'à la conclusion de l'armistice. Ce coup, dont les conséquences stratégiques ne pouvaient être bien considérables, fut loin, à Berlin, de causer beaucoup de mécontentement. On n'était pas fâché, au contraire, d'un affront tombant sur des bandes irrégulières; on ne voyait pas sans un plaisir vindicatif la déconvenue des milices de la révolution. On comptait, pour reprendre le terrain momentanément perdu, sur les troupes de ligne, sur l'armée du roi, dont le crédit se relevait d'autant que s'abaissait celui de ses adversaires naturels.

Je terminais ce bulletin par rendre justice, dans les termes suivants, aux intentions et aux actes des ministres de Frédéric-Guillaume IV :

> Le gouvernement prussien s'interpose, avec une persévérance et un sang-froid admirables, entre la Pologne et le suicide que celle-ci veut accomplir. Ce sera, dans l'avenir, un titre principal de MM. Camphausen, de Schwerin et d'Arnim à l'estime de la postérité.

Les contemporains se dispensèrent de la justice.

En écrivant, jour après jour, ces réclamations loyales et persévérantes, j'étais fort tenté de me dire :

sur les troupes confédérées et permit de conclure, le 10, un armistice, qui laissait espérer aux Danois qu'ils pourraient garder tout le Schleswig du nord.

1. Les Danois commencèrent par des succès, puisque, le 20 avril 1848, ils résistèrent aux Allemands au Danerveck, et que, le 5 juin, le général Hedeman battit Wrangel à Duppel. L'arrivée du roi Oscar à Malmö, avec une forte armée, le 15 juin 1848, les menaces de l'Angleterre et de la France contre la Prusse, à la fin de juin, forcèrent la Prusse à signer l'armistice de Malmö, le 26 août, qui fut conclu malgré Wrangel et les patriotes allemands, et qui ne régla pas d'ailleurs la situation des duchés, occupés par les troupes de la Diète.

Quid obsecratis auribus fundis preces.

Il fallut bien, pourtant, que le Gouvernement provisoire s'émût de si pressantes demandes, qu'il répondit enfin quelque chose ; et voici de quelle manière le chef du cabinet des affaires étrangères me transmit, par une série de lettres, du 11 au 19 avril, les intentions des dépositaires du pouvoir [1].

Paris, le 11 avril 1848 [2].

Mon cher ami,

Le général de division Changarnier vient d'être nommé ministre plénipotentiaire en Prusse. M. de L. vous prie de l'attendre à Berlin. Son départ n'est pas encore fixé et je ne pense pas qu'il soit très prochain.

Votre dépêche n° 26, en date du 8 avril, vient d'arriver [3]. Je suis enchanté que vous ayez vu le roi comme je vous l'ai écrit dans ma dernière lettre. Cela était pour vous d'une grande importance. — Je ne crois pas qu'on vous envoie à Francfort ; dans tous les cas, vous devez attendre l'arrivée de M. Changarnier. — Ici chaque jour apporte sa pierre plus ou moins heureusement taillée à l'édifice républicain. Depuis huit jours, nous sommes plus tranquilles, et sans la crise financière qui ne s'améliore pas sensiblement, je dirais que tout va aussi bien que possible.

Les élections ne s'annoncent pas sous un aspect trop violent, et nous espérons beaucoup de l'assemblée dimanche prochain. Le Gouvernement provisoire passe en revue la garde nationale, la garde mobile et dix mille hommes de troupes de ligne, en tout plus de deux cent vingt mille hommes ; c'est une bonne mesure. Les clubistes seuls ne l'approuvent pas : et encore je ne parle que des clubistes violents.

M. de L. se porte miraculeusement bien....

Mille amitiés. F. de CHAMPEAUX.

1. Je donne *in extenso* les lettres de M. de Champeaux (liasse 2, pièces 5, 6 et 7). Circourt n'en avait inséré que des passages dans ses Souvenirs.

2. Note de Circourt : reçue le 14 ; accusé de réception le 15.

3. Voy. p. 389 et seq.

Paris, le 13 avril 1848[1].

Mon cher ami,

A l'instant où je cachetais ma lettre à Mme de Circourt[2], votre dépêche n° 29 en date du 12 m'a été remise[3]. Après en avoir pris connaissance, j'ai couru au ministère pour la communiquer à M. de L.; il venait de partir pour une réunion du Gouvernement provisoire, mais je la lui lirai à son retour ou après dîner, ainsi que je le fais pour toutes vos lettres. Soyez donc certain que rien ne lui échappe, et que s'il ne répond pas, c'est qu'il juge plus utile de garder le silence. Au résumé, toutes vos lettres sont lues par moi à M. de L., qui les trouve *admirables* sous tous les rapports. (Tout ceci de vous à moi seulement.)

La réserve dans laquelle se tient M. de L. ne lui permet de prendre vis-à-vis de la Prusse aucun engagement écrit; mais il est bien clair qu'il ne saurait non plus en exiger un de la Prusse vis-à-vis de la France. Je ne suis pas chargé de vous dire cela; mais je l'extrais de sa conversation avec moi.

M. de L. n'est pas entièrement maître de la situation ici; mais il tient le gouvernail d'une main trop habile pour ne pas diriger la barque loin des écueils les plus dangereux. Le corps allemand dont vous parlez[4] lui donne beaucoup de travail depuis quinze jours, et il est parvenu à le neutraliser jusqu'à ce moment. J'espère qu'il atténuera son mouvement agressif, s'il ne parvient pas à l'empêcher entièrement. Quant à l'affaire belge, elle s'est terminée à la satisfaction des deux pays, comme vous avez dû le voir par les journaux, et le ministère prussien, loin d'en prendre ombrage, devrait y puiser des motifs de sécurité pour ses propres frontières.

J'espère avoir ce soir quelques indications à vous donner pour demain soir sur ce qui fait le sujet principal de votre lettre du 12. Je presserai M. de L. dans ce sens.

1. Note de Circourt : reçue le 18 avril; accusé de réception le 18. Répondu à M. de Lamartine le 19.
2. Publiée en note dans l'*Introduction*.
3. Voy. p. 413, n. 1.
4. Voy. p. 417.

Adieu, mon cher ami; pour les nouvelles de l'intérieur, voyez ma lettre à Mme de Circourt. Blanqui est loin d'être à craindre. Aujourd'hui, une agression de sa part serait une bonne fortune pour le Gouvernement provisoire; mais elle n'aura pas lieu.

Mille fois tout à vous. F. de CHAMPEAUX.

P.-S. — M. de L. vous prie de rester à Berlin une douzaine de jours avec M. Changarnier pour le présenter et le mettre au courant des affaires. Il ne partira pas avant le 25 ou 26, je crois.

Paris, le 19 avril 1848 [1].

Je viens de recevoir votre lettre du 16 [2], mon cher ami, et j'y réponds quelques lignes pendant que je le puis.

Je ne conçois rien au retard de ma lettre du 4 [3] ! Ce retard est d'autant plus fâcheux que cette lettre était importante, si j'ai bonne mémoire.

Je compte me plaindre au chef du bureau de départ en lui portant moi-même celle-ci et quelques autres qui m'ont été apportées ce matin.

Depuis quatre jours, je veux vous écrire, et depuis quatre jours je n'ai pas trouvé un moment pour le faire. Vous le comprendrez aisément, quand vous saurez que depuis samedi nous sommes *toujours* à la veille d'un bouleversement. Il existe un complot en faveur du communisme et d'un comité de salut public, d'autant plus menaçant que les chefs sont *insaisissables*. La prudence active et l'extrême habileté de M. de L. ont paré à tout, et, Dieu aidant, nous arriverons sans encombre aux élections; mais vous pensez bien qu'il a été de toute impossibilité de faire lire ou de lire à M. de L. les dernières dépêches arrivées. J'ai là vos deux dernières lettres et *deux* de M. Didier dont j'espère pouvoir lui donner connais-

1. Note de Circourt : reçue le 22; répondu le 23.
2. Il s'agit d'une lettre de Circourt à Champeaux, car il n'y en a pas à cette date de Circourt à Lamartine (voy. le *Regeste*). Voy. p. 427, n. 2, où il est parlé du 15.
3. Voy. p. 329, n. 2.

sance aujourd'hui ; mais le temps nous manquera peut-être encore, pour lui lire seulement les analyses. (Tout ceci de vous à moi.)

Voici cependant ce que je puis vous dire de moi-même sur quelques parties de la dépêche n° 30 [1]. Le général Changarnier, qui est allé dimanche à l'Hôtel de ville sur mon invitation, et qui a été à même de rendre quelques services, en donnant une excellente direction aux préparatifs de défense [2], sous les yeux de M. de L., ne partira sans doute pas aussi promptement que cela avait été décidé. Les objections de M. d'Arnim, présentées par vous, contribueront à engager M. de L. à garder M. Changarnier plus longtemps qu'il ne le voulait d'abord. Peut-être ne partira-t-il pas avant la réunion de l'Assemblée nationale [3] ; cela est probable, M. de L. sentant d'ailleurs qu'il peut en avoir besoin ici. Un gouvernement républicain ne peut agir comme un gouvernement monarchique, et consulter sur le choix de ses envoyés. Cela n'a été ni à Rome [4], ni à Londres [5]. Sur la dépêche n° 31 [6], j'ai pu donner connaissance à M. de L. de la réorganisation projetée du duché de Posen (à l'instant où il partait pour le conseil). Ce fait lui a paru très important, puisqu'il m'a fait mettre quelques mots dans les journaux.

1. Du 14 avril. Voy. p. 422 et seq.
2. Pour la manifestation du 16 avril.
3. L'Assemblée constituante s'ouvrit le 4 mai 1848 et dura jusqu'au 27 mai 1849.
4. Le représentant de la France fut d'Harcourt, l'ancien pair de France (voy. p. 68, n. 2) ; sur ce choix, voy. Lamartine, *Hist. de la révol. de 1848*, t. II, p. 104 : « Ce choix, quoique très libéral, n'avait rien de révolutionnaire ; il annonçait à la vieille aristocratie française, aux hommes religieux en France et au souverain pontife que la répuplique voulait traiter le chef spirituel du catholicisme avec le respect qui appartient au représentant d'une grande partie des consciences ». — D'Harcourt succédait à de Rossi, dont la révocation parut au *Moniteur* du 9 mars.
5. Le représentant de la République était F. Cottu, qui succéda à M. de Jarnac, fidèle du duc de Nemours (R. Bazin, *op. cit.*, p. 351). On le voit, au début d'avril, à un dîner offert par Palmerston au prince de Prusse (*Moniteur universel*, 12 avril, p. 819).
6. Du 15 avril. Cette lettre sera analysée au t. II des *Souvenirs*.

J'en reviens à votre billet de ce matin. Votre retour est moins prochain que vous ne pensez. Dans tous les cas, vous auriez tort de ne pas rester au moins huit jours avec le nouveau ministre officiel, quel qu'il soit. M. de L. demandait quinze jours.

Adieu. Le temps me presse. Mille amitiés. Mes hommages à Mme de Circourt. F. de Champeaux.

J'ai déjà dit que cette dernière recommandation devint inutile, par suite de la mission nouvelle et si différente qui fut assignée, après l'heureuse journée du 16 avril, au général Changarnier. Quant aux *explications* relatives à cette nomination en elle-même, je les rendis, en les commentant de la façon la plus courtoise et la plus favorable, à l'intermédiaire du gouvernement prussien avec moi. M. d'Arnim les reçut avec une gravité polie; mais, dès ce jour, il sut quel cas il pouvait faire des intentions et quelle opinion il devait avoir de l'habileté du Gouvernement provisoire. Le cabinet de Berlin, affligé autant que surpris de cette découverte, prit ses mesures en conséquence; ses relations devinrent froides et compassées; il ne songea plus désormais à s'appuyer en rien sur la politique française, s'estimant heureux s'il parvenait à en éluder les poursuites et à en neutraliser les inconvénients.

Voilà quelle aide et quels éclaircissements la Pologne et la Prusse obtinrent, dans une telle conjoncture, de l'organe officiel du gouvernement de la France.

Il y a quelquefois de l'avantage à se sentir abandonné; on apprend à compter sur soi-même. Je ne me décourageai pas dans la tentative que je faisais pour montrer à deux pays ce que c'est qu'un *gentleman*. En écrivant, le 10 avril, à M. de Lacour, je lui transmis un tableau com-

plet de la situation de Berlin et des affaires polonaises du côté où je pouvais observer celles-ci; je l'informai pareillement du voyage que M. Charles Didier avait l'intention de faire bientôt dans la monarchie autrichienne, du but et de la nature de sa mission. Je fis, le 11 avril, passer à M. Didier, avec force renseignements plus exacts que satisfaisants, une lettre d'introduction auprès du général Willisen, obtenue par moi du prince Sulkowski. J'attendis ensuite.... Si j'étais quelquefois, dans Berlin, mal à l'aise, les hommes qui s'étaient donné la responsabilité et la charge des affaires de la France l'étaient bien davantage dans Paris.

Effectivement, le Gouvernement provisoire achevait, par ses oscillations sans dignité et ses promesses sans franchise, de perdre l'ascendant que la confiance lui avait prêté sur les honnêtes gens et que la peur lui avait conféré sur les autres. De jour en jour, ce corps anarchique était entraîné davantage, au milieu des factions, à des expédients ruineux, à des manifestations vaines et à des expériences désastreuses. M. de Lamartine, seul, gardait, et cela presque miraculeusement, son prestige. On lui attribuait une faculté magique de rétablir le bien et de tirer l'ordre du désordre. Mais les honnêtes gens le voulaient, désormais, dégagé de l'alliage pervers qui, selon la croyance presque universelle, expliquait ses contradictions, causait ses hésitations et produisait son impuissance. On aurait subi, pour l'amour de lui, ou plutôt dans l'espoir de ce qu'il promettait d'opérer, une continuation indéfinie du système républicain; mais on ne le voulait plus qu'avec lui, et lui seul, à la tête de la république. Cependant, les journées d'avril se levèrent simultanément sur Londres et sur Paris. Celle de Londres raffermit l'ordre social par l'unanime et vigoureuse démonstration des

classes éclairées et des honnêtes gens, sans intervention de la force militaire [1]. Celle de Paris fut l'œuvre d'un élan stimulé par le désespoir dans la garde nationale et de l'hésitation des démagogues, surpris par un soldat habile et décidé avant l'achèvement de leurs préparatifs [2]. Cette différence correspond à la différence, si lamentablement essentielle, des destinées auxquelles les deux peuples marchaient. L'Angleterre reprit, sans doute pour des générations, la marche assurée de sa libre prospérité; la France ne gagna qu'un répit de quelques semaines avant la guerre sociale [3] et la dictature de l'épée [4].

1. Voy. p. 273 et n. 4.

2. La journée du 16 avril 1848 à Paris fut marquée par une manifestation socialiste des ouvriers du Luxembourg, annihilée par la contre-manifestation des ouvriers embrigadés dans les ateliers nationaux. Le gouvernement profita de ces événements pour faire rentrer à Paris cinq régiments.

3. La guerre sociale eut lieu de 90 à 88 avant Jésus-Christ et fut la révolte des Italiens contre la domination romaine. C'est Sylla qui la termina.

4. Allusion soit à la dictature du général Cavaignac, soit au coup d'état du 2 décembre 1851, qui fut la conséquence de la lutte entre le Prince-Président et l'Assemblée législative.

APPENDICE

MANIFESTE DE LAMARTINE [1]

Monsieur,

Vous connaissez les événements de Paris, la victoire du peuple, son héroïsme, sa modération, son apaisement, l'ordre rétabli par le concours de tous les citoyens, comme si, dans cet interrègne des pouvoirs visibles, la raison générale était à elle seule le gouvernement de la France.

La révolution française vient d'entrer ainsi dans sa période définitive. La France est République : la République française n'a pas besoin d'être reconnue pour exister. Elle est de droit naturel, elle est de droit national. Elle est la volonté d'un grand peuple qui ne demande son titre qu'à lui-même. Cependant, la République française désirant entrer dans la famille des gouvernements institués comme une puissance régulière et non comme un phénomène perturbateur de l'ordre européen, il est convenable que vous fassiez promptement con-

1. Un exemplaire du manifeste figure dans les papiers de Circourt (1re liasse, pièce 2). Le Manifeste a été publié dans le *Moniteur universel* du 5 mars, p. 544-545, par Lamartine dans son *Histoire de la révolution de 1848*, t. II, p. 25-30, dans *Trois mois au pouvoir*, p. 69-78, dans ses *Mémoires politiques*, l. XIV (t. XXXIX des *Œuvres complètes*, p. 33-39), et dans le Rapport de la *Commission d'enquête sur l'insurrection.... du 28 juin*, t. II, p. 64-68. — Le titre exact est : « Circulaire du ministre des Affaires étrangères aux agents diplomatiques de la République française, portant la proclamation des principes qui guideront la République française dans ses relations avec les puissances étrangères. »

[redacted]

naître au gouvernement près duquel vous êtes accrédité les principes et les tendances qui dirigeront désormais la politique extérieure du gouvernement français.

La proclamation de la République française n'est un acte d'agression contre aucune forme de gouvernement dans le monde. Les formes de gouvernement ont des diversités aussi légitimes que les diversités de caractère, de situation géographique et de développement intellectuel, moral et matériel chez les peuples. Les nations ont, comme les individus, des âges différents. Les principes qui les régissent ont des phases successives. Les gouvernements monarchiques, aristocratiques, constitutionnels, républicains sont l'expression de ces différents degrés de maturité du génie des peuples. Ils demandent plus de liberté à mesure qu'ils se sentent capables d'en supporter davantage; ils demandent plus d'égalité et de démocratie à mesure qu'ils sont inspirés par plus de justice et d'amour pour le peuple. Question de temps. Un peuple se perd en devançant l'heure de cette maturité, comme il se déshonore en la laissant échapper sans la saisir. La monarchie et la république ne sont pas, aux yeux des véritables hommes d'état, des principes absolus qui se combattent à mort; ce sont des faits qui se contrastent et qui peuvent vivre face à face en se comprenant et en se respectant.

La guerre n'est donc pas le principe de la République française, comme elle en devint la fatale et glorieuse nécessité en 1792. Entre 1792 et 1848, il y a un demi-siècle. Revenir, après un demi-siècle, au principe de 1792 ou au principe de conquête de l'Empire, ce ne serait pas avancer, ce serait rétrograder dans le temps. La révolution d'hier est un pas en avant, non en arrière. Le monde et nous, nous voulons marcher à la fraternité et à la paix.

Si la situation de la République française, en 1792, expliquait la guerre, les différences qui existent entre cette époque de notre histoire et l'époque où nous sommes expliquent la paix. Ces différences, appliquez-vous à les comprendre et à les faire comprendre autour de vous.

En 1792, la nation n'était pas une. Deux peuples existaient sur un même sol. Une lutte terrible se prolongeait encore entre les classes dépossédées de leurs privilèges et les classes qui venaient de conquérir l'égalité et la liberté. Les classes dépossédées s'unissaient avec la royauté captive et avec l'étranger jaloux pour nier sa révolution à la France, et pour lui réimposer la monarchie, l'aristocratie et la théocratie par l'invasion. Il n'y a plus de classes distinctes et inégales aujourd'hui. La liberté a tout affranchi. L'égalité devant la loi a tout nivelé. La fraternité, dont nous proclamons l'application et dont l'Assemblée nationale doit organiser les bienfaits, va tout unir. Il n'y a pas un seul citoyen en France, à quelque opinion qu'il appartienne, qui ne se rallie au principe de la Patrie avant tout et qui ne la rende, par cette union même, inexpugnable aux tentatives et aux inquiétudes d'invasion.

En 1792, ce n'était pas le peuple tout entier qui était entré en possession de son gouvernement : c'était la classe moyenne seulement qui voulait exercer la liberté et en jouir. Le triomphe de la classe moyenne alors était égoïste, comme le triomphe de toute oligarchie. Elle voulait retenir pour elle seule les droits conquis par tous. Il lui fallait pour cela opérer une diversion forte à l'avènement du peuple, en le précipitant sur les champs de bataille, pour l'empêcher d'entrer dans son propre gouvernement. Cette diversion, c'était la guerre. La guerre fut la pensée des monarchiens et des girondins ; ce ne fut pas la pensée des démocrates plus avancés, qui voulaient, comme nous, le règne sincère, complet et régulier du peuple lui-même, en comprenant dans ce nom toutes les classes, sans exclusion et sans préférence, dont se compose la nation.

En 1792, le peuple n'était que l'instrument de la révolution, et n'en était pas l'objet. Aujourd'hui la révolution s'est faite par lui et pour lui. Il est la révolution elle-même. En y entrant, il y apporte ses besoins nouveaux de travail, d'industrie, d'instruction, d'agriculture, de commerce, de moralité, de bien-être, de propriété, de vie à bon marché, de naviga-

[redacted]

tion, de civilisation enfin, qui sont tous des besoins de paix! Le peuple et la paix, c'est un même mot.

En 1792, les idées de la France et de l'Europe n'étaient pas préparées à comprendre et à accepter la grande harmonie des nations entre elles, au bénéfice du genre humain. La pensée du siècle qui finissait n'était que dans la tête de quelques philosophes. La philosophie est populaire aujourd'hui. Cinquante années de liberté de penser, de parler et d'écrire ont produit leur résultat. Les livres, les journaux, les tribunes ont opéré l'apostolat de l'intelligence européenne. La raison rayonnant de partout, par-dessus les frontières des peuples, a créé entre les esprits cette grande nationalité intellectuelle qui sera l'achèvement de la Révolution française et la constitution de la fraternité internationale sur le globe.

Enfin en 1792, la liberté était une nouveauté, l'égalité était un scandale, la République était un problème. Le titre des peuples, à peine découvert par Fénelon, Montesquieu, Rousseau, était tellement oublié, enfoui, profané par les vieilles traditions féodales, dynastiques, sacerdotales, que l'intervention la plus légitime du peuple dans ses affaires paraissait une monstruosité aux hommes d'État de l'ancienne école. La démocratie faisait trembler à la fois les trônes et les fondements des sociétés. Aujourd'hui, les trônes et les peuples se sont habitués au mot, aux formes, aux agitations régulières de la liberté exercée dans des proportions diverses, presque dans tous les états même monarchiques. Ils s'habitueront à la République, qui est sa forme complète chez les nations plus mûres. Ils reconnaîtront qu'il y a une liberté conservatrice; ils reconnaîtront qu'il peut y avoir dans la République, non seulement un ordre meilleur, mais qu'il peut y avoir plus d'ordre véritable dans ce gouvernement de tous pour tous, que dans le gouvernement de quelques-uns pour quelques-uns.

Mais en dehors de ces considérations désintéressées, l'intérêt seul de la consolidation et de la durée de la République inspirerait aux hommes d'État de la France des pensées de paix. Ce n'est pas la patrie qui court les plus grands dangers

dans la guerre ; c'est la liberté. La guerre est presque toujours une dictature. Les soldats oublient les institutions pour les hommes. Les trônes tentent les ambitieux. La gloire éblouit le patriotisme. Le prestige d'un nom victorieux voile l'attentat contre la souveraineté nationale. La République veut de la gloire, sans doute, mais elle la veut pour elle-même, et non pour des César ou des Napoléon !

Ne vous y trompez pas, néanmoins; ces idées, que le Gouvernement provisoire vous charge de présenter aux puissances comme gage de sécurité européenne, n'ont pas pour objet de faire pardonner à la République l'audace qu'elle a euc de naître ; encore moins de demander humblement la place d'un grand droit et d'un grand peuple en Europe ; elles ont un plus noble objet : faire réfléchir les souverains et les peuples, ne pas leur permettre de se tromper involontairement sur le caractère de notre Révolution; donner son vrai jour et sa physionomie juste à l'événement, donner des gages à l'humanité enfin, avant d'en donner à nos droits et à notre honneur, s'ils étaient méconnus ou menacés.

La République française n'intentera donc la guerre à personne. Elle n'a pas besoin de dire qu'elle l'acceptera, si on pose des conditions de guerre au peuple français. La pensée des hommes qui gouvernent en ce moment la France est celle-ci : heureuse la France, si on lui déclare la guerre, et si on la contraint ainsi à grandir en force et en gloire, malgré sa modération. Responsabilité terrible à la France si la République déclare elle-même la guerre sans y être provoquée. Dans le premier cas, son génie martial, son impatience d'action, sa force accumulée pendant tant d'années de paix la rendraient invincible chez elle, redoutable peut-être au delà de ses frontières. Dans le second cas, elle tournerait contre elle le souvenir de ses conquêtes qui désaffectionnent les nationalités, et elle compromettrait sa première et sa plus universelle alliance : l'esprit des peuples et le génie de la civilisation.

D'après ces principes, Monsieur, qui sont les principes de la France de sang-froid, principes qu'elle peut présenter sans

[redacted]

crainte comme sans défi à ses amis et à ses ennemis, vous voudrez bien vous pénétrer des déclarations suivantes :

Les traités de 1815 n'existent plus en droit aux yeux de la République française; toutefois, les circonscriptions territoriales de ces traités sont un fait qu'elle admet comme base et comme point de départ dans ses rapports avec les autres nations.

Mais si les traités de 1815 n'existent plus que comme faits à modifier d'un accord commun, et si la République déclare hautement qu'elle a pour droit et pour mission d'arriver régulièrement et pacifiquement à ces modifications, le bon sens, la modération, la conscience, la prudence de la République existent, et sont pour l'Europe une meilleure et plus honorable garantie que les lettres de ces traités si souvent violés ou modifiés par elle.

Attachez-vous, Monsieur, à faire comprendre et admettre de bonne foi cette émancipation de la République des traités de 1815, et à montrer que cette franchise n'a rien d'inconciliable avec le repos de l'Europe.

Ainsi, nous le disons hautement : si l'heure de la reconstruction de quelques nationalités opprimées en Europe, ou ailleurs, nous paraissait avoir sonné dans les décrets de la Providence; si la Suisse, notre fidèle alliée depuis François Ier, était contrainte ou menacée dans le mouvement de croissance qu'elle opère chez elle pour prêter une force de plus au faisceau des gouvernements démocratiques ; si les états indépendants de l'Italie étaient envahis; si l'on imposait des limites ou des obstacles à leurs transformations intérieures; si on leur contestait à main armée le droit de s'allier entre eux pour consolider une patrie italienne, la République française se croirait en droit d'armer elle-même pour protéger ces mouvements légitimes de croissance et de nationalité des peuples.

La République, vous le voyez, a traversé du premier pas l'ère des proscriptions et des dictatures. Elle est décidée à ne jamais voiler la liberté au dedans. Elle est décidée également à ne jamais voiler son principe démocratique au dehors. Elle

ne laissera mettre la main de personne entre le rayonnement pacifique de sa liberté et le regard des peuples. Elle se proclame l'alliée intellectuelle et cordiale de tous les droits, de tous les progrès, de tous les développements légitimes d'institutions des nations qui veulent vivre du même principe que le sien. Elle ne fera pas de propagande sourde ou incendiaire chez ses voisins. Elle sait qu'il n'y a de libertés durables que celles qui naissent d'elles-mêmes sur leur propre sol. Mais elle exercera, par la lueur de ses idées, par le spectacle d'ordre et de paix qu'elle espère donner au monde, le seul et honnête prosélytisme : le prosélytisme de l'estime et de la sympathie. Ce n'est point là la guerre, c'est la nature; ce n'est point là l'agitation de l'Europe, c'est la vie; ce n'est point là incendier le monde, c'est briller de sa place sur l'horizon des peuples pour les devancer et les guider à la fois.

Nous désirons pour l'humanité que la paix soit conservée. Nous l'espérons même. Une seule question de guerre avait été posée, il y a un an, entre la France et l'Angleterre. Cette question de guerre, ce n'était pas la France républicaine qui l'avait posée, c'était la dynastie. La dynastie emporte avec elle ce danger de guerre qu'elle avait suscité pour l'Europe par l'ambition toute personnelle de ses alliances de famille en Espagne. Ainsi, cette politique domestique de la dynastie déchue, qui pesait depuis dix-sept ans sur notre dignité nationale, pesait en même temps, par ses prétentions à une couronne de plus à Madrid, sur nos alliances libérales et sur la paix. La République n'a point d'ambition. La République n'a point de népotisme. Elle n'hérite pas des prétentions d'une famille. Que l'Espagne se régisse elle-même; que l'Espagne soit indépendante et libre. La France, pour la solidité de cette alliance naturelle, compte plus sur la conformité de principes que sur les successions de la maison de Bourbon !

Tel est, Monsieur, l'esprit des conseils de la République. Tel sera invariablement le caractère de la politique franche, forte et modérée que vous aurez à représenter.

La République a prononcé en naissant, et au milieu de la

chaleur d'une lutte non provoquée par le peuple, trois mots qui ont révélé son âme et qui appelleront sur son berceau les bénédictions de Dieu et des hommes : Liberté, Égalité, Fraternité. Elle a donné le lendemain, par l'abolition de la peine de mort en matière politique, le véritable commentaire de ces trois mots au dedans ; donnez-leur aussi leur véritable commentaire au dehors. Le sens de ces trois mots appliqués à nos relations extérieures est celui-ci : affranchissement de la France des chaînes qui pesaient sur son principe et sur sa dignité ; récupération du rang qu'elle doit occuper au niveau des grandes puissances européennes ; enfin déclaration d'alliance et d'amitié à tous les peuples. Si la France a la conscience de sa part de mission libérale et civilisatrice dans le siècle, il n'y a pas un de ces mots qui signifie guerre. Si l'Europe est prudente et juste, il n'y a pas un de ces mots qui ne signifie paix.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

LAMARTINE,

Membre du Gouvernement provisoire de la République et Ministre des affaires étrangères.

Paris, 2 mars 1848.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

P. 25., n. 1. — Mme Childe, sœur du général yankee Lee, qui joua un rôle important pendant la guerre de Sécession, est une Américaine fort intelligente, qui tint un salon à Paris, fut en relation avec P. Mérimée, et mourut en 1856. Son mari, M. Lee-Childe, mourut quelques années plus tard ; c'est son fils, M. Édouard Childe, qui a communiqué à M. Chambon des lettres de Mérimée, publiées dans la *Revue de Paris*, 15 mars 1908 et numéros suivants.

P. 92. — Le rôle d'Emmanuel Arago à Lyon sera prochainement mis en lumière dans un livre en préparation de M. Dutacq, qui a publié dans la *Revue de l'histoire de Lyon*, janvier-février 1908, des documents curieux sur les clubs lyonnais en 1848.

P. 97, n. 1. — La lettre de Barbès à Lamartine a été également publiée dans l'*Éclair* du 27 janvier 1908.

P. 123, n. 1. — M. le Dr E.-T. Hamy a récemment publié la *Correspondance d'Alexandre de Humboldt avec François Arago (1809-1853)*, Paris, 1908, in-18. Il s'agit sans doute ici de la lettre du 15 mars 1848, publiée par M. Hamy, p. 280-282, et où il est en effet question de Circourt, dans les meilleurs termes.

P. 181. — Le ministère du 19 mars inaugure une série de

remaniements nombreux dans le personnel gouvernemental de la Prusse. Voici ces remaniements, d'après l'*Almanach de Gotha*, pour 1849, p. 556-558, qui les emprunte à l'*Indicateur général de Prusse*.

1. AVANT LE 19 MARS :

Ministre de la maison royale : prince de Sayn-Wittgenstein ;
— de la guerre : lieutenant général de Rohr ;
— des affaires ecclésiastiques, de l'instruction et de santé : Dr Eichhorn ;
— pour la revision des lois : Dr de Savigny ;
— des affaires extérieures : baron de Canitz ;
— de l'intérieur : baron de Bodelschwingh-Velmede ;
— de la justice : Uhden ;
— des finances : de Düesberg.

2. 19 MARS :

Ministre des affaires extérieures : comte d'Arnim, chargé du ministère de l'extérieur et des affaires constitutionnelles ;
— des affaires ecclésiastiques : comte de Schwerin ;
— de l'intérieur : d'Auerswald ;
— de la revision des lois : de Savigny ;
— de la justice : Uhden ;
— de la maison royale : de Stolberg ;
} démissions acceptées le 20 mars.
— de la guerre : de Rohr. — Démission acceptée le 29 mars ;
— des finances : Kühne.

3. 20 MARS :

Ministre de la justice : Börnemann ;
— sans portefeuille : Camphausen.

4. 21 MARS :

Présidence du conseil : comte d'Arnim. — Démission acceptée le 29 mars ;
Ministre des affaires extérieures : baron d'Arnim.

5. 29 MARS :

Présidence du conseil : Camphausen ;

Ministre des affaires extérieures : baron d'Arnim. — Démission acceptée le 20 juin ;
— des affaires ecclésiastiques : de Schwerin ;
— de l'intérieur : d'Auerswald ;
— de la justice : Börnemann (jusqu'au 19 juillet) ;
— de la guerre : lieutenant général de Reyher, intérimaire jusqu'au 30 avril ; lieutenant général de Canitz jusqu'au 18 juin ; lieutenant général de Schreckenstein.

Adjonction le 17 avril d'un ministre du commerce, de l'industrie et des travaux publics : D[r] de Patow, intérimaire.

6. 25 JUIN :

Présidence : d'Auerswald ;
Ministre des affaires étrangères : d'Auerswald, intérimaire ;
— des finances : Hansemann ;
— de la guerre : lieutenant général de Schreckenstein ;
-- du commerce : Milde ;
— des affaires ecclésiastiques, de l'instruction et médicales : Rodbertus ;
— de la justice : Moerker ;
— de l'agriculture : Gierke, intérimaire ;
— de l'intérieur : Kuhlwetter, intérimaire jusqu'au 6 juillet, en titre à cette date.

P. 264, n. 1. — Lisez *R*eeve et non *B*eeve. M. Reeve est un tory anglais, qui fut lié avec Guizot.

P. 399. — Les idées politiques de l'archiduc Jean ont été mises en lumière, par l'emploi de ses papiers, dans un article de von Zwiedineck-Südenhorst, intitulé *Oesterreich und der deutsche Bundesstaat*, dans les *Mitteilungen des Instituts für österreich. Geschichtsforschung*, t. XXIV.

P. 410. — Le mémoire du baron d'Arnim n'est pas demeuré manuscrit. Le 8 avril en effet, Circourt reçut de lui une brochure de vingt-deux pages, intitulée *Die politische Denk-*



schrift vom 17. März 1848 über die französische Februar-Revolution und ihre Folgen für Deutschland, Berlin, 1848, in-18. L'exemplaire annoté de Circourt figure dans les pièces justificatives des *Souvenirs.* L'accord des idées du baron d'Arnim et de Lamartine est à noter : ils sont tous deux partisans de la paix, mais le baron d'Arnim est, en outre, partisan de l'unification de l'Allemagne par l'action de la Prusse.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME PREMIER

BESANÇON. — IMPRIMERIE JACQUIN.





